This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

History
Syllabus Fund

JN79

BIBLIOTHÈQUE LITTÉRAIRE DE LA RENAISSANCE

DIRIGÉE PAR

P. DE NOLHAC et L. DOREZ

PREMIÈRE SÉRIE (FORMAT PETIT IN-8°)

Tome Ier. *La chronologie du Canzoniere de Pétrarque*, par Henry COCHIN.. 4 fr.

Tomes II-III. *R. Gaguini epistole et orationes*, texte publié sur les éditions originales de 1498, par L. THUASNE..... 25 fr.

Tome IV. *Le frère de Pétrarque et le livre du Repos des religieux*, par Henry COCHIN..... 6 fr.

Tome V. *Études sur Rabelais* (*Sources monastiques du roman de Rabelais. — Rabelais et Érasme. — Rabelais et Folengo. — Rabelais et Colonna. — Mélanges*), par L. THUASNE..... 10 fr.

Tome VI. *Francisci Petrarcae de sui ipsiue et multorum ignorantia*, publié d'après le ms. autographe, par L. M. CAPELLI..... 6 fr.

Tome VII. *Montaigne, Amyot et Saliat*, étude sur les sources des Essais, par Jos. DE ZANGRONIZ..... 5 fr

---

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

BIBLIOTHÈQUE LITTÉRAIRE

DE

LA RENAISSANCE

NOUVELLE SÉRIE

TOME PREMIER

PIERRE DE NOLHAC

PÉTRARQUE ET L'HUMANISME

I

PARIS
LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR
5, QUAI MALAQUAIS, 5
1907

404332

PÉTRARQUE

ET L'HUMANISME

DU MÊME AUTEUR

SUR L'ANTIQUITÉ ET LA RENAISSANCE

LE VIRGILE DU VATICAN ET SES PEINTURES. Paris, 1897, in-4.

LA BIBLIOTHÈQUE DE FULVIO ORSINI. *Contributions à l'histoire des collections d'Italie et à l'étude de la Renaissance.* Paris, 1887, in-8.
(74e fascicule de la *Bibliothèque de l'École des Hautes-Études*).

LE CANZONIERE AUTOGRAPHE DE PÉTRARQUE. Paris, 1886, in-16.

LE « DE VIRIS ILLUSTRIBUS » DE PÉTRARQUE. *Notice sur les manuscrits originaux suivie de fragments inédits.* Paris, 1890, in-4.

LES CORRESPONDANTS D'ALDE MANUCE. *Matériaux nouveaux d'histoire littéraire* (1483-1514). Rome, 1888, in-4.

ÉRASME EN ITALIE. *Étude sur un épisode de la Renaissance, avec douze lettres inédites d'Érasme*, 2e édition. Paris, 1898, in-8.

LETTRES DE JOACHIM DU BELLAY, *publiées pour la première fois d'après les originaux.* Paris, 1883, in-8.

IL VIAGGIO IN ITALIA DI ENRICO III RE DI FRANCIA, *e le feste a Venezia, Ferrara, Mantova e Torino* (avec A. SOLERTI). Turin, 1890, in-8.

LES PEINTURES DES MANUSCRITS DE VIRGILE. Rome, 1884, in-8.
LE VATICANUS 90 DE LUCIEN. Paris, 1884, in-8.
BOCCACE ET TACITE. Rome, 1892, in-8.
FAC-SIMILÉS DE L'ÉCRITURE DE PÉTRARQUE. Rome, 1887, in-8.
LES ÉTUDES GRECQUES DE PÉTRARQUE. Paris, 1888, in-8.
MANUSCRITS A MINIATURES DE LA BIBLIOTHÈQUE DE PÉTRARQUE. Paris, 1889, in-4.
UNE DATE NOUVELLE DE LA VIE DE PÉTRARQUE. Toulouse, 1890, in-8.
PETITES NOTES SUR L'ART ITALIEN. Paris, 1887, in-8.
RECHERCHE SUR UN COMPAGNON DE POMPONIUS LAETUS. Rome, 1886, in-8.
GIOVANNI LORENZI, BIBLIOTHÉCAIRE D'INNOCENT VIII. Rome, 1888, in-8.
INVENTAIRE DES MANUSCRITS GRECS DE JEAN LASCARIS. Rome, 1886, in-8.
PIETRO BEMBO ET LAZARE DE BAÏF. Bergame, 1894, in-8.
LE GREC A PARIS SOUS LOUIS XII. RÉCIT D'UN TÉMOIN. Paris, 1888, in-8.
LETTRES INÉDITES DE LA REINE DE NAVARRE AU PAPE PAUL III. Versailles, 1887, in-16.
LETTERE INEDITE DEL CARDINALE GRANVELLE. Rome, 1884, in-4.
PIERO VETTORI ET CARLO SIGONIO. CORRESPONDANCE AVEC FULVIO ORSINI. Rome, 1889, in-4.
LES COLLECTIONS D'ANTIQUITÉS DE FULVIO ORSINI. Rome, 1884, in-8.
NOTES SUR PIRRO LIGORIO. Paris, 1886, in-8.
LA BIBLIOTHÈQUE D'UN HUMANISTE AU XVIe SIÈCLE (*Muret*). Rome, 1883, in-8.
NICOLAS AUDEBERT, ARCHÉOLOGUE ORLÉANAIS. Paris, 1887, in-8.
JACQUES AMYOT ET LE DÉCRET DE GRATIEN. Rome, 1885, in-8.
LE DERNIER AMOUR DE RONSARD. HÉLÈNE DE SURGÈRES. Paris, 1882, in-8.

BIBLIOTHÈQUE LITTÉRAIRE DE LA RENAISSANCE

PIERRE DE NOLHAC

PÉTRARQUE

ET

L'HUMANISME

NOUVELLE ÉDITION, REMANIÉE ET AUGMENTÉE

AVEC UN PORTRAIT INÉDIT DE PÉTRARQUE ET DES FAC-SIMILÉS
DE SES MANUSCRITS

TOME PREMIER

PARIS
LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR
5, QUAI MALAQUAIS, 5

1907

PRÉFACE

DE LA NOUVELLE ÉDITION

Si l'auteur est revenu, après tant d'années, aux études de sa jeunesse, c'est qu'il se fait un devoir de ne pas laisser réimprimer sans une revision scrupuleuse un livre depuis longtemps épuisé et qui peut rendre encore quelques services.

Le développement qu'ont pris depuis 1892 les études sur Pétrarque, et les progrès accomplis sur la voie nouvelle où cet ouvrage a engagé les travailleurs, ont permis d'étendre la première investigation faite dans les manuscrits du poète. L'auteur a donc pu améliorer en mainte page le détail de son livre ; et l'on s'apercevra aisément qu'un grand nombre de morceaux ont été refondus et que la doctrine a été précisée sur plusieurs points.

L'addition la plus longue est celle d'un chapitre entier, le neuvième, auquel sont venues s'adjoindre les notes formant le dernier des excursus. L'un des excursus nouveaux enregistre les renseignements que l'on doit à M. Léopold Delisle sur la première bibliothèque de Vaucluse et dont plusieurs parties du livre ont bénéficié. Le lecteur trouvera utilisées, au cours des remaniements, les recherches spéciales de M. Francesco Novati, de M. Remigio Sabbadini et d'autres érudits, dont le nom apparaîtra au bas des pages. Beaucoup d'indications neuves ont été recueillies ; pour les poètes latins, par exemple, il s'en rencontre sur Catulle, Properce, Plaute, Térence, Ausone, les poèmes attribués à Virgile, etc. On a complété ou corrigé ce qu'apportait la première édition sur la méthode historique de Pétrarque, sur ses travaux grecs et sa connaissance de Platon, sur ses

notions d'art et d'archéologie, etc. L'étude iconographique, bornée aux seuls authentiques portraits, a été également mise au courant. Enfin, une centaine de noms a été ajoutée à l'ancien index. L'auteur a reçu, pour la correction des épreuves, l'aide très obligeante de M. Pierre Champion, qu'il tient à remercier ici. Il espère que le travail fait en vue de conserver à ce livre la faveur du public savant rendra ses confrères indulgents pour les imperfections qu'ils y pourraient rencontrer.

Un autre ouvrage de l'auteur, Petrarch and the ancient World, *qui est en ce moment sous presse à Boston, reproduit quelques pages de celui-ci. Il forme le premier volume d'une collection consacrée aux idées de la Renaissance et dirigée par M. Lewis Einstein. Une telle entreprise témoigne avec quelle ardeur les lettrés d'Amérique commencent à s'attacher à des recherches intellectuelles qui furent longtemps notre privilège. Les fervents de Pétrarque, par exemple, deviennent nombreux en ces jeunes universités, et c'est là que semble devoir se prolonger, parmi les générations prochaines, le rayonnement de son génie.*

Là-bas, comme dans le vieux monde, si les études sur le lyrique du Canzoniere *et des* Trionfi *ne manquent point, on tend à donner une place toujours plus grande à l'humaniste. Cette remarque suffirait à justifier la réimpression d'un livre qui a cherché surtout à mettre en lumière l'initiateur intellectuel de la Renaissance.*

Versailles, avril 1907.

PRÉFACE DE LA PREMIÈRE ÉDITION

A Monsieur Gaston Paris,

Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France,
Président de l'Ecole pratique des Hautes Études
(Section des sciences historiques et philologiques).

CHER PRÉSIDENT,

Un chapitre d'incertitudes et d'hypothèses chez les meilleurs biographes de Pétrarque, une page précise de M. Delisle, quelques lignes peu exactes dans les travaux généraux sur le XIVe siècle, voilà tout ce qu'on possède, vous le savez, sur la bibliothèque de Pétrarque. Il reste à faire l'histoire de cette collection intéressante à bien des titres et d'où l'on pourrait presque dire que l'Humanisme est sorti. On répète encore le mot de Boccace écrit au lendemain de la mort de celui qu'il nommait son maître : *De bibliotheca pretiosissima uiri illustris... alii uaria credunt, alii referunt.* Quels étaient les livres de Pétrarque ? que sont-ils devenus après lui ? qu'apportent-ils à la connaissance de son esprit et de ses études ? Le travail qui suit essaye de répondre à ces questions. Vous direz s'il y avait utilité véritable pour l'histoire des Lettres à restituer et à décrire, en un détail aussi minutieux, la première bibliothèque de la Renaissance.

Cette tentative est née d'encouragements venus d'Italie, lors de l'heureuse rencontre des manuscrits autographes de Pétrarque à la Vaticane. La méthode suivie a été fort simple. Après avoir acquis, au prix d'assez longs tâtonnements, la connaissance de l'écriture du

poète aux diverses époques de sa vie et de ses habitudes dans l'annotation des livres, je me suis mis à rechercher dans les bibliothèques les volumes portant des signes de cette provenance. Quelques-uns, désignés par une tradition plus ou moins célèbre, ont été reconnus faux ; d'autres, et des plus précieux pour l'humanisme de Pétrarque, ont été identifiés avec certitude. Ces recherches restent malheureusement incomplètes : j'aurais dû, logiquement, visiter toutes les bibliothèques d'Europe contenant des manuscrits antérieurs au xve siècle et ne pas me contenter des quelques milliers de volumes dont j'ai vérifié l'écriture et examiné les marges. Toutefois, après plusieurs années, les pièces essentielles de la collection étant réunies, j'ai cru pouvoir m'arrêter, laissant à d'autres le soin de découvrir, à l'aide des fac-similés publiés, celles qui nous manquent.

Parmi les fonds latins que je pense avoir explorés entièrement, au moins pour les manuscrits d'auteurs classiques, il semble utile de faire connaître les suivants : la Bibliothèque Marcienne de Venise, les Bibliothèques universitaire, capitulaire et municipale de Padoue, la bibliothèque municipale de Bologne, l'*Estense* de Modène et la *Malatestiana* de Cesena, le fonds du couvent de S. Marco à la Laurentienne et à la Nationale de Florence. En beaucoup d'autres, je n'ai pu que pratiquer des sondages, par exemple à l'Ambrosienne et à la Vaticane, qui renferment vraisemblablement d'autres manuscrits de Pétrarque que ceux que j'ai décrits ; j'ai surtout le regret de n'avoir pas visité les collections du British Museum, où tant de manuscrits latins sont de provenance italienne. Au reste, le fonds latin de la Nationale de Paris m'a fourni un champ d'explorations qui, pour des raisons dont vous trouverez l'exposé au second chapitre, devait être particulièrement fécond. L'inépuisable bonté de M. Deprez et la patience amicale de M. Moranvillé ont facilité ce travail. De tant d'heures passées dans la poussière des vieux volumes, je n'ai pas le droit de me plaindre ; l'ennui de quelques vaines journées a été largement payé par les émotions de la découverte et par le plaisir d'étudier un Pétrarque inconnu.

Vous le savez en effet mieux que personne, cher Président, les recherches d'érudition comportent une part, quelquefois grande, de

sentiment. Cette part ici ne pouvait être médiocre. Quiconque s'est occupé longuement de Pétrarque et a pénétré dans l'intimité de son génie lui demeure lié par une véritable affection, qui traverse les siècles pour aller à lui, comme faisait la sienne pour les Anciens. Le grand poète humaniste, si voisin de notre siècle par son esprit, si semblable à nous par ses faiblesses, exerce sur qui l'approche une séduction à laquelle on ne résiste pas. De là, l'enthousiasme des « pétrarquistes » d'autrefois et d'aujourd'hui, cette ardeur d'étude qui ne le cède point à celle du cercle grandissant des « dantistes », ce culte d'autant plus sincère que la chapelle de Pétrarque est plus restreinte et ses fidèles moins nombreux.

C'est en vue de ce très petit groupe d'amis du poète, disséminés pour la plupart hors de France et jusqu'en Amérique, que ce travail a été composé. Je sais qu'ils le liront, l'étudieront et mettront quelque passion à le discuter. Je le leur offre avec confiance, certain qu'il n'y trouveront rien de superflu et que les plus minimes scholies de notre Pétrarque exciteront leur curiosité ; je le leur livre aussi avec humilité, car eux seuls verront bien tout ce qui y manque.

Ces lecteurs rares et précieux voudront bien remercier avec moi, non seulement d'obligeants confrères dont ils rencontreront les noms chemin faisant, mais surtout deux érudits qui ont pris la peine de lire la plus grande partie de mes épreuves : l'un, M. Henry Cochin, m'a suggéré des additions et des observations d'autant plus sûres qu'il est, à l'heure actuelle, l'homme de France connaissant le mieux Pétrarque ; l'autre, M. Paul Lejay, a mis au service de textes parfois difficiles à établir son expérience bien connue de latiniste.

Je n'ai pas craint de citer en assez grand nombre les passages des œuvres de Pétrarque relatifs aux auteurs anciens, surtout lorsqu'ils figurent dans les ouvrages peu communs ou dans ceux dont les éditions donnent un texte cruellement défiguré. Beaucoup de corrections m'ont été fournies par des manuscrits de Paris. Les morceaux inédits de Pétrarque se présentent dans le volume avec l'orthographe du manuscrit ; les autres gardent, sauf indication contraire, l'orthographe de l'édition. Ne vous étonnez donc point de trouver juxtaposés trois

systèmes orthographiques : le mot *epistulae*, par exemple, qui paraîtra correctement dans les textes antiques cités, peut se rencontrer tout à côté sous les formes *epistolae* et *epistole*, ces dernières devant montrer, au premier coup d'œil, dans un texte de Pétrarque, s'il est emprunté à une édition ou à un manuscrit.

Destinées à l'origine aux seuls « pétrarquistes » et aux historiens du livre, ces pages, par les développements qu'elles ont pris, intéresseront peut-être d'autres personnes et pourront être consultées, par exemple, comme un répertoire des idées de Pétrarque sur l'Antiquité. Veuillez leur accorder vous-même, cher Président, quelques marques de cette curiosité si large que nous aimons en vous. Vous êtes de ceux qui, chez nous, sont restés fidèles aux lettres italiennes, et je sais par expérience avec quelle bienveillance vous en encouragez l'étude. Je voudrais que ce travail, offert à nos amis d'Italie, ne fût pas trouvé par eux indigne de l'École laborieuse où j'ai l'honneur d'enseigner et qui vous a choisi pour son chef.

Versailles, avril 1892.

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION

La bibliographie pétrarquesque est immense. Non seulement Pétrarque est, de tous les classiques italiens, celui qui a été le plus fréquemment réimprimé (il y a 400 éditions du *Canzoniere*), mais encore les ouvrages qui touchent de près ou de loin à sa biographie et à ses œuvres pourraient former une vaste bibliothèque. Toutefois, l'érudit qui aborde cette étude à un point de vue de recherche scientifique peut négliger presque entièrement les travaux antérieurs aux publications de Fracassetti, qui ont provoqué un renouvellement dans les études pétrarquesques et ont joué à ce point de vue, en notre siècle, le rôle des célèbres *Mémoires* de l'abbé de Sade au siècle dernier. Malgré de très graves défauts, que connaissent tous les travailleurs, les éditions, traductions et notes de Fracassetti ont eu le mérite de donner naissance à une série de travaux d'ensemble sur Pétrarque, qui ont fait connaître à un large public l'homme, le poète et l'humaniste, et ont presque tous apporté du nouveau à l'histoire littéraire. Les principaux sont ceux de Mézières (Paris, 1868), De Sanctis (Naples, 1869), L. Geiger (Leipzig, 1874), G. Koerting (Leipzig, 1878), Fuzet (Lille, 1883), Bartoli (Florence, 1884) ; le plus complet et souvent le plus sûr est celui de Koerting, qui demande cependant, à l'heure actuelle, à être remplacé.

Beaucoup d'ouvrages généraux sur la Renaissance et sur la littérature italienne ont fait à Pétrarque une place importante : je ne citerai ici que les ouvrages classiques de deux morts, celui de Voigt (Berlin, 1880) et celui de Gaspary (Leipzig, 1885), auxquels je voudrais ajouter des pages plus courtes de Gebhart (Paris, 1879), de Symonds (Londres, 1881), et de quelques autres écrivains qui ont compris avec eux et justement apprécié le rôle de Pétrarque. Outre ces ouvrages, notables surtout par les vues générales, on a vu se multiplier en ces derniers temps des mémoires consacrés à éclairer certaines parties de la vie de Pétrarque et de ses amis, à commenter les points obscurs des œuvres italiennes, à mettre en lumière de nouvelles œuvres latines ou des manuscrits intéressants. Tels sont, pour n'indiquer que des travaux italiens, les recueils collectifs de Padoue et de Venise, publiés à l'occasion du cinquième centenaire de la mort de Pétrarque, les livres de Hortis, qui, en s'occupant des œuvres latines de Boccace, a touché sans cesse à celles de son contemporain, les belles études de Zumbini, Carducci, D'Ovidio, Zardo, Kirner, et d'autres que j'aurai occasion de citer au cours de mes recherches.

On doit consulter avant tout, pour la bibliographie du sujet, le précieux travail de W. Fiske, *A catalogue of Petrarch books* (Ithaca, New-York, 1882), l'article du *Répertoire* de Chevalier (dont il existe un tirage à part, *Pétrarque, bio-bibliographie*, Montbéliard, 1880), puis les ouvrages suivants, spécialement consacrés à la description des éditions de Pétrarque : Marsand, *Biblioteca petrarchesca*, Milan, 1826 (la collection de Marsand a péri dans l'incendie de la bibliothèque du Louvre) ; Hortis, *Catalogo delle opere di F. Petrarca esistenti nella Petrarchesca-Rossettiana*, Trieste, 1874 ; Ferrazzi, *Bibliografia petarchesca*, Bassano, 1877 (extrait du tome V de l'Enciclopedia dantesca) ; Fiske, *Hand-list of Petrarch editions in the Florentine public libraries*, Florence, 1886.

Voici les éditions dont j'ai cru devoir me servir. Pour la plus grande partie des œuvres en prose, je renvoie à la dernière édition des *Opera omnia* (*Basileae, apud Sebast. Henricpetri*, 1581, in-folio), qui est, comme on le sait, fort incomplète malgré son titre. J'y renvoie également pour les églogues et les épîtres en vers, l'édition des *Poemata minora* de Rossetti (Milan, 1829-34) détruisant arbitrairement le classement des manuscrits, sans se faire pardonner cette faute par une amélioration suffisante du texte. Pour l'*Africa*, un des très rares ouvrages de Pétrarque qui aient été convenablement édités, je me sers de l'édition critique de Corradini, dans *Padova a F. Petrarca*, Padoue, 1874. Pour les *Familiares* et les *Variae*, on ne les trouve complètes que dans l'édition de Fracassetti, Florence, 1859-1363[1], dont le texte est loin d'être définitif. Pour les *Seniles*, je renvoie à l'édition de Bâle, en indiquant toutefois l'ordre des lettres dans les manuscrits, ordre suivi dans la traduction de Fracassetti qui n'a point édité ce recueil. Pour la « Vie de César », je renvoie à l'édition de Schneider, Leipzig, 1827, et pour le reste du *De Viris*, faute de mieux, à celle de Razzolini, Bologne, 1874. Un court opuscule, l'*Itinerarium Syriacum*, a été édité avec soin par G. Lumbroso dans ses *Memorie del buon tempo antico*, Turin, 1889. Le « Discours d'ambassade au roi Jean » ne se trouve que dans le ravail de Barbeu du Rocher paru dans les *Mémoires divers présentés à l'Académie des Inscriptions*, 2e série, tome III, Paris, 1854. Enfin, des morceaux inédits ont été donnés par Attilio Hortis, *Scritti inediti F. di Petrarca*, Trieste, 1874 (discours), et par Nolhac, *Le De Viris illustribus de Pétrarque*, Paris, 1890 (fragments historiques).

1. Les sept volumes de traduction publiés par Fracassetti (Florence, 1863-1876) contiennent à peu près la totalité des lettres en prose de P. ; ce travail nulle part ne tient lieu du texte, sur lequel il faut toujours le vérifier. Victor Develay a entrepris de traduire en français les œuvres poétiques latines de P. et sa correspondance complète. *Lettres de François Pétrarque à Jean Boccace*, Paris, 1891. Les plus importantes de ces traductions sont celles du *Secretum* (1879) [réimpression populaire en 1898 dans la collection dite « Bibliothèque nationale »], de l'*Africa* (1879), des *Églogues* (1891) ; cf. *Revue critique*, 1891, I, p. 471. — Celle des *Épîtres métriques* n'a pas été réunie en volume et doit être cherchée dans le *Bulletin du bibliophile*, années 1882-1885.

On voit combien les œuvres de Pétrarque sont dispersées et quels inconvénients en résultent pour le travail. La plupart de ces œuvres, et notamment plusieurs des livres de polémiques et de philosophie, n'existent même que dans les très incorrectes éditions in-folio du XVIe siècle, dont la lecture est, par suite de cette incorrection, extrêmement pénible. Il y a tel ouvrage qu'il est plus aisé de lire dans un manuscrit, même de texte médiocre, qu'en ces éditions. Pétrarque et le milieu intellectuel de son temps, que sa production latine révèle si bien, ne pourront être étudiés convenablement que lorsque aura paru cette édition critique générale réclamée par les « pétrarquistes », travail considérable sans doute, mais qui pourrait être exécuté plus promptement qu'il ne semble, après un bon classement des manuscrits, s'il était réparti entre plusieurs mains.

Ces œuvres, malgré les parties complètement mortes qu'elles renferment, restent encore, dans l'ensemble, remplies du grand souffle qui les anima et importantes par la place qu'elles tiennent dans l'histoire. Elles établissent un des titres les plus sérieux que l'Italie de la Renaissance ait à la gratitude de l'Europe. Pour l'Italie savante d'aujourd'hui, formée aux meilleurs écoles de travail et jalouse d'honorer ses grands hommes, ce serait, semble-t-il, la plus digne façon de préparer, pour 1904, la célébration du sixième centenaire de Pétrarque.

NOTE POUR LA NOUVELLE ÉDITION

Ces lignes, écrites il y a quinze ans, devraient être complétées aujourd'hui par des indications nouvelles, les recherches sur Pétrarque, celles surtout qui intéressent Pétrarque humaniste, s'étant extrêmement multipliées depuis lors. Mais les travailleurs ont à leur disposition la précieuse bibliographie d'Emilio Calvi (Bibliografia analitica petrarchesca, 1877-1904, in continuazione a quella del Ferrazzi, *Rome, 1904*) *et vont avoir celle de Luigi Suttina, qui est en ce moment sous presse* (Bibliografia delle opere a stampa intorno a Francesco Petrarca esistenti nella Bibliotheca Petrarchesca-Rossettiana di Trieste, *Pérouse, 1907*). *Il me suffit de renvoyer à ces bibliographies en rappelant les noms des principaux érudits contemporains qui ont apporté leur concours aux études pétrarquesques, et dont la plupart des travaux sont mentionnés dans les notes nouvelles de notre livre : Carl Appel, Avena, O. Bacci, dom Berlière, Brizzolara, E. Calvi, Campana, Capelli, Carducci, Carrara, Carlini, Cesareo, Ciàmpoli, Cian, F. Cipolla. C. Cochin, H. Cochin, Cozza-Luzi, Crescini, Dorez, Robinson Ellis, prince d'Essling, Dejob, Delisle, A. Della Torre, I. Del Lungo, D'Ovidio, Farinelli, S. Ferrari, Finzi, Flamini, Gamurrini, Gebhart, Gentile, Giorgi, Hauvette, Hazard, Oskar Hecker, Hortis, Jusserand, F.-X. Kraus, Lamma, Lehnerdt,*

Lo Parco, Marconi, Mascetta-Caracci, Mazzoni, Medin, Melodia, Mestica, Modigliani, Monaci, Moschetti, Motta, Müntz, Mussafia, Novati, F. Pellegrini, Penco, Phillimore, Proto, Quarta, Rajna, Ratti, J.-H. Robinson, Rolfe, V. Rossi, Sabbadini, Salvo-Cozzo, Scarano, Segré, Sicardi, Solerti, Tobler, Vattasso, Ventura, Viertel, Wulff, Zardo, Zenatti, Zumbini, etc. On sait, d'autre part, que Solerti a réimprimé dans un recueil unique toutes les biographies de Pétrarque antérieures au XVIIe siècle, en même temps que celles de Dante et de Boccace; enfin, la célébration du centenaire de 1904, marquée par des solennités diverses en Italie et en France, a donné lieu à des publications collectives à Milan et à Padoue.

On ne possède pas encore l'édition tant souhaitée des œuvres de Pétrarque. Pénétrés de l'idée que cette édition était devenue nécessaire aux études, mon cher Francesco Novati et moi-même avions formé le dessein de l'entreprendre et arrêté le plan de la collection qui devait être publiée en plusieurs années. Nous avions alors l'illusion de pouvoir suffire seuls, ou presque seuls, à l'immense tâche. Ce projet, que les amis de Carducci avaient à leur tour vainement caressé, a été repris, à son grand avantage, par le Ministère de l'Instruction publique, de Rome. Discutée au Parlement, annoncée par le ministre Orlando aux savants réunis par le Congresso Petrarchesco internazionale *d'Arezzo en juillet 1904, une édition nationale commence à se préparer, appuyée des ressources de l'État, soutenue par l'effort de travailleurs formés aux meilleures méthodes et sous le contrôle d'une commission officielle, dont la composition donne toute garantie à la science.*

En attendant la réalisation de cette grande entreprise, la France peut revendiquer le mérite de tenter quelques éditions partielles, qui trouvent place, sous la direction de Léon Dorez, dans notre Bibliothèque littéraire de la Renaissance. *Le même savant vient de donner une reproduction en fac-similé du plus important autographe latin de Pétrarque, le manuscrit de la* Vie de César, *que j'avais reconnu autrefois à la Bibliothèque nationale de Paris, et cette édition mérite d'être placée à côté des belles reproductions d'autographes du poète que nous devons à la Bibliothèque Vaticane. D'autres publications françaises, notamment celles d'Henry Cochin, suffisent pour témoigner de la vitalité que les études pétrarquesques conservent chez nous et assurent que la mémoire de Pétrarque, en dehors du culte traditionnel de Vaucluse et d'Avignon, demeure toujours en honneur dans notre pays.*

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

Op.	*Opera* (*Basileae, apud Seb. Henricpetri*, 1581, in-folio).
Op. II.	Deuxième partie, contenant les œuvres latines en vers.
Rem.	*De remediis utriusque fortunae libri II.*
Vit. sol.	*De uita solitaria libri II.*
Ot. rel.	*De otio religioso libri II.*
Ver. sap.	*De uera sapientia dialogi II.*
Secr.	*De contemptu mundi dialogi III* (Secretum).
Rer. mem.	*Rerum memorandarum libri IV.*
Itin. Syr.	*Itinerarium Syriacnm.*
De ign.	*De sui ipsius et multorum ignorantia.*
Contra Gall.	*Apologia contra cuiusdam Galli calumnias.*
Contra med.	*Inuectiuarum contra medicum quemdam libri IV.*
De Vir. ill.	*De Viris illustribus* [epitome].
Fam.	*Epistolae de rebus familiaribus libri XXIV.*
Sen.	*Epistolae de rebus senilibus libri XVII.*
Sine tit.	*Epistolae sine titulo.*
Var.	*Epistolae uariae.*
Epist.	*Epistolarum* [*metricarum*]*libri III.*
Afr.	*Africae libri IX.*

FRANÇOIS PÉTRARQUE

Portrait tiré du manuscrit de son *De Viris*

ayant appartenu à François de Carrare.

Phototypie Be

PÉTRARQUE

ET L'HUMANISME

INTRODUCTION

LE RÔLE DE PÉTRARQUE DANS LA RENAISSANCE

Le siècle dernier a beaucoup étudié Pétrarque. Son œuvre de poète s'est trouvée de mieux en mieux comprise, son caractère moral a subi, sans trop d'atteintes, les contestations les plus diverses, mais surtout l'initiateur de la Renaissance n'a cessé de grandir à mesure qu'on l'a connu davantage. Les travaux de l'érudition moderne viennent ainsi rajeunir le laurier du poète, qui reste le premier lyrique de l'Italie sans que personne puisse voir en lui le rival de Dante.

Son rôle historique s'en est trouvé fort élargi. L'écrivain, que revendiquait seule une littérature nationale, a pris place parmi ceux qui ont le plus contribué à notre civilisation présente et que tous les peuples ont le devoir d'honorer. « Ce n'est pas seulement dans l'histoire littéraire de l'Italie, mais dans celle du monde civilisé, dans celle même du développement de l'esprit humain, que le nom de Pétrarque brille comme une étoile de première grandeur;

il n'aurait pas moins d'éclat, n'eût-il pas écrit un seul vers en langue italienne[1]. » Il semble utile d'indiquer l'action de Pétrarque sur la Renaissance, avant de rechercher les éléments de sa culture et les forces nourricières de son génie.

I

On a défini heureusement Pétrarque « le premier homme moderne ». Ainsi le désignait Renan, alors que la plupart des critiques ne voyaient encore en lui, avec Lamartine, que « le plus accompli des poètes de sentiment ». Cette âme à la fois vigoureuse et sensible s'est cultivée avec une singulière indépendance. Pour la direction de sa pensée, Pétrarque échappe presque entièrement à l'influence de son siècle et de son milieu. Peu importe que les idées en lui ne soient pas originales, puisque ses aspirations le sont à un degré si rare ; c'est un poète, non un philosophe, qui va agir sur le monde et l'aider à se transformer.

Doué tout enfant d'un sens si fin de la beauté que la seule harmonie de la phrase de Cicéron suffit à l'enchanter, il dédaigne, avec la littérature du Moyen Age, les études qui mènent à la renommée et à la fortune, et ces sciences qui sont alors le point de départ de toute formation intellectuelle : la jurisprudence, la théologie, la philosophie scolastique. De la voie utilitaire où tout ce qui l'entoure, à Avignon, à Montpellier, à Bologne, le pousse à marcher, il est détourné par un sens poétique extrême, qui l'emportera toute sa vie sur ses autres facultés. Déjà, l'enthousiasme de ses premières lectures lui a révélé ses maîtres, les Anciens ; il n'en veut point d'autres, parce qu'il n'en goûte point d'autres, et les

1. G. Voigt, *Die Wiederbelebung des classischen Alterthums*[3], Berlin, 1893, t. I, p. 22.

circonstances de sa carrière, qui, de plus en plus vont le libérer dans l'ordre matériel, lui permettre de suivre sa voie. L'imagination le transporte dans le monde de ses livres, le fait vivre en ce passé de sa race, où son patriotisme italien s'enorgueillit et s'exalte :

> Gente di ferro e di valor armata,
> Siccome in Campidoglio al tempo antico
> Talora per Via Sacra o per Via Lata.

Son éducation s'achève lentement dans cette société idéale, qu'il reconstruit d'abord pour lui seul, et son esprit se modèle sur les écrivains qu'il prend pour guides. Sa personnalité y perd sans doute à nos yeux le relief qu'a gardé Dante, à peine initié à l'Antiquité ; mais ce qui, à distance, nous semble artificiel lui crée, pour son époque, une originalité très accentuée, très féconde, qui s'impose à l'étonnement, à la discussion, bientôt à l'admiration de tous.

S'il n'a pas le savoir encyclopédique d'un Vincent de Beauvais ou d'un Bacon, il offre à son temps l'exemple d'une culture toute différente, mais non moins vaste, et sa production littéraire en est l'exacte image. A la fois poète épique et lyrique, historien, géographe, moraliste, écrivain religieux, polémiste, orateur même, il montre en lui quelque chose de l'homme universel, tel que l'âge suivant va le connaître.

Ce caractère apparaît mieux en certains détails : Pétrarque est curieux d'art et sait lui-même un peu dessiner ; il chante les vers provençaux ou ses propres chansons de langue vulgaire en s'accompagnant sur le luth ; en dehors de ses livres, une foule de choses de la vie extérieure l'intéressent et le passionnent, de la pratique du jardinage à la théorie du gouvernement. La pleine Renaissance, celle de Léonard et de Michel-Ange, fournira des hommes plus complets ; mais

il compte déjà, à ce point de vue, parmi les puissantes figures italiennes des grands siècles.

Après s'être formé lui-même par l'Antiquité, Pétrarque est entré en guerre contre les fausses sciences et les mauvaises méthodes, soutenu par un amour ardent de la vérité et par ce dédain de l'ignorance générale, qui ne va pas sans un certain besoin de la braver. Ces deux sentiments, de noblesse inégale, mais chez lui d'égale force, ont inspiré ses longs travaux et dirigé ses polémiques.

L'astrologie régnait dans le monde scientifique d'alors ; elle était consultée par les princes, enseignée par les universités ; l'Église, qui la tolérait quelquefois, reconnaissait la réalité de ces études, puisqu'elle en condamnait certaines pratiques comme l'œuvre du démon. La magie, de son côté, appuyée sur ses longues traditions orientales, inspirait un respect général. Astrologues et magiciens trouvent à la fois en Pétrarque un adversaire. Aidé de Cicéron et de S. Augustin, fidèle surtout aux claires notions générales que l'esprit antique lui a communiquées, il s'élève au-dessus de l'explication démoniaque et voit dans les sciences occultes le produit de l'aberration ou de la malice humaines. Il ne croit ni aux horoscopes, ni aux songes ; toutes les recherches de ce genre sont pour lui bien autre chose que dangereuses, elles sont vraiment vaines et stériles.

Il faut quelque courage à ce poète pour dénoncer l'imposture des savants et la crédulité du public, pour se demander « si l'une est plus odieuse que l'autre n'est ridicule » ; et il y a toujours du mérite à supporter d'être seul ou à peu près seul de son avis. Pétrarque, en effet, est bien loin d'être soutenu par ses contemporains : à peine si quelques voix isolées lui font écho ; on verra même les humanistes, au

xve siècle, abandonner en partie le terrain qu'il a conquis pour la science rationnelle.

Au même combat, livré au nom du sens commun, se rattachent ses attaques contre la médecine. Il commence à les porter, sous forme épistolaire, devant le Pape ; puis, certaines représailles, que se permettent contre la poésie les médecins d'Avignon, font de lui un adversaire irréconciliable. Il ne nie pas, au reste, la science de la médecine, bien qu'il soit douteux pour lui que les Anciens eux-mêmes l'aient possédée ; mais les praticiens qui s'en réclament de son temps n'en ont point encore établi la méthode et exploitent, en attendant, la crédulité publique. Diverses lettres et quatre livres d'*Invectives contre un médecin* contiennent le détail de cette polémique, qui permet d'entrevoir en même temps les idées de l'auteur sur les sciences de la nature.

Sans doute, il n'a pas cultivé ces sciences et il les a subordonnées outre mesure, dans sa pensée, à l'étude de l'homme moral, mais on peut presque dire qu'il en a aperçu les principes. Ses tentatives d'horticulture raisonnée qu'ont révélées ses notes, ses observations sur la vie des plantes et les circonstances qui peuvent l'influencer, sont déjà de celles qui serviront un jour à fonder la botanique. En des domaines voisins, n'a-t-il pas signalé avec mépris et colère la vanité des recherches de l'alchimie ? n'a t-il pas expressément laissé de côté les bestiaires, les lapidaires, et toute cette littérature légendaire des naturalistes du Moyen Age, qui encombre encore le *Trésor* de Latini ? ne s'est-il pas séparé même de Pline et des Anciens, à propos des fables qu'ils ont transmises et que l'expérience ne vérifiait point ? Cette attitude de Pétrarque, qui nous paraît si simple, eut quelque nouveauté ; elle servait indirectement les intérêts des sciences

d'observation, qui allaient fournir à la Renaissance le champ de ses plus durables conquêtes.

Au charlatanisme des médecins et des alchimistes, s'ajoute celui des légistes. Ceux-ci vivent, à ses yeux, dans une science mesquine, sans horizon, dont le seul but est le lucre et la tromperie. Il se plaît à discuter, la plume à la main, avec le plus fameux juriste d'alors, son ancien maître, Giovanni d'Andrea, pour lui prouver au moins son insuffisance littéraire. Il voudrait voir, dit-il, la jurisprudence appuyée sur la philosophie et sur l'éloquence. Il a quelque idée des monuments du droit romain et n'ignore point tout à fait, sans être capable d'en mesurer l'importance, l'œuvre qu'ont accomplie les jurisconsultes de Justinien ; mais la pratique de son temps le fait douter qu'elle suffise à l'enseignement. Une de ses lettres sur le sujet résume sa pensée en quelques mots : « La science du droit, jadis nourrie par l'éloquence, est tombée d'abord à l'étude aride du droit civil et de l'équité ; puis, décadence plus grave, à l'ignorance et au bavardage. La législation de nos pères, œuvre d'une réflexion profonde et d'un génie lucide, est incomprise ou trahie. La justice, qu'ils se sont efforcés de servir, devient une vile marchandise. Ils la défendaient et l'armaient de saintes lois ; on la désarme aujourd'hui pour la prostituer. » Combien doit être estimée davantage, selon lui, l'œuvre de l'orateur et du moraliste, et comme gagnerait la science à se retremper dans ses sources !

Dans le champ philosophique, le débat prend encore plus d'ampleur. Pétrarque ne traite pas mieux les scolastiques de Paris que les décrétalistes de Bologne. Il considère bien la dialectique comme un excellent instrument de travail, « un degré pour s'élever plus haut » ; mais il s'irrite contre ceux qui font du syllogisme le but même de la science,

contre ces docteurs « gonflés de néant », comme il les appelle, héritiers indignes de S. Thomas et de maître Albert, disciples de Duns Scot et de la scolastique dégénérée.

Un des beaux dialogues où il s'entretient avec S. Augustin, et qu'il a surtout écrits pour lui-même, donne libre cours à ses sentiments : « Ce bavardage des dialecticiens, qui n'aura jamais de fin, fourmille de définitions embarrassées, matière d'éternelles disputes... Demandez à quelqu'un de ce troupeau la définition de l'homme ou de quoi que ce soit, il aura toujours une réponse prête ; allez-vous plus loin, il gardera le silence, ou bien, si l'habitude du développement lui donne audace et flux de paroles, sa façon de parler vous montrera qu'il n'a aucune connaissance vraie de la chose qu'il a définie. J'aime attaquer des personnages si dédaigneusement négligents et si frivolement curieux. Pourquoi travailler sans cesse dans le vide, ô malheureux, et vous exercer l'esprit sur de vaines subtilités ? Pourquoi oublier la réalité des choses pour vieillir parmi les mots, et, avec des cheveux blancs et un front ridé, vous occuper toujours d'enfantillages ? Et plût à Dieu que votre folie ne nuisît qu'à vous seuls, et n'eût point gâté trop souvent les plus nobles des jeunes intelligences ! »

Contre des gens aussi pleins d'eux-mêmes, la raillerie est l'arme la plus sûre. Bien avant Érasme, et presque avec sa maîtrise, Pétrarque se complaît à la manier. On se rappelle le morceau où il décrit la ridicule soutenance des thèses doctorales ; dans notre dialogue même, il fait appuyer ses idées hardiment par son saint interlocuteur : « J'avoue, dit celui-ci, qu'on ne peut rien trouver d'assez mordant contre ce fléau des études ». Il faut rendre, avant tout, à notre humaniste cette justice, qu'il ne s'est jamais payé de phrases et qu'il s'est habitué à chercher sous les mots des idées claires.

Ce n'est là, d'ailleurs, pour ainsi dire, que le côté extérieur de la philosophie du temps. Si l'on va au fond des choses, on voit que Pétrarque s'en prend au principe d'autorité, avec une hardiesse que les philosophes de profession n'ont pas atteinte avant lui et une vigueur de polémique qui sera rarement dépassée. Il a lu quelques pages d'Abailard, mais il ne doit rien à ce grand précurseur. Les vrais maîtres de sa pensée ont suffi à lui apprendre le maniement de la recherche personnelle, oubliée, étouffée autour de lui. Les Averroïstes, si nombreux en Italie, se réclament d'Aristote non moins que les scolastiques, et si sa guerre aux premiers prend un caractère plus âpre, à cause de leur hostilité contre le christianisme, il n'a qu'un dédain général pour toute la philosophie de son siècle. On dira avec raison que la sienne est bien incomplète, réduite en fait à la seule morale, formée d'ailleurs à l'école de Cicéron, et reflet d'un reflet. En son temps, du moins, elle est bien à lui et à lui seul, et munie déjà des principes qui frayent à l'esprit humain la voie nouvelle.

Un peu embarrassé de s'en prendre à Aristote, que l'Antiquité tout entière recommande à son respect, il soutient d'abord qu'on ne connaît qu'un Aristote défiguré par les traductions et les commentaires. Du reste, qu'importent, dit-il, « les cinq syllabes de ce nom qui délecte le vulgaire » et cette autorité invoquée à tout propos ? « Certes, je trouve qu'Aristote fut un grand homme et fort savant; mais, après tout, ce ne fut qu'un homme; il a pu ignorer certaines choses et même beaucoup; bien plus (pourquoi le taire ?) Aristote a erré, même dans les matières les plus importantes. » Ces paroles et d'autres jetées au cours des livres de Pétrarque font époque dans l'histoire des idées; il n'est pas indifférent que l'Italie ait trouvé, au XIVe siècle,

un esprit assez libre pour attaquer de front la plus haute autorité du Moyen Age, « le maître de ceux qui savent ».

Le besoin d'opposer un nom à celui d'Aristote, autant que l'étude de Cicéron et de S. Augustin, fait deviner à Pétrarque l'importance de Platon. Non seulement il le met à chaque instant en face du Stagirite, mais il proclame la sublimité exceptionnelle et la précellence de ses enseignements. Ce contempteur de l'autorité ne parle guère, il est vrai, que sur le témoignage de ses maîtres, car il a vu en latin bien peu de chose de Platon; la doctrine de l'Académie reste encore vague dans son esprit; cependant, là même, il apparaît comme ayant deviné toute une direction de la pensée moderne, et il est le premier à prendre position dans la grande bataille platonicienne qui va remplir le XVe siècle.

Je n'ai pas à dire ici comment ses idées, si profondément imbues de libre examen, s'accordent avec sa foi et sa piété. Mais cet accord même n'est pas aussi surprenant, aussi en dehors des voies de la Renaissance qu'il peut sembler tout d'abord. Notre poète ne cherche dans la philosophie qu'un moyen pour devenir meilleur, et ce moyen, il le trouve, plus sûr et plus complet encore, dans la pratique de la vie chrétienne[1]. Beaucoup d'esprits très hardis du siècle suivant penseront comme lui. Il est telle prière éloquente de Pétrarque, où l'humaniste fait place au croyant; il s'agenouille « devant le Dieu des sciences, pour le préférer à toute étude et à tout enseignement », et cet accent se retrouvera aux lèvres de Marsile Ficin et de Pic de la Mirandole.

1. L'esquisse d'un Pétrarque chrétien, contre-partie ou complément de celui que nous présentons ici, est tracée par Henry Cochin dans *Le frère de P. et le livre du Repos des religieux*, Paris, 1903 (t. IV de la *Bibliothèque littéraire de la Renaissance*).

II

De la science de son temps, Pétrarque fait table rase, ou peu s'en faut. Il y substitue l'étude pure et simple de l'Antiquité. Les hommes du Moyen Age sans doute ont lu et transcrit abondamment les ouvrages païens; mais chacun d'eux n'en a connu qu'un petit nombre, et aucun ne les a complètement compris. Les écrivains même dont l'érudition est la plus vaste, un Albertano de Brescia par exemple, ne font qu'entasser des citations, souvent travesties par l'interprétation qu'ils en donnent. Les maîtres de grammaire puisent dans les auteurs des exemples pour leur enseignement, les théologiens ou les philosophes leur empruntent des textes à l'appui d'un système; mais l'esprit antique, nul ne le pénètre et n'en soupçonne même la nature.

Certains Italiens, il est vrai, ont gardé avec vénération le souvenir des grands écrivains de Rome, défiguré dans la légende populaire et si vague chez les lettrés même. Le toscan Brunetto Latini, qui écrit en langue française, est du nombre de ces écoliers instinctifs de l'Antiquité; Dante surtout, par le respect qu'il témoigne aux maîtres de la Grèce et de Rome, dont la plupart ne sont pour lui qu'un nom, semble reconnaître en eux « les éducateurs éternels de l'humanité »[1]; mais eux-mêmes leur doivent peu de chose. Que d'ignorance dans la vision du passé chez Latini ou chez Dante, et comme leur information est incomplète !

Il faut que notre poète paraisse pour qu'il se produise un mouvement durable et un intelligent retour vers les Anciens. On doit admettre que l'Italie y serait arrivée sans lui, puisque tout le Moyen Age italien vit de l'obscur désir

1. Gebhart, *Les origines de la Renaissance en Italie*, p. 144 (*La tradition classique*).

de la pensée antique[1] ; ce pays, si profondément imprégné de la tradition classique, ne pouvait faire autrement que de retrouver un jour la voie perdue; mais, si l'on supprime de l'histoire intellectuelle du XIVe siècle l'œuvre et l'action de Pétrarque, on peut se rendre compte du retard que cette marche aurait subi.

La littérature latine classique fut embrassée par lui dans son ensemble, comme elle ne l'avait été par personne depuis l'époque des Pères de l'Église. Il a consacré la meilleure partie de son temps et de sa fortune à en recueillir les restes. Il en a fait ensuite une étude et un classement, dont les grandes lignes sont demeurées acquises te que nous acceptons encore aujourd'hui. Il a su établir entre les écrivains des distinctions que quelques-uns de ses successeurs n'ont pas faites avec autant de sûreté. Il n'a point célébré en bloc l'Antiquité et mis sur la même ligne tous les auteurs anciens. Il en est un petit nombre qu'il a lus à fond et relus sans cesse, Virgile, Cicéron, Horace, Tite-Live, les deux premiers surtout, « pour qui, dit-il, l'admiration l'avait mené à l'amour, et avec qui sa longue étude l'avait rendu tellement familier, qu'il ne pensait pas qu'on pût l'être autant avec des vivants ».

Ce qui l'a séduit dans la littérature antique, c'est le caractère d'œuvre d'art. Pour la première fois depuis des siècles, on n'en peut douter, la perfection de la forme a décidé des préférences d'un esprit. Cette recherche du beau pour lui-même et cette distinction établie entre des productions qui le révèlent inégalement, sont une des plus fécondes initiatives de Pétrarque; en même temps, elles instituent de

1. Toute cette question, si importante pour notre sujet, a été reprise par Novati dans *L'influsso del pensiero latino sopra la civiltà italiana del medio evo*², Milan, 1899.

nouveau, à la fin de ce Moyen Age qui ne l'a point connue, la critique littéraire.

Il nous plaît de proclamer que cette œuvre considérable d'érudition et de pensée, dont l'importance apparaît davantage à mesure qu'on l'étudie de plus près, a été accomplie au nom de principes esthétiques et par un poète. Pétrarque rêve et compose en poète, même quand il se croit destiné à restaurer et à reproduire dans ses livres la science des Anciens, et cela seul l'empêche d'être un pédant, alors qu'il sacrifie le plus au pédantisme. Sa richesse d'imagination et sa puissance plus grande encore de sentiment ont vivifié sa recherche, soutenu son courage dans les difficultés de l'étude et donné à son rôle cette ardeur et cette continuité d'effort qui en assurèrent le succès.

La transformation de la pensée scientifique, qui est l'œuvre essentielle de la Renaissance, a commencé par la rénovation de la forme, et cette rénovation est née de l'enthousiasme, d'abord tout littéraire, ressenti par un poète d'Italie. C'est à son intime génie qu'il doit d'avoir été le premier de ces hommes qui, selon le mot d'Anatole France, « aimèrent les lettres mortes d'un vivant amour et retrouvèrent dans la poussière antique l'étincelle de l'éternelle beauté ».

A côté des chefs-d'œuvre, Pétrarque voulut mettre tous les ouvrages de l'ancienne latinité, quels qu'ils fussent, devinant que les plus humbles débris de l'édifice détruit par les siècles avaient du prix pour la reconstitution qu'il méditait. Il y comprenait les Pères, qui étaient pour lui « les anciens » de la littérature ecclésiastique, et il n'oubliait point les auteurs grecs, alors disparus de l'Occident, et

dont il parvint à se procurer quelques manuscrits et quelques ébauches de traduction. Que de désappointements dans cette recherche de livres ! que de cris d'indignation contre les âges barbares, destructeurs de tant de trésors ! « Autant j'évoque de noms illustres de l'Antiquité, s'écriait-il un jour, autant je rappelle de crimes du temps qui les a suivis ! Accablé de la honte de sa stérilité propre, il a même laissé perdre les livres nés des veilles de nos ancêtres et le fruit de leur génie. Cette époque, qui n'a rien produit, n'a pas craint de gaspiller l'héritage paternel. » Il secoue la torpeur de ses contemporains, les rappelle au devoir qui leur incombe de sauver les restes derniers d'une civilisation pleine de grands exemples et de féconds enseignements. Il s'écrie en une phrase singulièrement consciente : « Je me trouve placé aux confins de deux peuples différents, d'où je regarde à la fois celui du passé et celui de l'avenir ; et la plainte que nos pères ne m'ont pas fait entendre, je veux du moins la transmettre à nos descendants. »

Les livres sont le dépôt le plus certain de la pensée antique ; c'est de ce côté qu'il convient de se porter d'abord pour la sauver et la répandre. Pétrarque en multiplie donc les copies et enrichit chaque année sa bibliothèque ; il veut que tous ses chers Anciens « habitent chez lui », où ils seront en sûreté. Il médite même de les mettre après sa mort à la disposition d'un public d'élite, qui saura conserver et enrichir cette collection, qui voudra surtout y chercher ce qu'il y a trouvé lui-même, non seulement des instruments d'étude, mais encore le délassement et la culture désintéressée de l'esprit. C'est la conception d'une bibliothèque publique moderne. Si cette idée n'aboutit point, il n'en a pas moins l'honneur de l'avoir exprimée et léguée à ce XVe siècle, qui en a vu la réalisation première avec la donation de Bessarion à Saint-Marc de Venise.

Pétrarque cependant n'est pas tellement absorbé par le « livre », qu'il n'envisage ce que nous appelons aujourd'hui l'archéologie. Il n'a point parlé des monuments de la Provence, déguisés sans doute à ses yeux, sous les appellations médiévales; mais, dans le voyage tant désiré qu'il fait à Rome à trente-deux ans, la grandeur des ruines dont il ne peut méconnaître l'origine lui cause une impression profonde. « Je craignais que les livres ne m'eussent fait concevoir une idée excessive de Rome et d'être désenchanté en la voyant. Bien au contraire : elle fut plus grande jadis et ses restes sont plus grands aujourd'hui que je ne me l'étais figuré par mes lectures. »

Il peut, dès lors, évoquer en son imagination, avec une force nouvelle, « le temps des aïeux » et tout ce passé plein de gloire que lui ont, d'une autre manière, raconté les historiens : « Nous avions coutume, rappelle-t-il à un ami, d'aller, après avoir parcouru l'immense ville, reposer notre fatigue aux Thermes de Dioclétien, et nous montions parfois sur les voûtes de cet édifice jadis merveilleux; l'air y est sain, la vue libre, et nulle part on ne trouve plus de silence et de chère solitude... Nos promenades à l'intérieur des murs de la cité à demi détruite, notre repos en ces lieux, tout mettait sous nos yeux des monceaux de ruines ». Il narrait alors à son compagnon émerveillé les récits dont témoignaient ces vénérables pierres, joignant au souvenir des Brutus et des Camille celui des saints et des premiers martyrs, s'essayant à nommer les collines, les temples, les portiques, acceptant souvent, rectifiant quelquefois les erreurs populaires et les légendes des *Mirabilia*. Reconnaissons en lui un des premiers érudits qui aient eu le goût de la topographie de Rome; surtout, saluons le premier poète qui ait médité avec l'esprit moderne devant ces ruines.

Au bonheur d'admirer ces débris se joint déjà chez Pétrarque le souci de les conserver. Il écrit à Paolo Annibaldi une lettre en vers pour le supplier de restaurer, de défendre au moins ces murs mutilés, qui ont résisté aux Barbares, mais que détruisent chaque jour l'abandon des Papes et la honteuse incurie des habitants : « Ce sera un honneur pour toi d'avoir sauvé des ruines, car ces ruines attestent quelle fut jadis la gloire de Rome inviolée ». Il se montre ici plus rapproché de nous que beaucoup d'humanistes des siècles brillants qui, pleins d'enthousiasme pour les livres et pour les objets d'art des Anciens, n'ont prêté nulle attention aux restes de leurs édifices ; il est plus avancé qu'Érasme lui-même, qui a visité Rome à trois reprises et habité l'Italie longtemps, sans faire une observation sur un monument antique[1]. La religion des ruines n'est peut-être qu'un sentiment du patriote ou qu'une rêverie du poète; elle le place pourtant au-dessus de ces princes, papes, prélats, grands amis des arts et des lettres, Mécènes généreux et convaincus, actifs promoteurs de la Renaissance, qui détruiront ou laisseront détruire les constructions romaines, sans qu'un seul élève la voix pour protester avec l'accent indigné de Pétrarque.

La curiosité de notre humaniste n'est pas moins en éveil sur d'autres points. Il achetait, nous dit-il, pendant son séjour à Rome, les médailles que lui apportaient les paysans et il y déchiffrait avec émotion le nom des empereurs. Moins zélé, moins bien placé aussi que son ami Rienzi, il ne recueillait pas les inscriptions; mais il lui arrivait d'en lire, d'en citer même, et il se déclarait amateur « passionné » des statues antiques. Il n'y a, en tout cela, à vrai dire, qu'un pressentiment des merveilleuses études que l'Italie

1. *Erasme en Italie*², Paris, 1898, p. 65.

réserve au XVe et au XVIe siècles : Flavio Biondo et Cyriaque d'Ancone laisseront déjà loin derrière eux les notions confuses de Pétrarque. Pour la recherche des manuscrits, au contraire, son zèle ne sera pas dépassé, non plus que le succès de ses découvertes, pas même au temps des Poggio et des Niccoli.

III

Ce fut un grand jour pour Pétrarque, et auquel, dit-il, il ne put longtemps penser sans pleurer, que celui où, sous le porche de Saint-Agricol d'Avignon, il entretint Nicolas Rienzi de la mission de Rome dans le monde. Il crut avoir trouvé en lui l'homme destiné à relever la République des ses misères et à renouveler, dans la politique, son antique splendeur. Lui-même se réservait de rajeunir la gloire littéraire de leur mère commune et de reprendre le travail interrompu de la pensée latine. Le rôle du poète fut moins chimérique que celui du tribun. Quand celui-ci tomba à mi-chemin, victime de sa politique à la Tite-Live, Pétrarque, bien que douloureusement atteint, ne suspendit point sa marche et remplit jusqu'au bout la tâche qu'il s'était fixée.

Son œuvre est calquée sur celle de l'Antiquité qu'il a exhumée. Elle manque d'originalité dans la forme et souvent dans le fond ; elle prépare toute une littérature d'imitation, qui entravera presque autant qu'elle servira le développement des littératures nationales ; mais cette imitation, malgré tout, est un grand pas en avant et une nouveauté d'une portée extrême. Elle contribue à former des générations rares et vigoureuses, qui vont mettre, de gré ou de force, les arts et les lettres au service d'un idéal oublié.

Les compositions de Pétrarque et celles de Boccace, qui fut son disciple, aident tout d'abord à maintenir au latin le caractère de langue littéraire par excellence. A la fin de sa vie, Boccace renie ses romans et, à partir du moment où il se met à rêver de poésie épique, Pétrarque attache beaucoup moins d'importance à ses « fragments vulgaires », qu'il traite volontiers de bagatelles de jeunesse (*nugae*). Celles de leurs œuvres sur lesquelles comptent ces grands hommes pour arriver à la gloire sont celles qu'on ne lit plus aujourd'hui. En fait, leur calcul ne fut pas aussi faux qu'il a semblé ; la plupart de ces travaux ont eu une popularité immense : « Quoi qu'on fasse, s'écriait Salutati, il faut reconnaître que Pétrarque est supérieur à Cicéron et à Virgile » ; et le bon chancelier de Florence consacrait de longues pages à développer son sentiment. Le siècle entier pensa comme lui et prit modèle sur cette puissante production latine, qui donnait de telles illusions. C'est pour avoir exercé une influence aussi forte, qu'elle tient aujourd'hui dans l'histoire des lettres la place de ces charpentes cachées qui soutiennent, sans qu'on y songe, les édifices et qu'il est indispensable d'étudier, si l'on veut bien connaître la construction.

La recherche d'art est aisément saisissable dans le style de Pétrarque. S'il traita de même, sous ce rapport, les deux langues dont il se servit, en latin il fut sûrement le premier « styliste » des temps modernes. Il remaniait et perfectionnait ses livres, remplissant de corrections les marges de ses manuscrits de vers ou de prose. On le voit bien dans les brouillons italiens conservés au Vatican, les plus anciens autographes de poète que nous possédions. La seconde rédaction de la *Vie de Scipion* révèle aussi des centaines de retouches de pure forme, destinées à augmenter la clarté du texte, à donner aux phrases toujours plus d'élégance ou de rapidité.

Le résultat importe moins ici que l'effort dont l'exemple est donné. D'ailleurs, médiocre tant qu'on voudra, oratoire à l'excès, non exempte d'impropriétés et de fautes de grammaire, alourdissant les vers de prosaïsmes et mêlant à la prose des réminiscences de poètes, la langue latine de Pétrarque n'en a pas moins un caractère qui la fait goûter presque toujours : elle est originale. Il sait déjà que le style doit être l'homme même, puisqu'il veut qu'on y trouve un accent personnel « comme dans la voix », et qu'il revendique pour chaque écrivain le droit de se former un langage. C'est la fin du latin monotone du Moyen Age gardé de toute fantaisie par la sévère éducation de la logique et que Dante lui-même n'a pas songé à libérer. Avec Pétrarque le sentiment individuel, la passion, la couleur envahissent la langue de la scolastique et la transforment. A cette émancipation nous devons le latin de Poggio, celui d'Ange Politien et celui d'Érasme.

La plupart des genres cultivés par l'immense littérature de l'Humanisme viennent plus ou moins directement de Pétrarque. Si l'épopée latine se nourrit désormais de l'imitation de Virgile, c'est qu'il l'a fait lui-même dans l'*Africa*. L'épître familière en vers, descriptive ou morale, dont il a reçu le modèle d'Horace, il la transmet à Philelphe toute préparée à rendre les sentiments d'un moderne. La bucolique allégorique, héritée d'ailleurs du passé, a un succès moindre ; Pétrarque et ses successeurs immédiats sont ici les derniers représentants d'une forme littéraire qui disparaît, tandis qu'au contraire commence après eux cette grande production lyrique et élégiaque, dont ils ont à peine fourni quelques essais. En revanche, l'épître en prose a été entièrement renouvelée par les recueils des *Familiares* et des *Seniles ;* narration familière, étude de politique, dissertation d'éru-

dition ou de morale, elle va fleurir sous divers aspects et se développer chaque jour davantage. Quant à l'exemple que l'auteur a donné, en recueillant et en préparant sa correspondance pour le public, il ne sera point perdu ; chaque humaniste entendra laisser à la postérité le témoignage souvent insignifiant, parfois précieux, de ses études et de ses amitiés.

La composition historique tient une grande place dans l'œuvre de Pétrarque. Bien qu'il s'efforce de multiplier et de contrôler les sources et qu'il pratique ostensiblement la critique des témoignages, il travaille plutôt en moraliste qu'en historien. Passionné pour l'étude de l'individu, il demande surtout un enseignement au récit des actions des grands hommes. Il conçoit l'œuvre d'histoire tantôt comme une suite de portraits et d'anecdotes (*Res memorandae*), tantôt comme une biographie (*De Viris illustribus*), double forme qui aura dans la littérature de la Renaissance une égale fortune. On connaît surtout l'importance qu'y va prendre le genre biographique ; elle se lie à la fois à l'imitation des œuvres de Pétrarque et de Boccace, celui-ci inspiré déjà par celui-là, et au développement de l'idée de la gloire, auquel ils ont l'un et l'autre contribué.

Notre poète a, comme historien, un mérite particulier ; c'est à son *De Viris* qu'il faut faire remonter la première application de l'intelligence moderne aux légendes de l'antique Orient, tentative bien incertaine sans doute et parfois puérile, toute troublée encore par les traditions latines, mais qui n'est pas sans être digne de quelque attention, si l'on veut considérer l'insuffisance des renseignements dont disposait l'écrivain. Sur le terrain romain, il était plus sûr de ses pas. Il a retrouvé, on peut le dire, les sources de l'histoire de Rome. En remettant en honneur Tite-Live, qu'il regardait comme le premier historien national, et

surtout en l'utilisant avec intelligence, Pétrarque a frayé la voie à un grand nombre d'œuvres importantes. Si, pour divers motifs, esprit d'indépendance, par exemple, ou dédain de son propre temps, il s'est refusé presque toujours à raconter les événements contemporains, d'autres causes agissent en sens contraire sur l'esprit de ses successeurs ; mais la méthode des recherches, le ton du récit, la mesure même de l'imitation des Anciens, tout cela est déjà trouvé par Pétrarque et l'historiographie de l'Humanisme commence avec lui.

Les dialogues *De contemptu mundi* (*Secretum*), où se rencontre la plus intime confession de ses ambitions et de ses faiblesses, ne sauraient être imités des humanistes, aucun d'eux ne devant retrouver l'âme à la fois très haute et très inquiète de Pétrarque; mais ses traités moraux (*De remediis utriusque fortunae*, *De uita solitaria*, etc.) seront refaits à profusion, sous diverses formes. On verra reparaître, appliquée à tous les sujets, la dissertation morale, dont la matière est empruntée plus ou moins directement aux Anciens, semée de leurs citations, et où l'auteur va « de porte en porte » quêter les témoignages des poètes ou des prosateurs. Là, il est vrai, où Pétrarque, malgré son abus de la pensée d'autrui, se mettait lui-même tout entier et révélait à chaque instant son cœur, on ne trouvera plus que d'habiles développements; les mots souvent tiendront lieu d'idées, et ce qui manquera le plus sera précisément la sincérité.

Un traité d'une extrême importance, le *De ignorantia*, par quelques-unes des questions qui s'y trouvent agitées, est un premier type de la grande discussion philosophique. L'*Itinerarium Syriacum*, né du goût de l'auteur pour les voyages et pour les études géographiques, marque

une date dans la restauration prochaine de ces études, surtout par l'essai d'application des textes et des noms antiques aux régions modernes. Il n'est pas jusqu'au genre batailleur tant exploité des humanistes, l'invective, dont Pétrarque ne fournisse le modèle dans les *Inuectiuae contra medicum quemdam*, les *Epistolae sine titulo*, l'*Apologia contra Gallum*. Ses imitateurs n'y ajouteront que l'ordure et la calomnie personnelle ; il y a déjà mis l'aveuglement de l'homme de parti et l'irritabilité de l'homme de lettres.

Pétrarque a fait naître encore une branche considérable du travail littéraire du xve siècle, la traduction du grec. Incapable de la cultiver par lui-même, il a obtenu d'un Calabrais et fait exécuter à ses frais une interprétation littérale de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Cette littérature mystérieuse des maîtres de Rome, complètement ignorée en Occident, il en a presque deviné l'importance. Les leçons de grec qu'il a prises du moine Barlaam, étant encore à Avignon, sont les premières qui aient été reçues par un humaniste ; s'il n'a pu arriver à la connaissance de la langue, il a essayé, à force de patients efforts, de goûter les œuvres les plus vénérables qu'elle ait produites. La traduction qu'il en fit faire, de concert avec Boccace, quelque informe qu'elle paraisse, n'en a pas moins révélé à ces deux précurseurs de l'hellénisme, et aussi aux premières générations de la Renaissance, le monde poétique d'Homère.

Une activité si variée et si large explique l'influence que subissent les contemporains de Pétrarque. Il obtient même des hommages qu'aucun lettré avant lui n'a reçus. Sa vanité exagère singulièrement l'importance du triomphe au Capitole, célébré avec un cérémonial antique usité pour d'autres que lui. Mais les honneurs lui viennent de toutes

parts, et il se défend des sollicitations les plus flatteuses, pour sauvegarder sa liberté et son loisir. Il est certain que les princes les plus puissants l'attirent et s'estiment honorés de le recevoir. Il ne tiendrait qu'à lui de jouer un rôle prépondérant dans les conseils du Pape, où il a été si longtemps tenu en suspicion. L'enthousiasme qu'il suscite chez les gens lettrés est incroyable. Ses œuvres, parcimonieusement données au public, excitent l'attente universelle. Un vieux maître d'école aveugle parcourt l'Italie à pied, appuyé sur deux jeunes étudiants, pour rencontrer Pétrarque, embrasser ses genoux, baiser ce front sous lequel sont nées tant de pensées sublimes. Après sa mort, les humanistes lui gardent une sorte de culte. On connaît l'histoire de Leonardo Bruni qui fut, à peine adolescent, au milieu des guerres civiles de Toscane, enfermé dans un château fort où se trouvait un portrait du poète ; la vue de cette image vénérée et les méditations qu'elle lui suggéra suffirent, paraît-il, à lui inspirer la passion des lettres et décidèrent sa vocation. Tel, en d'autres temps, le saint peint sur un mur d'église enflammait un jeune homme pour le cloître.

IV

Ce n'est pas dans le renouvellement de l'art que s'est exercée l'action de Pétrarque sur la Renaissance. Les grands artistes italiens du *Trecento* n'ont pas eu besoin, sans doute, pour exalter leur génie, des leçons ni des encouragements d'un écrivain. On peut cependant assurer qu'il n'est pas resté entièrement étranger au large mouvement qui s'accomplissait autour de lui.

Il a conservé des dessins, recherché et commandé des miniatures, tenu au nombre de ses trésors plus d'un tableau

de contemporain, par exemple cette Madone de Giotto, « dont la beauté, dit-il en son testament, échappait aux ignorants et ravissait les maîtres de l'art ». Il a aimé et fréquenté des peintres. S'il ne caractérise point expressément l'œuvre des Giottesques, il a du moins, dans sa jeunesse, connu le maître florentin. Beaucoup plus tard, les peintres de Padoue, qui ont exécuté pour le palais des Carrare les portraits des Romains illustres, ont travaillé d'après ses conseils. Ne s'inspirait-il pas lui-même de la salle des hommes célèbres peinte par Giotto et qu'il avait vue à Naples dans le palais du roi Robert? C'est fort probable; mais il y portait un sentiment un peu différent de la composition historique. Déjà à Avignon, quand il demandait à son ami Simone Martini de représenter des personnages anciens, celui-ci cherchait, pour lui plaire, à leur donner un costume tout autre que celui du XIVe siècle.

Il serait difficile d'affirmer ici une influence directe et personnelle du poète ; toutefois, les premiers essais de symbolisme à la manière antique, qu'on trouve dans les fresques du temps ou dans la décoration des livres, doivent évidemment quelque chose aux changements intellectuels provoqués par Pétrarque et ses disciples. Il a rempli lui-même sa description du palais de Syphax, dans l'*Africa*, d'attributs et de motifs mythologiques que le Moyen Age ignorait. On ne lui doit rien de l'illustration de ses *Trionfi*, tant répétée au XVe et au XVIe siècle dans les peintures, les bas-reliefs, les tapisseries; mais comment supposer que les frontispices des manuscrits du *De Viris illustribus* n'aient pas été imaginés par l'auteur? Cette noble figure de la Gloire sur son char, distribuant d'égales couronnes, aux princes, aux guerriers, aux écrivains, compte sans doute au nombre de ces types d'art nouveaux que vont réaliser les artistes et que le poète a pressentis.

Cependant, au XIVe siècle, les arts et les lettres ne se sont pas encore rapprochés. L'intelligence même d'un Pétrarque les tient séparés. Il se tait, en effet, sur l'architecture et sur la décoration de son temps ; aucune allusion ne lui échappe aux merveilleux monuments religieux et civils qui commencent, s'achèvent ou s'embellissent sous ses yeux. On sent que ce Florentin, fils de banni, qui n'a jamais voulu habiter Florence, a vécu, par cela même, hors du centre le plus actif de l'art italien. Pour la sculpture, qu'il préférait à la peinture, son sentiment de la beauté humaine lui dicte une esthétique fort juste ; il distingue avec rigueur, par exemple, la valeur d'un ouvrage d'art de la richesse de la matière. Mais on aimerait trouver un mot plus précis, la preuve d'une sympathie prêtée aux efforts des maîtres de Pise, dont il a dû voir quelques ouvrages, ne fût-ce que la porte du Baptistère florentin. Bien au contraire, il mettra les sculpteurs fort au-dessous des peintres : « J'en ai connu quelques-uns, dira-t-il, mais de moindre renommée [que Giotto et Martini], car en cet art notre siècle est tout à fait inférieur. » Son indifférence laisse douter qu'il eût apprécié ou encouragé un Andrea Pisano.

Il contribue cependant, pour sa part, à ramener les esprits vers des œuvres longtemps dédaignées. Le plus ancien des écrivains de la Renaissance est aussi le premier à parler de l'art antique avec admiration. Il a vu à Rome et célébré par deux fois, en vers et en prose, les fameux dompteurs de chevaux du Quirinal, qu'il croyait de Phidias et de Praxitèle. Il a prêté attention aux statues et aux bustes des empereurs qu'il a rencontrés, avec leurs inscriptions, épars en Italie et dans la France méridionale. Une statue équestre importante, le bronze aujourd'hui détruit de Marc-Aurèle à Pavie, est décrite par lui, dans une lettre à Boccace, avec

l'enthousiasme d'un connaisseur. Il caractérise en quelques mots sobres et justes la vivante réalité des chevaux de Saint-Marc. Un fait surtout paraît concluant : les plus anciennes médailles italiennes fondues à la façon antique, bien antérieures aux essais de Pisanello, représentent les seigneurs de Carrare et ont été faites dans cette ville de Padoue où Pétrarque était mort entouré d'une vénération particulière ; les monnaies romaines réunies par lui, et qu'il a souvent célébrées pour leur noblesse et leur beauté, ne semblent pas étrangères à cette première tentative de restauration d'un art perdu.

L'art est indirectement intéressé à certains côtés nouveaux de l'action littéraire de Pétrarque. On serait embarrassé de dire à qui revient le mérite d'avoir révélé aux modernes la nature et le paysage. La *Divine Comédie* abonde en tercets descriptifs d'une puissance incomparable ; mais les brèves évocations de Dante, jetées presque toujours dans ses comparaisons, ne pouvaient avoir sur les lettres l'influence des morceaux très conscients et très complets de Pétrarque. Les descriptions qu'il a placées dans ses œuvres latines ont servi, plus que toute chose, à répandre, dans la littérature qui a suivi, le sentiment de la nature. Le premier il a cherché, après avoir regardé un paysage, à le rendre visible par des mots, à fixer, comme ceux d'une personne aimée, les traits d'un site parlant à son cœur. Cet art, qu'Énéas-Sylvius et d'autres humanistes allaient cultiver au xve siècle et que les langues modernes devaient, mais beaucoup plus tard, pousser si loin, apparaît déjà pleinement mûr dans le latin de Pétrarque.

Rappelons, entre cent exemples, les récits sur Vaucluse en prose et en vers, l'ascension du Mont Ventoux, le bain des femmes de Cologne dans le Rhin, les travaux rustiques

au milieu des champs de Capranica, le coup d'œil sur la plaine lombarde du haut de la colline de S. Colomban, et, dans un ordre de composition tout différent, le groupement de souvenirs qui sert à raconter, dans l'*Africa*, la navigation d'une flotte antique le long de la rivière de Gênes. Quelques lignes sur la campagne romaine et la douce ondulation de ses horizons font de Pétrarque le précurseur de tant d'écrivains qui rivaliseront à la peindre et ne la rendront pas mieux que lui.

A la vision précise il ajoute un goût particulier du pittoresque, identique à celui qui a prévalu depuis et que l'Antiquité n'aurait pu suffire à lui inspirer. Il sent la poésie des lieux sauvages, des rochers, des forêts, des montagnes, et s'y abandonne avec enchantement ; il est tel spectacle grandiose de la nature dont il est impressionné si violemment que la direction de ses travaux, de sa conduite même, en est changée.

Quelque chose de plus subtil encore entre dans son amour des voyages. Il court le monde, ayant l'histoire présente à l'esprit. Il sait le charme mystérieux dont le passé a revêtu certaines contrées. Personne avant lui n'a exprimé ce sentiment tout moderne, l'émotion historique devant un site ou dans une ville témoin de grands événements. Cette émotion faite de souvenirs est, d'ordinaire, d'autant plus profonde qu'elle est mieux nourrie par l'étude, et elle n'est vraiment éloquente que chez les hommes pénétrés à la fois, comme Pétrarque, de poésie et d'érudition.

Il n'y a pas une originalité moindre en ses observations psychologiques. Il doit beaucoup sans doute à Sénèque et aux Pères ; mais, de même qu'il peignait par des paroles justes les spectacles extérieurs qui frappaient ses yeux, il a cherché, en tenant la plume, à rendre un compte exact de

sa personne morale. Il a rédigé une lettre *Ad posteros*, où il nous renseigne sur la couleur de son teint et les variations de sa vue, à plus forte raison sur les aptitudes et les qualités qu'il se reconnaissait. Cela seul permettrait de dire que la littérature autobiographique, au sens complet du mot, commence avec lui, et le ferait désigner comme un précurseur de Montaigne.

La lecture de tant d'autres lettres et traités, dans lesquels il s'étudie ou se livre sans cesse, n'a pas tout le charme qu'on pourrait attendre, surchargés qu'ils sont de citations et de réminiscences étrangères. Il est un ouvrage pourtant qui se lit d'un bout à l'autre, où la sincérité est incontestable et l'accent plus ému qu'ailleurs. Ce sont les dialogues avec S. Augustin, que le poète intitulait son « Secret » et qui sont les « Confessions » véritables de son cœur et de son génie. Les demandes du saint fouillent impitoyablement dans la conscience du fidèle, et celui-ci répond, se défend ou s'accuse, avec une simplicité touchante, avouant à la fois celle des passions dont on est le plus fier, l'amour de la gloire, et ceux des défauts qui coûtent le plus à reconnaître, les petitesses de la vanité. Depuis le livre de S. Augustin, qui l'a inspirée, aucune œuvre n'a révélé à ce degré l'intimité d'une âme, et cette âme se trouve, une des plus délicates et des plus complexes qui aient jamais existé.

La Renaissance doit encore à Pétrarque l'influence qu'il a exercée sur les mœurs. Laissons de côté ici la prodigieuse popularité du *Canzoniere* et ce qu'elle a visiblement ajouté au rôle de la femme et de l'amour. Parmi les idées que le poète s'est proposé de répandre, il en est une qui peut suffire, à elle seule, pour transformer un milieu moral, l'idée de la gloire. Pressenti par quelques écrivains du Moyen Age, elle n'est avant Pétrarque le mobile princi-

pal d'aucune vie et personne n'en développe même une conception précise. Il la tire de l'Antiquité, qui lui en a fourni à la fois la théorie sous mille formes et les plus frappants exemples. L'histoire lui a fait toucher du doigt la trace que laissent sur la terre les grands esprits et les grandes œuvres. A son tour, il veut avoir place parmi ces « hommes illustres », qu'il sent à ses côtés malgré les siècles et qui ne cessent point d'appartenir, en quelque façon, à l'humanité vivante. Il poursuit la *Fama*,

Che trae l'uom di sepolcro e 'n vita il serva.

Cette idée prend la direction de sa conduite : « C'est la gloire qui est le but de mes travaux, écrit-il à chaque instant. Dès l'enfance, j'ai désiré avant toute chose l'immortalité de mon nom ». Son jeu de mots continuel sur Laura et le laurier n'est pas seulement un symbole de sa double passion; c'est le symptôme d'une obsession parfois maladive, mais dont l'excès même a quelque chose de fécond. La recherche de la gloire, que les Anciens lui ont apprise, il s'efforce de l'inspirer autour de lui, il la conseille à ses amis, à ses disciples, aux princes, et jusqu'aux Papes; il la prêche dans tous ses livres, il s'en fait le propagateur et comme l'apôtre. Il offre à l'usage de tous un ressort nouveau de l'effort individuel. C'est lui, et non pas Dante, qui a vu clairement *come l'uom s'eterna*, et qui ensuite l'a fait voir à son temps.

En substituant à l'idéal chrétien et certainement plus pur du Moyen Age des modèles jusqu'alors oubliés, Pétrarque est devenu le maître de l'Italie du xve siècle, où Tite-Live et bientôt Plutarque serviront à former les caractères de plusieurs générations, où l'histoire ancienne passera aisément du cabinet d'étude sur la place publique et dans les

camps, où les tyrans prétendront se modeler sur César, et les condottieri sur Scipion. Dans cette Italie prochaine, dont ses amis les Correggio, les Carrara, les Visconti même, réalisent autour de lui les premiers types, il assigne au lettré de profession son rôle social : c'est avant tout le dispensateur de la gloire.

Plus encore que les arts plastiques, la poésie, par les louanges dont elle dispose, peut satisfaire pleinement ce désir d'immortalité qui inspire, à l'avenir, l'homme d'État ou l'homme de guerre. L'honneur premier doit être réservé, bien entendu, à celui qui le distribue, à ce favori des Muses, qui mérite de participer, comme Pétrarque l'a fait lui-même, au laurier des triomphateurs. Dans la vie ordinaire, l'humaniste est le conseiller du prince ou de la république ; il tient la plume et prend la parole en leur nom, et ces charges lui reviennent uniquement à cause de sa connaissance de l'Antiquité et de sa pratique du beau langage. Pétrarque aurait pu déjà occuper cette place, briguer ces fonctions, s'il n'avait trop sincèrement aimé la solitude, et si, d'autre part, les princes de son temps avaient eu, pour l'employer sérieusement dans leurs affaires, autant de confiance en ses lumières que d'admiration pour son éloquence.

Une forme raffinée de l'activité humaine, la littérature, a repris possession du monde avec Pétrarque. Les œuvres didactiques du Moyen Age, les compositions en langue vulgaire de certains centres poétiques d'alors ou les puissants efforts des génies isolés, ne ressemblent que de loin à la production littéraire des siècles modernes. Dès le XIVe siècle, nous nous sentons moins dépaysés : voilà un grand public lettré qui se forme, des ouvrages qui circulent, et en même temps les rivalités d'école, les enthousiasmes de coterie, le

goût du succès, le jeu des petites vanités et l'élan des camaraderies loyales. Tout cela paraît ou se développe, grâce à Pétrarque et à ses amis. Il est le premier « homme de lettres » et se meut déjà dans un milieu à son image.

Mais ce n'est là que le moindre aspect d'un rôle qu'il faut regarder de plus haut. En conversant en latin avec des gens instruits de tous pays, particulièrement de France et d'Allemagne, « en répandant de tous côtés dans l'Europe émerveillée ses lettres, ses poèmes, ses traités, il a donné aux nations occidentales, liées jadis par la théologie, un lien tout autre, philosophique et littéraire ; dans cette Europe, sujette encore au pouvoir ecclésiastique et féodal, il a fondé une puissance nouvelle, hors de l'Église et de l'État, toute morale, toute moderne, la République des lettres [1]. »

Il a provoqué enfin, dans les systèmes d'éducation, une rénovation qu'il est impossible de passer sous silence, Après lui, inévitablement, les jeunes générations commencent à s'élever à l'école des Anciens. Des maîtres Italiens, pleins de ses livres et de son esprit, tels que Guarino de Vérone et Victorin de Feltre, esquissent la théorie nouvelle et en tentent les premières applications. Les humanités vont sortir de l'Humanisme. Quand elles triompheront avec tant d'éclat au XVIe siècle, dans les pays transalpins, Érasme, Vivès, Budé, Mélanchthon ne seront, à certains égards, que les continuateurs de Pétrarque. Le détail, la forme, la méthode didactique, mainte chose importante restait à trouver après lui ; il n'avait jeté que des notions générales, et il était fort mal doué pour les mettre en système. Mais il avait clairement montré l'Antiquité comme la source de tout un enseignement littéraire et moral, et rendu possible qu'on y puisât désormais.

1. Carducci, *Opere*, t. I, p. 251 (*Discorso presso la tomba del Petrarca*).

Ces pages suffisent, semble-t-il, à rappeler quel genre de reconnaissance mérite Pétrarque. Il est du petit nombre des esprits auxquels nous devons tous quelque chose de notre vie intellectuelle. Il ne faut pas, pour le mesurer, considérer sa science, bornée et insuffisante sur tant de points; il faut juger sa grandeur à celle des idées qu'il a semées et dont l'Europe n'a pas encore, après des siècles, cessé de nourrir sa pensée.

CHAPITRE I

PÉTRARQUE BIBLIOPHILE

Tu ch'ài, per arricchir d'un bel tesauro,
Volte l'antiche e le moderne carte.
(Canz. *O aspettata.*)

L'Antiquité a été révélée à Pétrarque par ses écrivains, et l'histoire de sa bibliothèque, si on pouvait l'avoir complète, serait l'histoire même de son esprit. Personne plus que lui n'a vécu du livre et pour le livre. Ce poète, qui a conçu dans une langue moderne de si belles formes artistiques, a donné à l'étude des Anciens le meilleur de ses forces intellectuelles; cet Italien, si directement mêlé à l'activité sociale de son temps, a choisi pour domaine de sa pensée un passé lointain, où il a trouvé le modèle de presque toute sa production personnelle et l'aliment de sa vie morale. Chaque lecture nouvelle, chaque découverte bibliographique, chaque acquisition d'ouvrage inconnu a laissé une trace en lui et fourni à son esprit une excitation nouvelle. Distinguer exactement les époques de cette culture, désigner les livres qui sont venus successivement l'enrichir et les courants d'idées qu'ils y ont apportés, ne serait point jugé besogne stérile pour qui voudrait bien songer au mouvement général qui en est sorti. Par malheur, une telle précision est impossible. Les documents, si nombreux qu'ils soient, sont trop remaniés ou trop vagues pour permettre de dresser partout la chronologie des études de Pétrarque et de suivre, comme on l'aimerait,

tous les chemins parcourus, dès ses premiers pas, par l'Humanisme naissant.

On a pu, du moins, constituer ici d'une façon générale l'inventaire des connaissances du poète, indiquer l'étendue de ses lectures, l'importance respective qu'il y attachait et la manière dont il en tirait profit pour ses propres œuvres, retrouver enfin et mettre en lumière les principaux manuscrits où restent des marques de ses travaux. L'intérêt que prennent, dans l'histoire littéraire, toutes les questions d'origine, excusera peut-être la minutie de ces recherches. Elles veulent être préparées par un tableau d'ensemble de la carrière de Pétrarque comme bibliophile. En recueillant les mentions et les dates qui s'y rapportent dans sa correspondance, dans ses traités, dans les témoignages de son temps, on a essayé de faire revivre le chercheur heureux, l'infatigable collectionneur, le plus sincère et le plus illustre ami des livres dont soit conservé le souvenir.

Une des premières anecdotes de la biographie de Pétrarque nous le montre déjà livré à sa passion favorite. Il était à Montpellier [1], étudiant le droit pour obéir à la volonté paternelle, mais surtout occupé de littérature, et il réunissait dans son armoire d'écolier, en se privant de tout autre plaisir, les maîtres qu'il s'était choisis. Il avait Cicéron, Virgile, quelques poètes latins [2]. Son père survint à l'impro-

1. Cf. G. Koerting, *Petrarca's Leben und Werke*, Leipzig, 1878, p. 70. Dans peu de temps, cet ouvrage, celui de Mézières, qui remonte à 1867 (réimpression, Paris, 1895), ceux de J.-H. Robinson (New-York et Londres, 1898) et G. Finzi (Florence, 1900), et les autres ouvrages d'ensemble seront, dans l'usage, remplacés par le travail de Carlo Segrè. Je renvoie une fois pour toutes à ces livres pour les faits généraux de la vie de P. ; on verra aisément quels sont les détails biographiques discutés sur lesquels j'ai pris parti.

2. Le texte de Sen. XVI (XV), 1, porte *et simul aliquot poetarum libri* ; l'âge de P. ferait penser à un recueil de troubadours ; mais il ne les appellerait point *poetae*, désignation réservée par lui aux poètes en langue latine.

viste : « Craignant le cas, racontait Pétrarque, j'avais caché mes trésors ; les voilà découverts sous mes yeux et jetés dans le feu ainsi que livres d'hérésie ! Je me lamentais comme si j'y avais été jeté moi-même ; mon père alors, il m'en souvient, voyant mes pleurs, retira deux volumes déjà noircis, et, me tendant d'une main la *Rhétorique* de Cicéron, de l'autre Virgile : « Garde celui-ci, dit-il en souriant, pour te distraire « de temps en temps, et celui-là pour t'aider à étudier le droit « civil ». Et cette compagnie peu nombreuse, mais si noble, me consola. »

Le père de Pétrarque n'est pas cependant un ennemi des lettres. S'il apparaît ici un peu sévère et préoccupé avant tout du succès de son fils dans la carrière qu'il lui faisait entreprendre, il avait fait beaucoup pour développer en lui le goût de l'étude. Pendant un voyage à Paris [1], il avait acheté un beau manuscrit d'Isidore et l'avait rapporté à Carpentras pour l'instruction de l'enfant, qui devait le garder toute sa vie comme un filial souvenir [2]. Il était lui-même admirateur de Cicéron et possédait un volume de ses œuvres, « ses délices », où le jeune Pétrarque avait fait ses premières lectures : « Étant tout enfant, écrit celui-ci, je m'appliquais aux livres de Cicéron, tant par instinct naturel que sur le conseil de mon père, qui l'avait en grande vénération ; mon père eût lui-même aisément élevé son esprit, si le souci de la vie matérielle n'eût forcé cet exilé chargé de famille d'occuper à d'autres soins sa noble intelligence [3]. » Cette

1. Ce voyage de ser Petracco, dont il n'est pas aisé de supposer le motif, se place à peu près au moment du séjour dans la même ville du père de Boccace (Crescini, *Contrib. agli. studi sul Boccacio*, Turin, 1887, p. 40).

2. *Par.* 7595 (Nolhac, *Fac-similés de l'écrit. de P.*, Rome, 1887, p. 34 et pl. IV). Sur tous les mss. indiqués ici et les points nouveaux de biographie qu'ils ont permis de fixer, le lecteur est prié de se référer aux chapitres suivants.

3. *Sen.* XVI, 1 (*Opera*, Bâle, 1581, p. 946). Cf. *Fam.* XXI, 15.

modeste figure du notaire florentin mérite d'être évoquée telle que la revoyait le poète, alors qu'il parlait de sa jeunesse aux amis de ses vieux jours.

Le temps passé aux études juridiques à Montpellier et à Bologne a été considéré par Pétrarque comme du temps perdu ; à Bologne cependant, ainsi qu'il le laisse entendre lui-même, il étudia surtout les lettres [1]. Une fois maître de sa vie et revenu définitivement à Avignon, il ne songe plus qu'aux livres anciens et à la poésie. L'objet le plus précieux qu'il lui importe de s'assurer dans la succession paternelle est ce manuscrit de Cicéron, qui l'initia dès l'enfance aux beautés de la langue latine [2] ; il emploie le premier argent dont il peut alors disposer à l'achat de la *Cité de Dieu*, en un bel exemplaire mis en vente à Avignon après le décès d'un prélat [3]. Il a déjà entre les mains Virgile, Servius, l'*Achilléide* de Stace et quelques odes d'Horace, réunis dans un magnifique volume, dont il chargera plus tard les marges de notes et de références à ses autres lectures [4]. Il entre en relations, pour augmenter sa collection naissante, avec les bibliophiles de la cour pontificale.

La présence du Pape retenait au bord du Rhône une société internationale qui faisait d'Avignon le centre véritable

1. L'aveu est dans une note de ses manuscrits (*me ibi tunc puero in literarum studiis agente*). Voir plus loin la description de son Végèce. Au reste, Carlo Segrè vient de démontrer que le séjour à Bologne l'a initié à la poésie plus qu'au droit. (*La patria poetica di F. P.*, dans *Nuova Antol.* du 16 juillet 1904.)

2. *Sen.* XVI, 1 (*Op.* 948).

3. Univ. de Padoue, ms. 1490. Ce ms. présente, par sa note d'acquisition du mois de février 1325, le plus ancien autographe du poète. Marco Girardi a cru pouvoir reporter cette note à 1326, supposant que P. se servait du comput florentin *ab incarnatione* (*La nuova data scoperta dal s. P. de Nolhac nella vita del P.*, Padoue, 1892) ; je viens d'exposer les raisons qui maintiennent cette date, en établissant que P. usait du comput *a natiuitate* (*P. à Bologne au temps d'Azzo Visconti*, dans le vol. *P. e la Lombardia*, Milan, 1904, p. 90).

4. Virgile de l'Ambrosienne. Ce ms. resta volé à P. de 1326 à 1338.

de l'Europe et y entretenait un mouvement intellectuel considérable. Mais, si elle était plus intelligente et plus amie des lettres que Pétrarque ne veut le laisser croire, c'est qu'elle ne l'était point au sens où le jeune homme l'aurait voulu. Il est peu probable qu'il ait pu profiter alors de la « librairie » du palais : bien que Jean XXII l'enrichît activement, la collection n'était point ouverte aux personnes étrangères, comme lui, à la curie; il n'y eût presque rien trouvé d'ailleurs des auteurs qu'il cherchait uniquement [1]. Dans le monde ecclésiastique et juridique d'Avignon, où les luttes de l'ambition et les études « lucratives » tenaient tant de place, il devait rencontrer peu d'écho à son enthousiasme désintéressé réservé aux belles œuvres littéraires. Les lettrés sincères étant fort rares, il n'en appréciait que mieux des prélats tels que le cardinal Colonna et son neveu, le cher évêque de Lombez, Jacopo Colonna. Il compta aussi comme une bonne fortune la connaissance d'un vieux jurisconsulte italien, Raimondo Soranzo, qui avait réuni chez lui beaucoup de livres anciens. Le vieillard ne lisait guère, il est vrai, en dehors des ouvrages de droit, que les histoires de Tite-Live ; mais comme Pétrarque était, malgré son jeune âge, plus instruit que lui sur l'Antiquité et lui rendait maint service pour l'interprétation de son auteur favori, Soranzo le prit en amitié, le traita en fils et le laissa puiser librement dans sa bibliothèque, lui prêtant, lui donnant même des livres [2].

On voit à cette époque notre poète pratiquer volontairement le métier de copiste, transcrivant pour son usage les

1. Cf. Ehrle, *Historia biblioth. Rom. pontificum tum Bonifatianae tum Auenionensis*, t. I, Rome, 1890, p. 136 sqq. Sur le mouvement des arts à Avignon à la même époque, on connaît les travaux de Müntz, de Faucon et de Labande.

2. *Sen.* XVI, 1 (*Op.* 948). Je crois avoir retrouvé le Tite-Live qui servit aux études de P. et de Soranzo.

ouvrages qui lui tombent sous les mains [1]. Sa carrière commence à peine; il n'a pas de grandes ressources et les bénéfices ecclésiastiques ne sont pas encore venus; il ne peut acheter ni faire copier tout ce qu'il lui plairait de posséder; sa plume le lui donne à peu de frais, et il paie sa fatigue en pénétrant mieux le texte dont il se procure ainsi un exemplaire.

Les voyages de jeunesse de Pétrarque sont pour lui l'occasion d'utiles recherches. Quoique beaucoup moins prolongés qu'on ne le dit d'ordinaire [2], ils l'ont cependant conduit fort loin et lui ont permis d'explorer bon nombre de bibliothèques. Pendant son séjour à Lombez, il semble avoir fait plus de poésie que d'érudition; mais le voyage de Paris et de Belgique, en 1333, fut de toute façon particulièrement fructueux. Dans la ville qu'il reconnaît la « nourrice des études de son temps [3] », il trouva un milieu nou-

1. La lettre qui nous parle de ces copies dit aussi que P. n'en fit pas longtemps : *Feci forte olim tale aliquid, dum clam labentis temporis ditior uidebar, quae tamen incertissimae omnium fugacissimaeque diuitiae sunt* (*Fam.* XVIII, 12).

2. Ma chronologie des voyages est d'accord, dans les grandes lignes, avec celle de Koerting. Il est regrettable qu'après le travail de ce biographe on ait réimprimé encore, en de bons livres, le récit de prétendus voyages en Belgique et en Suisse en 1329 et d'une navigation, par elle-même bien invraisemblable, en 1337, le long des côtes d'Espagne et d'Angleterre, en traversant le détroit de Gibraltar. Tous ces faits reposent sur de fausses interprétations. Je crois, par exemple, que les fameux vers d'*Epist.* I, 7 (*Op.* II, p. 84), où est l'allusion à l'Océan Atlantique, se rapportent simplement au long séjour du poète en Gascogne, chez Jacopo Colonna, évêque de Lombez. D'autre part, les lettres *Fam.* 1, 4 et 5, aux deux Colonna, écrites de Lyon un 9 août, au retour de l'*unique* voyage de P. dans les pays du nord, sont antérieures non de quelques années, mais de quelques jours à celle qu'il envoie d'Avignon, le 18 août, à Tommaso Caloria (*Fam.* III, 2). Enfin, je crois avoir élucidé la question du voyage en Suisse, au chap. VI, à propos de César.

3. *Roma atque Parisius, altera mundi caput et urbium regina, nutrix altera nostri temporis studiorum...* (*Fam. IV*, 7). Une partie des textes de P. sur la France est réunie par J.-V. Leclerc, en des pages où l'exactitude laisse parfois à désirer. (*Disc. sur l'état des lettres au XIVe siècle*, t. XXIV de l'*Hist. litt. de la France*, Paris, 1852, p 564 sqq. et *passim*).

veau pour lui et une activité intellectuelle singulière. Les savants italiens et français de l'Université, avec lesquels il se lia, lui montrèrent des collections de livres et l'accompagnèrent dans les boutiques des libraires. Peut-être y rencontra-t-il le P. Dionigi da Borgo S. Sepolcro, et reçut-il alors de lui les *Confessions* de saint Augustin, comme un remède contre les passions de sa jeunesse [1]. En tout cas, Roberto de' Bardi, qui fut chancelier de Notre-Dame, dut l'introduire dans la bibliothèque de la Sorbonne, dont l'organisation venait d'être récemment réglée et où les étrangers pouvaient être admis [2].

Vers la même époque, un autre grand bibliophile que Pétrarque connut personnellement, Richard de Bury, visitait à plusieurs reprises la capitale de Philippe VI et, en reconnaissance des joies studieuses qu'il y avait trouvées, l'appelait *Paradisum mundi Parisius* : « J'aimais tellement cette ville, ajoutait-il, que le séjour m'y paraissait toujours trop court. Là sont des bibliothèques plus agréables que des chambres embaumées de parfums ; là se trouve un verdoyant verger de toutes sortes de livres [3] ; . . . là j'ai ouvert ma bourse, en ai dénoué les cordons et jeté l'argent d'un cœur allègre, pour retirer de la crasse et de la poussière d'inappréciables volumes [4]. » Pétrarque dut ressentir les

1. *Fam.* IV, 1 ; *Sen.* XV (XIV), 7. Dionigi da S. Sepolcro a enseigné à l'Université de Paris, du moins entre 1317 et 1329 (Denifle et Chatelain, *Cartularium Univ. Par.*, t. II, p. 502). Denifle le trouve à Todi, le 27 septembre 1329, et conteste l'assertion de Fracassetti ; mais Dionigi aurait pu revenir à Paris en 1333.

2. Ce règlement *De libris et de librariis* avait été mis en vigueur en 1321. (Cf. Delisle, *Le cabinet des mss.*, t. II, Paris, 1874, p. 182 sqq.)

3. *Virens uiridarium uniuersorum uoluminum.* Les indications qui suivent désignent les livres de philosophie, astronomie, théologie, grammaire, etc.

4. *The Philobiblon of Richard de Bury*, éd. Ernest-C. Thomas, Londres, 1888, p. 69-71. Passage mal interprété par Cocheris, éd. du *Philobiblon*, Paris, 1856.

mêmes impressions. S'il n'a pas voulu, comme l'évêque de Durham, en consigner le souvenir et s'il a préféré peindre surtout dans Paris « la ville des disputes, avec sa bavarde rue du Fouarre [1] », il faut en chercher sans doute la raison dans son hostilité contre la France et dans le perpétuel dénigrement de ce pays que sa politique sentimentale allait bientôt lui inspirer.

Il continue sa route par les provinces du nord du royaume, que la guerre ne désole point encore, et par les Flandres. Il fait de longues journées à cheval, s'isolant volontiers de ses compagnons de route pour méditer et lire en un de ces livres qui ne le quittent point [2]. Mais sa curiosité favorite est toujours en éveil. Il sait déjà par expérience que, dans les couvents, il a des chances de trouver des ouvrages inconnus; le long du chemin, dès qu'il aperçoit un monastère de vieille mine : « Qui sait, dit-il, s'il n'y a pas là quelque chose de ce que je désire ? » Il se détourne, quitte la chevauchée et va se faire ouvrir la bibliothèque [3].

Il ne semble y avoir jamais rencontré des livres abandonnés en aussi piteux état que ceux dont Boccace faisait, un jour, à ses amis la description lamentable [4] ; il ne paraît pas non plus qu'il ait reçu mauvais accueil dans un de ces couvents; et, toujours demeuré fort ami des moines, il ne leur prête point cette morgue d'ignorance et cette

1. *Contentiosa Pariseos ac strepidulus straminum uicus* (*De ignor.*, *Op.* 1051).

2. *Sen.* XV (XIV), 7.

3. Détails encore empruntés à *Sen.* XVI, 1, ainsi que l'anecdote de Liège. — Allusion aux livres de Montrieu, *De ot. rel.* II ; *Op.* 321.

4. Le témoignage de Boccace est rapporté dans le *Commentum super Dantem Allegherii* de Benvenuto da Imola, éd. Lacaita, Florence, 1887, t. V, p. 301. La phrase qui termine le morceau sur le Mont-Cassin (*Nunc, uir studiose, frange tibi caput pro faciendo libros*) semble inspirée d'un mouvement semblable chez P. : *I nunc, Maro, uigila*..., dans *Sen.* V, 2 (3) ; *Op.* 796

sottise pédante qu'il reproche si amèrement à la société cléricale de son temps. Il leur resta reconnaissant des trésors dédaignés qu'ils conservaient pieusement à sa curiosité d'humaniste. Plus d'une fois, il leur dut des ouvrages nouveaux pour lui. Il s'informait auprès d'eux, au cours du voyage, des villes où il y avait une bibliothèque à visiter : « J'appris, dit-il, en arrivant à Liège, l'existence en ce lieu d'une belle provision de livres; je m'y arrêtai et y retins mes compagnons, afin d'y copier deux discours de Cicéron : l'un fut transcrit par un ami, l'autre, que j'ai depuis répandu en Italie, le fut de ma propre main, et je te dirai pour te faire rire que, dans cette tant bonne ville barbare, ce fut toute une affaire de se procurer un peu d'encre, et encore ressemblait-elle à du safran. »

Quelques années plus tard, en 1337, certains détails du premier voyage à Rome nous renseignent encore sur les habitudes de Pétrarque. A peine est-il arrivé et a-t-il payé son tribut d'émotion à la ville de ses rêves, qu'on le trouve en quête de livres. Le 6 mars, il a déjà fait une acquisition; le 16, il en fait une autre, et consigne soigneusement les dates sur les gardes des volumes[1]. Ce sont des œuvres de piété, d'un grand format, qu'il n'est guère dans l'intention de lire; mais la beauté des exemplaires le tentait et, en présence d'achats de ce genre, comment ne pas penser qu'il y ait joint, s'il l'a pu, maint ouvrage profane? Quels lourds bagages pour le retour! La route est longue, et un tel ballot embarrasse fort un voyageur, soit pour aller à cheval, soit pour traverser en bateau la mer Tyrrhénienne. Mais le jeune bibliophile accepte volontiers ces ennuis, trop fier d'avoir pu inscrire

1. *Par.* 1617, *Par.* 1994. Le 13 février, il était encore à Capranica, chez les Colonna (Appel, *Zur Entwickelung ital. Ditch. P.*, Halle, 189:, p. 189).

sur des livres cette mention glorieuse : *Romae emptus.* Peut-être, d'ailleurs, compte-t-il sur ses hôtes, les Colonna, en relations fréquentes avec Avignon, pour en faciliter le transport [1].

Nous savons par un document direct l'état primitif de la bibliothèque de Pétrarque, après ses premières recherches, un peu avant le voyage d'Italie, qui l'enrichit d'œuvres nouvelles. Il en a dressé lui-même la liste sur les gardes d'un de ses volumes, et cette sorte de catalogue autographe de sa collection nous révèle l'étendue de son premier trésor [2]. L'*Ethique* d'Aristote ouvre la série des philosophes, où figurent Cicéron, Sénèque et Boèce. La rhétorique est représentée par trois traités de Cicéron et deux suites de ses discours; l'histoire par Valère-Maxime, Tite-Live, Justin, Florus, Salluste, Suétone, l'abrégé de Festus et Eutrope; Macrobe et Aulu-Gelle s'y trouvent joints. Les poètes sont Virgile, Lucain, Stace, Ovide et Juvénal. Quelques traités de grammaire et quelques ouvrages religieux, qui sont tous de saint Augustin [3], complètent ce fonds choisi, déjà bien suffisant pour donner à son possesseur une large connaissance de l'Antiquité. Telle était encore, en ses lignes principales,

1. En 1341, deuxième voyage de P. à Rome, pour le couronnement au Capitole, précédé d'un séjour à Naples, auprès du roi Robert dont l'importante bibliothèque dut être utilisée plus d'une fois par le poète. Second voyage à Naples, en 1343. Sur le bibliothécaire du roi, Paolo Perugino, v. Hortis, *Studj sulle op. lat. del Boccaccio*, Trieste, 1879, p. 494 sqq.; sur Marco Barbato, ami de P., qui lui facilita les recherches, v. Faraglia, *Barbato da Sulmona e gli uomini di lettere della Corte di Roberto d'Angio*, dans *Arch. stor. ital.*, Ve série, t. III, 1889.

2. Le fac-similé de ce « catalogue » est donné par Léopold Delisle, d'après le *Par.* 2201, dans sa *Notice sur un livre annoté par P.*, Paris, 1896. J'en reproduis le texte à l'Excursus VII, et j'en utilise les détails au cours de plusieurs chapitres. La date approximative du document m'est fournie par le caractère de l'écriture et par l'absence des ouvrages acquis à Rome en 1337.

3. Sauf un traité de Cassiodore contenu dans le *Par.* 2201, que P. possédait déjà en 1335.

la composition de la « librairie » de Vaucluse, au moment où le poète vint s'établir en ce désert.

La principale raison de l'installation de Pétrarque à Vaucluse [1] fut son désir de travailler en paix, loin des distractions de la ville et des importuns, afin d'entreprendre avec ses livres ces longues causeries dont il a si aimablement parlé. Il goûtait passionnément la solitude, à la condition d'y trouver toujours à ses côtés, selon le mot d'un poète qui l'a beaucoup imité, Ronsard,

Ces bons hostes muets qui ne faschent jamais [2].

Il a lui-même exprimé cette « amitié des livres » de la façon la plus vivante : « Ce sont des compagnons mystérieux, que les siècles m'ont amenés de tous les pays, illustres par leur langage, par leur génie, par les travaux de la guerre ou de la paix. Ils ne sont point difficiles, un coin de ma modeste maison suffit à les loger; ils obéissent à tous les ordres, sont toujours présents, ne m'ennuient jamais, s'éloignent à mon gré et reviennent au premier appel ».

Il est rare que les nombreuses descriptions de Vaucluse, où il nous fait connaître sa vie rustique [3], omettent le souvenir de son occupation favorite ; « Voici ma vie, écrit-il à un ami : je me lève vers minuit et, dès l'aube, je sors ; mais

1. Automne de 1337. Cf. Fr. Wulff, *Petrarch at Vaucluse*, Lund, 1904, p. 13.

2. C'est le mot même de P. : *comites latentes* (*Epist.* I, 7 ; *Op.* II, p. 83). Il continue ainsi :

...Illustres nec difficiles, quibus angulus unus
Ædibus in modicis satis est, qui nulla recusant
Imperia, assidueque adsint et taedia nunquam
Ulla ferant, abeant iussi redeantque uocati.

3. Lire de préférence *Fam.* XIII, 8, et *Epist.* I, 7.

dans la campagne comme à la maison, j'étudie, je médite, je lis et j'écris [1]. Tout le jour, je visite les monts dénudés, les vallées fraîches et les grottes ; je parcours les deux rives de la Sorgue, sans avoir personne à mes côtés, sans trouver personne sur mon chemin, et accompagné de mes seuls soucis, qui de jour en jour, d'ailleurs, deviennent moins cuisants... Ici, j'ai fait ma Rome, mon Athènes, ma patrie. Tous les amis que j'ai ou que j'ai eus, non seulement ceux que j'ai vus moi-même et qui ont partagé ma vie, mais encore des hommes qui ont vécu il y a bien des siècles et ne me sont connus que par les livres, des hommes dont j'admire les actes et le caractère, la vie et les mœurs, ou encore le langage et le génie, ces amis divers venus de tous les lieux et de tous les temps, je les réunis souvent dans cette étroite vallée [2]. Je suis plus avide de leur conversation que de celle de tant d'êtres qui s'imaginent vivre parce qu'ils jettent devant eux, lorsqu'il fait froid, je ne sais quel souffle qui leur semble une haleine. C'est ainsi que j'erre libre et tranquille, et seul, autant que je le peux, avec mes bons compagnons [3]».

Ces Anciens dont les œuvres l'entourent dans sa retraite, dont il évoque les nobles figures pour peupler sa solitude

1. Cf. ces vers de l'épître à Jacopo Colonna, I, 7 :

Saepe dies totos agimus per deuia soli,
Inque manu calamus dextra est et carta sinistram
Occupat, et uariae complent praecordia curae.

2. Rapprochons encore de cette prose les vers de l'épître :

..... comitesque latentes,
Quos mihi de cunctis simul omnia saecula terris
Transmittunt lingua, ingenio, belloque togaque
Illustres ; nec difficiles, quibus angulus unus
Aedibus in modicis satis est...

3. *Fam.* XV, 3 (à Zanobi da Strada).

volontaire, il leur prête des sentiments et des paroles : « Je me suis retiré dans mon Hélicon transalpin, écrit-il à un possesseur de manuscrit. Ton Cicéron était venu avec moi, émerveillé de la nouveauté du site, et il a reconnu que jamais dans sa terre d'Arpinum il n'avait été, pour employer ses expressions, enveloppé de plus fraîches rivières qu'il ne l'était avec moi à la source de la Sorgue... Aussi m'a-t-il paru s'y plaire et rester avec moi volontiers. Nous avons passé ensemble dix jours d'un paisible loisir en ce lieu, le seul où je respire hors d'Italie [1] ». Comment s'étonner que, vivant avec les hommes du passé dans une familiarité aussi étroite, il ait songé à faire de leur histoire l'objet principal de ses études ? Le poème de l'*Africa* et le *De Viris illustribus* devaient sortir naturellement de ses lectures de Vaucluse. Ce sont ceux de ses ouvrages qui reflètent le plus directement sa culture toute romaine.

Pétrarque a prodigué aux livres les expressions de tendresse. Sa bibliothèque était « sa fille », « l'unique consolation de ses chagrins [2] ». Il lui demandait la santé, quand il était malade. Dans un de ses voyages en Italie, retenu à Bologne par la fièvre, rongé d'insomnie et incapable de composer, il se soignait par la lecture, et se dépeignait lui-même, sur son lit jonché de volumes, cherchant dans le tas celui qui contenait le *De finibus* [3]. Cette occupation devenait indispensable à sa vie. Un jour, un ami très intime, inquiet de le voir surmené par la composition de l'*Africa* entreprise avec sa fougue ordinaire, veut obtenir de lui par sur-

1. *Fam.* XII, 8. Pour la suite de la lettre, qui parle de tous les personnages illustres que Cicéron amène avec lui, v. le chap. V.

2. *Bibliothecae meae quam in filiam adoptaui...* (*Fam.* XVI, 1). *Libellos in quibus mihi omnis ferme laborum quies et solatium uitae est* (*Fam.* XIV, 4). On pourrait multiplier les textes de ce genre.

3. *Epist.* II, 10. Les vers sont cités au chap. V.

prise l'interruption de son travail de recherches : « Il m'aborde à l'improviste, dit Pétrarque, et me prie de lui accorder une faveur pour lui très agréable, pour moi très aisée. Je consens de confiance, n'ayant rien à lui refuser et sûr qu'il ne peut rien vouloir qu'en ami excellent. « Donne-« moi, dit-il alors, les clés de ton armoire. » Je les donne très surpris. Il prend aussitôt tous mes livres et tous mes objets pour écrire et les enferme soigneusement; puis, s'en allant : « Je t'impose, dit-il, dix jours de vacances et, de « tout ce temps, d'après notre convention, je te défends de « lire ou d'écrire. » J'accepte le jeu. Mais tandis qu'il me croit simplement mis au repos, moi je me sens comme mutilé. La journée se passe, plus longue qu'une année ennuyeuse; le lendemain, j'ai mal à la tête du matin au soir; le troisième jour commence à peine, que je constate déjà un léger mouvement de fièvre. Mon ami l'apprend, revient et me rend les clés. Je fus aussitôt guéri, et lui, voyant bien que le travail était, comme il disait, mon aliment, ne renouvela plus semblable demande[1]. » Ne se reconnaissent-ils pas en Pétrarque, tous ceux pour qui l'étude est devenue le plus impérieux des besoins ?

Il y avait à Vaucluse un assez grand nombre d'ouvrages d'historiens, de moralistes et de poètes, et les travaux du maître permettent d'en connaître la nature[2]. Pour s'en tenir à ce qui se retrouve entre nos mains, ajoutons aux volumes déjà cités un fort beau recueil de Cicéron précédé de sa vie[3], les lettres d'Abailard et d'Héloyse[4], une traduc-

1. *Fam.* XIII, 7. L'ami était peut-être Philippe de Cabassoles.

2. *Veterum ingenia quorum nobis copia magna est* (*Fam.* IX, 14) ; *Librorum copia ingens adest fideliumque conuictus atque obsequium amicorum. Versaberis cum sanctis, cum philosophis, cum poetis, cum oratoribus, cum historicis* (*Fam.* XVI, 6).

3. Bibl. de Troyes, ms. 552.

4. *Par.* 2923.

tion de Josèphe [1], le *Timée* de Chalcidius [2], accompagnant un grand manuscrit de Platon, vain trésor pour qui ne savait point le grec. En 1345, Pétrarque avait rapporté d'Italie les *Lettres à Atticus*, copiées de sa main à Vérone. La collection restait toute de choix, formée uniquement d'après les goûts ou les curiosités de son esprit. Il n'y avait pas une seule de ces œuvres, qui faisaient la joie des lettrés d'Avignon et dont les niaiseries un matin parcourues par le poète suffisaient à affadir les autres lectures de sa journée [3]. La librairie du Pape, où il avait reçu ses entrées et où il était même sollicité de mettre en ordre les manuscrits de Cicéron [4], n'excitait point son envie; les ouvrages de droit et de scolastique qui l'encombraient lui semblaient constituer une stérile richesse.

S'il voulait des livres autour de lui, c'était pour les lire tous et s'en nourrir. « Il y a des gens, dit-il, qui les accumulent, comme ils feraient d'objets quelconques, non pour s'en servir, mais pour le plaisir de collectionner, pour orner leur maison et non leur esprit [5] ». Le cas du savant Sérénus Sammonicus, qui aurait possédé soixante-dix mille volumes, lui cause plus d'épouvante que d'admiration ; a-t-il eu seulement le temps d'en lire les titres, et d'en regarder l'aspect extérieur ? « Bel art en vérité, qui d'un philosophe fait un libraire ! » Le nombre des livres importe peu : « Pour en

1. *Par.* 5054.

2. *Par.* 6280.

3. *Pieriis pratis ac fontibus assueta mens per illius squalidas et arentes membranas naeniis occupatur anilibus... Mihi certe... sic et cerebrum concussit et stomachum ut, quasi tristis pharmaci poculum hausissem, diu sapor ille faucibus haeserit* (*Sen.* VI, 6 (5) ; *Op.* 809).

4. *Fam.* VII, 4, à Jean Cocus, évêque de S.-Paul-Trois-Châteaux, qui était un familier de Clément VI, mais non pas un bibliothécaire (Ehrle, t. I, p. 761). Autre allusion à la bibliothèque du pape dans *Fam.* XII, 5.

5. *Fam.* III, 18.

tirer gloire, il faut non les avoir, mais les connaître, les confier non à sa bibliothèque, mais à sa mémoire, les loger non dans une armoire, mais dans son cerveau ; autrement, on sera toujours inférieur au libraire qui les vend ou même à l'armoire qui les contient [1]. »

Les amis de Pétrarque partagent son goût de bibliophile. Il saisit, d'ailleurs, toutes les occasions de le leur inspirer. S'il veut les attirer à Vaucluse par le tableau des enchantements de ce séjour, c'est toujours la bibliothèque qu'il place au premier rang; il se montre fier de pouvoir mettre à leur disposition des ouvrages de toute sorte, le chœur complet des Muses; il estime que ces plaisirs, joints à ceux de la promenade et de l'amitié, doivent suffire au bonheur d'esprits élevés comme sont tous ceux qu'il aime [2]. Étant en Lombardie, il prie Guido Sette, alors à la cour pontificale, d'aller autant qu'il le pourra à Vaucluse : la maison de l'ami, le lit rustique, le jardin, tout est à lui; qu'il surveille seulement les plantations, et qu'il veuille bien secouer la poussière des livres « en deuil de l'absence du maître [3] ».

Pendant les séjours du poète en Provence, il lui arrivait parfois d'être appelé pour affaires à Avignon et d'y demeurer

1. *Rem.* I, 43 (dialogue *De copia librorum*).

2. *Nos tibi multiloquos, si fert ea cura, libellos*
Musarumque choros, domitisque insistere Nymphis,
Nos tibi pampineos colles grauidosque racemos,
Denique mellifluas ficus, undamque recentem
Gurgite de medio offerimus, cantusque volucrum
Innumeros, montisque sinus, curuosque recessus
Et nemorum gelidas udis in uallibus umbras.

(*Epist.* III, 1, au card. Colonna). Cf., en prose, la lettre à l'évêque de Viterbe (*Fam.* XVI, 6).

3. *Utere libellis nostris, qui crebro nimis absentem dominum lugent mutatumque custodem* (*Fam.* XVII, 5).

pendant quelque temps. La bibliothèque n'était pas pour cela close aux familiers. Un voisin surtout, l'évêque de Cavaillon, Philippe de Cabassoles, ne se privait point d'en profiter [1]. Pétrarque se plaignait un jour d'avoir manqué ainsi une de ses visites : « Comment as-tu pu passer cinq jours chez moi, sans moi ?... Je t'en voudrais beaucoup, si tu n'avais diminué de façon charmante l'injure que tu me faisais, en te servant de mes livres et en les fréquentant jour et nuit. Je m'étonne, il est vrai, que ton noble esprit, parmi les saints auteurs, les historiens, les philosophes et les poètes, ait pensé à rechercher encore mes pauvres bagatelles... Mon métayer me dit que tu désirais quelques livres, mais que tu ne voulais pas les emporter sans ma permission; je t'en prie, use donc à ton gré de ma personne et du peu qui m'appartient [2] ».

Le métayer de Pétrarque à Vaucluse, Raymond Monet [3], ne peut être oublié, quand on parle des livres dont il fut le gardien naïf et dévoué. Écoutons son maître, dans la touchante lettre où il raconte la mort de ce modèle des serviteurs d'écrivain : « C'était un homme des champs, mais qui avait plus d'intelligence et d'urbanité qu'un citadin ; je crois que la terre n'a pas produit d'être plus fidèle. Son admirable dévouement suffisait à compenser la méchanceté et la perfidie de tous les gens de mon service... Aussi lui avais-je confié entièrement ma personne, mes biens et tous les livres que j'ai en France. Quoiqu'il y ait une grande variété de volumes de tout genre et que les plus

1. *Vit. sol.* II, 10, 1 (*Op.* 286).

2. *Fam.* XII, 6. Ici, comme en d'autres traductions de ce chapitre, le texte n'est pas littéralement traduit, mais un peu condensé; on cherche surtout à rendre exactement les détails essentiels.

3. Le testament de P., qui fait connaître son nom, l'indique comme originaire de la ville ou du diocèse de Clermont.

petits formats y soient mêlés aux plus grands [1], je n'ai jamais rien trouvé de dérobé ni même de changé de place, quand je revenais après ces longues absences, dont l'une a duré plus de trois années [2]. Cet illettré était fort ami des lettres et gardait avec une vigilance particulière les livres qu'il savait m'être les plus chers. Il était même parvenu par une longue habitude à connaître de nom les œuvres des Anciens et à distinguer au milieu d'eux mes modestes travaux. Il rayonnait de joie tout entier chaque fois que je lui mettais quelque livre dans les mains ; il le pressait en soupirant sur sa poitrine ; parfois il appelait l'auteur à voix basse et, chose étonnante, à contempler ces ouvrages, il croyait devenir plus savant et plus heureux [3] ». On voit jusqu'à quel point les goûts de Pétrarque et jusqu'à ses manies innocentes avaient passé à son serviteur.

Alors que le poète pouvait encore compter sur cette garde fidèle, en 1347, il se décida à retourner pour la cinquième fois en Italie [4]. Le voyage devait être long, car, tout agité des espérances patriotiques que faisait naître en lui la tentative de Rienzi, il se disposait à y apporter son concours. A Gênes, malheureusement, il apprenait à la fois le massacre des Colonna et la chute du tribun, et, au lieu d'aller à Rome assister, comme il le rêvait, à la résurrection de la République, il se dirigeait sur Parme pour prendre posses-

1. *Omnis generis uoluminum multa uarietas et quaedam ibi minutissima maximis intermixta...*

2. Fracassetti imprime *quandoque post terminum* ; le *Par.* 8568, f. 171, donne *triennium*, qu'il faut adopter, en pensant au séjour de P. en Italie de la fin de 1347 à 1351.

3. *Fam.* XVI, 1 (aux cardinaux de Talleyrand et de Boulogne, en leur demandant la permission de quitter Avignon pour aller surveiller ses livres dont le sort l'inquiète, *magis bibliothecae sollicitus quam agelli*).

4. Ou la sixième, si on admet qu'il ait été à deux reprises à Bologne, lors de ses études de droit.

sion d'un canonicat. Son séjour en Italie se prolongea cependant et vit des acquisitions importantes.

A Gênes, il cherche à se consoler de ses déconvenues politiques à l'aide d'un fort bel Horace entouré de scholies [1]. Dans son habitation de Parme, il réunit déjà une petite bibliothèque [2]. Outre les livres qu'il recueille en Italie, plus d'un a été apporté de Vaucluse. Son Virgile, par exemple, ne l'a pas quitté et il y inscrit, selon sa coutume, les deuils qui l'atteignent dans ses amitiés et qui sont, en ces années de peste, si nombreux et si cruels. Il a aussi son Abailard, auquel il confie, dans les crises de sa conscience, des souvenirs particulièrement intimes [3]. Au mois de novembre 1348, il commence un petit journal de jardinage sur les gardes d'un volume, qui contient l'*Agriculture* de Palladius [4].

En 1350, il se rend à Rome pour le jubilé et traverse Florence et la Toscane, où ses compatriotes accueillent sa personne avec affection et sa gloire avec fierté; il y fait sans doute ample moisson de livres ; mais le seul qu'on puisse désigner avec assurance est le Quintilien qu'il a découvert à Arezzo [5]. A son retour dans l'Italie du nord, passant quelques jours à Mantoue, il y achète, le 6 juillet, l'*Histoire naturelle* de Pline [6]. L'année suivante, il laisse toute sa collection en dépôt à Vérone, entre les mains de Gulielmo da Pastrengo, un travailleur qui a les mêmes goûts que lui et avec qui il vient de se lier étroitement [7]. Il se dispose, en

1. *Laur. plut.* XXXIV, 1 Acheté le 28 novembre 1347.
2. *Libellos atque hortulos meos offero* (*Fam.* VIII. 4 ; identique à Fracassetti, t. III, p. 527).
3. V. l'excursus VI.
4. *Vat.* 2193.
5. *Par.* 7720.
6. *Par.* 6802.
7. La collection est nombreuse : [*Plinium*] *Veronae... ingenti uirorum illustrium comitatum acie dimisi* (*Fam.* XII, 5 ; cf. *Sen.* X, 2.) Aucun texte, je dois l'avouer, n'indique Pastrengo comme dépositaire.

effet, à regagner la France, mais avec l'intention de n'y plus séjourner et de revenir promptement se fixer en Italie. Il écrit à Boccace, de Vérone, le 1er juin 1351 : « Je compte passer la fin de l'été dans ma paisible solitude au bord de la Sorgue claire et sonore, parmi les bois, les eaux et tous ces livres qui, soumis à un rustique gardien, m'ont attendu en silence près de quatre ans. Si je refaisais plus tôt la route pour retourner en Italie, je craindrais que la chaleur excessive n'accablât ce pauvre corps, habitué pourtant à la fatigue dès l'enfance et que je ménage seulement pour lui réserver des fatigues plus longues. Mais l'automne, je l'espère, me ramènera et avec moi mes livres, que j'ai décidé de réunir à ma bibliothèque italienne [1] ».

Pétrarque est à peine rentré à Vaucluse que ses projets s'évanouissent. Il annonce à ses amis d'Italie qu'il croit utile de rester deux ans en France, afin de terminer les travaux qu'il y a commencés. En réalité, il a été repris par la chaîne des douces habitudes : « Laissez-moi revoir à loisir ces petits jardins plantés de mes mains, ces bois si chers à mes études ; laissez-moi donner à mes livres la lumière qui leur a manqué si longtemps au fond de leurs armoires fermées à clé (*clausi arculis et clauibus*); j'en ai aussi une bonne quantité et qui a son charme [2] ; je veux leur rendre mes regards et les rendre à mes regards, je veux, au moins, secouer les vers et la moisissure des plus vieux parchemins [3]. » Quelques volumes avaient souffert, en effet, de ces fléaux du livre qui sévissent dans les logis abandonnés et qui étaient la terreur de Pétrarque [4]. Beaucoup de ces

1. *Libellos illos bibliothecae Italae quos inferre disposui* (*Fam.* XI, 6).
2. *Quorum hic quoque non parua nec inamoena copia est.*
3. *Fam.* XI, 12.
4. *Rem.* II, pr. Un ms. rongé dès le temps de P. est le *Par.* 6280.

amis de sa pensée avaient vieilli, comme les vivants, et il avait quelque peine à les reconnaître après une séparation si longue, une vie si agitée et si diverse : « En rentrant dans ma bibliothèque, je me sentais presque un étranger, non seulement parmi mes Anciens, mais encore devant mes propres ouvrages ; il me fallait un certain temps et un certain effort pour m'y retrouver de nouveau familier [1]. » Il ne tardait pas d'ailleurs à y amener des hôtes nouveaux ; il recommençait ses recherches à Avignon, et avait la bonne fortune, dès 1351, au moment où il reprenait la composition de ses ouvrages sur l'histoire romaine, de mettre la main sur le Tite-Live qui avait servi jadis à ses premières études [2].

A l'automne de 1352, il fait ses préparatifs de départ. C'est un déménagement sérieux qu'il s'agit d'accomplir et un grand triage à faire dans sa bibliothèque. Pétrarque laisse quelques volumes, une trentaine environ [3] ; il veut trouver de quoi s'occuper à Vaucluse, quand il y reviendra, comme il compte le faire quelquefois. Il choisit aussi les papiers qu'il veut emporter. Il en a une quantité énorme : matériaux de livres à écrire, brouillons de vers italiens, qu'il classera plus tard à Padoue, minutes de lettres, dont une partie aura place un jour dans les premiers livres des *Familiares*, correspondance d'amis qu'il garde affectueusement, mais dont il devra se résigner à perdre quelque chose à chaque changement de résidence [4]. Enfin la maison est en ordre, tout est prêt, et la cavalcade prend la route de Gênes.

1. *Sen.* IX, 2 (*Op.* 854).
2. *Par.* 5690.
3. Dont le Platon en langue grecque (*Var.* 25).
4. *Fam.* préf. ; *Sen.* IX, 2 ; *Var.* 9.

Le premier jour, on devrait passer la Durance avant le coucher du soleil; mais Pétrarque s'arrête à Cavaillon pour prendre la bénédiction du bon évêque. Celui-ci, malade, insiste pour le retenir ; sur ces entrefaites, la pluie se met à tomber avec violence, les torrents grossissent ; le voyageur, tremblant pour ses livres que la pluie peut gâter, pense à les laisser en lieu sûr d'où on les lui expédierait un peu plus tard. En attendant, il passe la nuit chez Philippe de Cabassoles ; là on lui porte la nouvelle que les environs de Nice sont parcourus par des compagnies armées qui interceptent les communications. Toujours inconstant, il est enchanté de trouver autant de bonnes raisons pour revenir sur ses pas. D'ailleurs, il lui en coûterait de ne pas voyager en surveillant, de son cheval, ses précieuses caisses : « J'avais avec moi, dit-il, un très cher bagage, des livres, et avec eux ces humbles compositions dont je couvre moi-même le papyrus de Memphis. Je ne craignais pas pour ma personne, habituée à souffrir toutes les intempéries, mais j'avoue que je tremblais pour ces fardeaux bien-aimés. Que faire ? n'était-ce point la volonté de Dieu qui s'opposait à ce départ ? Je laisse quelques serviteurs continuer la route jusqu'en Italie, et je retourne goûter ma solitude, rendue plus profonde encore par leur absence [1]. » C'était six mois de plus que Pétrarque donnait à Vaucluse ; il partait enfin, ne se doutant pas que c'était pour toujours.

L'Italie garda son poète sans partage, les vingt et une dernières années de sa vie ; sauf pour deux courts voyages d'am-

1. *Fam.* XV, 3. Dans *Fam.* XV, 2 (à Nelli), le passage des livres est ainsi conçu : *Ad ea accedebat metus corrumpendi libros ex quibus sarcinulae magna ex parte constabant.* Dans *Var.* 64 (à Cabassoles, le récit le plus sûr): [*Impedimentum*], *etsi librorum quos mecum ferendos assumpseram amore tangebar ac uehementissime retrahebar, post me tamen illos dimittere non uetabat...*

bassade, à Prague près de l'empereur Charles IV, à Paris près de Jean le Bon, il resta fidèle à la patrie de son sang et de son cœur. Mais, fêté et attiré par les princes et par les villes, en proie lui-même à cette inquiétude d'esprit qui le rejetait sans cesse des cours bruyantes dans les retraites silencieuses et de la solitude dans la vie active, il ne se fixa nulle part aussi longtemps qu'au bord de la Sorgue. Quand il crut avoir enfin trouvé dans sa campagne d'Arquà l'équivalent de son cher Hélicon de Provence, il mourut avant d'en avoir vraiment joui.

Aux premières années de son retour, son installation principale fut à Milan, dans une paisible maison à l'extrémité de la ville, toute voisine de l'église S. Ambrogio[1]. Comme à Vaucluse, levé dès minuit, après les quelques heures de sommeil qui lui suffisaient, il allait dans la bibliothèque attenant à sa chambre, et l'aurore l'y trouvait chaque jour au travail depuis longtemps[2]. Un hiver très rude, où l'encre gela dans les encriers, ne changea rien à ses habitudes et n'atteignit pas sa santé[3]. Il résistait au froid, grâce à la longue cape de laine qui l'enveloppait entièrement et dont il voulait procurer les bienfaits à son cher Boccace[4]. La maladie lui vint et d'où il l'attendait le moins : « Je possède, écrit-il à un ami, un gros volume contenant les *Lettres* de Cicéron. Pour qu'il fût à portée de ma main, je le mettais d'ordinaire, tu l'as vu, à l'entrée de la bibliothèque, appuyé contre le chambranle de la porte. Un jour que j'entrais, pensant comme d'habitude à autre chose, je

1. *Fam.* XVI, 11; XIX, 16; XX, 8.

2. [*A lecto*] *mox... auellor inque bibliothecam illi proximam uelut in arcem fugio* (*Fam.* XIX, 16).

3. *Fam.* XX, 14.

4. On connaît le legs touchant fait par P. à Boccace *pro una ueste hiemali ad studium lucubrationesque nocturnas* (Testament, dans Fracassetti, t. III, p. 542).

le heurte par mégarde du bord de mon vêtement. Il tombe et me contusionne la jambe gauche, un peu au-dessus du talon. Je ris en m'écriant : « Hé, quoi, mon ami Cicéron ? tu me bats ? » Cicéron se tait, mais le lendemain, à mon entrée, il me frappe de nouveau, et je le relève encore en plaisantant. Bref, plusieurs fois frappé, je me fâche et, le voyant mécontent d'être à terre, je le place sur une planche ; mais déjà la peau, sous les coups réitérés, s'était déchirée et formait une plaie assez sérieuse [1]. » Pétrarque, qui avait aux jambes une mauvaise circulation, en resta malade près d'une année ; on peut penser si ce fut une occasion fréquente de plaisanteries sur le tour que l'ingrat Cicéron avait joué au plus zélé de ses serviteurs [2].

Le *studio*, dans lequel nous introduit ce récit, devait être une pièce assez étroite et telle que les miniatures nous font connaître l'intérieur des hommes d'étude du temps [3]. On s'y figure Pétrarque assis sur un escabeau de bois, les pieds appuyés sur un tabouret, devant un meuble en forme de pupitre où l'encrier est pris dans la planche. Un grand volume, aux fermoirs de cuivre, lui présente ses colonnes compactes ; il l'annote, la plume d'une main, le grattoir de l'autre. A côté, un lutrin porte un autre volume ouvert. pour les recherches. Le long du mur, percé d'une seule fenêtre, court un rayon chargé de livres aux reliures multicolores. Des planchettes, sur les côtés de la table, en soutiennent encore; tous les coins sont utilisés pour en contenir, et la défense en est assurée contre les souris par le chat blotti sous l'escabeau. L'étude incline le visage du poète,

1. *Fam.* XXI, 10 (à Neri Morandi). Texte au chap. V.
2. *Var.* 25.
3. Le document d'art le plus remarquable est une fresque du xve siècle, le *studiolo* de saint Jérôme par Carpaccio, à Venise (S. Giorgio degli Schiavoni).

entouré de ce recueillement particulier aux petites pièces de travail où tous les livres sont sous la main [1].

Parmi les admirateurs de Pétrarque qui lui firent visite à Milan dans cette bibliothèque où il recevait d'ordinaire [2], il aimait à en rappeler deux, dont le souvenir caressait particulièrement son amour-propre, Pandolfo Malatesta et Niccoló Acciajuoli. Le premier, malade, se faisait transporter sur les bras de ses serviteurs chez le poète, « pour le plaisir de le voir entouré de ses livres, dans son milieu naturel » [3]. Le second, grand sénéchal du royaume de Sicile, était venu à Milan pour visiter en même temps Galeazzo Visconti et l'ancien ami du roi Robert : « Ton Mécène, écrivait celui-ci à Zanobi da Strada, n'a pas dédaigné de venir me voir dans ma bibliothèque, malgré la foule qui l'entou-

1. Je m'inspire dans cette description d'une miniature de la Laurentienne (*Strozz.* 174), qui contient les *Trionfi*, des sonnets d'autres poètes, et divers portraits de la première moitié du XVe siècle ; à part la fenêtre qui s'y trouve ronde, elle représente assez bien le cabinet d'Arquà où la tradition veut que P. soit mort. Dans un ms. de P. lui-même (*Vat.* 2193, f. 19), comme en beaucoup d'autres, on voit un écrivain tenant à la fois la plume et le grattoir. Il y a d'autres portraits de Pétrarque au travail, notamment la belle miniature de la Trivulzienne, reproduite en tête du vol. *P. e la Lombardia*, Milan, 1904, et celle d'un *Canzoniere* (*Palat.* 184) de la Nationale de Florence, qui est de la fin du XIV s. (Gentile, *I codici Palatini*, t. I, p. 192). La fresque de Padoue, dans la grande salle de la bibliothèque universitaire, qui est malheureusement très repeinte, et dont certains mss. (à Vienne, à Darmstadt) reproduisent l'état originel, donne, comme le ms. Strozzi, la grande table pupitre, le lutrin et même le chat (V. la reproduction dans le vol. du centenaire, *Padova a Fr. P.*, 1904, avec une notice d'A. Moschetti, et le travail de J.-J. Jusserand, dans la *Revue de Paris* du 1er juillet 1896 ; Schlosser a publié la miniature de Darmstadt, *Ein veronesi. Bilderbuch*, Vienne, 1896).

2. « Io mi trovai una fiata in Lombardia e visitai messer Francesco a Milano, il quale per sua cortesia mi tenne seco più dì. E stando uno dì con lui nel suo studio, lo domandai se v'avea il libro di Dante, e mi rispose di sì ; sorge e cercato fra suoi libri prese il sopradetto libretto chiamato *Monarchia* e gettollomi innanzi. » (Récit d'un Pisan anonyme, publié plusieurs fois et en dernier lieu par C. Del Balzo, *Poesie di mille autori int. a Dante*, t. II, Rome, 1890, p. 154).

3. *Inter libros, ut aiebat, sede uelut in propria* (*Sen.* I, 6 ; *Op.* 746).

rait sans cesse, les affaires qu'il avait à traiter et la longueur du chemin qui conduit chez moi... Ce grand homme est arrivé les faisceaux abaissés, comme autrefois Pompée chez Posidonius ; il a franchi mon humble seuil, s'est découvert devant moi et presque prosterné, comme ferait un habitant du Parnasse en entrant dans un temple d'Apollon et des Muses. Cette généreuse humilité nous a touchés de respect et émus presque aux larmes, moi et les nobles personnages qui se trouvaient là. Il s'est intéressé délicatement à l'ensemble de mes livres, compagnie et nourriture de mon repos, et à chacun d'eux en particulier. Rien n'était plus délicieux, et nous avons longuement causé de mille sujets et surtout de toi [1] ».

L'année qui précéda la visite d'Acciajuoli, Pétrarque en avait reçu une autre qui, moins flatteuse pour sa vanité, lui avait apporté plus de douceur encore : Boccace avait passé plusieurs jours à Milan, auprès de lui, et avait même assisté à une plantation de lauriers dans son jardin [2]. Le voyageur revint à Florence, la mémoire et le cœur pleins des entretiens du maître, et il alimenta de ses souvenirs les conversations de ce petit cercle où Pétrarque était si passionnément aimé [3]. Un ami commun, Francesco Nelli, regrettait, en écrivant à celui-ci, de n'avoir pu partager le bonheur de Boccace et ajoutait : « Il a joui par les mains, les yeux, les oreilles, de ta magnifique collection de livres et de ce qui rend les livres précieux, leur contenu : pour de telles faveurs de la

1. *Fam.* XXII, 6 (1360). P. passait alors l'été à S. Simpliciano (*extra ciuitatem*), mais les livres l'y avaient suivi.

2. Pour la date et les détails, v. l'excursus II.

3. Les lettres de Nelli mettent ce fait en singulière lumière. V. l'introduction d'Henry Cochin à l'édition qu'il en a donnée sous ce titre : *Un ami de P. Lettres de Francesco Nelli à P., pub. d'après le ms. de la Biblioth. nat.*, Paris, 1892 (édition italienne, Florence, 1901).

fortune il se proclame heureux, et je le tiens, moi, le plus heureux des hommes [1]. »

Pendant le séjour de Pétrarque à Milan, un changement se produit dans la direction de son esprit et, par suite, dans la composition de sa bibliothèque. Il joint aux lettres profanes, qui l'ont occupé jusque-là presque uniquement, l'étude des lettres sacrées. Le progrès de sa conscience chrétienne devait le conduire à la décision dont il fait part en ces termes à Nelli, homme d'église préparé à le comprendre : « Je vais te parler du penchant nouveau et déjà fort, qui entraîne ma plume et mon esprit vers les saintes lettres. Laissons se moquer les superbes, que repousse l'austérité des discours de Dieu, comme la modeste toilette d'une chaste mère de famille blesse les yeux accoutumés au fard des courtisanes. Les Muses et Apollon, je pense, tolèrent et même favorisent le dessein que j'ai formé, après avoir donné ma jeunesse à de juvéniles études, de réserver mon âge mûr à des soins plus sérieux... Mais en préférant certains auteurs, je ne rejette point les autres; si saint Jérôme prétend l'avoir fait, il est, à mon avis, démenti par son propre style... Pour mon langage, si le sujet le demande, je garderai comme modèles Cicéron et Virgile ; pour la conduite de ma vie, bien que chez eux j'aie beaucoup à prendre, je leur préférerai les conseils de ces guides dont l'enseignement conduit au salut sans danger d'erreur [2]. »

1. Lettre de Nelli, *Par.* 8631, ff. 30-31 (éd. Cochin, p. 258) : *Refert preterea confabulationes sedulo habitas, quas nunc mores tui morales, nunc modeste tue fauces delectationibus plenas reddunt, ut merito illud perfecte decorum, quod Cicero ipse elaborabat uerbis exprimere, et quod magis capit intellectus quam edoceat lingua, oculata fide pateret. Thesauros quoque tuos, quos autem credis credam, librorum preciosissimam supellectilem, simul et quod precium librorum facit, manibus, oculis atque auribus contractasse suis. Dumque felicem talibus fortune donis se clamat, ego illum non iniuria felicissimum duco.*

2. *Fam.* XXII, 10.

Pétrarque ne fut donc pas, toute sa vie, occupé exclusivement d'études antiques. Il essaya même quelquefois, sous l'influence de son frère Gherardo, le chartreux, de marcher dans les voies de la spiritualité [1]. Il avait été le visiter deux fois, à la Chartreuse de Montrieux, en 1347 et en 1353, et avait eu occasion d'y lire les livres du couvent [2]. Plus tard, il trouva aisément de quoi satisfaire sa pieuse curiosité, à Linterno, chez ses voisins de campagne, les moines de Garegnano; à Milan, dans la bibliothèque de S. Ambrogio, dont il parle expressément en un de ces traités mi-philosophiques, mi-religieux, qu'il se plut alors à composer [3]. C'est à partir de cette époque que se multiplièrent chez lui les auteurs ecclésiastiques [4]. Dès 1355, il recevait de Florence un superbe manuscrit de ce genre, le Commentaire de saint Augustin sur les *Psaumes*, que lui envoyait Boccace et qui lui était plusieurs fois cher, par le nom de l'auteur d'abord, par celui de David, dont il se proclame l'admirateur, enfin par le souvenir d'un ami généreux [5]. Mais, en même temps, ce qui nous assure bien que ses anciennes études n'étaient point exclues par les nouvelles, il faisait copier à Vérone le recueil de l'*Histoire Auguste* [6].

Le poète enrichissait sa bibliothèque de trois façons : par

1. Ce point a été mis en lumière, pour la première fois avec une clarté parfaite, par Henry Cochin, dans son ouvrage sur *Le frère de P. et le livre « Du repos des Religieux »*, Paris, 1903. V. aussi notre chapitre IX.

2. Cochin en reconstitue une liste, d'après ses propres témoignages. Ce sont les *Vies des Pères*, le *Dialogue* de saint Grégoire, les *Soliloques* et les *Confessions* de saint Augustin, Isidore de Séville et probablement Lactance (*Le frère de P.*, p. 101).

3. *Vit. sol.* II, 6, 1 (*Op.* 275) : [*Liber*] *de Brachmanorum uita... licet non plane mihi redoleat Ambrosii stilum, inter Ambrosii tamen libros medius est, ingenti quodam et uenerabili et uetusto uolumine librorum eius, quod in archiuo Ambrosianae Mediolanensis ecclesiae custoditur.*

4. *Par.* 1617, 1757, 2540, etc.

5. *Par.* 1989.

6. *Par.* 5816 (souscription de 1356).

des dons, des achats et des copies. Tous ses amis s'employaient pour le servir. Bien que ses retouches en vue de la publication en aient fait disparaître beaucoup de détails familiers [1], sa correspondance contient encore un certain nombre de demandes de livres ou de remerciements pour des envois. On en trouve notamment dans ses lettres à Lapo da Castiglionchio [2], à Nelli, qui semble être sans cesse en recherche pour lui [3], à Pastrengo, dé qui la bibliothèque est libéralement ouverte à ses emprunts [4], à Bruni, qui lui fait une expédition d'Avignon [5], à Jean de Parme, qui lui donne une belle mappemonde sur parchemin [6], à Boccace surtout, qui lui fait tenir les ouvrages les plus variés, Dante par exemple [7] après saint Augustin, et qui lui offre même du Varron et du Cicéron transcrits de sa main, « grand charme, dit Pétrarque, ajouté au livre [8]. » Et quel zèle, quel dévouement pour seconder ses moindres désirs! Pétrarque a témoigné l'envie de lire un ouvrage ecclésiastique peu important, la vie de Pierre Damien, et a supposé qu'on le trouverait sans doute à Ravenne, patrie du saint homme. Boccace, de passage dans cette ville, se met aussitôt en quête chez les religieux, chez les particuliers, mais sans succès; enfin un vieillard le mène chez lui, où se trouve un

1. Cf. *Fam* XVIII, 7, et le passage traduit p. 57.
2. *Fam.* VII, 16; XII, 8; XVIII, 12; *Var.* 45.
3. *Fam.* XVIII, 7; *Sen.* I. 3; *Var.* 29. Dans une lettre de Nelli : *De libris petitis responsum dabo* (éd. Cochin, p. 190).
4. *Fam.* IX, 15; XXII, 11.
5. *Sen.* VI, 3 (*Op.* 808).
6. *Var.* 61.
7. *Vat.* 3199. Avec une célèbre épître d'envoi en vers, dont l'édition critique est donnée par Oskar Hecker, *Boccaccio-Funde*, Braunschweig, 1902, p. 18-19.
8. *Fam.* XVIII, 3 : *Beasti me munere magnifico et insigni...*; XVIII, 15 : *Libros abs te mihi donatos habui, et quos remisisti itidem accepi*; XVIII, 4 : *Multo ego prius gratiarum quam tu gratarum rerum actione defatiger.*

tas de livres couverts de poussière et rongés d'humidité; il y fouille avec dégoût, ne découvre rien d'intéressant et va se retirer découragé, quand sur un mince cahier de papier, tout souillé de taches, le titre désiré frappe ses yeux. Il l'emporte plein de joie et se hâte de le copier pour l'envoyer à Pétrarque, bien que la rhétorique de l'ouvrage lui semble insipide et indigne du lecteur qui l'attend [1].

C'est une émulation d'empressement entre les amis de Pétrarque. L'excellent Nelli trouve un moyen d'être sans cesse présent à son souvenir; il lui fait parvenir un bréviaire pour réciter son office quotidien. Mais le volume a quelque prix et le poète refuse de l'accepter en don; nous devinons le sens de sa réponse par le billet suivant du prieur des Saints-Apôtres : « Je pensais que tu ne parlerais plus de ce petit cadeau; si tu me forces à y revenir, prends garde, je vais me fâcher. Par la douceur de ta noble amitié, la plus chère chose que j'aie au monde, je t'assure que ce livre était bien chez moi et sans emploi; j'ai feint qu'il appartînt à un autre, car j'avais peur de te le voir refuser par discrétion, et je compatissais pourtant à l'ennui que te causait le bréviaire incommode dont tu te servais [2]. Quant à fixer sans fausse honte, comme tu le dis, le prix du volume, tu ne saurais me conseiller d'acte plus risible. Sois moins réservé; laisse-toi offrir un petit livre, par un pauvre homme qui est à toi tout entier. Il ne faut pas donner toujours, mais savoir à son tour accepter. Le premier plaisir n'est-il pas le plus doux? Permets-le de temps en temps à ton ami, je t'en prie. Et ne parle plus de cette affaire : tout

1. *Boccaccio, Le lettere edite e in ed.*, éd. Corazzini, Florence, 1877, p. 310 (Il faut lire : *quaternus ex papiro*).

2. *Compatiens importuno uolumini quod habebas.* C'est évidemment celui dont parle le testament de P. : *Breuiarium meum magnum quod Venetiis emi pretio C. librarum.*

ce que tu m'écris fait ma joie, mais ce sujet-là m'est désagréable [1]. » Le style de Nelli est médiocre et ne vaut pas celui des lettres de Pétrarque; mais le sentiment n'y est pas moins délicat, et ce billet nous révèle la seule discussion qu'ait eue leur amitié.

Les goûts du poète sont connus dans l'Italie entière. D'humbles personnages essaient d'obtenir sa bienveillance par l'hommage d'un volume [2]. Lui-même explore les couvents de la haute Italie, les bibliothèques des princes et celles des particuliers, profitant du respect qui l'entoure et de ses grandes relations pour se faire ouvrir toutes les portes [3]. Il n'hésite pas à écrire à des gens qu'il ne connaît point, dès qu'il apprend qu'ils ont des livres : « Le bruit court que tu héberges Cicéron et que tu as de nombreux ouvrages et fort rares de son génie. O bonheur cent fois plus grand que celui d'Évandre recevant Alcide! Fais-moi jouir, je t'en supplie, si tu m'en juges digne, de la présence d'un tel hôte. » Le grammairien honoré de cette lettre s'empresse de répondre par l'envoi de tout ce qu'il possède de Cicéron. Pétrarque n'y trouve à remarquer qu'un assez bon exemplaire des *Tusculanes*; il n'en remercie pas moins avec une grâce parfaite, et comme s'il avait tiré de cette communication le plus grand profit [4].

Quand un livre lui plaît, il ne recule point devant une dépense souvent considérable. Il écrit à Nelli, en 1362, pour des achats sans doute importants : « Ne tarde pas, remplis

1. Lettre de Florence, 2 oct. [1353] (éd. Cochin, p. 200).

2. *Par.* 2589. Avec des vers d'un certain Luca Geminiani.

3. De même Richard de Bury : *Tunc nobilissimorum monasteriorum aperiebantur armaria, reserabantur scrinia et cistulae soluebantur... Delicatissimi quondam libri... murium quidem foetibus cooperti et vermium morsibus terebrati, iacebant inanimes .. domicilia tinearum* (*Philobiblon*, éd. Thomas, p. 67).

4. *Fam.* XVIII, 13 et 14.

ta promesse, procure encore cet accroissement à la bibliothèque qui est tout le repos et tout le divertissement de mon esprit, toute la joie de mon existence. Hâte-toi, par tous les saints, et fie-toi aux ressources de ma petite bourse. En recevant ton envoi, je me croirai le plus heureux des hommes, et déjà l'espérance seule m'exalte. Si pourtant je dois me contenter des livres que j'ai, comme ils sont assez nombreux et d'une certaine valeur, je m'estimerai encore plus riche que Crésus et compterai pour peu de chose les trésors de nos gens riches[1] ». Il a dû éprouver en ses négociations quelques mésaventures ; s'il parle souvent et avec véhémence des bibliophiles par ostentation, qui gardent « prisonniers » des ouvrages utiles, « les cherchent, les poursuivent, les arrachent » aux travailleurs, c'est qu'il a à se plaindre personnellement de quelque rival de ce genre. Sa vengeance est de prêter aux livres une indignation muette « d'être réunis souvent chez un avare oisif, alors qu'ils font si grandement défaut à tant d'hommes d'étude[2] ».

La passion de Pétrarque, bien loin de diminuer avec l'âge, semblait croître et prenait de plus en plus les faiblesses du collectionneur. Il le reconnaissait de bonne grâce : « Dans ma correspondance d'affaires, le principal sujet est toujours celui des livres. J'avoue que j'en suis avide. Cet amour me dévore depuis ma jeunesse. Quelqu'un dira que c'est folie : quoi de plus fou que de rechercher ce dont on ne pourra pas se servir quand on l'aura ? Horace s'en moque : *Siquis emat citharas*[3]... ; tu sais la suite. Mais on s'étonnera moins

1. *Sen.* I, 3 (2 ; *Op.* 738. De Padoue, non de Venise).

2. *Rem.* I, 43 ; *Fam.* III, 18 ; VI, 1. Une phrase du traité est surtout significative : *Sunt qui obtentu librorum auaritiae inseruiant, pessimi omnium, non librorum uera pretia, sed quasi mercium aestimantes. Pestis mala, sed recens et quae nuper diuitum studiis obrepsisse uideatur.*

3. Horace, *Sat.* II, 3, 104.

de mon goût, pour peu qu'on ait lu les lettres de Cicéron ; là, en effet, ce grand esprit, qui répandait comme une limpide et inépuisable fontaine les ouvrages qui honorent le plus la vieille latinité, se montre à nous non seulement désireux, mais passionné des livres d'autrui [1] ». Il répète sa confession à Giovanni d'Incisa, plaidant sa cause d'autre façon : « Ne crois point que je sois à l'abri de tous les travers de l'humanité. Il y a en moi un désir insatiable, et que je n'ai pu, ni surtout voulu réprimer ; car je me flatte que le désir des choses honnêtes ne peut être déshonnête. Veux-tu savoir mon mal ? Je ne puis me rassasier de livres (*libris satiari nequeo*), alors que j'en ai déjà peut-être plus qu'il ne faudrait. Mais cette recherche est comme les autres : la réussite y aiguillonne la convoitise. Puis, les livres ont un attrait qui n'est qu'à eux : de l'or, de l'argent, des perles, un habit de pourpre, une maison de marbre, des tableaux, un champ bien cultivé, un cheval bien harnaché, tous ces objets et ce qui y ressemble ne donnent qu'un plaisir muet et superficiel ; les livres, seuls, délectent jusqu'à la moelle ; ils nous parlent, nous conseillent, s'unissent à nous par une familiarité harmonieuse et vivante [2] ». Pétrarque est ici bien inspiré par son sujet ; jamais passion plus noble n'a été plus éloquemment défendue.

Ses recherches s'étendaient fort loin : « Lorsque mes amis me quittaient, dit-il, et que, suivant l'usage, ils me demandaient si je souhaitais quelque chose de leur pays, je leur répondais que je ne voulais rien que des livres, et surtout des livres de Cicéron ; je leur donnais des notes et j'insistais

1. *Fam.* XVIII, 7 (à Nelli). Même souvenir de Cicéron dans ta lettre suivante.

2. *Libri medullitus delectant, colloquuntur consulunt et uiua quadam nobis atque arguta familiaritate iunguntur* (*Fam.* III, 18, adressée à tort, dans l'éd. Fracassetti, à son frère Gherardo).

de vive voix et par écrit. Que de prières j'ai adressées, que d'argent j'ai envoyé, non seulement en Italie, mais en France, en Allemagne, jusqu'en Espagne et en Angleterre, et même le croirais-tu ? en Grèce [1] ». On possède une de ces requêtes à un ami moine : « Si tu m'aimes, donne à des personnes sûres et instruites mission de parcourir la Toscane ; qu'on fouille les armoires des religieux et des autres amis de l'étude, pour essayer d'y trouver quelque chose qui apaisera, qui irritera peut-être ma soif. Bien que tu n'ignores point dans quels étangs je pêche d'ordinaire, ni dans quels bois j'aime à chasser, afin que tu ne puisses t'égarer, j'insère dans ma lettre la liste de ce que je désire particulièrement. Pour te rendre plus attentif, apprends que j'ai transmis les mêmes demandes à d'autres amis en Angleterre, en France et en Espagne ; fais en sorte de ne paraître le céder à aucun d'eux en dévouement et en habileté [2]. »

Pétrarque n'exagère point l'étendue de son champ d'investigation. Pour l'Angleterre, il fut quelque temps en relations avec Richard de Bury, qu'il avait connu à Avignon en 1333 [3] ; dans la France du Nord, il compta des amis à qui il put demander plus d'un service littéraire, tels que Pierre Berçuire, Philippe de Maizières, Philippe de Vitri, évêque de Meaux [4], Pierre de Rainzeville, abbé de S. Bénigne près Dijon [5], et Stefano Colonna, prévôt du chapitre de Saint-Omer [6]. A Liège, il eut pour correspondant l'archidiacre

1. *Sen.* XVI (XV), 1 (*Op.* 948).

2. *Fam.* III, 18 (à G. d'Incisa). Par malheur le *memoriale* manque.

3. *Fam*, III, 1. Cf. C. Segré, *Studi petrarcheschi*, Florence, 1903, p. 227-255.

4. Sur les rapports entre P. et Philippe de Vitri, v. Piaget, dans *Romania*, XXVII, 1898, p. 57. Les relations de P. avec Nicole Oresme ne sont pas établies.

5. Dans une lettre à ce dernier, on lit : *Pro transmissis libellis... uberes gratias ago* (*Fam.* XV, 5.) Cf. sur l'abbé de S. Bénigne, une note d'Henry Cochin, dans la *Revue d'hist. et littér. religieuses*, t. VII, 1902, p. 281-289.

6. Le second fils de Pietro Colonna occupa cette charge de 1350 à 1379, avant

Mathieu Longus [1], en Allemagne et en Bohême le savant Jean de Neumarkt, chancelier de Charles IV [2], Sacramor de Pommiers, lettré français au service de l'Empereur [3], et Jean Očko, évêque d'Olmütz [4].

D'Orient même, un envoyé de l'empereur de Constantinople, Nicolas Sygeros, qui l'avait connu à Avignon, lui fit tenir un texte d'Homère; Pétrarque, composant pour le remercier une de ses plus jolies lettres littéraires, sollicitait encore le plaisir de voir au moins « sous leur costume grec », Hésiode et Euripide [5]. Plus tard, Léon Pilate, le quittant pour aller chercher fortune à Constantinople, devait lui promettre de rapporter certains auteurs grecs [6], et quand Philippe de Maizières, chancelier de Pierre de Lusignan, s'embarquait pour Chypre, peut-être avait-il reçu du poète, à Venise, quelque liste chaudement recommandée [7].

La plupart de ses désirs, il est vrai, ne peuvent être satisfaits ; sans renoncer à l'espérance, il se console en philosophe de tant d'échecs répétés : « Je ne m'étonne pas, écrit-il,

d'être fait cardinal par Urbain VI. Les lettres de P. à lui adressées sont *Fam.* XV, 7; XX, II; *Var.* 52. V. l'étude de Claude Cochin, dans la *Revue d'hist. et littér. religieuses*, t. X, 1905, p. 352-383.

1. *Fam.* XII, 17 ; *Sen.* XIII, 7 (*Op.* 920).

2. *Fam.* X, 6. Le rôle littéraire de J. de Neumarkt (*Iohannes Nouiforensis*) a été étudié par Konrad Burdach, *Boehmens Kanzlei unter der Luxemburgen und die deutsche Cultur* (dans *Centrabl. für Bibliothekswesen*, VIII, 1891, p. 434-478); Friedjung, *Kaiser Karl IV und seine Antheil am geistigen Leben seiner Zeit*, Vienne, 1876, p. 107-115 ; Friedjung a publié, p. 329, la lettre par laquelle J. de Neumarkt demande à entrer en correspondance avec P. et à laquelle celui-ci répond par la lettre que Fracassetti a cru adressée à Jean Očko.

3. Cf. Burdach, *l. c.* p. 452,

4. *Sen.* X, 1 (*Op.* 861); *Fam.* XXIII, 14. P. paraît avoir été lié avec l'apothicaire Angelo de Florence, établi à Prague. Cf. Burdach, *l. c.*, p. 446 et 466.

5. *Fam.* XVIII, 2.

6. *Sen.* VI, 1 (*Op.* 807)

7. P. a dû connaître Philippe à Venise en juin 1365 (Cf. *Arch. de l'Orient lat.*, t. I, 1881, p. 336). Il lui adresse *Sen.* XIII, 2.

à un de ses zélés correspondants, qu'on ne trouve point de vos côtés les livres que je demande; quand je t'ai chargé de cette recherche, je tentais le succès sans y compter beaucoup... Bien que souvent trompé, je ne puis cesser de chercher toujours; il est doux d'espérer ce qu'on souhaite! J'aurai les livres que je pourrai avoir, mais jamais un honteux découragement n'arrêtera ces belles poursuites; je garderai patiemment le désir de ce qui me manque, me contentant de ce que le sort m'a déjà donné et calmant ma passion de lire et de connaître par la méditation de la mort [1] ». Il tire plaisir, d'ailleurs, même de volumes dont il possède déjà l'équivalent. L'arrivée d'un texte plus correct ou mieux écrit suffit à lui causer une grande joie : il le dévore, il n'en peut détacher ses yeux, « avant que, comme fait la sangsue altérée, il n'en soit rempli » ; il en perd le manger et le dormir [2]. Un soir, à Monza, un religieux lui apporte un volume, peu avant qu'il ne se mette à table; le poète l'ouvre, oublie son repas, et ne revient à la vie extérieure que lorsqu'il a tout lu [3]. On peut penser avec quels transports furent accueillis les livres laissés à Vaucluse, quand ils vinrent à Milan après avoir échappé à un grand péril. Des voleurs s'étaient introduits dans la maison de la Sorgue, l'avait pillée et y avaient mis le feu. Les manuscrits, par bonheur, avaient été retirés de la maison par le fils du métayer et placés dans un lieu plus sûr [4]. On put les expé-

1. *Sen.* III, 9 (8; *Op.* 779).

2. *Ita saepe mihi dies impransus praeterlabitur, nox insomnis* (*Fam.* XVIII, 3).

3. *Fam.* XVII, 1. Il est vrai que c'est un opuscule de son frère Gherardo.

4. Voir le récit fait à Guido Sette dans *Sen.* X, 2 (*Op.* 870) : *Non multo post quam inde discesseram, praua quaedam foedaque et infamis manus furum..., ipso Dominico Natali die incautum rus aggressi, ablatis quae auferri poterant, reliqua flammis exusserunt, inque illud hospitiolum, ex quo Croesi regna spernebam, ignis immissus est. Testudo uetus incendio restitit, properabant enim fures impii. Libellos aliquot, quos illic abiens dimiseram, uillici mei filius, iam id ante praesagiens futurum, in arcem*

dier au poète et celui-ci s'estima heureux de sauver de ce désastre les biens auxquels il tenait le plus.

Pétrarque est un bibliophile complet, qui attache du prix aux accessoires du livre, à la matière, à l'ornementation, à la reliure. De toute la collection que nous avons retrouvée, pas un seul manuscrit n'est en papier ; anciens ou modernes, tous sont en parchemin. Ceux qui ont été exécutés pour lui présentent souvent un fin vélin préparé avec soin et choisi par un connaisseur [1]. Il s'excuse d'offrir un livre qui ne soit pas frais et qui ait jauni [2]. Les siens ont souvent une décoration élégante et quelquefois riche. On connaît la grande peinture demandée par lui à Simone Martini pour mettre en tête de son Virgile ; quatre autres de nos volumes contiennent d'importantes séries de miniatures, dont deux au moins sont contemporaines du poète [3] et qui prouvent, beaucoup mieux que le Virgile, un sérieux intérêt pour l'art

Che alluminare è chiamata in Parisi [4].

Il honore aussi la reliure, à cause de la sauvegarde qu'elle assure à la pensée écrite ; c'est la dernière des opérations qui sont nécessaires pour constituer définitivement un livre

contulerat, quam praedones, inexpugnabilem ut est rati, sed ut erat indefensam ac uacuam ignorantes, abiere. Sic diris e faucibus praeter spem seruati libri, prouidente Deo, ne tam turpes in manus praeda tam nobilis perveniret (*Sen.* X, 2 ; *Op.* 872. Cf. *Var.* 25).

1. Cf. *Inuect. in med.* II (*Op.* 1093): *Qui papyros arte conficitis, quique tenues in membranas caesorum animalium terga conuertitis...*

2. *Epist.* II, 1 (*Op.* II, *p.* 89 ; à Bernard d'Alby, et non d'*Aube*).

3. *Vat.* 2193. *Par.* 8500. Ajouter *Par.* 5690 et le ms. de Troyes. (Cf. Nolhac, *Mss. à miniatures de la biblioth. de P.*, Paris, 1889, avec 4 reproductions). Les sept miniatures du *Par.* 8500 représentant les Arts Libéraux sont données dans l'ouvrage de Léon Dorez, *La Canzone delle Virtù e delle Scienze, di Bartolomeo di Bartoli da Bologna*, Bergame, 1904, fig. VI-XII.

4. Dante, *Purg.* XI, 81.

et dont il se plaît à donner la liste [1]. Rien n'indique toutefois qu'on relie dans sa maison, comme on le fait chez Richard de Bury. Il admet, pour certains ouvrages ou certains présents, la reliure de luxe, et regrette, en faisant hommage d'un volume à Pandolfo Malatesta, de n'avoir pu en surveiller les apprêts finals : « Si j'avais été sur les lieux, dit-il, j'y aurais fait mettre une couverture de soie et pour le moins des fermoirs d'argent [2]. » Sans doute ses livres favoris doivent être ainsi revêtus [3].

Quant aux goûts paléographiques de Pétrarque, on peut essayer de les deviner. Il n'a aucune estime pour cette calligraphie à la mode de son temps, qui aligne, nous dit-il, de belles colonnes, « dont l'effet est séduisant de loin, mais qui de près manquent de netteté et égarent la vue » ; dans les livres qu'il fait transcrire, il demande avant tout la clarté, et ce qu'il loue le plus chez un de ses copistes, c'est « son écriture soignée et nette, qui entre bien dans les yeux [4] ». Pour ce qui est des manuscrits anciens, ses prédilections nous sont révélées par son remercîment à Boccace, pour l'envoi du magnifique Saint-Augustin que nous avons encore ; il appuie son admiration pour le livre sur l'ampleur du format, la sobriété de l'ornementation et « la majesté du caractère antique [5] » ; il se plaît donc de façon spéciale à cette belle

1. *Sic apud nos alii membranas radunt, alii libros scribunt, alii corrigunt, alii, ut uulgari uerbo utar, illuminant, alii ligant et superficiem comunt* (*Fam.* XVIII, 5). Une énumération analogue est dans le *Philobiblon* : *Apud nos in nostris maneriis multitudo non modica semper erat antiquariorum* (cf. Wattenbach, *Schriftsw.* [2], p. 352), *scriptorum, correctorum, colligatorum, illuminatorum et generaliter omnium qui poterant liborum seruitiis utiliter insudare* (éd. Thomas, p. 80.)

2. *Si fuissem praesens, dum in libri formam ligaretur, et sericum tegmen et fibulas saltem argenteas habuisset* (*Sen.* XIII, 10; *Op.* 923). On connaît un relieur de P. *magister Benedictus* de Parme (v. p. 76), qui était également enlumineur ; je crois avoir retrouvé le nom de son relieur d'Avignon *Iauetus de Stella* (p. 102).

3. V. plus loin des descriptions de reliure, p. 103.

4. V. la fin du ch. II.

5. *Vetustioris litterae maiestas* (*Fam.* XVIII, 3).

minuscule du xe et du xie siècle, qui n'a pas cessé de réjouir les regards des paléographes. Précurseur d'un goût qui va régner en Italie, au début du xve siècle, pour la *lettera antica* [1], il réagit contre le caractère anguleux, lourd et massif de la première moitié du *trecento*. Sous l'influence même de ses lectures, sa propre calligraphie subit une transformation ; l'habitude contractée par ses yeux donne à son écriture le caractère personnel de clarté et d'élégance que ses manuscrits nous font connaître et qui était admiré déjà par ses contemporains [2].

Ce que Pétrarque cherchait avant tout, c'était de bons textes. Qu'il fît transcrire chez lui ou au dehors, la correction était son grand souci. S'il avait le bonheur de rencontrer l'exactitude orthographique et grammaticale, il l'appréciait [3] ; il attachait même à la ponctuation une importance que révèlent ses propres copies et autographes [4] ; mais il tenait surtout au respect de la pensée des auteurs, avec laquelle, autour de lui, les copistes prenaient de grandes libertés. Il se plaignait notamment qu'aucune garantie d'apprentissage ne présidât à leur travail : « En admettant que les textes soient d'une intégrité parfaite, comment remédier à l'ignorance et à la négligence des copistes qui mêlent et corrompent tout ? Cette crainte, je le crois, a détourné plusieurs esprits distingués de composer de grands ouvrages. Juste châtiment

1. *Nulle quidem littere sunt meis oculis gratiores*, écrivait Salutati dès 1395 (Novati, *Epistolario di Coluccio Salutati*, t. III, Rome, 1896, p. 76).

2. V. p. 119.

3. *In qua nihil orthographicum, nihil omnino grammaticae artis omissum dicas* (*Fam.* XXIII, 19). *Neglectam... orthographiam, potius quam insignes defectus inuenies* (*Fam.* XVIII, 5).

4. On lui attribue un petit traité, *Ars punctandi*, qui a été imprimé au XVe siècle. L'authenticité commence à en être établie par les observations d'Ettore Modigliani, dans la préface de son édition paléographique du *Canzoniere* Vatican, Rome, *Società filologica romana*, 1904, pp. XXIX-XXXI. Le même traité a été attribué à Salutati ; v. Novati, *Epistolario di Salutati*, t. III, p. 176.

d'une époque paresseuse, pleine de sollicitude pour la cuisine et d'indifférence pour la littérature, qui fait subir des examens aux cuisiniers et non aux copistes. Tout ce qui sait gratter un parchemin et tenir une plume passe pour copiste, fût-il dépourvu de tout savoir, de toute intelligence, de tout métier. Je n'exige pas d'eux l'orthographe, qui a disparu depuis longtemps; mais plût à Dieu qu'ils reproduisissent, de quelque manière que ce fût, ce qu'on leur donne à transcrire; leur insuffisance pourraît apparaître, du moins la substance du texte ne disparaîtrait pas. Au lieu de cela, nos scribes brouillent original et copie, promettent d'écrire une chose et en écrivent une autre, si bien qu'un auteur ne reconnaît plus ses propres paroles. Si Tite-Live ou Cicéron revenaient au monde, ou tant d'autres Anciens et surtout Pline, et s'ils voulaient relire leurs œuvres, les reconnaîtraient-ils? ne seraient-ils pas embarrassés sans cesse ? ne croiraient-ils pas lire tantôt l'œuvre d'autrui tantôt celle d'un barbare [1] ?.. Les plus nobles ouvrages des hommes sont en train de périr et ont même déjà péri en grande partie. Ne sentant pas le mal, on n'y apporte aucun remède. La perte des lettres est comptée pour rien; quelques-uns même la regardent comme un avantage... A ce mépris, à cette haine de la plus belle chose qui soit au monde, s'ajoute le rôle des copistes, qui ne sont assujettis à aucune règle, à aucun examen. Pareille licence n'est accordée ni aux forgerons, ni aux laboureurs, ni aux tisserands, ni à aucun des autres métiers où cependant les inconvénients seraient moindres. Cette profession seule est ouverte à tous; chacun s'y précipite, certain de toucher un salaire pour tout ravager [2]. »

1. P. croit devoir admettre ici une exception pour les Livres Saints.

2. *Rem.* I, 43. Pour la transcription même de ce traité, P. écrit à G. Sette : *Quem libellum habuisses, nisi quia et ego iam scribendi fessus et adiutor nullus. Amici*

Il écrit à Boccace, en 1365, à propos de son traité *De Vita solitaria* : « Chose à peine croyable, ce petit livre composé en quelque mois, je n'ai pu en plusieurs années le faire copier, par suite de cette insuffisance des scribes dont je me plains souvent et que tu sais comme moi la pire peste des bons esprits. Juge de la difficulté qu'on trouve pour des œuvres de plus longue haleine. Enfin, après mainte vaine tentative, j'ai laissé, en quittant la maison, l'ouvrage aux mains d'un prêtre. Sera-t-il consciencieux comme prêtre ou trompeur comme copiste? je ne sais. Mes amis m'écrivent qu'il a déjà fini ; mais comment? Ce que je connais des habitudes de ces gens-là m'inquiète : que ce soit ignorance, négligence ou mépris, ils transcrivent toujours autre chose que ce qu'on leur confie [1] ». Des plaintes semblables reviennent à plusieurs reprises dans la correspondance [2], où Pétrarque poursuit les copistes d'autant d'invectives que les domestiques et les médecins.

Pour remédier aux ennuis que cette engeance infidèle lui causait [3], il avait pris le parti de tenir en sa maison quelques jeunes gens et de les former lui-même à la transcription. Un tel concours lui devenait de plus en plus nécessaire à mesure que ses ouvrages se multipliaient, car il était obligé d'en faire exécuter des exemplaires pour les grands personnages de sa connaissance qui les lui réclamaient, et pour ses amis

enim uel absentes, uel suis rebus impliciti, occupatam seu longinquam mihi dexteram accommodare non possunt. Quanta uero sit scriptorum fides, quanta constantia, quantus denique intellectus experti sumus ; pollicentur plurima, corrumpunt omnia, nihil expediunt... (*Fam.* XXIII, 12).

1. *Sen.* V, 1 (*Op.* 792).

2. *Fam.* XXI, 15, à propos de Dante ; XVIII, 12, où P. charge les copistes de sa colère pour avoir contribué à la perte des auteurs anciens ; *Var.* 9, 22 ; *Sen.* V, 3 (*Op.* 795) ; X, 1 (866). Il y a des plaintes analogues dans la correspondance de Salutati.

3. *Quorum semper insidiis ac fraudibus patui* (*Var.* 22).

dont l'impatience était toujours grande [1]. Il aimait aussi à mettre en circulation les livres peu connus de sa bibliothèque et à les envoyer où il les savait bien placés [2]; il se plaisait enfin à répandre ceux qui lui avaient donné un appui moral, comme les *Confessions* de saint Augustin, qu'il offrait à son frère, à Donato degli Albanzani, à d'autres encore, espérant pour eux le même profit [3].

Dans ses dernières années, il garda chez lui, à demeure, un certain nombre de copistes : « J'ai l'habitude, disait-il alors en décrivant son genre de vie, d'en avoir auprès de moi cinq ou six ; pour le moment, j'en ai trois et, si je n'en prends pas davantage, c'est qu'on ne trouve pas de vrais copistes, mais des calligraphes (*pictores*), et encore fort incapables [4] ». Boccace fait allusion dans une lettre aux jeunes gens de son ami [5]. Ils accompagnaient Pétrarque en ses voyages et il avait la satisfaction de voir leur travail avancer sous ses yeux. On a un manuscrit dont il a noté lui-même les diverses étapes : « Écrit chez moi ; commencé à Padoue, terminé à Pavie, enluminé à Milan et relié en 1369 [6] ». Le copiste de ce volume, qui est la traduction de l'*Iliade*, a laissé un nom dans l'histoire littéraire, car il est difficile de ne pas l'identifier avec Giovanni Malpaghini, de Ravenne [7]. Pétrarque, qui

1. Le *Marc. cl. XIII*, 70 (choix de lettres) est visiblement un de ces envois.

2. *Sen.* IV, 1 (*Op.* 388. à part); *Var.* 2. Outre les dons déjà rencontrés.

3. *Fam.* XVIII, 5 ; *Sen.* VIII, 6. Cf. *Sen.* XV, 7 (*Op.* 939; don de son propre exemplaire des *Confessions* au P. Marsigli).

4. *Soleo habere scriptores quinque vel sex; habeo tres ad praesens, et ne plures habeam causa est, quia non inueniuntur scriptores sed pictores, utinam non inepti* (*Var.* 15). cf. *Fam.* XVIII, 6 : *Familiaris meus... iuuenis digiti quam ingenii melioris.*

5 [*Epistolas*] *alicui ex pueris tuis rescribi facias* (*Le lettere*, p. 129).

6. *Par.* 7880, 1. Cf. p. 118.

7. On connaît le passage de Salutati : *Hic autem fuit quondam familiaris atque discipulus celebris memorie Francisci Petrarce, apud quem cum ferme trilustri tempore manserit, sic eius doctrinam imbibit, sic est eius uestigia secutus...* (Les souvenirs de Salutati peuvent fort bien errer, non sur le fait, mais sur la durée du temps. Cf. *Epistolario di Coluccio Salutati*, éd. Novati, t. III, p. 537, et notre p. 118.)

l'eut auprès de lui pendant de longues années, l'éleva et le traita comme un fils. Il était admirablement doué et capable de rendre de grands services. Employé aux plus délicates fonctions d'un secrétaire, il reçut le soin de mettre en ordre les papiers du poète et de classer les lettres que celui-ci voulait conserver; l'œuvre était difficile et quatre amis de son maître qui l'avaient essayée avaient dû y renoncer; il en vint à bout seul et aida à constituer le recueil des *Familiares*, qu'il transcrivit ensuite [1]. Il exécuta un travail moins compliqué, mais d'un caractère non moins intime, en commençant la copie définitive du *Canzoniere*, que l'auteur acheva lui-même [2]. La transcription de la traduction d'Homère, composée à Florence par Pilate, fut abandonnée par lui à mi-chemin [3]. A ce moment, le Ravennate, las de la vie qu'il menait chez Pétrarque et de son honorable esclavage auprès d'un vieillard exigeant, réclama sa liberté et partit brusquement. Il y eut entre le maître et lui une scène pénible, racontée tout au long par le premier dans une lettre à Donato degli Albanzani; ce qu'on y démêle de plus clair, c'est que le métier de copiste avait fini par dégoûter le jeune secrétaire : « Je ne veux plus transcrire », répétait-il [4]. Évidemment, bien que Pétrarque s'en défende, il avait abusé de sa plume et de son zèle. Il en fut puni et ne se consola pas d'avoir perdu un compagnon aussi intelligent qui était en même temps un collaborateur précieux.

Pétrarque avait alors quitté les états de Visconti. De 1362 à 1368, sa résidence principale fut Venise; il y attira même son gendre et sa fille. Au moment de son installa-

1. *Fam.* XXIII, 19.
2. *Vat.* 3195.
3. Cette série de faits sera établie, je l'espère, p. 118-119.
4. *Sen.* V, 5 (6; *Op.* 802).

tion, on le trouve faisant venir des volumes qu'il a laissés en d'autres villes : « Si le livre est terminé, comme je le pense, écrit-il à Modio de Parme, donne-le à enluminer et à relier élégamment par maître Benedetto, et fais-moi envoyer la copie et l'original dans les ballots de Gioannolo de Côme ; messer Danisolo paiera tout ce qu'il y aura à payer, et mon Francescuolo, qui connaît bien les amis ci-dessus, te dirigera pour toute cette affaire. Pense à ma confiance, je t'en supplie, plutôt qu'à mon importunité [1] ». La collection est, en effet, transportée à Venise. Pétrarque raconte qu'il reçoit dans sa bibliothèque cet averroïste, qui le visite pour se moquer de saint Augustin et qu'il est obligé de mettre à la porte [2]; il décrit aussi, en termes imagés, l'arrivée de la traduction latine d'Homère, qui « a rempli de joie tous les Grecs et les Latins, habitants de la bibliothèque [3] ». Boccace, venu à Venise en l'absence de son ami et accueilli par sa fille Francesca, lui écrit que cette chère « Tullia » a mis les livres à sa disposition pendant son séjour [4].

Au mois de mai 1362, étant à Padoue, le poète reçoit une lettre singulière de Boccace. L'auteur du *Corbaccio* est converti : plus de poésie, plus de lectures profanes ; il va abandonner ses études, vendre ses livres, brûler tout ce qu'il a chez lui de ses œuvres italiennes, dont plusieurs sont notoirement immorales. Un chartreux de Sienne est venu le trouver, l'endoctriner, le convertir et les prédictions d'un illuminé ont troublé cette âme légère et charmante. Pétrarque répond par une belle dissertation, d'une philosophie vraiment chrétienne, où il s'efforce de calmer les

1. *Var.* 4 (Venise, 17 nov. 1362). Il s'agit du *De vita solitaria*.
2. *In hac nostra bibliotheca* (*Sen.* V, 2 (3); *Op.* 791).
3. *Sen*, VI, 2 (*Op.* 807).
4. *Le lettere*, p. 126. La date est 1367 (contre Koerting, *Boccaccio's Leben*, Leipzig, 1880, p. 308, v. Cochin, *Boccace*, Paris, 1890, p. 291).

scrupules de Boccace. Celui-ci ne peut-il changer sa conduite et répondre à l'appel de la grâce, sans rompre avec ce qu'il y a de meilleur dans son passé, les travaux qui ont fortifié son esprit? Au surplus, s'il persiste dans son projet, voici ce que son vieil ami lui propose : « Si tu veux absolument te défaire de tes livres, il m'est doux de penser que tu me préfères à tout autre acquéreur. Tu as raison de parler de mon avidité des livres et, si je la niais, mes écrits me démentiraient ; il me semble même que je n'achèterais en cette occasion que ce qui doit me revenir. D'autre part, je ne veux pas que la bibliothèque d'un homme tel que toi soit dispersée et tombe en mains profanes. Quoique séparés de corps, nous avons vécu ensemble par l'esprit ; je veux que notre collection demeure réunie après nous ; si Dieu consent à mon désir, elle ira intacte dans un lieu de piété et de sainteté, où on se souviendra de nous à jamais [1]. Je l'ai résolu ainsi, depuis qu'est mort celui en qui j'avais espéré un successeur dans mes études [2]. Quant à fixer le prix de l'acquisition de tes volumes, comme tu as la bonté de me le proposer, je ne le puis, n'en connaissant exactement ni les titres, ni le nombre, ni la valeur. Rédiges-en la note précise dans une lettre. De cette façon, si jamais tu te décides à faire ce que j'ai toujours désiré et ce que tu m'as autrefois promis, à venir passer avec moi notre pauvre reste de vie, tu reconnaîtras chez moi tes livres, mêlés à ceux que j'ai recueillis et qui sont tiens aussi, et tu verras alors que, loin d'avoir rien perdu, tu auras plutôt gagné quelque chose [3] ».

1. *Haec supellex nostra post nos... ad aliquem nostri perpetuo memorem, pium ac deuotum locum, simul indecerpta perueniat.*

2. P. a-t-il dans la pensée un ami? Le texte dit *meorum studiorum speraueram successorem.* Son fils Giovanni était mort l'année précédente, et je crois qu'il faut songer à lui.

3. *Sen.* I, 5 (4; *Op.* 744-745).

Boccace adoucissait, sur les remontrances de son ami, les exagérations de son repentir ; mais Pétrarque, continuait à chercher les moyens d'éviter la dispersion de sa propre bibliothèque. Le 28 août, il se décidait à l'offrir à la République de Venise ou plutôt à l'église de Saint-Marc, à l'ombre de laquelle il désirait maintenant terminer paisiblement sa vie. Il venait, en effet, dans cette même année 1362, de constater à ses dépens le manque de sécurité de l'Italie du Nord. Parti de Padoue pour aller en France, où l'appelait le pape et où Vaucluse l'attirait toujours, il avait dû revenir sur ses pas, le Piémont étant désolé par la guerre entre Visconti et le marquis de Saluces ; il s'était alors dirigé vers l'Allemagne, pour répondre à une invitation de l'Empereur et séjourner auprès de lui ; mais il y renonça, de ce côté, la route n'étant pas plus sûre. Ces contretemps lui furent d'autant plus pénibles qu'il embarrassait son voyage du transport de sa bibliothèque, dont il ne supportait plus d'être privé [1]. Après avoir tant tremblé pour ce cher trésor, il se réfugiait à Venise, « avec ses livres et ses plumes », heureux de trouver asile « dans ce port commun du genre humain [2]. »

Par sa position Venise était à l'abri des misères de la guerre continentale. Des amitiés nombreuses et lettrées y retenaient le poète, notamment celle du dévoué Benintendi, chancelier de la République. Enfin, cette ville exerçait déjà cette séduction, qui fait croire aux hommes d'étude que nulle part au monde ils ne se trouveront mieux pour travailler : « C'est de nos jours, écrivait Pétrarque, l'auberge

1. *Quibus et forte onerer potius quam orner, longa tamen consuetudine sic affectus sum, ut sine illis esse nesciam. His transuehendis ut uides, Caesar, non Alpium sola obstat asperitas et longissimi labor itineris, sed praedonum metus et uiarum mille pericula* (*Fam.* XXIII, 8 ; à Charles IV).

2. *Fam.* XXIII, 14.

unique de la liberté, de la justice et de la paix, l'unique refuge des bons, le seul port où puissent se mettre en sûreté, chassées de partout par la tyrannie et par la guerre, les nefs des hommes qui cherchent à mener leur vie paisible; cité riche d'or et plus encore de renommée, de force et plus encore de vertu, bâtie de marbres solides, mais sur les bases plus solides encore d'une immuable concorde entre les citoyens, et que la mer dont elle est ceinte garantit moins que ne fait la prudente sagesse de ses fils ! [1] »

Pétrarque, résolu à se fixer définitivement à Venise était obligé de tenir une maison assez importante ; et peu certain, dans l'état troublé de l'Italie, de recevoir exactement tous ses revenus, il avait besoin de s'assurer quelques avantages matériels. Si Saint-Marc consentait à le loger, il pourrait, en échange, lui léguer les livres dont il redoutait la dispersion. Benintendi, consulté à ce sujet, se faisait fort de négocier l'affaire. Déjà Pétrarque voyait grandir son projet : il ne rêvait rien moins que la fondation d'une grande bibliothèque publique, dont l'État vénitien prendrait la charge après sa mort et qui rendrait à la postérité les services qu'avaient rendus autrefois tant de grandes collections antiques dont il avait lu l'histoire [2]. « Si nous réussissons, écrivait-il au chancelier, ce sera sans doute pour vous, vos descendants et votre république, je n'oserais dire une gloire, mais assurément le chemin d'une gloire. Une foule de choses devenues grandes et éclatantes ont eu d'aussi humbles commencements. » Et il suppose que l'âme du doge Andrea Dandolo, leur ami, se réjouit en paradis de ce projet et n'est point jaloux d'avoir laissé à un de ses successeurs « l'honneur de fonder une bibliothèque publique ».

1. *Sen.* IV, 3.
2. Cf. *Rem.* I. 43, et *passim*.

Le poète tenait, en cette affaire, à ne pas se considérer comme le principal obligé : c'était un service qu'il accordait à l'État, bien plus qu'un avantage qu'il demandait pour lui-même : « N'importune donc personne par des instances, disait-il au chancelier; fais ce qui sera nécessaire et conforme à notre discrétion ; si l'amour du bien public ne nous poussait à prendre l'initiative, c'est nous qui devrions être suppliés [1] ». Benintendi remettait au Sénat, au nom du poète, une proposition autographe, en latin de chancellerie, où éclate assez naïvement la double passion de sa vie, l'amour des livres et de la gloire [2]. Le Grand Conseil prenait aussitôt une délibération pour l'accepter, dans les formes les plus honorables pour Pétrarque, et lui accordait, en échange des livres promis après sa mort à l'église de Saint-Marc, une belle habitation à vie, aux frais de la République. Ce fut le *Palazzo delle due Torri*, au quai des Esclavons [3].

Il n'a pas tenu à Pétrarque, on le voit, que la Bibliothèque Marcienne n'ait été fondée un siècle plus tôt. Il avait eu la première idée d'une bibliothèque publique [4] et formé, en faveur de la ville de Venise et des bonnes lettres, le plan que reprit après lui le cardinal Bessarion. On expliquera, au chapitre suivant, pourquoi ces projets, accueillis avec tant d'empressement par la Seigneurie, ne furent pas exécutés ; il suffit de dire ici comment les livres de Pétrarque quittèrent Venise avec leur maître. Il avait formellement réservé, dans ses offres à la République, son entière liberté

1. *Var.* 43.
2. V. plus loin, p. 494.
3. *Sen.* II, 3. Cf. Sansovino, *Venezia, Città nobiliss.*, Venise, 1581, p. 24 b. et 240. [N. Barozzi dans] *P. e Venezia*, Venise, 1874, p. 286.
4. Sur le caractère strictement privé de toutes les bibliothèques du temps, même celle du Pape, v. les observations d'Ehrle, t. I, p. 756 ; l'idée de P. apparaît d'autant plus intéressante.

de résidence, qui impliquait le droit d'emporter avec lui la bibliothèque, dont il ne se séparait pas. Après quelques années d'habitation, coupées par de nombreux voyages, il se dégoûta d'une ville, où il rencontrait trop d'Averroïstes et où il manquait d'un jardin. Il prit peu à peu l'habitude de séjourner à Padoue ; il aimait à y remplir ses fonctions de chanoine et à jouir de la familiarité d'un prince vraiment lettré, François de Carrare. Enfin, les sollicitations de celui-ci et les exigences d'une santé qui avait besoin de l'air des montagnes, le décidèrent à abandonner les lagunes et à partager son temps entre Padoue et Arquà, où le seigneur de Padoue lui avait fait don d'une maison rustique. La proximité de Venise lui permettait, d'ailleurs, d'y revenir aisément et d'y cultiver ses amitiés. Ses livres s'y trouvaient encore au commencement de 1368, confiés aux soins de Donato degli Albanzani [1] ; mais ils ne tardèrent point à venir rejoindre leur maître. Celui-ci, pour agrandir sa propriété d'Arquà, venait d'y acquérir une terre de ses propres deniers, et marquait ainsi son intention définitive de résider dans les états de François de Carrare [2].

En cet ermitage des monts Euganéens, entouré de l'horizon paisible que domine encore la maison construite pour lui, Pétrarque revivait, en ses vieilles années, la vie de Vaucluse : « Je suis demeuré, écrivait-il, dans la médiocrité d'existence que j'avais alors et que j'ai jugée plus avantageuse et plus douce : je ne me suis enrichi que d'années et de quelques livres... Une grande partie du temps, je reste à la campagne, désireux comme toujours de solitude et de repos.

1. *Bibliotheca nostra tuis in manibus relicta* (*De ignor.*, *Op.* 1053).

2. Cf. les documents publiés par Malmignati et Gloria et résumés par Zardo, *Il P. e i Carraresi*, Milan, 1887, ch. III. V. aussi la belle étude de Jusserand, *Au tombeau de P.* (dans *Revue de Paris*, 1er juillet 1896, p. 92-119).

Lire, écrire, méditer sont encore, comme déjà dans ma jeunesse, ma vie et mon plaisir : je m'étonne seulement, après une assiduité si longue d'avoir appris si peu de chose [1] ».

Son érudition cependant demeurait aussi renommée que l'était son génie de poète; on faisait sans cesse appel à sa mémoire et à ses livres, qu'il mettait généreusement à la disposition de tous [2]; les visites et les épîtres de demande lui arrivaient nombreuses, et il avait toujours « dans sa petite armoire [3] » quelque bon ouvrage à prêter aux amis des lettres. Un gentilhomme Ferrarais écrivait de Padoue à Louis de Gonzague, à propos d'une lettre de César qu'il lui destinait : « Je pense, que s'il a été conservé dans le monde quelque autre œuvre de cet empereur, elle existe chez notre glorieux seigneur commun, messer François Pétrarque. Là est l'écrin et le tabernacle des monuments de l'Antiquité, et personne ne peut espérer d'en découvrir qu'il ne posséderait pas. J'irai le voir dans peu de jours à Arquà, où il se trouve, et lui demanderai instamment ce qu'il a des compositions de César; je n'ai pas de refus à craindre : obligeant toujours et pour tout le monde, il a paru l'être particulièrement pour moi [4] ». Les richesses réunies dans le *scrinium* d'Arquà et de Padoue étaient considérées par leur maître comme un dépôt dont il devait compte aux travailleurs de son temps, et jamais bibliophile ne fut plus libéral de ses richesses, mieux convaincu des droits d'autrui sur ses collections.

1. *Sen.* XIII, 7 (*Op.* 920). Cf. XV, 5 (XIV, 6).

2. *Var.* 39. Dès 1340 environ, Berçuire avait eu recours à lui, à Avignon, pour des renseignements *de formis et figuris deorum*, qu'il inséra dans le l. XV de son *Reductiorum morale* (Hauréau, *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. XXX, 2e p., p. 47).

3. *In nostro armariolo* (*Sen.* VIII, 6; *Op.* 840).

4. Lettre de Nicolò de' Beccari, 3 août [1371], p.p. Novati dans *Attraverso il Medio Evo*, Bari, 1995, p. 270. L'empereur Charles IV interrogeait P. à la même époque sur l'authenticité d'une lettre de César et d'une autre de Néron (*Sen.* XVI (XV), 5 ; *Op.* 955). Cf. Sabbadini, *Le scoperte dei codici. latini e greci ne sec. XIV et XV*. Florence, 1905, p. 35, 42 et 217.

A ce moment, ses goûts de jeunesse avaient retrouvé toute leur force. Il achevait ses *Trionfi* et mettait au net, de sa propre main, une partie de la rédaction définitive du *Canzoniere*, dont il devinait à présent l'importance pour sa gloire future [1]. C'était peut-être des variantes de poète, autant que des références d'humaniste, qu'il inscrivait pendant l'hiver, sur le revers de cuir de sa pelisse, dans la promptitude de l'inspiration jaillissante [2]. Sans abandonner les auteurs sacrés, il laissait reprendre dans ses lectures une grande place aux auteurs profanes. Il rouvrait, pour leur confier des observations nouvelles, ces livres vieillis avec lui et d'autant plus chers [3]. Il avait la joie d'en acquérir d'autres, et les lisait à soixante-dix ans avec le même enthousiasme qu'il eût fait à trente : un de ses derniers travaux ne fut-il pas ce grand commentaire qu'il commença sur les marges de son Homère et qu'il ne put achever [4] ? Il interrogeait à nouveau, d'un esprit mûri par l'expérience d'une longue vie, les œuvres qui lui avaient révélé la sagesse antique. Toute autre science continuait à le laisser indifférent. Certains livres, déposés chez lui par un Colonna, tous de droit canon ou civil, risquaient, pensait-il, d'être égarés à sa mort; il demandait instamment de les restituer à leur

1. V. les justes observations de V. Cian sur le dédain, qu'on a trop exagéré, du poète pour ses œuvres en langue vulgaire (« *Nugellae uulgares* » ? *questione petrarchesca*, Pérouse, 1904).

2. V. le témoignage du vieux paysan d'Arquà recueilli par Bernardo Bembo et rapporté par Beccadelli : « Di verno portava una pellicia di buone fodere dentro, ma di fuora scoperta, com' anco oggidì usano molto oltramontani... E diceva il contadino che in molti luoghi di quel cuoio era scritto variamente... Movendosi a scrivere repentinamente secondo che l'animo lo sospingeva... uso quasi comune a tutti poeti. » (A. Solerti, *Le vite di Dante, P. e Boccaccio scritte fino al secolo XVII*, Milan, 1904, p. 462).

3. *Mecum senuit*, disait-il de son ms. des *Confessions* de saint Augustin (*Sen.* XV, 7; *Op.* 955).

4. *Par.* 7880, 1 et 2.

propriétaire, mais il ajoutait avec franchise : « Si c'étaient des ouvrages de Cicéron ou de Varron, je n'insisterais peut-être pas autant [1] ». Il avait fini cependant, comme il arrive, par accepter l'encombrement des livres inutiles, et il en fut embarrassé plus d'une fois, en ces années surtout qui furent loin d'être paisibles.

La guerre, qui couvait depuis longtemps entre François de Carrare et les Vénitiens, finit par éclater et le séjour hors des villes cessa d'être sûr. Pétrarque demeura à Arquà le plus tard possible ; mais, bien qu'un ami prétendît qu'il suffirait d'écrire sur la porte son nom vénéré pour en écarter les gens de guerre, il trouva plus prudent de rentrer à Padoue : « J'attends aujourd'hui ou demain, écrivait-il le 17 novembre 1373, ma petite famille restée à la campagne. Quant aux livres que j'y tenais, je les ai rapportés, laissant la maison et le reste à la garde de Dieu [2] ». Ce séjour forcé à la ville, que la guerre prolongea longtemps, ne fut pas perdu pour son travail. Son gendre Francescuolo da Brossano et surtout son ami et disciple Lombardo della Seta, qui habitait aussi avec lui et lui servit de dernier secrétaire, avaient soin de son intérieur et de sa bibliothèque; les soucis matériels lui étaient ainsi évités, et il trouvait réunies sous sa main les ressources nécessaires pour ses recherches dans les volumes soigneusement annotés par lui dans le cours de sa vie et familiers aux personnes qui l'entouraient. Mais il souffrait de ne pas retourner aux champs et répétait impatiemment le vœu d'Horace [3]. Il dut attendre jusqu'au mois d'octobre 1373, et même accompagner à Venise, après

1. *Sen.* XV, 1 (*De libris Agapiti sen. de Columna* (XIV, 2 ; *Op.* 932). Lettre s. d., mais visiblement de 1370 ou 71.
2. *Sen.* XIII, 16 (*Op.* 930).
3. *Sen.* XV, 13 (XIV, 15 ; *Op.* 942).

une défaite du seigneur de Padoue, le fils de son ami, qui allait faire amende honorable à la Seigneurie et traiter des conditions de la paix. Ce n'est qu'à la suite de cette pénible mission que le vieux poète, dont la santé s'épuisait de plus en plus, put retourner à Arquà et y goûter encore quelques mois d'étude et de recueillement.

La nuit du 18 juillet 1374 [1], comme Pétrarque veillait, suivant sa coutume, dans son petit cabinet, la mort vint le surprendre. On dit que ses amis le trouvèrent, au matin, le front appuyé sur le livre ouvert devant lui. Le travail qui avait occupé ses dernières heures était la biographie de César [2]; la page écrite par sa main tremblante s'arrête sur un renvoi aux lettres de Cicéron annonçant un passage qu'il n'a pas transcrit [3]. Ainsi, jusqu'à la fin, sa pensée fut remplie de la grandeur de Rome et vécut dans le monde idéal qu'elle s'était choisi.

1. La tradition ici adoptée de la mort du poète, dans la nuit du 18 au 19, a pour elle le témoignage fort autorisé de Giovanni Manzini della Motta, l'humaniste de Lunigiane, qui vivait en 1388 à Pavie, en rapports très étroits avec Jac. Dondi dell' Orologio (cf. Novati dans le vol. *P. e la Lombardia*, Milan, 1904, p. 185). V. aussi une souscription originale de Lombardo della Seta et ma note dans *Le De Viris illustribus de P.*, Paris, 1890, p. 72. Zardo doit reprendre la question, dans le recueil *Padova e P.* (à paraître en 1906).

2. Ce n'est point une hypothèse qui est apportée ici. Le texte de Lombardo, témoin de la mort, est tout à fait formel : *His gestis Cesaris dum instaret, obiit ipse vates celeberrimus F. P. millesimo trecentesimo septuagesimo quarto, decimo nono iulii, Arquade* (*Par. 6069 F*, f. 142).

3. J'ai retrouvé à la Nationale de Paris le ms. autographe inachevé de l'ouvrage de P. (*Par. 5784*). Les pages finales sont de son extrême vieillesse; elles racontent la rivalité de César et de Pompée, et le témoignage de Cicéron est invoqué aux derniers mots : *Is ergo epistolarum ad Athicum libro VIII*o. On devine que P. s'est arrêté dans son travail pour recourir à sa copie des lettres de Cicéron à Atticus, et y chercher le texte exact qu'il voulait citer.

CHAPITRE II

LES LIVRES DE PÉTRARQUE APRÈS SA MORT

Tanto vince e ritoglie il Tempo avaro.
(*Trionfo del Tempo.*)

Le poète avait fini sa vie en travaillant, comme il avait vécu, et, suivant un pressentiment plusieurs fois exprimé, la mort avait arraché de ses mains sa plume fatiguée [1]. Les livres des Anciens l'avaient entouré jusqu'à la fin, après l'avoir accompagné durant toute sa carrière et l'avoir aidé pour la composition de ses œuvres. Qu'allait devenir maintenant cette bibliothèque, réunie avec tant de sollicitude et qui lui avait permis de répandre dans le monde, par la parole et par la plume, l'esprit de l'Antiquité? Si l'on se préoccupait de sa dépouille mortelle, que les humanistes de Padoue voulaient enlever aux paysans d'Arquà [2], on était bien plus anxieux de connaître le sort réservé à ses livres. Dès les premiers jours qui suivirent l'émotion de la nouvelle, les cercles lettrés s'en informèrent et des rumeurs contradictoires leur répondirent.

1. *Secr.* III (*Op.* 365). Cf. *Fam.* préf. : *Scribendi mihi uiuendique unus, ut auguror, finis erit.* V. aussi *Sen.* XVII, 2 : *Opto ut* [*me*] *legentem aut scribentem... mors inueniat.*

2. V. le curieux poème de Zenone da Pistoia, la *Pietosa Fonte*, écrit à Padoue, dans l'entourage des Carrare, l'année même de la mort de P. et destiné à exalter sa mémoire. Texte cité par Antonio Medin, *Il culto del P. nel Veneto fino alla dittatura del Bembo*, Venise, 1904, p. 9-12.

Dans une lettre où Boccace se faisait l'interprète de l'Italie désolée de la mort de son poète, il écrivait à Francescuolo da Brossano : *Attamen impellit affectio, ut aliqua superaddam; audissem ego libenter, quid de bibliotheca pretiosissima uiri illustris dispositum sit, nam apud nos alii uaria credunt, alii referunt* [1]. Avant les premières recherches d'où ce livre est sorti, l'érudition moderne pouvait encore poser la question de Boccace. Examinons les rares documents qui la renseignaient et tentons ensuite de résoudre les menus problèmes, souvent embrouillés plutôt qu'éclaircis par les nombreux travaux qui les abordèrent [2].

Il y avait à Florence un savant, jeune encore, destiné à un grand rôle dans le gouvernement et dans les lettres, et qui, depuis 1368, avait l'honneur d'être en correspondance avec Pétrarque, Coluccio Salutati [3]. Il avait été un des plus empressés à demander l'achèvement et la publication de l'*Africa*. Après la mort de Pétrarque et celle de Boccace, qui suivit de près, tous les efforts de celui qui allait leur succéder à la tête de l'humanisme italien tendirent à sauver le poème menacé d'être jeté au feu ; telle était, disait-on, la décision dernière de l'auteur, jusqu'au bout imitateur de Virgile. De la correspondance échangée à ce sujet entre Salutati et l'Italie du Nord, quelques fragments sont conservés ; on y trouve les principaux renseignements qu'on puisse mettre en œuvre pour notre sujet. Le 16 novembre

1. *Le lettere*, p. 383. Matteo Villani écrivait, à Florence à propos de P. et de Zanob da Strada : « Le loro cose nella loro uita a pochi erano note » (Muratori, XIV, 321).

2. Une bibliographie considérable, embrassant quatre siècles d'érudition, pourrait être apportée ici ; mais il est inutile d'imposer au lecteur l'encombrement de cette richesse stérile.

3. Cf. Novati, *Epistolario di Coluccio Salutati*, t. I, Rome, 1891, p. 62. La lettre écrite de Montefiascone à P. répond à *Sen.* XI, 2. Leurs relations avaient été créées par Boccace et Fr. Bruni.

1375, il écrit à Broaspini, à Vérone, en lui rappelant sa promesse de lui procurer Properce et Catulle, qu'il ne connaît guère que de nom [1]; on voit que le second poète est entre les mains du Véronais, mais que le premier fait partie de la bibliothèque de Pétrarque. On lit en effet: *Si prece uel precio Propertium de bibliotheca illius celeberrimi uiri, Petrarce inquam,... haberi posse confidis, uel ut meus sit, uel ut exemplari queat, deprecor ut procures* [2]. Coluccio ajoute qu'il se fie aux démarches de Broaspini pour obtenir aussi l'*Africa*.

Un peu plus tard, il entre en relations directes avec la famille de Pétrarque et en correspondance avec Brossano et Lombardo della Seta, au sujet du poème que les lettrés Florentins sont impatients de connaître [3]. On se prête obligeamment à cette demande; l'*Africa* arrive entre les mains de Coluccio, mais il en trouve le texte en si mauvais état, qu'après avoir vivement désiré se charger lui-même de le publier, il est obligé d'y renoncer, par sa lettre du 28 janvier 1377 [4]. Deux ans plus tard, nous voyons une nouvelle négociation engagée; Lombardo s'occupe de faire transcrire

1. *Quorum mihi nil pene nisi nomen innotuit* (lettre antérieure, du 25 juillet 1374, à Benvenuto da Imola, qui s'était chargé d'abord de la négociation. Novati, *l. c.*, t. I, p. 170).

2. *Catullum, quem credo paruum libellum, aut exemplatum aut exemplandum rogo transmitte. Tenent ibi Florentini, qui totum terrarum orbem discurrendo terunt, pro mercibus apothecas; in ballis quas faciunt illum iubere poteris alligari, quem ad me, ut arbitror, libenter quilibet destinabit... Africam P. nostri... nisi per manus tuas uidere non spero, quod quam ardenter cupiam non facile dixerim* (Novati, *l. c.*, t. I, p. 221-223).

3. Le travail de Novati est le plus précis qui ait été donné sur l'histoire de la publication de l'*Africa;* il complète non seulement l'essai de Pingaud, mais ceux de Corradini et de Zardo. (La première lettre de Coluccio, adressée à Brossano, est du 24 décembre 1375. Dans la lettre du 4 juin 1376, à Lombardo, il demande aussi les *Sine titulo*.)

4. Cf. les observations de Novati, *l. c.*, t. I, p. 250, n. 4. Coluccio, en abandonnant le projet de publication, avait gardé la copie reçue sans la laisser lire ou bien l'avait restituée; ce pouvait être fort bien une condition de la communication faite à Padoue.

le *De Viris* pour Coluccio [1]. Celui-ci, dans une lettre du 13 juillet 1379, demande qu'on veuille bien y joindre le livre des *Res memorandae ;* il reparle du Properce, et il insiste pour avoir une copie sur parchemin ou sur papier, une série de discours de Cicéron qu'il indique ; il s'étonne ensuite de l'absence de certains traités du même auteur et prie Lombardo de faire à ce sujet des recherches plus minutieuses. Il paraît répondre à une communication de son correspondant, qui lui aurait fait connaître sommairement et, à ce qu'il semble, par une liste assez peu exacte, les œuvres de Cicéron trouvées parmi les manuscrits de Pétrarque. Cette lettre de Salutati, intéressante à divers égards et à laquelle on aura à renvoyer plus tard [2], établit

1. V. dans Nolhac, *Le De Viris ill. de P.*, p. 74, la description de cette copie (aujourd'hui à la Vaticane, *Ottob.* 1833) exécutée sur parchemin et souscrite : *Transcriptus hic liber Pataui et expletus* 1380° *die xv nouembris.*

2. *Nuper autem quanta diligentia, sicut iocunda tua epistola patenter insinuat, libellos quos ego postulo conquisisti, quanta cura illos pro me te asseris facturum ut exemplentur ! Unum tamen amicabiliter inseram. Video quod librum De Viris illustribus in papyro facies exemplari, sicut scribis ; sed per religiosum uirum Fratrem Thedaldum* [della Casa] *de ordine Minorum mihi relatum fuit te in hoc mutasse consilium ; de quo, si scriptorem habes qui possit in pergameno conscribere, longe magis contentor...* [V. note précédente]. *Si igitur in una potes transcriptione me expedire, ne ex altera pendeam, te totis affectibus rogo et, si non impossibile fuerit, ut adiciatur eiusdem uiri gratum opusculum Rerum Memorabilium et hortor et peto ; illo tamen priori me participem omnino facias. De Propertio autem nihil aliud, nisi quod scribis expecto, ut uidelicet exemplatum habeam. De Ciceronis uoluminibus miror, quod plura non sint apud uos, et eo maxime quia ex quadam Petrarce epistola, quae incipit* Geminus mihi Parnasus, *etc. datur intelligi longe plures Arpinatis libros apud eum fuisse* [la lettre ainsi désignée est *Sine tit.* 5 (*Op.* 716) ; mais le passage auquel Coluccio fait allusion se trouvait dans la seconde partie de la lettre qui en a été détachée par P. pour former *Fam.* XII, 8]. *Audieram etiam ipsum habuisse Verrinas. Sed ne, dum omnia quaero, pluribus caream, hos uel in papyro transcribi peto : de Lege frumentaria, ad Hortensium, pro Plancio, pro P. Sylla, de laudibus Magni Pompeii, et Milonianam, quam ultimam habeo adeo corruptam et inexpletam, quod dici potest me illam penitus non habere. Philippicarum quatuor habeo, quarum prima incipit :* Antequam de Republica dicam, *quam primam reor. Altera incipit..... Reliquas rogo scribi facias in papyro ; et si istae sunt ordinatae primae quatuor orationes notum facito. Habeo orationem*

pour nous un point important : c'est que, en 1379, la bibliothèque était à Padoue, à la disposition de Lombardo della Seta, qui pouvait y faire transcrire les ouvrages que lui demandaient les lettrés.

Les compositions de Pétrarque formaient une série de manuscrits à part facile à détacher de l'ensemble de la collection. Elles constituaient même une sorte de dépôt sur lequel veillaient la famille et les amis qui avaient entouré les derniers jours du poète. Lombardo y portait tous ses soins, *maximus famae Francisci nostri custos*, disait Coluccio. L'un des ouvrages les plus importants, le *De Viris* resté incomplet, demeurait entre ses mains, car il avait reçu de François de Carrare mission de le terminer et il ne finit son travail que le 25 janvier 1379 [1]. D'autres, tels que l'*Africa* et les *Trionfi*, ne furent pas aisément livrés à la publicité ; après avoir échappé à la destruction ordonnée par l'auteur, ils avaient été soumis à une revision ordonnée par Carrare, et l'inquiétude ressentie par Boccace d'une décision qui pouvait être maladroitement ou indiscrètement exécutée, avait causé un de ses derniers chagrins [2]. Pour les ouvrages dont la rédaction était définitive, les dépositaires ouvraient libérale-

Ad Populum Romanum..... Si esset altera ab illa quae apud nos intitulatur Ad Equites Romanos, fac et illam scribi ; aliter sufficiat ea quam habeo. Gratulationem Ad Senatum pro reditu de exilio habeo, sed, ut arbitror, incompletam....; si ultra habetis, exemplari facias. Non possum credere quod libros De finibus bonorum et malorum non habeatis ; si apud uos sunt, cum mihi sit liber ille imperfectus, utpote qui usque ad quartum librum usque ibi : atque plena eorum, qui cum de summo bono quaererent, etc., *nam ulterius non procedit, desidero habere complementum eiusdem quarti et totum quintum. Quatuor Academiae libros, si reperiri possent, nouit Deus quam ardenter uidere cupiam et habere. Vide quam amicabiliter, quaue confidentia tecum agam..... Franciscolum meum saluta. Florentiae xiij^a Iulii.* (Novati, t. I, p. 330-333. Le texte donné au siècle dernier par Bandini est incomplet.)

1. Cf. l'excursus I.

2. *Le lettere*, p. 383. Cf. les lettres de Salutati sur l'*Africa*, dont la première est du 24 mars 1375 (Novati, t. I, p. 199 sqq. Cf. t. IV, p. 278).

ment leur porte aux transcripteurs qui leur arrivaient de divers côtés.

Un pape bibliophile, Grégoire XI, qui semble avoir partagé bon nombre des idées de Pétrarque, venait à peine de recevoir l'annonce de la mort du grand homme, qu'il chargeait le cardinal vicaire en Italie, Guillaume de Noellet, de procurer à la librairie d'Avignon ses œuvres complètes [1]. La Toscane n'avait pas tardé à envoyer prendre des copies du même genre; on en a plusieurs directement tirées des manuscrits originaux par Fra Tedaldo della Casa et datées de 1378 à Padoue [2]. Enfin, comme l'*Africa*, à la suite du projet abandonné de Coluccio, était restée ignorée au cercle florentin, un de ses membres les plus actifs, le jeune Nicolò Niccoli, se rendait à Padoue et en rapportait, avec d'autres ouvrages, le poème tant désiré [3]. *Petrarcam*, lui fait dire un contemporain, *tanti semper feci ut usque in Patauium profectus sum, ut ex proprio exemplari libros suos transcriberem ; ego enim primus omnium Africam illam huc adduxi, cuius quidem rei iste Coluccius testis est* [4].

Pour la bibliothèque proprement dite, il est un document qui devrait, semble-t-il, suffire à nous renseigner; c'est le

1. 11 août 1374 : *Postquam illo caremus, libros eius habere nimium affectamus. Circumspectionem itaque tuam hortamur attente, quatenus de libris eius per fidelem inuestigatorem inquiri facias diligenter, potissime de Africa, eglogis, epistolis, inuectiuis, libris de uita solitaria et aliis, quae ipsum ex praecipuo Dei dono miro lepore audiuimus texuisse, illosque pro nobis per scriptores intelligentes facias exemplari et exemplatos cures ad nos per fidos delatores illico destinare* (Ehrle, t. I, p. 143; publié déjà par Meneghelli et Theiner, mentionné inexactement par Marini, *Archiatri*, t. II, p. 21).

2. V. l'excursus V et Zardo, p. 254 sqq. Dans un article *Per l'edizione critica delle opere del P.*, Arnaldo della Torre relève l'intérêt des copies de Tedaldo (*Boll. degli atti del Comitato pel VI Centenario di F. P.*, n° 3, Arezzo, 1904).

3. Ce voyage est postérieur à 1382 (G. Zippel, *N. Niccoli*, Florence, 1890, p. 13).

4. *Leonardi Bruni Aret. dial. de tribus uatibus Florentinis* [*ad. P. P. Istrum*], éd. Wotke, Vienne, 1889, p. 26; éd. Klette, Greifswald, 1889, p. 72 (cf. p. 78 et 82).

testament très étendu et très complet que Pétrarque a rédigé à Padoue, le 4 avril 1370 [1]. Il y dispose de ses biens de la façon la plus minutieuse ; il lègue par exemple une madone de Giotto à François de Carrare, et beaucoup d'objets ou sommes d'argent à des amis ; mais le seul livre qui soit mentionné est son grand bréviaire acheté à Venise, son bréviaire de chanoine, qu'il lègue au custode de l'église de Padoue pour servir après lui à l'usage perpétuel des prêtres de cette église [2]. Le légataire universel est Brossano ou, à son défaut, Lombardo, et le testateur adresse à l'exécuteur de ses dernières volontés des recommandations assez nombreuses. On en attend une relative au trésor qui lui tenait le plus au cœur et dont il s'était promis d'éviter la dispersion [3]; son silence absolu à cet égard cause une surprise.

Ce silence n'a point été expliqué ; mais il semble qu'il le serait assez, si on tenait un compte suffisant de l'engagement pris par le poète envers la République de Venise. Pétrarque, en effet, n'avait point à faire mention de la bibliothèque dans son testament, si, en réalité, il s'était interdit par un acte public tout droit d'en disposer. Traduisons, pour y voir

1. *Scripsi manu propria Paduae in domo ecclesiae quam habito, anno Dni* 1370 *prid. non. Apr.* (Fracassetti, éd. des *Fam.*, t. III, p. 544).

2. *Presbytero... Iohanni a Bocheta custodi ecclesiae nostrae... Ea tamen lege... ut post eius obitum remaneat in sacristia ecclesiae Paduae ad obsequium perpetuum presbyterorum, ut ipse presbyter Iohannes et alii orent, si eis placeat, Christum et beatam Virginem Mariam pro me.* Un prétendu legs de livres de P. à la bibliothèque capitulaire de Padoue, répété par beaucoup d'auteurs, repose sur une confusion avec ce bréviaire (Scarabello, *Della bibl. del rev*mo *Capitolo di Padova*, Padoue, 1839, p. 9). J'ai cherché vainement à Padoue les traces de ce volume (déjà cité p. 62, n. 2) offert par le chapitre au pape Paul V; celui qu'on croyait alors le bréviaire de P. serait passé au palais Borghèse à Rome et Cozza-Luzi croit l'avoir identifié avec le ms. exposé depuis 1891 dans les vitrines de la Vaticane (*Il breviario di F. P.*, dans l'*Arcadia* de 1892, t. IV, p. 179). J'ai examiné attentivement le ms. sans trouver, sur un volume qui aurait été un des plus familiers au poète, le moindre signe extérieur venant à l'appui de la tradition.

3. V. p. 77.

parfaitement clair, les pièces conservées dans les actes du Grand-Conseil[1]. Voici d'abord l'offre de Pétrarque :

« François Pétrarque désire, s'il plaît au Christ et au bienheureux Marc l'évangéliste, faire hériter [l'église de] celui-ci d'un certain nombre de livres qu'il a maintenant ou qu'il pourra avoir un jour, à cette condition qu'on ne les vende, ni ne les disperse de quelque façon que ce soit, mais qu'on les conserve à jamais en un lieu spécialement choisi, bien à

1. Je crois pouvoir répondre du texte suivant, l'ayant pris moi-même aux Archives des Frari (*Magg. Cons. Deliber. Reg.* 26, f. 85) :

Die iiij sept.

Considerato quantum ad laudem Dei et beati Marci euangeliste ac honorem et famam ciuitatis nostre futurum est illud quod offertur per dominum Franciscum Petrarcham, (cuius fama hodie tanta est in toto orbe quod in memoria hominum non est iamdudum inter Christianos fuisse uel esse philosophum moralem et poetam qui possit eidem comparari), acceptetur oblatio sua secundum formam infrascripte cedule scripte manu sua, et ex nunc sit captum quod possit expendi de Monte pro domo et habitatione sua in uita eius per modum affictus, sicut uidebitur Dominio, Consiliariis et Capitibus uel maiori parti; cum procuratores Ecclesie Sancti Marci offerant facere expensas necessarias pro loco ubi debuerint reponi et conseruari libri sui. Et est capta per vj Consiliaros, tria Capita xxxij de xl et ultimo duas partes Maioris Consilii. Tenor autem dicte cedule talis est :

Cupit F. beatum Marcum euangelistam, si Christo et sibi sit placitum, heredem habere nescio quot libellorum quos nunc habet uel est forsitan habiturus, hac lege quod libri non uendantur neque quomodolibet distrahantur, sed in loco aliquo ad hoc deputando, qui sit tutus ab incendiis atque imbribus, ad Sancti ipsius honorem et sui memoriam, nec non ad ingeniosorum et nobilium ciuitatis illius quos continget in talibus delectari consolationem qualem qualem et commodum perpetuo conseruentur. Neque appetit hoc quia libri uel ualde multi, uel ualde preciosi sunt, sed sub hac spe quod postea de tempore in tempus et illa gloriosa ciuitas alios supperaddet e publico, et priuatim nobiles atque amantes patrie, ciues uel forte eciam alienigene, secuti exemplum, librorum suorum partem supremis suis relinquent uoluntatibus Ecclesie supradicte; atque ita facile poterit ad unam magnam et famosam bibliothecam ac parem ueteribus perueniri, que quante glorie futura sit illi Dominio nemo literatus est puto nec ydiota qui nesciat. Quod si Deo et illo tanto patrono urbis uestre auxiliante contigerit, gaudebit ipse F. et in Domino gloriabitur se quodammodo fuisse principium tanti boni. Super quo, si res procedat, forte aliquid latius scribet. Verum ut aliquid plus quam verba ponere in tanto negocio uideatur, uult hoc facere quod promisit etc.

Pro se interim et pro dictis libris uellet unam non magnam sed honestam domum, ut quicquid de ipso humaniter contingeret non posset hoc eius propositum impediri; ipse quoque libentissime moram trahet ibidem, si bono modo possit; de hoc enim non est ad plenum certus per multas rerum difficultates; sperat tamen.

(L'ancienne table des actes désigne ainsi le document : *Oblatio D. Fran. Petrarche et promisio domus a communi.*)

l'abri de l'incendie et de la pluie, pour l'honneur de la mémoire du donateur et aussi pour la consolation et l'avantage des lettrés et des nobles de cette ville qui savent s'y plaire. Son désir ne suppose pas que les livres soient bien nombreux ou bien précieux, mais il a l'espoir que plus tard, de temps en temps, cette glorieuse cité en ajoutera d'autres aux frais de l'État et que des particuliers nobles et aimant leur pays ou même des étrangers, suivant l'exemple donné, laisseront par leurs dernières volontés une partie de leurs biens à ladite église et qu'ainsi la collection pourra devenir une grande et fameuse bibliothèque égale à celle de l'Antiquité. Quelle gloire en reviendra à cet État! Savants et ignorants le comprennent également. Si cela arrive, avec l'aide de Dieu et de l'illustre patron de votre ville, François se réjouira et se félicitera dans le Seigneur d'avoir été en quelque sorte l'initiateur d'un tel bien. Il récrira peut-être à ce sujet plus longuement, si l'affaire se poursuit... En attendant, pour lui-même et pour lesdits livres, il voudrait avoir non pas une grande, mais une convenable maison, afin qu'aucune circonstance fâcheuse ne puisse empêcher la réalisation de son projet, et il séjournera lui-même dans la ville très volontiers, pourvu qu'il le puisse aisément, car de cela il n'est pas absolument sûr à cause de nombreuses difficultés ; il l'espère cependant. »

Arguant du mot *cupit* par lequel elle commence, on a soutenu que cette pièce ne constituait pas un acte véritable de donation et que, par conséquent, les intentions de Pétrarque étaient restées à l'état de projet [1]. Il est évident, au contraire, qu'un contrat est intervenu entre le poète et la République, et l'existence en est attestée par l'acceptation solennelle enregistrée par le Grand-Conseil. Le 4 septembre

1. V. dans Zardo, p. 313, la lettre de N. Anziani, par ailleurs fort judicieuse.

1362, cette assemblée prenait la délibération suivante : « Considérant combien servira à la gloire de Dieu et du bienheureux Marc l'évangéliste et à l'honneur et renommée de notre ville ce qui est proposé par messer François Pétrarque (dont la gloire est telle dans le monde entier, qu'il n'y a eu de mémoire d'homme et qu'il n'y a pour la chrétienté nul philosophe moraliste et poète qui puisse lui être comparé), son offre sera acceptée suivant les termes de la cédule écrite de sa main et transcrite ci-dessous. On prendra dès à présent sur le *Monte* la dépense qui pourra être consacrée à sa maison et habitation à vie, par mode de location. » La délibération ajoute que les procurateurs de Saint-Marc sont disposés à faire les frais nécessaires pour installer les livres suivant le vœu du donateur. Rien ne manque, on le voit, à la précision de cet acte gouvernemental. Pour exceptionnel qu'il soit, le contrat n'est pas moins en forme. Il a même reçu un commencement d'exécution par la magnifique hospitalité offerte au poète dans le palais du quai des Esclavons. Il ne tenait qu'à lui d'en jouir jusqu'à la fin de ses jours, et, de fait, il ne cessa point d'y être chez lui [1] : lui-même prévoit, dans son testament, le cas où il mourrait à Venise, pour indiquer le lieu où il voudrait être enterré ; bien loin d'avoir rompu avec cette ville après son départ, il y revient encore quelques mois avant sa mort [2]. Quels qu'aient pu être les derniers sentiments de Pétrarque envers la République, sa sympathie diminuée ne suffit pas à le soustraire sans indélicatesse à un contrat dont Saint-Marc

1. Dans la biographie de P. par Girol., Squarzafico dédiée à Pier Contarini, on lit, sur cette période dernière de sa vie : *Accitus quandoque Venetias ueniebat, tanquam rerum nouarum cupidus et ut amicos reuiseret... Patritios, qui habenas regiminis habebant, semper in magno pretio habuit, ut abunde demonstrant epistolae* (en tête des éd. de Bâle, et dans Solerti, *Vit.* cit., p. 355).

2. V. p. 84.

avait fidèlement exécuté les conditions et dont il avait eu, lui-même, pendant tant d'années, les bénéfices.

L'engagement de Pétrarque était de notoriété publique et rien n'était venu, depuis lors, établir qu'il eût la moindre intention d'y manquer. Il a pu éviter d'y faire allusion en son testament, soit par égard pour Carrare, sous les yeux de qui devait passer cette pièce et qui, en 1370, était déjà en mauvaises relations avec Venise, soit, parce que ses exécuteurs testamentaires avaient reçu ses instructions d'une façon suffisante [1]. Si ces instructions étaient, comme tout le laisse croire, conformes à la loyauté de Pétrarque et à son désir de laisser ses livres réunis en un lieu sûr à l'usage du public, il est malheureusement certain qu'elles ne furent pas remplies. Aucune sorte de livraison ne semble avoir été faite à la République et il ne reste pas de trace des réclamations officieuses qu'elle put adresser. Il est permis de penser que le seigneur de Padoue, de qui dépendaient en grande partie l'exécution du testament du poète et les intérêts de sa famille, fit traîner l'affaire en longueur et chercha à frustrer une ville rivale d'un trésor qu'il était homme à apprécier et qu'il devait souhaiter garder pour la sienne. Ces intentions purent même être connues assez promptement, ce qui expliquerait la demande faite par Boccace à Brossano et les bruits mis en circulation alors en Italie. La grande guerre de Chioggia, qui commença bientôt entre Padoue et Venise, et où la République fut sur le point de périr, trancha définitivement la question. Quoi qu'il en soit, c'est bien à tort qu'on a accusé tant de fois la négligence et la coupable inertie des Vénitiens, qui auraient

1. Le testament, sur Lombardo : *Qui plane meum animum nouit*. Les volumes exceptés du legs avaient pu recevoir une note spéciale de P., comme tend à le prouver celle de l'Horace (v. chap. IV), qu'il voulait qu'on conservât dans sa famille.

laissé pourrir dans une chambre de l'église Saint-Marc les richesses léguées par Pétrarque. On n'a point songé combien il était peu vraisemblable de prêter un tel oubli à la Venise des Giustiniani et des Barbaro ; et l'imagination de quelques érudits du XVIIe siècle a seule donné une importance au lot de manuscrits détériorés, trouvés dans cette chambre, pour la plupart postérieurs à Pétrarque et dont aucun ne peut venir de lui [1]. L'honneur littéraire de Venise, répétons-le, n'a rien à voir en cette affaire.

Si les livres du poète n'ont pas été remis à Saint-Marc, que sont-ils devenus? Ici Poggio nous renseigne, par l'oraison funèbre de Niccoli ; malgré le temps écoulé, le grand humaniste florentin devait être bien informé, par des gens qui avaient connu Pétrarque et ses héritiers et par Salutati lui-même : *Franciscus Petrarca*, dit-il, *habuit ingentem copiam librorum, qui post eius mortem omnes uenundati et uariis hominibus dispertiti sunt* [2]. Cette dispersion, comme on l'a vu plus haut, ne peut être antérieure à l'année 1379 [3]. Les manuscrits étudiés dans le présent livre fournissent à l'appui

1. J'ai pu en 1889, aidé par Castellani, faire disparaître de la Marcienne les restes de l'erreur traditionnelle; on y montrait encore, avec une inscription attribuée à P. le fameux *Vocabulario Cumano*. (Cf. *Cod. Cumanicus... primum ex integro ed.* Géza Kuun, Budapest, 1880, p. VII). Dix-sept mss. furent désignés par Fr. Olmi comme provenant du legs de P., à la suite de la recherche de 1634, suggérée aux procurateurs de S. Marc par B. Capello et Tommasini ; la liste a été donnée par Tommasini, dans la seconde éd. du *Petrarcha rediuiuus* (Padoue, 1650, p. 72), puis par Zanetti avec des différences. Morelli fut le premier à élever quelques doutes, admis par Valentinelli (*Biblioth. manuscr. S. Marci Venetiarum*, Venise, t. I, 1868, p. 8) et fortifiés par Anziani (lettre citée). Il est inutile de faire une bibliographie plus longue. J'ai repris un à un tous les volumes, dont plusieurs sont du XVe siècle et où l'antiquité classique est à peine représentée ; il n'y a pas une seule trace de provenance de P. dans la collection.

2. *Poggii Flor. opera*, Bâle, 1538, p. 276. Aucune mention des livres de P. n'existe dans le recueil de Gottlieb, *Ueber Mittelalterl. Bibliotheken*, Leipzig, 1890.

3. La dispersion de la collection de Boccace, pour avoir été plus tardive, n'en a pas été moins complète. V. l'étude de Novati sur le catalogue de la « libreria parva » de S. Spirito publié par Goldmann (*Giorn. stor.*, t. X, p. 415 sqq.), et

de l'opinion de Poggio le témoignage de leurs marques de provenance. Dès la première moitié du xve siècle, ils se montrent dans les lieux les plus divers : le Tite-Live se trouve à Sarzana, chez les Fregoso ; l'Apulée est à Rome, chez Nicolas V ; l'Horace est vendu à Vérone et appartient successivement à plusieurs propriétaires ; un des textes de l'*Histoire Auguste* est aux mains du florentin Manetti, tandis qu'un des Cicéron a passé chez les Malvezzi, de Mantoue ; plusieurs volumes sont en la possession de particuliers, à Venise, à Milan, à Padoue même [1]. Toutefois un très grand nombre figurent à Pavie, dans la bibliothèque des Visconti, et il est presque certain que cette collection a recueilli le groupe le plus important de nos livres.

François de Carrare, qui avait eu à intervenir personnellement dans le règlement de la succession de Pétrarque et s'était occupé du sort de ses œuvres inachevées, avait dû donner son consentement à la vente de la bibliothèque ; mais son goût pour l'Antiquité et son respect pour le poète, dont il avait été l'ami, l'invitaient à s'y réserver la part du lion. La tradition en est conservée par une souscription du xve siècle, relative à la présence entre ses mains du *Canzoniere* original [2]. Beaucoup d'autres manuscrits, et des plus

le livre d'Oskar Hecker, *Boccaccio-Funde, Stücke aus der bislang verschollenen Bibliothek der Dichters darunter von Seiner Hand Geschriebenes Fremdes und Eigenes*, Braunschweig, 1902.

1. A Milan, le Térence (non retrouvé) ; à Padoue, les autographes qui passèrent ensuite chez les Bembo, peut-être le ms. de la *Cité de Dieu*, qui fut chez les Augustins de cette ville ; à Venise, le recueil de lettres aujourd'hui à la Marcienne, qui porte des notes autographes de Francesco Barbaro.

2. *Queste rime ad licteram furono sumpte dal originale del Petrarcha et con quello fedelmente scontrate. Del quale a tua informatione si come di felice et richo thesoro rimase herede il magnanimo et gradito signore di Padova, il quale di poi per sua humanità come gracioso signore si degnò mandarlo per dono singulare et grande al facundissimo poeta Messer Coluccio Salutati cancelliere in quei tempi della magnifica communità di Firenze...* Je dois communication de ce document à l'amicale obligeance de Carl Appel, qui l'a tiré du *Vat.* 4786.

précieux, accompagnèrent cet exemplaire chez Carrare ; mais il n'en jouit pas longtemps. Trop jaloux d'imiter les exploits des héros romains dont il avait fait peindre l'image dans son palais, il ralluma la guerre contre Venise, et après des alternatives diverses, fut écrasé par l'alliance de la République et de Giangaleazzo Visconti. Le 14 novembre 1388, le malheureux prince dut céder son domaine et tous les biens de sa famille au seigneur de Milan [1] et allait mourir à Como quelques années plus tard. La *reggia* de Padoue fut alors dépouillée au profit du château de Pavie des trésors qu'elle contenait, et ce n'est pas un prince ami des lettres, comme était le vainqueur de Carrare, qui pouvait y laisser les livres. De fait, plusieurs volumes du catalogue de la bibliothèque de Pavie paraissent de provenance padouane [2]. Un de ceux qu'on a conservés porte même le nom de François de Carrare répété par un enlumineur et qu'on a essayé de détruire, à l'époque où a été jetée en surcharge au frontispice la guivre milanaise [3]. Ce volume indique bien le passage de la bibliothèque des Carrare dans celle des Visconti et explique, par suite, la présence en celle-ci d'un si grand nombre de livres de Pétrarque. Tous ceux que Carrare s'était fait donner ou avait achetés des héritiers du poète furent sans doute, à peu d'exceptions près, retrouvés à Pavie.

Le premier duc de Milan, qui n'oubliait pas la littérature dans le butin de ses victoires et qui joignit aux manuscrits de Carrare une partie de ceux du chapitre de Vérone, avait à cœur d'entretenir le souvenir de l'intimité du poète avec sa famille [4]; il se rappelait que les conseils de Pétrarque

1. *Ann. Mediol.*, Muratori, XVI, 805.

2. Comme l'a déjà observé Otto-Eduard Schmidt, *Die Visconti und ihre Bibl. zu Pavia*, dans *Zeitschrift für Gesch. und Politik*, 1888, p. 456.

3. Cf. l'excursus I (le ms. est le *Par.* 6069 F).

4. V. le beau travail de Novati, *Il P. ed i Visconti*, dans le volume publié par la *Società Storica lombarda : F. P. e la Lombardia*, Milan, 1904, p. 1-84.

avaient guidé les premières tentatives de l'archevêque Giovanni Visconti, mort en 1354, lorsqu'il voulut réunir une collection de livres, et aidèrent aussi à l'accroissement qu'avait pu y porter Galeazzo II [1]. J'attribuerais volontiers aux ordres du duc le récolement qui a laissé trace sur les gardes de quelques-uns de nos volumes, où on lit encore les mots *Domini Francisci Petrarce* [2]; une de ces mentions paraît en effet suivie du millésime de 1390 [3]. On peut être sûr du moins que, pendant le règne de Giangaleazzo et celui de son fils Gianmaria, lecteur assidu des humanistes du xve siècle, les volumes provenant de Pétrarque furent l'objet d'une attention particulière. Antonio Loschi et Pasquino de' Capelli y firent alors des recherches diverses pour Salutati [4], Loschi y étudia même, un peu plus tard, pour son propre compte [5]. Pier Candido Decembri, qui fit si grand usage de la bibliothèque

1. On n'a, à vrai dire, que des hypothèses sur ces conseils de P. auxquels on avait attribué, probablement sur un témoignage bien insuffisant de Paul Jove, une part prépondérante dans la fondation de la bibliothèque du château de Pavie. Vittorio Rossi a remis les choses au point dans une étude très substantielle sur *Il P. a Pavia* (extr. du *Bollettino della Soc. pavese di storia patria*), Pavie, 1904, p. 30-32. *L'Arch. Stor. lomb.* de 1905 fait connaître que Novati a entrepris des recherches étendues sur les « librairies » de Giovanni, Galeazzo et Barnabò Visconti.

2. Je n'oserais affirmer que sur le *Par.* 2923, bien que les mots soient suivis de l'addition postérieure *fuit*, ils aient été écrits du vivant de P. Cf. *Par.* 6280, 7748, 8082, etc.

3. On l'a trouvé sur le Virgile de l'Ambrosienne. Je croyais possible qu'un chiffre eût été effacé après la date *m° iij°lxxxx*... M. Ratti juge la date certaine.

4. V. les lettres de ce dernier à Capelli publiées par Moriz Haupt, Viertel et Hortis, et que Novati a pu dater de 1392. Voici un passage de celle du 24 sept. 1392 : *Ceterum ex ore Franciscoli* [Brossano], *generi quondam celebris memorie Petrarce nostri, certissimum habeo ex bibliotheca dicti Petrarce in manibus communis domini ill^m principis domini Comitis Virtutum* [Giangaleazzo] *esse librum M. Varronis de mensuris orbis terre, librum quidem magnum in antiquissima littera, in quo sunt quedam geometrice figure; quanuis Antonius Luscus noster michi scripserit quod putet esse Varronem de lingua latina*... (Novati, *Epistolario di C. Salutati*, t. II, p. 392). Cf : *Sabadini, Le Scoperte dei codici*, p. 25.

5. A propos de son projet de traduire Homère (G. da Schio, *Sulla vita e sugli scritti di A. Loschi*, Padoue, 1858, p. 155 sqq.; Novati, t. II, p. 398).

des Visconti, était encore très familier avec ces manuscrits et les utilisait pour ses travaux ; on sait, par exemple, qu'il emprunta, en 1439, avec le texte grec d'Homère, la traduction qu'en avait faite Léon Pilate ; il en commençait alors une lui-même, et il est curieux de voir les manuscrits de Pétrarque servir encore, après soixante-dix ans, au premier traducteur du xve siècle qui s'attaquait à Homère [1].

La plupart des livres de Pétrarque qui sont à la Bibliothèque Nationale de Paris proviennent du château de Pavie. Quelques-uns ont conservé une ancienne reliure, aux ais de bois recouverts de velours divers, qui semble dater de cette époque et pour laquelle on a pu tirer parti de débris des reliures du poète [2]. J'ai reconnu tous les volumes de cette provenance dans l'inventaire des ducs de Milan dressé en 1426, où ils sont assez exactement désignés [3]. En voici, à titre de curiosité, la description complète dans l'ordre qu'ils

1. V. l'index au nom de Decembri. Un humaniste, Giovanni Manzini della Motta, a travaillé vers 1388 sur des mss. de P. conservés à Pavie (Novati, dans le vol. *P. e la Lombardia*, p. 184). Les notules marginales que j'avais cru pouvoir attribuer à P., sur le *Par. 6069T*, paraissent de la main de Manzini.

2. Le *Par.* 7748 porte, collée sur un de ses ais de bois, une lettre, qui semble provenir de la chancellerie d'Avignon et dont la suscription est visible : *Generalis Ecclesie Summo Pontifici et Pastori.* Mais le *Par.* 6280 est, je crois, concluant sur ce point. Sur la feuille de parchemin qui recouvre un des ais, on lit : *Domini Francisci Petrarce* et les gardes sont formées par deux actes privés du xive siècle, mutilés ; l'un est une procuration générale pour recouvrer ses créances d'Avignon *in quacunque curia ecclesiastica uel saeculari*, donnée par *Saluetus de Nouis* à *Bellaudus de Stella*, juif habitant cette ville (1er févr. 1312 ?) ; l'autre est une convention entre *Astigius et Saluetus Bellaudi de Stella, judei de Auinione*, pour donner à leur mère Bonosa *annis singulis pro sustentatione uite sue... florenos auri fini de Florencia* (20 fév. 1337 ?). Or, parmi les nombreux relieurs juifs travaillant pour la cour d'Avignon, figure précisément un membre de cette famille, *Iauetus de Stella pergamenarius* (Ehrle, t. I, p. 179). Notre ms. datant du séjour de P. à Avignon, il y a lieu de supposer que ce relieur, qui employait ses papiers devenus sans valeur aux usages de sa profession, a été relieur du poète.

3. Publié par le marquis G. d'Adda, *Indagini storiche, artistiche et bibliogr. sulla libr. Visconteo-Sforzesca del Casello di Pavia, parte prima*, Milan, 1875, malheureusement sans index.

occupent sur l'inventaire; on y peut voir comme un fragment d'un catalogue de la bibliothèque de Pétrarque qui aurait été dressé cinquante ans après sa mort; les reliures qui se trouvent indiquées sont vraisemblablement celles qui existaient chez lui:

42. Claudianus, copertus corio uridi. Incipit *Inuenta secuit* et finitur *tepuere gentes*. Sig. cccxj [8082] [1].
60. Cassiodorus uariarum cum Petro Abaelardo ad amicum suum de consolatione et apologiis magistri Berengarii Pictauensis ac epistolis magistri Stefani Aurelian. Tornacensis episcopi, forme parue, copertus corio uiridi antiquo. Incipit *Sepe humanos affectus* et finitur *copiosa frugum*. Sig. cclj. [2923].
100. Isidorus ethimologiarum et alii libri Isidori, copertus corio rubeo stampito. Incipit *Domino meo* et finitur *fidei gratiam ambulemus*. Sig. ccclx [7595].
121. Platonis Thimeus, mediocri uoluminis copertus corio uiridi. Incipit *Socrates in exhortationibus* et finitur *institutionibus ingenue*. Est etiam cum eo ligatus Martius Capella de nuptiis Mercurii qui incipit in secunda linea *progenitum perhibent* et finitur *liber explicit*. Sig. ccvij [6280].
163. Homeri Ylias, coperta corio rubeo cum clauaturis. Incipit *Ira cane dea Pellidis Achillis* et finitur *Hectoris bellicosi*. Sig. dlx [7780, 1].
178. Suetonius de xij Cesaribus cum Florio, Tullio phisicorum, Frontino et Tullio tusculanarum questionum, copertus corio uiridi hirsuto. Incipit in textu *Annum agens Cesar sextum* et finitur *potuit inueniri leuatio*. Sig. dccccxlv [5802].
181. Fulgencius cum Ausonio, Cassiodoro, Sibilla, Prudentio et Alberico, mediocris uoluminis ualde pulcri, copertus corio rubeo nouo cum clauis auricalchi. Incipit *de uita et gestis Fabii* et finitur *caudam serpentis habebat*. Sig. xlij [8500].
190. Liber Eustachii metropolitani super ethicis Aristotelis, copertus corio albo sine clauis. Incipit in rubrica *Eustachii metropolitani* et finitur *hoc modo*. Sig. lx [6458].
219. Homeri Ulixea rapsodia. Incipit *Virum michi pande* et finitur *atque uoce*, cum copertura corii nigri et clauaturis. Sig. dlviiij [7880, 2].
333. Cronice diuersorum principum et tirannorum ab Adriano imperatore usque ad Numerianum, mediocris voluminis coperti corio rubeo antiquo. Incipit *Origo imperatoris Adriani* et finitur *Deo gratias amen*. Sig. cxxvij [5816].

1. Les chiffres ajoutés entre crochets donnent les cotes actuelles de Paris.

345. Innocentii tertii et quarti liber forme mediocris, copertus corio uiridi. Incipit *Innocentius tertius papa* et finitur *potestate priuetur*. Et est liber historiographus. Sig. ccl [5150].

388. D. Fran. Petrarca de gestis Cesaris, copertus corio pauonino siue rubeo leui. Incipit in textu *Gaii Iulii Cesaris dictatoris* et finitur *ad Aticum libro viij°*. Sig dccliij [5784].

494. Augustini glosa super Psalmis, uoluminis magni et grossi in carta, coperti corio rubeo et antiquo. Incipit *Incipit prologus* et finitur *precona comprobentur*. Sig. xij [1989].

495. Augustini prima pars expositionis super Psalterio, uoluminis communis coperti corio uiridi. Incipit *Ecce unus pauper orat* et finitur *omnis spiritus laudet Dominum*. Et est in littera antiqua. Sig. cccxxxj [1994].

516. Cassiodorus de anima, cum beato Augustino de uera religione, copertus corio uiridi sive gialdo, sine clauis. Incipit *Cum iam suscepti operis*, et finitur *in secula seculorum. Amen*. Sig. ccxxxviiij [2201].

526. Ambrosius de uocatione omnium gentium, uoluminis mediocris coperti corio nigro cum clauaturis quatuor. Incipit *Inter defensores* et finitur *timere nequeamus*. Sig. ccclxiij [1757].

534. Gregorii omelie et itinerarium Clementis, uoluminis satis magni, coperti corio uiridi ueteri. Incipit *Tibi quiquam papa gaudenti* et finitur *et regnat unus deus, amen*. Sig. cccij [1617].

539. Speculum ecclesie cum dialogo beati Gregorii, mediocris uolumiminis, coperti corio rubeo cocto ad modum Parisinum. Incipit *De sacramentis ecclesiasticis* et finitur *Deo hostia ipsi fuerimus*. Sig. clxxxj [2540].

693. Leuiticus glosatus, mediocris uoluminis coperti corio albo. Incipit *Querendum est quare* et finitur *in monte Synai*. Sig. clxvj [390].

614. Victorinus super rethorica Tulii, copertus corio albo absque clauis. Incipit *Omnis quicumque incipit* et finitur *cum studio et diligentia*. Sig. cclxxxxiij [7748].

636. Alexandri Macedonis rerum Quintus Curcius, copertus corio rubeo hirsuto sine clauis. Incipit *Inter hec Alexander* et finitur *nomini honor habetur*. Sig. l [5270].

656. Quintilianus oratoriarum institutionum, ligatus in assidibus. Incipit *nec de temporibus tantum loquor* et finitur *sed cum debeat delectare*. Sig. cclxxxxviij [7720].

688. Ricardus de intima contemplatione, parue forme coperte corio rubeo leui cum clauis auricalchi. Incipit *Beniamin adolescentulus* et finitur *humana ratio applaudit*. Sig. cclxxxj [2589].

Trois volumes de Pétrarque sont à Paris, qui ne viennent pas de la collection transportée de Pavie à Blois en 1499,

et auxquels il faut chercher une autre provenance. Divers indices me permettent de les rattacher à une bibliothèque non moins célèbre, celle des rois aragonais de Naples, dont une partie est arrivée, comme on le sait, dans les collections royales de France à la fin du xve siècle et au xvie [1]. Ils avaient appartenu d'abord au doge de Gênes, Tommaso di Campo Fregoso, sur l'inventaire de qui ils figurent en 1425, et durent passer ensuite au roi-bibliophile Alphonse Ier. A la vérité, ce passage n'est probable que pour un volume, le Tite-Live ; mais le fait d'y trouver réunis les deux autres, jadis sur l'inventaire de Fregoso et aujourd'hui à la Bibliothèque de Paris, autorise, ce me semble, à ne pas séparer leur histoire de celle de leur compagnon [2]. Un autre souvenir de Pétrarque se trouvait à Naples ; un texte de Laurent Valla, qui appartient à un ouvrage de 1445, nous apprend que des secrétaires du roi Alphonse, tels que Fazio et Panormita, avaient manié un autre exemplaire de Tite-Live annoté par le poète [3]. Après eux, toute tradition de ce

1. L. Delisle admet que Charles VIII s'en soit fait livrer une partie lors de la conquête de Naples en 1495 ; mais il démontre qu'une portion considérable de la librairie aragonaise fut transportée en France par le roi Frédéric III, qui mourut à Tours en 1504, après avoir cédé au cardinal Georges d'Amboise 140 volumes qui vinrent plus tard à la bibliothèque royale ; la reine Isabelle, veuve de Frédéric, en vendit à Louis XII un plus grand nombre. V. *Cabinet des mss.*, t. I, p. 217 sqq., et du même auteur, *Notes sur les anc. impressions... dans la libr. roy. de Naples*, dans *Mélanges Graux*, Paris, 1884, p. 245 sqq. Cf. G. Mazzatinti, *Invent. dei mss. ital. delle bibl. di Francia*, t. I, Rome, 1886, p. xix sqq., et le livre du même auteur cité ci-dessous.

2. Cf. l'excursus IV, et Mazzatinti, *La biblioteca dei Re d'Aragona in Napoli*, Rocca S. Casciano, 1897, p. 169-170. Les mss. sont *Par.* 5054, 5690, 6802.

3. *Testimonio est... manus Petrarcae, qui diligentissime codicem suum, qui nunc Neapoli est quemque uterque uidistis, emendare conatus est, iu nonnullis emendationibus felix, in nonnullis lapsus, in nonnullis remedium se non inuenire confessus... En Candidus ausus est et feliciter ausus, quodque magis mireris, assecutus quod assequi P. non potuit, ut manus ipsius docet.* (*Recrim. in B. Facium et Ant. Panormitam* dans *Laurentii Vallae opera*, Bâle, 1543, p. 602).

genre à Naples semble avoir cessé. Le culte de Pétrarque comme humaniste avait d'ailleurs peu à peu diminué avec le progrès des lettres et avait fini par disparaître presque entièrement [1], on ne pouvait prêter la même attention qu'autrefois à des volumes considérés longtemps comme de précieuses reliques.

En passant en France, par l'une ou l'autre des voies indiquées ici, les livres de Pétrarque abandonnaient encore une partie de l'intérêt qu'offrait leur illustre origine. Son nom ne suffisait pas sous Louis XII, en un pays où la Renaissance était encore peu avancée, pour les recommander à la curiosité. Ils furent, d'ailleurs, dispersés dans les divers classements de la Bibliothèque du Roi, transportée successivement de Blois à Fontainebleau, et de Fontainebleau à Paris [2]. On ne tarda pas cependant à les remarquer ; Mellin de Saint-Gelais, par exemple, s'y intéressa, peut-être en sa qualité de poète, vers le temps où il présida au premier transport de la « librairie » en 1544 [3]. Les mentions, que les volumes venant de Pavie portaient sur les gardes, aidaient à les faire reconnaître. La reliure, qui fut considérable sous Louis XIV, en fit disparaître un certain nombre. A cette époque, Mabillon empruntait à un de ses volumes

1. Les premiers symptômes de dédain sont dans le dialogue de Leonardo Bruni; le point d'arrivée est marqué par Érasme dans le *Ciceronianus : Reflorescentis eloquentiae princeps apud Italos uidetur fuisse P., sua aetate celebris ac magnus; nunc uix est in manibus* (*Opera*, Leyde, 1703, t. I, col. 1008).

2. Les mentions de classement par *tabulae*, sur les gardes anciennes qui sont conservées, se rapportent sans doute (suivant Delisle, *Mél. Graux*, p. 251) au placement des livres dans la librairie de Blois au temps de Louis XII. Elles ne peuvent être antérieures et j'ai cru devoir les négliger dans mes descriptions.

3. Il avait mis sur le *Par.* 2453 (Remi d'Auxerre) une observation, tombée à la reliure moderne : *Hunc librum fuisse domini F. P. notae quaedam illius, manu ad margines positae, indicant* (*Cabinet des mss.*, t. I, p. 139). Cette observation était d'ailleurs erronée, et, après examen du volume, je l'ai exclu de notre liste.

le plus ancien fac-similé qui ait été donné de l'écriture de Pétrarque [1]. Au commencement du XVIIIe siècle, Jean Boivin, garde de la bibliothèque, réunissait dans ses notes manuscrites l'indication de tous ceux de la série qui lui étaient connus [2]. Sous Napoléon Ier, à la suite du transport à Paris du Virgile de l'Ambrosienne, Van Praet, consacrant une étude au célèbre volume, était amené à dresser d'après Boivin la liste de ceux qui pouvaient en être rapprochés; mais son travail, qu'on peut considérer comme inédit [3], restait ignoré des biographes de Pétrarque. L'auteur de l'histoire générale du *Cabinet des manuscrits* reprit la question des livres de notre auteur conservés à Paris, à propos de la collection des ducs de Milan, et fit connaître, avec des modifications et additions importantes, la liste ébauchée par ses prédécesseurs [4]. J'ai moi-même remanié cette liste et pu y ajouter une dizaine de numéros [5].

Pendant que la tradition de la provenance de Pétrarque se maintenait, au moins en partie, pour les volumes venus en France [6], elle se perdait, pour la plupart de ceux qui demeuraient en Italie et qui n'offraient nulle part, sans doute, un groupe aussi compact que celui de Paris. En

1. *De re diplom.*, Paris, 1681, p. 369 et pl. XIII.

2. Les petites mains dessinées sur le 7880, 1, sont de sa plume.

3. *Catal. des livres impr. sur vélin avec date depuis* 1457 *jusqu'en* 1472, 1re *partie*, Paris, 1813, p. 202-205. Cet ouvrage in-folio n'a été tiré qu'à 8 exemplaires; il a été repris et continué sur un nouveau plan où ne figurent pas les renseignements relatifs à Pétrarque.

4. T. I, Paris, 1868, p. 138-140. La liste Delisle supprime deux mss. de la liste Van Praet (6069 F et 6069 G) et en ajoute quatre (1989, 2219, 2589, 7748). Elle a été reproduite par Mazzatinti, p. LXVII n. *Invent.* cité, Delisle a retrouvé plus tard 2201.

5. 1757, 5054, 5690, 5720, 5784, 5802, 6280, 6458, 6802, 7720. Je supprime 2453 et 2219, qui reste douteux.

6. Sur le vol. venant de Fr. Pithou, aujourd'hui à Troyes, v. le chap. V; la tradition s'est perdue seulement après 1756.

revanche, les apocryphes foisonnaient et les fausses attributions se multipliaient pour satisfaire l'amour-propre des collectionneurs ou la curiosité des admirateurs de Pétrarque. A Florence, Ange Politien avait cru reconnaître la main du poète dans la copie des lettres *Ad Familiares* de Cicéron conservée au couvent de S. Marco [1], Piero Vettori abondait dans ce sens et, après des comparaisons qu'il avait cru précises et qu'il renforçait de l'autorité de Lodovico Beccadelli, le savant homme affirmait que l'exemplaire qu'il possédait lui-même des lettres *Ad Atticum* était également un autographe de Pétrarque [2]. Il est singulier, pour le dire en passant, de voir de tels humanistes, dont la bonne foi ne peut être mise en doute, s'égarer de façon aussi grossière dans la comparaison des écritures ; mais il faut ajouter à leur décharge que bien d'autres s'y sont trompés après eux et que c'est de nos jours seulement qu'on a pris la peine de contrôler leurs observations.

Au temps même de Politien, dans la seconde moitié du xve siècle, Bernardo Bembo recueillait à Venise les originaux de deux ouvrages latins de Pétrarque, le *Bucolicum carmen* et le *De sui ipsius et multorum ignorantia*, et son exemplaire de la *Commedia* de Dante ; son fils le cardinal y ajoutait plus tard des brouillons de vers italiens de Pétrarque [3],

1. Le *Laur.*, *XLIX*, 9, fut même désigné par Vettori comme l'exemplaire dont P. se serait servi.

2. Cf. *M. Tullii Ciceronis ep. ad Atticum... bebiblioth. Petri Victorii*, Florence, 1571, préf., et ma publication : *P. Vettori et C. Sigonio. Correspondance avec F. Orsini*, Rome, 1889, p. 47 (extrait des *Studi e docum. di stor. e dir.*), lettres XV et surtout XXXVIII.

3. *Vat. lat.* 3196. Reproduit pour la première fois par Ubaldini, Rome, 1642. Cf. Appel, *Zur Entwickelung...*, Halle, 1891, qui réimprime tous les textes du xvie s. décrivant les fragments en partie perdus aujourd'hui, et l'essai de classement de G. Salvo-Cozzo, dans *Le « Rime sparse » e il Trionfo dell' Eternità di F. P. nei codici Vaticani, 3195 e 3196*, Rome, 1897, p. 37-44. Une observation philologique étendue du *Vat.* 3196 (et aussi du *Vat.* 3195) est due à Ad. Mussafia,

puis, vers la fin de sa vie, en 1544, faisait acheter à Padoue, la mise au net définitive du *Canzoniere* [1], en partie autographe du poète, d'après laquelle se font et se feront désormais toutes les éditions du texte [2]. Cette série d'autographes réunis par les Bembo ne gagnait rien à s'adjoindre des morceaux beaucoup moins authentiques [3], et dont l'attribution surprend d'autant plus que les Bembo avaient sous la main les éléments de comparaison les plus certains. L'ensemble était acheté, en 1581 et 1582, par Fulvio Orsini, au fils et héritier de Pietro Bembo, Torquato [4], et passait

dans les *Denkschriften der K. Akad. d. Wissensch. Philol. Hist. Cl.*, t. XLVI, Vienne, 1900. La reproduction complète en héliotypie a été exécutée par les soins d'Ehrle et de la Bibliothèque Vaticane.

1. Cf. Cian, *Un decennio della vita di M. P. Bembo*, Turin, 1885, ch. IX, et Nolhac. *La Biblioth. de F. Orsini*, Paris, 1887, p. 279, 285, 289, 305. En retrouvant à la Vaticane, dans le fonds d'Orsini, ce fameux ms. *Vat.* 3195, dont on ne parlait plus depuis Tommasini que pour le déclarer perdu, j'avais cru pouvoir dire que c'était le texte dont Bembo s'était servi en 1501 pour donner l'édition aldine. Tel était aussi l'avis d'Arthur Pakscher, qui avait étudié le ms. d'une façon indépendante. (V. Nolhac, *Le Canzoniere autogr. de P.*, Paris, 1886; *Fac-similés de l'écrit. de P.*, Rome, 1887, p. 13, les articles de Pakscher, Cian, S. Morpurgo, etc. indiqués dans *La Biblioth. de F. Orsini*, p. 453). G. Salvo-Cozzo établissait bientôt que cette partie de nos conclusions était inexacte et soutenait que Bembo n'avait connu le ms. qu'en 1544 (*Il codice Vaticano 3195 e l'edizione aldina del 1501*, Rome, 1893). L'aldine de 1501, imprimée par les soins de Bembo, a été conduite, non sur le *Vat.* 3195, mais sur le *Vat.* 3197, autographe de Bembo, qui offre des différences nombreuses avec le ms. original. D'après Giov. Mestica, Bembo l'aurait collationné avec celui-ci avant de le remettre à Alde, mais d'une façon incomplète et arbitraire (*Giorn. Stor.*, vol. XXI, p. 300 sqq.). Modigliani, qui a reconnu çà et là sur le ms. la main de Bembo, croit qu'il n'y a touché qu'après 1544 (*Il Canzoniere... dal Cod. Vat. lat. 3195*, Rome, 1904, p. XX).

2. Les éditions faites d'après le ms. original sont celles de Mestica, Florence, 1896, de Giosuè Carducci et Severino Ferrari, Florence, 1899, et de G. Salvo-Cozzo, Florence, 1904. On peut l'étudier aisément aujourd'hui, grâce au beau travail édité par la *Società filologica Romana : Il Canzoniere di F. P. riprodotto letteralmente dal Cod. Vat. lat. 3195, con tre fotoincisioni, a cura di Ettore Modigliani*, Rome, 1904.

3. Cf. *La Biblioth. de F. Orsini*, p. 301, 314. Le *Vat.* 3357 (p. 291) est bien l'original du *De Vita solitaria*, et provient aussi des Bembo. Pio Rajna en prépare l'édition.

4. *Id.*, chap. III, *passim*.

après Orsini, mort en 1600, à la Bibliothèque Apostolique. On avait beaucoup parlé de ces volumes au XVIe siècle ; mais, après leur entrée à la Vaticane, peu d'entre eux restèrent familiers aux érudits. Les premières recherches de l'auteur de ce livre ont contribué à les faire étudier à nouveau [1].

Pendant que s'oubliaient, au moins en partie, les trésors pétrarquesques de la Vaticane, Venise découvrait les prétendus débris du fameux legs enfouis dans l'humidité d'une chambre de Saint-Marc, qu'on décorait du nom pompeux de *Petrarcae tabularium*. Florence ne voulait pas rester en arrière et, grâce à la fertile imagination de Bandini, s'enorgueillissait d'une abondante série de manuscrits copiés ou annotés par le poète. C'était bien autre chose que les attributions de Vettori, transmises à la Laurentienne avec les volumes ; le catalogue des grands-ducs rapprochait des faux autographes admis par ce dernier une nombreuse série de manuscrits, tous de Cicéron [2] ; considérant les premières don-

1. Les *Vat.* 3358 (*Bucolicum Carmen*) et 3359 (*De ignorantia*) ont été remis en lumière avec leur valeur d'autographe en même temps que le 3195 (*Revue crit.*, 1886, I, p. 469; description des deux vol. dans *La Biblioth. de F. Orsini*, p. 285-290, avec fac-similé du second ; f.-s. du premier dans mes *Fac-sim.*, pl. III). Après les listes de mss. données par Tommasini, tout le monde connaissait la souscription du *Vat.* 3359, mais on en niait l'autographie (Baldelli, *Del P.*, Florence, 1797, p. 225); Narducci l'avait décrit sans porter aucun jugement et avait omis le 3358 (*Catal. dei cod. petrarch. delle bibl. Barberina... e Vaticana*, Rome, 1874, p. 63). Le texte du 3358 sera édité par Ant. Avena. Le texte du 3359 l'a été par les soins de L. M. Capelli (*Le traité De ignorantia... publ. d'après le ms. aut. du Vatican*, Paris, 1906; t. VII de la *Bibliothèque littéraire de la Renaissance*).

2. Bandini, *Cat. cod. lat. bibl. Mediceae-Laur.*, Florence, 1774 sqq., t. II, p. 443 sqq., 464, 474 sqq., 504, 514, 515, 522; t. III, p. 91-97. — Mehus croyait, d'autre part, à l'autographie du *Magliab.*, *I*, 1, 28 (lettres de P.). On connaît enfin les idées de Fr. Palermo sur les fragments de Dante du *Palat.* 180, soutenues par lui en plusieurs travaux, notamment dans *I manoscr. Palat. di Firenze*, t. II (Florence, 1860) et t. III; sa croyance à l'autographie de P. est complètement rejetée, et Gentile la condamne avec Bartoli dans *I cod. Palat. della Bibl. Naz. centrale di Firenze*, t. I, Rome, 1889, p. 85. Je regrette de n'avoir pas eu le loisir de me faire une opinion personnelle sur la question.

nées comme acquises, on y appuyait une foule de conclusions et de suppositions. On les a vus longtemps reparaître plus ou moins complètement, même après que l'érudition eût détruit la tradition paléographique relative aux *Lettres* de Cicéron [1], et par suite l'échafaudage d'hypothèses construit par Bandini. Je dois noter ici qu'après un examen minutieux de tous les volumes pour lesquels le nom de Pétrarque a été prononcé à Florence et à Venise, il n'en est qu'un seul qui m'ait semblé d'authentique proven : l'*Horace* de la Laurentienne. La Marcienne contient bien un manuscrit venant de Pétrarque, choix de lettres dont il a surveillé et revu la transcription ; mais ce recueil est étranger à la trouvaille de 1634 et n'a été reconnu qu'en 1889 [2].

D'autres manuscrits ont été attribués à la collection de Pétrarque en diverses collections publiques ou privées. Ces indications méritent la plus grande défiance [3] ; celles même qui se recommandent d'une tradition du XVIe siècle n'en offrent pas pour cela plus d'autorité. L'exemple des confusions paléographiques dans lesquelles sont tombés des hommes aussi sérieux que Vettori, Beccadelli, ou Bembo

1. Viertel, *Die Wiederauffindung von Ciceros Briefen von P.*, Königsberg, 1879 ; Voigt, *Die handschriftliche Ueberlieferung von Ciceros Br.*, dans les *Berichte* de l'Académie de Saxe, Leipzig, 1879 ; Rühl, dans *Rhein. Museum*, 1881 (nouvelles observations sur l'écriture de P.) ; surtout O.-E. Schmidt, *Die handschr. Ueberlief. der Briefe Ciceros an Atticus... in Italien*, dans les *Abhandlungen* de l'Acad. de Saxe, classe phil.-hist., t. X, Leipzig, 1887 (avec pl.). Fac-similés des *Laur. XLIX*, 18 (*ad Att.*) et *XLIX*, 7 (*Fam.*), dans Chatelain, *Paléogr. des classiques latins*, 3e livr., Paris, 1885. Cf. Novati, *Epistolario di C. Salutati*, t. II, Rome, 1893, *passim*.

2. Cf. p. 83, n. 1, et ma note sur *Un ms. original de lettres de P.*, dans *Giorn. stor. della letter. ital.*, t. XVIII, 1891.

3. Tommasini donne, par exemple, la liste de toute une bibliothèque de ce genre venue de Padoue à Milan. V. la réimpression d'Angelo Solerti, dans *Le vite di Dante, Petrarca e Boccaccio scritte fino al secolo decimosettimo*, Milan, 1904, p. 666-668 : c'est la collection de Garegnano, dont parle la note suivante.

lui-même, qui avait à sa disposition des moyens de contrôle parfaitement sûrs, doit presque faire rejeter *a priori* les anciennes attributions basées sur des comparaisons d'écriture ; pour celles qui s'appuient sur d'autres renseignements, il faut ne point perdre de vue la vanité complaisante des bibliophiles, les habitudes de supercherie qui ont régné longtemps parmi eux, enfin la facilité avec laquelle, en ce point, se créent des légendes [1]. La vérification commencée, sur quelques volumes qui m'étaient ainsi désignés, ne m'a pas encouragé à poursuivre ce genre de recherches [2].

Voici les manuscrits provenant de Pétrarque que je crois pouvoir indiquer en toute confiance, les ayant tous examinés moi-même en divers voyages, et en ayant retrouvé près de la moitié à l'aide des annotations marginales autographes :

1. Il existait une collection provenant de Garegnano, avec l'ex-libris *Fragmentum bibliothecae Petrarchae* gravé par les soins des chartreux de ce couvent, et sur laquelle Valentinelli donne des détails (t. I, p. 10). Une partie a été achetée par un libraire de Munich. Fr. Arigoni l'avait décrite dans sa *Notice hist. et bibliogr. sur 25 mss... ayant fait partie de la biblioth. de F. P., dont l'un avec des notes autogr. du grand poète et les 24 autres probabl. ann. par lui...* Milan, 1883. La préface répète les erreurs courantes sur le sujet. Tous ces mss. de Garegnano sont des ouvrages en usage dans les couvents : il n'y a pas un seul ouvrage classique. Celui qui est d'une provenance différente et où les notes autographes de P. seraient « certaines », suivant les attestations multipliées qui le revêtent, se trouve être un Silius Italicus écrit, sans nul doute en Italie (suivant la photographie que j'ai sous les yeux), mais au milieu du XVe siècle !

2. En dehors des mss. qui figurent dans la liste suivante, je ne connais que trois autographes authentiques de P., tous trois sur papier : 1° à la Vaticane, les feuillets du *Vat.* 3196, contenant des brouillons de vers qui ont été publiés d'une façon complète en fac-similé, dans l'*Archivio paleogr. ital.* de Monaci (vol. I, fasc. 5 et 6, Rome, 1890) et par les soins de la Bibliothèque Vaticane, en 1896 ; 2° à la Laurentienne, la série de lettres originales du *Laur. III*, 35, examinée par Rühl au point de vue de l'écriture et dont il a été extrait deux pages pour la *Collezione paleogr. fiorent.* de Vitelli et Paoli (fasc. 1, Florence, 1884) ; 3° à la Bibliothèque du Séminaire de Padoue, la grande lettre à Dondi, qui a fait l'objet de deux publications spéciales : *F. P. epist, quae inter editas est prima XII Sen. ex aut. adnot. et variant. lect. locupletata*, Padoue, 1808, et dans *P. e Padova*, Padoue, 1904. C'est un des autographes du poète les plus utiles à étudier.

PARIS

Bibliothèque Nationale (fonds latin).

390. Lévitique et glose.
1617. Vie de S. Clément pape. S. Grégoire, etc.
1757. S. Ambroise.
1989. S. Augustin (*Commentaire sur les psaumes*). Deux volumes.
1994. S. Augustin (*Comment. sur les 50 derniers psaumes*).
2201. Cassiodore. S. Augustin.
2540. Hugues de Saint-Victor. S. Grégoire.
2589. Richard de Saint-Victor.
2923. Lettres d'Abailard. Cassiodore. Étienne de Tournay.
5054. Josèphe.
5150. Vies de papes. Chronique de Sicile, etc.
5690. Dictys. Florus. Tite-Live.
5720. Quinte-Curce.
5784. Pétrarque (*Vie de César*).
5802. Suétone. Florus. Eutrope. Frontin. Cicéron.
5816. L'Histoire Auguste.
6280. Le Timée. Chalcidus. Martianus Capella.
6458. Aristote. Eustathe, etc.
6802. Pline l'Ancien.
7595. Isidore.
7720. Quintilien.
7748. Victorinus.
7780. 1. L'Iliade.
7780. 2. L'Odyssée.
8082. Claudien.
8500. Fulgence. Ausone. Prudence. Cassiodore, etc.

TROYES

Bibliothèque municipale.

552. Cicéron.

MILAN

Bibliothèque Ambrosienne.

A 79 *inf.* Virgile. Servius. Stace, etc.

PADOUE

Bibliothèque universitaire.

1490. S. Augustin (*Cité de Dieu*).

VENISE

Bibliothèque Marcienne.

Cl. XIII, 70. Pétrarque (*Lettres*).

FLORENCE

Bibliothèque Laurentienne.

Plut. XXXIV, 1. Horace.

ROME

Bibliothèque Vaticane (fonds latins).

Vat. 2193. Apulée. Palladius. Frontin. Végèce. Cicéron.
Vat. 3195. Pétrarque (*Canzoniere*).
Vat. 3199. Dante (*Commedia*).
Vat. 3357. Pétrarque (*De uita solitaria*).
Vat. 3358. Pétrarque (*Bucolicum carmen*).
Vat. 3359. Pétrarque (*De ignorantia*).
Pal. 899. L'Histoire Auguste.

La simple inspection de cette liste de trente-huit manuscrits [1] résout déjà cette question : Pétrarque possédait-il

1. On y pourrait joindre quatre volumes, qui n'ont point été touchés par la main de Pétrarque et sont loin, par conséquent, d'offrir la même certitude. Je me suis gardé de les faire entrer dans la restitution de notre bibliothèque, mais il est possible, pour des motifs divers, qu'ils en aient fait partie. Le premier est le Bréviaire à miniatures conservé à la Vaticane, et dont j'ai parlé plus haut, p. 93. Les autres figurent au fonds latin de Paris sous les cotes :

2219. S. Grégoire [N° 546 de Pavie].
8061. Stace [N° 93 de Pavie].
8631. Lettres à Pétrarque [N° 3924 de Pavie].

Ce dernier ms. est ainsi décrit dans l'inventaire de Pavie : *Epistole uarie ad laureatum poetam dominum Fran. Pe. coperte corio rubeo leui. Incipiunt in principio* Amor et Dolor *et finiuntur* Florentie primo Kallendas Iulii *Sig. cdxlvii*). La correspondance de Nelli, à laquelle j'ai fait de fréquents emprunts dans la première édition de cet ouvrage, avait été signalée par l'abbé de Sade, qui en avait tiré, le premier, la lettre de Boccace, et par Hortis, qui y avait pris une lettre de Nelli. Henry Cochin en a donné à Paris, en 1892, l'édition nécessaire (édit. italienne, Florence, 1901). C'est un complément peu étendu, mais indispensable aux lettres de P. ; elle introduit par maint détail dans la vie familière du cercle florentin et jette un jour

une véritable bibliothèque? On en a douté; on est allé jusqu'à prétendre qu'il n'avait jamais eu à lui qu'un petit nombre de volumes, et seulement ses auteurs favoris, et que l'étalage bibliographique de sa correspondance fait illusion sur l'importance réelle de sa collection; tous ses voyages et ses changements continuels de résidence ne lui interdisaient-ils pas d'en garder une considérable? Le lecteur qui aura lu attentivement le chapitre précédent et les textes qui s'y trouvent réunis, aura sans doute une impression toute contraire.

La restitution partielle qui est ici présentée achève de nous instruire. Nous y voyons une quantité déjà notable d'ouvrages, mais un grand nombre y manquent, dont nous savons avec certitude qu'ils ont été entre les mains de Pétrarque et dont les manuscrits même sont parfois indiqués. On en trouvera mention aux chapitres qui suivent; on y verra que beaucoup d'auteurs dont il a fait un constant usage, parmi les historiens latins par exemple et les moralistes, ont nécessairement figuré parmi ses livres; beaucoup de poètes lui furent familiers sans qu'il y en ait trace dans notre liste; des écrivains à l'œuvre fort étendue, comme Sénèque, n'y sont pas représentés, et les Pères de l'Église le sont bien peu. Enfin, il ne faut pas oublier que l'humaniste eut des doubles assez nombreux; il en parle lui-même et nos renseignements confirment son dire. Pour peu qu'on établisse un calcul d'après les données que nous avons, on est amené à conclure que Pétrarque a possédé

nouveau sur le caractère réel du fils de P. Le recueil a été fait à coup sûr sur les papiers du poète et de son vivant; les titres viennent de lui et il semble avoir voulu grouper en ce petit volume des souvenirs d'intimité (v. notamment la lettre de Boccace). Comme il est peu probable qu'un tel ms. ait été copié après lui et comme, d'autre part, l'écriture est bien de son temps, on peut admettre que nous possédons l'original.

plus de deux cents volumes. Un moindre chiffre justifierait le titre de « bibliothèque », alors surtout qu'un volume contenait presque toujours plusieurs ouvrages et quelquefois plusieurs auteurs.

De cette collection, si considérable pour l'époque chez un simple particulier, il ne nous reste, on le voit, que des débris. Ils ne sauraient permettre de porter un jugement d'ensemble ; on peut remarquer pourtant que les manuscrits ecclésiastiques y sont en petite proportion et que les livres de droit et de philosophie scolastique n'y paraissent point ; cette lacune sur les sciences les plus cultivées au moyen âge suffit à donner à cette bibliothèque du XIVe siècle une physionomie particulière [1].

On ne peut guère se prononcer sur la valeur paléographique des séries réunies par Pétrarque ; des pièces capitales manquent certainement, et toute observation qu'on voudrait généraliser risquerait de manquer de justesse. Il n'y a pas ici beaucoup de ces manuscrits très anciens, aimés cependant de notre bibliophile. Trois seulement, d'ailleurs beaux et importants, sont du Xe siècle, le *Palatinus* de l'*Histoire Auguste* au Vatican, l'*Horace* de la Laurentienne et le *Victorinus* de Paris ; deux sont du XIe, le *Chalcidius* et le *S. Augustin Par. 1989*. Le XIIe siècle est représenté par le *Suétone*, le *Cassiodore* (*Par. 2201*) et le *S. Augustin*, *Par. 1994*. Les manuscrits du XIIIe siècle sont déjà plus nombreux et on en trouvera une demi-douzaine, plusieurs, il est vrai, indiquant déjà la fin du siècle. Tous les autres sont du *trecento* et beaucoup témoignent clairement d'une époque assez avancée

1. *Multo studio multaque cura multa undique parua uolumina recollegi, sed saepe multiplicata, eorum uero quae maxime optabam raro aliquid, ita ut, quod humanis in rebus crebro accidit, multa mihi deforent, multa superfluerent* (*Sen.* XVI, 1 ; *Op.* 948).

pour qu'on puisse supposer que Pétrarque lui-même les a fait exécuter. Il semble aussi avoir aimé se servir, au moins pour les ouvrages de consultation et de travail, de textes transcrits pour lui et sur ses indications, et avoir possédé parfois deux exemplaires, l'un ancien, l'autre moderne, du même ouvrage. Tel est le cas pour le recueil de l'*Histoire Auguste*, dont il a d'abord étudié, puis acquis un très vieux manuscrit; dans l'intervalle, il en a fait prendre, pour continuer ses études, une copie que nous possédons de la main d'un des scribes qu'il employait.

En examinant la structure de plusieurs de nos volumes, on croira volontiers qu'ils ont été exécutés pour Pétrarque [1]; mais quatre seulement en apportent la preuve matérielle. Le premier, précisément l'*Histoire Auguste* de Paris, a été écrit sur son ordre à Vérone, pendant qu'il habitait Milan (*Hunc feci scribi Verone, 1356* [2]), par un copiste du diocèse de Reggio, qui signe *Iohannes de Campagnola* [3]. Ce manuscrit peut donner, surtout dans sa souscription, une idée de cette écriture de luxe d'une beauté artificielle (*artificiosis litterarum tractibus* [4]) que certains copistes se plaisaient à employer et qui faisait le désespoir de Pétrarque : *Vaga... ac luxurians littera, qualis est scriptorum seu uerius pictorum nostri temporis, longe oculos mulcens, prope autem afficiens ac fatigans, quasi ad aliud quam ad legendum sit inuenta* [5]. Le recueil de lettres choisies qui est à la Marcienne, revu et corrigé en quelques passages

1. On a la même assurance pour le précieux rouleau de la Bibliothèque de Lucerne, contenant les *Psalmi poenitentiales* de P., que Novati vient de reconnaître comme un hommage offert au jeune Gian Galeazo Visconti, lors d'une des visites du poète à la cour de son père (*P. e la Lombardia*, p. 205-215, avec fac-similé).

2. *Par.* 5816. Cette note sur la garde du volume a disparu depuis Van Praet (Delisle, t. I, p. 140).

3. V. la souscription complète au chap. VI.

4. *Fam.* XIII, 4.

5. *Fam.* XXIII, 19.

de la main de l'auteur, ne peut avoir été écrit que sous ses yeux et même chez lui [1]. Enfin, un autre copiste de sa maison a travaillé à la transcription de la traduction d'Homère, à propos de laquelle s'est posée et, je crois, résolue une question d'un certain intérêt.

Le volume de l'*Iliade*, achevé de transcrire en 1369, est d'une main fort belle et régulière, qui a écrit aussi les premiers feuillets du volume de l'*Odyssée*. Elle l'a repris, après une interruption [2], en y portant le même soin, jusqu'au début du dernier chant. Là, l'aspect de l'écriture change complètement; le copiste se hâte, multiplie les abréviations outre mesure, trace le *s* final sans lever la plume; on voit que son travail ne l'intéresse plus et qu'il veut finir, coûte que coûte, en quelques heures. Voilà une transcription qui sort tout à fait des habitudes données par Pétrarque à ses copistes et qui a dû lui causer d'autant plus de chagrin qu'il avait tenu à consacrer à Homère un manuscrit plus soigné. On devine un petit drame intime sous cet achèvement précipité. Il y a précisément un secrétaire du poète, Giovanni Malpaghini, qui a vécu chez lui aux années dont nous parlons, et qui, subitement dégoûté de son travail, a quitté son maître brusquement [3]. Cette coïncidence de date est fortifiée par une observation sur le *Vat. 3195*, qui contient la

1. Deux copistes ont travaillé à ce recueil qui a 62 ff.; la première main s'arrête au f. 17, à la fin du second cahier.

2. Changement d'encre et de plume : *Par.* 7880, 2, f. 10.

3. Cf. p. 74. On a distingué avec raison Giovanni Malpaghini, qui fut *maestro errante*, de son compatriote Giovanni di Conversino, chancelier des Carrare, qu'on ne trouve pas chez P. V. Sabbadini, dans *Giorn. stor.*, t. V, p. 156-162; Klette, *Beiträge zur Gesch. und Litt. der. Ital. Gelehrtenrenaissance*, I, Greifswald, 1888, p. 1-46. Cf. Max Lehnerdt, *Biographie des Giov. di Conversino von Ravenna*, Königsberg, 1893. Novati a rejeté l'identification du jeune ravennate avec Malpaghini et donne ses raisons dans l'*Epistolario di Coluccio Salutati*, t. III, Rome, 1898, p. 537.; mais si l'on accepte, comme on va le voir, le nom de Giovanni pour le copiste du *Vat.* 3195, les dates suggèrent cette identification.

mise au net définitive du *Canzoniere*. Là le travail a été interrompu et le poète a dû terminer lui-même ; or, le copiste qui l'avait d'abord aidé se nommant Giovanni, c'est avec quelque raison qu'on a pu songer à l'identifier avec Malpaghini [1]. L'hypothèse qui regarde le *Canzoniere* et celle qui regarde l'*Homère*, appuyées sur des vraisemblances indépendantes l'une et l'autre, se confirment, par le rapprochement des manuscrits.

En effet, on juge que le copiste est le même dans les deux volumes par la simple comparaison des fac-similés [2]. C'est bien, du reste, une écriture *castigata et clara seque ultro oculis ingerens*, telle que celle que Pétrarque louait en son jeune disciple, dans une lettre écrite à Paris le 28 octobre 1356 [3], et il serait difficile de la confondre avec celle d'un autre copiste. L'identification ici tentée n'est pas inutile pour l'histoire du texte du *Canzoniere*, car elle aide à serrer de plus près la date de l'exécution du recueil définitif. Quant aux spécimens de l'écriture de « Jean de Ravenne », ils méritent de fixer l'atten-

1. Dans les brouillons poétiques du *Vat.* 3196, on lit, à côté de beaucoup de pièces, des mentions diverses de transcription (cf. Appel, *Zur Entwickelung Ital. Dichtungen P. Abdruck des cod. Vat. lat.* 3196..., p. 23, 25, 26, 28, 29, 31, etc.). Pakscher a observé que, partout où il y a *transcriptum per me*, la pièce se trouve dans la partie autographe du *Vat.* 3195 (ff, 38'-49, 62-72), alors que la mention *tr. per Io.* (Appel, p. 25) s'applique à une pièce de la partie non autographe. Pakscher songeait à voir dans le copiste le propre fils du poète, Giovanni Petrarca, qui séjourna dans la maison paternelle avant 1358 (*Zeitschrift für roman. Philol.*, X, 1886, p. 214 et 218). L'idée paraissait acceptable à Cesareo (*Giorn. Stor.*, XIX, p. 259). Elle est, je crois, abandonnée pour des raisons de chronologie, sans parler de l'invraisemblance morale qui résulte des relations de P. avec son fils. C'est un autre Giovanni qu'il faut chercher. Sans doute P. peut avoir eu plusieurs secrétaires de ce nom ; il est cependant naturel de penser à Giovanni Malpaghini, comme l'a fait le premier Guido Mazzoni (*Noterelle Petrarch.*, dans *Il Propugnatore*, nouv. sér. I, part. 2). L'argumentation de Novati n'a pas convaincu Vittorio Rossi, qui a repris la question dans son travail cité plus haut, *Il P. e Pavia*, Pavie, 1904, p. 26-28.

2. V. l'un dans le présent ouvrage, l'autre dans *Fac-sim. de l'écrit. de P.*, pl. II.

3. *Fam.* XXIII, 19 (à Boccace). Pour la date, v. V. Rossi, *l. c.*, p. 53.

tion des paléographes qui voudraient se mettre à la recherche des manuscrits copiés chez Pétrarque.

La meilleure méthode à suivre pour cette recherche serait d'examiner les marges, où le poète a toujours laissé des traces de sa lecture [1], soit par des signes particuliers, soit par des scholies. Annotées la plupart du temps au XIVe siècle par d'insipides lecteurs, les marges de manuscrit deviennent pour lui, non seulement la place naturelle où se déposent ses observations sur le texte, ses revisions et ses collations [2], mais encore un registre d'impressions spontanées et de renseignements d'étude. Bien que ses habitudes n'aient pas été toujours constantes, une annotation de volume due à Pétrarque sera assez aisée à reconnaître d'après les exemples variés qu'on en trouvera ici. Plusieurs sont considérables et très compactes, grâce à un système d'abréviations poussé parfois à l'extrême [3]; ces abréviations font même la seule difficulté du dépouillement, car les renvois, qui affectent des formes diverses, sont toujours clairs et bien ordonnés et l'écriture est d'une netteté parfaite.

Je ne répéterai pas les observations faites en un autre ouvrage sur l'écriture de Pétrarque [4]; je crois y avoir montré les causes qui ont pu contribuer à la dégager peu à peu des formes dont il usait dans sa jeunesse et à y introduire ce caractère d'élégance, qui faisait dire à un ami, son admi-

1. Sur les distiques initiaux dont parle *Sen.* VIII, 6 (*Op.* 840 : *Quae olim in libris ipse meis scolastica curiositate praescribere solebam*), v. plus loin, chap. IX, la description du ms. 1490 de Padoue.

2. Un de ces volumes nous est décrit dans une lettre contemporaine, celle de Nelli sur Stace, citée au chap. IV. P. disait d'un ms. non revisé : *Nouus et nudus est et nullo correctoris dente percussus* (*Fam.* XVIII, 5).

3. J'ai cru devoir les résoudre presque toutes dans les exemples publiés ici. Elles gagnent évidemment beaucoup de place; ainsi *C. d. na de* 3o signifie *Cicero, De natura deorum, libro* 3o.

4. *La biblioth. de F. Orsini*, p. 283-284. Cf. ici même p. 70.

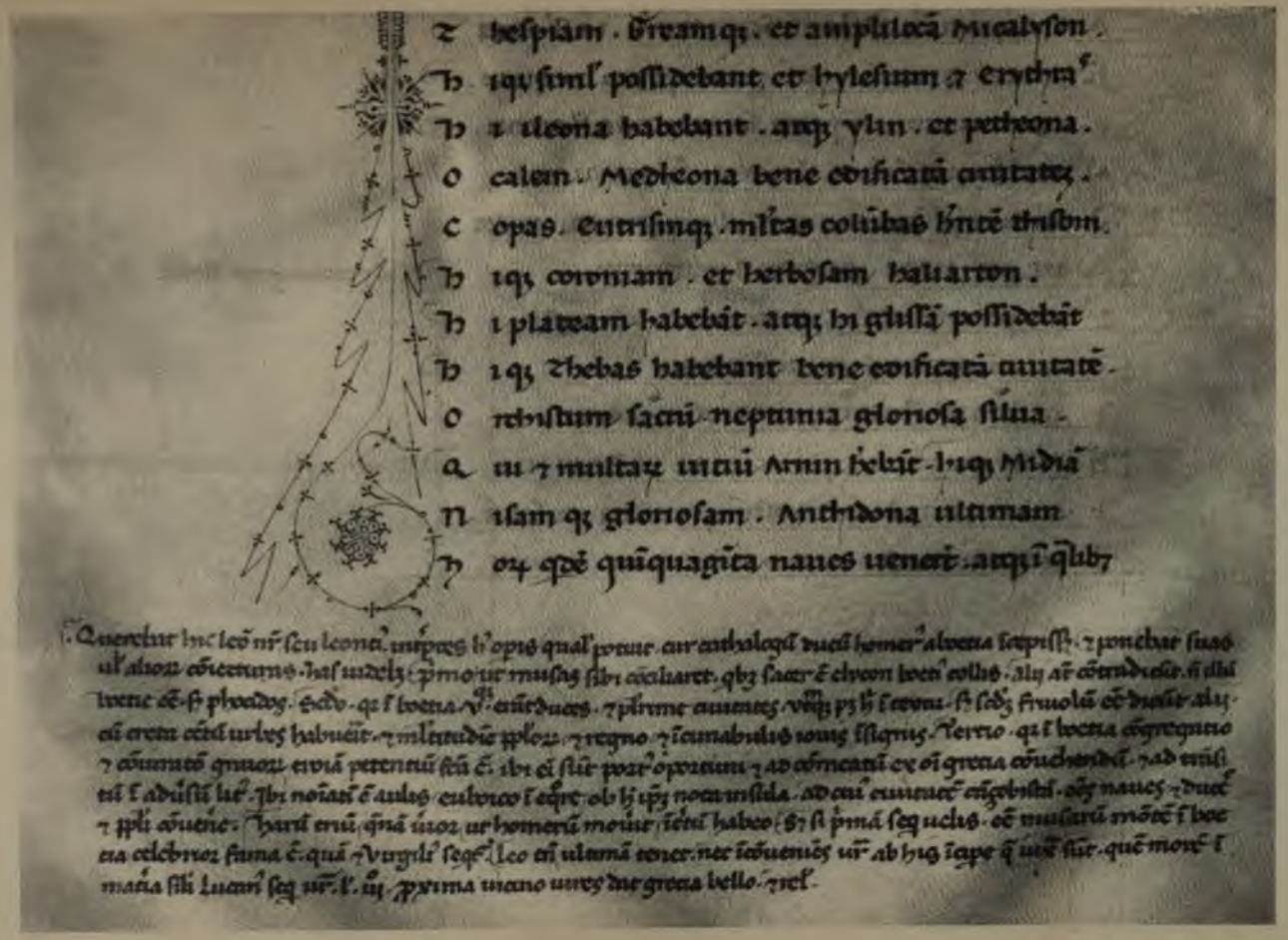

7 hesperiam . Oreamq; et amphitocā Mycalysson .
7 iqu simul possidebant et hylesium 7 erythra .
7 i ueona habebant . atq; ylin . et petheona .
o calem . Medeona bene edificata ciuitates .
c opas . eutrisinq; milites colubas hinte thisbm .
7 iq; coroniam . et herbosam haliarton .
7 i plateam habebat . atq; hi glissa possidebat
7 iq; thebas habebant bene edificata ciuitate .
o rebisium sacri neptunia gloriosa silua .
a iu 7 multas uicii Arnin helice . hiq; Midia
n isam q; gloriosam . Anthidona ultimam
7 o4 qde quinquaginta naues uenerit . atq; i glob7

Quercitur hic leo nr seu leonis uiripes li opis qual potuit aut anthologii ducti homer alueua sepissi . 7 ponebat suas ul alios eiecerunt . hi uidelz . primo ut musis sibi acciuaret . qbz sacer e elicon ipsi collis . alij ar cōtradicūt . si illi ipsi ne ce . si phoebo . secdo . qa i boetia vii cōsuetudines . 7 plurime amicitie vbi p3 h i ceoni . si sed3 fiuoli ce dicūt . alij ei eum cetbi urbes habuerit . 7 militudine ppl . 7 regno . 7 iumabilis iouis signis . tertio . qa i boetia egregium 7 cōmuto gmoz eiuā petentiū seu c . ibi ei stie poz oportunum . 7 ad cōmeandū ex oi grecia cōuchendi . 7 ad emissi ei i adusti lue . Ibi noiati e aulis cultoreo i eqre . ob hi ipsi noua insula . ad eui euenire cōgobisti . oes naues 7 duce 7 ppli cōuene . Hui eui . qnā uoz ut homeri moiur . ieti haleo . 87 si prima seq uclis . ce mulaui mōtē i boetia celebriz fama e . qua 7 virgili seqr . leo eri ulamā ceter . nec iocuenes uir ab his iape q uie fuit . que mone i maria fili Luani seq uir . l . ui . prima uiano uires dne greca bello . 7 rel .

Phototypie Berthaud, Paris

rateur dans les moindres choses : *Dic, queso, quicus malleis quibusue incudibus atteris uerba omnia, immo etiam caratheres literarum, ut illorum fragrantia totus fere orbis redoleat et totus potest merito redolere* [1]. Cette écriture est bien celle d'un poète ; elle en a la grâce et aussi les caprices, qui en expliquent les brusques variations d'une page et même d'une ligne à l'autre. C'est en juger bien superficiellement que d'y voir une simple main de scribe du *trecento*, car il n'y en a peut-être pas en son temps de plus personnelle. Au cours de sa vie, d'ailleurs, elle s'est modifiée, et même profondément : l'écriture de Vaucluse ne ressemble guère, au premier abord, à celle qu'a tracée une main, pourtant ferme encore, sur les manuscrits d'Arquà ; elle était devenue avec l'âge extrêmement menue et délicate, comme celle des vieillards dont la vue a beaucoup baissé [2]. Dans l'intervalle, elle avait traversé une période, où elle présente une ampleur singulière, et les dates certaines que nous avons à cet égard permettraient de la nommer l'écriture milanaise de Pétrarque. Notre chronologie paléographique est assez bien établie par les notes qu'il a remaniées et complétées sur ses livres à la distance de plusieurs années, et, d'autre part, les travailleurs possèdent aujourd'hui des fac-similés datés auxquels ils peuvent se fier [3].

1. Lettre de Nelli, *Par.* 8631, f. 24 (édit. Cochin, p. 234).

2. P.P. Vergerio dit de P. : *Viuacibus oculis et uisu per longum tempus acerrimo ita ut ad LX^m annum minutissimas quasque litteras sine adminucolo legeret* (dans Solerti, *Vite cit.*, p. 294). P., à qui le biographe emprunte ses premiers mots, ajoute qu'après soixante ans il dut recourir à l'usage des verres, *ut indignanti mihi ad ocularium confugiendum esset auxilium* (*Ep. ad post.*).

3. On peut recommander encore, comme d'un usage très pratique, la série datée tirée de nos mss. et réunie sur la planche IV de mes *Fac-similés*, qui permet d'embrasser d'un seul regard les phases diverses de l'écriture (1337, 1347, 1355, 1369). Le travail est extrait des *Mélanges d'archéol. et d'hist.* de l'École franç. de Rome, t. VII, p. 1 sqq.).

Pétrarque a signalé lui-même à l'attention la manière dont il donnait à ses livres sa marque personnelle et a dit les motifs qui l'avaient engagé à l'adopter. Étant jeune, il avait, paraît-il, essayé ce moyen pour fixer dans sa mémoire les pensées morales qu'il rencontrait en grand nombre chez les auteurs anciens : *Ego autem adolescens quanto his intelligendis ardore flagrauerim... libelli indicant, qui mihi illius temporis supersunt, et signa meae manus talibus praesertim affixa sententiis, ex quibus eliciebam et supra aetatem ruminabam praesentem futurumque illico statum meum*[1]. C'était le conseil qu'il se faisait donner par S. Augustin : *Tu uero, si suis locis notas certas impresseris, fructum ex lectione percipies*[2]. Il se désignait ainsi à lui-même les passages qui l'avaient frappé dans ses lectures et auxquels il tenait à revenir. Plus tard, quand chez lui l'emporta le goût de la compilation philosophique et des citations, il eut besoin de multiplier ces signes marginaux, ces renvois, ces confrontations, pour retrouver promptement les morceaux dont il voulait se servir; la composition de ses œuvres historiques lui en fit une obligation nouvelle. Bientôt, comme on le verra, il mêla à ses notes d'érudition des observations diverses, il utilisa les feuillets de garde, et ses livres, devenus de plus en plus les intimes compagnons de sa vie, reçurent de lui des souvenirs et des confidences. De là, l'attrait que peuvent offrir ces dépouillements qui semblent arides ; ils n'intéressent pas seulement l'histoire des origines des études classiques; ils rendent encore, en leur fraîcheur, après plus de cinq siècles, les opinions et les sentiments d'un grand homme et font parfois pénétrer profondément dans sa pensée.

1. *Fam.* XXIV, 1.
2. *Secr.* II (*Op.* 350. P. 351 : *Quibus uelut uncis memoria... contineas*).

CHAPITRE III

PÉTRARQUE ET VIRGILE

O del pastor ch'ancor Mantova onora...
(Son. *Giunto Alessandro*).

Virgile et Cicéron sont les grands maîtres de la pensée de Pétrarque :

Questi son gli occhi de la lingua nostra [1].

Beaucoup de passages de ses œuvres latines commentent ce vers des *Trionfi* : « J'ai aimé Cicéron et Virgile, écrit-il un jour, au point de ne rien aimer davantage ; beaucoup d'écrivains illustres de l'antiquité m'ont été chers, mais, pour ces deux-ci, j'aimais l'un d'une affection filiale, l'autre d'une affection fraternelle. Ce sentiment est né en moi de l'admiration, et aussi de la longue familiarité que l'étude m'a fait contracter avec ces deux génies ; c'est à peine si je pourrais en avoir une aussi étroite avec des vivants que j'aurais pu voir [2]. »

Ces amis de son esprit sont aussi ses modèles ; il les a étudiés ensemble pour former son style latin, et les rémi-

1. *Tr. della fama*, III, 21. Cf. Dante, *Purg.*, VII, 16-17.

2. *Fam.* XXII, 10. Les citations de Virgile chez P. sont extrêmement nombreuses ; il y en a environ cent vingt dans les seules *Familiares*. Dans les *Sine titulo*, recueil d'un caractère tout spécial et où il y a surtout des citations de l'Ecriture Sainte, les vers de Virgile paraissent aussi souvent que les versets des *Psaumes*, tant la mémoire de l'écrivain en est remplie. Il est remarquable toutefois que P. évite les réminiscences trop directes de Virgile dans ses œuvres poétiques latines. Très soucieux de garder l'originalité de son style, on le voit retoucher un vers de son Eglogue X, pour l'unique raison qu'il y ressemble trop à un vers virgilien (*Fam.* XXII, 2).

niscences du poète romain ne sont pas moins nombreuses dans sa prose même que celles de l'orateur. Ce sont pour lui les pères de la langue ; le parallèle qu'il établit entre eux à ce point de vue paraît avoir été une de ses pensées favorites : « Notre Cicéron est le père suprême du parler latin ; aussitôt après lui, se place Virgile, ou plutôt, puisqu'il y a quelquefois discussion sur leur rang, disons qu'ils sont l'un et l'autre les pères de l'éloquence romaine [1]..... Ils se sont partagés ce glorieux domaine, de telle façon que chacun d'eux reste en ses frontières sans empiéter sur l'honneur de l'autre [2]. » Cicéron prit de bonne heure la direction philosophique de son esprit ; Virgile parla surtout à son cœur et développa ses dons poétiques. Il a marqué d'un mot sa prédilection pour le poète de la virile tendresse : « Beaucoup de nos poètes latins sont à louer ; il n'y en a qu'un seul à admirer [3]. »

Que savait-il de la biographie de Virgile ? Ce que celui-ci en laisse entrevoir dans ses vers et à peu près tout ce que nous en apprenons nous-mêmes par les témoignages anciens [4]. Il lisait, en effet, la vie de Virgile attribuée à Donat et en connaissait probablement les deux rédactions [5]. Il utili-

1. *Vit. sol.* I. 5, 2 (*Op.* 242. Sur leur goût commun de la campagne).

2. *Cum multi uatum e numero nostrorum laudabiles, unus ille mirabilis est.*

3. *Fam.* (XXIII, 19). Cf. *Sen.* V. 2, et *passim*.

4. Sur les sources de la Vie de Virgile insérée par Secco Polenton, en 1425, dans son *De scriptoribus ling. lat.*, cf. R. Sabbadini, dans *Museo d'antichità class.*, t. III, c. 372 sqq. A Servius, S. Jérôme et Donat ; je crois inutile d'ajouter les *Scholia Bernensia*, les deux passages qui y semblent empruntés pouvant être fournis, l'un par Servius, l'autre par Donat.

5. On a pu se demander si P. serait pour quelque chose dans l'interpolation de la biographie de Donat, dont le texte interpolé paraît avoir été constitué au XIVe siècle (Cf. Sabbadini, *l. c.*, et Valmaggi, *Di un testo falsamente attribuito al grammatico Elio Donato*, dans *Riv. di filol. class.*, t. XIV). Sabbadini vient de donner une note substantielle sur les *Vitae Verg.* connues de P. (*Rendic. del'R. Istit. Lomb.*, série II, vol. 39, 1906, p. 193-198).

sait au point de vue biographique le commentaire de Servius; c'est même à Servius plutôt qu'à Donat qu'il empruntait la légende de relations de Cicéron avec Virgile adolescent [1], anecdote faite pour lui plaire et dont il s'emparait dans une lettre, heureux de trouver un lien historique entre ses deux écrivains préférés et de penser qu'ils s'étaient connus [2]. La courte notice attribuée à Servius était dans un de ses manuscrits [3]; c'est à ce document qu'il prend la tradition faisant de Tarente le lieu de la mort de Virgile [4]. En somme, ses renseignements étaient au moins aussi étendus que ceux qu'on trouve, au début du siècle, chez Secco Polenton, le premier biographe de Virgile au temps de la Renaissance.

Il avait cherché à Mantoue les souvenirs de son poète; il avait parcouru, comme tant d'autres devaient le faire après

1. Il s'agit de la parole prêtée à Cicéron après une audition de Virgile : *Magnae spes altera Romae*. Les mots de P. *quaesiuisses auctorem* indiquent l'emprunt à Servius, *in Ecl.* VI, 11, et non à Donat, *Vit. Verg.*, 41 ; le distique de Properce qui suit semble, au contraire, emprunté à Donat, 45. — C'est peut-être aussi par la rédaction interpolée de Donat, 58, que P. connut d'abord la pièce de vers attribuée à Auguste sur la conservation de l'*Énéide*, à laquelle il fait allusion dans une de ses scholies (Sabbadini, *l. c.*, p. 194) et dans *Epist.* II, 3 (*Op.*, t. II, p. 90) :

Carmen adhuc superest quo Caesaris atque poetae
Maiestas studiumque uigent semperque uigebunt.

Mais il a pu la trouver dans plus d'un ms. (Riese, *Anthol. lat.*, n° 672, = Baehrens, *Poet. lat. min.*, IV, p. 179).

2. P. à Cicéron. *Fam.* XXIV, 4 : *Quod dictum ex ore tuo auditum, adeo sibi placuit inseditque memoriae, ut illud post annos uiginti, te pridem rebus humanis exempto, diuino, operi suo eisdem penitus uerbis insereret, quod opus si uidere licuisset laetatus esses de primo flore tam certum te uenturi fructus concepisse.*

3. Sabbadini en a publié l'annotation de P. dans les *Rendiconti* cités.

4. *Itin. Syr.*, *Op.*, 561 : *Inde in intimo quodam pelagi recessu Tarentum tibi monstrabitur, Ennio natalis, Virgilio fatalis locus, quamuis alii Brundusium dicant.* La vie attribuée à Servius a été imprimée pour la première fois dans le Virgile de Venise de 1472 et souvent reproduite depuis (notamment dans le *Servius* de Pierre Daniel); on la trouve dans Nettelship, *Ancient lives of Vergil*, Oxford, 1879, p. 24, mais sans les dernières lignes qui ont donné à P. le renseignement sur Tarente. On croyait jusqu'à présent qu'elles n'appartenaient qu'à des mss. du XVe siècle ; le ms. de P. est de la fin du XIIIe.

lui, la campagne de Pietole, et avait même composé pour Virgile une charmante épître, tout imprégnée, malgré les imperfections de sa langue poétique, de la grâce des *Bucoliques :*

Hinc tibi composui quae perlegis, otia nactus
Ruris amica tui; quonam uagus auia calle
Fusca sequi, quibus iu pratis errare soleres
Assidue mecum uoluens, quam fluminis oram
Quae curui secreta lacus, quas arboris umbras,
Quas nemorum latebras collisque sedilia parui
Ambieris, cuius fessus seu cespitis herbam
Presseris accubitu, seu ripam fontis amoeni;
Atque ea praesentem mihi te spectacula reddunt [1].

Aux environs de Naples, où il s'était plu à visiter les lieux décrits dans l'*Enéide* [2], il avait recueilli les traditions virgiliennes, mais discrètement, et sans rien partager des sottes imaginations de son temps [3]. Boccace, qui était pourtant un esprit averti, croyait encore, non seulement à la science universelle de Virgile, mais à ses prodiges d'astrologue, au cheval de bronze [4] qu'il avait fabriqué et qui guérissait les chevaux malades, à vingt autres fables aussi ridicules. Pétrarque était tout à fait dégagé de ce côté. Il avait

1. L'épître est vraisemblablement de 1349 (*Fam.* XXIV, 12). P. y donne à Virgile des nouvelles des trois pays qu'il pense lui tenir le plus au cœur, Naples, Mantoue et Rome, et des trois grandes œuvres qu'il a laissées sur la terre :

Tityrus ut tenuem senior iam perflat auenam,
Quadrifido cultu tuus ut resplendet agellus,
Ut tuus Aeneas uiuit totumque per orbem
Et placet et canitur...

2. Avec ses amis, les poètes Marco Barbato et Giovanni Barili. Cf. *Epist.* II, 16.

3. *Ita clarorum fama hominum, non ueris contenta laudibus, saepe etiam fabulis uiam facit* (*Itin. Syr.*, *Op.* 560). Tout le passage de l'*Itinerarium* est à lire de préférence dans la bonne édition du livre donné par G. Lumbroso (*Memorie ital. del buon tempo ant.*, Turin, 1889, p. 16-50).

4. Cf. *Il comento di Giov. Boccacci sopra la Commedia*, éd. Milanesi, Florence, 1863, t. I, p. 121. Il semble superflu de renvoyer ici au classique *Virgilio nel medio evo* de Comparetti.

été lui-même accusé de magie, en pleine cour d'Avignon, et cela précisément pour sa lecture assidue de Virgile : *Dicam quod magis rideas : ipse ego, quo nemo usquam diuinationi inimicior fuit aut magiae, nonnunquam inter hos optimos rerum iudices propter Maronis amicitiam necromanticus dictus sum. En quo studia nostra dilapsa sunt* [1]! Il s'était vengé par la raillerie de l'ignorant prélat qui se permettait de l'accuser ; mais il se promettait bien d'écarter, de la mémoire de son cher poète, l'absurde renom que la crédulité populaire lui donnait depuis des siècles.

La tradition sur Virgile magicien se discutait encore parmi les lettrés de la Cour napolitaine, et Pétrarque raconte la conversation qu'il eut à ce sujet avec le roi Robert, en traversant le passage fameux de Piedigrotta, dont le populaire attribuait le percement aux enchantements du poète : *De quo cum me olim Robertus... quid sentirem multis astantibus percunctatus esset..., iocans nusquam me legisse magicarium fuisse Virgilium respondi ; quod ille seuerissimae nutu frontis approbans, non illic magici, sed ferri uestigia confessus est.* Pétrarque même, après avoir pittoresquement décrit le paysage [2], essaye une explication de la légende : *Sub finem fusci tramitis, ubi primo uideri caelum incipit, in aggere edito ipsius Virgilii busta uisuntur, peruetusti operis, unde haec forsan ab illo perforati montis opinio* [3]. N'était-il pas excusable de

1. *Fam.* XXII, 6 ; Récit dans *Fam.* IX, 5. V. l'étude de Carlo Segrè, *Chi accusò il P. di magia*, dans ses *Studi petrarcheschi*, Florence, 1903, p. 199-224 ; l'accusateur serait, d'après lui, le cardinal Pierre Desprez, qui aurait agi pour nuire au cardinal Giovanni Colonna, l'ami du poète.

2. On peut rapprocher, pour la même description, le latin de Pétrarque de celui d'Erasme. L'opinion que j'ai exprimée au sujet du *Bagno della Sibilla*, dans *Erasme en Italie*², Paris, 1898, p.84) est justifiée par les curieux vers où P. raconte la promenade qu'il y fit à son second voyage à Naples (*Epist.* II, 16 ; *Op.* II, p. 101).

3. *Op.* 560.

croire à l'authenticité du « Tombeau de Virgile » que tant de voyageurs et de poètes ont célébré après lui ?

En ces matières de magie, c'était surtout l'opinion du *uulgus insulsum* que Pétrarque avait à combattre ; mais il y avait plus de réelle hardiesse à repousser la croyance universelle de Virgile prophète du Christ et à donner à la quatrième églogue un sens différent de l'interprétation traditionnelle. La question avait été souvent agitée, comme on le sait, et les allusions de Dante l'avaient fait reprendre au XIVe siècle par ses commentateurs ; pas un lecteur de Virgile cependant, parmi les hommes instruits du Moyen Age, n'eût fait à ce sujet des réserves aussi formelles que celles que nous trouvons au traité *De otio religioso: Virgilius in Bucolicis de alio loquens..... et in Aeneide deAugusti imperio agens..... Quae quidem religiosus et pius lector, quamuis de Caesare dicta, ad caelestem potius trahet imperatorem, cuius aduentum toto orbe signa praecesserant; quae audiens poeta, neque altius aspirans, ad imperatoris Romani, quo nil maius nouerat, reflexit aduentum, cuius si uera lux oculis affulsisset, haud dubie ad alium reflexisset* [1]. Ce passage est fort précis, et ce serait à tort que Pétrarque ici nous semblerait timide ; il refuse expressément tout don prophétique à Virgile, et il y avait d'autant plus de mérite à exprimer une opinion si nette que, s'il se trouvait d'accord avec S. Jérôme, il allait contre l'autorité, toujours pour lui si haute, de S. Augustin, qui avait vu le premier en Virgile un annonciateur du Christ [2].

1. *Op.* 304. Cf. Salutati, *Epistolario*, t. I, p. 324.

2. Boccace a fait, il est vrai, des réserves analogues dans la 11e leçon de son *Comento*, mais Hortis (*Studj*, p. 397) me semble en exagérer peut-être le mérite. Ici, comme en bien d'autres cas, Boccace est le disciple de P. : le commentaire sur Dante fut commencé en 1373 (préf. de Milanesi, p. III) et l'auteur avait depuis longtemps en main le *De otio religioso*. On peut en dire autant de Benvenuto da Imola (*Commentum super Dantem*, éd. Lacaita, t. I, p. 55 sqq.).

Pétrarque appréciait donc Virgile à un point de vue tout autre que les lettrés qui l'avaient précédé ; il ne le lisait cependant point comme nous. On s'en convaincra en écoutant les raisons par lesquelles il justifie son admiration pour le poète de l'*Énéide* : « Parmi les génies latins, à dire toute ma pensée, je ne sais qui je mettrais au-dessus de Virgile. S'il est compris comme je le comprends, tout homme qui admirera véritablement ses ouvrages y verra une lumière cachée en chaque mot sous le nuage poétique (*in singulis uerbis lumen aliquod sub nube poetica*), reconnaîtra de sérieuses vérités dissimulées sous un style divin, et devra avouer que, si d'autres peuvent l'emporter par la science, personne peut-être ne l'emporte par le génie. Pour l'éloquence, que dirais-je de plus que Macrobe, qui, traitant des quatre genres d'éloquence, n'a pas craint de les attribuer tous au seul Virgile [1] ? Cette éloquence merveilleuse et, selon le mot de Sénèque, cette faculté vraiment divine lui ont manqué dans la prose; mais ce dont il est capable en poésie, je ne crois pas qu'on le puisse ignorer, pour peu qu'on ait bu une fois à la source de Castalie [2] ».

1. Le passage de Macrobe a eu trop d' influence sur la direction de la critique de P. pour que je ne le reproduise pas ici, tel qu'il le donne plus loin au même chap. des *Res mem.* : *Locus admonet ut ipsa Macrobii uerba subiungam, ne quid de hoc peregrinarum opinionum lector lateat : Quatuor enim quidem sunt eloquentiae genera, copiosum et torrens in quo Cicero dominatur, breue et circumsectum in quo Salustius regnat, siccum et aridum quod Frontoni ascribimus, pingue et floridum in quo Plinius Secundus* (Macrobe parle de Pline le jeune, inconnu à P., qui croit qu'il s'agit de Pline l'ancien) *quondam, et nunc nullo ueterum inferior noster Symmachus luxuriatur ; haec omnia apud unum Virgilium inueuies* [*Saturn.* V, 1, mais très librement cité]. *Haec ille. Ad quod firmandum probationes ex ipsis Virgiliis uerbis elicuit, quas, quoniam longum est, in Saturnalibus quisquis inquisitionis laborem non recusabit inueniet... Et haec quidem hactenus. Quibus si assentiri libet, in unaquaque arte quadripartitae eloquentiae designatos praesides habemus et, quod uix ceteri in singulis, Vergilium simul omnibus gloriantem. Hanc uero distinctionem, etsi colore non careat, apud alium non inueni, quin in unum Ciceronem publicus fauor inclinat* (*Op.* 410-411).

2. *Rer mem.* II, 2 (*Op.*410) ; cf. III, 3 (443).

Laissons de côté les quatre genres d'éloquence réunis dans Virgile; ne retenons que « la lumière cachée dans chaque mot sous le nuage poétique »; c'en est assez pour montrer que Pétrarque cherchait dans Virgile, avec ce que nous y trouvons aujourd'hui, autre chose encore que nous n'y découvrons plus.

Les idées de Pétrarque sur l'essence de la poésie sont bien connues. En théorie, la poésie et l'allégorie sont pour lui inséparables, et le rôle du *poeta*, du vrai poète qui prend à son usage la noble langue latine, est de cacher la vérité sous le voile des beaux symboles; le vulgaire ne sera pas admis à la contempler, mais elle en deviendra plus précieuse à qui aura eu la science et la patience de la découvrir. La poésie n'est donc pas un jeu, comme on le croit d'ordinaire c'est une des œuvres les plus élevées et les plus utiles aux hommes [1]. Pétrarque est revenu à différentes reprises sur ces idées [2], qu'il avait quelque peine à faire accepter, et il a montré dans ses poèmes latins, surtout dans ses *Églogues*, comment il en entendait l'application.

1. Boccace n'est sur ce point, comme d'ordinaire, que le continuateur de P., mais il consacre à la défense de la poésie, telle qu'ils la concevaient ensemble, un si complet et si éloquent plaidoyer, qu'on doit lire, pour connaître la question, à peu près tout le livre XIV du *De Genealogia deorum* dans lequel, comme dit l'incipit du ms. original, *auctor objurgationibus respondens in hostes poetici nominis inuehit.* L'édition critique en est donnée par Oskar Hecker, *Boccaccio Funde*, Braunschweig, 1902, p. 188 sqq. Salutati a développé à son tour cette argumentation devenue un des lieux communs de l'Humanisme.

2. Cf. Voigt, *Wiederbelebung des class. Alterthums* [3], t. I, Berlin, 1893, p. 30-32. Aux passages qui s'y trouvent cités ajouter: *Inuect. in med.* I (*Op.* 1092); *Epist.*, II, 11; discours pour le couronnement au Capitole, dans Hortis, *Scritti ined.*, p. 320; etc. Il faut mentionner aussi les vers de l'*Africa* (éd. Corradini), IX, 97, 102 :

.....Quicquid labor historiarum est,
Quicquid uirtutum cultus documentaque uitae...
...Sub ignoto tamen ut celentur amictu,
Nuda alibi et tenui frustrentur lumina uelo,
Interdumque palam ueniant fugiantque uicissim.

Bien qu'il se figurât partager cette conception de la poésie avec divers poètes antiques, c'est surtout à propos de Virgile qu'il s'en est clairement expliqué [1]. Il voyait dans les *Bucoliques* une allégorie perpétuelle cachée dans les moindres paroles. On l'apprendra plus loin par un témoignage inédit des plus étranges; on verra qu'il a tenté d'explorer des mystères imaginaires, dont l'obscurité avait déconcerté ses plus hardis prédécesseurs [2]. Quant à l'*Énéide*, il n'y a pas lieu de s'étonner que l'interprétation qu'il en donne soit directement inspirée du *De continentia Virgilii* de Fulgence. Ce livre singulier, qui a tant pesé sur la lecture de Virgile au Moyen Age [3], n'est pas expressément cité par Pétrarque, mais il est peu probable qu'il ne l'ait lu : il suit, du moins, la pensée générale du grammairien africain, qui fait de l'ensemble des aventures d'Énée une immense allégorie de la vie humaine. En ce point, le poète de l'*Africa* ne se montre pas plus avancé que Dante dans la célèbre lettre à Can Grande : sa critique personnelle, parfois si indépendante, reste accablée sous l'unanimité de l'opinion [4]; la

1. V. pour Homère, le ch. VIII.

2. Fulgence lui-même avait reculé devant les difficultés de l'ouvrage : *Bucolicam Georgicamque omisimus in quibus tam mysticae sunt interstinctae rationes, quo nullius pene artis in iisdem labris interna Virgilii praeterit uiscera* (*Mythographi latini*, t. II, Amsterdam, 1681, p. 138). La tentative la plus récente et la plus curieuse dans cet ordre d'idées porte sur un épisode fameux des *Géorgiques*, d'où l'on a pu tirer trois interprétations différentes, d'ordre physique, d'ordre historique et d'ordre moral (A. Oltramare, *Etude sur l'épisode d'Aristée dans les Géorgiques de Virgile*, Genève, 1892).

3. Analysé par Comparetti, *Virgilio nel medio evo* [2], t. I, p. 8 sqq. Sur les origines du procédé allégorique, v. Ebert, *Allgem. Gesch. des Litt. des Mittelalters* [2], t. I, p.286 sqq., et Novati, *L'influsso del pensiero latino sopra la civiltà italiana del medio evo* [2], Milan, 1899, p. 8 sqq. Toute la bibliographie du sujet est réunie par Novati, p. 115-119. Il y faut joindre les préliminaires du t. I de l'ouvrage de Fr. Flamini, *I significati reconditi della Commedia di Dante e il suo fine supremo*, Livourne, 1903-1904.

4. *Poetantium communis habet opinio* (*Op.* 785).

seule liberté qu'il prenne, c'est de se mouvoir à son gré dans l'allégorie virgilienne et de proposer, sur les détails, les interprétations qui satisfont davantage sa raison ou s'adaptent le mieux à ses rêves.

Jeune encore, ayant entendu un jour « un monstre d'envie » attaquer Virgile, Pétrarque avait écrit une pièce de vers indignés pour faire connaître à ce Zoïle qu'il y avait de grandes vérités abstraites cachées sous les fictions des poètes. Ce n'est pas dans cette épître, d'ailleurs curieuse [1], qu'il faut chercher la pensée complète de Pétrarque ; on la trouve mûrie et développée dans une lettre de sa vieillesse, qui a bien des chances pour contenir l'exact résumé de ses réflexions morales sur Virgile. Francesco d'Arezzo lui avait demandé de lui révéler les secrets de l'*Énéide* dont il parlait dans son épître ; Pétrarque répond à son jeune ami que ces explications sont choses douteuses et incertaines de leur nature : comment être sûr de l'intention d'écrivains qui composaient il y a mille ans et plus, et prétendre qu'ils ont voulu dire telle chose et point telle autre ? Il peut y avoir, d'ailleurs, plusieurs sens cachés dans les mêmes paroles, et peut-être quelques-uns auxquels l'auteur, en les écrivant, n'a point songé ; l'essentiel est d'en découvrir qui expriment des vérités morales, et cette découverte est à la fois plus facile et plus utile que celle même du sens certain que le poète a voulu y déposer.

Pétrarque consent donc à faire part à son correspondant

1. *Epist.* II, 11 (*Op.* II, p. 94-97). En voici quelques vers :

Aspice Virgilium : nunquid pueriliter unum ?
Terrarum caelique plagas et sidera lustrat :
Ista palam, quam multa latent !...
Quid pius Aeneas, socius quid signat Achates ?
Quid Venus ambobus mediae uelit obuia silvae ?
Quo feror ? hic nullum inuenies sine tegmine uersum.

de quelques-unes des explications dont son esprit, dit-il, s'est longtemps nourri [1]. Énée représente pour lui l'homme vraiment vertueux, épris de la perfection ; la fidélité d'Achate exprime la précieuse compagnie de la vertu et son active sollicitude. La forêt qu'ils traversent au premier livre est l'image de notre vie ; elle est pleine de ténèbres, de routes tortueuses et incertaines ; elle est stérile et inhospitalière, peuplée de bêtes fauves, difficultés et périls de tout genre que l'homme rencontre dans l'existence ; elle a pourtant des charmes trompeurs, la fraîcheur des feuilles, le chant des oiseaux, le murmure des sources, figurant l'espérance fragile, les plaisirs éphémères et illusoires. A mesure qu'on avance, les halliers se font plus inextricables ; l'hiver et la vieillesse ont les chemins fangeux, hérissés de bois mort, dépouillés de toute verdure. Au centre de cette forêt, qui rappelle beaucoup plus celle de Dante que celle de Virgile [2], Vénus paraît ; c'est la volupté, victorieuse surtout au milieu du chemin de notre vie. Si elle a pris le visage et l'aspect d'une vierge, c'est pour mieux tromper les hommes, car, s'ils la voyaient telle qu'elle est en réalité, ils la fuiraient avec horreur. La déesse disparaît aussitôt, pour indiquer que rien n'est plus rapide et plus fugitif que la joie qu'elle donne. Elle porte un vêtement de chasseresse ; ne va-t-elle pas à la chasse des âmes?...

1. *Ego autem, quando id rogas et me fessum inclinata iam die de hospitio cogitantem ad matutina negotia retrahis, dicam breuiter non quod uerissimum electissimumque esse contendam, sed quod, illa aetate quam nunc degis, cum eisdem quibus tu nunc curis ac studiis exercerer uarieque, ut fert aetas illa, modo huc opinionibus agerer, modo illuc, nunc hoc, nunc illuc occurrere cogitanti saepius occursabat, quodque cum coaeuis meis... saepius fabulabar* (*Sen.* IV, 5 (4) ; *Op.* 785). Il y a diverses autres explications allégoriques de Virgile au livre II du *Secretum* et dans *Rer. mem.* III, 3 (*Op.* 443).

2. On peut croire, en effet, que P. a été hanté ici par le souvenir de l'allégorie initiale du divin poème ; les mots même de son texte *circa tempus uitae medium* font songer au premier vers de l'*Inferno*.

L'écrivain continue ainsi pendant de longues pages, soumettant au même procédé d'analyse une foule de détails du poème [1], et cette lettre, qui est une de ses plus longues, devient un véritable manuel pratique de l'interprétation allégorique. On comprend, lorsqu'on l'a lue, le sentiment d'admiration et peut-être d'épouvante qu'éprouvait le bon roi Robert après ses causeries poétiques avec Pétrarque, lui qui confiait plus tard à Boccace qu'il ne se serait jamais douté qu'il y eût tant de choses dans Virgile [2].

Ces rêveries médiévales, dont Rabelais se moquera clairement au commencement de *Gargantua*, se sont prolongées beaucoup plus tard qu'on voudrait le penser. Torquato Tasso, publiant le *Rinaldo* en 1562, se croyait obligé de faire précéder le poème d'un avertissement où il attribuait une signification morale à chacun des épisodes [3]. Bien plus les auteurs français de poèmes épiques du siècle de Louis XIV acceptaient encore, comme une nécessité de ce genre littéraire, les lois de l'allégorie; Chapelain se faisait hon-

1. Les mythes proprement dits forment, parmi les explications de P., une catégorie spéciale, sur laquelle il y aura lieu de revenir, au chapitre sur Homère.

2. Voici le texte original de Boccace (*Genealogiae deorum*, XIV) : *Robertus, Ierusalem et Sycilie rex inclitus ; qui clarus olim phylosophus et medicine preceptor cynigius atque inter celeros eius temporis insignis theologus, cum in sexagesimum sextum usque etatis sue annum paruipendisset Virgilium, illumque reliquis more uestro fabulosum diceret hominem et nullius fore pretii, ornatu subtracto carminum, quam cito Franciscum Petrarcham arcanos poematum referentem sensus audiuit, obstupefactus se ipsum redarguit, et, ut ego eo dicente meis auribus audiui, asseruit se nunquam ante arbitratum adeo egregios atque sublimes sensus sub tam ridiculo cortice, uti poetarum sunt fictiones, latere potuisse, ut aduertebat post demonstrationem solertis uiri absconditos esse, suumque mira compunctione damnabat ingenium et infortunium, quod tam sero poeticum artificium cognouisset.* (Dans O. Hecker, *Boccaccio-Funde*, p. 259).

3. *Opere minori in versi di T. Tasso*, éd. A. Solerti, t. I, Bologne, 1891, p. 9-12. Quant à la *Gerusalemme*, Tasso l'avait entreprise sans penser aucunement à l'allégorie, ce qu'il fit seulement au cours de la composition. On n'en voit pas moins toute l'interprétation allégorique reproduite et acceptée encore en France en plein XVIIIe siècle (V. la 2e éd. de la trad. de Baudoin, Paris, 1648, p. 27-42).

neur d'y soumettre la composition de sa *Pucelle d'Orléans ;* et Louis Racine enseignait qu'elle était cachée dans toute l'*Iliade* et dans tout l'*Odyssée* [1]. Il ne faut donc pas s'étonner de trouver ces idées chez Pétrarque, et nous n'avons qu'à le plaindre d'avoir fatigué son imagination à lutter contre la pensée de Virgile.

Le document où nous le surprenons appliqué à cette œuvre stérile, nous le montre, un peu plus loin, posant un curieux problème de critique virgilienne avec audace et intelligence. Après avoir minutieusement raconté l'histoire *allégorisée* de Didon et d'Énée, qui exprime pour lui la chute de l'homme vertueux dans les péchés de la chair, il revient au récit littéraire du poème et en examine les bases historiques. Voici le morceau, traduit dans toute sa naïveté, avec l'indication des sources de notre auteur et la revendication de ses découvertes : « Didon, fondatrice et reine de Carthage, fut une femme parfaitement chaste. Si nous ne le savions d'autre part, il nous suffirait du témoignage qu'a laissé saint Jérôme, aussi savant en lettres profanes qu'en lettres sacrées, dans ce livre contre l'hérétique Jovinien, qui regorge de tant de récits. Ajoutons que Didon et Énée n'ont pas vécu en même temps et n'ont pu se connaître : Énée était mort depuis trois cents ans environ, quand Didon naquit, comme le sait bien quiconque a appris un peu de chronologie et d'histoire grecque ou punique, et n'a pas lu seulement les commentaires sur Virgile, mais aussi les *Saturnales*. Au deuxième livre des *Confessions*, saint Augustin rappelle aussi qu'Énée ne vint jamais à Carthage, et tout le récit de l'origine de cette ville, avec la vie de Didon, a été fait par Trogue-Pompée ou par Justin, au livre XVIII. Pourquoi chercher des preuves à l'évidence ? Hors du vulgaire, trouverait-on

1. Le texte dit *his locis* (*Op.* 788).

quelqu'un d'assez ignorant pour croire que l'épisode de Didon et d'Énée est autre chose qu'une fable ? Si le grand nombre l'a tenu pour vrai, c'est par le charme et la beauté du sujet, par la grâce et l'art du narrateur ; maintenant même, les hommes se résignent difficilement à y renoncer et souffrent de se dépouiller d'une erreur si douce. Je sais ce que j'en dis, moi qui suis le premier et même le seul, de nos jours en Italie [1], à avoir renversé ce mensonge. Les esprits en étaient si imprégnés que beaucoup refusaient d'en entendre la réfutation, la considérant non seulement comme une hérésie nouvelle, mais comme une injurieuse abomination... : « Moi, nouveau venu, homme obscur, accuser Virgile d'ignorance ? » Et si je répondais que Virgile avait su la vérité et dit volontairement l'erreur, ils refusaient de l'admettre, n'en voyant aucune raison. De fait, pourquoi le poète le plus grand et le plus savant de tous a-t-il eu recours à cette incontestable fiction ? pourquoi, pouvant choisir entre tant d'autres héroïnes ou en inventer une à son goût, a-t-il été prendre de préférence celle qui mérite une éternelle louange [2] ? pourquoi la femme qui garda ardemment jusqu'à la mort la chaste fidélité de son veuvage a-t-elle été représentée par lui en proie à un coupable amour ? Certes, il y a de quoi chercher et hésiter. »

Pétrarque n'en disait pas plus long dans cette lettre, ren-

1. P. met ici une parenthèse pour dire que, parmi ceux qui l'attaquèrent, se trouvait le Zoïle de son épître ; ce détail semble prouver que sa réfutation de la légende appartenait déjà à sa jeunesse.

2. Par deux fois, dans le *Trionfo della Castità* (10 sqq., 154 sqq.), P. a célébré Didon ; ces deux passages étant assez semblables et sur les mêmes rimes, j'imagine que, dans sa rédaction définitive, le poète en eût sacrifié un. L'intention est d'ailleurs la même que dans le texte latin :

Taccia il volgo ignorante : i' dico Dido,
Cui studio d'onestate a morte spinse,
Non vano amor com' é 'l pubblico grido.

voyant à une causerie de vive voix le développement des explications qu'il aurait à donner de l'idée de Virgile; on peut les trouver, je crois, au moins en partie, dans celles que Boccace nous a transmises sous son propre nom [1]. Quoi qu'il en soit, notre poète ouvrait, par ces considérations historiques, une voie féconde à l'étude; ce ne fut point sa faute si les travailleurs hésitèrent à s'y engager et si, trop longtemps encore, en plein xve siècle, les humanistes s'attardèrent à s'occuper de la philosophie symbolique de Virgile, à la mettre d'accord avec la doctrine de Platon et à couvrir de plus en plus l'épopée des origines de Rome de tous les brouillards de l'allégorie morale [2].

Pétrarque avait couru le danger, lui aussi, de lire Virgile toute sa vie sans le comprendre. Il fut sauvé des excès du symbolisme par ce sens littéraire si délicat, qui lui avait fait choisir de bonne heure ses maîtres et ses modèles parmi les meilleurs écrivains de la latinité. Il a certainement lu Virgile en poète plus souvent qu'il ne l'a étudié en moraliste. Le pathétique du romain le touchait profondément, et il savait goûter, pour leur beauté propre, tant de vers qu'il retenait

1. Selon Boccace (*Geneal. deor.* XIV), 1° Virgile a voulu insérer dans son poème, à la façon d'Homère, un récit des événements antérieurs à l'arrivée en Italie : la tradition lui fournissait avec Didon une personne qui pouvait recevoir Énée et lui demander ce récit ; 2° Cherchant à démontrer comment l'homme vertueux peut être amené à tomber, Virgile, a dû mettre en relief tout ce qui peut entraîner la concupiscence ; Didon, par sa race, sa beauté, sa fortune, sa chasteté irréprochable, son état de veuvage, devait offrir à Énée des séductions particulières ; 3° Virgile a voulu exalter à l'avance la gloire du nom Romain, et les imprécations de Didon mourante font songer à l'avenir de Carthage, la future ennemie de Rome, la future vaincue. Boccace conclut que Virgile, n'a pas outrepassé les droits de la fiction poétique. Il faut lire son texte d'après le ms. original du *De Genealogia* partiellement édité par O. Hecker, *Boccaccio-Funde* (notamment les pp. 231-233 qui offrent le rapprochement le plus complet avec le morceau de P.).

2. Système de Cristoforo Landino (Sabbadini, *Stor. del Ciceronianismo*, Turin, 1886, p. 107 sqq.).

par cœur et qu'il retrouvait parfois dans sa mémoire, transformés en « rimes » heureuses [1]. Il notait déjà avec admiration l'exacte observation du cœur humain chez l'auteur de l'*Énéide* [2]. Il reconnaissait en lui, avec quelque fierté patriotique, le chantre des origines nationales et l'interprète le plus illustre de la gloire de Rome [3]. Enfin, et surtout peut-être, il l'honorait par la sympathie instinctive d'un écrivain qui se sent de même race. Qu'il ait, après cela, imité Virgile dans toutes ses compositions latines [4], personne ne songera à s'en étonner; on lui a fait un reproche d'avoir donné le premier exemple d'un procédé, qui a exercé une influence décisive sur le développement de l'épopée de la Renaissance [5]. A vrai dire, le tort de l'épopée de la Renaissance ne fut pas d'imiter Virgile ; elle ne pouvait guère faire qu'imiter et n'eût rien gagné, par exemple, à suivre de préférence Homère; ce fut plutôt de persister si longtemps à se servir

1. En voici deux exemples, pris entre bien d'autres :

...onde discende
Dagli altissimi monti magior l'ombra.
(Canz. *Nella stagion*).
Quel sempre acerbo et onorato giorno.
(Son. *Quel sempre*).

2. *Dicunt enim stuporem amoris esse principium ; hinc est apud naturae conscium poetam* : « *Obstupuit primo aspectu Sidonia Dido* » [*Aen* I, 604]. *Post quod sequitur :* « *Ardet amans Dido* » [IV, 101]. *Quae quamuis, ut nosti optime, fabulosa narratio tota sit, ad naturae tamen ordinem respexit ille, dum fingeret* (*Secr.* III, *Op.* 356). — Sur ce point particulier, remarquons l'idée que se fait P. du « coup de foudre » dans l'amour. Elle reparaît non seulement dans le *Canzoniere*, où l'on a pu la croire empruntée aux Provençaux, mais dans un récit récemment retrouvé des œuvres latines, avec les propres mots de Virgile : [*Medea*] *obstupuit eius aspectu, quod amoris scimus esse principium* (Vie de Jason éditée par Nolhac, dans *Le De Viris ill. de P.*, p. 132).

3. *Rem.* I, 15.

4. V. pour l'*Africa* le travail d'annotation de Corradini sur son édition, et le livre d'A. Carlini, *Studio su* « *l'Africa* » *di F. P.*, Florence, 1902.

5. Cf. les développements de Koerting, p. 483 sqq., sur le résultat déplorable (*beklagenswerth*) de l'initiative de P. Voir aussi Borinski, *Das Epos der Renaissance*, dans *Vierteljahrsschrift für Kultur und Lit. der Renaiss.*, t. I. 1886, p. 194 sqq.)

du latin, dont l'usage la condamnait à suivre de trop près les modèles antiques.

Une anedocte, tirée des lettres de Giovanni Dondi dall' Orologio conservées à Venise, met en scène, d'une façon assez piquante, le respect de Pétrarque pour Virgile [1]. Dondi envoie à son correspondant une véritable dissertation pour établir la supériorité des anciens sur les modernes dans la littérature et dans les arts [2] ; il invoque, à ce sujet, le souvenir de l'illustre ami dont il a fréquenté la vieillesse : *Nobilissimum et excellentissimum huius etatis ingenium... in medium adducamus, dominum dico Petrarcam, quem, ut arbritornosti et sepe uidisti, sed ego familiaris fui multumque domesticus, presertim in posteris eius annis... Huius uiri opera... placebunt tibi non mediocriter, certus sum;... si eadem legas iterumque relegas, plus placebunt, quod magistri operis et auctoris indicium est. At si, sepositis illis, ad legendum aliquid ex maiorum ueterum monimentis acceseris, senties haudubie, si animum intenderis, quam altius sonum mittant. Quod ego cum aliquando facerem, recordatus sum uerbi quod semel ex ore uiri illius adhuc uiuentis audieram. Cum enim Bucolicum carmen, quod ipse dictauerat* [3], *post Maronis Bucolicam uno in uolumine colligasset et librum illum, se meque presentibus, tertius quidam, uir nobilis, manu prehensum obiceret et quisnam liber esset percontaretur : « Hoc, ait, in libro consutus est pannus griseus cum scarlato, » tali responso aperte testatus sua opera non parumper a ueteribus superari.* Ce récit semble se rapporter aux dernières années de Pétrarque. Nous

1. *Marc. lat. cl.* XIV, 223, f. 58. Lettre à Fra Guglielmo di Cremona. Cf. la préf., d'Antonio Medin, *Le Rime di G. Dondi dall' Orologio*, Padoue, 1895.

2. Je signale en passant, au f. 58, une autre anecdote relative à la supériorité des anciens en matière de sculpture et au séjour à Rome d'un célèbre sculpteur italien. Cette lettre, analysée en six lignes insuffisantes par Morelli, est une pièce, notable par sa date, de l'éternelle querelle des anciens et des modernes.

3. Remarquer l'identité de la formule avec celle de la souscription du ms. original du *Bucolicum carmen* de P. (*Vat.* 3358).

y apprenons qu'il possédait un exemplaire distinct des *Buco-liques*, qu'il serait intéressant de retrouver; mais le manuscrit de Virgile qui lui a le plus servi est entre nos mains et suffit à satisfaire notre curiosité sur la façon dont il a étudié le poète.

Le Virgile est digne d'ouvrir la description de la bibliothèque. Il est depuis longtemps connu et même célèbre sous le nom de « Virgile de l'Ambrosienne », à cause des notes autographes des feuillets de garde. Un de ces feuillets, détaché par accident de la reliure à laquelle il adhérait, a mis au jour, vers la fin du siècle dernier, une série fort intéressante de ces notes [1]; mais la plus précieuse de toutes, celle qui se rapporte à la mort de Laure, est citée dès le xve siècle par les biographes du poète, et les premiers éditeurs des *Rime* [2]. Le manuscrit était alors conservé dans la bibliothèque de Pavie. Vellutello et, après lui, quelques critiques modernes ont voulu voir dans ce document une falsification habile [3]; cependant le doute n'est plus possible aujourd'hui et l'existence historique de Laure a ici sa preuve précise.

Le volume porte une masse énorme de notes marginales

1. Sur la découverte de 1795, v. Baldelli, *Del P.*, Florence, 1797, p. 180, qui donne au Virgile de Milan un article étendu. Une des plus complètes notices qui en aient été données est due à l'abbé Ceriani et figure dans les *Indagini* de G. d'Adda (*App. alla parte 1^a*, Milan, 1879, p. 105-112). Mais il faut se référer désormais au travail de Frederick Wulff, communiqué au Congrès des philologues du Nord tenu à Upsal, en 1902, et dont les parties essentielles sont dans la brochure française de l'auteur, *Deux discours sur P. en résumé*, Upsal, 1902, avec le fac-similé du premier feuillet de garde, recto et verso. Une nouvelle et utile étude a été donnée par A. Ratti sous ce titre : *Ancora del celebre cod. ms. delle opere di Virgilio già di F. P. ed ora della Bibliotheca Ambrosiana*, dans le volume *Petrarca e la Lombardia*, Milan, 1904, p. 219-242. Pour le mémorial de P. voir, au t. II, notre excursus VI.

2. Cf. par ex., *La biblioth. de F. Orsini*, p. 297, n. 2. Le 113e des *Ricordi* de Sabba da Castiglione montre bien le prix que les amateurs attachaient alors aux volumes.

3. Le dernier à soutenir cette opinion a été Fred. Wulff, qui l'a depuis abandonnée.

de la même main que celles des feuillets de garde et qui, pour offrir un moindre intérêt biographique, constituent cependant un ensemble d'autographes dignes d'attention. On les a crues jusqu'à présent de plusieurs écritures différentes et il a paru peu sûr d'y chercher celle de Pétrarque. Soit que le doute sur la provenance du volume en ait écarté la curiosité, soit que le texte sur Laure l'ait absorbée tout entière, soit enfin que la difficulté du dépouillement ait lassé la patience des chercheurs, cette annotation du Virgile n'a été l'objet d'aucune espèce de travail. Une telle étude ne devait pas être inutile au but spécial que poursuit ce livre.

Décrivons d'abord le manuscrit. C'est un épais recueil écrit vers le commencement du XIVe siècle, de 269 feuillets [1], contenant, outre Virgile et le commentaire de Servius qui l'encadre, divers ouvrages secondaires également commentés. Le texte est en caractères gothiques italiens, et de demi-grandeur pour les *catenae* [2]. Le copiste a travaillé par cahiers de dix feuillets, mais deux feuillets précédents ont été ajoutés postérieurement par Pétrarque [3] : le premier, longtemps adhérent à la reliure, contient les notes autobiographiques; le second est occupé, au verso, par la peinture fameuse de Simone Martini, qui est accompagnée d'inscriptions de Pétrarque et représente Virgile, Servius, Énée, un émondeur et un berger, personnification des œuvres de Virgile [4]. Les feuillets de garde de la fin ont disparu, et le manuscrit lui-même semble mutilé, car le commentaire sur Donat qui le termine reste incomplet. En voici le contenu d'après les rubriques :

1. Dimensions : 405 × 260 mill. Je rappelle que tous les mss. ici décrits sont en parchemin.

2. Le ms. est muni de rubriques : il n'a pour ornementation que des initiales dorées en petit nombre.

3. Le second seul entre dans la foliotation actuelle.

4. En attendant le fac-similé en couleurs préparé par les soins de Novati, on peut voir l'héliogravure que Müntz a publiée dans son travail sur *P. et Simone Martini* (Extrait de la *Gazette archéol.* de 1887) et qui est reproduit dans *Pétrarque*,

F. 2 : *Seruii gramatici comentum super Bucolica Virgilii* [1]. — F. 2' : *Publii Virgilii Maronis Carmen Bucolicon incipit dragmaticon misticon* [2]. — F. 16' : *Explicit Carmen Bucolicon* [*sic*]. *Incipit Georgicon.* — F. 52 : *Explicit liber Georgicorum. Incipiunt uersus Ouidii super continentiam omnium librorum Aeneidorum* [3]. — Id. : *Publii Virgilii Maronis liber primus Aeneidorum incipit.* — F. 233 : [Commentaire sur l'*Achilléide*] [4]. — F. 234 : *Stachii Achilleidos liber primus incipit* [5]. — F. 249 : [Odes d'Horace. *Aequam memento*, II. 3; *Rectius uiues*, II, 10 ; *Otium diuos* II, 16; *Diffugere niues*, IV, 7] [6]. — F. 251 : [Deux commentaires sur le *Barbarisme* de Donat] [7].

ses études d'art..., par le prince d'Essling et E. Müntz, Paris, 1902. Les inscriptions rimées sont ainsi conçues :

Itala preclaros tellus alis alma poetas,
Sed tibi Grecorum dedit hic attingere metas.

Seruius altiloqui retengens archana Maronis
Ut pateant ducibus, pastoribus atque colonis,

Mantua Virgilium qui talia carmine finxit,
Sena tulit Symonem digito qui talia pinxit.

1. Les renvois se font au moyen d'une lettre placée dans l'interligne des vers et reproduite : 1° en tête de chaque scholie ; 2° le long de la marge du commentaire. L'alphabet se suit de *a* à *z*, puis recommence. Le grec est partout transcrit en caractères illisibles.

2. Les noms d'interlocuteurs sont en rubrique. L'églogue IV a pour titre : *Seculi noui interpretatio* (Cf. plus haut, p. 128).

3. Ce sont deux pièces qui commencent ainsi :

Primus habet Libicam ueniant ut Troes in urbem...
Eneas primo Libie depellitur oris...

Texte dans le Virgile de Lemaire, t. VII, p. 407 ; dans l'*Anthol. lat.* de Riese, la première est sous le n° 654 (= Baehrens, IV, p. 151), la seconde sous le n° 1, comprenant le premier vers seulement de chaque argument (=Baehrens, IV, p. 176).

4. Inc. : *Magnanimum et cet. In hoc libro quinque sunt inquirenda, scilicet que sit intentio, que materia, que utilitas, quis titulus et quis auctor...* Ce commentaire n'est pas celui qu'a publié Jahnke, *P. Papinius Statius*, Leipzig, 1898, t. III, p. 487-502 ; il semble inutilisé jusqu'à ce jour.

5. Le système des renvois au commentaire est le même que pour le Servius. Une partie du poème est glosée dans l'interligne, de première main.

6. Le commentaire qui entoure ces quatre odes est celui d'Acron ou du pseudo-Acron. V. O. Keller, *Pseudo Acronis Scholia in Horatium uetustiora*, t. I, Leipzig, 1902, p. 146, 166, 188, 351.

7. Le ms. est incomplet. Ces commentaires sur le *Barbarisme* de Donat vont

On ne trouvera pas ici l'histoire du manuscrit après Pétrarque; elle a été tentée bien des fois, plus ou moins exactement; j'ai travaillé à la rectifier, en un autre livre, et ce travail a été fort heureusement complété par d'autres [1]. Voici ce qu'il importe d'en connaître.

D'après une tradition fort douteuse, le manuscrit aurait appartenu, après la mort de Pétrarque, à la famille de son ami Dondi dall'Orologio [2]. Il est plus naturel d'admettre qu'il a suivi le sort des livres du poète qui ont passé de Padoue à Pavie; une note de garde où le nom de Pétrarque est suivi de la date 1390, semble se référer au classement du manuscrit dans une bibliothèque, qui doit être celle des Visconti; toutefois les pièces d'archives ne le mentionnent à Pavie qu'à partir de 1460. On trouve au même endroit du livre la signature du duc Galeazzo-Maria Sforza (1466-1476) [3]. En 1500, lors de la dispersion de la collection ducale, le Virgile est sauvé par un habitant de la ville, Antonio Pirro ou di Pirro. Il est singulier que les traces de ce volume, si précieux aux yeux des amateurs du temps de la Renaissance, disparaissent pendant le XVIe siècle. C'est à tort qu'on le fait figurer dans la bibliothèque de Fulvio Orsini, et dans celle de son ami, le savant évêque de Tarragone, Antonio Agustin. A la fin du siècle, le manuscrit est bien à Rome, mais probablement chez le cardinal Agostino

jusqu'à la synecdoque inclusivement. Le plus ancien des deux est identique à celui du ms. de Munich, dont Keil a fait deux extraits, *Grammatici lat.*, t. V. Leipzig, 1888, p. 327. V. Sabbadini, dans *Giorn. stor.*, t. XLV, 1905, p. 169.

1. Cf. D'Adda, *l. c.*, p. 105-112; Nolhac, *La biblioth. de F. Orsini*, p. 295-300. V. désormais A. Ratti, dans *Petrarca e la Lombardia*, p. 232 sqq.

2. Cf. A Ratti, *l. c.*, p. 235.

3. L'ex-libris, mal déchiffré jusqu'ici, et que Ratti a fait exactement connaître, se présente à peu près ainsi : G3 MA DX ML
QVIN
ce qu'il faut lire : *Galeaz Maria Dux Mediolani quintus.*

Cusani, qui meurt à Milan, sa ville natale, en 1598. En 1600, à la vente d'un ecclésiastique obscur, attaché à la maison du cardinal, l'abbé Maffa, le cardinal F. Borromeo le fait acheter pour la Bibliothèque Ambrosienne alors en formation [1]. Depuis le commencement du XVIIe siècle, hors un court séjour en France de 1796 à 1815 [2], le précieux volume y est demeuré.

Le Virgile passe pour être un des plus anciens manuscrits que Pétrarque ait possédés : il l'aurait eu, en effet, dès l'âge de vingt-deux ans, si l'on s'en rapporte à la note suivante : *Liber hic furto mihi subreptus fuerat anno Domini m° iij^c xxvj° in kalendis Nouembris ac deinde restitutus anno m° iij^c xxxviij° die xvij Aprilis, apud Auinionem.* On pourrait croire que la plume du poète a omis un *x*, en écrivant la date de 1326, car sa première écriture de jeunesse est entièrement absente du manuscrit. Lui venait-il de Florence où le recueil paraît avoir été mis en ordre par un certain Pietro Parenti [3] ? Ce fut, en tous cas, un de ses livres les plus chers : après en avoir été privé tant d'années, il l'a continuellement étudié et l'a même, malgré son poids,

1. J'avais attiré l'attention sur les documents publiés par Ceruti, qui mentionnent l'acquisition du cardinal Borromeo ; Ratti a pu serrer de plus près la question et établir la liste des possesseurs certains du Virgile.

2. Van Praet l'a décrit ainsi à Paris : « Il était alors dans un état déplorable, sa reliure étant formée de deux planches de bois vermoulu et ne tenant plus à rien ; depuis, il a été mis, par les soins empressés des conservateurs des Mss. de la Biblioth. Impériale, à l'abri de tous les fâcheux accidents auxquels il était exposé. » (P. 201 du *Catal.* cité p. 10). Sa reliure actuelle est au chiffre de Napoléon Ier et le volume porte des timbres contemporains de son passage à la Bibliothèque Impériale. Cette reliure, faite avec l'insouciance ordinaire à cette époque, rend aujourd'hui très difficile l'examen de la structure du ms.

3. Au fol. 52 sont intercalées dans Servius quelques lignes, à propos du rétablissement dans le texte de Virgile des quatre vers, I, 1-4 (*Arma uirumque*) et des vingt et un vers, II, 567-587 : *Quos ideo Petrus Parentis Florentinus, qui hoc modo uolumen instituit, in suis locis reponi fecit, quia ipsos quam maxime necessarios indicauit...* Sabbadini constate que ce Parenti peut être le copiste du Virgile de P. ou en avoir préparé la transcription (*Rendic. del R. Istit. lomb.*, 1906, p. 194).

emporté avec lui en voyage [1]. Ses diverses écritures y ont accumulé une masse énorme de scholies [2], parfois très serrées. Ses renvois, plus variés qu'en aucun autre de ses manuscrits, font trouver facilement les vers ou les mots visés; il les a presque toujours attachés au commentaire plutôt qu'au texte de Virgile; assez souvent, il a ajouté à une citation d'auteur fait par Servius la référence à l'ouvrage et au chapitre qu'il a lui-même retrouvés. La différence d'encre ou de caractère montre que plusieurs de ses scholies ont été complétées ou vérifiées au cours de sa vie [3].

Le commentaire de Pétrarque ainsi déposé, par couches successives, sur les marges de son Virgile, embrasse l'ensemble de ses connaissances. On va trouver, dans l'essai de dépouillement qui suit, des exemples d'observations historiques, géographiques, littéraires, morales, etc. Mais je crois devoir indiquer d'abord un curieux travail de « moralisation » suivant le goût du Moyen Age, appliqué à la première églogue.

Pétrarque est parti de l'allégorie indiquée par Donat (Virgile jouissant en paix des bienfaits d'Auguste et se cachant sous le nom de Tityre pour l'en remercier); mais il a amplifié cette idée et en a poussé l'application dans le détail le plus minutieux [4]. Les gloses interlinéaires auto-

1. C'est ce qu'établissent les dates de l'excursus VI.

2. Très peu de mains autres que celles de P. ; on en reconnaît notamment au f. 12, au livre I des *Georg.*, en quelques mots grecs rectifiés à la marge. Cf. Ratti, p. 230.

3. L'annotation ne porte guère que sur Virgile et Servius. Le poème de Stace a peu de notes et les odes d'Horace n'en ont point. Quant au Donat, c'est à peine si deux citations d'auteurs mises en marge, à titre d'exemples, viennent témoigner que l'ouvrage a été lu ; mais P. y renvoie lui-même directement (v. plus loin p. 156, n. 7).

4. Sur la p. de garde où est la note : *Libris hic furto...*, est un commentaire de P. sur les premier vers dans lesquels Donat est expressément cité ; il est suivi de notes en partie étymologiques (provenant peut-être de Barlaam) sur le nom de Galatée et d'Amaryllis.

graphes de deux des principaux passages de l'églogue donneront une idée de la façon dont tout a été interprété :

Rome *discipulos tecum uersatos*
Fortunate senex! hic, inter flumina nota

magistros ex quibus flumina sunt *umbrosum et repositum studium*
Et fontes sacros, frigus captabis opacum.

ab Urbe condita *annalium et fastorum*
Hinc tibi que semper uicino a limite sepes [*copia obstans*
[*obliuioni*

industriis uiris *scientiarum* *actiue*
Hybleis apibus florem depasta salicti,

quietam delectationem
Sepe leui sompnum suadebit inire susurro;

terris presidente *Tarpela* *iura dabit Cesar Augustus in aperto*
Hinc alta sub rupe canet frondator ad auras;

Quamuis alta canat ille *quas diligis* *Mecenas et uxor, propter castitatem*
Nec tamen interea rauce, tua cura, palumbes,

dolens amissa coniuge matre Solonini *Pollio* *ab eminenti fortuna*
Nec gemere aeria cessabit turtur ab ulmo.

. . . . . .

Renocat abire properantem *sub eodem nomine poete* *otiari studere*
Hic tamen hac mecum poteris requiescere nocte

studio laurea promerituro nulli interdicta *materia de amoribus*
Fronde super uiridi. Sunt nobis mitia poma,

satyrica yrsuta de se artificio scilicet *uel moralis scientia, uel ars aliqua*
Castanee molles et pressi copia lactis.

[*ex multorum preceptorum ad unum finem tenden-*
[*tium, uel preter Romana ystoria aliqua ex multo-*
[*rum actuum quadam uelut coagulatione composita.*

debes requiescere quia a Romanis rebus magnorum uirorum gesta sordescunt
Et iam summa procul uillarum culmina fumant

aucte temporis cursu *uel ducibus uel poetis ut differat obliuiones*
Maioresque cadunt altis de montibus umbre.

On est tenté de sourire en voyant Pétrarque occupé à une besogne aussi puérile et en assistant à cette transformation singulière du texte de Virgile, où les mots *florentem cytisum et salices... amaras* représentent les victoires et les grandes actions des Romains. Ce bizarre document prend une signification plus intéressante, si l'on songe que l'auteur n'a fait qu'appliquer à Virgile les procédés d'explication allégorique qui sont nécessaires pour comprendre ses propres églogues.

On sait l'importance du *Bucolicum Carmen* dans l'œuvre poétique de Pétrarque et comment les moindres détails de ses scènes pastorales y cachent des allusions à sa propre vie ou aux événements politiques de son temps [1]. De tels poèmes seraient pour nous presque insignifiants ou incompréhensibles, si nous n'avions la clé donnée par l'auteur lui-même [2]. Cette conception de la bucolique n'est pas particulière à Pétrarque; toute une littérature l'a précédé [3], qui l'a mise en honneur avant lui; ses principaux prédécesseurs sont Dante et Giovanni del Virgilio, dont le petit recueil a été transcrit par Boccace [4]. Comme eux, il croyait que Vir-

1. Cf. Gaspary, *Stor. della lett. ital.*, trad. ital., t. I, p. 371; t. II, p. 40. On doit de la reconnaissance à V. Develay pour avoir traduit pour la première fois les *Églogues* de P. (Paris, 1891), en améliorant en bien des points le texte et les notes de Rossetti. L'autographe retrouvé à la Vaticane a permis à Antonio Avena de préparer l'édition critique et définitive de l'ouvrage (dans le volume sous presse, *P. e Padova*).

2. V. *Fam.* X, 4, *Var.* 42 et 49, et pour l'ensemble du recueil, le document découvert et publié par Hortis dans *Scritti inediti*, p. 359 sqq. (P. 221 sqq. est une étude sur l'églogue chez P., à rectifier par Zumbini, et dans *Giorn. stor.*, t. VII, p. 146 sqq. Enrico Carrara, *I Commenti antichi e la cronologia delle Ecloghe Petrarchesche*, dans *Giorn. stor.*, t. XXVIII, p. 123 sqq. D'après Carrara, la composition du recueil fut faite de 1346 à 1351 ; les dernières additions ne sont pas postérieures à 1362).

3. Cf. Macri-Leone ; *La Bucolica lat. nella lett. ital. del sec. XIV, con introduzione sulla buc. lat. del medio evo*, 1re partie, Turin, 1889.

4. V. l'édition et le commentaire très complet donnés par Giuseppe Albini, *Dantis Eclogae, Iohannis de Virgilio carmen et ecloga responsiua*, Florence, 1903.

gile avait eu, dans ses poèmes pastoraux, une continuelle intention allégorique ; il se la figurait semblable à celle qu'il mettait lui-même dans les siens.

Le goût du symbole apparaît, avec un autre caractère, dans une note sur le dernier vers de l'*Énéide* (f. 233) : *Vates proprii fati nimis certus fuisti, Maro; talia enim dicentem et te uita deseruit, indignata itidem, nisi fallor, fugiens.* Nous trouvons là le premier exemple d'une habitude de Pétrarque fréquemment constatée dans nos recherches : il aime à se faire, par tous les moyens, le contemporain des anciens qu'il étudie; il converse volontiers avec eux et ne craint pas de leur adresser même de familières interpellations. Il avait dû goûter quelque douceur à parler ici à son cher Virgile, et on peut penser avec quelle ardeur il chantait, le jour de la fête de la conversion de saint Paul, la séquence dont une autre de ses notes nous donne le texte : *In conuersione Pauli Apostoli ad missam cantatur quedam sequentia, in qua inter cetera est hoc Pauli de Virgilio : Ad Maronis mausoleum — Ductus fudit super eum — Pie rorem lacrime : — Quem te, inquit, reddidissem, — Si te uiuum inuenissem, — Poetarum maxime!* [1].

L'érudition historique et bibliographique de Pétrarque s'étale en ses annotations. Empruntons-en des exemples aux premiers feuillets :

F. 10, Servius rappelle la victoire de Varus sur les Germains, *in Ecl.* VI, 6, et Pétrarque annote : *Postea uero ab eisdem uictus et interfectus est. Meminit Suetonius, ac Florus. Extat in odis et elegans de hac re Flacci consolatio ad Virgilium. Vari*

1. Cette note est sur le f. de garde; les vers n'y sont pas séparés. P. semble indiquer pour la séquence un usage plus général que celui de Mantoue. Cf. H. A. Daniel, *Thesaurus hymnologicus*, t. V, Leipzig, 1856, p. 266, qui a publié le même fragment avec deux variantes, et U. Chevalier, *Repertorium hymnologicum*, t. I, Louvain, 1892, p. 13.

autem multa mentio est apud Iosephum libro 6° [1]. F. 11, rectification à Servius *in Ecl.* VIII, 13 : *Laurus Cesarum atque uictorum est, hedera poetarum, sed et laurus. Unde Statius in j° Achill: Cui gemine florent uatumque ducumque Certatim laurus, et cet.* [2] F. 17', sur Servius *in Georg.* I, 6 : *De materia huius glose, hoc est de mensibus et eorum ratione, multis uerbis agit Macrobius in j°. Saturnalium. De eadem extat liber singularis Ouidii Fastorum.*

Plus curieuses sont les notes relatives aux connaissances géographiques de Pétrarque ; elles font bien voir à quel point l'auteur de l'*Itinerarium Syriacum* s'intéressait aux questions de topographie historique et à l'identification des noms anciens [3]. Les exemples qu'on y peut recueillir attestent que Pétrarque possédait des cartes géographiques, peut-être destinées à la navigation, qu'il considérait déjà comme anciennes

1. Cf. 52 : *Varum accipe poetam qui Virgilio superuixit, cuius et in Bucolicis est mentio 9ª egloga, et apud Flaccum in Arte poetica. Alter fuit Varus dux belli ante Virgilium extinctus, cuius et in eisdem Bucolicis 6ª egloga et apud eumdem Flaccum in Odis est mentio.*

2. On comprend le mécontentement du lauréat du Capitole contre un commentateur qui refuse le laurier aux poètes. Cf. la même idée mise en vers (*Epist.* II, 11, v. 20-21) :

Florea uirginibus, sunt laurea serta [éd. *certa*] *poetis*
Caesaribusque simul, parque est ea gloria utrisque.

3. F. 91', *Aen.* III, 163 (*Est locus, Hesperiam Graii cognomine dicunt*) ; Servius : *Ab Hesperio Hispaniae rege, uel stella quam intuent petentes Italiam.* P. : *Hec opinio forte non postponenda est precedenti atque aliis quibuscumque de hac re. Ad quod arbitrandum moueor, quia et hic et in j° Eneidos, ubi idem uersus est* [I, 530], *innuitur imo asseritur hoc nomen a Grais ortum, quibus procul dubio Hesperus ab Ytalia nasci uidetur. Ab eadem stella suspicor et Yspaniam dici, hoc autem interesse, quia Ytalie nomen illud a Grecis, ut diximus, Yspanie uero ab Ytalis inditum sit, ob similem scilicet eiusdem stelle ex diuersis regionibus prospectum, quam sicut Grecis ab Ytalia, sic Ytalices ab Yspania apparet. Quod autem solo Hesperie nomine audito Ytalia intelligatur, cum nominaturi Yspaniam addamus ulteriorem contigisse potuit uel ex auctoritate lingue primum nomen imponentis.* — F. 201, *Aen.* X, 708 (*Vesulus... pinifer*) : *Vesulus-Ligurie unde oritur Padus. Require Naturalem Ystoriam l.30, c. 17°, et hoc uerum, non quod ait Vibius de monte, aut Pomponius de fonte.*

de son temps (*carte uetustissime*) et qu'il employait pour ses recherches. C'est à ces cartes qu'il fait allusion lorsqu'il parle des voyages qu'il accomplit par l'imagination: *Consilium cpi ad eas terras non nauigio, non equo pedibusue per longissimum iter, semel tantum, sed per breuissimam cartam saepe libris ac ingenio proficisci* [1], *ita ut quotiens uellem, horae spatio ad eorum litus irem ac reuerterer, non illaesus modo, sed etiam indefessus, neque tantum corpore integro, sed calceo insuper inattrito et ueprium prorsus, et lapidum, et luti, et pulueris inscio* [2]. En ces commodes voyages, notre poète n'oubliait jamais la géographie de l'antiquité:

F. 95, Servius *in Aen.* III, 411 (*Quia a continenti, id est a Columna, usque ad Pharon tribus millibus distat*); Pétrarque : *Columpnam Messanam dicunt moderni, sed de hac apud autenticos nihil quod meminerunt legi. Est et Columpna regia in aduerso litore Ytalie, non procul a Regio, cuius et Pomponius in Cosmographia et carte uetustissime meminerunt. De hac intelligitur hic : ait enim a continenti usque ad Pharon, quem constat esse in insula Trinacrie, ubi est Pelorus.* F. 98', *Aen.* III, 551 (...*templumque apparet in arce Mineruae*) : *Errorem sane circa locorum notitiam multa pariunt, atque hec inter cetera : regionum inaccessarum nostris hominibus longinquitas, nominum mutatio, scriptorum raritas obscuritasque eorumdemque nonnunquam dissensio, sed super omnia incuriositas ingeniorum ac segnities nichil omnino curantiom nisi quod ante oculos est. Hinc non communes modo lectores, sed sepe ipsi etiam glosatores svspenso gressu ista pretereunt. Nos autem hec quantum potuimus scrupulosius inquirentes, tam apud scriptores presertim cosmographos quam in descriptionibus*

1. De même, dans *Itin. Syr.* : *Te animo comitabor*, écrit-il à Giovanni da Mandello (*Op.* 556).

2. *Sen.* IX, 2 (*Op.* 854, avec la leçon *charta*). Je ne crois pas que le texte puisse être interprété autrement.

terrarum et quibusdam cartis uetustissimis què ad manus nostras uenerunt, deprehendimus locum esse in ipso Ytalie angulo supra siue ultra Ydruntem, qui dictus est Castrum uel Castra Minerue. Is locus uenientibus ex Epyro in litore Ytalico primus occurrit [1]. *Hunc Maro describit. Iuxta est ciuitas Graia Calipolis, ut Pomponius ait, et finis maris Adriaci, quod suspectum, ob incolas grecos Locros atquè alios Heleni consilio relinquens, dum a supero ad inferum mare circumflectitur, optimo occurrentium ordine usus est ; Tarenti, Crotonis, Caulonis, Scyllacei : hinc Ethne prospectus, et cetera. Hoc igitur loco uel simpliciter accipimus templum Minerue scilicet dicatum, quod forte ibi erat primum sui prospectum exhibens, uel, nominare locum uolens, pro castris templum posuit, aliunde transferens more suo. Est enim locus alter huius nominis, scilicet templum Minerue, quanquam Pomponius promontorium uocet, in ipso Campanie tractu diuerso litore, quantum intelligi datur, inter Silerim et Sarnum flumina, inter Salernum et Surrentum oppida.*

D'après les renseignements que fournissent ces notes, une partie au moins des anciennes cartes consultées par Pétrarque étaient relatives à l'Italie méridionale et à la Sicile. Un détail d'une lettre [2] nous apprend qu'elles s'étendaient jusqu'à la côte d'Illyrie, et une scholie de son manuscrit de Pline montre qu'il avait aussi étudié une carte du Péloponèse [3]. L'*Itinerarium* paraît indiquer qu'il était instruit, de la même façon, sur la route des vaisseaux à travers la Méditerranée jusqu'en Terre-Sainte, et l'existence en son temps de cartes de la Palestine et de plans de villes d'Orient rend

1. Cf. César, *B. C.*, III, 80 : *Caesar Gomphos peruenit, quod est oppidum primum Thessaliae uenientibus ab Epiro.*

2. *Re uera ex Italia digressis prima Epidamne aduerso erat in litore* (*Var.* 39).

3. V. le texte au ch. VII, avec quelques indications complémentaires sur les études géographiques de P.

le fait fort vraisemblable [1]. En outre, une mappemonde lui avait été envoyée par deux amis, qu'il remerciait en ces termes : *Totum mihi terrarum orbem in membranis descriptum insigni quidem artificio remisitis* [2]. Si on cherche à connaître plus exactement en quoi consistaient les documents géographiques réunis entre ses mains, il me semble qu'on peut s'en faire une idée par les cartes vénitiennes de Marino Sanuto et de Jordanus, qui sont précisément de l'époque de sa jeunesse [3]. Il est possible enfin que Pétrarque se soit essayé en personne à des travaux cartographiques. Nous pouvons admettre en effet qu'il ait dirigé, avec le roi Robert, l'exécution d'une carte de l'Italie; en présence des attestations si précises de nos manuscrits, il n'y a plus lieu de rejeter [4] le renseignement que donne Flavio Biondo dans son *Italia illustrata* [5]. Cet essai, dont il ne faut pas, d'autre part, exagérer l'importance, se placerait sans doute dans l'année 1341, où Pétrarque fit son séjour à Naples auprès du roi.

Pétrarque cherche à rapprocher du texte de Virgile des indications qu'il a recueillies lui-même. Telles sont celles

1. V. les documents du *Vat.* 1960 étudié par Paul Fabre.

2. *Var.* 61. De Milan.

3. Cf. Paul Fabre, *Note sur un ms. de la Chron. de Jordanus*, dans *Mélanges d'archéol. et d'hist.*, t. V, Rome, 1885, p. 295 sqq. (avec deux planches : mappemonde et carte d'Italie). L'auteur place ce précieux ms. entre 1334 et 1339.

4. Avec Koerting, p. 508, et Cesareo, *La « carta d'Italia » del P.*, dans le recueil *Dai tempi antichi ai tempi moderni* (per nozze Scherillo-Negri), Milan, 1903, p. 219-399. Il y a un travail sous presse de Rambaldi sur P. géographe, où la question va être reprise.

5. *Pictura Italiae quam imprimis sequimur, Roberti regis Siciliae et Francisci Petrarcae eius amici opus... — Hunc uero Ficaroli ramum intra centum proximos annos inchoasse ideo non dubitamus, quia Roberti regis Neapolitani et Francisci Petrarcae pictura Italiae, quam nos sequi supra diximus, ipsum non habet ramum* (*Blondi Flauii Forl. opera*, Bâle, 1531, p. 353 et 355). Les passages sont relatifs à la région inférieure du Pô.

qui se rapportent à la Lithuanie et lui viennent de dignitaires de l'ordre Teutonique, rencontrés peut-être à la cour d'Avignon. F. 31, *Georg.* II, 373 (*Siluestres uri*) : *De his didici a procuratoribus Theutonice militie esse scilicet eos et hoc nomine dici in finibus Lutuinorum, cum quibus est ipsi militie assiduum bellum. Cornua eorum ipse uidi mire magnitudinis simul et pulchritudinis.* F. 174, *Aen.* VIII, 641 : *Comperi hoc more feriendi federis et easdem imprecationes in caput frangentis fidem apud Lutuinos, et id genus hominum etiam non seruari ; et de hoc latius in* 12°. Notons une observation de langage f. 37', *Georg.* III, 147 (sur le taon, *cui nomen asilo*) : *Hinc et* asillare *nostra uulgari Tuscorum lingua dicitur.*

Les appréciations d'ordre purement littéraire n'apparaissent point ; Pétrarque, qui s'en montrera peu sobre ailleurs, semble ici avoir jugé inutile ce genre de commentaire ; il se contente de signes marginaux qui rappellent son attention sur les plus beaux passages. Il n'est pas rare, en revanche, de le voir dans ses notes s'occuper de question de prosodie ou de métrique, qui importaient nécessairement à sa pratique personnelle de la versification [1]. Citons, à ce propos, la scholie du f. 222, écrite en trois fois [2] ; *Attende uersum sine cesura, non intolerabilis quidem, sed rare licencie, ut in glosa. Simile apud Flaccum. : In patinam fecere et cet., qui uersus allegatur in j° En : Auleis iam se regina superbis* [3]. *Idem in sermone Olim truncus : Largior arserit ignis et ut non testis inultus ; ubi preter defectum cesure inconcinnitas ex impermixtione oritur.* | *Istud quidem apud Flac-*

1. Une liste des particularités et des inexactitudes de la prosodie de P. est dressée par Corradini, en tête de son éd. de l'*Africa*, p. 92-93. Cf. Carlini, *Studio su « l'Africa » di F. P.*, Florence, 1902, p. 181.

2. Sur *Aen.* XII, 144 : *Magnanimi Iouis ingratum ascendere cubile.*

3. P. veut dire que le vers d'Horace, *Sat.* II, 8, 55, est cité par Servius *in Aen.* I, 697. Il y ajoute pour son compte une citation de *Sat.* I, 8, 44.

cum sepius, apud alios non ita. Est et sine cesura ille uersus Lucani in 8° : Regibus hirta coma et g.f. d. ; quia pentimemeris que uidetur cadit in sinalinpham. | *Est et alius in 3ª carta : Procurrunt Laurentum et cet. cum sequenti* [1]. *Sed attende* [2].

Il y a des observations morales assez nombreuses, où l'allégorie ne tient pas la place qu'on pourrait attendre. Je ne citerai que deux exemples. F. 4, Servius *in Ecl.* II, 20 : *Tria sunt quibus possunt amatores placere, diuitiis, pulchritudine, cantilena ;* le lecteur ajoute : *Tria tribus his adde et erunt sex ; sunt autem haec : uirtus, nobilitas, eloquentia, de quibus attingitur in principio 4° Eneid.* F. 32' *Georg.* II, 457 (*O fortunatos nimium..... Agricolas*) : *Huic sane seu Arati seu Virgiliane sententie unum de nostro addimus. Ipsi enim dicunt ultimos fuisse rusticos qui mali fierent ; nos hoc amplius, ex quo mali esse ceperunt, pessimos omnium fuisse.* Pétrarque s'est repris lui-même plus tard : *Sed iratus eram puto rusticis, dum hec scriberem.* On peut signaler aussi les renvois faits à ses propres ouvrages [3]. F. 83', *Aen.* II, 604-606 : *Eterna nota dignum est quod hic dicitur* [4]. *et consonat sententie Platonice ab Augustino in libro de uera religione iuxta principium, de quo ipse latius in epistola quadam scripsi.* F. 95', Servius *in Aen.* III, 411, rapporte une tradition sur le Pelorus relative à Hannibal, et Pétrarque observe : *Pomponius aliter, quem in Africa mea sequor.* F. 95', Servius

1. *Aen.* XII, 280-281.

2. Juvénal est souvent cité pour des remarques de métrique ; pour une citation de Properce dans une question de prosodie, v. plus loin, p. 171. — P. cite ainsi dans notre ms. (sur *Aen.* III, 211), un commentaire sur Priscien : *Attende positiuam* (de position) *correptionem sillabe naturaliter producte. In quo require commentatorem Prisciani in-1°, in tractatu de cesuris et deliquescentiis, in quo ultimo allegatur hic uersus* (Sabbadini, *Rendic. del R. I stit. lomb.*, 1906, p. 386).

3. Peut-être doit-on voir une allusion aux *Rimes* dans la façon dont P. reporte en marge les mots de Servius sur le vers saturnien (*in Georg.* II, 385) : *Ad rithmum solum uulgares componere solitos* (f. 31').

4. Il s'agit du brouillard qui s'étend devant les yeux des mortels et que la volonté divine dissipe.

mentionne l'entrée des Enfers, *in Aen.* III, 386, et Pétrarque rappelle un souvenir de ses excursions napolitaines : *Spelunca hec in latere montis est, qui nomine Barbarus dicitur, ubi ego ipse ante paucos annos fui, cuius in epistolis meis memini, latius describens locum* [1].

On devrait s'attendre à trouver dans le manuscrit quelque mention des œuvres dont les philologues forment aujourd'hui l'*Appendix Vergiliana.* Pétrarque possédait, en effet, le poème du *Culex* [2], et connaissait, dans l'état où il se présentait alors, le recueil des *Ludi iuueniles,* dont parle sa lettre à Homère : *Nam si ad eos quos iuueniles ludos uocant, primos scilicet adolescentiae suae* (de Virgile) *libellos, oculum deflectis, scriptum ibi tuum nomen inuenies* [3]. Si l'on exclut les *Priapea,* qui furent adjoints seulement par Boccace au recueil Virgilien [4] et où Homère est nommé deux fois, les *Ludi* font mention d'Homère deux fois, dans *Ciris,* 65, et dans l'épigramme de souscription des *Catalepton* [5]. Aucun de ces divers opuscules, qui étaient d'ailleurs d'une remarquable nouveauté à l'époque de Pétrarque, ne se trouve rappelé par lui sur les marges de son manuscrit de l'Ambrosienne.

Il y a étudié avec un soin égal les trois œuvres de Virgile; toutefois, à partir du livre VII de l'*Énéide* (f. 148'), son annotation devient moins abondante; on sent qu'il est revenu

1. La lettre est *Fam.* V, 4. On trouvera plus loin, à propos de Tite-Live, un fragment inédit de P. attestant une visite à l'emplacement traditionnel du *Liternum* de Scipion, qui date de son dernier voyage à Naples en 1343.

2. Sabbadini, *Le scoperte dei codici latini e greci,* p. 24. Jean de Hesdin, l'ancien *Gallus anonymus* des éditions, au cours de son invective contre P., transcrit deux passages de *Virgilius in libro de Culice* (*Op.* 1063).

3. *Fam.* XXIV, 12. P. mentionne le célèbre « *Sic uos non uobis* » ? *Nosti tetratiscon illud Maroneum Sic uos non uobis nidificatis aues* ; *nota sunt reliqua* (*Fam.* XXIII, 13). Un distique du *Rosetum* est cité comme de Virgile dans *Fam.* I, 2.

4. Sabbadini, *Le scoperte,* p. 32.

5. Sabbadini, dans *Rendic. del R. Istit. lomb.,* 1906, p. 386.

plus rarement sur cette dernière partie du poème. Ne pouvant recueillir en grand nombre les notes du volume, j'ai cru utile de dresser, du moins, la liste aussi complète que possible des mentions d'auteurs anciens qui s'y rencontrent. Ces indications et celles qu'on trouvera en d'autres chapitres forment pour la connaissance des lectures de Pétrarque une statistique d'une certaine valeur et faciliteront peut-être à d'autres travailleurs des recherches spéciales dans ses manuscrits.

Apulée. — F. 3', 6', 13', 21, 36', 47, 66, 93', 100, 101', 106', 115', 119', 130', 134, 157', 179' [1].

Aristote. — F. 49', 132 [2].

Augustin (S.). — *De Trinit.* : f. 40. *De uera rel.* : f. 83'. *De ciuit. Dei* : f. 93', 140', 144', 172', 232'.

Aulu-Gelle [3]. — F. 16, 83, 97 [4].

Cassiodore. — F. 143'.

Catulle. — F. 8, 28', 29, 52, 56, 113'.

Censorinus. — F. 21', 179' [5].

Cicéron. — *De diuin.* : f. 2', 85', 102, 114', 165, 197'. *Tusc.* : f. 5, 6, 8', 49, 53', 119', 141'. *De nat. deor.* : f. 57, 87, 113', 151', 169, 175', 176, 233, *De fin.* : f. 128. *De off.* : *f.* 147'. *Epist. ad Att.* : f. 52', 136' [6].

Claudien. — *De bello Geth.* : f. 196. *Laud. Stil.* : f. 205.

Donat. — F. de garde, f. 80, 222' [7].

1. Les renvois 101', 119' se rapportent aux *Métamorphoses*, les autres aux divers ouvrages d'Apulée.

2. *Arist. in* 1° *Metaph.*

3. Mes listes alphabétiques se conforment à l'usage français : le lecteur devra chercher *Gellius* à *Aulu-Gelle*, *Liuius* à *Tite-Live*, etc.

4. L'auteur n'est jamais nommé; la formule de P. est celle-ci : *ut legitur in libro noctium Atthicarum.*

5. *Censorinus in libro de seculis seu de diebus*; *Cens. ad. Q. Cerell. circa principium.*

6. La première citation se présente sous cette forme : *Cicero in* 7° *epist. ad Atthic.* et transcrit un long passage de VII, 3, 10 (*Venio ad Pyrea..*); la seconde est ainsi conçue : *Unde Cicero precipitem senectutem suam dicit in epistola.* — Ajoutons à cette liste une citation de seconde main de la trad. de Xénophon; *Cic. in economicis* (f. 71') et de la *République* d'après Macrobe (f. 21).

7. *Donatus in barbar.*; *Commentator in barbarismo.* Cf. plus haut, p. 124, pour la *Vita Vergilii.*

Firmicus Maternus. — F. 59'[1].
Florus. — F. 10.
Homère. — *Iliad.* : F. 82', 169', 209' 235.
Horace. — *Od.* : f. 2, 3, 3', 5, 5', 10, 13, 32, 45', 52, 113', 133', 134' id., id., 142, 144, 151', 152, 170, 209', 222[2]. *Epod.* : 9', 142. *Sat.* : f. 41', 45', 222, id., id[3]. *Epist.* : f. 109', 120', 179', 182[4]. *Ars poetica*: f. 52, 109', 111, 164, 204.
Isidore. — F. 13', 14', 28, 31'; 35', 48, 56, 58', 60, 62, 71, 72, 80, 96, 110', 128, 160', 168'.
Jérôme (S.). — F. 19, 34', 56, 105', 139.
Josèphe. — [*Bell. Iud.*], f. 10. *Antiq.* : f. 93', : f. 109'.
Justin. — F. 39'.
Juvénal. — F. 3, 5, 5', 52, 131', 133', 135, 136', 142, 204.
Lactance. — F. 31, 46, id., 47, 53', 54', 57', 83', 86', 97, 119'. 120, 130', 131', 151', id., 138; 144', 145', 154, 161', 162, 165', id., 168, 168', 169, 169', 189', 222, 231', id., 233'.
Lucain. — F. 2, 2'. 3, 6, 17, 46, 60, 91', 131, 134, 136', 146, 147, 147', 152, id., 159', 164, 180, 197', 210, 222, id.
Lucrèce. — F. 10, 13', 23'. 30, 33', 42' (d'après Macrobe, VI, 1, 2).
Macrobe. — *Saturn.* et *Comm. in Somn. Scip.* : *passim.*
Ovide. — *Met.* : f. 6', 7, id., 10', 11, id., id., 21', 23', 37', 47, 101, id., 121, 132, 134', 138', 139, 159', 160', 161', 162, 213, id., id., 222, 233'. 234'[5] *Fast.* : f. 17', 76'. *Rem.* : f. 51'. *Her.* : f. 213.
Plaute. — *In Captiuis* : f. 139'; *in Aulularia*, f. 193'.
Pline l'ancien. — F. 15, 28', 54', 60, 71', 93', 137', 193', 201.
Pomponius Mela. — F. 28, 46, 53', 96, 99, 175', 201.
Priscien. — F. 60, 67, 68 et *passim.*
Properce. — F. 109', 213.
Quintilien. — *Inst. or.* I, f. 8, 72'; XII, f. 57'.
Sénèque. — *Epist.* : f. de garde, f. 3', 7, 36', 19, 19', 20, 20', id., 22', 24, 25', 36, 36', 37', 38, 39', 40', 47, 52', 58', 62', 63, 65', 81, 86, 88, 102, 105, 113', 130', 131, 135, 135', 136, 137', 138, 140, 141', 162',

1. *Iulius Firmicus Math. l.* 1°.
2. Les odes sont désignées tantôt par le numérotage de chaque livre, tantôt par les premiers mots.
3. *Sermo Non quia Mecenas, circa finem*; *In sermonibus ibi Olim truncus eram*; etc. Autres exemples, p. 153.
4. *In prima epistolarum*; *In epist.*; *Epist. ult.*; etc.
5. Citations sous cette forme, souvent sans le nom de l'auteur : *Fabula Ypoliti est in* 15° *Meth.*

169', 183', 229, 230. *De breuit. vitae* : f. 6. *De ira* : f. 230. *Nat. quaest.* : f. 80. *Consol. ad Marc.* : f. 148. *Declam.* : f. 7'[1].

Solin. — F. 31, 46, 74, 86', 176.

Spartien. — F. 56, 61'.

Stace. — *Achill.* et *Theb.* : f. 11', 12', 17', 49', 110, 220', 222.

Suétone. — F. 10, 28', 93', 94, 142, 175'.

Térence. — *In Phorm.*, f. 7 ; *in Eun.*, f. 7, 222 ; *in Heaut.*, f. 100' ; *in Andria*, f. 132.

Tite-Live. — F. 62, 70, 78, 94', 96, 126, 139', 147, 159, 164, 175, id., id., 209', 221[2].

Trebellius Pollio. — F. 161[3].

Valère-Maxime. — F. 8', 102', 209, id.

Varron. — F. 7, 21', 77', 87', 97,[4].

Végèce. — F. 24', 40, 45, 52', 80[5].

Vibius Sequester. — F. 49', 201[6].

Virgile. — *Passim.*

Vitruve. — F. 86, 105[7].

Il faut joindre à ces auteurs le *Tertius mythographus Vaticanus*, que Pétrarque désigne sous le nom d'Albericus ou Albricus, et qui fournit assez souvent des éclaircissements mythologiques (f. 16', 148', 184, 195)[8]. Peu d'ouvrages appartiennent à la littérature du Moyen Age : un d'eux est le lexique, très répandu dans les écoles, d'Uguccione de Pise, évêque de Ferrare (*Uguccio*, f. 41' 216) ; un autre le *Graecismus*

1. L'indication *Sen.* 4° *declam.* écarte toute distinction entre Sénèque le philosophe et Sénèque le rhéteur.

2. Les dix premiers livres sont cités par leur numéro d'ordre, sans autre indication. Les autres décades, plus rarement alléguées, se présentent sous cette forme : *Liuius bello Punico* 1° ; *Liuius* 2° *belli Maced.* ; on trouve cependant : *libro* 33°.

3. *Apud Treuellium Pollionem in uita diui Claudii, post medium.*

4. Sauf le premier renvoi dont la valeur sera examinée au chap. VII, ces citations proviennent de Macrobe et de Lactance.

5. *In* 5° *rei militari ; In* 1° *r. m.*

6. Premier renvoi, v. p. 149, n. 3 ; 2e renvoi : *In libro de fluminibus.*

7. Plusieurs des noms de cette liste ne paraissent jamais dans les œuvres de P. et donneront lieu plus loin à diverses observations. A. Ratti, qui a complété notre liste de quelques numéros, signale aussi le livre de Job (f. 70), les Psaumes (f. 222), l'Évangile de saint-Jean (f. 110').

8. Trois chapitres de l'ouvrage sont ainsi désignés : *Albericus in capitulo de Neptuno ; Albericus c° de Plu[tone] ; Tractatus de Appoline Albrici.* Cf. *Par.* 8500.

d'Eberhard de Béthune (*Grecismi scriptor*, f. 105'). Il cite enfin des glossaires en ces termes : *In libro qui dicitur Triglossos scilicet trium linguarum*, (f. 58, 230'); *Penthagloss. 2ª parte sub littera ypsilon* (f. 26).

Ces citations d'auteurs anciens comportent souvent des morceaux entiers transcrits par Pétrarque. Les extraits des *Saturnales*, désignés souvent par la seule lettre *M*, sont les plus abondants ; il y en a aussi de très nombreux de Sénèque. Le nom d'Homère appelle une observation. L'*Iliade* est citée par Pétrarque, en deux passages, d'après une traduction latine sur laquelle nous aurons à revenir ; aux deux autres passages, l'un de Virgile (*Aen.* VIII, 383-4), l'autre de Stace (*Achill.* I, 123), le rapprochement est fait sans citation[1]. Ces mentions d'Homère sont d'une écriture tardive du poète. Dans les notes plus anciennes, on rencontre des citations grecques d'Homère au milieu de longs passages pris à Macrobe [2] ; il a copié jusqu'à *Ut ait Homerus* et s'est arrêté, en ajoutant ce mot qui sous-entend un grand chagrin : *Grece.*

Nous retrouverons les études de Pétrarque sur Homère. Quant à Lucrèce, il fait savoir, à propos de la peste du Norique, chez quel auteur et pour quel motif il a copié ses vers en si grand nombre : *Lucretius... libro 6°, ex cuius pestilentie descriptione totus huius pestilentie color et liniamenta poete omnia tracta sunt. Versus autem Lucretii de hoc iuxta Virgilianos suis locis ascripsi secundum Macrobium; non omnes, quia totum locum ponere satis longum est, sed aliqua excripsi ex quibus similitudo gemine descriptionis appareat, ut idem ait* (F. 42'). Cette note met bien en lumière la source des renseignements de

1. *Utraque simul Homerus* 18° *Yliados* (f. 169') ; *Hec Xanti seu Camandri est querela apud Homerum* 21° *Yliados. Require* 5° *Eneidos ad finem* (f. 235).

2. V. *Fam.* XXIV, 12, où P. s'essaye à étudier la question de l'imitation dans Virgile. Cf. *Fam.*, XXIII, 19.

Pétrarque sur Lucrèce, et il faudrait se garder de supposer, comme on l'a fait, qu'il ait pu avoir entre les mains le *De natura rerum* [1]. La même raison s'oppose à ce que Boccace l'ait possédé [2] ; les quelques citations de Lucrèce qu'on trouve chez les deux humanistes proviennent seulement de Macrobe.

Sur aucun de ses livres Pétrarque n'a mis autant de notes, indiqué autant de renvois, que sur celui qui vient d'être étudié [3]. Beaucoup sont sans rapport direct avec le texte; mais ce n'est point par pédantisme que Pétrarque a multiplié, sur les marges de son Virgile, les témoignages de son érudition. Ce qui ne sert pas à l'éclaircissement du poème est placé là comme dans un répertoire, où le travailleur vient chercher ses références. Des extraits de toute sorte y figurent. C'est un de ces florilèges personnels, auxquels il consacre tant d'heures de sa vie (*quotidiana occupatione*) et où le saint interlocuteur du *Secretum* signale au poète des instruments de sa vanité : *Ex his quae legeras floridiora in sodalium delicias reseruasti et uelut ex ingenti aceruo in usus amicorum elegantiora consignasti, quod totum inanis gloriae lenocinium est* [4]. En somme, ce livre favori, qui l'accompagne en ses voyages, résume

1. Koerting s'est laissé aller à cette hypothèse, p. 487, s'appuyant sur *Rem.* I, 59 (non 51); or P. y dit précisément, faisant allusion aux comparaisons établies par Macrobe : *Nota pestis quam Lucretius quamque illum sequens Maro descripsit.* Il y a d'autres mentions de Lucrèce dans P., que Koerting ne cite pas : *Rem.* II, 121 ; *Fam.* XXII, 2, XXIII, 19, XXIV, 11 ; *Sen.* XI, 17 (*Op.* 895); mais elles ne prouvent rien de plus.

2. Quoi qu'en aient dit Hortis (*Studj*, p. 392) et Novati (*Giorn. stor.*, X, p. 120), le haut Moyen Age seul paraît avoir connu Lucrèce directement, au temps d'Isidore de Séville et de Raban Maur (J. Philippe, *Lucrèce dans la théolog. chrét.*, Paris, 1896, extr. de la *Revue de l'hist. des religions*).

3. Dans sa note récente, *Quali biografie Vergiliane fossero note al P.* (*Rendic. del R. Ist. Lomb.*, sér. II, vol. 39, 1906), Sabbadini a imprimé les annotations afférentes au morceau biographique de Servius, qui sert d'introduction au commentaire sur l'*Énéide* ; elles présentent exactement l'aspect d'une des pages du manuscrit.

4. *Secr.* III (*Op.* 365).

en quelque sorte sa bibliothèque, car il y a peu d'auteurs anciens connus de lui qui n'y aient apporté leur tribut. Il offre en même temps la première ébauche d'un *Virgilius illustratus*, travail que la philologie a plusieurs fois tenté, pendant et depuis la Renaissance.

CHAPITRE IV

PÉTRARQUE ET LES POÈTES LATINS

S'i' fussi stato fermo a la spelunca
Là dove Apollo diventò profeta,
Fiorenza avria forse oggi il suo poeta,
Non pur Verona e Mantoa ed Arunca.

(Son. *S'i' fussi stato*).

Le jugement qu'a porté Ugo Foscolo, sur les relations de Pétrarque et des poètes latins, mérite d'être rappelé au début de ce chapitre : « Sebbene il Petrarca ravvisasse ne' poeti latini i maestri suoi, per gran ventura giudicò nondimeno che non sarebbero potuti degnamente imitarsi nella lingua italiana; quindi tolse da essi parcamente; ne so ravvisare più di due o tre versi di Virgilio, di Ovidio e di Orazio, di cui, tentato piuttosto da inevitabile reminiscenza che da propostasi imitazione, accidentalmente e' si giovasse :

Agnouit longe gemitum praesaga mali mens. (Virg.).
Mente mia, che presaga de' tuoi danni.
Elige cui dicas : tu mihi sola places. (Ovid.)
A cui io dissi : tu sola mi piaci.

Orazio, col trasporre di poche parole, tramutò la reale passione di Saffo in mera gaiezza e galanteria :

Dulce ridentem amabo,
Dulce loquentem.

Il Petrarca...raccese il fuoco e il calore che Orazio aveva spento :

Per divina bellezza indarno mira
Chi gli occhi di costei giammai non vide...
Chi non sa come dolce ella sospira,
E come dolce parla e dolce ride. »[1]

Foscolo pouvait avoir raison de relever, au bénéfice de l'originalité du *Canzoniere*, le peu d'importance qu'y prend l'imitation directe du latin ; il était pourtant inexactement informé de l'étendue de cette imitation. Une lecture plus attentive des poètes romains a fait surgir en foule les rapprochements qu'il trouvait si rares; on peut même dire que Pétrarque les a peut-être recherchés et qu'il a cultivé l'art délicat de faire passer les beautés littéraires d'une langue dans une autre, en nourrissant son style d'ingénieuses réminiscences [2].

Le *Canzoniere* aurait pu se passer de cette parure, qui n'en altère point l'inspiration si profondément personnelle ; il n'est cependant pas indifférent qu'on ait à l'y rencontrer, à côté de celle que l'imagination de Pétrarque doit aux provençaux ou aux poètes du *stil novo*. Le détail d'une telle enquête prête assurément à la discussion [3]. Sans dédaigner les indications que peut fournir la comparaison des textes, j'ai cru devoir prendre, pour reconnaître l'état des connaissances de Pétrarque sur les poètes latins, la voie que suggère la

1. *Saggi di critica stor. letter.*, éd. Orlandini et Mayer, Florence, 1882, t. I, p. 45. Cf. *Saggi sopra il P.*, éd. de Lugano, 1824, p. 75.

2. Pour ses poèmes latins, il a défini lui-même en quelle mesure restreinte il admettait l'imitation (*Fam.* XXIII, 19). La même lettre à Boccace nous laisse voir combien on lui était désagréable en lui montrant dans ses œuvres un hémistiche de Virgile, qu'il y avait laissé passer par inadvertance.

3. V. les *Considerazioni* souvent rééditées de Tassoni ; A. Zingerle, *Kleine philolog. Abhandl.*, fasc. I, Innsbruck, 1871, p. 8 sqq ; Carducci, *Rime di F. P. sopra arg. stor., mor. e div. Saggio di un testo e commento nuovo*, Livourne, 1876, et les travaux de Scarano et de Proto. Tous les rapprochements autrefois proposés ne sont pas également sûrs.

méthode de ce livre. L'étude de nos manuscrits doit modifier quelques-unes des idées reçues dans la critique pétrarquesque sur le sujet. On l'a vu déjà à propos de Lucrèce, sur le témoignage de Pétrarque lui-même. La question relative aux élégiaques se résout également à l'aide des scholies du Virgile de l'Ambrosienne.

Pétrarque étudiait-il de première main le recueil de Catulle? On a cru longtemps que les citations existant dans ses œuvres imprimées n'étaient pas faites avec assez de précision pour qu'on pût en être assuré [1]. Le dépouillement qui appuyait ce jugement n'était pas complet, puisque, au lieu de deux renvois à Catulle, on en trouve aisément cinq avec son nom[2], sans compter plusieurs mentions du poète [3] et, comme on le verra plus loin, plus d'une réminiscence en latin et en italien.

Remarquons en passant que les poètes érotiques inspiraient à Pétrarque une certaine répugnance; il s'est expliqué à cet égard en termes qui peuvent étonner, mais non laisser de doute [4]; il était difficile qu'il se complût à citer de tels

1. « Catull wird zweimal[citirt], aber nur in sehr unbestimmter Fassung erwähnt, Tibull und Properz werden, wenn wir uns recht entsinnen, nie genannt. » (Koerting, p. 487, avec renvoi à *Rem.* I, 59 et II, préf. Le second de ces passages vise *Cat.* XXXIX, 16; mais je n'ai pas retrouvé le texte de Catulle auquel P. veut faire allusion par les mots : *Officium uile* [*pastoris*], *laudatum licet a multis, ante alios a Catullo Veronensi*).

2. *Sen.*, XI, 3 (*Op.* 884), cit. de I, 4, qui peut être empruntée à la préface de l'*Hist. nat.* de Pline; *Var.* 32 (*Apud Catullum Lesbia, meretricio amore saucia, passerem suum fleuit extinctum, ita tamen ut oculorum aciem perderet, non ut animam exhalaret*), allusion à III, 18; *Var.* 38, cit. de XLIX, 1.

3. Cf. *Fam.* IX, 4; *Rem.* I, 69; II, 125; *Ecl.* X, v. 54 (*Op.* II, p. 19); *Epist.* II, 11, v. 67; III, 30, v. 19 (*Op.* II, p. 95 et 114).

4. Lire dans *Rem.* I, 69 (*De gratis amoribus*) l'alinéa qui répond à la phrase : *Non flebo sed canam, meque ipsum, more amantium, carminibus consolabor*, et qui commence ainsi : *Est hoc quidem de quo multa dici possunt, et quando huc me trahis, insistam. Inter multas, fateor, mira haec amantium amentia, non solum apud uulgus, ubi consuetudine in naturam uersa furor omnis excusabilis, sed apud utriusque linguae*

écrivains, et s'il l'a fait aussi souvent pour Catulle, c'est qu'il avait ses poèmes présents à l'esprit et y avait prêté une assez grande attention.

C'est dans la région vénitienne, à Padoue ou à Vérone, que le manuscrit paraît avoir été retrouvé, à la fin du XIIIe siècle [1]. Un précurseur padouan de l'Humanisme, Albertino Mussato (1261-1329), s'en est inspiré plusieurs fois, en quelques poèmes de mètre élégiaque [2] ; il n'est pas sûr, en revanche, que Lovati et Bovatini, compatriotes et amis de Mussato, aient également connu Catulle. Le fait est entièrement certain pour l'ami particulier de Pétrarque, l'historien de Vérone, Gulielmo de Pastrengo, qui fait plusieurs citations de Catulle dans son ouvrage encyclopédique intitulé *De originibus rerum*; ces citations ne concordent pas avec celles de Pétrarque, qui n'ont pu y être prises [3]. Les lettres de Coluccio Salutati qui demandent à un autre Véronais, Gasparo Broaspini, de lui faire connaître Catulle et Properce et de lui confier un exemplaire de chacun des deux poètes, afin qu'il les fasse

doctissimos. Nam et poetas Graiorum et uestros, quaedam de alienis, multa de suis amoribus plausibiliter conscripsisse compertum est, atque unde infamiam merebantur eloquentiae gloriam consecutos... Ce n'est pas ici le lieu de discuter les idées qu'éveille la contradiction qui existe entre ce morceau et toute l'inspiration du *Canzoniere* (dont cependant le sonnet initial renferme une formule de repentir et d'excuse). Il est certain que P. faisait une différence profonde entre ses vers d'amour et l'œuvre toute voluptueuse des poètes païens.

1. V. le récent travail de Robinson Ellis, *Catullus in the XIV Century*, Londres, 1905, p. 21-23. On consultait auparavant Moriz Haupt, *Opusc.*, t. I, p. 1 sqq., et E. Benoist, *Comment. crit. et explic. sur le texte de Cat.*, Paris, 1882-90, p. 349. Ellis a bien voulu reconnaître l'intérêt qu'offrait pour la thèse qu'il a soutenue les observations présentées dans la première édition de notre livre.

2. On a pu le croire aussi dans la tragédie de l'*Achilles*; mais Mussato, auteur reconnu de l'*Ecerinis*, n'est plus considéré comme ayant aussi composé l'*Achilles* (Ellis, *l. c.*, p. 24).

3. Il est facile de le contrôler par les extraits de Pastrengo donnés par Haupt, *l. c.*, p. 4, et par Ellis, p. 15. Pastrengo décrit exactement le recueil de Catulle. (*Catullus Veronensis poeta Ciceronis coetaneus librum uario metrorum genere exaratum, multa iocosa et placita continentem... tradidit*).

transcrire, ont été écrites seulement l'année de la mort de Pétrarque [1]; mais Padoue avait avec Vérone des rapports bien plus fréquents que Florence, et l'existence, très assurée, d'un manuscrit de Catulle connu de Pastrengo et de Broaspini laisse supposer avec toute vraisemblance que ce manuscrit était à Vérone et qu'une copie a pu en être faite pour notre poète. Il n'a connu, il est vrai, Broaspini que fort tard et a reçu sa première visite seulement en 1369 [2]; mais sa liaison avec Pastrengo était ancienne et très étroite : six de ses épitres latines et cinq de ses lettres en prose sont adressées à l'*orator Veronensis*; les livres possédés par l'un ne pouvaient rester complètement ignorés de l'autre, et leur correspondance atteste précisément des communications de ce genre [3].

Les notes qui vont suivre, empruntées au Virgile de l'Ambrosienne, établissent mieux encore que Catulle a dû rester entre les mains de Pétrarque assez longtemps pour être étudié avec fruit :

F. 8, sur *Ecl.* IV, 46 (*in gramine*) : *Currite ducenti sub tegmine currite fusi. Catulus.* (= LXIV, 327)[4]. F. 28',*Georg.* II, 158 (*te, Lari maxime*) : *Hic fluuius ardua supermeat,ut ait Plinius lib. 2 nat. yst. c. 106° circa principium. De hoc Catullus, Comi menia Lariumque litus* (= XXXV, 4). F. 29, *Georg.* II, 192 : *Aut parcus Umber, aut obesus Etruscus* (= XXXIX, 11).

F. 52, à propos d'une observation de Servius sur la dispo-

1. Cf. plus haut, p. 88. Rappelons que la souscription du célèbre *Sangermanensis* de Catulle (*Par.* 14137), transcrit sur le ms. perdu de Vérone, offre la date du 19 octobre 1375; Novati a mis hors de doute que ce soit bien l'exemplaire expédié à Salutati (*Epistolario*, t. I, p. 222).

2. L'année est établie, contre Fracassetti qui date à tort *Var.* 58 de 1363, par les lettres de Salutati à P. et à Broaspini, publiées dans l'édition Novati, *l. c.*, p. 95 et 119.

3. Cf. *Fam.* IX, 15 ; XXII, 11.

4. Éd. Haupt et Vahlen : *Currite ducentes subtegmina, currite fusi.*

sition du récit dans l'*Énéide* [1], qui commence au milieu du sujet, Pétrarque s'est livré à des réflexions personnelles: *Quem morem omnes in poetando sequimur, artificiali quem dicunt ordine gaudentes ; naturalis enim est ystoricorum proprius ;* il a ajouté plus tard: *Hoc signanter seruat Catullus in Peplon* (Ce titre singulier désigne la description de la draperie du lit nuptial dans le poème sur les noces de Thétis et de Pélée, LXIV, 47-264) [2].

F. 56, rencontrant une appréciation de Servius qu'il juge erronée (*Salustius Romani generis disertissimus*), Pétrarque la rectifie cette note écrite à quatre reprises différentes, où la mention de Catulle est la plus ancienne : *Quod M. Tullio potest conuenire ; cui enim dignius? Testes sunt innumeri, sed secretior* [3] *Catullus Veronensis poeta quadam ad ipsum Tullium epistola, his uerbis : Disertissime Romuli nepotum, Quot sunt quotque fuere, Marce Tulli, Quotque post aliis erunt in annis, et cet.* (= XLIX, 1-3). | *Ceterum de alio id dici innuitur in quadam Ieronymi ad Vigilantium epistola : Solus, inquit, Cato Romani generis disertissimus, et cet.* [4]. | *Et in alia eiusdem ad Nepotianum de instit. clericorum* [5]. *Quod ad etatem suam refer.* | *Quamuis Adrianus Ciceroni quoque preferret Catonem. Tamen, me Hercle, digne quam et Virgilio Enium et Salustio Cecilium! Require Spartianum in uita Adriani.* F. 108, sur *Aen.* IV, 316 : *Sed conubia leta, sed optatos himeneos. Catullus in Peplon* (= LXIV, 141). Enfin, f. 114, sont cités, de la main de

1. *Nescientes hanc esse artem poeticam ut a mediis incipientes per enarrationem prima...* (*In Aen. proem.* ; éd. Thilo et Hagen, t. I, p. 5.)

2. P. confond le *puluinar* avec un *peplum*. Scholie citée par Sabbadini, *Rendic. del R. Istit. lomb.*, sér. II, vol. 39, 1906, p. 195.

3. Ellis suppose, p. 18, que le mot *Secretior*, dans notre scholie de P., pourrait signifier que les poèmes de Catulle n'avaient pas reçu une publicité complète et qu'on n'en avait autorisé qu'une copie partielle.

4. S. Jérôme, éd. Vallarsi (ou Migne), *Ep.* 61 (anc. 75).

5. Id., *Ep.* 52 (anc. 2).

Pétrarque, et précédés du mot incorrect *Catulus*, deux vers de l'épithalame de Thétis et de Pélée (LXIV, 171-172) [1].

Cet ensemble de documents établit qu'il a fait sur le manuscrit perdu de Vérone, dans la mesure que lui permettait l'état du texte, une véritable lecture du petit recueil. Ils sont venus à l'appui de la thèse soutenue par le critique anglais qui a le mieux mérité de Catulle et qui a su établir à quelle époque remontent les premières études sur le poète [2].

Il est donc permis de rechercher, en toute sécurité, dans les œuvres de Pétrarque des réminiscences de Catulle. En voici quelques-unes, qui semblent assurées et peuvent servir à appuyer l'opinion contraire à celle d'Ugo Foscolo :

Rem. I, 33 (*Op.* 32) : *Nulla fugae, nulla spes est igitur salutis.* Cf. Cat., LXIV, 186 : *Nulla fugae ratio, nulla spes.*

Fam. V, 5 (description d'une tempête sur la mer de Naples) : *Clamor... de litorea regione magis magisque crebesceret.* Cf. Cat., LXIV, 274 : *Post uento crescente magis magis increbescunt.*

Contr. med. II (*Op.* 1093) : *Vos si gloriae cupiditas tangit, in uento et aqua scribite.* Son. *Beato in sogno* :

Solco onde, e' n rena fondo, e scrivo in vento.

Cf. Cat., LXX, 4 : *In uento et rapida scribere oportet aqua.* Son. *Oh giorno :*

Ma inanzi agli occhi m' era post' un velo
Che mi fèa non veder quel ch' i' vedea.

Cf. Cat., LXIV, 55 : *Necdum etiam sese quae uisit uisere credit* [3].

1. Sabbadini croit cette citation prise dans Macrobe (*Sat.* VI, 1, 41-42), ainsi que celle du f. 8. Dans les deux cas, P. a écrit *Catulus* avec un seul *l* (*Rendic. del R. Istit. Lomb.*, 1906, p. 381).

2. R. Ellis, *A comment. on Catullus*, Oxford, 1889, p. xv.

3. Ellis remarque encore dans le même sonnet, qui semble écrit en sortant d'une lecture de Catulle, le morceau qui finit par : « Quante speranze se ne porta il vento » ; cf. Cat., XXX, 10 (*Ventos irrita ferre*).

Sest. *A qualunque animale :*

> E non ci vedess' altri che le stelle
> Sol una notte.

Cf. Cat., VII, 7, 8 : *Aut quam sidera multa, cum tacet nox, Furtiuos hominum uident amores.*

Il serait possible de pousser plus loin cette recherche, et de montrer chez Pétrarque, à côté de réminiscences de mots ou d'images, quelques mouvements de pensée inspirés de Catulle [1]. On peut déjà conclure que Pétrarque, d'ailleurs si jaloux de réunir autour de lui tous les textes anciens dont il avait connaissance, possédait un exemplaire d'un poète qu'il aimait si particulièrement.

Il devait avoir également Properce, comme semblent l'attester les démarches faites par Coluccio Salutati, en 1375, afin d'obtenir de ses exécuteurs testamentaires l'envoi des œuvres du poète ombrien [2]. En tout cas, Pétrarque avait lu Properce et nous allons voir qu'il le connaissait beaucoup mieux qu'on n'a pu le croire. On sait qu'il le nomme dans ses énumérations de poètes érotiques [3] ; bien entendu, il lui consacre quelques vers de sa dixième églogue qui ne prouveraient pas grand'chose, puisqu'il a fait le même honneur à des poètes qu'il n'a pas connus [4] ; il montre dans

1. Voici les rapprochements de ce genre suggérés par Ellis, p. 21-22. Son. *S'onesto amor* (début) ; cf. Cat., LXXVI, I. Son. *Lasso che mal* (second tercet) ; cf. Cat., LXXVI, 23-24. Pour d'autres similitudes verbales : Son. *Se bianche* (début) ; cf. Cat., LXI, 154. *Trionfo di Am.* II, 185 ; cf. Cat., LXVIII, 18.

2. V. Plus haut, p. 169. Dans *La biblioth. de Fulvio Orsini*, p. 233, où a été reprise à nouveau la question des anciens mss. de Properce, j'avais déjà accepté l'existence du ms. de Pétrarque, généralement admise depuis Moriz Haupt. Cf. Fréd. Plessis, *Etudes crit. sur Properce*, Paris, 1884, p. 4 sqq.

3. *Fam.* IX. 4 ; *Rem.* II, 125 ; *Trionfo d'amore*, IV, v. 22-24. Le plus concluant des passages de ce genre est celui-ci : *Quid ex uestris Ouidio, Catullo, Propertio, Tibullo, quorum nullum ferme nisi amatorium est poema...* (*Rem.* I, 69).

4. V. plus loin, p. 174.

une épître qu'il a remarqué le passage où Ovide se reconnaît le successeur de Properce[1] ; il transcrit le distique célèbre sur l'*Énéide*, qu'il a pu prendre plus facilement, il est vrai, dans la vie de Virgile par Donat que dans le second livre des élégies[2]. Enfin, s'il ne cite pas directement Properce, dans ses œuvres, comme il fait de tant d'autres poètes, il se retrouve que ses manuscrits portent la trace de la lecture la plus directe.

Deux scholies du Virgile de Milan présentent des renvois précis à Properce et lèvent tous les doutes sur ce sujet. Au f. 109', sur *Aen.* IV, 409 (*Quosue dabit... feruere late*), Servius fait une observation sur la quantité de certaines syllabes dans la troisième conjugaison et cite Horace (*uadĕ, ualĕ, cauĕ*) ; Pétrarque ajoute en marge : *In 1° epistolarum* ; et d'une écriture plus tardive : *Sic utitur Propertius l. 2° e. 11, et sepe alibi.* Il songe au mot *caue* (II, 13, 41)[3]. Le second renvoi, au f. 213, n'est pas moins précis, puisqu'il s'agit du vers initial de III, 9 ; *Propertius in 3°. Mecenas eques etrusco de sanguine regum*[4]. L'écriture de ces mentions semble appartenir au milieu de la carrière de Pétrarque ; sans doute, à ce moment déjà, il possédait l'exemplaire de Properce dont il n'y a plus lieu de contester l'existence[5]. On

1. *Seu uates Verona tuus, seu nidus amorum*
Fertilis ac notus lasciuo carmine Sulmo,
Umbria siue ducem ingenio largita Peligno.

(*Epist.* III, 30, v. 19 ; *Op.* II, p. 114. Cf. Ovide, *Trist.* IV, 10).

2. Il est même à peu près sûr que c'est dans Donat que P. les a d'abord pris ; v. plus haut, p. 125, n. 1. Haupt a eu raison de reprocher à Hertzberg les conclusions prématurées tirées de ces deux vers remarqués dans Pétrarque.

3. Louis Havet m'a fait observer que P. méconnaît ici deux séparations de pièces, à supposer bon le numérotage actuel ; au livre II, les pièces 4 et 5 sont jointes dans NF, 9 et 10, plus ou moins jointes dans NFDV.

4. D'après la division de Lachmann, les renvois vont à III, 11, et IV, 9,

5. On pourrait peut-être le reconnaître, en 1426, dans l'inventaire de Pavie : *Monobiblos Propersii Aurelii Naute uolumen paruum in assidibus et fundo corii*

peut même ajouter que c'est de la bibliothèque de Pétrarque que vint après sa mort entre les mains de Salutati le texte d'un auteur, dont la correspondance de ce dernier contenait jusqu'à présent les plus anciennes mentions précises. Il plairait de penser qu'un poète nous eût conservé ce poète et que, sans Pétrarque, Properce eût risqué d'être perdu [1].

A notre examen de la question vient d'être ajoutée la plus heureuse et la plus concluante recherche dans les œuvres poétiques latines de Pétrarque. Un délicat connaisseur de Properce n'y a pas relevé moins de quatorze imitations ou réminiscences, presque toutes dans l'*Africa* [2]. Ce ne sont que des mots ou des images, empruntés par la mémoire plus que par la volonté, mais qui n'en prouvent que mieux à quel point l'amant de Laure était familier avec les élégies de l'amant de Cynthie [3]. Rien n'empêche d'admettre aussi, dans ces conditions, une imitation de Properce aux vers suivants :

Ad una ad una annoverar le stelle,
E'n picciol vetro chiuder tutte l'acque
Forse credea, quando...
Tu prius et fluctus poteris siccare marinos
Altaque mortali deligere astra manu,
Quam facere...[4].

albi, in carminibus. Incipit Cinthia prima suis *et finitur* ossa uehuntur aquis. *Sig. ccxx.* La souscription du ms. d'Oxford, qui porte *Me Petrarca tenet...* est une fraude grossière du xve siècle (Sabbadini, dans *P. e la Lombardia*, p. 200). On sait qu'on identifie la copie faite par Salutati avec le *Laur.* XXXVI, 49, qui porte son ex-libris : *Liber Colucii Pyeri.*

1. Ce serait supposer la possession par P. du *Neapolitanus.*

2. V. le petit travail de J. S. Phillimore, à la suite de celui d'Ellis, *Catullus in the XIV Century*, Londres, 1905, p. 29-30. Les rapprochements portent sur l'ensemble du recueil de Properce.

3. Voici quelques exemples *Afr.* I, *milia curarum ;* cf. Prop., I, 5,10 : *At tibi curarum milia quanta dabit. Afr.* III, *At pastorali baculum fert more recuruum ;* cf. *Prop.* IV, 2,39 : *Pastorem ad baculum possum curuare. Afr.* III : *pacati conscius orbis Erexit columnas :* cf. Propr., III, 11, 19 : *Qui pacato statuisset in orbe columnas*, etc.

4. Canz. *In quella parte* 85-87. — Properce, III, 32, v. 49-50.

Nos conclusions pour Tibulle seront moins assurées que pour Properce. Pétrarque a sur le troisième élégiaque les témoignages antiques; il le place donc dans les énumérations dont il vient d'être parlé, toutefois moins fréquemment que Catulle et Properce [1]. D'autre part, dans l'unique passage où Boccace mentionne les élégiaques, qu'il ne paraît pas avoir connu directement, Tibulle est absent : *Hinc Catulli, Propertii et Nasonis uolumina euoluunt.* Cette phrase, tout oratoire, ne suffirait pas à indiquer, comme on l'a cru [2], la diffusion au XIVe siècle des trois auteurs qui y sont nommés [3]; elle montre, en revanche, assez bien que Tibulle ne se présentait pas naturellement avec eux à la mémoire de Boccace. Quant à Pétrarque, les notes marginales de ses livres ne fournissent aucun renseignement sur Tibulle, et les rapprochements qu'on a essayés entre quelques passages des deux poètes me paraissent chimériques [4]. On serait plutôt tenté de conclure que Pétrarque n'a connu Tibulle que de nom, si une allusion jetée en un de ses traités [5] et surtout certains vers de sa dixième églogue ne s'opposaient à une opinion aussi absolue.

Il y a un grand intérêt à consulter pour les études poé-

1. V. la note 3 de la p. 170. L'exclusion de Tibulle des vers cités dans la n. 1 est à remarquer.

2. V. Hortis, *Studj*, p. 944, qui a eu le mérite de faire connaître le passage (*Gen. deor.* XIV, 16).

3. On lit dans la *Biblionomia* de Richard de Fournival (Amiens, XIIIe siècle) : (115) *Albii Tibulli liber epygrammaton...* (116) *Propertii Aurelii Naute liber monobiblos...* (Delisle, *Cabinet des mss.*. t. II, p. 531). Mais rien ne prouve que Richard ait tenu en mains les deux recueils.

4. On peut les voir dans Zingerle, *l. c.*, pp. 8, 10, 13.

5. Ellis, sans tirer aucune conclusion sur la connaissance de Tibulle par P., cite ce passage de *Rem.* I, 59, ainsi conçu : *Si per te ipsum illos paueris, quid nisi occupatissimus pastor eris. Officium uile laudatum licet a multis ante alios a Catullo Veronensi.* P. commet ici une confusion entre Catulle et Tibulle, et semble faire allusion à des passages de ce dernier (I, 1 et 5; II, 3).

tiques de Pétrarque cette singulière églogue (*Laurea occidens*), où il a rassemblé et indiqué par des périphrases, et sans en nommer un seul, tous les poètes grecs et latins dont le souvenir lui est parvenu. Il s'est servi, pour grossir sa liste, des moindres détails qu'il a pu recueillir chez les auteurs, et notamment de la 16e épître du livre IV des *Pontiques*, où Ovide a mentionné bien des poètes complètement inconnus aujourd'hui [1]. Il a même fait des additions à sa rédaction primitive, à mesure que ses lectures lui rappelaient ou lui faisaient connaître d'autres noms [2]. Ce jeu de pédantisme, qui dure pendant quatre cents vers, et où les identifications sont d'autant plus difficiles que les sources de Pétrarque sont plus variées, ne fournit guère de renseignements sûrs pour ce qui regarde ses études directes sur les poètes; c'est à peine si on peut remarquer en son accent plus de précision, lorsqu'il parle de ceux qu'il a lus. Catulle, qui est au nombre de ces derniers, figure au début de l'énumération; beaucoup plus loin paraît Tibulle, dans le passage suivant [3]:

Multas libens sileo, sed iam michi nota tenenti
Longa breui stringens aderat suspiria cantu,
Paupertas quem tuta iuuet, quem Delius ardor; —
Caluus amans alius restinctam carmine flammam
Flens quasi supplicium properataque tempora fati; —
Accensamque alius, dubium Romanus an Umber;
Umber erat, uarieque minax et blandus amice; —
Notior inde alius fluuiali occurit Aquino,
Turbidus aspectu et ruralibus horridus armis...

1. P. y fait allusion lui-même au cours du poème :

...Alius, gelidi Sulmonis alumnus,
Multa iocans longamque aciem per opaca latentum
Ostendens digito, fuscos aperire recessus
Tentauit frustra...

2. Ces additions sont indiquées dans *La bibl. de F. Orsini*, p. 287.
3. Je cite le texte du *Vat.* 3358 (*Ecl.* X, v. 203-210; *Op.* II, p. 20).

Ce court extrait de l'églogue fait défiler devant le lecteur quatre poètes. On a vu Cornelius Gallus dans le second, et dans les mots *properataque tempora fati*, une allusion à son suicide [1]; j'y trouve plutôt Calvus, dont le nom même est prononcé comme adjectif, par un jeu de mots qui est continuel dans l'églogue; le deuil prématuré que chante le poète, et qui est sa « flamme éteinte », était connu de Pétrarque par les vers de Catulle sur la mort de Quintilia [2]. Pour Properce, on remarquera une allusion bien claire à ses invectives contre Cynthie, dans le second vers qui lui est consacré. Le quatrième poète (*notior*) est Juvénal, avec lequel Pétrarque quitte le groupe des élégiaques. Deux détails, non moins précis que ceux qui regardent Calvus et Properce, sont donnés sur Tibulle : d'abord, le nom de sa maîtresse, contenu dans l'équivoque *Delius ardor;* puis l'existence de son éloge de la pauvreté, dans la première de ses élégies. L'allusion à Délie est facile à expliquer par Ovide [3]; il n'en est pas de même pour la seconde. Comme il reste vraisemblable, après les observations réunies plus haut, que Pétrarque n'a point eu en mains le recueil de Tibulle, comment expliquer qu'il ait lu la pièce sur la pauvreté? On trouvera la solution aisée, si l'on songe que Tibulle, plus favorisé au Moyen Age que les deux poètes auxquels on le réunit depuis la Renaissance, a été l'objet d'extraits divers et assez étendus, qui contiennent notamment l'élégie I [4]. C'est sans

1. Cette identification est de Rossetti. On sait qu'il faut conseiller une grande défiance au sujet de l'annotation qu'a faite cet éditeur de notre églogue X, d'ailleurs fort incorrectement publiée. Les notes de la traduction Develay (Paris, 1891) sont moins nombreuses, mais plus judicieuses.

2. Cat., XCVI. (Aussi Prop., II, 34). Cf. Fréd. Plessis, *Calvus*, Paris, 1896, p. 27.

3. *Am.* III, 9, v. 31 et 55. P. a connu encore Apulée, *Apol.* 10.

4. Cf. Meyncke, *Die Pariser Tibullexcerpte* [7647 et 17903], *Rhein Mus.*, XXV, p. 381; L. Müller, préf. à son édition de Tibulle, Leipzig, 1885, p, VIII. (Haupt, *Opuscula*, I, p. 276, a indiqué sept vers de Tibulle mis en prose dans le livre de

doute dans un *Florilegium* que Pétrarque a lu des vers de Tibulle [1].

Ovide ayant été fort lu et admiré au Moyen Age, il est naturel que Pétrarque ait connu l'ensemble de ses œuvres [2]. Il les cite même assez souvent pour qu'on puisse être sûr qu'il les possédât [3]. Il a tiré des *Métamorphoses* beaucoup de ses notions mythologiques [4]; il a lu les *Fastes*, les *Héroïdes*, les *Tristes*, et se plaît à montrer à Barbato de Sulmona qu'il est familier avec les *Pontiques* de son compatriote [5]. Il n'était pas insensible à la facilité séduisante du versificateur : *Quod ad hunc actum pertinet, puto nullum aequari posse Nasonî poetae qui, ut est apud Senecam* [6], *hoc saeculum amatoriis non artibus antum, sed sententiis impleuit* [7]. Mais les emprunts les plus

Pastrengo; mais L. Müller a montré, p. v, qu'ils peuvent venir d'un scholiaste de Juvénal.)

1. Le meilleur et le plus ancien ms. de Tibulle (l'*Ambrosianus*) aurait appartenu à Coluccio Salutati (Baehrens, éd. crit. de Tibulle, Leipzig, 1878, p. VII).

2. Les plus récentes recherches sur Ovide au Moyen Age sont dues à G. Paris dans *Hist. litt. de la France*, XXIX, p. 455 sqq. Cf. E. Langlois, *Origines et sources du Roman de la Rose*, Paris, 1891, p. 119 sqq. (plus de deux mille vers fournis par Ovide à J. de Meun).

3. Je n'ai remarqué aucune citation de l'*Ibis*, des *Halieutica*, ni des *Medicamina faciei*. Mais P. connaissait ce dernier ouvrage : la preuvre en est apportée, je crois, par l'imitation suivante :

Med. fac., 35 : *Sic potius nos uret amor quam fortibus herbis,*
Quas maga terribili subsecat arte manus.

Son. *I begli occhi* : I begli occhi ond' i' fui percosso in guisa
Ch' e medesmi porian saldar la piaga,
E non già vertù d'erbe o d' arte maga.

4. V. les nombreux renvois plus haut, p. 157.

5. *Var.* 22. Cf. *Fam.* VI, 1, et *Sen.* III, 4, lettre dans laquelle P. met Barbato sur le rang d'Ovide. (V. sur Barbato une notice de Faraglia, *Arch. stor. ital.*, année 1889, I). Il vaut sans doute la peine d'observer que, dans ses poésies latines, P. s'est très rarement servi du distique des élégiaques.

6. P. vise une phrase de Cestius, citée par Sénèque « le Rhéteur », *Controuersiae*, III, 7.

7. *Rer. mem.* II, 2 (*Op.* 411).

nombreux faits à Ovide dans ses livres viennent des poèmes érotiques. Ces poèmes étaient très répandus et Pétrarque avait dû les goûter beaucoup étant jeune, car il les a souvent imités dans ses œuvres italiennes [1]. Dans le *Canzoniere*, en effet, Ovide est deux fois plus souvent imité qu'Horace; les rapprochements sont aussi nombreux que pour Virgile lui-même et pour des passages plus importants; bien plus, alors que Virgile ne fournit guère au poète que des réminiscences verbales, Ovide lui inspire des mouvements et des pensées [2].

Dégagé, plus tard, de ses préoccupations amoureuses, Pétrarque lisait encore les élégies d'Ovide; mais c'était plutôt, suivant l'usage de son temps, pour y chercher un enseignement moral. C'est ainsi qu'il cite jusqu'à trois fois le *Remedium amoris* et les *Amores* dans un de ses dialogues avec S. Augustin [3], avouant en passant que le premier ouvrage lui était connu dès ses jeunes ans [4]. Il en était de même de l'*Ars amatoria : Vel poeticum illud quod puerulus hauseram : forma*

1. L'abbé de Sade a déjà mis en regard de vers du *Canzoniere* des vers de l'*Ars amatoria* (*Mémoires*, t. I, p. 355). Mais une série nombreuse de rapprochements de ce genre est donnée par Zingerle, *l. c.*, et Carducci, *Saggio*, p. 37, 42 [douteux], 70, 106, 113, 161, 164, 165, 170. Sur les imitations d'Ovide par Boccace, surtout dans la *Fiammetta*, v. Crescini, *Contributo*, p. 156 sqq. Il avait transcrit de sa main les *Amours* dans un de ses mss. (H. Hauvette, *Notes sur des mss. autogr. de Boccace*, Rome, 1904, p. 52).

2. Cette observation est due à Campana, qui a bien voulu m'en faire part, en attendant qu'il en fasse la démonstration dans son travail : *Sul Classicismo nel Canzoniere*.

3. *Secr.* III (*Op.* 356, 358, 361). Transcription de *Am.* I, 10, v. 13 ; *Rem. am.*, 462, 579-580.

4. A propos des vers de *Rem. am.* 579-580 :

Quisquis amas loca sola nocent, loca sola caueto ;
Quo fugis ? in populo tutior esse potes.

C'est S. Augustin qui les rappelle à l'amant de Laure, et celui-ci, qui a dû se les répéter souvent, répond : *Recordor optime ; ab infantia pene familiariter mihi noti erant.*

bonum fragile est [1]. Enfin, c'est au recueil des *Amores*, qu'il semble avoir emprunté le motif du *Trionfo d'Amore* où certains morceaux développent ingénieusement les indications charmantes de l'élégiaque latin [2].

Ses livres didactiques comportent cependant sur Ovide plus d'une réserve. Il lui est malaisé d'apprécier avec indulgence certains passages en faisant appel, comme ses contemporains, au sens allégorique. Ce n'est pas lui qui transcrirait le *Remedium*, comme un moine du siècle suivant, *ad laudem et gloriam Virginis Mariae* [3]. La délicatesse de son sentiment moral et l'élévation de son esthétique sont également choquées par la façon dont Ovide entend l'amour. Aussi éprouve-t-il le besoin de justifier ses emprunts à un tel écrivain : *Meministi*, dit-il, *ut Naso, in eo libro quo inbonestam quidem ac superuacuam artem docet, utile tamen interdum aliquid interserit* [4]. Et ailleurs : *Audiebam Ouidium, cuius quo lasciuior musa, eo mihi seuerior grauiorque confessio et incorruptius testimoninm ueri erat* [5]. Le blâme contenu dans ces passages est précisé et développé dans un curieux morceau du *De Vita solitaria*, où Pétrarque livre le secret de ses sentiments pour Ovide [6] ; l'amour charnel, si hardiment chanté,

1. *De ignor. Op.* 1037. Cf. *Ars am.*, II, 113.

2. *Amores*, I, 2, 19 sqq. P. se serait aussi inspiré de Lactance (*De falsa religione*, 11). Cf. Zingarelli, dans *Rassegna crit. della lett. ital.*, t. II, p. 87; Nic. Scarano, *Alcune fonti romanze dei Trionfi* (Extr. du *Rendiconto* de l'Académie d'archéologie de Naples), Naples, 1898, p. 2; et Enr. Proto, *Sulla composizione dei Tr.*, Naples, 1901, p. 29.

3. V. Hauréau, dans *Notices et extr. des mss.*, t. XXIX, 2e p., p. 240.

4. *Rem.* I, 27. Cf. *Lasciuissimus poetarum Naso* (*Sen.* II, 1).

5. Sur la fuite du temps (*Fam.* XXIV, 1).

6. Il lui reproche d'avoir eu le dégoût de la solitude; tous les nobles poètes, dit-il, ont aimé le recueillement, *praeter unum Ouidium Nasonem, seu qui forte illum sequuntur uel quos ille sequitur. Ille mihi quidem magni uir ingenii uidetur, sed lasciui et lubrici et prorsus mulierosi animi fuisse, quem conuentus feminei delectarent usque adeo ut in illis felicitatis suae apicem summamque reponeret. Itaque amatoriam artem*

inspirait quelque répugnance au poète qui a senti et rendu avec tant de délicatesse la tendresse complète du cœur [1]. Il faut noter aussi, semble-t-il, la réserve relative qu'il a mise à nommer un poète qu'il connaissait cependant si bien et qu'il savait admirer [2].

L'apocryphe *De uetula*, qui courait de son temps sous le nom d'Ovide, lui inspire la réflexion suivante : *Librum, cuius nomen est De uetula, dant Nasoni; mirum cui uel cur cuiquam id in mentem uenerit, nisi hoc fortasse lenocinio clari nominis obscuro fama operi quaeratur et, quod uulgo fit, ut gallinis pauonum oua subiiciant...* [3]. Il est trop familier avec Ovide et lui reconnaît trop de talent [4], pour admettre un instant la possibilité d'une telle attribution. Toutefois, bon juge du

scribens, insanum opus et meritam, nisi fallor, exilii sui causam, non modo Urbem Romam ceu matronarum puellarumque praefertilem quaerendam docet, ab his qui ad illam insaniam praeter naturalem stimulum artis quoque cuiusdam calcar adiciunt, sed loca etiam urbis et festa distinguit, quibus uberior materia sit furori ; ut sileam notum illud infame et relatu etiam foedum, ex ore licet desperati cuiuslibet perditique hominis, quod stilo quoque non puduit ad omnis aeui notitiam praeferre, quo scilicet in actu Venereo resolutum felicem diffinire et in eo statu mortem laudare ausus, in quo maxime turpis et inutilis uita est, hanc eamdem sibi a diis opta leti causam, et hoc utique, ut idem ait, sibi suaeque uitae conueniens, in se uero miserrimum genus mortis et ipsa procul dubio peius morte. Qui nisi his moribus et hoc animo fuisset, et clarius nomen haberet apud graues uiros et Ponticum illud exilium atque Istri solitudines uel non adiisset uel aequanimius tolerasset (*Vit. sol.* II, 7, 2 ; *Op.* 176).

1. Le *Canzoniere* exprime mieux que le passage d'Ovide les limites de la passion humaine, dans le morceau fameux sur la nuit qui devrait durer toujours :

Con lei foss'io da che si parte il sole,
E non ci vedess' altri che le stelle
Sol una notte ! e mai non fosse l'alba...

2. Il le nomme par exemple une vingtaine de fois dans les *Familiares*.

3. *Sen.* II, 4 (Op. 762). Cette rectification, faite dans un recueil de P. qui fut peu répandu, n'empêcha point Jean Lefèvre de traduire en français le *De uetula* comme une œuvre « du poete sage » (P. Paris, *Les mss. françois*, t. VII, p. 75). On sait qu'Hipp. Cocheris a voulu attribuer l'ouvrage à Richard de Fournival (*La Vieille ou les derniers amours d'Ovide*, Paris, 1861).

4. *Rer. mem.* II, 2 (*Op.* 411); *Rem.* I, 117. Dans *Rem.* II, 82, le *Coelumque tueri iussit* est cité avec la mention *praeclare*.

mérite relatif des écrivains et devançant ici le jugement de siècles plus instruits, il se garde de mettre Ovide tout à fait au premier rang des poètes latins. Il s'incline devant une renommée qui, au Moyen Age, a parfois balancé celle de Virgile [1] ; mais il sait combien l'opinion des modernes a peu de poids en cette matière. Il sourit de savants rencontrés à Cologne, qui ne possèdent point Virgile et ont plusieurs manuscrits d'Ovide [2]. Il exclut le *magister amorum* [3] de la liste des destinataires de ses épîtres fictives ; c'est une marque d'estime qu'il réserve, parmi les poètes, à Virgile et à Horace.

L'épître à Horace, une des plus curieuses de celles que Pétrarque a adressées à des auteurs de l'Antiquité, ne compte pas moins de cent trente-huit vers asclépiades [4]. On ne peut dire que ce soit un centon d'Horace, car la trame du style appartient à Pétrarque ; mais les souvenirs les plus précis, les formules même usitées par le poète romain y sont habilement enchâssées. Bien mieux que ses vers italiens, où certains passages sont pourtant assez instructifs à cet égard [5], cette composition montre à quel

1. Graf, *Roma*, t. II, p. 296 sqq.

2. *Scito ibi nullum Maronem esse, Nasones plurimos ; ut dicas uerum fuisse praesagium quod in fine libri Metamorphoseos, multum uel posteritatis gratiae uel ingenio suo fidens, ponit ; siquidem qua Romana potentia, seu uerius qua Romanum nomen domito orbe se porrigit, plausibiliter nunc fauentis populi ore perlegitur* (*Fam.* I, 4 ; le passage de *Rem.* I, 117, prouve qu'il n'y a aucune ironie dans l'appréciation de la prédiction d'Ovide.)

3. *Fam.* XXII, 12 ; *Rem.* I, 69 ; *Secr.* III (*Op.* 358) ; etc.

4. *Fam.* XXIV, 10.

5. Cf. Carducci, *Saggio*, p. 24, 27, 36, 41, 76, 108, 117, 136, 139, 164, 170. Rappelons deux vers comme exemples :

Nasce una gente a cui' l morir non dole.

Cf. *Od.* IV, 14, 49 : *Non pauentes funera Galliae.*

S'un pallor di viola e d'amor tinto...

Cf. *Od.* III, 10, 14 : *Nec tinctus uiola pallor amantium.*

point Pétrarque s'est assimilé les vers qu'il célèbre. On doit noter surtout la place qu'y prennent les poèmes lyriques. Les siècles précédents n'avaient pas attaché aux odes et aux épodes la même importance qu'aux satires, aux épîtres et à *l'Art poétique*, désignés comme les *tres libri principales* de l'auteur [1]. Avec Pétrarque, toutes les parties de l'œuvre d'Horace commencent à être mises sur le même rang, et on serait embarrassé de dire quelle est celle qui a ses préférences. L'épître en vers, où il cherche à les analyser et à les résumer toutes, suffit à montrer qu'il les possédait également bien.

Horace est cité sans cesse par Pétrarque, moins sans doute que Virgile, beaucoup plus qu'Ovide ou tout autre poète latin [2]. Mais, plus heureux pour Horace que pour Ovide, nous n'avons pas besoin de demander aux œuvres de Pétrarque comment il l'a étudié ; l'exemplaire qui le plus longtemps lui a servi existe encore à la Laurentienne, *Plut.* XXXIV, I. Il a été décrit par Bandini et mieux par Chatelain, qui a publié le fac-similé d'une page où se trouvent précisément quatre lignes non remarquées de la main de Pétrarque [3]. C'est un manuscrit du xe siècle contenant les scholies

1. V. par ex., les vers d'Hugo de Trimberg, *Registrum multorum auctorum*, éd. par M. Haupt dans les *Beritche* de l'Académie de Berlin, 1854 :

> *... Duosque dictauerat minus usuales,*
> *Epodon uidelicet et librum odarum,*
> *Quos nostris temporibus credo ualere parum.*

Cf. Bursian, *Beitr. zur Gesch. der class. St. im Mittelalter*, dans les *Sitzungsb. d. Kön. bay. Akad. d. Wissensch.*, classe phil., 1873, p. 461.

2. Il y a plus de cinquante passages d'Horace cités dans les seules *Familiares*, environ une centaine dans le reste des œuvres. On remarquera, dans *Vit. sol.* II, 7, 2, les extraits par lesquels Pétrarque met en relief le goût d'Horace pour la solitude et la vie des champs.

3. *Paléogr. des classiques lat.*, 6e livr., pl. 86. La page reproduite est celle du f. 27', avec des vers de Sénèque mis en marge.

du pseudo-Acron [1]. Il compte 141 feuillets. Les titres, quelquefois assez longs, que portent les diverses pièces sont en capitales à l'encre rouge, et les ouvrages sont ainsi disposés : F. 1, *Carminum libri IV* ; f. 57, *Ars poetica* ; f. 65', *Epodon liber*[2] ; f. 77', *Carmen saeçulare* ; f. 78, *Epistularum libri II* ; f. 104 *Sermonum libri II.*

Ce n'est pas dans ce manuscrit que Pétrarque a commencé l'étude d'Horace ; il ne l'a acheté qu'en 1347, à son passage à Gênes, et ne l'a pas même apporté à Vaucluse [3]. Deux notes autographes sont au feuillet de garde ; l'une au recto : *Emptus Ian[ue] 1347. Nouembris 28*[a] ; l'autre au verso ; *Liber Francisci Petrarce laureati, qui post obitum eius remaneat penes heredem suum.* Celle-ci est suivie par une série d'ex-libris, où figurent, parmi les possesseurs du volume, deux prélats bien connus : *Nunc est mei.... Emi ipsum Verone de mense Martis de anno 1443. — Nunc est mei Lodouici Podocathari Cyprii, nam ipsum emi Padue ab Iacob Hebreo et solui presente cl*[mo] *phisico m*[o] *Zacharia Feltrensi, xij Iulii mcccclviij. — Nunc autem est mei Cosmi Paccii episcopi Arretini, quem mihi idem Ludouicus Podocatharus, qui post a Sixto iiij episcopus Caputaquensis, ab Alexandro vj presbyter cardinalis S. Agathe creatus est, in signum amoris et amicitie nostre decedens ex testamento legauit die... Augusti mdiv, Iulio II pontifice maximo. — Nunc uero est mei Antonii Petreii canonici Florentini ex liberalitate illustris uiri Laurentii Rodulphi Florentini, nonis Augusti*

1. Bandini faisait le ms. du XIIe s. Les mots grecs sont en capitale non accentuée. Dimensions du ms. : 225 × 175 mill. Le texte a été utilisé dans l'édition d'Horace de Stampini, Modène, 1892.

2. Rubrique : *De arte poetica explicit. Incipit epodon ad Mecenatem dicolos distrophos.*

3. Cf. plus haut, p. 46. Une lettre à Rienzi, datée de Gênes, 29 nov. 1347 (*Fam.* VII, 7) concorde avec l'indication de l'ex-libris.

mdxlviiij. N° 289 [1]. Le manuscrit était digne de l'estime que lui témoignaient ainsi les bibliophiles de la Renaissancee; à sa valeur paléographique les notes marginales de Pétrarque ajoutaient naturellement un nouveau prix [2].

Elles consistent, pour la plupart, en rapprochements avec Horace lui-même [3] ou d'autres auteurs : Sénèque [4], Pline [5] et Servius [6] sont cités trois fois, Cicéron deux fois [7], Térence [8] Ovide [9], Lucain, Solin [10], Lactance, S. Augustin, chacun une fois, ainsi que Dictys, dont le nom est rare sous la plume de Pétrarque [11]. Les mots mis en sommaire sont assez nombreux ; il y a enfin, en tête des satires 1 et 3 du livre I, les analyses autographes que voici : F. 104 (*Qui fit, Maece-*

1. Antonio Petrei, qui fut chanoine de S. Lorenzo et bibliothécaire de la Laurentienne, a possédé aussi le fameux Zibaldone et le recueil de textes latins de cette bibliothèque, où Henri Hauvette a reconnu des autographes de Boccace (*Notes sur des mss. autogr. de Boccace*, Rome, 1894, p. 20 et 51). Ce nom de *Petreius* peut être rapproché du nom, lu *Perreius*, d'un humaniste qui s'occupait vers cette époque du texte de Properce et que ni Fr. Jacob, ni Fr. Plessis, ni moi n'avions su identifier (cf. *La biblioth. de F. Orsini*, p. 235).

2. Il ne faut pas confondre la main de Pétrarque avec une écriture du même temps, très abondante, qui se voit par ex. aux ff. 55', 56, 78, 80... et qui pourrait tromper un œil plus exercé. On peut mettre en comparaison les deux écritures d'une façon concluante, au f. 104, qui porte au bas une scholie de Pétrarque, tandis qu'en face, au v° du f. précédent, est une scholie de l'autre annotateur.

3. F. 3, 4, 10, 11, 11', 42, 48', 50, 52, 65, 70', 74, 78, 87, 97', 101', 108', 134.

4. V. plus loin deux de ces renvois ; au f. 27', les mots *Seneca in trag.* indiquent *Thyest.* 609-612.

5. F. 50', 61, 100 (*Nat. hist. l.* 35, *c.* 10 ; — *l.* 34, *c.* 7, *col.* 5, renvoi se rapportant à une colonne du ms. possédé par Pétrarque ; — *l.* 37, *c.* 1, *circa medium*).

6. F. 24', 51, 70'.

7. F. 69', 103 (*De nat. deor.* 3 *ad finem ; Tusc.* 3°).

8. F. 130' (*Sat.* II, 3, 263) : *Terentiana sententia.*

9. F. 45.

10. F. 69'. Voir les extraits qui suivent pour les autres noms.

11. F. 74 (*Epod.* 15), addition au commentaire d'Acron : *Et est Nereus uel deus ipse marinus, uel unus ex ducum grecorum cathalogo qui ad Troiam uenerunt, de quo ait Ditis Gnosius : Nereus pulcer ex Athen. et cet : De hoc in oda Non uides quanto, in fine* (= *Nireus...* éd. F. Meister, Leipzig, 1872 ; *lib.* I, 14).

nas) : *Contra inquietos et querulos ac laboriosos in finem et sorte propria non contentos, contra inconstantiam uarietatemque propositi, contra nescientes parto gaudere et contra auaritiam, multa magnifice.* F. 108′ (*Omnibus hoc uitium est*) : *Huius sermonis principium agit de inequalitate uite, et de importunitate cantorum non rogatorum, et de duritie rogatorum. Medium de his qui parua uitia in aliis reprehendunt, in se ipsis maxima negligentes ; de amicorum defectibus paterna indulgentia supportandis, si preponderent uirtutes. Finis damnat stoycorum quasdam sententias que his aduerse uidebantur.* Ces analyses semblent le début d'un travail qui devait porter sur l'ouvrage entier et n'a pas été achevé.

Voici quelques exemples des notes, choisis parmi celles qui contiennent des indications bibliographiques. F. 3 (*Od.* I, 3, 8,) : *Anime dimidium. Simili sententia usus est in oda. Cur me querelis. Hoc Augustinus meminit in Confess. 4°.* F. 11 (*Od.* I, 22, titre : *Laus innocentie ad Aristium Fuscum*) : *Cuius meminit in libro Sermonum I°. Ibam forte, et in epistola Urbis a. F. s. i. Est et Arellius Fuscus magister Ouidii, de quo Seneca de cl*[*ementia*] *2°. F.* 37′ (*Od.* III, 16) : *Hic locus, licet more poetico uera fictis iuuoluens, satis tamen accedit ad ipsam puram et nudam rei geste fidem, de quo ita scriptus est : Danaen uiolaturus Iuppiter*[1]... *Hoc Lactantius Inst. 1°, cui, ut dixi, satis hoc consonat, quod hic et auri et pretii mentio est aperta. Lucanus occlusus, sed in effectu idem : Sed postquam partu Danaes... In 9°.* F. 82′ (*Epist.* I, 5, 28-29) : *Umbras uocat ignauos conuiuas qui, cum habeant uirorum speciem, nichil nisi umbre sunt. Sic de militantibus in Africa bello punico 3° ait Cato*[2]. *Hos statim postea capras dicit,*

1. Je supprime l'extrait de Lactance et plus loin celui de Lucain.

2. Ce mot de Caton cité dans Plutarque (*Vie de Caton l'ancien*, 27), que P. n'a pas connu, est dans les *Periochae* de Tite-Live, 49 : *Cato... diceret... reliquos qui in Africa militarent umbras uolitare, Scipionem uigere.*

quia ad libidinem non umbre, sed olida animalia sunt. Horum ergo etsi capax locus sit, monet tamen his caruisse iocundius. F. 107′ (*Sat.* I, 2, 87 *Regibus hic mos est*) : *Iste regnum mos pertinet ad uariam estimationem rerum, nec tantum feminei cordis, sed multo maxime uirilis animi. Et de primo quidem agitur hoc loco, de secundo per Senecam epistola 76ª ad Lucilium.* Notons encore une observation où se révèle l'agriculteur, f. 136′ (*Sat.* II, 6, 84, *nec longae auenae*) : *Generalis auene appellatio; sed inter multas species et longa est, que uulgo sola dicitur auena.*

De très nombreux passages sont marqués de signes marginaux et montrent où le poète retournait le plus volontiers. Tels sont, pour ne citer qu'un exemple, les vers de l'épître à Florus (II, 2) sur les embarras de Rome, qui ont fourni à Pétrarque l'occasion d'une imitation heureuse dans une de ses épîtres [1]. L'épître aux Pisons est notée aux vers 240-242, 304-307, 339, 446. Au *Culpabit duros* (f. 65), Pétrarque a écrit pour son usage : *Correctio exacta poematum. R. epistola Flore bono, circa medium* [2]. Il cherchait visiblement à profiter des préceptes du maître ; mais le petit nombre de passages soulignés dans l'*Art poétique*, comparé au grand nombre de citations de l'ouvrage chez Pétrarque, donnerait à penser qu'il en possédait peut-être un exemplaire plus usuel ou même qu'il en savait les vers par cœur avant de posséder le nôtre [3].

1. Ce morceau, qu'on pourrait intituler *Les embarras d'Avignon*, est à rapprocher de l'imitation fameuse de Boileau. En voici les premiers vers (*Epist.* II, 3, à Bernard d'Albi ; *Op.* II, p. 89) :

... Piget illa referre
Quae patior per cuncta uagus : strepit obuia turba,
Hic gemit, ille canit, ruit hic, leuat ille ruentem,
Hic uerbis, hic uerberibus furit, ille quadrigas
Temperat et foedo contristat compita caeno...

2. Ce renvoi se rapporte à *Ep.* II, 2, 109 sqq.

3. Pétrarque croit que l'*Art poétique* a conservé le début de la traduction d'Ho-

Perse et Juvénal existaient en manuscrit chez Pétrarque. On peut difficilement supposer qu'il se soit contenté de *flores* de ces deux poètes, alors qu'ils étaient en honneur de son temps [1] et qu'il les a lui-même si souvent et si intelligemment utilisés. Mais ses citations sont d'ordinaire anonymes, à peine précédées de formules vagues, telles que : *ut ait satiricus, iuxta satiricum illud*, etc. [2]. Quelquefois la formule comporte une louange, comme lorsqu'un vers de Juvénal est introduit sous l'autorité d'un *egregius uates* [3]. Il l'imite jusque dans ses œuvres italiennes [4]. Il ne tient pas Perse en moindre estime, et lui emprunte jusqu'à sept vers de suite sur la rapidité des jours, pour convaincre Charles IV de la nécessité d'agir promptement pour l'honneur de l'Empire [5]. Dans une autre lettre il définit en bons termes le caractère de l'œuvre de ce poète [6]. Son sentiment sur les satiriques ne devait pas s'éloigner beaucoup de celui qu'exprime, en lui écrivant, son ami Nelli : *Nunc Venusinum mirabilem, nunc peregrinum Aquinatem*

mère de Cicéron : ... *translationem illam ueterem Ciceronis opus, quantum intelligere est, cuius principium Artis poeticae Flaccus inseruit, latinitati perditam* (*Var.* 25).

1. Cf. les articles substantiels de J. A. Hild sur *Juvénal au Moyen Age*, dans *Bull. de la faculté des lettres de Poitiers*, année 1891.

2. V., par ex., des citations anonymes de Juvénal dans *Rem.* I, 46, 47, 64, 65, 66 ; II, 5, 13, 31, 103. Le nom même de Juvénal est prononcé dans Pétrarque une vingtaine de fois seulement ; celui de Perse, sauf erreur, huit fois.

3. *Fam.* XXII, 2. Après la citation de *Fam.* III, 15 : *Loquitur experientia, quae mentiri non solet ; loquitur ueritas, quae mentiri non potest. Quod si mortalem poscis auctorem, loquitur haec peritissimus rerum talium Iuuenalis, quique profundissime mores hominum nouit.*

4. Cf. Carducci, *Saggio*, p. 106, 107, 167.

5. Ce sont les vers *Cras hoc fiet*... (*Sat.* V, 66-72), auxquels Pétrarque ajoute : *Quid igitur ? An aetate Persius inexperta et acerba publicam caecitatem funditus introspexit, nostra id aetas maturior non uidebit ?*... Il vient de l'appeler *adolescens poeta* (*Fam.* XXIII, 2).

6. *Fam.* IX, 5 : *Digne breue illud et hispidum poema non aliunde quam ab exclamationibus orsus est Persius :*

O curas hominum, o quantum est in rebus inane !

assotiatumque Etruscum Persium lectitans, usque refectus sum ; tanta michi dulcorositas ex eorum asperitatibus suborta est ; quererque quod sero illis familiarem me feci, ita me opinionibus allocuntur meis, ita me ueritatibus suis euiscerant enecantque ; et, si suum habet quisque iudicium, mea quidem sententia est illos utilia honestaque uite ardentius precepisse [1].

Si Pétrarque recueillait avec soin chez les satiriques, les maximes et les observations morales, il en faisait chez les comiques une moisson non moins abondante. Plaute et Térence sont cités par lui à peu près autant que Perse et Juvénal. Il indique assez souvent le titre de la comédie où il puise et il est aisé de voir qu'il avait en main Térence complet et celles des huit comédies de Plaute qui furent connues avant le xve siècle [2]. On sait qu'il s'en faut de beaucoup que Plaute ait eu, au Moyen Age, la diffusion de Térence [3] ; on ne lisait guère sous son nom que la comédie apocryphe du *Querolus* [4]. Pétrarque ne s'est pas prononcé sur l'attribution, alors constante, du *Querolus* [5], mais il a réagi contre l'ignorance de son temps relative à Plaute et a contribué à remettre en honneur ses comédies. Il ne semble pas y avoir attaché l'importance qu'elles méritent et qu'il réclamera pour elles plus tard. C'est tout d'abord pour la

1. *Par.* 8631, f. 18 (éd. Cochin, p. 217).

2. *Amph.*, *Asin.*, *Aulul.*, *Capt.*, *Curc.*, *Cas.*, *Cist.*, *Epid.* Sur la découverte de Plaute complet au temps de Poggio, v. Sabbadini, *Guarino Veron. e gli archetipi di Celso e Plauto*, Livourne, 1886.

3. Cf. W. Cloetta, *Beitr. zur Literaturgesch. des Mittelalt. und der Renaiss.*, I, Halle, 1890, p. 2 sqq.

4. Sur la date du *Querolus* et toutes les questions qui se rattachent à cet ouvrage, cf. la préface très complète à l'édition critique de Louis Havet : *Le Querolus comédie latine anonyme*, Paris, 1880. Tous les mss. qui ont conservé le texte sont intitulés : *Plauti Aulularia*.

5. Dans le *Secretum*, dial. II, Pétrarque se plaint de son sort et S. Augustin lui répond : *Non unus est apud comicum poetam querulus, innumerabiles sunt...* (*Op.* 765). L'allusion à la célèbre comédie paraît certaine.

raison qu'il est demeuré longtemps sans les connaître autrement que par ouï-dire. Plaute manque à la première bibliothèque de Vaucluse [1], et, dans une lettre écrite après 1345, Pétrarque montre qu'il ne l'avait pas encore entre les mains ; il répond, en effet, à un reproche de Giovanni d'Andrea, qui l'a accusé d'avoir inventé les noms de Plaute et de Nævius, et pour assurer son correspondant que ce sont bien des noms historiques, il ne trouve rien de mieux que de le renvoyer aux prologues de Térence, au *De Senectute* de Cicéron et à Aulu-Gelle [1]. Il ne paraît guère connaître les comédies que vers 1350 [2].

Il a commencé par les parcourir négligemment, et en a parlé en termes assez dédaigneux : *Legi semel apud Ennium* [3], *apud Plautum*, *apud Felicem Capellam*, *apud Apuleium*, *et legi raptim, propere, nullam ibi, ut alienis in finibus, moram trahens ; sic praetereunti multa contigit ut uiderem, pauca decerperem, pauciora reponerem eaque ut communia in aperto et in ipso, ut ita dixerim, memoriae uestibulo* [4]. Ailleurs, il exprime son mécontentement de la renommée qu'ont eue Plaute et Nævius et blâme l'outrecuidance de leur épitaphe [5]. Plus tard, son sentiment change ; il prend le temps de lire Plaute et le goûte. Sous l'impression de ce plaisir nouveau, l'esprit encore enchanté

1. V. plus haut, p. 42. Térence manque également à la liste. (*Fam.* IV, 15).

2. La lettre à Socrate, dont j'extrais un passage plus loin, est écrite *ad fontem Sorgiae*, soit en 1347 ou en 1351-52.

3. Est-il utile de faire observer que P. ne lisait d'Ennius que les fragments que nous connaissons nous-mêmes ? Cf. p. 194.

4. *Fam.* XXII, 2.

5. *Et qui fuerint scimus : ars exigua, mediocre ingenium, uiuax fama, magnus populorum fauor, rerum suarum aestimatio immensa. Lege epigrammata sepulchrorum ab his edita : satis superba fateberis, etsi ab alio dictata essent, etsi alter horum Homerus, alter Virgilius fuisset* (*Var.* 22). Les épitaphes sont dans Aulu-Gelle, I, 24, passage d'ailleurs mentionné par Pétrarque, *Fam.* IV, 15. La lettre, adressée à Barbato, est écrite de Milan, le 12 octobre 1355. Il y insère un passage écrit antérieurement et précisément celui qu'il défendait dans *Fam.* IV, 15.

de la *Casina* qu'il vient d'achever, il envoie à un ami ces charmantes lignes : *Nuper dum, fugiendi fastidii et relaxandi animi gratia, lepidissimas fabulas apud Plautum legerem, curisque mordacibus tantillum temporis uetustissimi uatis auxilio cor furarer; mirum dictu, quot ibi elegantes nugas inueneram, quas seruiles fallacias, quas aniles ineptias , quas meretricum blanditias, quam lenonis auaritiam, quam parasiti uoraginem, quam senum sollicitudinem, quos adolescentium amores. Iam minus Terentium nostrum miror, qui ad illam elegantiam tali usus est duce.....* Suit une analyse de la *Casina* où Pétrarque met en relief, par des exemples, l'art de Plaute à dessiner des caractères [1].

Cette lettre est écrite de Vaucluse, sans date, et vraisemblablement assez ancienne. Elle suffit à établir que Pétrarque avait connu Térence bien avant Plaute. Comment savoir si ce fut à l'imitation de Térence qu'il composa, dans sa jeunesse, pour récréer Giovanni Colonna di San-Vito, oncle du cardinal Colonna, une comédie dont le titre et un seul vers nous sont parvenus? Elle était intitulée *Philologia* et un des personnages y portait le nom de *Tranquillinus* [2]. En vieillissant, Pétrarque la jugeait assez sévèrement et ne la trouvait pas digne d'être communiquée à ses amis [3]. En

1. *Fam.* V, 14 (à Socrate). Cf. IX, 4, où sont diverses citations du *Curculio* et de la *Cistellaria*. Plaute est encore cité ou nommé expressément par Pétrarque une vingtaine de fois. La grande citation de l'*Aulularia* dans *Fam.* I, 8, doit être lue avec les variantes du ms. de Paris (*P. e la Lombardia*, p. 147).

2. *Meministi, credo, in Philologia nostra, quam ob id solum ut curas tibi iocis excuterem scripsi, quid Tranquillinus noster ait :*

Maior pars hominum expectando moritur (*Fam.* II, 7).

Selon Louis Havet, c'est un sénaire imité de Térence ; P. a cru que douze syllabes, dont la onzième est brève, font un sénaire. Tels sont à peu près les pseudo-sénaires, du siècle suivant, ceux du supplément d'Ant. Panormita aux *Bacchides* (attribué sans aucune raison à P. par certains érudits de la Renaissance) et ceux de Niccolò Perotti.

3. *Comoediam quam petis me admodum tenera aetate dictasse non inficior sub Philologiae nomine. Illa quidem procul abest et, si adesset, quanti eam modo faciam, quamve*

vain Lapo da Castiglionchio et, plus tard encore, Nelli la lui réclamèrent [1]. Boccace qui lui donne le titre de *Philostratus*, ne semble pas l'avoir vue, bien qu'il en parle, dans sa vie de Pétrarque, en termes pleins d'enthousiasme: *Ultra etiam scripsit pulcherrimam comoediam, cui nomen imposuit Philostratus, et, si dicerem illum Terentii uestigia persecutum, timeo ne, dum omnibus palam erunt quae adhuc modicis uisa latent, ductori ductum legentes aestiment merito praeponendum* [2]. L'existence, bien attestée, d'un essai de Pétrarque dans la poésie dramatique est la meilleure preuve de son goût pour ce genre littéraire, où le modèle reconnu était Térence.

C'était l'autorité de Cicéron qui lui avait recommandé Térence: *Primum Terentii amorem*, nous dit-il, *ex Tusculanarum quaestionum lectione concepi* [3]. Il avait suivi son penchant avec d'autant plus de confiance qu'il l'avait vu partagé par son autre maître, S. Augustin. Aussi, dans ses dialogues, se permet-il d'échanger avec celui-ci une série de passages de l'*Eunuque*, où il appelle le poète comique *Terentius noster*, du même ton qu'il dit *Virgilius noster* [4]. Il cite Térence plus souvent que Plaute [5]; cependant s'il l'a connu le premier,

tuis ac doctorum hominum auribus dignam rear, ex communi hoc intelliges amico (*Fam.* VII, 7; cette lettre à Lapo est écrite de Padoue, le 25 mars 1348 et non, je crois, 1349; le ms. de la comédie était à Vaucluse). Cf. Koerting, p. 532.

1. Le passage de la lettre de Nelli est important pour apprécier la diffusion des œuvres de Pétrarque : *Dic michi quando te in Affrica tua legam? quando in Buccolicis omnibus? quando in Comediis* [sic]*? et dialogo? nec non et compendio illo et paratissimo ad ystorias generosas itinere? Carebo semper tui presentia tuorumque librorum, quos longa expectatione fatigatus inhyanti gutture sitibundus efflagito. Exhibe te nobis, queso, in eternis operibus tuis, que diu elaborasti uigilansque pallensque, ut in illis uitas hominum inspiciamus instruamurque... Florentie, die xviij mensis Augusti* [1354?]. (*Par.* 8631, f. 19; éd. Cochin, p. 217. Cf. note, p. 220).

2. Dans Rossetti, *P.*, *Giul. Celso e Boccaccio*, Trieste, 1828, p. 524. Je lis *erunt* au lieu de *erit* et *merito* au lieu de *et merito*.

3. *Fam.* III, 18. Cf. *Tusc.* III, 14, 15, 27.

4. *Secr.* III (*Op.* 367).

5. Un peu plus d'une trentaine de fois dans ses œuvres, quelquefois pour d'assez longs passages. Il lui arrive de se servir de la simple désignation *Comicus*

il paraît ne l'avoir eu qu'assez tardivement en sa possession.

La philologie latine enregistre un témoignage tout à fait précis de ses études sur les comédies de Térence : il leur a consacré un travail de revision et d'annotation, et les a fait précéder d'une petite compilation biographique de tous les renseignements anciens sur le poète [1]. Ce dernier travail nous a été conservé dans un certain nombre de manuscrits [2] Le principal mérite de l'auteur est d'avoir reconnu et parfaitement réfuté l'erreur courante depuis Orose, qui confondait en une seule personne *Terentius Culleo* et *Terentius Afer* [3]. Pétrarque savait aussi que quatre comédies (*Andr.*, *Eun.*, *Heaut.*, *Adelph.*) étaient imitées de Ménandre, *quod et rubricae uetustissimorum codicum innuunt* [4], *quam partem scripturae, quia*

(*Fam.* VI, 3 ; *Secr.* II, etc.). Assez souvent, les vers sont introduits ainsi : *ut Terentianus loquitur adolescens ; memini Terentiani senis*, etc. Dans *Rem.* II, 7 : *Et Terentius seruus fuit, et didicit haud seruili quidem ingenio, et comoedias scripsit haud seruili stilo, quo et libertatem et inter poetarum duces meruit locum.* On a vu comment P. a noté les mentions de Plaute et de Nævius dans les prologues de Térence (*Fam.* IV, 15).

1. V. l'étude de R. Sabbadini sur les biographes et commentateurs de Térence, dans les *Studi ital. di filol. classica*, t. V, p. 289-327. P. a utilisé le commentaire de *Laurentius* et sa vie de Térence.

2. Par exemple : *Laur. Plut.* XXXVIII, 18 ; *Casanat.* C. V. 9 ; Bibl. Nat. de Naples, IV. D. 28 ; et le ms. 332 de l'École de médecine de Montpellier, sur lequel j'ai été renseigné par mon confrère et ami L. G. Pélissier. Il porte la date la plus ancienne, à ma connaissance, dans la série. La souscription mutilée de ce dernier ms. (f. 110) remonte à une époque où Pétrarque était encore vivant : *Scriptus et expletus* 1370, *primo martii meridie...* Le texte du morceau est bien connu ; il commence par les mots : *De Terentii uita in antiquis libris multa reperiuntur...* Il a été imprimé en tête du Térence de Venise, 1471, et reproduit plusieurs fois, notamment dans les prolégomènes au Térence de Westerhof, La Haye, 1726, t. I, p. XXXIV-VI.

3. Cf. Sabbadini, *l. c.*, p. 310, et dans le recueil *P. e la Lombardia*, Milan, 1904, p. 200.

4. D'après les didascalies (GRAECA MENANDRI) ; mais surtout d'après Donat : *Duae ab Apollodoro translatae esse discuntur...*, *quattuor reliquae a Menandro.* Au reste, Donat devait être chez P.

plus confusionis quam lucis habere uisa est, sciens omisi. L'auteur fait de Térence le plus grand des comiques latins, sans même nommer Plaute, et prétend qu'il découragea les auteurs de composer en ce genre, puisqu'on n'en trouve aucun d'illustre après lui ; il rapporte cependant l'opinion de Servius, qui accorde à Térence la supériorité sur les autres comiques seulement pour la *proprietas* [1], mais il ajoute : *Quod ultimum, omnibus quos legere potui commentariis excussis, Seruii salua pace, non approbo.*

Je n'ai pas réussi à retrouver le Térence où Pétrarque avait supprimé, comme on vient de le voir, les didascalies, et qui doit présenter, dans une souscription, la date du 15 juillet 1358. Les témoignages du xve siècle, qui nous renseignent sur cet exemplaire, mettront peut-être d'autres chercheurs sur la trace de la découverte. Un *Térence* de cette époque, vu par Van Praet [2], donne, à la suite de la notice sur Térence, les indications suivantes : *Franciscus Petrarca, clarus poeta sui temporis, uersus Terentii studiose reduxit in formam suam declarationesque dedit et glosas, prout eius manuscriptum exemplar continet, a quo fideli transcriptus est liber iste, excepto quod ubicunque ungulas rectas uideris longas, ibi finis est metri et post uirgulam principium alterius.* Un manuscrit de la bibliothèque de Parme porterait une souscription de 1470 du parmesan Gianluigi Sacca, qui dit l'avoir transcrit : *ad quoddam exemplar scriptum et undique reuisum per disertissimum et excellentissimum poetam Dominum Franciscum Petrarcam de anno mccclviij Iulii xv in sero. In quo quidem exemplari uetustissimo* (sic) *diligenter et accurate obseruato a praestantissimo uiro D. Princiualo Lampugnano Mediolanensi* [3] ...La date finale reproduite indirectement

1. *In Aen.* I, 410.
2. P. 206 du *Catalogue* cité p. 91.
3. I. Affò, *Memorie degli scrittori e letter. Parmigiani*, t. II, Parme, 1789, p. XLIV (*Disc. prelim. su la dimora del P. in Parma*),

par le transcripteur (*anno... in sero*) est bien conforme à l'usage habituel de Pétrarque; on peut croire à l'authenticité du volume dont Sacca s'est servi et auquel le propriétaire avait joint une lettre de Pier Candido Decembri sur le sujet. Decembri connaissait fort bien les livres de Pétrarque alors existant chez les ducs de Milan, et avait toute autorité pour parler des autographes du poète; les expressions de sa lettre marquent nettement l'intérêt qu'offrirait pour nous le manuscrit perdu [1]; s'il se retrouve un jour, il aura plus de prix encore que le Térence transcrit par Boccace, au plus tard en 1359, qui est conservé aujourd'hui à la Laurentienne [2].

Pétrarque, qui a choisi l'*Énéide* pour le modèle unique de son *Africa*, n'avait dans sa bibliothèque, comme œuvres épiques, que les poèmes de Lucain et de Stace. Il ignorait Valerius Flaccus [3] et ne soupçonnait pas, quoi qu'on ait pu dire, l'existence de Silius Italicus. Le poème des *Puniques*, qui traite à peu près le même sujet que le sien, l'eût sans doute découragé de célébrer en vers le premier Africain [4]. Le vieil Ennius

1. Le mss. de Sacca contient la transcription de cette lettre adressée à Princivalle Lampugnano, de Milan. Elle commence ainsi : *Legi Terentium tuum libenti animo atque hilari, maximo commotus memoria illius eruditissimi uiri F. Petrarce a cuius manu perscriptus est. Quis enim non iocunde amplectatur reliquias studiorum tam eximii lectoris, a quo latine littere cum pene exulassent etate nostra illustrate sunt? Gratias igitur immortales tibi ago qui me participem feceris huiusce uoluptatis, ut que ipse de Terentii operibus iudicarit, intellexerit, exararit, intelligere pariter et ego potuerim. Nam si iocunditati nobis esse consueuere illustrium uirorum imagines ere aut auro impresse ob illorum memoriam, quis litteris deditus non letetur legere doctorum opera a doctis exarata auctoribus?...* (Milan, 24 sept. 1465).

2. V. sur ce dernier ms., Novati dans *Giorn. stor.*, t. X, p. 424-425, Henri Hauvette, *Notes sur des mss. autogr. de Boccace*, p. 7-16 (avec trois fac-sim.), et O. Hecker, *Boccaccio-Funde*, p. 27-29 et pl. III.

3. Il savait par Servius que des *Argonautiques* avaient été écrites par Apollonius de Rhodes, et il en a fait mention dans sa vie de Jason. Cf. Nolhac, *Le De Viris ill. de P.*, p. 132, n. 3.

4. Cette question a été bien traitée. Pour ne pas donner une bibliographie inutile, je renvoie à l'édition de l'*Africa* de Corradini, p. 455 ; il faut y ajouter une

était, à ses yeux, le seul poète qui eût chanté Scipion [1]; il regrettait volontiers en paroles que son héros favori eût été si mal partagé, mais non sans une joie secrète que le champ lui eût été laissé libre pour traiter ce grand et cher sujet: *Vir Homero Virgilioque precone dignior quam Ennio!* [2] *sed sic est: preterita ac futura optari possunt, sed presentibus uti oportet* [3].

Si l'on en juge par le nombre des citations de la *Pharsale* rencontrées dans les œuvres de Pétrarque [4], on constatera que Lucain lui fut familier, sans qu'il ait été attiré vers lui d'une façon particulière. Une des raisons de cette réserve fut, je pense, l'hostilité du poète contre César, sentiment que Pétrarque ne partageait point; peut-être aussi la mort volontaire de Lucain lui inspirait-elle une répugnance, dont on

note de Hortis, *Studj*, p. 306, qui montre combien le nom de Silius Italicus était ignoré au XIVe siècle. Tout cela n'empêche pas de répéter et même d'aggraver l'erreur, comme on l'a pu voir, p. 95, n. 1.

1. P. cite Ennius, Accius, Pacuvius, Afranius, d'après Aulu-Gelle. Cf. *Op.* 442. 443, et pour Ennius dans P., les notes réunies par Corradini, à la suite de l'*Africa*, p. 422-424. — Lucilius ne doit qu'à la rime fournie par le nom de sa ville natale, Suessa Aurunca, d'avoir été rappelé par P. dans le *Canzoniere* (V. p. 136). Il paraît seulement dans les énumérations de poètes de *Rem.* II, 125 et *Ecl.* X, et dans *Fam.* I, 1, à propos d'Horace; P. n'a pas cité, je crois, un vers de lui.

2. Cf. l'inspiration du sonnet *Giunto Alessandro.*

3. Fragments inéd. de la vie de Scipion, dans le *Le De Viris ill. de P.*, p. 142. Cf. *Fam.* X, 4 : *De hoc tam laudato iuuene nemo canit; quod ideo dictum est, quoniam, etsi omnis historia laudibus et rebus eius plena sit et Ennium de eo multa scripsisse non sit dubium rudi et impolito, ut Valerius ait, stilo, cultior tamen de illius rebus liber metricus non apparet.* Rapprocher ce vers du sonnet *Se Virgilio ed Omero :*

Ennio di quel cantò ruvido carme.

4. J'en compte une quarantaine : *Fam.* II, 7, III, 2, IV, 12, V, 5, id., VI, 3, IX, 9, X, 4, XII, 2, 15, XIV, 1, XV, 5, 8, XVI, 8, id., 9, XVII, 3, XVIII, 12, XXII, 14, XXIII, 2, XXIV, 12; *Sen.* III, 1, V, 2, 5, XI, 17, XV, 3, XVI, 5; *Var.* 32, id., 39, 53; *Sin. tit.* 15 (13); *Rem.* I, 93, 99; II, 96, 121; *Contra Gall.* dans *Op.* 1080, 1085, id.; *Contra med.*, 1105, 1114, id. Deux citations dans la harangue au roi Jean le Bon (éd. citée, p. 217 et 223). Le nom de Lucain n'est pas toujours prononcé; dans XII, 2, par ex., P. dit : *illud Hispani uatis*; ailleurs cette indication même fait défaut. V. encore *Epist.* II, 11, v. 15; *Fam.* XXIV, 11 (à Virgile); *Rem.* II, 125.

pourrait voir l'indice dans l'épître à Virgile, alors que Pétrarque le sépare, ainsi que Lucrèce, du groupe des poètes réunis aux Enfers. Il n'a pas craint de le blâmer pour la peinture d'un caractère [1] et de lui reprocher, de façon assez vive, les paroles que lui prête Suétone à propos du *Culex* [2].

Il ne semble pas avoir imité Lucain dans l'*Africa* [3]. Toutefois, son patriotisme lui allait au cœur ; il admirait l'énergie de certaines de ses expressions et ne dédaignait pas de les faire siennes, appliquant par exemple à la cour d'Avignon le *Nox ingens scelerum* du poète stoïcien [4]. Ce qu'on peut remarquer aussi, c'est qu'avec Pétrarque Lucain commence à sortir du rang des historiens, où le Moyen Age l'avait constamment placé et où Boccace le maintient encore [5]. Pétrarque l'a pris en défaut d'exactitude non seulement pour des détails [6], mais pour des faits d'une certaine importance,

1. *Fam.* IX, 9.

2. *Hic me locus admonet Lucani Cordubensis, qui ardentis uir ingenii atque animi, quae ut ad ascensum sic et ad praecipitium uia est, cum se adhuc iuuenem et prouectum suorum iam prosperum studiorum cerneret, et aetatem suam et rerum a se ceptarum reputans initia successuque operum elatus, seque ipsum cum Virgilio comparare ausus, libri, quem de ciuili bello morte praeuentus inexpletum liquit, partem recitans, in praefatione quadam dixit : Et quantum restat mihi ad Culicem ? Huic insolenti percunctationi, an tunc a quoque amicorum quidue responsum fuerit incertum habeo ; certe ego ex quo illam legi primum, gloriabundo illi saepe tacitus et indignans hoc respondi : Bone homo, ad Culicem quidem nihil, sed immensum ad Aeneida !* (*Sen.* V, 2 (3) ; *Op.* 794, avec un texte peu correct). Cf. Suétone, *Lucani uita*. L'anecdote est rapportée aussi par Boccace dans un morceau sur Lucain (*Comento sopra la Comm.*, éd. Milanesi, t. I, p. 332).

3. D'après les comparaisons établies par Corradini. Cf. les rapprochements avec les *Rime* dans le *Saggio* de Carducci, p. 24, 25, 35, 39, 40, 105, 115, 160.

4. *Sine titulo*, 15 (13 ; *Op.* 724).

5. Cf. Hortis, *Studj*, p. 405, sqq., et Graf, *Roma*, t. II, p. 315-318. On y trouvera les renvois nécessaires, auxquels il faut joindre : Paul Meyer, *Les faits des Romains*, dans *Romania*, t. XIV, et Parodi, *Le storie di Cesare*, dans *Studj di filol. rom.*, t. IV. Sur les poèmes imités de Lucain, v. G. Paris, *La littérature française au moyen âge* [2], § 48.

6. Cf. *Sen.* III, 1 (*Op.* 772).

tels que la présence de Cicéron à Pharsale [1] ; il ne saurait désormais le considérer comme une source historique bien sûre ; c'est à propos de Lucain qu'il reconnaît qu'on puisse ne pas ajouter foi aux récits de l'histoire faits dans la forme poétique [2]. Si le poète et le moraliste de la *Pharsale* sont peut-être plus souvent envisagés par Pétrarque que le narrateur, il ne s'ensuit pas qu'il se prive entièrement d'emprunter des renseignements à ce dernier ; il le fait même plusieurs fois dans sa vie de César, sans nommer Lucain [3], et une fois dans sa vie de Pompée, en le nommant [4].

Nous ne comprenons guère l'admiration de Pétrarque pour les deux poèmes de Stace. Elle lui venait des générations précédentes, qui avaient étudié ce poète plus que Virgile. On sait, sans qu'il soit besoin d'insister, quel parti les littératures en langue vulgaire avaient tiré de la *Thébaïde* [5]. Bien entendu, autour du nom de Stace s'était créée une légende, analogue sur plus d'un point à celle du poète de l'*Énéide*. On en avait fait un chrétien et même un martyr, converti par Virgile et par la persécution de Domitien. C'est comme chrétien, *chiuso christian*, qu'il figure dans les chants XXI et suivants du *Purgatorio*. Pétrarque n'admet pas cette

1. *A Lucano tota illa res ficta* [*Phars.*, VII, 62 sqq.]..., *neque enim Tullius Thessalicis campis interfuit, sed ad perferendum uoces ac uota omnium in aures ducis haud immerito ille unns idoneus uisus est* (*Fam.* XII, 15). — L'annotateur d'un ms. Rehdigeranus de la *Pharsale*, daté de 1421, un certain *Guilielmus Cappellus de Aulecta* a noté à VII, 94 : *In nullo historico reperitur quod Tullius fecerit praedictam persuationem ; imo dicit Petrarca quod Lucanus artificiose id posuit, ut exprimeret uoluntatem Pompei* (cité par Chr. Schneider, *Hist. Iulii Caes.*, p. LXXXVIII).

2. *Poeticae tubae minus est fidei* (*Rem.* II, 96).

3. Cf. Kirner, *Sulle opere stor. di F. P.*, Pise, 1889. p. 56, n. 1.

4. *De Viris illustr.*, éd. de Bologne, t. I, p. 820. Sabbadini a établi que P. s'est servi des scholiastes de Lucain (*Le scoperte dei codici latini e greci*, p. 39).

5. Cf. la préface de l'éd. du *Roman de Thèbes*, par L. Constans (public. de la *Société des anciens textes*), Paris, 1890, t. II, notamment p. CXIX et CLIII sqq. Pour l'autre partie de la question, v. Luigi Valmaggi, *La fortuna di Stazio nella tradizione litteraria latina e bassolatina* (dans la *Rivista di filol.*, 1893).

tradition et se garde bien, au point de vue littéraire, de rapprocher Stace de Virgile; mais il a à son sujet quelques notions inexactes : il l'appelle *Statius Pampinius* et il confond le poète avec le rhéteur de Toulouse, Statius Ursulus, dont parle S. Jérôme [1]. Il partage, sur son origine toulousaine, l'erreur commune à tout le Moyen Age [2], que corrigea seule la découverte des *Sylvae ;* il se moque toutefois des lettrés mal informés qui font du poète un contemporain d'Ennius [3]. Il le défend, en écrivant à Urbain V, de l'accusation de suicide, pour la raison, d'ailleurs singulière, qu'il a pu achever ses deux poèmes : *His* [*Lucretio et Lucano*] *poetam unum, nescio an uobis cognitum, carum nobis, Statium Pampinium addunt quidam, sed falluntur, opus enim hic utrumque perfecit* [4]. Dans son épître à Homère, il fait intervenir l'exemple de Stace pour excuser Virgile de n'avoir pas nommé le poète grec. N'est-ce pas, dit-il, à la fin de la *Thébaïde* que Stace a payé à Virgile son hommage de reconnaissance? Si Virgile eût vécu et achevé l'*Énéïde*, c'est de la même manière, sans aucun doute, que son devoir envers Homère eût été rempli. Observons, à ce propos, que le passage fameux auquel il est fait allusion ici, paraît avoir beaucoup touché Pétrarque et entrer pour quelque chose dans la sympathie qu'il professe pour l'auteur de la *Thébaïde* [5].

1. *Rem.* II, 125 ; *Contra Gall., Op.* 1081 : *Statium origine Gallum non inficior, addo, si libet, Lucanum ex Hispania ; ceterum, undecunque ipsi fuerint, stilus est Italus.*

2. Ainsi Boccace, dans sa vie de P., à propos du couronnement au Capitole : *Quod quidem ibidem fieri non ante contigerat a coronatione dignissima Statii Pampinei Surculi Tolosani, qui... sub Domitiano Caesare creditur coronatus* (Rossetti, *P., Giul. Celso e Boccaccio*, p. 320 et 344). D'autres contemporains font la même confusion, qui a laissé trace dans quelque mss. de Stace. Dante met de côté le nom de Surculus, mais appelle aussi le poète *Tolosano*; Boccace fait de même dans l'*Amorosa visione* (V. 34).

3. *Fam.* IV, 15.

4. *Sen.* XI, 17 (*Op.* 895).

5. Cf. *Fam.* III, 18 et XXIV, 12 (à Homère), où P. appelle Stace, à cause de

Malgré son admiration, un peu conventionnelle peut-être, Pétrarque est embarrassé pour citer Stace et ne lui emprunte guère qu'une quinzaine de passages [1]. Son exemplaire de l'*Achilléide*, qui est à la suite du Virgile de l'Ambrosienne, est à peine annoté. Il aurait été plus heureux évidemment de connaître les *Silves* et n'eût pas manqué de s'en servir pour enrichir ses œuvres; mais, quoi qu'on ait dit à ce sujet [2], cette partie de l'œuvre de Stace lui est restée inconnue; je n'ai, du moins, rencontré aucun indice permettant d'affirmer le contraire.

Les contemporains de Pétrarque goûtaient Stace comme lui et vraisemblablement plus encore. L'un d'eux se prenait d'enthousiasme pour la *Thébaïde* et, en ayant trouvé un bon exemplaire, priait un ami de lui prêter le sien pour faire transcrire les scholies qui s'y trouvaient [3]. Un des érudits du XIVe siècle qui se sont le plus occupés de Stace est Francesco Nelli. Sa correspondance avec Pétrarque contient plusieurs mentions de ses études sur ce poète. Dès sa première lettre, il le cite[4] et, quelques années après, il fait transcrire et corrige

l'hommage à Virgile, *Vir praeter ingenii laudem insigni morum urbanitate conspicuus.*

1. Pour les imitations dans le *Canzoniere*, v. Carducci, *Saggio*, p. 14, 23, 41, 163.

2. Koerting, p. 487 (d'après lui Hortis, p. 410), n'a pas cité d'exemple à l'appui de son affirmation. On peut remarquer que Pétrarque, qui lisait si attentivement les auteurs anciens, aurait appris aisément dans les *Silves* l'origine napolitaine de l'auteur.

3. *Cum pridem casu fortuito peruenisset ad manus meas liber pulcherrimus fraternas acies et Thebanorum conflictum suis metris demonstrantem, emi pro pretio competenti; sed cum sine magistro uel glossis intellectum debitum non attingam, recordatus tui Thebaidos, proposui eum tibi amicabiliter quaerere per praesentes, quem ut mihi praestes affectanter expono, tantum quod glossas illas in meo breuiter redigere faciam et remittam; erit mihi obsequium permaximum.* La lettre écrite *Apud busta Virgilii* a été publiée par Corazzini, parmi les lettres attribuées à Boccace, *Le lettere ed. e ined.*, p. 465.

4. *Vale igitur et longum uale, quia ultra me tulit impetus quam meditatus sim, et uere quod apud te legi sumptum de Statio* Dulce loqui miseris *in mentem uenit* (*Par.* 8631, f. 3).

lui-même, à Florence, un exemplaire de Stace d'après celui de son illustre ami. *Retardauit has litteras*, lui écrit-il, *precipue Tolosanus noster et, ut aiunt, Maronis scimia gloriosi* [1], *cuius lectioni atque scriptoris correctioni per tractum non modici temporis institi curiosus, eoque magis quia exemplar unum habeo digestum tuorum oculorum digitorumque subiectum examini, puntatum, signatum, atque paucis admodum glosulis in dubiis de manu tua proprie exornatum. Ille me totum tunc Statius habeat illectum, quia etsi alias perfunctorie, nunc triti ac confricati piperis fragrantis suauius sentiebam odorem et grandiloquam atque heroycam liram illam libentissime complectebar* [2]. Plus tard encore, en 1362, étant à Naples, Nelli envoie à Pétrarque une lettre écrite cinq ans auparavant et dans laquelle il étudie, sans oser se prononcer, un problème relatif à l'*Achilléide*: le poème est-il complet ou bien, selon l'opinion de Dante [3], est-il demeuré inachevé [4]? Nous n'avons pas la réponse de Pétrarque sur cette intéressante question de critique, qu'un contemporain, Francesco da Buti, le commentateur dantesque, tranchait dans le sens de l'achèvement; nous savons seulement que Nelli se montrait satisfait de la décision reçue, puisqu'il en accusait réception en ces termes : *In littera tua, ubi solutionem questionis*

1. L'expression n'avait alors aucun sens désobligeant; c'est pour faire l'éloge de Salutati que Filippo Villani, un peu plus tard, l'appelle (et d'ailleurs bien à tort) « scimia di Cicerone ».

2. *Par.* 8631, f. 18 (éd. Cochin, p. 216).

3. Cantai di Tebe e poi del grande Achille,
Ma caddi in via con la seconda soma.
(*Purg.* XXI, 92-93.)

4. V. la 27e lettre de Nelli, éd. Cochin, p. 285 : *Sic ille heroyci carminis Surculus Tholosanus uerba sua in principio Achilleydos in utramuis intelligentie partem intexuit, nunc librum imperfectum demonstrans, nunc perfectum, sed longe latentius. Superuenit, opinate satis apud multos scientie, Dantes noster librum illum minime consumatum asserens, cuius quamuis uulgariter poetantis non audeo sententiam reprobare...* Tel était aussi l'avis de Forese de' Donati.

Statii Achylleidos tam ualidis rationibus absoluebas... [1] Mais nous n'ignorons point quelle solution avait adoptée Pétrarque : partageant ici une erreur fréquente de son temps, il croyait que l'*Achilleide* était complète [2].

Les lettres de Nelli font connaître l'existence d'un manuscrit de la *Thébaïde*, dont le texte avait été revu, ponctué et souscrit par Pétrarque, et qui portait en outre quelques notes de sa main sur des doutes soulevés par le poème. Il avait donc fait pour Stace un travail analogue à celui qu'il avait consacré à Térence. Ce précieux autographe ne m'est pas connu, mais l'absence en est moins regrettable, puisqu'il peut être représenté en partie par l'exemplaire de Nelli. Ce dernier se trouve à la Bibliothèque Nationale de Paris, *Par. 8061;* il provient de la collection de Pavie [3], ce qui donnerait à penser qu'il a pu y entrer avec les manuscrits de Pétrarque, celui-ci l'ayant peut-être recueilli comme un souvenir après la mort du prieur des SS. Apôtres [4]. Ce n'est là, disons-le vite, qu'une simple supposition, car aucune trace de l'écriture du poète ne s'y retrouve ; en revanche, on y remarque des signes de lecture marginaux de plusieurs mains. Il ne serait pas impossible que le Stace de Nelli fût

1. C'est la dernière lettre de Nelli, écrite de Naples, le 20 décembre 1362. *Par.* 8631, f. 44 (éd. Cochin, p. 305).

2. V. plus haut, p. 198. Sur l'*Achilléide*, scholies de P. au chap. VIII.

3. Les armes des Visconti sont dessinées en surcharge à la première page. C'est le n° 93 de leur inventaire : *Statius Thebaidos copertus corio rubeo albicato. Incipit in textu.* Fraternas acies, *et finitur* Occidit et meriti post me referentur honores. *Sig. Dcccclj.* Il compte 120 ff., n'a ni titre ni rubriques, et porte des signatures postérieures à Nelli : *Petrus de Sfondratis. Liber Petri de Sfondratis. Domino Iohanni de Rapolano.*

4. V. dans la lettre sur la mort de Nelli (Simonide), le passage où P. demande à Boccace de partager avec lui les lettres et travaux de leur ami commun restés inachevés (*Sen.* III, 1 ; *Op.* 767). La confection du recueil aujourd'hui conservé à Paris (cf. p. 114) est évidemment un hommage rendu par le poète à la mémoire littéraire de Nelli.

de provenance avignonaise; l'ornementation du volume pourrait être du midi de la France, et il est curieux d'établir, d'autre part, que l'humaniste florentin a fait un long séjour à la cour pontificale, quelques années après le départ définitif de Pétrarque [1]. On devine, en tous cas, l'intérêt spécial qui s'attache pour nous à un manuscrit annoté par un lettré tel que Nelli.

On lit, en effet, tout à la fin : *Hunc librum quam diligentius potui correxi ego prior Sanctorum Apostolorum, adeo ut ipsum adprime correctum credam bonis habitis exemplaribus.* Cette note, qui est un autographe parfaitement sûr de Nelli, permet de reconnaître, parmi les annotations du manuscrit, celles qui lui appartiennent et dont plusieurs peut-être ont été tirées par lui de l'exemplaire de son ami. En ce dernier groupe figureraient sans doute certains sommaires, tout à fait analogues à ceux de Pétrarque [2], et, plus probablement encore, quelques rapprochements de Stace avec d'autres poètes, par exemple : F. 10, *Theb.* II, 5 : *Virg. in vj°. Alligat et nouies Stix interfusa coercet* [3]; II, 14-15 : *Virg. in Georg. Inuidia infelix*

1. Cf. deux des plus intéressantes lettres du recueil de Nelli, la 18e et la 19e, qu'il faut dater de 1357 et de 1358 (cf. Cochin, p. 121). Voici, extrait de la première (*Auin. vj id. sept.*), le récit d'une visite à Vaucluse, un des premiers pélerinages pétrarquesques, à coup sûr, dont on puisse trouver le souvenir : *Si de mei aduentus tempore queris, ea maxime qua non licuit tempestate te hic adesse, ubi quam plures ac iuniores egisti annos, ubi Affricam nostram diu et multum elaboratam altis e pectore sensibus euoluisti, Auinionem solam, Vallem Clusam nunc uere clausam et incola suo uiduam tristibus ego precordiis adinueni. Sed paucis annorum exactis curriculis, presulem urbis nostre* [Angelo Acciaiuoli, évêque de Florence, qui visita P. à Vaucluse en 1352; cf. *Fam.* XII, 12], *quem tu alibi magnis puritatum laudibus extulisti, huc aduentasse commemini, ubi tunc firmissimis studiis tenebaris, et ubi octo fere mensium tempus triuit...* (*Par.* 8631, f. 25; éd. Cochin, p. 240). La lettre continue par des nouvelles des amis communs d'Avignon et de Giovanni Petrarca, qui s'y trouve. Il est à supposer que, pendant ce long séjour, le studieux Nelli a cherché à se procurer des manuscrits.

2. *Pia lamentatio nutricis ; Satis eleganter ac poetice de Narcisso*, etc. F. 19', III, 5 : *Nota, nota. Uno loco duo nota dignissima.*

3. Cette note fournit presque la preuve paléographique qu'elle a été copiée.

Stigem et cet. [1] F. 10', II, 22 : *Iuxta illud Lucani in vj°. Hos scelerum ritus et cet.* F. 27', III, 661 : *Nota. Primus in orbe deos fecit timor* (vers cité par Pétrarque). Faut-il attribuer à l'exemplaire de Pétrarque ou à l'activité de Nelli la revision apportée ici à un texte extrêmement incorrect? La ponctuation et les corrections interlinéaires ou marginales, parfois en surcharge sur un grattage, sont de la main du prieur. Les variantes des autres manuscrits sont indiquées par *alibi* ou *alia littera* [2] (F. 10', II, 37-40 : *Istos quatuor uersus ligatos simul in nullo alio Statio inueni; nescio utrum sint de textu nec ne*). Enfin, les arguments en vers, qui se trouvent dans certains manuscrits de la *Thébaïde* à partir du chant II, ont été ajoutés dans la collation.

Si l'on s'en tenait au témoignage des œuvres de Pétrarque, on pourrait croire qu'il a lu à peine Claudien, qui n'y est cité que rarement [3]. Il semble cependant que notre humaniste aurait dû s'intéresser davantage à un écrivain dont, comme tous les auteurs florentins de son temps, il se croyait le compatriote et qu'il appelle expressément *Claudianus Florentinus* [4]. Mais nous avons conservé le Claudien de Pétrarque

Elle semble avoir été mal transcrite d'une plus ancienne qui aurait eu *iv* au lieu de *vi* ; le renvoi se rapporte en effet à *Georg.* IV, 480.

1. Le vers est cité de mémoire inexactement. Cf. *Georg.* III, 37.

2. Parfois avec une appréciation : *Alia littera habet, sed non melius.*

3. *Fam.* III, 1, 3, VI, 3, VII, 15 ; *Rem.* I, 92 ; fragm. inéd. du *De viris*, p. p. Nolhac, p. 142 (p. 143 est identique à *Fam.* VII, 15). Il y a sans doute une réminiscence dans *Hist. Iulii Caes.*, éd. Schneider, p. 255 (*quo maior est altitudo, eo grauior ruina*) ; elle est plus sûre encore dans *Sen.* VIII, 1 (*Op.* 827), où la mention des précoces cheveux blancs de Stilicon est prise à *De nuptiis Hon. et Mar.*, v. 325. Ajouter les citations de nos mss.

4. *Rem.* II, 125. Cf. le passage du *Contra Gallum* (*Op.* 1081), où P. distingue le poète de son homonyme chrétien Claudianus de Lyon, et que je ne reproduis pas, car on peut le trouver dans Hortis, *Studj*, p. 410. P. a dû être reconnaissant à Claudien des vers sur Scipion l'Africain, dans le préambule du *De consul. Stilic III* (*Le De Viris illustr. de P.*, p. 142).

et ce manuscrit établit, en effet, qu'il avait étudié avec quelque intérêt le poète d'Alexandrie. Le *Par. 8082* est de la fin du XIIIe siècle et compte 104 feuillets, plus trois feuillets préliminaires contenant, sur deux colonnes, des fragments des chants I et III du *Raptus Proserpinae* écrits au XIIIe siècle [1]. Le recueil s'ouvre par le texte complet du *Raptus*, mais il ne porte ni titres, ni souscriptions [2], et les ouvrages n'y sont distingués les uns des autres que par des initiales ornées; ils se présentent, à partir du f. 15, dans l'ordre suivant: *In Rufinum*, I et II; *De bello Gildonico; In Eutropium*, I et II; *De nuptiis Honorii et Mariae; Panegyris in tertium Honorii consulatum ;* id. *in quartum; Panegyris in consulatum Mallii Theodori; In primum et secundum consulatum Stiliconis*, I, II et III; *Panegyris in sextum Honorii consulatum; De bello Getico.* C'est, comme on le voit, la plus grande partie des œuvres de Claudien [3].

Le texte est presque entièrement accompagné de scholies et gloses interlinéaires de première main, qui ont dû être instructives pour Pétrarque. Ses notes personnelles sont assez nombreuses, mais mutilées en beaucoup d'endroits par une ancienne rognure. Il y a de nombreux sommaires [4] et les rapprochements que voici avec Ovide, Cicéron, Servius et Homère: F 2', *Rapt.* I, 136: *Mater Martis. Require 5 Fastorum in festo Flore.* F. 15', *In Ruf.* I 12': *Hec pars huius indaginis est 3 de natura deorum ad finem.* F. 16', id. I, 123 (lieu de descente d'Ulysse aux Enfers) : *Locum hunc non in Oceani*

1. Après rognure, le ms. mesure 260 × 162 mill. Rel. de velours rouge. C'est le nº 42 de l'inventaire de Pavie.

2. Excepté au f. 14 : *Explicit Claudianus de raptu Proserpine.*

3. Manquent : *Laus Serenae reg.*, *Epithal. dictum Palladio et Celerinae*, *Paneg. in Probini et Olybrii consul.*, *Gigantomachia* et petits poèmes.

4. Voici ceux du f. 3 : *Ultima regna. Comparatio. Cometes. Ciclopum tecta. Tela Proserpine.*

litoribus, sed in Campania fuisse testatur Seruius 6° En. in Acheronte refuso et cet. (D'écriture postérieure :) *Hec tamen descriptio apud Homerum est Odissee libro xj° in principio.* Le *Raptus* est le poème auquel Pétrarque a accordé le plus d'attention ; les autres portent quelques signes de lecture et même des variantes de sa main, mais on voit qu'il a recherché surtout, chez ce poète voisin des barbares, les témoignages de la gloire de l'ancienne Rome. Au f. 64, par exemple, au coup d'œil rapide que jette Claudien sur les premiers âges de l'histoire romaine (*In quart. Hon. consul.*, 399 sqq.), il met en marge : *Exempla ueterum Romanorum.* Ausone, que nous allons rencontrer dans le manuscrit suivant, l'intéressera moins encore que Claudien, parce que les allusions de ce genre y sont plus rares.

Le *Par. 8500* est peut-être le recueil le plus curieusement composé de la collection de Pétrarque. Il est formé de plusieurs manuscrits distincts quoique d'une justification uniforme, dont la réunion a été décidée par le premier propriétaire, et il compte, sur ses 105 feuillets, un certain nombre de pages blanches [1]. L'époque de l'exécution, environ le milieu du XIVe siècle, et le choix des ouvrages tendent à faire croire que c'est pour notre bibliophile en personne qu'ont travaillé les divers copistes ; il semble avoir voulu grouper ici une série de livres ou d'extraits de livres d'érudition classique, trop étendus pour être reliés à part. Plusieurs parties sont accompagnées de miniatures importantes que j'ai décrites ailleurs [2] : la série la plus remarquable est

1. 372 × 240 mill. Reliure toute récente. N° 181 de l'inventaire de Pavie.

2. Cf. *Mss. à miniatures de la biblioth. de P.*, Paris, 1889, p. 4-7. Il est assez instructif de constater que le miniaturiste de Pétrarque est resté absolument enchaîné, dans l'illustration du livre de Cassiodore, par la tradition symbolique du Moyen Age. (V. ses représentations de la Grammaire, de la Dialectique, de la Musique, etc.). Les reproductions ont été publiées par Léon Dorez, dans l'ouvrage cité p. 69. Outre l'important commentaire de Dorez sur les dessins du ms. de

consacrée à symboliser les sept Arts libéraux, et le morceau le plus considérable, placé en tête de l'apocryphe d'Aristote *De pomo*, représente la mort du philosophe entouré de ses disciples de toutes nations.

Pour indiquer brièvement le contenu du volume, reproduisons, en la complétant à l'aide des rubriques et en ajoutant l'indication des feuillets, une table initiale du xve siècle : F. I, *Fulgentii Plantiadis uita.* — F. 3, [*Fulgentii*] *liber Mythologiarum.* — F. 14, *Ausonii ludus septem sapientum.* — F. 16, *Periocha in Homerum.* — F. 20', *Epistole uarie.* — F. 27', *Prudentii carmen de natura anime.* — F. 28, [*Ausonii uersus pascales*]. — F. 28, [*Prudentii*] *De fide.* — F. 29, [*Ausonii*] *Catalogus nobilium urbium.* — F. 30, *Cassiodori liber secularium litterarum* [1]. — F. 43', [*Isidorus libro Etymologiarum quarto, capitulo xiij de medicina*]. — F. 44, *Boetii de scholastica disciplina.* — F. 50, *De decem Sibyllis* [2]. — F. 51, [*Incipit liber Erithee Sybille de Troianorum et ceterorum principium euentus* (*sic*)] [3]. — F. 54',

Chantilly, on consultera le travail de P. d'Ancona, dans l'*Arte*, de septembre-octobre 1902, sur la représentation allégorique des Arts libéraux, depuis les miniatures de la Bible de Vienne jusqu'aux œuvres de la Renaissance.

1. Texte assez différent de celui de Garet (reproduit dans Migne, t. LXX, col. 1049-1220). L'espace est ménagé pour des figures démonstratives destinées à accompagner l'ouvrage et dont les légendes sont déjà mises à l'encre rouge.

2. Inc. : *Sibille generaliter dicuntur...* Fin. : *Extat liber qui dicitur Nasilogriphus* [*Vat.* 3424 : *Vasilographia.* Cf. *Bibl. de F. Orsini*, p. 251, n. 3], *licet imperialis scriptura, editus ab eadem Erithea Sibilla... quem de caldeo sermone Dotapater peritissimus iu grecum transtulit. Tandem de erario Hemanuelis imperatoris eductum Eugentus* [*Vat. : deductum Eugenii*] *regis Sicilie admiratus de greco transtulit in latinum.* Le livre de la Sybille qui suit est entouré de scholies.

3. Pétrarque s'est servi de cet apocryphe pour un passage du *De otio relig.* I (*Op.* 304 ; cf. 360) ; il termine la citation qu'il en fait par ces mots : *Quae Erythreae procul dubio Sibyllae sunt, ut quae ex eius libro ad contextum elicui.* Dans un autre ouvrage, il exprime au moins un doute sur l'attribution : *Extat libellus quem sibi* [*S. Erythreae*] *attribuerunt, in quo, si modo suus est, Troianorum et Graecorum exitus et Romanae urbis imperii originem et labores et successus uarios; inter haec aduentum Dei in terras multaque religionis nostrae clarissima multa quoque de erroribus externis et internis.* (*Rer. mem.* IV, 3 ; *Op.* 470). Dans le ms., une seule note de P., f. 54 : *Hic Antichristus. Et nos de alio credebamus.*

Aristoteles de pomo. — F. 57, *Ennarationes in Metamorph. Ouidii* [1]. — F. 75. [*De uita et titulis librorum Prudentii*]. — F. 75', *Prudentii etiam carmen de pugna uitiorum et uirtutum* [2]. — F. 83, *Albrici uiri illustris Poetarius, unde idolorum ritus inoleuerit, ubi omnis uetustas deorum antiquorum exprimitur.*

Les ouvrages de mythographie tiennent, comme on le voit, une grande place dans le recueil et on peut croire que Pétrarque les recueillait surtout pour comprendre les poètes.

Les *Mythologiae* de Fulgence sont un des traités les plus utilisés par Boccace dans ses *Genealogiae deorum* [3]. Les *Enarrationes* sur Ovide ne sont autres que les *Narrationes fabularum* de Lactantius Placidus [4]. Quant au *Poetarius* ou plutôt à la partie du *Poetarius* d'Albericus, il doit être identifié avec le traité anonyme retrouvé seulement par Angelo Mai et connu par les philologues, depuis sa publication, sous la dénomination de *Tertius mythographus Vaticanus* [5]. Cet ouvrage a également beaucoup servi à Boccace, qui le cite sous le nom d'Albericus ; il n'a pas été moins familier à Pétrarque, qui semble y avoir puisé une bonne part de ses connaissances mythologiques et qui a indiqué cette source, sinon dans ses œuvres [6], du moins dans les notes de ses livres [7].

1. Inc. (après trois distiques : *Orba parente suo...*) : *Chaos, ut Hesiodi indicat uolumen quod deorum originem continet...*

2. Avec cette rubrique : *Datricolos tristrophos. Nam primus uersus gliconius dicitur, constans ex spondeo, choriambo et pyrrichio* (*sic*).

3. Cf. Hortis, *Studj*, p. 461 sqq.

4. *Auctores mythogr. lat.*, Leyde et Amsterdam, 1742, t. II, pp. 787-895. Léopold Sudre, à qui l'on doit cette identification, a cité le ms. de P. dans son étude, *Pub. Ouidii Nasonis Metamorphoseon libros*, etc., 1893, p. 5, note 2.

5. Mai, *Class. auct. e Vat. cod. ed.*, t. III, 1831, p. 161 sqq. ; réimpression par G. H. Bode, *Scriptores rer. myth. lat. tres Romae nuper reperti*, 1834.

6. Ce nom ne s'y rencontre pas. Cependant, pour la rédaction du *De Viris*, Pétrarque s'est servi du *Poetarius* ; v. par ex., dans la vie de Ninus, p. 118 de mon édition, l'anecdote sur Syrophanes et comparer avec le prologue d'Albericus. Boccace a remarqué le premier que celui-ci fait des emprunts à Fulgence (Hortis, p. 463, n. 3).

7. V. plus haut, p. 158.

Aucune annotation de Pétrarque ne figure sur les marges des traités mythologiques. Il n'y a, d'ailleurs, dans tout le manuscrit, que les ouvrages d'Ausone qui portent des marques de son étude. Ce choix d'œuvres diverses du poète de Bordeaux est peu étendu et comprend seulement, avec les *Periochae*, dont l'attribution à Ausone n'est pas certaine, les morceaux de poésie et de prose dont voici l'énumération [1] : F. 20', *Paulini ad Ausonium epist.*; f. 22', *Ausonii ad Paulinum epist.* 23, 25, 24; f. 24, *Symmachi ad Ausonium epist.* I, 31; f. 24', *Ausonii ad Symmachum epist.* 27; *Symmachi ad Ausonium epist.* I, 25; f. 25, *Epist. Theodosii Augusti* (I); *Responsio Ausonii ad Theodosium* (II); f. 25', « *Incipit Gripus ternarii numeri* » (XXVI); f. 26, « *Eiusdem* ΙΙΡΟCΟΙΙΟΙCΙΑ *in chartam* » [*sic*] (*epigr.* 35); *Liber Protrepticus* (XIII); *Genethliacon* (XIV), « *Apophasis poetagorica* » [*sic*] (XXIX); f. 28, *Versus pascales* (IX); f. 29, *Cathalogus* (XIX). Quoique restreint, ce recueil est d'une certaine valeur pour la constitution du texte d'Ausone. Les *Periochae* de l'Iliade et de l'Odyssée, sans nom d'auteur et précédées de vers grecs défigurés par un copiste ignorant de cette langue, n'ont été connus du dernier éditeur que par notre volume[2]. Le même savant a fait

1. Les chiffres entre parenthèses correspondent aux nos d'ordre des *Opuscula* dans l'éd. des *Monumenta Germ.*; les autres se réfèrent aux recueils de la même édition (*D. Magni Ausonii opusc.*, éd. C. Schenkl, Berlin, 1883).

2. Cf. Schenkl, p. LI. J'ai rencontré, pour ma part, un autre ms. du XIVe siècle qui contient les *Periochae*; il est à la Malatestiana de Cesena, *Plut. XII, cod.* 6, à la suite d'un texte curieusement enluminé du *Somnium Scipionis*, à l'usage d'un amateur de Cicéron. (Décrit au catalogue de Muccioli, part. II, p. 68 et 239, et par Zazzeri, *Sui codici e libri a stampa della bibl. Malatestiana*, Cesena, 1887, p. 354-359). Ce ms. m'a attiré à Cesena, dès que Novati me l'a fait connaître, pour voir si, par hasard, il ne viendrait pas de notre bibliothèque. Il n'y a aucune trace de passage entre les mains de P.; mais les *Periochae*, dont le titre ne mentionne pas Ausone, comme dans le ms. de Paris, portent en tête à l'encre rouge : *Liber Francisci Petrarche laureati*. Sans avoir eu le temps de faire la comparaison des deux textes, je crois assez vraisemblablement que c'est le même texte que celui

l'histoire complète du manuscrit et de ses dérivés, et montré notamment qu'il s'est trouvé à la bibliothèque de Pavie entre les mains de Tristano Calchi, qui en a transmis des extraits à Taddeo Ugoleti pour l'édition de 1499 [1]; Schenkl n'a ignoré qu'un détail, la provenance de Pétrarque.

Pétrarque a peut-être possédé d'autres œuvres d'Ausone que celles que contient son manuscrit. Trois citations qu'il fait de cet auteur, et qui sont, je crois, les seules, sont tirées, en effet, l'une du *Ludus*, l'autre du catalogue des villes, la troisième de l'épître à Théodose [2]. Toutefois, les vers de la dixième églogue consacrés à Ausone renferment des réminiscences de l'*Inuitatio ad Paulum* et des *Praefatiunculae*; et ces poèmes manquent au recueil de Paris, ainsi que les *Monosyllabi*, que Pétrarque paraît aussi avoir connus [3].

Ausone reçoit dans le volume des signes marginaux [4] et quelques sommaires; les notes proprement dites sont fort rares. Au f. 15', et précisément sous la miniature qui montre le dernier des Sept Sages, Pétrarque a écrit : *Hic est Periander, ille amicus Arionis fidicinis, cuius fabulam scripsit Herodotus* [5]. F. 23, il reproche au poète l'acception d'un mot du vers 29 de l'épître 23 à Paulin : *Clandestinas. Sed male* : *Ug*[*uccio*]

de Paris, et que ce ms. de Cesena pourrait même en être une copie. Le copiste a-t-il eu l'intention d'attribuer l'ouvrage à P. ? A-t-il voulu marquer simplement qu'il prenait le texte dans un livre appartenant à P., ou que, l'y trouvant sans nom d'auteur, il le supposait du propriétaire ? Ce sont des questions qu'il y aura peut-être lieu de soulever. Dès à présent, on peut ajouter au grand travail de Schenkl cette modeste indication bibliographique.

1. Cf. Schenkl, p. XL. Le ms. avait été entièrement décrit par Peiper, *Die handschriftl. Ueberlief. des Ausonius*, Leipzig, 1879, p. 221 sqq.

2. *Rem.* II, 14; *Sen.* VI, 8 (*De auar. uitanda*, *Op.* 551, pour les mots *Aurea Roma*); *Var.* 9 et ms. *Par.* 6802. V. aussi plus loin, p. 266.

3. Il les imite dans *Fam.*, IX, 9 (*Animi lux, consilii dux, studii fax, dissidentium pax*). V. Sabbadini, dans *Rendic. del R. Ist. lomb.*, 1906, p. 385.

4. Surtout f. 24, à l'épître 24 : allusion aux Pyrénées, etc.

5. Cf. *Rem.* I, 23 (*De dulcedine a musica*).

et doctissimi. A la fin de l'épître de Symmaque, f. 24', il daigne sourire et met en marge : *Facetissime.* Mais, en somme, il s'intéresse peu à cette poésie de la décadence et n'a pour Ausone rien de l'admiration souvent exprimée par les humanistes postérieurs.

Pétrarque passe pour avoir connu Martial ; cette opinion me semble encore douteuse. Il y a, il est vrai, deux distiques de ce poète, insérés sans nom d'auteur dans un chapitre du *De Remediis* qui ont dû, sans doute, donner lieu à cette affirmation [1] ; et peut-être en est-il d'autres qui m'ont échappé. Mais, sans recourir aux florilèges moraux du Moyen Age qui ont utilisé Martial, c'est dans Isidore [2] que se retrouvent les quelques vers que Pétrarque a cités. De plus, le nom de Martial [3] n'est jamais prononcé par Pétrarque, alors qu'il étale si volontiers sa connaissance nominale des auteurs anciens et qu'il a même trouvé dans ses lectures mention de celui-ci [4]. Ce silence fera refuser d'admettre, jusqu'à preuve du contraire, qu'il ait eu sous les yeux le recueil des *Épigrammes.*

Il ne paraît pas avoir lu non plus les *Astronomiques* de Manilius, poète dont le nom manque de même à ses œuvres.

1. Ce sont *Epigr.* XIV, 73 (*Psittacus*) et 76 (*Pica*) : *Rem.* I, 64. L'allusion à Martial faite, selon Rossetti, à la fin de l'églogue X de P. n'est rien moins que sûre, non plus que l'emprunt à *Epigr.* VIII, 8, que le commentateur prête gratuitement à P. au même passage. Toutefois l'énumération de villes espagnoles de l'églogue paraît à Sabbadini empruntée à Martial, I, 61, 7-12 ; il est porté à conclure que P. a pu voir un ms. fragmentaire.

2. *Etymol.*, XII, 7, 24, 46.

3. Ni celui de *Coquus* sous lequel on le désignait souvent (Pastoret a fait de *Coquus* « un poète inconnu » cité par Jean de Salisbury ; *Hist. litt. de la France*, t. XIV, p. 160).

4. Martial paraît, pour V, 29 (*contra Gelliam*), dans l'*Histoire Auguste* (*Alex. Sev.* 38) ; dans le ms. de Paris 5816, étudié plus loin, le nom se présente ainsi : *Ut martialis cochi etiam epigramma significat...* et P. lui-même a remarqué en marge : *Martialis Cocus.*

Quant aux *Églogues* de Calpurnius, son ami Pastrengo, le lecteur de Catulle, lui en avait promis une copie : *Exspecto*, écrivait Pétrarque, *Calpurnii bucolicum carmen et tuam Varronis agriculturam ; ualde enim memini si quid mihi promittitur*[1] ; il est probable qu'après ce rappel l'ouvrage lui est parvenu. Il a eu entre les mains une rédaction des sentences de Publilius Syrus, si répandues au Moyen Age, et réunies avec les sentences tirées du pseudo-Sénèque *De moribus*[2]. Il invoque plusieurs fois ce mimographe qu'il nomme Publius et dont il loue la concision ; il connaît les citations qu'en fait Macrobe et aussi celles d'Aulu-Gelle ; mais il parle expressément du recueil des *Prouerbia Senecae*, dans une notice spéciale sur Syrus, et en y faisant de larges emprunts[3]. Quant aux autres noms de *poetae minores* qu'on rencontre dans les œuvres de Pétrarque, on peut penser qu'ils sont cités de seconde main.

Les poètes de l'époque chrétienne appellent une observation curieuse. Il semblerait qu'ils aient dû plaire à un lecteur assidu des Pères et du Psalmiste ; il n'en est rien. Cet ardent croyant a, pour la poésie qui célèbre la foi et les martyrs, un véritable dédain. Il la néglige plus qu'il ne l'ignore. Juvencus, Prudence, Sedulius, Arator passent, en effet, sous sa plume, en son énumération faite par jeu de tous les poètes anciens qui ont écrit en langue latine[4] ; il s'autorise de

1. *Fam.* XXII, 11. Ce Calpurnius était peut-être à la bibliothèque capitulaire de Vérone.

2. Cf. Hauréau, *Notices et extr. de quelques mss. lat.*, t. I, Paris, 1890, p. 233.

3. *Publium, quem in philosophis inseruit Seneca, ab histrionibus non excludam... Quaedam eius praecepta sensibus uberiora quam uerbis in Saturnalibus annumerata sunt... Quae, tametsi nescio qualiter, omnia fere Senecae Prouerbiis inserta reperiam, siue ipse, siue alter, siue quispiam de alieno liberalis fuerit, proprio tamen auctori surripienda non arbitror* (*Rer. mem.* III, 3 ; *Op.* 457. Cf. *Rer. mem.* II, 3).

4. Ils sont désignés, suivant le système allégorique de l'églogue X, par un jeu de mots sur leur nom (*Op.* II, p. 21) :

l'exemple de ces pieux auteurs, auprès de son frère le chartreux, pour se justifier de sacrifier aux Muses [1]. Mais, s'il sait se servir de leur nom pour plaider sa cause personnelle avec une naïveté qui sent la ruse, il se soucie fort peu de leurs œuvres. On ne les trouve pas citées une seule fois par lui, pas même celles de Prudence, dont il avait pourtant quelques poèmes dans un de ses manuscrits [2]. Deux distiques de S. Prosper sont transcrits, il est vrai, dans un de ses ouvrages dédié à des moines; mais Pétrarque prend soin d'indiquer que cette citation est amenée pour plaire aux jeunes gens et aux novices [3]. Il nomme honorablement Proba Falconia, uniquement parce que cette poétesse a fait un centon de Virgile [4]. Il ne fait aucun emprunt aux vers de S. Paulin de Nole [5], non plus qu'à ceux de Sidoine Apollinaire, qui semblent lui être inconnus; une phrase sur Cicéron, qu'il a lue à contresens au début des *Epistolae* de

Unus erat rutilus diuini ruris arator...
Huic comes, hinc prudens, hinc sedulus alter aranti...
Hispanum nostra modulantem uoce iuuencum.

Ausone est indiqué plus loin par le même procédé. Le passage relatif à Juvencus est dans les additions du ms. autographe (*La biblioth. de F. Orsini*, p. 287).

1. *Fam.* X, 4 : *Ut Prudentium, Prosperum atque Sedulium et ceteros praetermittam, quorum soluta oratione nihil omnino, metrica uero cernuntur opuscula. Noli itaque, frater, horrere quod Christo amicissimis ac sanctissimis uiris placuisse cognoscis.*

2. V. p. 169-170.

3. *De otio relig.* II (*Op.* 314, texte altéré) : *Equidem pueris nouitiisque uestris ut placeam ista lecturis.* Les vers sont 35-36, 39-40 du *Poema ad uxorem* attribué à Prosper (dans Migne, t. LI, col. 614). Prosper est indiqué comme un auteur mis entre les mains des enfants : *Ab ipsa pueritia, quando ceteri omnes aut Prospero inhiant aut Aesopo, ego libris Ciceronis incubui* (*Sen.* XVI, 1 ; *Op.* 946). Disons, à ce propos, que les *Aesopiae fabulae* que P. pouvait lire n'ont rien à voir avec le recueil de Phèdre et sont la paraphrase très répandue au Moyen Age qui porte le nom de Romulus.

4. *Proba quaedam... utriusque gnara sermonis... mundi originem et fortunas patrum et Christi adulatum... alienis uerbis amplexa est* (*Fam.*, XXI, 6).

5. Cf. *Rem.* II, 7 ; *Sen.* XII, 2 (*Op.* 908). La citation de *Fam.* I, 1, se rapporte à l'archidiacre Paulinus qui a écrit une vie de S. Ambroise.

Sidoine, lui a donné une idée fâcheuse de l'esprit de l'auteur [1], et, le style aidant, il semble qu'il ait bientôt jeté le livre. L'attention relative portée à Ausone ne fait que souligner davantage l'abstention envers ses confrères plus véritablement chrétiens.

Cette exclusion de toute une littérature poétique de la culture de Pétrarque doit être constatée, à la fin d'un chapitre où nous l'avons vu si studieux et si fidèle admirateur des poètes du paganisme; on y peut trouver la preuve que la beauté littéraire l'emportait de beaucoup dans son esprit sur le fonds qu'elle décorait, et c'est une des observations qui mettent le mieux en relief les tendances de son humanisme.

1. Préf. aux *Fam.* : *Non me fugit irrisum et a Sidonio Ciceronem... Atque hoc Sidonius ausus est, Aluernus orator, non Latio se fingere fratrem, ut ait ille, quod ipsum satis erat audaciae, sed aemulum et, quod est grauius, irrisorem... Ille tamen adducit nescio quem Iulium Titianum et nescio quos Frontonianos suae irrisionis auctores*, etc. Cf. *Gai Sollii Sid. Apoll. epist. et carm.*, éd. Lütjohann, Berlin, 1887, p. 1.

CHAPITRE V

PÉTRARQUE ET CICÉRON

Quest' é quel Marco Tullio, in cui si mostra
Chiaro quant' à eloquenzia e frutti e fiori.
(*Trionfo della fama*, III).

Cicéron est à la fois pour Pétrarque un modèle et un ami. L'enthousiaste propagande du grand Italien le fait sortir de l'admiration de convention où l'avait enfermé le Moyen Age et entrer dans la culture générale de l'esprit moderne ; il sera proposé désormais, et pour longtemps, à l'étude et à l'imitation de tout ce qui aspire au titre d'écrivain. Pétrarque l'invoque avec la ferveur qu'il mettrait à prier un saint de l'Église : « O père illustre de l'éloquence romaine ! ce n'est pas moi seulement qui t'exprime ma reconnaissance ; c'est tout ce qui s'orne des fleurs du parler latin. C'est de l'eau de tes sources que nous arrosons nos prairies ; c'est toi qui nous guides, toi qui nous soutiens, toi qui nous éclaires ! Si peu que nous ayons de talent d'écrire, c'est à toi que nous le devons, c'est sous tes auspices que nous l'exerçons... » [1]. Comment soutiendrait-on que les Grecs égalent un si grand homme ? Parmi les orateurs, Démosthène ne peut revendi-

1. *O Romani eloquii summe parens...* (*Fam.* XXIV, 4 ; leçons du *Par.* 8568, f. 281). Lire avec cette lettre *Fam.* XXI, 10 ; *Var.* 25 ; *Sen.* XVI (XV), 1. Cf. Pline, *Hist. nat.* VII, 31, 9 : *Salue... facundiæ latiarumque litterarum parens...*

quer que la seconde place [1]; comme philosophe, Platon atteint peut-être Cicéron, mais ne saurait le surpasser; ainsi Pétrarque développe abondamment les comparaisons victorieuses que son ignorance des Grecs lui rend faciles.

Son culte est cependant aussi raisonné que sincère. La langue de Cicéron est pour lui un enchantement qui remonte aux impressions de son enfance : « A cet âge où je ne pouvais comprendre le sens des phrases, leur douceur et leur sonorité suffisaient à me retenir, et tout ce que je lisais ou entendais, qui n'était pas de Cicéron, me semblait rauque et dissonant [2]. » Les réminiscences d'un modèle aussi étudié apparaissent jusque dans ses vers italiens, où l'on ne s'attendrait pas à les trouver [3]. L'étendue et la variété de l'œuvre, qu'il découvre peu à peu, ont porté au comble son admiration [4]. C'est par là surtout qu'il cherche à imiter son maître; il ne s'applique pas à reproduire sa forme, puisque, loin de frayer la voie aux purs Cicéroniens, il affirme, au contraire, son droit d'écrivain à se former un style indépendant et personnel [5]. Les générations lettrées qui lui succéderont seront

1. Dopo venia Demostene, che fuori
È di speranza omai del primo loco,
Non ben contento de' secondi onori.

Tr. della fama, III, v. 22. Cf. Salutati, *Epist.*, éd. Novati, t. I, p. 338. Il est superflu de dire que P. ignore entièrement Démosthène.

2. *At illa quidem aetate nihil intelligere poteram, sola me uerborum dulcedo quaedam et sonoritas detinebat, ut quicquid aliud uel legerem, uel audirem, raucum mihi longeque dissonum uideretur. Erat hoc, fateor, in re pueri non puerile iudicium* (*Sen.* XVI, 1; *Op.* 946). Cf. *De ign.*, *Op.* 1044 : *Cuius apprime et ingenio et stilo semper ab adolescentia delectatus sum...*

3. Cf. Enr. Proto, *Sulla composizione dei Trionfi*, Naples, 1901, p. 4 et *passim*.

4. *Libros innumeros uariis de rebus edidit pulcherrimos* (*Rer. mem.* I, 2; *Op.* 396).

5. *Suus* [*stilus*] *cuique formandus seruandusque est...* (*Fam.* XXII, 2). Cf. Voigt, *Wiederbelebung* [3], t. I, p. 33-35, et pour l'étude détaillée de la langue de P. le travail de Schneider, véritable index de ses incorrections, en tête de l'*Hist. Iulii Caesaris* mentionnée plus loin. On aura surtout profit à lire l'examen neuf et con-

d'un avis tout autre et lui feront même expier, par un grandissant dédain, cette originalité recherchée par lui dans sa prose comme dans ses vers [1]. Le chemin rapide parcouru par l'Humanisme le laissera à grande distance de ces hommes qui ne voudront connaître qu'un seul modèle de style, Cicéron [2]; Pétrarque restera supérieur à tous par l'effort qu'il a fait pour lire avec intelligence ces œuvres initiatrices et pour s'en assimiler la pensée.

Le rôle d'enseignement philosophique et littéraire rempli à Rome par Cicéron, Pétrarque songe à l'assumer à son tour, en l'adaptant aux besoins de son siècle. On ne l'entend point, sans doute, exprimer cette ambition; mais l'éloge qu'il fait de son illustre guide prend par endroits un accent assez vif pour la laisser deviner. Il sait de quels côtés l'infériorité est inévitable, mais il ne désespère pas de retrouver ailleurs quelques avantages. Il ne peut avoir l'espoir de faire revivre Cicéron comme orateur ou homme d'État, bien que ses harangues d'ambassade, ses conseils épistolaires multipliés aux Papes, aux Empereurs, aux princes italiens, le rapprochent dans sa pensée de son modèle antique [3]. Mais il possède quelque chose que Cicéron n'avait point, car les témoi-

cluant de Paul Hazard, *Étude sur la latinité de P. d'après le livre 24 des Epist. fam.* (dans *Mélanges de l'École fr. de Rome*, t. XXIV, 1904). L'auteur établit que la latinité de P. est beaucoup plus correcte qu'on ne l'a dit.

1. V. surtout pour la première génération de l'Humanisme après P., les témoignages de Vergerio et de Sicco Polenton (dans Solerti, *Vite* cit., p. 300 et 326); les réserves sur le mérite littéraire de P. s'accentuent après eux. Dans une lettre éditée par Sabbadini (*Studi sul Panormita e sul Valla*, Florence, 1891, p. 37), Antonio Panormita se permet d'écrire : *Quis Robertum regem cognosceret, nisi et a Petrarcha nescio quo non quidem poeta sed poetarum simia uersibus celebratus sit?...* Cette insolence est de 1427.

2. Cf. Sabbadini, *Storia del Ciceronianismo... nell' età della Rinascenza*, Turin, 1886.

3. L'opinion publique n'hésitait pas à comparer aux *Philippiques* et aux *Catilinaires* ses *Inuectiuae contra medicum*. V. la grande lettre sur la mort de P. dans l'*Epistolario* de Salutati, éd. Novati, t. I, p. 180.

gnages anciens refusent à ce grand homme le don poétique [1]. Plus tard, Coluccio Salutati renchérira sur ce parallèle et mettra son maître Pétrarque, pour la variété des connaissances et l'universalité du génie, au-dessus de tous les anciens sans exception [2].

La vanité de Pétrarque le pousse sans cesse à se comparer à Cicéron. Tout ce qui peut offrir quelque analogie dans leur biographie ou dans leurs travaux, il le met en lumière avec complaisance. Il songe à ses habitudes personnelles, quand il montre tout ce qu'a dû le génie de Cicéron à sa retraite, loin des affaires publiques; tant de villas célèbres qu'il énumère lui rappellent celles qu'il a lui-même habitées, et il ne peut s'empêcher de penser que ses livres ont été composés dans les mêmes conditions que la grande œuvre didactique dont il trace ainsi le tableau : *Quis praeclara otia uiri huius et solitudines gloriosas explicet atque aestimet, Arpinatem, Cumanam, Pompeianam, Formianam, Tusculanam? Ibi fundauit leges, ibi uallauit Academiam, ibi ornauit oratorem, ibi descripsit officia, ibi deorum formas ac naturas pinxit, ibi diuinationem radicem errorum multiplicum conuulsit, ibi bonorum ac malorum fines statuit, ibi ad philosophiam magnificentissime cohortatus est* [3]... *Ibidem mortem spernere, dolorem corporis patientia uincere, aegritudinem moestitiamque animi ratione depellere, extir-*

1. P. met une insistance singulière à rappeler l'infériorité poétique de Cicéron. Cf. *Fam.* XXIV, 4; *Rer. mem.* I, 2 et II, 2 (*Op.* 410)... *Eloquentia illum sua in carminibus destitutum, quod ipsum aliqua nunc etiam ex opusculis eius indicant* (*Op.* 397).

2. Cf. Novati, *Epistolario di C. Salutati*, t. I, p. 181, 335-342. Plus tard, et une seule fois, le chancelier de Florence a indiqué un avis contraire : *Ista lumina florentina... P. scilicet et Bocaccius, quorum opera cuncta, ni fallor, posteritas celebrabit ; qui tamen quantum ab illis priscis differant facultate dicendi nullum arbitror qui recte iudicare ualeat ignorare* (Lettre de 1395, t. III, p. 84).

3. La phrase suivante, indiquant qu'il s'agit de l'*Hortensius* ou *De laude phil.*, me semble une scholie marginale entrée dans le texte.

pare morbos et morborum causas, et... uirtutem ad bene beateque uiuendum nullis adminiculis egere, sed sese esse contentam docuit... Et quod alii aride ieiuneque garriunt [1], *id ille copiosissime florentissimeque disseruit, ut utilitati delectatio et maiestati rerum uerborum splendor ac dignitas non deessent. Accendit ergo uiri illius ingenium solitudo* [2]... Le solitaire de Vaucluse, de Linterno et d'Arquà tire quelque orgueil d'avoir enflammé de même son propre génie. Il justifie aussi à maintes reprises ses goûts de bibliophile par ceux que professait Cicéron [3]. Il se plaît à signaler l'exemple et les aveux de son maître, pour excuser l'abandon et la familiarité extrêmes qu'il met, comme lui, dans ses lettres à ses amis [4]. Sans cesse, en un mot, il se modèle sur l'écrivain romain, et sa vanité naïve ne néglige jamais de le faire savoir à ses contemporains, comme à la postérité.

Il a pour Cicéron une sorte de vénération affectueuse. Plus qu'en Virgile même, il trouve en lui un confrère, très glorieux sans doute, mais avec lequel une certaine familiarité est permise. Il lui adresse des lettres pleines d'allusions aux incidents de sa carrière et s'imagine par moment avoir vécu avec lui, avoir été du nombre de ses amis [5]. Cicéron, on le sait, a le don de nous faire connaître le milieu qui fut le sien, « et quand nous avons lu sa correspondance, nous pouvons dire que nous venons de visiter toute la société

1. Allusion, je crois, aux œuvres d'Aristote.
2. *Vit. sol.* II, 8, 2 (*Op.* 280).
3. V. p. 63.
4. *Haec... cum saepe pro quotidiani moris excusatione dixissem, forte accidit ut in epistolas Ciceronis inciderem, librum magnum multaeque uarietatis atque huiuscemodi familiaribus plenum refertumque colloquiis. Ibi excusationem similem legi et delectatus sum... me dixisse quod tanto ante magnus ille uir dixerat, cum adhuc, Deum testor, ab illo dictum esse nescirem* (*Fam.* XVIII, 8).
5. *Ex libris animum tuum noui, quem noscere mihi non aliter quam si tecum uixissem uideor* (*Fam.* XXIV, 4).

romaine de son temps [1] ». Pétrarque est le premier des modernes à goûter ce plaisir, à l'aide de la partie de la correspondance qu'il découvre, et ses lectures le renseignent assez bien sur ce qu'il doit penser du caractère de Cicéron :

« Je l'ai connu consul vigilant et sauveur, citoyen toujours tendrement attaché à sa patrie. Je laisse à son intelligence, si avisée, le soin de juger de sa propre situation et de l'état de la République ; mais je ne saurais louer, pour ma part, son âme si variable en amitié, ses animosités nées de causes futiles, qui ne servaient à rien et lui causaient tant de dommage, ni ce goût stérile et tout juvénile de la dispute, indigne d'un vieillard philosophe [2]. » Voilà quelques lignes que personne avant lui n'aurait songé à écrire et qui sont le premier germe des sévérités de la critique moderne. Cicéron avait été garanti au Moyen Age contre de tels jugements par la simplicité de ses admirateurs et par la connaissance fort incomplète que les plus éclairés d'entre eux avaient de ses œuvres [3] ; mais le culte que lui rendait ce nouveau fidèle,

1. G. Boissier, *Cicéron et ses amis*, Paris, 1865, p. 27.

2. *Fam.* XXIV, 2. Cf. plus loin sur les *Lettres*, p. 257.

3. Cf. surtout Hortis, *M. T. Cicerone nelle op. del P. e del Boccaccio. Ricerche int. alla stor. della erudiz. class. nel. medio evo*, dans *Archeografo Triestino*, nouv. sér. t. VI (1878), p. 61-158. La partie de ce travail relative à P., appuyée sur les fausses attributions de la Laurentienne, demandait à être refaite entièrement. Abailard cite seulement quatre ouvrages de Cicéron (*De off.*, *Parad.*, *De Inuent.*, *Topica*). Selon Schaarschmidt, *Joh. Saresberiensis*, Leipzig, 1862, p. 92-93, J. de Salisbury connaît les trois premiers et en outre : *Tuscul.*, *Acad.*, *De Divin.*, *De nat. deor.*, *De fato*, *De amic.*, *De sen.*, *Ad Herennium*, *Epist. ad Familiares*, auxquels Jul. Schmidt, *Ioannes Paruus Sar.*, Breslau, 1839, p. 71, joignait à tort la *République*. Brunetto Latini possédait les trois *Orat. Caesarianae*. Dante connaissait certainement *De off.*, *De fin.*, *De amic.*, *De sen.*, *Parad.*, *De inuent.* Des compilateurs tels que Vincent de Beauvais et Gautier Burley donnent des listes assez étendues d'ouvrages de Cicéron (dans Orelli-Baiter, t. III, p. x-xi) ; il ne s'ensuit pas qu'ils les aient toutes vues, ni *a fortiori* qu'ils les aient lues. L'observation s'applique aussi à la *Biblionomia* de Richard de Fournival (ms. *L. II.* 1 de la Bibl. de l'Université de Paris, édité par Delisle). Les confusions grossières et les légendes sur Cicéron sont bien connues (Graf., *l. c.*, t. II, p. 259 sqq.).

pour être plus raisonné et comporter quelques réserves, n'allait que mieux servir sa gloire.

Pétrarque semble avoir créé très rapidement autour de lui un mouvement de recherche des ouvrages de Cicéron. Les papes d'Avignon s'occupèrent sans doute sur ses conseils, à en enrichir leur librairie [1]. Clément VI l'avait fait prier par un de ses prélats familiers de mettre en ordre les manuscrits qu'il en possédait; le poète, qui était alors sur le point de partir pour l'Italie, répondait qu'il s'en occuperait à son retour [2]. Grégoire XI paraît s'être intéressé activement à la question; il chargeait, en 1374, un chanoine de Paris de l'informer des œuvres de Cicéron que pouvait avoir la bibliothèque de la Sorbonne et de lui en procurer promptement de bonnes copies [3]; il s'était d'abord adressé à Pétrarque, alors à Padoue,

1. Clément VI demandait en 1351 des copies de Cicéron à l'évêque de Valence (Ehrle, *Hist. biblioth... Auenion.*, t. I, p. 139). Il y a quatre volumes de Cicéron dans l'inventaire d'Urbain V (1369), les nos 29, 662, 742, 1490; le premier est ainsi décrit : *Libri Tulii multi qui raro inueniuntur, in uno magno uolumine* (Ehrle, p. 286). L'inventaire de Grégoire XI est à la fois mieux fourni et plus détaillé (Ehrle, nos 371, 412, 1334, 1344-448). Vers la même époque, l'inventaire de Gilles Malet, sous Charles V, et les autres inventaires de la bibliothèque du Louvre ne mentionnent même pas le nom de Cicéron (Cf. Delisle, *Cabinet des mss.*, t. III).

2. *Fam.* VII, 4 : *Petitionis tuae memor promissique mei non oblitus, Italiam siue (ne grammatica lite implicer, quam in epistoles Ciceroni suo monet Atticus) in Italiam uado. Scio quidem et memini quid me de ipsius Ciceronis libris in ordine redigendis, et quarumdam, ut dicere soles, ueluti scintillarum lumine declarandis, saepe rogaueras; demum, quo ineluctabiles preces essent, ut Romanus pontifex, qui feruoris tui conscius hanc generosam bibliothecae suae custodiam ita tibi credidit..., digredienti mihi suum hac in re modestissime indicaret animum effecisti... Parebo si potero. Nam... preces tuas spernere, durum, illius iussa negligere, sacrilegum. Totum in hoc uertitur, quam mihi in illis quos poscitis emendatis codicibus reperiendis fortuna fauerit.* Cf. p. 47, n. 4.

3. Pastor, *Gesch. der Päpste*[4], t. I, Fribourg-en-Br., 1901, nos 1 et 2 des doc. inéd.; Ehrle, t. I, p. 142. On trouvera, dans le catalogue de Delisle, t. III, p. 61-63, les mss. de Cicéron conservés à la Sorbonne; il est remarquable que le no 28 de la p. 61 soit un vol. d'*Epistole Tullii*, provenant de maître Guéroud d'Abbeville.

lui faisant demander par son secrétaire, Luca della Penna, s'il consentirait à prêter les textes qu'il passait pour avoir découverts.

Nous devons à cette dernière requête une lettre datée d'Arquà, où Pétrarque raconte au secrétaire du Pape une poursuite qui dura toute sa vie : *Petieras ex me ut de libris Ciceronis, si quos inusitatos et extraneos haberem, tibi tuoque cuidam nuper coepto operi subuenirem, tua scilicet impensa, quo iustior petitio tua esset... Petitioni tamen tuae respondi tunc non quod uolui, sed quod potui, Ciceronis libros non me alios habere quam qui communiter habentur et quos idem Dominus noster habet, uel ut puto etiam pauciores* [1]. *Unum addidi, quod et uerum fuit, habuisse me alios et amisisse... Nihil unquam de contingentibus intermisi, paratus sponte meum genium fraudare, quo Ciceronis libros undecunque conquirerem... Abeuntibus demun amicis et, ut fit, petentibus nunquid e patria sua uellem, respondebam nihil praeter libros Ciceronis ante alios ; dabam memorialia, scriptoque uerbis instabam. Et quotiens putas preces, quotiens pecuniam misi, non per Italiam modo, ubi eram notior, sed per Gallias atque Germaniam et usque ad Hispaniam atque Britanniam ; dicam quod mireris, et in Graeciam misi...* [2]. De tant de manuscrits qu'il rassembla ainsi et qui lui apportèrent naturellement beaucoup d'exemplaires des mêmes ouvrages [3], un petit nombre seulement est mentionné expressément dans ses écrits.

1. Il me paraît difficile d'admettre que P. soit ici sincère ; il passe absolument sous silence son ms. des *Lettres* de Cicéron, qu'il ne se souciait évidemment pas d'envoyer en France. Mais avant de l'accuser de mensonge, je voudrais être sûr qu'il n'en eût pas laissé prendre une copie, pour Clément VI par exemple ; en ce cas, il serait en droit d'affirmer, comme il fait ici, qu'il n'a rien de Cicéron à Arquà qui ne soit aussi dans la bibliothèque pontificale.

2. *Sen.* XVI (XV), 1 (*Op.* 946-948). C'est la lettre où se trouve l'histoire du *De gloria*.

3. Cf. p. 116, n. 1, passage qui vise précisément Cicéron.

Les plus anciens qu'il ait eus en main sont un volume renfermant des ouvrages de rhétorique, qu'il lisait à l'époque de ses études de droit[1], et un autre qu'il recueillit un peu plus tard dans la succession de son père, et dont le contenu est ignoré [2]. L'un ou l'autre présentait sans doute les *Tusculanes*, qui lui furent familières dès sa jeunesse [3]. Peu après, il eut de Raimondo Soranzo un manuscrit contenant diverses œuvres; on y trouvait le *De oratore* et le *De legibus* [4]: ce volume et celui qui venait de ser Petracco furent perdus, pendant que Pétrarque habitait Vaucluse. Il les remplaça promptement par ses recherches.

Chacun de ses premiers grands voyages lui fit rencontrer quelque ouvrage de Cicéron qu'il ne connaissait pas encore: *Mihi quidem uix unquam peregrinatio longior suscepta est, ubi non incognitos Ciceronis ne dicam libros, sed inaudita librorum nomina compererim* [5]. A son passage à Liège, dans le voyage de 1333, il trouva, comme on l'a vu, deux discours nouveaux pour lui, qu'il transcrivit sur place [6]; l'un d'eux était le *Pro Archia*, qu'il fit connaître, en 1351, à ses amis de Florence

1. C'est celui que son père jeta un instant dans le feu : *Duos libros pene iam incendio adustos eripuit, et Virgilium dextra tenens, laeua Rhetoricam Ciceronis, utrumque flenti mihi subridens ipse porrexit* (*Op.* 947). Qu'entend P. par *Rhetorica Ciceronis ?* il est assez malaisé de le dire ; il cite comme *in Rhetoricis* ou *in Rhetorica* des passages du *De inuentione*, du traité *Ad Herennium* et même de l'*Orator* (v. p. 188, 189, 210).

2. *Longum est exequi quos* [*libros*] *et qualiter et unde quaesierim, praeter unum uolumen elegantissimum, cui par aliud inuenire difficile, paternas inter res inuentum, quod in delitiis pater habuerat, quodque non ideo euasit quia illud mihi executores testamentarii saluum uellent, sed quia circa praedam pretiosioris, ut putabant, patrimonii occupati ceu uile neglexerant* (*Op.* 948).

3. *A prima mihi aetate familiarissimus fuit* (*Fam.* XVIII, 14). Il cite beaucoup de passages du IVe livre des *Tusculanes* sur l'amour, dans *Secr.* III (*Op.* 354 et 358) et *Rem.* I, 69 ; on peut les signaler aux commentateurs du *Canzoniere*.

4. V. plus loin p. 260.

5. *Rer. mem.* I, 2 (*Op.* 396).

6. V. p. 41.

et qui servit à perfectionner leur style [1] : *Orationem illam ab extrema olim Germania aduectam, dum loca illa uisendi ardore iuueniliter peragrarem, et anno altero in patriam uobis optantibus transmissam, habetis studioseque legitis, quod in litteris inde uenientibus recognosco* [2]. Quant il va s'installer à Vaucluse, il a déjà réuni une série assez étendue d'œuvres cicéroniennes et quelques-unes en plus d'un exemplaire [3].

Sa grande découverte est celle du recueil des *Lettres à Atticus et à Quintus*, qu'il trouve à Vérone, en 1345, à la bibliothèque capitulaire ; comme l'état du manuscrit le rendait illisible [4] aux scribes ignorants, il en prend lui-même une copie complète, soutenu dans un travail ingrat, que la maladie lui rendait plus pénible, par la joie de sa lecture et le bonheur de posséder le texte précieux [5].

Ce moment de sa vie est celui de sa plus ardente ferveur pour Cicéron. Il voyage avec ses œuvres ou se les fait prêter en chemin : il rapporte de Naples un petit volume de son

1. Halm a publié le *Pro Archia* d'après les mss. d'Erfurt et de Bruxelles, qui sont plus utiles que tous ceux d'Italie.

2. *Fam.* XIII, 6 (à Nelli). Cette lettre est à coup sûr du 12 août 1352, à cause des détails qu'elle donne sur la captivité de Rienzi (Faucon, dans *Mélanges* de l'École de Rome, t. VII). En 1370, Salutati transmet à un ami le *Pro Archia* écrit de sa main (Novati, *Epistolario di C. Salutati*, t. I, p. 134).

3. Noter à l'excursus VII les deux parties du catalogue de sa collection.

4. Les mots *Scriptoribus imperuium*, ont été expliqués aussi par la difficulté qu'auraient eue les copistes de pénétrer dans la bibliothèque du Chapitre.

5. Cf. *Fam.* XXI, 10, et *Var.* 25. Les détails les plus précis sont dans la première, traduite p. 55 et dont voici le texte collationné sur le *Marc. Cl. XIII*, 70, f. 16 : *Est mihi uolumen epistolarum eius ingens, quod ipse olim manu propria, quia exemplar scriptoribus imperuium erat, scripsi, aduersa tunc ualetudine; sed corporis insommodum et laborem operis magnus amor et delectatio et habendi cupiditas uincebant. Hunc librum, ut mihi semper ad manum esset, in bibliothecae ostio posti innixum stare solitum uidisti. Dum uero* [*ut*] *saepe locum aliud cogitans ingredior, accidit ut togae fimbria inaduertens librum ipsum impingerem. Ille cadens laeuum mihi crus non multo supra talum ictu exiguo perstrinxit. Ego illum iocans : Et quid, inquam, rei est, mi Cicero, cur me feris ? Ille nihil, sed eodem postridie redeuntem rursum ferit, rursumque cum iocis erigitur in suam sedem. Quid te moror ? laesus iterum atque iterum expergiscor, et quasi indignantem humi esse altius attollo...* Cf. plus loin, p. 254 sqq.

maître, que l'ami Barbato de Sulmona lui a sans doute donné pour charmer sa route[1]; en 1344, retenu à Bologne par la maladie, il dit que parmi les livres épars sur son lit figure le *De finibus* :

> *At rari stratis aderant ueteresque libelli,*
> *Inuisi medicina mali, titulumque secutus*
> *Illustrem Ciceronis opus finesque bonorum*
> *Attigeram...*[2]

Ses amis lui viennent en aide pour satisfaire son goût favori. Il reçoit, écrit de la main de Boccace, un manuscrit contenant du Cicéron et du Varron ; il remercie par un parallèle entre les deux écrivains, où se glisse la flatterie dans le remerciement[3]. Ayant appris que le grammairien Croto, de Bergame, est un amateur de Cicéron[4], il lui adresse sa requête ordinaire et loue le texte des *Tusculanes* qu'il obtient de lui : *Tu mihi cum nunc ad unguem correctum et aliis Tullianis monumentis... comitatum direxisti*[5]. Parmi ces fournisseurs bénévoles, toujours flattés de complaire à un grand homme, il en est un qui mérite une mention spéciale, ce juriste florentin Jacopo ou Lapo da Castiglionchio, que Salutati lui-même déclare avoir été fort bon connaisseur de ce qui touche à Cicéron. Passant à Florence, probablement en 1350, à son

1. V. le texte de *Sen.* XVI, 1, cité plus loin, p. 260. Il peut se rapporter au voyage de 1341 ou à celui de 1343.

2. *Epist.* II, 10 (*Op.* II, p. 94).

3. *Recepi ecce iterum a te librum ex Varronis ac Ciceronis opusculis eximiis prorsus et raris, quibus nihil animo meo gratius, nihil optatius, nihil demum poterat aduenisse iucundius. Accessit ad libri gratiam quod manu tua scriptus erat. Quae res sub oculis meis inter illos duos tantos heroas linguae latinae te medium fecit. Nec uero te magnis hominibus inseri pudeat...* (*Fam.* XVIII, 4).

4. *Fama loquitur Ciceronem inter omnes nunc Italos familiarem tibi atque hospitem fore, et penes te permultos eosdemque perraros illius ingenii libros esse* (*Fam.* XVIII, 13).

5. *Fam.* XVIII, 14.

retour de Rome, Pétrarque lui rend visite et, en présence de Nelli, leur ami commun, emprunte à la bibliothèque de Lapo un manuscrit [1] qu'il garde chez lui plus de quatre années ; la cause de ce retard est qu'il n'a pu trouver de copiste lui inspirant assez de confiance pour le transcrire ; il a même fini, écrit-il en le renvoyant, par le copier de sa main : *Quo cum carere nollem et potiri per scriptorum ignauiam non liceret, deficientibus externis ad domestica uertor auxilia, fatigatosque hos digitos et hunc exesum atque attritum calamum ad opus expedio* [2]. On sait, par une lettre de Vaucluse, écrite pendant que le manuscrit de Lapo s'y trouvait, quel en était le contenu ou du moins quels ouvrages Pétrarque y remarquait le plus : *Delectari mihi itaque uisus est Cicero et cupide mecum esse ; decem ibi nempe tranquillos atque otiosos dies egimus... Quod autem nominatim ad libellum tuum attinet, amice, et Milo defensus et Laterensis offensus* [attaque contre Laterensis dans le *Pro Plancio*] *et Sylla excusatus et Pompeius laudatus aderant* [3].

Pétrarque a eu de Lapo d'autres discours, mais il est assez difficile de les reconnaître dans la correspondance [4] ; on sait

1. Lettre à Nelli, de Milan, en renvoyant le ms. pour qu'il le rende à Lapo : *Curabis ut Ciceronianus hic libellus, siue quem ab illo quondam te praesente suscepi, ad eumdem quamprimum perueniat* (*Fam.* XVIII, 11).

2. A Lapo, lettre envoyée avec la précédente : *Cicero tuus quadriennio et amplius mecum fuit...* (*Fam.* XVIII, 12).

3. *Fam.* XII, 8. Quelques morceaux de la lettre ont été traduits plus haut, p. 45. Dans *Fam.* XVIII, 12, P. parle d'un passage qui lui tombe sous les yeux en copiant le ms. et ce qu'il en cite est précisément du *Pro Plancio*, 27 ; ce discours est même explicitement désigné dans *Vit. sol.* préf. (*Op.* 224) : *Cicero noster... in ea qua Plancium defendit oratione.* V. plus loin. Sur un ms. de la Laurentienne, contenant les lettres de P., on trouve à *Fam.* XII, 8, la note marginale suivante attribuée à Lapo : *Loquitur hic de quodam libello, in quo erant plures orationes Tullii, quas ad eum destinauerat iste Lapus siue Iacobus Florentinus amicus suus, qui re uera uocabatur Lapus de Castiglonchio, postea decretorum doctor* (*S. Croce XXVI sin.* 10, f. 15).

4. La lettre *Var.* 45 (à Lapo), que Fracassetti donne seulement d'après la publication de Mehus (*Epistola... di M. Lapo da Cast.*, Bologne, 1758), m'inspire des

du moins que les *Philippiques* du Florentin furent entre les mains de notre poète [1], et l'initièrent à la politique romaine pendant les derniers jours de son cher Cicéron. Il fit à son tour hommage à Lapo d'une copie du *Pro Archia* [2]. Tels sont les renseignements, assez peu étendus, que nous avons par Pétrarque lui-même sur les manuscrits de Cicéron passés par ses mains et qui peuvent compléter nos recherches dans les bibliothèques.

Nous avons vu, du moins, comment s'était formée chez lui peu à peu, par des acquisitions, des dons et des prêts, une collection presque complète des ouvrages de Cicéron, à laquelle manquait fort peu de chose, parmi les livres que nous possédons nous-mêmes. Cette réunion des œuvres d'un écrivain, qui représente si puissamment la plus parfaite culture romaine, a été mise à la disposition des amis de Pétrarque et de leurs successeurs immédiats, et a influencé, dès le début de la Renaissance, la direction des esprits. C'est assurément

doutes pour la correction du texte ; la moindre variante (sur les mots *tres, duobus* ou *transcriptas*) en peut changer la portée. Faut-il voir, dans les discours dont parle P., ceux dont il accuse réception dans une lettre de Padoue et parmi lesquels figure également le *Pro Milone ? Milonianam Ciceronis cum reliquis accepi ; gratias ago. Non mihi nunc primum tuae mentis indulgentia nota est ; rescribi faciam et remittam* (*Fam.* VII, 16 ; s. d.). Il m'est difficile, je l'avoue, d'attacher au texte actuel de *Var.* 45 toute l'autorité de détail que lui reconnaît Hortis (p. 95 sqq.) ; en tout cas, elle n'est pas de 1349, puisque P. fait allusion à son passage à Florence (*quas fateor ipse mecum detulissem*) et que ce n'est qu'en 1350 qu'il a connu Castiglionchio. Je crois même qu'on peut la dater de 1351, puisqu'elle mentionne l'envoi du *Pro Archia* à Florence, fait pendant l'année qui a précédé celle où Rienzi est venu à Avignon (cf. p. 222, n. 2).

1. *Nisi propere Philippicas dimisissem* (*Var.* 45). Je ne cite pas la suite, le mot *transcriptas* pouvant être une mauvaise lecture pour *transcriptos* et se rapporter non à *Philippicas*, mais à *libros* qui précède.

2. *Orationem Tullianam pro Licinio Archia, quam pollicitus sum tibi, praesentem mitto, refertam miris poetarum laudibus. Iuuabit, puto, fide digno teste cognoscere quod studiis quibus delectamur praeco ingens et praeclarissimus orator arcesserit, cuius rei admonuisse te uelim, ut rem licet paruam in pretio habeas* (*Var.* 45).

un des meilleurs services que notre bibliophile humaniste leur ait rendus.

Personne ne s'est trompé sur son rôle comme propagateur de Cicéron et ses contemporains le proclamèrent. Ses mérites étaient rappelés encore en plein triomphe du Cicéronianisme : « Messer Francesco Petrarcha », écrivait-on à la fin du *Quattrocento*, « fu il primo che hebbe tanto grande ingegnio, che arrechò a luce l'antica leggriadria del perduto e spento stile. Et postposto che in lui perfecto non fusse, pur da se vide et aperse la via a questa perfectione, *ritrovando l'opere di Tullio* et quelle ghustando et adaptandosi, quanto potette et seppe, a quella elegantissima et fertilissima facundia. Per certo fece assai solo a dimostrare la via a quelli che doppo lui dovevano seguire [1] ».

Le recueil de Cicéron le plus considérable peut-être qu'ait eu Pétrarque est aujourd'hui à la Bibliothèque municipale

1. Vie ajoutée à l'édition des *Trionfi di m. F. P.*, imprimée à Florence en 1499, *ad instantia di ser Piero Pacini*. (Reproduction phot. sur l'exempl. unique, Rome, 1891.) On peut mettre en regard un éloge, curieux par sa provenance, de *Iacobus Canter Frisius*, dans l'épître au lecteur jointe à l'édition princeps du *Secretum* (*In Mercuriali oppido Dauentriensi*, 1498) : *Is est qui ac posteriori etate linguam latinam ceu in puluere iacentem erexit, is qui priscum illum loquendi nitorem nostro euo primus restituit. Secuti sunt eum fateor eloquentiores, uerum ei plurima gratia debetur, qui rem ad ima prope fundamenta collapsam diligentia sua instaurauit*. D'après Hortis, *Catal. delle op. di F. P. esistenti nella Petrarchesca Rossettiana*, Trieste, 1874, p. 142, avec la lecture sans doute erronée *Canterfrisius*). Toutefois, les quelques formes médiévales qu'avait laissé échapper P., surtout aux premiers temps de sa vie, et qu'on lui reprochait déjà à Florence à l'époque du *Dialogus* de Bruni, lui nuisaient beaucoup auprès des humanistes de la fin du xve siècle. Le premier éditeur de ses Lettres (seulement des huit premiers livres des *Fam.*, Venise, 1492) n'avait pas hésité à mettre son texte au goût du jour : *Ea uero quae barbariem quandam referebant et quae nec epistolae ratio nec Romana eloquentia admittebat penitus resecauimus, ut erat* ambasciatoribus Iliensium Tiberii principis responsio *pro* legatis Iliensium, guerrae *pro* bellis *multaque his similia*. (Dédicace de *Sebastianus Manilius Romanus Dominico Bolano Veneto patritio*, adressée au possesseur du ms. utilisé. Dans Hortis, *Cat.* cité, p. 140).

de Troyes, provenant de l'Oratoire de cette ville [1]. L'ancien inventaire de la collection de François Pithou fournissant la description du volume [2], il était facile de l'identifier avec le n° 552 du catalogue de Troyes [3]. La tradition relative à Pétrarque doit venir des Pithou, et probablement de Pierre, le plus savant des deux frères, qui avait voyagé en Italie et y avait noué des relations littéraires, notamment avec Gianvincenzo Pinelli; parmi les manuscrits qu'il avait rapportés en France, il est naturel de compter celui-ci [4]. Il occupe seulement les feuillets 117-360 du volume, à la suite d'un commentaire de S. Jérôme sur Job [5]. C'est un texte de la première moitié du XIVe siècle, malheureusement rogné fort anciennement [6] et mutilé depuis [7]. Les enroulements rouges ou bleus des initiales secondaires, parfois fort remarquables, indiquent l'origine méridionale du manuscrit. Il est impossible de prouver qu'il ait été exécuté pour Pétrarque, la présence dans la collection d'un volume de décoration identique [8]

1. Au f. de garde : *Ex libris Oratorii collegii Trecensis*. Ce couvent possédait, avant la Révolution, la plus grande partie des livres de Pierre et de François Pithou, parmi lesquels beaucoup de mss. précieux.

2. [Grosley] *Vie de Pierre Pithou*, Paris, 1756, t. II, p. 281, Cat. des mss. de la bibl. de F. Pithou. L'auteur ajoute : « Ce Cicéron est de la plus grande beauté et de la plus haute antiquité (*sic*) ; il a appartenu au fameux Pétrarque. »

3. Le ms. y est décrit à peu près exactement, mais la tradition d'origine s'y montre perdue (*Cat. gén. des mss. des bibl. des départ.*, t. II, 1855, p. 239). La parfaite obligeance du conservateur S. Det a facilité mon étude.

4. On s'étonnera peut-être de la provenance de P. connue encore au XVIIIe s., tandis que pour tant de nos mss. elle est oubliée beaucoup plus tôt; mais elle est indiquée expressément dans une note marginale du XVe s., qui n'avait pu échapper à l'attention de Pithou et dont il avait sans doute laissé une mention aujourd'hui disparue.

5. Cette réunion arbitraire remonte à l'époque où l'Oratoire de Troyes fit relier ses mss. sans aucun soin et en groupant seulement d'après le format les ouvrages les plus différents.

6. Dimensions actuelles : 320 × 250 mill. (A deux colonnes de 45 lignes.)

7. Les miniatures des grandes initiales ont été volées aux ff. 231'. 235, 242'.

8. La seconde partie du Josèphe, *Par.* 5054.

ne constituant même pas, à cet égard, une présomption ; on y peut voir du moins un témoignage nouveau de son goût pour les beaux livres ornés.

Voici le relevé des rubriques du manuscrit :

F. 120 [1], [*E*]*pythoma de uita..... Ciceronis.* — F. 123, *M. Tullii Ciceronis libri de officiis.* — F. 149, *M. T. C. de Tusculanis questionibus. Incipit prologus libri primi.* — F. 187, *M. T. C. de natura deorum incipit liber primus.* — F. 211', *M. T. C. de diuinationibus incipit liber primus.* — F. 231', *M. T. C. de fato incipit.* — F. 235, [*M. T. C. de ami*]*citia liber* [*incipit*]. —[F. 242', [*M. T. C. de*] *senectute* [*incipit prologus*]. — F 249, *Incipit paradoxa M. T. C. in laude stoicorum.* — F. 252', *Flauii Aurelii Augustini Yponensis episcopi doctoris eximii in laudem libri M. T. C. ad Hortensium uerba sumpta ex libro Confessionum eiusdem Augustini tercio, capitulo quarto.* — F. 253, *M. T. C. de laude ac defensione phylosophie, introducens Lucullum loquentem ad Hortensium, liber primus incipit* [= *Acad. priorum liber II* ou *Lucullus*] [2]. — F. 266, *M. T. C. de oratore liber primus incipit.* — F. 306, *M. T. C. incipit liber Rhetorice sub compendio* [= *Partitiones*]. — F. 314, *M. T. C. iuuectiuarum in Catilinam incipit liber primus.* — F. 325, *Oratio M. T. C. pro Marcho Marcello.* — F. 327, *Oratio M. T. C. pro Quinto Ligario.* —

1. Il y a des additions du xve siècle que je ne fais pas entrer dans cette description. Aux f. 118-119, un professeur et annotateur du ms. y a ajouté le *Somnium Scipionis*. Au f. 354', pour utiliser les pages blanches à la suite du *De legibus*, il a transcrit l'*Epistola I ad Quintum fr.*, et une autre main a écrit un sermon incomplet sur un texte de l'Évangile. Le f. 360 et dernier, transposé par erreur, contient quelques lignes de la première main qui complètent le travail initial sur la vie et les ouvrages de Cicéron.

2. Le titre courant de ce dialogue porte simplement *Ad Hortensium*. On verra plus loin ce que Pétrarque a pensé de l'attribution de ce titre au second livre des *Academica*, confusion assez fréquente au moyen âge (Schenkl, dans *Philologus*, t. XXXI, p. 563 sqq.). Une coupure aux mots *Hortensius autem uehementer* [*Acad. II*, 19] crée au f. 258 une division arbitraire en deux livres.

F. 329, *Oratio M. T. C. pro rege Deiotaro* [1]. — F. 331, *Controuersia Salustii aduersus Ciceronem* — F. 331', *Controuersia M. T. C. aduersus Salustium.* — F. 333, *Oratio M. T. C. cum populo gratias egit* [= *Post reditum ad Quirites*]. — F. 336, *Oratio M. T. C. cum Senatui gratias egit* [= *Post reditum in Senatu*] [2]. — F. 337, *M. T. C. incipit liber primus de fato* [3]. — F. 341, *M. T. C. de legibus liber primus incipit.*

Le manuscrit ne compte qu'un apocryphe, les invectives échangées entre Salluste et Cicéron [4]; mais il contient un autre ouvrage de Cicéron, qui n'est pas porté en titre et qui figure, ainsi qu'il arrive dans une série de manuscrits, comme un quatrième livre du *De Oratore* : c'est l'*Orator*, qui commence seulement au chapitre 27 [5] et occupe les

1. Ce sont les trois *Caesarianae*, souvent réunies dans les mss. et dont P. lui-même disait : *Lege ipsius orationes, quas uel ad ipsum Caesarem uel eo praesente ad Senatum habuit* (*Sen.* XIV, I; *Op.* 372). Le *Pro Marcello* lui fournit plusieurs extraits, notamment dans *Hist. Caes.*, éd. Schneider, p. 320 : *Licet uulgatissimum* [*testimonium*] *omnibusque notissimum* (Cf. p. 326, 330). De même, le *Pro Ligario* (*Scritti ined.*, p. 351, 353 et Discours au roi Jean, éd. citée, p. 221); dans ce dernier passage, P. nomme précisément *Cicero in Caesarianis.*

2. Du f. 325 au f. 336, la série oratoire du ms. forme un ensemble distinct, avec une seule miniature. On voit que tout a été copié ensemble, sauf peut-être les deux derniers discours qui sont incomplets et suivis, l'un et l'autre, de larges blancs : *Ad Quirites* s'arrête, f. 334', aux mots *uerum etiam*, peu avant le dernier chapitre (éd. C. F. W. Müller, ch. 9, 23), et *In Senatu* ne va que jusqu'au mot *recesserunt*, ch. 3, 7. Cf. pour ces deux discours chez Salutati, qui y joignait l'apocryphe *Ad P. R. antequam iret in exilium*, la description précise qu'il donne de son texte dans la lettre citée en partie p. 90, note 2.

3. Malgré l'expression *liber primus*, le *De fato* n'a naturellement qu'un seul livre; on remarquera que l'ouvrage figure déjà dans le ms., f. 231'. On croyait que P. ne le connaissait pas (Hortis, p. 129; Koerting, p. 490).

4. *Longior Ciceronis quam Sallustii inuectiua* (*Contra med.* I; *Op.* 1092, Cf. IV; *Op.* 1116).

5. Sur les mots [*aliquan*]*toque robustius*, avec le titre *Incipit eiusdem liber quartus* suivi d'un blanc de 17 lignes. Ce texte de l'*Orator* est de la famille du ms. d'Avranches et en est probablement dérivé, comme tous les mss. incomplets. C'est une des rares copies où la lacune ait été gardée et où le scribe n'ait pas cherché à tirer parti des syllabes initiales pour reconstruire une phrase. Cf. *Orator*, éd. Heerdegen, p. X sqq.

feuillets 299-305. La lacune, nettement marquée au manuscrit, faisait que Pétrarque comprenait le *De oratore* parmi les ouvrages de Cicéron qui nous sont parvenus incomplets : *Hoc... in tuis maxime Oratoris atque Academicorum et Legum libris patimur, qui ita truncati foedatique euaserunt, ut proprie melius fuerit periisse* [1].

A l'époque où le manuscrit était entre les mains de Pétrarque, il renfermait encore deux ouvrages importants, qui en ont été détachés depuis [2] et qu'il faut ajouter à la liste des œuvres possédées par notre bibliothèque. Le feuillet de garde initial porte une table, écrite au XIVe siècle, du contenu complet du manuscrit ; en voici le commencement et la fin :

In presenti hoc libro Marci Tulii Ciceronis continentur in hoc solo uolumine infrascripti libri per eundem conditi Ciceronem, ut infra.

Primo liber de officiis. . . . . .
Vigesimo primo liber de legibus eiusdem Tulii.
Vigesimo secundo liber Rhetorice noue eiusdem Tulii.
Vigesimo tercio liber Rhetorice ueteris eiusdem Tulii.

L'avant-dernier article correspond au traité *Ad Herennium* [3] et le dernier au *De inuentione*, que les titres des manuscrits donnent souvent comme *Rhetorica noua* et *Rhetorica uetus* [4]. La table est contemporaine d'un ex-libris qu'on déchiffre, non sans peine, ainsi : *Iste liber est Petri de Maluecciis de Mantua, filii domini Gratiadei* [?] *de Mantua.* Ce Malvezzi de Mantoue, qui doit appartenir à une famille connue dans les lettres au XVe siècle [5], vivait, d'après le caractère de son écriture, fort peu après Pétrarque.

1. *Fam.* XXIV, 4 (l'exagération s'explique par le ton général de la lettre). Cf. p. 265.

2. Peut-être à une époque fort récente, par exemple lorsque le fâcheux Libri « travailla » à la bibliothèque de Troyes.

3. P. ne mettait pas en doute l'attribution à Cicéron (v. p. 236, n. 2).

4. C'est sous cette dénomination qu'ils furent imprimés au XVe siècle.

5. Au XVe siècle, on la trouve à Bologne ; à la fin du XIVe siècle, elle a produit le chroniqueur Giacomo Malvezzi, citoyen de Brescia, qui écrivait en 1412 (Mura-

Outre les renseignements spéciaux que nous y cherchons, le manuscrit de Troyes en apporte d'autres pour l'histoire des études latines. Le propriétaire lettré, qui l'a fait exécuter, avait pour Cicéron un goût particulier ; il a inséré dans le corps du volume deux extraits d'auteurs chrétiens se rattachant au texte, le passage de S. Augustin sur l'*Hortensius*, transcrit avant le dialogue auquel ce titre est ici donné, et un court éclaircissement sur les songes mis à la suite du *De diuinatione* [1]; il a placé enfin, en tête du volume, une compilation étendue contenant une étude complète sur la vie et les œuvres de Cicéron.

Ce travail a été composé expressément pour le recueil qu'il précéde, comme le prouve l'analyse détaillée des ouvrages renfermés dans le volume et la longue introduction au *De officiis ;* il constitue un témoignage, instructif par sa date, sur l'état de l'érudition classique pendant la première moitié du XIVe siècle. On va en lire divers passages et notamment ceux où Pétrarque a mis en marge des observations ou des rectifications. J'avais pensé un instant à lui en attribuer la composition, plutôt que de prêter à un de ses contemporains des connaissances et des goûts assez semblables aux siens [2] ; le ton des annotations autographes écarte cette supposition ;

tori, XIV, 773 sqq.). La notice de Muratori sur cet écrivain établit que sa famille était vraisemblablement de Modène, où elle est mentionnée dans plusieurs documents du XIIe siècle. Mais il s'agit ici d'une ancienne famille Malvezzi de Mantoue, sur laquelle, à défaut de renseignements imprimés, j'ai eu de Stefano Davari, de l'*Archivio Gonzaga*, un précieux détail. En 1259, un *Gratiadeus de Maluicio* est envoyé à Ferrare comme ambassadeur de la commune de Mantoue (*Arch. Gonz.* B. XXXIII, I, p. 160, et C. D'Arco, *Famiglie Mant*, ms.). Ce personnage serait l'ancêtre de notre Pietro ; on lit assez bien dans l'ex-libris le génitif *Gratiadi* ou *Gratiadei*, ce prénom semblant être d'usage dans la famille.

1. Ce fragment, que je n'ai pu identifier, appartient à la langue du moyen âge. On sait que P. s'est beaucoup occupé des songes dans *Rer. mem.* IV.

2. On serait pourtant autorisé à les prêter à certains d'entre eux, par exemple à Castiglionchio.

il faudrait y voir tout au moins une œuvre de la jeunesse de Pétrarque, dont il aurait reconnu plus tard lui-même une partie des erreurs et qu'il aurait désavouée dans son propre exemplaire en la traitant comme le travail d'un étranger. Le lecteur sera juge de ce petit problème, dont les données sont sous ses yeux :

[F. 120] [*E*]*pythoma de uita, gestis, scientie prestantia et libris ac fine uiri clarissimi et illustris Marchi Tullii Ciceronis* [1]. Marcus Tullius Cicero Arpinas, equestris ordinis et matre Eluia, ex regione Volscorum ortus est, ut tradit Eusebius in cronicis. In commentis [2] habetur quod pater ex equestri ordine ac regione prefata faber ferrarius fuit ; unde Salustius dicit eum fuisse hominem nouum, hoc est infimi generis, et quanquam in scolis pauperrimus sua tamen sapientia patris inopiam superauit, adeoque bone indolis extitit, ut quod nulli plebeio erat licitum ipse sibi acquisiuerit proprium, scilicet quod inter filios nobilium liberales didicit artes. . . . . .

Annum agens uigesimum sextum orauit. Eius doctor extitit Plotius rhetor. Uxorem habuit Terentiam quam repudiauit. Illa interim coniux egregia, que de Tullianicis hauserat fontibus, nupsit Salustio Crispo, uiro doctissimo et illustri, hystoriarum magno scriptori et facundissimo. Erat autem Tullio inimicus ; unde scripserunt adinuicem inuectiuas inmoderatissimas et exprobabiles. Nupsit et tercio eadem Terrentia Messale Coruino ei sic quasi per quosdam eloquentie gradus deuoluta est. Cum rogaretur Tullius ab Yrcio amico suo ut post repudium Terentie sororem eius duceret, omnino facere supersedit, dicens non posse se et uxori et phylosophie pariter operam dare [3]. . . . . .

Constat eum in Gallia, iuxta Iulium Celsum [4] et Orosium, sub Cesare militasse. Lucanus innuit eum fauisse Pompeio et id bello Emathio perorasse [5]. Consul declaratus est, anno ab Urbe con-

Aperte falsum. Ille Cicero alter fuit, huius frater.

1. Les titres en italique sont en rubrique dans le manuscrit.

2. S'agit-il d'un scholiaste d'Eusèbe ? En tous cas, l'annotateur du xve s. a bien vu l'erreur en insérant ici : *Et male ; fuit Demostenes filius fabri.*

3. Tout le passage sur Terentia, moins la mention des *Invectives*, est emprunté à S. Jérôme, *Contra Iovin.* I, 48.

4. C'est-à-dire César, *Bell. Gall.* V et VI. Dans sa vie de César, qui précisément a été longtemps imprimée sous le nom de Julius Celsus, Pétrarque n'a pas manqué de distinguer Q. Cicero de son frère.

5. Pour l'opinion de P. sur ce fait, v. p. 196 n. 1.

dita sexcentesimo octoagesimo nono, tunc ferme quinquagenarius. . . . . *Quadragenarius potius.*

[f. 120] *De libris eiusdem Tullii.* Licet autem Tullius in re publica administranda et defendenda tantum infundauerit tociensque pro amicis declamauerit, tantumque pro suorum emulorum elidenda inuidia pugnauerit, ut uires ei uix credibile sit suppeditasse humanas, sapientie tamen desiderio adeo feruens fuit ad studium et scribendum, ut mirum sit quomodo potuerit tantam utriusque operam exhibere. Latinis et grecis litteris instructus in suis operibus clarus enituit; nam extant a se conditorum librorum uolumina quamplura, perutilissimorum quidem et sententiarum elegantium [*sic*] [1].

Scripsit enim uolumen quod intitulatur de Officiis tres continens libros, ad filium sibi [f. 121] equiuocum Athenis studentem sub doctore philosopho Cratippo. . . . . *Ponit primum qui fuit ex ultimis.*

Scripsit et de Fato duobus libris [2] ut abunde satisfieret illi toti questioni. Scripsit aliud uolumen duobus contextum libris, qui intitulantur Dyalogorum ad Hortensium amicum suum, in quo quam maxime potuit cohortatus est ad philosophie studium auditorem, et quod genus philosophandi minime arrogans, sed quod et constans et ellegans arbitratus sit, isdem libris ostendit. In hoc libro se studuisse asserit Augustinus. . . . . *Ille liber utinam esset hic !*

Scripsit aliud elegantissimum de Re publica libris sex, cum gubernacula rei publice teneret, magnus locus philosophieque proprius a Platone, Aristotile, Theophrasto totaque peripateticorum scola tractatus uberrime. Hi libri nusquam haberi dicuntur, quanquam ex eis sextus esse dicatur qui inscribitur de somnio Scipionis, super quo commentatus est uir clarissimus Macrobius philosophus. Feruntur a nonnullis

1. Suit une liste analytique des ouvrages de Cicéron, dont une partie est directement connue de l'auteur, et parmi lesquels, vers la fin, apparaissent des apocryphes. En dehors des extraits, instructifs à des titres divers, que je crois devoir publier, on trouve mentionnés encore les ouvrages suivants, qui figurent dans le manuscrit : *Tucsulanae*, *De natura deorum*, *De senectute*, *De amicitia*, *Paradoxa*, *De legibus*, *Partitiones* (= *Rhetorice epithoma in modum dyalogi*). Il n'y a aucune allusion aux recueils des *Lettres* de Cicéron et le texte montre que l'auteur les ignorait entièrement.

2. Le *De fato* n'ayant qu'un seul livre, l'auteur y réunit peut-être dans sa pensée le *De diuinatione*, qui manque à son exposé et qui est pourtant dans le ms., à moins qu'il ne prenne chacun des deux textes du *De fato* contenu dans le volume pour un ouvrage distinct.

esse Athenis, intus portam Aureliam, sub lapidea columna sic inscripta : Hic latet, hic intus Ciceronis in archa miranda, Tollite neque latet, dum latet ipse latet [1]. . , ... *Mali uersus, nec sententia melior, ut puto* [2].

Scripsit uolumen quod de Oratore intitulatur libris quator [*sic*] per dialogi modum, ad Quintum amicum suum quem fratrem appellabat. . . . *Et frater erat, o indocte !*

Scripsit ad Herennium uolumen quod Rhetoricorum intitulatur diciturque ars uetus, et nouam libris quatuor [3], in quibus dat eloquentie documenta et colores ac modos ponit ornate loquendi. *Falsum. Hec utique ad Herennium est.*

Scripsit inuectiuarum aduersus Catillinam et complices libros sex uolumine uno, non minus mordaces quam sententiosos. . . . . 4^{or}.

Scripsit uolumen quod intitulatur Philippicarum libris quatuordecim, quia contra Philippum scripsit, uel ut alii [*sic*] est uerisimilius contra Cesarem Otouianum et Anthonium in campo Philippico [4]; unde indignati alterius permissu, alterius iussu interiit Ciceronem [*sic*]. Scripsit de fine boni et mali uolumen. Scripsit orationum xij librum. . . . 13 *Plurium longe.*

Scripsit de creatione [f. 121'] mundi librum unum. Scripsit de particione orationis librum unum. Scripsit de achademicis librum unum, uel secundum alios quatuor. Scripsit de suppliciis. Scripsit de diuisione formarum. Scripsit de orthographia. Scripsit de signis. Scripsit libros duos qui intitulantur de gloria, quos allegat Agellius. Sunt autem uolumina xxv, libri lxvj, in quibus doctor Ieronimus adeo auide studuit, ut in hoc contra ipsum inuectiue scribens Rufinus Aquilegensis dicat inter cetera : Relegamus, queso, que scribit, si una pagina est que non eum Ciceronianum pronuntiet et ubi non dicat Sed Tullius noster.

1. Cette bizarre tradition médiévale sur la *République* de Cicéron ne m'est pas connue.

2. C'est ici que l'annotateur du xve siècle montre qu'il connaissait l'écriture de Pétrarque et la provenance du ms. ; il ajoute : *Optime dicis, Petrarcha.*

3. D'après ce qui a été remarqué plus haut, p. 230, les rectifications de Pétrarque sont exactes.

4. Pétrarque s'est borné à rectifier le nombre des *Philippiques* qu'il croyait être 13 (cf. p. 210); l'humaniste qui lui a succédé se montre un peu plus informé : *Falsissimum scribis, bone uir ; Philippice dicte ad similitudinem xiij orationum Demosthenis contra Philippum patrem Alexandri quibus pariter inuadit M. Antonium.*

Hec de studiis et scientie prestantia librisque Tullii Ciceronis. Sequitur de fine ipsius. . . . . .

Cum autem, ut idem tradit Valerius, in uilla quadam Campitinatis [*sic*] deuersaret Tullius, animo in somnum profuso. . . . . *Ab ipso sumptum Cicerone libro de diui-.natione j° 1.*

[f. 122] Extant epitaphia eiusdem Tullii edita a sapientibus infrascriptis. *Basilius... Asmenius... Vomanius... Heuforbius... Iullianus... Ilaxius... Paladius...*[2].

De laudibus eius et institutis ab eo. Ad huius autem Tullii Ciceronis laudes eximias explicandas Plinius Veronensis uir clarissimus aurea lingua taliat profert: Sed quo te, Marce Tulli. . . . . *Plinius Secundus, naturalis historie l. 7° c° 31 ad finem.*

Hic instruit [*sic*] ut feminarum tunice ag talos usque dependerent, propter uarices operiendas ; prius enim suas ut uiri tunicas succingebant. Hic poetarum mira benignitate fouit ingenia[3]. *Friuolum.*

Idem etiam instituit carcerem, quod dicitur Tullianum, de quo Salustius. . . . . *Falsum apertissime.*

Hec de uita et gestis, fine ac laudibus uiri clarissimi M. T. C. Sequitur accessus ad litteram super eiusdem libris qui de Officiis intitulantur. Sed primo premittitur *Introductio super libros de officiis.* Socrates primus omnium graie gentis phylosophiam e celo in terras deuocauit[4].

...Per ethicam phylosophie supponitur liber iste. Imitatur stoycos et precipue Panetium qui libros de officiis ante conscripserat, licet eum in quibusdam notet et ab eo sumtas sententias suo arbitratu disponat, suo etiam eloquendi genere exornet. Proemium premittit, in quo auditoris beniuolentiam captat, atentum facit, docilem reddit : beniuolentiam, ubi magnum adiumentum hominibus latinis se attulisse affirmat ; docilem, ubi de officiis se tractaturum insinuat ; atentum, ubi dignitatem huius tractatus asserit.

1. Dans la suite du récit, Pétrarque a mis en marge deux autres sources : *Augustinus de ciuitate Dei, l.* 3° *in fine ; Valerius* [*Maximus*], *l.* 5°, *c°* 3°.

2. C'est une partie des *Hexasticha de Cicerone* qu'on trouve dans Riese, *Anthol. lat.*, nos 603-614 (cinq pièces manquent).

3. L'expression est de Pline le Jeune, *Epist.* III, 15 ; l'auteur de la biographie connaissait-il cet ouvrage, qu'ignorait Pétrarque, ou bien en avait-il vu cette citation ailleurs ?

4. Ces derniers mots sont empruntés à *Tusc.* V. 4. L'analyse qui suit comprend deux colonnes : j'en donne seulement ce qui la termine.

A quelle époque le manuscrit s'est-il trouvé entre les mains de Pétrarque? A coup sûr, il l'avait déjà vers le milieu de sa vie; l'écriture de la plus grande partie des notes peut être, en effet, datée des années qui suivent 1344[1]; c'est par conséquent le texte dont il se servait à Vaucluse. Il semble même bien probable que c'est le manuscrit qu'il avait sous les yeux lorsqu'il énumérait à Lapo da Castiglionchio les hommes illustres qui, avec Cicéron, lui tenaient compagnie dans sa retraite des bords de la Sorgue; ce brillant passage n'est guère autre chose qu'une analyse très complète de notre volume[2]. La lettre, qui semble ainsi le décrire, est du 1er avril 1352; je ne crois pas que Pétrarque s'en soit couramment servi plus tard et il paraît être un de ceux qu'il laissa à Vaucluse à son dernier départ pour l'Italie[3]. Sans doute, il y a des mentions d'une écriture postérieure à la première

1. J'établis cette date à l'aide des notes intimes datées du *Par.* 2923 (v. planche I). On remarquera l'identité du signe ς qui précède les dates de jour avec celui qui précède les sommaires ou notes du ms. de Troyes, ce signe n'a été employé par P. que pendant une certaine partie de sa vie; je ne l'ai pas retrouvé dans les mss. acquis plus tard.

2. *Fam.* XII, 8 (avec deux ouvrages en plus) : *Ex nostris aderant* Brutus, Atticus, Herennius, *Ciceronianis muneribus insignes. Aderat uir omnium doctissimus Marcus Varro, cum quo Cicero ipse uagus* academicum *rus subibat* [*Acad. post.*]. *Aderant Cotta et Velleius et Lucilius Balbus, cum quibus* Deorum naturam *acri studii uestigabat. Aderant Nigidius et Cratippus, cum quibus secreta naturae, mundi principium atque essentiam rimabatur* [*Tim.*]. *Aderat Quintus Cicero frater, cum quo* diuinationem legesque *tractabat. Aderat Marcus Cicero filius, nondum uilis, cui dictabat* officia, *quid honestum quid utile, quaenam inter haec ipsa contentio. Aderant eloquentissimi uiri Sulpicius, Crassus, Antonius, cum quibus* oratoriae *institutionis scrutabatur arcanum. Aderat Cato censorius ille senex, cuius* senectutem *testimonio commendabat. Aderat Lucius Torquatus, Marcus Cato Uticensis et Marcus Piso, cum quibus* bonorum fines *operosa disputatione firmabat. Aderat orator Hortensius, aderat Epicurus; aduersus alterum Ciceroniana* philosophiae laus, *aduersus alterum infamatio uoluptatis.. Aderant Laelius et Scipio, cum quibus et uerae* amicitiae *et optimae* Reipublicae *formam dabat. Ac ne in infinitum rapiar, externi reges aderant Romanis ciuibus intermixti, quos in capitalibus causis Cicero idem diuina prorsus oratione defenderat...*

3. V. p. 54.

lecture, celles par exemple qui figurent aux marges de la biographie et la rectification sur l'*Hortensius*[1] ; cependant, on ne trouve aucune note, aucun signe même, comme il y en a tant dans le Virgile, pouvant être rapporté aux temps extrêmes de sa carrière et au séjour à Arquà. Il est certain qu'il a cessé un jour d'y étudier. Parmi les nombreux manuscrits de Cicéron qui lui sont venus, il a pu aisément en trouver de plus corrects que celui-ci, qui ne l'est guère, ou de plus commode pour l'usage courant. Ces exemplaires donneraient sans doute les dernières notes de Pétrarque sur son maître ; contentons-nous d'examiner celles qui datent de Vaucluse.

Elles suffisent à attester, sous une forme nouvelle, combien et de quelle façon Pétrarque a étudié Cicéron. Les sommaires et les annotations abondent presque partout jusqu'à la fin de l'*Orator*. Mais les *Partitiones* n'ont même plus de signes marginaux, et la série d'œuvres oratoires qui les suit semble avoir été à peine parcourue[2]. On en doit conclure que ces ouvrages étaient lus dans d'autres exemplaires, ainsi que le *De amicitia* et le *De senectute*, qu'on trouve fort dédaignés aussi dans la première partie du manuscrit et que Pétrarque affectionnait cependant d'une façon particulière[3]. Avec le second texte du *De fato* commence une suite nou-

1. Cette observation viendrait à l'appui de l'opinion qui attribuerait à P. la compilation préliminaire.

2. Il n'y a qu'une note dans les *Catilinaires* et un sommaire dans le discours *Ad Quirites*.

3. Mentions et extraits nombreux : *Quam sententiam* [l'immortalité de l'âme]... *et in Tusculano suo, et in sexto Reipublicae diuino genere orationis asseruit, necnon et in dialogo Laelii qui de amicitia uera est, et in libro qui Cato maior inscribitur, defensionem continens senectutis, aliisque praetera tam multis in locis attigit* (*Fam.* IV, 3) ; *In eo libro qui uocatur Laelius aut de uera amicitia* (*Fam.* XII, 16). V. sur le *Laelius* un passage de la seconde rédaction de la *Vie de Scipion*, publié dans *Le De Vir. ill. de P.*, p. 141.

velle de cahiers; la main du possesseur ne se montre qu'une fois dans ce traité; elle est plus fréquente dans le *De legibus*, où les marges retrouvent en abondance les signes de lecture ordinaires [1].

Ce serait un travail interminable et fastidieux que de relever les sommaires et les notes, à plus forte raison les signes par lesquels Pétrarque a mis en vedette les renseignements que lui fournissait Cicéron [2]. Il est cependant instructif, pour qui connaît déjà Pétrarque, de parcourir cet ensemble d'indications d'un caractère tout personnel et de trouver, dans les passages ainsi désignés, l'origine d'une idée, d'un développement de notre écrivain. On n'est pas surpris, par exemple, de rencontrer des mains indicatrices en face de passages tels que ceux-ci : *Honos alit artes omnesque incenduntur ad studia gloria* (*Tusc.* I, 2, f. 149′) ;*Tota philosophorum uita... commentatio mortis est* (I, 31, f. 154) [3] ;etc. Souvent l'admiration ou l'intérêt du lecteur s'exprime par une exclamation : *Elegantissime, proprie et uere, facetum, festiue, magnifice, argumentum optimum* [4]. Au beau passage *Nat. deor.* II, 59, f. 199,

1. Sur le *De legibus*, cf. *De ignor.*, *Op.* 1049; *De otio relig.* II, *Op.* 315 ; *Sen.* XIV, 1) *Fam.* II, 2, etc.

2. Quelques exemples : F. 198′. *Nat. deor.* II, 54 : *De situ cordis nostri curiose admodum.* F. 206′, III, 9 : *Nil melius Roma in terris. Nota.* F. 209, III, 24 : *Interpretatio nominum quorumdam deorum et quid ex hoc infertur. Nota dignum.* Aux f. 223′ et 262′ paraît la forme *Nota f.*, que la nature des textes n'a pu servir à expliquer (peut-être *Nota, Francisce*).

3. Le mot fameux de Cicéron est analysé dans *Secr.* III (*Op.* 368). Il est cité sans provenance dans *Fam.* III, 12, où il est singulier qu'on ait pu le croire de P. (Bartoli, *F. Petrarca*, p. 59).

4. Autres exemples; *Acriter in Epycurum*, ff. 202, 204 : *Iocose sed tamen urgenter*, f. 227′. F. 228′, *Diuin.* II, 58 [*Nescio quo modo nihil tam absurde dici potest quod non dicatur ab aliquo philosophorum...*] : *Mordaciter ualde contra philosophos, et argute contra sompnia.* On peut trouver le mot *magnifice* d'un enthousiasme excessif, appliqué à la dernière phrase du chapitre 40 du même livre, f. 226.

[*Domina rerum... eloquendi uis...*],Pétrarque s'écrie : *Eloquenter de eloquentia ;* quand Cicéron nomme Scipion *Sol alter* (*Nat. deor.* II, 5, f. 96′), l'auteur de l'*Africa* ne manque point de relever le mot : *Magnifice de Africano* [1]. L'impératif *caue*, qui est assez fréquent, implique d'ordinaire une certaine inquiétude sur la doctrine [2].

Pétrarque cherche à mettre de la clarté dans le texte. Il indique en marge les divers interlocuteurs, la suite de leur argumentation, le caractère même de certaines phrases dont le sens pourrait, sans commentaire, être obscur ; par exemple, la série d'arguments ironiques de *Diuin.*, II, 27-29, f. 224′ : *Eleganter irridet ; Irridet supra et infra ;* etc. Voici comment il met en relief les divers points du développement prêté à Velleius, *Nat. deor.* I, 16-20, f. 189′-190 : *Hactenus contra philosophos ; hinc contra poetas et magos. — Effert* [*Velleius*] *Epycurum uituperatis omnibus. — Incipit delirare Epycurus. — Falleris, Epycure, si hec excutere niteris pio lectori. — Hactenus arroganter, hic modestius concludit Velleius.* C'est s'en prendre assez vivement à la doctrine d'Épicure et à son porte-parole [3]. Les analyses n'ont pas toujours un caractère aussi personnel. Au livre II du même traité, on les trouve sous cette forme ; *Hactenus de ornatu, deinceps de stabilitate mundi. — Hactenus*

1. *Diuin.* II, 45 [*Num quis igitur talis fuit ?*] : *Magnifice de Africano ;* II, 46 [*At certe similis nemo Homeri*] : *Magnifice de Homero* (f. 227).

2. Les nuances de langage semblent intéresser vivement le lecteur ; il ne manque pas de signaler celles que note Cicéron lui-même ; v. par exemple la distinction de sens établie dans *Nat. deor.* III, 10, f. 206′ : *Versutus, callidus, quid.*

3. Les exemples seraient nombreux et montreraient combien Pétrarque abonde dans le sens de Cicéron : F. 188, I, 8 [*Quibus enim oculis...*] : *Contra Platonem Velleius nimis ardenter.* F. 192, I. 31 [*ne in offensione Atheniensium caderet*] : *Ne puniretur, forte monitus Pythagore supplicio, de quo supra.* Le représentant du stoïcisme est aussi blâmé d'une contradiction par Pétrarque, mais elle n'est qu'apparente et provient d'une des transpositions de chapitres dont le lecteur ne s'est point aperçu (II, 31, f. 204) : *Paulo ante dicebas, Balbe, ipsum mundum esse deum, nunc a diis administrari affirmas.*

mundum diuinitus creatum, diuinitus regi; hinc iam cuius causa questio. — Hactenus deos esse; nunc que ipsorum sit natura, etc. Ce ne sont plus que de simples points de repère pour s'orienter dans la lecture.

Cherchons au manuscrit quelques-uns des nombreux passages où la philosophie de Cicéron se rencontre avec la doctrine chrétienne et voyons comment les accueille Pétrarque, qui fut toujours empressé à les enchâsser dans ses livres [1]. Le *De diuinatione*, où il s'est plu tant de fois à louer la guerre faite aux superstitions païennes [2], fournit à notre curiosité moins d'exemples que le *De natura deorum*. Dès le début du premier livre, au chapitre 2, dirigé contre les négateurs de la providence des dieux, on trouve un grand souligné marginal et la note : *Pie et grauiter, si de uno Deo* (f. 187). De même, au début de I, 9 : *Bona questio etiam apud nos* (f. 188). Rencontrant dans I, 42, une opinion dangereuse pour toutes les religions et combattue aussi par S. Augustin [3] [*qui dixerunt totam de diis immortalibus opinionem fictam esse ab hominibus sapientibus rei publicae causa...*], Pétrarque s'indigne avec

1. L'examen des notes de cette nature peut constituer le commentaire le plus précis à divers développements du *De ignorantia* [cf. Hortis, *Arch. Triest.*, p. 142 ; Voigt, t. I, p. 95] et à un autre moins cité que voici : *Saepe ille quidem deos nominat saeculi sui morem sequens, quin et uolumine integro deorum naturam tractat, ubi, si acrius attendatur, deorum turbam et inania nomina non tam celebrat quam irridet ac detegit. Et certe ubi ex proposito loquitur, unum Deum eumque principem mundique rectorem uocat. Et licet, ut saepe dixi et scripsi, forte paratum ueritati periculum timeret, alicubi tamen ingenue fassus est non conuenire philosopho dicere deos esse... Christus uerbum est et uirtus et sapientia Dei Patris : Cicero multa de uerborum arte, deque uirtutibus et humana sapientia locutus est, uera utique et idcirco ueritatis Deo absque ulla dubitatione gratissima. Cum enim Deus ueritas uiua sit; cum, ut ait pater Augustinus, omne uerum a ueritate uerum sit, haud dubie quicquid ab ullo uerum dicitur a Deo est.* Lire la suite du morceau dans *Fam.* XXI, 10.

2. V. notamment *Rer. mem.* III, 3, IV, 2 (*Op.* 442, 466) et en général tout le livre IV. Cf. *Fam.* III, 8 : *Cicero... in eo libro quo exiguo in spatio diuinationem aedificat euertitque.*

3. *Ciuit. Dei*, IV, 32.

son maître païen : *Opinio uenefica* (f.194) ; en revanche, lorsque Lucilius dit que l'existence de la divinité s'impose à qui regarde le ciel, II, 2 : *Bona persuasio* (f. 194').

La préoccupation des idées chrétiennes n'abandonne jamais le lecteur ; on les devine en marge de II, 46 : *Nota de fine mundi per ignem, sed peruerse* (f. 197') ; on les aperçoit mieux encore, lorsqu'il se sépare sur un point capital de cette morale de Cicéron, qui est toujours pour lui si séduisante. Dans III, 36, l'écrivain romain déclare que, si tous les biens viennent des dieux, la vertu du moins n'en vient pas et appartient en propre à l'homme, qui en tire orgueil à bon droit ; Pétrarque, qui professe la doctrine de la grâce, écrit aussitôt : *Caue, maledicis* (f. 210'). Ces réserves ne sont pas nombreuses, même dans la partie mythologique du traité ; plus tard, enhardi par l'âge, Pétrarque, qui ose si rarement dans ses œuvres blâmer l'enseignement de Cicéron, fera à l'auteur du *De natura deorum* de vifs reproches d'avoir trop souvent mêlé l'enseignement de l'erreur à celui de la vérité et d'avoir, dans ses dialogues fictifs, refusé de prendre assez clairement parti contre la première [1]. Il attribuera ces hésitations de Cicéron à condamner le paganisme, comme celles qu'il prête aussi à Virgile, aux supplices que ces grands hommes pouvaient avoir à redouter [2]. Mais il préférera tou-

1. *Saepe enim, imo passim, eodem quasi dormitans uestigio nutante relaberis et quo modo deos irriseras uenerari... ; idque licet non tu tibi, sed Balbo tribuas apud te loquenti, quod ipsum Academicae fuerit cautelae, in fine tamen libri illius Balbi disputationem non ausus, ne in Academiae legem pecces, ueriorem dicere, uerisimiliorem dixistis ut quicquid ille disputauerat approbando tuum fecisse uidearis. Vere autem tuum sit quod, Platonicum secutus morem, alteri tribuere tuasque sententias proferre ficto alterius ore malueris* (*De ignor.*,*Op.* 1047). Hortis, *Arch. Triest.*, p. 101, a vu à tort dans ce passage une allusion aux *Academica*.

2. Pour Cicéron, *Op.* 1044 (... *forte supplicium timens*), *Fam.* XXI, 10, etc. Pour Virgile, *Vit. sol.* I, 4, 10 (*Op.* 240 : ... *ut qui paratum forte supplicium uerebatur*).

jours, comme dans notre manuscrit, relever les points de concordance des doctrines et dire de Cicéron : *Interdum non paganum philosophum, sed apostolum loqui putes... Vides ut ubique unum Deum gubernatorem ac factorem rerum omnium non philosophica tantum, sed quasi theologica circumlocutione describit* [1]. On voit comme notre humaniste s'est placé exactement et d'emblée au point de vue des Pères platoniciens.

Les notes ne contiennent point de souvenirs personnels, et il n'y en a que deux qui se rapportent à des choses modernes. Au f. 288, *De orat.* II, 79, lorsque Cicéron exige que le début du discours soit d'accord avec l'ensemble : *Nota, contra omnes predicatores temporum nostrorum.* Au f. 297, III, 50 [*Quod si Antipater... solitus est uersus hexametros aliosque uariis modis atque numeris fundere ex tempore...*] *Nota, quod quidam moderni, sed tam ridicule ut ne nomine digni sunt.*

Pétrarque tient sans cesse présentes à son esprit les diverses parties de l'œuvre de Cicéron pour éclairer l'auteur par lui-même. Les marges portent les renvois suivants : dans le premier chapitre du *De officiis*, f. 123, il se réfère au *De oratore* [2] ; le livre I du même ouvrage est cité au début des *Academica*, f. 253 ; le livre III au chapitre 28 du livre I du *De officiis*, f. 153' ; le livre IV, c'est-à-dire l'*Orator*, à la fin des *Academica*, f. 264' ; *Tusc.* II est allégué dans *De orat.* II, f. 281 ; *De off.* II, dans *Tusc.* V, f. 181' ; *Nat. deor.* III, dans *Diuin.* I, f. 215 ; un récit du *De diuinatione*, dans les *Catilinaires*, f. 321 [3]. Dans *Nat. deor.* II, 65, f. 205 [*quia nihil tam irridet Epicurus quam praedictionem rerum futurarum*], Pétrarque observe :

1. *De ignor.*, *Op.* 1044, 1045.

2. Le ms. porte *Demetrius Valerius* pour *Phalereus* ; P. corrige : *Phalareus. Et de hoc in de Oratore.*

3. *Cat.* III, 8 [*complures in Capitolio turres...*] : *Hec ystoria ab eodem metrice descripta habetur in de Diuinatione.*

Hinc iam uibrat liber de Diuinatione; et III, 6, f. 206 [*quod autem semper ex omni aeternitate uerum fuerit, id esse fatum dicatis*] [1] : *Iam hinc uibrat liber de Fato* [2].

Les références à d'autres auteurs, étant peu nombreuses, peuvent être toutes citées : F. 193', *Nat. deor.* 1, 40 [*Locupletior igitur hominum natura ad beate uiuendum est quam deorum*] ; *Hinc Seneca.* F. 210, III, 32, citation des vers de Télamon : *De hoc integer Senece liber extat ;* ce ne peut être qu'une allusion au *De prouidentia.* F. 220, *Diuin.* 1, 54 : *De Socratis deo de quo Apuleii liber est.* F. 225', II, 33, à propos du supplice des consuls qui avaient navigué contre les auspices. Sur l'obéissance qu'on doit aux lois religieuses de son pays : *Nota pro eo quod est in Ciuitate Dei de Varrone et Seneca* [3]. F. 274, *De orat.* 1, 42, [*est enim definitio...*] : *Nota diffinitio quid. De hoc Cassiodiorus in libro secularium litterarum c. de dialetica : Diffinitio, inquit,* etc [4]. F. 281, *De orat.* II, 37 : *Nota de Numa et Pithagora, de quibus apud Liuium, si memini.* Ibid. : *Nota de tribus philosophis Grecis Romam missis, de quibus 7° Naturalis ystorie et in Saturnalibus.* F. 293, III, 33 : *Triplex Catonis laus. Require apud Plinium.* F. 294, III, 37 [*in propriis igitur est illa laus oratoris...*] : *Iuxta Cesaream regulam que est in Saturnalibus.* F. 304, *Orator,* 52 : *Nota de Isocrate ut est in Saturnalibus* [5].

Une des notes de notre manuscrit peut être datée approximativement, parce qu'elle se rapporte au prétendu texte de

1. *Dictatis* est la leçon du ms.

2. Cf. f. 206', où est une mention précise des deux ouvrages par Cicéron lui-même (III, 8), P. : *Clarius hinc iam et diuinatio et fatum emicant.*

3. Renvoi analogue, f. 230, sur II, 54, se rapportant aussi à *C. Dei,* VI, 20.

4. On a vu l'ouvrage, p. 205, dans nos mss.

5. Aux deux vers traduits d'Aratus, *Nat. deor.*. II, 41, f. 196 (*Cetera labuntur...*), que rien ne distingue du reste du texte, comme il arrive dans les manuscrits, le lecteur a fixé l'attention en marge : *Versus Tullii.* Il n'a rien remarqué aux autres citations en vers du même morceau, sauf pour les vers : *Has inter ueluti rapido cum gurgite flumen,* II, 42, où il a écrit : *Hinc Virgilius,* se rappelant *Georg.* I, 245,

l'*Hortensius* pompeusement inséré dans le recueil et au sujet duquel Pétrarque raconte ainsi les incertitudes qu'il a traversées :

Quaesiui et librum de Laude philosophiae quod et ipse libri titulus excitabat, et in libris Augustini quos iam legere coeperam, librum illum ad uitae mutationem et ad studium ueri multum sibi profuisse compereram [1] ; sic undique dignus uidebatur qui diligentissime quaereretur. Enimuero hic negotii nihil esse credidi, statim enim affuit non liber, sed falsa libri ipsius inscriptio, quod sciens narro, ne quando tibi, quod [non] impossibile arbitror, idem qui mihi illusit error obreperet. Legebam, neque aliquid de eo quod titulus pollicebatur inueniebam, stupebamque et tarditati meae alienum errorem imputabam. Demum cum legendo, cuius me insatiabilem natura facit, in libros Augustini de Trinitate diuinum opus incidissem, inueni ibi allegatum librum, non quidem quem habebam sed quem habere credebam ; aliquid ibi de eo libro positum quo nihil est dulcius dirigui, et oblationem ratus experientiae, die quodam, feruidus librum legi totum intentissime. Eius certe quod apud Augustinum erat penitus nihil inueni : puduit errasse tam diu, et remansi certus librum illum non esse de Laude philosophiae, sed quisnam esset incertus, esse autem Ciceronis stilus indicio erat ; fuit enim caelestis uiri illius eloquentia imitabilis nulli. Post haec uero, cum ultimo Neapolim uenissem, Barbatus meus Sulmonensis, amicus optimus et tibi forsan saltem nomine cognitus, uoti mei conscius, paruum mihi Ciceronis librum donauit, cuius in fine principium solum erat libri Academicorum ; quod ego perlegens conferensque cum eis qui inscribuntur de Laude philosophiae, luce clarius deprehendi illos esse duos, tot enim sunt, tertium et quartum, uel secundum et tertium Academicorum, subtile opus magis quam necessarium aut utile. Sic longaeuo errore liberatus sum [2].

En présence du manuscrit qui a appartenu à Pétrarque, toutes ces indications se précisent. Voilà l'ouvrage qu'il a

Dans *De orat.* II, 80, f. 288, il a reconnu Térence : *Terrentii in Andria* F. 1[illegible] 199. *Nat. deor.* II,56 [*Homines deus eos humo excitatos, celsos et erectos constituit...*], il [illegible] n'a pas oublié le rapprochement avec les vers célèbres : *Os homini sublime dedit...*, [illegible] le passage lui est assez familier pour qu'il se borne à ces deux mots : *Licet dic[illegible] prius a Tullio*, qui visent notre passage.

1. V. le même souvenir dans *Vit. sol.* II, 8, 2 (*Op.* 280) ; *Contra Gall.*, [illegible] p. 259 ; c'est un des lieux communs de Pétrarque.

2. *Op.* 948. Avec quelques légères corrections suggérées par le *Par.* 8574, f. 177.

pris longtemps pour l'*Hortensius* [1]; il l'a lu et annoté, tout surpris de n'y pas trouver l'intérêt que le beau passage des *Confessions* lui annonçait. Bientôt, mis en présence du texte cité dans le *De Trinitate*, il a compris qu'il faisait fausse route et qu'il ne possédait pas le traité célèbre. C'est alors que pouvait lui venir à l'esprit une réflexion comme celle qu'il a mise en marge de la compilation préliminaire : *Ille liber utinam esset hic!* Durant son voyage de Naples, en 1343, avec le volume offert par Barbato, il identifiait définitivement: l'ouvrage contenu dans son manuscrit, et de retour au milieu de ses livres [2], il écrivait à côté du titre mensonger; *Hec rubrica, quamuis sit communis, falsa est tamen. Non est hic liber de Laude philosophie, sed Achademicorum iiij*^or^ *duo ultimi* [3]. Il restait des erreurs encore: Pétrarque croyait voir deux livres dans un traité qui n'est autre que le *Lucullus*, c'est-à-dire le second livre de la première rédaction des *Academica*; il était trompé ici par une division tout arbitraire dans le manuscrit qui est sous nos yeux [4]. De plus, il rattachait ce texte à la rédaction des *Academica* en quatre livres, qui est la seconde et dont il avait appris l'existence, je suppose, par

1. Ce n'est donc pas, sans doute, le ms. que Hortis avait cru pouvoir désigner dans l'inventaire des Visconti (*Arch. triest.*, p. 109; Voigt, t. I, p. 39 n.).

2. Le poète était rentré à Vaucluse à la fin de 1345, et sa note est précisément d'une écriture postérieure à l'ensemble de l'annotation.

3. Des exemples de désignations de ce genre peuvent être tirés de l'inventaire des Visconti; au nº 606 on trouve indiqué : *Tullius de essentia mundi et de laude philosophie*, et au nº 624 : *Tullius ad Hortensium* et le reste de la description prouve qu'on a affaire au *Lucullus*. Chez Benoît XIII, à Peniscola, le titre *Ad Hortensium* figure dans deux mss. de Cicéron (Faucon, *Libr. d'Avignon*, t. II, p. 131-132). De même dans la plupart des inventaires du temps. Antérieurement Richard de Fournival semble avoir constaté déjà quelque chose de la confusion, quand il décrit dans sa *Biblionomia* l'ouvrage suivant : (76) *Ciceronis... liber ad Hortensium de cohortatione ad phylosophie studium, qui inscribitur Luculus et interdum Hortensius* (Delisle, *l. c.*, t. II, p. 529).

4. Une coupure avec initiale ornée, aux mots *Hortensius autem uehementer* [ch. 19], crée au f. 258 cette division apparente en deux livres.

les lettres à Atticus, qu'il venait de découvrir [1]. Nous trouvons ici un exemple bien complet des tâtonnements et des incertitudes de nos ancêtres de la Renaissance dans l'œuvre ardue de l'exhumation de la littérature classique.

Nous avons, dans les manuscrits retrouvés, quelques-uns des doubles de Cicéron que possédait Pétrarque. On trouvera, écrits de sa main, deux discours dans le *Vat. 2193*, et un second texte des *Tusculanes* dans le *Par. 5802*. Ce dernier recueil est du XIIe siècle [2] et contient la série d'ouvrages dont les rubriques suivent : F. 1, *Gaii Suetonii Tranquilli de uita Cesarum liber primus incipit. Diuus Iulius.* — F. 68', ... *Domitianus explicit feliciter. Versus Suetonii* [= *Ausonii*]. — F. 69, *Lucii Annei Flori liber primus incipit.* — F. 94, *Sexti Iulii Frontini Stratagematon liber primus incipit.* — F. 116, *Eutropii uiri clarissimi liber primus incipit* [3]. — F. 132, *Philippicarum M. Tullii Ciceronis liber primus incipit.* — F. 147', *Philippicarum liber IIII explicit.* — F. 148, *M. Tullii Ciceronis Tusculanarum incipit liber primus.* — F. 189, *M. Tullii Ciceronis Tusculanarum finit liber quintus.* — *Lucii Annei Flori epitoma de Tito Liuio* [4]. Une seule note de Pétrarque se trouve dans les deux premiers tiers du volume ; c'est une rectification d'attribution sur les vers ajoutés au texte de Suétone : *In quibusdam libris est Sidonii, sed utrobique est error ; uere enim sunt Ausonii* [5]. Les parties que sa plume n'a pas touchées

1. *Ad. Att.* XIII. 13.

2. 189 feuillets 357 × 260 mill. Reliure Louis XV. Initiales ornées, la première sur fond d'or. Au f. de garde, guivre dessinée à la plume. N° 178 de Pavie.

3. Ce texte a servi pour la récente édition du *Breuiarium* donnée par F. Rühl, Leipzig, 1887 ; v. p. VI. Il ne paraît pas avoir été utilisé par les éditeurs de Cicéron.

4. Ce titre aux dernières lignes de la dernière page montre que le ms. a subi une interversion de cahiers et que Florus y venait après Cicéron.

5. Cf. p. 205.

ont été scholiées par d'autres lecteurs [1], dont un, qui est aussi du XIVe siècle, semble particulièrement intéressant [2]. Pétrarque ne s'est occupé, dans ce manuscrit, que des deux ouvrages de Cicéron.

Les *Tusculanes* y ont été relues par lui à l'époque tardive de sa vie dont l'écriture manque aux marges du manuscrit de Troyes. Deux courtes lacunes sont comblées de sa main aux feuillets 161 et 168. Le livre II, à l'exclusion des autres livres, est rempli de traits marginaux, qui indiquent une lecture fréquente et justifient ce fragment de lettre : *Est secundus illius* [*Tullii*], écrit-il à un ami, *inter Tusculanas disputationes liber, quem saepe salubrem in meis doloribus expertus, aliquot insignes uiros audiui de libri illius efficacia similia memorantes. Illum tibi familiarem facias uelim ; illum in manibus habeas, quotiens notis indiciis aduentare podagricum senseris dolorem* [3]. Les *Tusculanes* sont l'ouvrage philosophique que Pétrarque a le plus souvent cité [4].

Le même manuscrit nous conserve un des textes des *Philippiques* qui ont été entre les mains de Pétrarque. Il ne comprend, il est vrai, que les quatre premiers de ces discours,

1. Deux mentions sont à la dernière page. L'une, simple date : 1321 ; l'autre, calligraphiée après l'explicit des *Tusculanes*, indique un passage du volume en mains françaises : *L'an mil cccviij le premier jour de Ienuier entrerent poure gent en mal an*, L'écriture paraissant postérieure à l'année indiquée, on peut croire qu'il faudrait lire *ccc xlviij*, l'année de la grande peste.

2. V. notamment f. 76', 88', 123, des notes signées *Card.* (?) ou *B* ; plusieurs ont été effacées par grattage (f. 116, etc.). Novati me signale un *Cardinus*, grammairien arétin du commencement du XIVe siècle.

3. *Fam.* VI, 3. La lettre est ancienne, mais peut avoir été retouchée.

4. Il en fait une analyse en dix lignes dans *Fam.* XVIII, 14, une autre plus courte, citée p. 218, et de nombreux extraits, introduits par les formules les plus variées : *In quaest. Tusculanis*, *In disput. Tusculanis*, *In Tusculano prima luce*, *sub secunda luce*, *tertio die*, etc. ; *In Tusculani sui uestibulo* (*Rem.* I, 44). [*Cicero*] *multa tibi... diuine... in Tusculano suo scilicet secunda luce disseruit, quinque dierum disputationes pari librorum numero complexus. Valet... miris modis ad id quo nunc eges maxime patientiam roburque animi* (*Rem.* II, 114, *De totius corporis dolore*).

mais la lecture y a été particulièrement attentive. Indépendamment des observations de rhétorique [1] et des sommaires [2] qui s'y rencontrent, certaines gloses explicatives montrent quel sens juste de la langue de Cicéron avait Pétrarque et comme il le comprenait bien [3]. On y trouve surtout un exemple intéressant de la revision verbale que notre humaniste faisait subir à ses manuscrits. Que les corrections viennent d'une collation avec un autre texte ou qu'elles soient le produit de sa critique personnelle, elles méritent d'être signalées ; on en peut donner une série d'exemples, où il ne s'agit pas toujours de simples lapsus du copiste [4]. Il est à remarquer que les quatre *Philippiques* contenues dans ce manuscrit étaient les seules qu'on possédât, du vivant de Pétrarque, à Florence [5].

Aux manuscrits de Cicéron réunis par Pétrarque se rattache un autre volume de Paris, le *7748*, contenant le commentaire de Victorinus sur les deux livres du *De inuentione*. Le manuscrit remonte au xe siècle et donne ainsi le nom de

1. Ex. : II, 19, aux réticences de Cicéron sur la moralité d'Antoine : *Suspitiose ;* II, 34 [*Sedebat in rostris...*], *Inuidiose ;* IV, 3 [*Sic arbitrabar...*], *Artificiose oratorie.*

2. Ex. : III, 2, *Lege hic multa magnifica de Cesare Augusto ;* III, 5 [*Est enim ille flos Italiae*], *Laus Gallie Cisalpine ;* III, 11 [*Hanc uero teterrimam belluam...*], *Multa feda et grauia de duobus Antoniis ;* IV, 5 [*Hac uirtute maiores...*], *Romana uirtus.*

3. V., par exemple, deux additions f. 135′ et 144′. A la phrase de II, 3, *Quod si esset beneficium... tantam essent consecuti*, Pétrarque a complété le sens par *ingrate potius obliuionis infamiam.* Aux mots de III, 5, *quid pati Cesare uiuo posset*, il a expliqué ainsi : *pati seruitutem, consequi imperium.*

4 F. 133, I, 6 : *Prope in quinquagesimum annum*, P. *quingentesimum*, F. 135′, II, 4 : *quam multa loca*, P. *ioca ;* ibid. ; *Caesarum (sic) legere ductus*, P. *lege reductus.* F. 139′, II, 24 : *hoc beneficium sit ueri*, P. *sic tueri.* F. 139′, II, 25 : *ora non modo uisiu*, P. *o rem.* F. 139′, II, 26 : *hasta posita predae*, P. *pre ede.* P. 141′, II, 34 : *cum plausu recipiebat*, P. *reiciebat.* F. 143, II, 43 : *actusque quaque conserua*, P. *aut usquequaque.* F. 143, II, 44 : *statua minime auara coniunx*, P. *ista tua.* F. 143′, II, 46 : *quod didicitiam populus romanus*, P. *didicit iam ;* ibid. : *occasiones traditas*, P. *occasionis tarditas.* Toutes ces leçons de P. offrent un sens plausible et se retrouvent dans les éditions modernes.

5. V. la demande faite par Salutati, p. 90, note 2.

l'auteur : *Marci Fabii Victorini rhetoris in Rhetoricis C. liber I incipit.* Le volume est à deux colonnes jusqu'au verso du f. 8, où finit le premier cahier, et son petit format carré est un témoignage extérieur de son ancienneté [1]. Le texte n'est pas tout à fait complet ; la main ancienne s'arrête au f. 166′ ; un supplément de trois feuillets, exécuté au XIVe siècle et vraisemblablement pour notre bibliophile [2], est suivi d'un explicit erroné ; *Fabii Laurentii Marii Victorini Rhetoricorum liber II explicit.* Il semble que Pétrarque ait connu ensuite un exemplaire plus complet, puisqu'il a ajouté de sa main, au f. 170, un autre morceau (*Cum sint attributa partis...*) ; son addition s'arrête au milieu du verso [3], laissant encore le livre inachevé. Il est facile de voir qu'il n'a pas tiré grand profit de cet obscur et médiocre commentaire [4]. Il l'a lu seulement en quelques endroits, comme on peut s'en convaincre par la liste des pages où apparaît son annotation : F. 8, 8′, 15, 15′, 52′, 57′, 58′, 59, 82′, 168 [5]. Deux notes seulement intéressent l'étude de Cicéron : F. 15, citation du passage célèbre du *De inuentione* sur la parole, qui distingue l'homme des animaux : *Ut orator hoc loco locutus est Cicero ; ut philosophus*

1. 170 feuillets. 230 × 210 mill. Rel. de bois recouv. de velours grenat. Le ms. a été un peu rogné lors de cette reliure, qui est postérieure à 1426, comme le montre la description du nº 624 de l'inventaire de Pavie. — Le premier recto, qui est blanc, contient une liste de 23 vol., sans doute la petite bibliothèque d'un grammairien du XIIIe siècle, qui a été publiée par Delisle, *Cabinet des mss.*, t. II, p. 509.

2. Il conduit le texte seulement jusqu'aux mots *personae tractatur* (*Ciceronis scholiastae*, éd. Orelli-Baiter, I, p. 174, l. 16).

3. Sur les mots *Et hanc OPMHN cum studio et diligentia* (cf. Orelli-Baiter p. 175, l. 29). Le mot grec se trouve dans ce morceau écrit par P. trois fois.

4. Il y renvoie, sans précision, au f. 58 de son Quintilien.

5. F. 8 [Orelli, p. 9, l. 24] : *De hoc magno et sapiente uiro incertus uidetur ; et infra, super illum locum Postquam uero comoditas quedam et cet.* [le renvoi se rapporte à un § du f. 11′], *aperte dicit se nescire qui sit.* F. 8 [ibid., l. 25, *Multi enim Saturnum...*] : *In hoc, nisi memoria frustratur libro absente, in hoc inquam uidetur esse Seruii opinio. Eney.* 8º F. 15′ : *Omnis ars duplex secundum Varronem. Cui illam*

autem 2° de finibus, ubi ait : Homines enim etsi aliis multis, tamen hoc uno plurimum a bestiis differunt quod rationem habeant a natura. Et reliqua. F. 168 [*Epicurei... ipsam uirtutem dicunt propter se non expeti, sed propter uoluptatem*]*: Epycuri sententia. De qua est liber primus Tullii de finibus, sed euertitur in 2°.*

Pour savoir exactement à quoi s'en tenir sur les ouvrages de Cicéron que connaissait Pétrarque, il ne suffit pas d'en dresser la liste d'après les manuscrits trop rares décrits ici. Plusieurs y manquent, en effet, dont il faut chercher ailleurs l'indication. Parmi les œuvres philosophiques, le *De finibus* nous fait défaut ; Pétrarque, qui l'a beaucoup cité [1], en parle en ces termes : *Extat integer Ciceronis liber, qui de fine bonorum et malorum inscribitur ; quem cum legeris, nescio an quicquam uel auribus uel ingenio relictum sit, quod requirendum putent* [2]. Outre le *Lucullus* des *Academica priora* qu'il avait dans son grand recueil, il possédait les *Academica posteriora*, qu'il désigne assez clairement, dans sa lettre à Lapo, lorsqu'il mentionne l'ouvrage où Varron prend la parole dans la maison de cam-

distinctionem adde, de arte loqui et secundum artem operari et cet. F. 58′ : *Nature diffinitio Platonica.* F. 59 [Orelli, p. 71, l. 32] : *Nota morem Grecorum qui patet ex ystoriis, quando Philippus rex Macedonum de Romanis ut de barbaris loquebatur.* F. 72′ [Orelli, p. 89, l. 39-43, à propos d'un passage tout païen sur la naissance de Jésus-Christ] : *Fortunate senex, melius hoc intellexisti hoc negocium postea.* Ceci est inexplicable sans un passage du *De ignorantia* (*Op.* 1055), où on voit clairement que P. identifiait le rhéteur dont il lisait l'ouvrage avec Victorinus le martyr, qui fut longtemps païen ardent avant d'embrasser la foi chrétienne et dont saint Augustin parle dans ses *Confessions*. Il y fait encore allusion au livre III des *Inuect. contra med.* : *Quae si Victorino pagano homini iam seni ...ueram infunderunt fidem...* (*Op.* 1107 ; cf. 1101 et *Fam.* VI, 4).

1. V. outre notre livre, *Secr.* II (*Op.* 341) ; *De otio relig.* II (*Op.* 322) ; *Contra med.* IV (*Op.* 1232) ; *Fam.* I, 1, 2, 6, etc. Cf. les vers d'*Epist.* I, 10, en partie donnés p. 222 ; l'extrait mis sur le Virgile de Milan, f. 128, emploie le titre *De fine*.

2. *Fam.* III, 6. Ct., p. 90 note 2, la citation de Salutati, dont le ms. s'arrêtait presque à la fin de IV, 36, et manquait par conséquent de 44 ch. du livre IV et du livre V tout entier.

pagne de Cicéron [1]. L'allusion n'est pas moins claire, dans la même lettre, au préambule du *Timée* cicéronien ; Pétrarque transcrit, d'ailleurs, un assez long passage de ces fragments, sur les marges d'un de ses manuscrits [2], en y donnant non le titre de *De uniuerso*, mais celui de *De essentia mundi* [3].

Parmi les œuvres oratoires, à celles que renferment nos manuscrits doivent être joints le *Pro Archia* et les quatre discours qui venaient de Castiglionchio (*Pro Plancio* [4], *Pro Milone* [5], *Pro Corn. Sulla* et *De imperio Cn. Pompei* [6]), et aussi le discours apocryphe *Ad equites romanos*, qu'on retrouvait parmi les livres du poète après sa mort [7]. Le *Pro Roscio comoedo* doit être écarté ; les renseignements nombreux qu'a réunis Pétrarque sur le comédien et sur sa liaison avec Cicéron proviennent d'autres sources que du discours même [8] ; il mentionne, il est vrai, deux fois un plaidoyer de Cicéron en faveur de Roscius comme ayant été transmis par l'auteur à la postérité [9] ; mais l'idée qu'il se fait de ce morceau montre qu'il le confond, à la suite de Macrobe, avec le *Pro Othone* perdu[10]. Pour d'autres discours qu'il

1. V. plus haut, p. 236, n. 2, et aussi p. 216. Cf. *Rem. mem.* I, 2 (*Op.* 396).
2. Précisément dans son Chalcidius, étudié au chap. VIII.
3. Cf. l'excursus V.
4. V. des citations indiquées, p. 224, et l'allusion p. 252, n. 1.
5. Cité dans le *De Viris ill.*, t. I, p. 292.
6. *Fam.* XXII, 14 : *Illa modestiae laus eximia apud Ciceronem lecta in oratione quam de Magni Pompeii laudibus scripsit.* Dans *Sen.* IV, 1 (*De off. imper.*, *Op.* 387, 391) de longs passages en sont cités comme tirés d'un ouvrage peu commun, *cum hoc ipsum Tullianae facundiae loco quodam secretiore reconditum sit.*
7. Cf. p. 90, au cours de la lettre citée en note.
8. *Rer. mem.* I, 2 (*Op.* 398); IV, 7 (488), *Contra med.* II (1093), etc. Cf. Valère-Maxime, VIII, 7, 7 ; Macrobe, III, 14; Pline, *Hist. nat.* VII, 30, 31 ; Cicéron, *De orat.* II, 57.
9. *Rem.* I, 28 (*De histrionibus*) : *Roscius... dignus pro quo tantus orator uerba faceret et de quo scriptum opus memoriae traderet. Rer. mem.* I, 2 : *Pro quo habitam orationem scriptis mandare non piguit.*
10. Cf. le travail cité de Baeumker, p. 15.

nomme ailleurs (*Pro Caelio*, *Pro lege agraria*, etc.), le cas est le même; ce sont des allusions de seconde main. On peut hésiter pour les *Verrines*, auxquelles Pétrarque fait allusion plusieurs fois [1]. Je ne connais aucun passage qui les utilise directement; cependant il possédait la troisième (*De frumento*), qu'il est difficile de ne pas reconnaître dans la liste fournie par Lombardo della Seta à Salutati; celui-ci y a trouvé en effet un *De lege frumentaria ad Hortensium*, où l'on peut deviner le titre *De re frumentaria* que porte la troisième Verrine dans certains manuscrits [2]. Les *Philippiques*, dont le *Paris. 5802* ne donne que les quatre premières, étaient connues de notre humaniste à peu près dans leur ensemble [3], ce qui n'était point alors le cas de tous les lettrés [4]. Il a sur ce recueil, à propos de la mort de Cicéron, une phrase assez éloquente : *Haec oratoris mors; at Philip-*

1. *Rer. mem.* II, 2 (*Op.* 410). Après avoir cité le témoignage de Pline (VII, 31, 8) et, d'après Pline, celui de César, P. fait une énumération de discours; la rédaction lui en appartient, mais les éléments en sont pris de divers côtés (Cicéron, Pline. Quintilien) : *Haec est illa facundia quae Verrem audacem hominem scelestumque criminibus suis opressit, quae ad ultimum Archiam praetorem quondam suum in ciuitate retinuit, et de tenui semente uberrimam mensem egenti reddidit colono; quae contentiones agrarias frumentariasque discussit, quae Roscio scenici tumultus reo impunitatem quaesiuit, quae mirabilem saepe periclitantibus de salute capitis ueniam impetrauit. Haec eadem Deiotaro Galatiae regi, Ligario capitaliter accusato, sub hoste potentissimo iuditium agente, uitam seruauit gratiamque restituit. Heu quam pauca de quam multis enumero! — Contr. med.* III (*Op.* 1109) : *Accusat ille Clodium ac Verrem et in Inuectiuis Catilinam et in Philippicis insectatur Antonium, magnos uiros ac feroces, ad ultionem promptissimos, et molem multorum criminum ac reipublicae ruinam illis opponit... Excusat item Cicero capitalium rerum reos Deiotarum regem, Plancium, Q. Ligarium, Milonem, mille alios...*

2. V. p. 90 (avec mention spéciale des *Verrines*). Novati ponctue à tort, selon moi : *De l. fr.*, *Ad Hort.*, distinguant ainsi deux titres qui peuvent n'en faire qu'un; rappelons que Cicéron répondait à Hortensius, défenseur de Verrès, ce qui peut être l'origine d'une confusion.

3. Dans *Fam.* III, 3, il fait allusion à *Phil.* XIV, 3, 4. Cf. *Rem.* II, 61; *Sen.* XIV, 1 (*Op.* 372); *Rer. mem.* IV, 3 (*Op.* 469); et plus loin, p. 242.

4. V. p. 248, puis p. 90.

pica ipsa non moritur (id enim est libri nomen), sed aeternum uictura grauissimisque uulneribus repercutiens Antonium, et famam eius interemit et mortem Ciceronis ulciscitur [1]. Il croyait lui-même, comme on l'a vu, qu'il n'y en avait que treize [2]; mais cette erreur venait de ce que, dans son manuscrit, le commencement de *Phil.* V et la fin de *Phil.* VI étaient réunis en un même discours numéroté V ; la fin de V et le début de VI lui manquaient, et les discours suivants étaient inexactement numérotés. C'est du moins ce que je crois pouvoir conclure d'un manuscrit écrit par Tedaldo della Casa et qu'on dirait à certains indices, copié sur un exemplaire de Pétrarque [3].

Le manuscrit de Troyes semble avoir été complet pour les ouvrages de rhétorique possédés par Pétrarque [4]. On a eu tort, je crois, d'y ajouter l'*Orator* intégral [5] et le *Brutus* [6]. Le texte sur lequel on s'appuyait pour le premier fait est le suivant : [*Tullius*]... *cuius liber de optimo genere dicendi (Deus bone, quale quamque ex alto sumptum opus !), quid idem in epistolis indignanter attigit, Marco Bruto, ad quem et cuius precibus scriptum erat...* [7]. Le second titre de l'*Orator*, *De optimo genere dicendi*, et le nom du dédicataire sont tout simple-

1. *Rer. mem.* II, 2.

2. V. sa correction au ms. de Troyes, p. 234.

3. C'est le *Par.* 6342, où les *Philippiques* ont pour titre : *Phylipicarum oratorum inuectiuarum... in M Antonium libri xiij* ; f. 194, .., *liber* 13us *explicit.* Cf. l'excursus V.

4. Deux ouvrages moins importants, les *Topica* et le *De optimo genere oratorum* ne sont pas cités par P., du moins à ma connnaissance, en dehors d'une énumération générale (p. 214, n° 5) ; il ne s'ensuivrait point absolument qu'il les ignorât. — Notons la formule dont se sert P., *De uera sag.* I (*Op.* 325) : ...*Ciceronis aut Quintiliani reliquorumue in meis oratoriis libris contentorum.*

5. Hortis, p. 84 ; Koerting, p. 490. Hortis a protesté, en revanche, contre l'opinion admise jusqu'à lui que P. ignorait le *De oratore* ; cette erreur assez grave est encore dans Koerting.

6. Baeumker, p. 9.

7. *Vit. sol.*, préf. (*Op.* 224).

ment tirés par Pétrarque des lettres à Atticus (XIV, 20). Quant au titre même d'*Orator*, il est certain qu'il désigne, dans les divers passages où Pétrarque l'emploie, le *De oratore* [1]; si, par hasard, l'indication tombe sur un texte du véritable *Orator*, c'est de la dernière partie de l'ouvrage qu'il s'agit [2] et précisément de celle que Pétrarque avait dans ses exemplaires comme formant le quatrième livre, incomplet du début, du *De oratore* [3] : *Libri de oratore*, disait-il en désignant l'ensemble,... *imperfecti ut semper inueniuntur* [4]. Le *Brutus* est cité deux fois par Pétrarque pour un même sujet, la supériorité reconnue à César comme orateur: *Quod... et Caesaris hostis Cicero confirmat et, quod mireris, ad Brutum scribens* [5]; mais il a pris ce témoignage dans Suétone [6]. Il faut donc laisser à d'autres le mérite d'avoir retrouvé, grâce au manuscrit de Lodi, l'*Orator* complet et le *Brutus*; les précieux ouvrages, exhumés seulement en 1422 par l'évêque Landriani, furent immédiatement déchiffrés à Crémone par l'habile paléographe Cosimo Raimondi [7], puis transcrits et répandus en Italie par Gasparino Barzizza et Flavio Biondo.

On a cru longtemps que Pétrarque avait découvert les

1. *Et haec est radix uel poeticae uel oratoriae raritaris, de qua multa diuinitus in eo libro qui Orator inscribitur disputauit Cicero* (*De otio rel.* II; *Op.* 322); *Fam.* XIII, 6 : *De incredibili poetarum raritate disserui, quem nouissimum articulum in Oratore suo Tullius attigit* [= *De orat.* I, 3]. On pourrait donner d'autres exemples.

2. *Rer. mem.* I, 2 (*Op.* 404) *M. Tullius de oratore diligenter exequitur...* [= *Orator*, 52].

3. V. plus haut, p. 229.

4. *Sen.* XVI (XV), 1.

5. *Hist. Iulii Caes.* XXVI, éd. Schneider, p. 317. Cf. *Rer. mem.* I, 2 (*Op.* 395). où est la citation intégrale de *Brut.* LXXV, 262.

6. *Caes.* 53. Dans son *Hist. Caes.* I, p. 3, P. parle, d'après Valère-Maxime (VIII, 9, 3), d'Apollonius Molon, *sub quo Cicero... didicisse creditur* ; s'il avait lu le *Brutus* (XCI, 316), aurait-il hésité ainsi?

7. Cf. la notice de Novati, dans *Mélanges* de l'École fr. de Rome, t. XI, p. 391-396.

lettres *Ad familiares* comme le groupe *Ad Atticum* et qu'un exemplaire de chacun des recueils, écrit de sa main, existait à la Bibliothèque Laurentienne. Je ne m'attarderai pas à reprendre cette question, désormais close [1] ; on sait aujourd'hui que les lettres *Ad familiares*, conservées par un manuscrit de Verceil, furent découvertes par Coluccio Salutati, alors qu'il cherchait précisément à retrouver le recueil de Pétrarque. Une fausse tradition bibliographique avait longtemps empêché les philologues de se reconnaître dans cette histoire. Il aurait cependant suffi de s'apercevoir que les citations ou mentions fort nombreuses que fait Pétrarque des lettres de Cicéron [2] se rapportent toutes au recueil trouvé par lui à Vérone, en 1345, et qui comprenait les seize livres à Atticus, les trois livres à Quintus, la correspondance entre M. Brutus et Cicéron, la lettre apocryphe à Octavianus [3].

Le manuscrit découvert par Pétrarque est aujourd'hui représenté par le *Laurentianus Plut. XLIX 18*, transcrit en 1392 à Milan, pour le compte de Coluccio Salutati, après que le hasard l'eût déjà mis en présence du recueil *Ad*

1. V. la bibliographie, p. 111. Cherchant ici à traiter surtout les parties obscures ou dédaignées de mon sujet, je ne puis reprendre celles où la lumière a été répandue à flots, quelque intéressantes qu'elles puissent être. (Rappelons cependant que P. adresse à Asinius Pollion une épitre fictive, *Fam.* XXIV, 9, où on voit bien qu'il ignore les trois lettres de Pollion conservées dans le recueil *Ad Fam.* ; le blâme de Pollion contre Cicéron lui est reproché par P.)

2. Elles sont réunies par Viertel, *Die Wiederauffindung von Cicero's Briefen durch P.*, Kœnigsberg, 1879, app. II, p. 28 sqq.

3. Le passage de la préf. aux *Fam.* est cité partout. Le rapprocher de *Sen.* XIV, 1 (*De rep. administr. Op.* 372): *Lege illius epistolas ad Q. fr. ; omnia ibi de Caesare honorifice dicuntur atque amice. Eiusdem ad Atticum epistolas percurre; prima ibi ambigua, ultima quaeque odiosa uidebis et infamia...* Et plus loin (p. 373) : *Sensi quantum epistola una, clara illa quidem et quae claro texta esset ingenio, M. scilicet Bruti ad M. T. Ciceronem tibi animum accenderit.* Cf. *Fam.* III, 18 et 20 ; IV, 14... ; *Vit. sol.* I, 4, 8 ; II, 8, 2 (*Op.* 238, 281); etc.

familiares. On admet que le manuscrit Laurentien a été fait sur la transcription autographe qu'avait prise le poète et qui est également perdue [1]; le volume original était conservé au XIVe siècle dans la bibliothèque capitulaire de Vérone [2]. On peut douter, de toutes façons, que la copie de Pétrarque ait été retranscrite fidèlement; et il est aussi permis de penser que bien des conjectures de l'illustre copiste étaient déjà venues, dans son exemplaire, modifier le texte de Cicéron.

Il ignorait qu'il y eût un autre recueil et, malgré le mauvais état du texte, il a tiré un grand parti de celui qu'il avait eu la fortune de mettre au jour. Il y trouvait sur la vie de ses chers grands hommes des renseignements qu'il eût vainement cherchés ailleurs, et quelques lettres éclairaient, pour son regard d'historien, des côtés inconnus de l'Antiquité; telle était la première à Quintus, dont il disait, en l'analysant brièvement : *Quae quidem exhortatio fronte simplex ac facilis, si excutias sapientiae plena est* [3]. Aurait-il raconté avec autant d'aisance la vie de César, s'il ne s'était senti familier, par les discours et surtout les lettres de Cicéron, avec le monde romain de l'époque et les personnages

1. O.-E. Schmidt pense que cette transcription pouvait être, en 1426, le nº 610 de la bibliothèque de Pavie. A. Lehmann a cherché à établir que l'*Ambros.* E. 17 *inf.*, s'il n'est pas cette transcription, en est au moins la copie. Cf. Paul Lejay, dans *Revue crit.*, 1893, II, p. 408. Sur les lettres de Salutati à Pasquino de' Capelli, v. l'annotation importante de Novati, *Epistolario di C. Salutati*, t. II, Rome, 1893, p. 339, 340, 388.

2. Cf. p. 483. Pastrengo, l'historien véronais, connaissait le recueil dont il cite le nombre de livres avec précision : *Scripsit* [*Tullius*] *et epist. lib. ad Cornelium nepotem suum. Ad Caluum. Ad filium. Ad Pansam. Ad C. Cassium. Ad Brutum lib. I. Ad Q. Ciceronem fratrem lib. III. Ad Atticum lib. XVI.* Detlefsen, en examinant le morceau de Pastrengo, a montré que toutes les autres indications sont de seconde main (*Zur Gesch. von Ciceros Br. an Atticus*, dans *Jahrb. für class. Phil.* XVII, 1863, p. 553).

3. *Rer. mem.* III, 3 (*Op.* 440).

principaux de son récit [1] ? Aurait-il eu enfin la remarquable intuition qu'il montre du caractère de Cicéron, s'il n'avait appris à le connaître dans sa correspondance intime ?

Il lui parle, après sa première lecture des lettres, comme à un ami de vieille date et qui n'a rien à lui dissimuler : « Tes lettres, que j'ai cherchées si longtemps et trouvées enfin dans le lieu le plus inattendu, je les ai lues avec une avidité extrême. Je t'ai écouté dire de toi-même beaucoup de choses, beaucoup gémir, beaucoup varier, de sorte qu'après t'avoir connu jadis comme maître des autres, ô Marcus Tullius, j'ai appris à te connaître tel que tu as été..... O âme toujours inquiète et anxieuse, ou, pour te faire reconnaître tes propres paroles, vieillard impétueux et disgracié (*o praeceps et calamitose senex*), pourquoi as-tu cherché tant de luttes, excité tant de haines sans aucun profit ? Pourquoi as-tu abandonné le calme qui convenait à ton âge, à ton état et à ta fortune ?..... Hélas ! oublieux des conseils de ton frère et de tes propres préceptes de sagesse, tu as été comme un voyageur portant un flambeau dans la nuit, et tu éclairais seulement pour ceux qui te suivaient le chemin où tu es misérablement tombé [2]... Si ta conduite envers César était

1. Dans *Hist. Caes.* XV, il cite les lettres à Quintus; dans XX, XXI, XXVII, les lettres à Atticus (livres VII à X, et XIV), un très grand nombre de fois et dans un texte qui demande à être étudié de fort près à cause des leçons qu'il présente (Éd. Schneider, p. 217 : *Haec... e locis secretioribus libenter apposui, ut... utrumque* [Pompée et César]... *regnare uoluisse magno ac fide digno teste constaret*). L'autographe, malheureusement incomplet, que j'ai fait connaître de cet ouvrage, s'arrête précisément au chapitre XX (p. 216 de Schneider), sur un renvoi à Cicéron ainsi conçu : *Is ergo epistolarum ad Athicum libro viij°* [*Athicus* est l'orthographe de P.]; P. a interrompu son travail pour chercher dans sa copie le titre exact qu'il avait à citer et, la mort étant survenue (v. p. 85), n'a pu reprendre sa transcription.

2. *Ceu nocturnus viator lumen in tenebris gestans, ostendisti secuturis callem, in quo ipse satis miserabiliter lapsus es.* Sur cette belle image, que V. Rossi croit tirée de Dante (*Purg.* XXII, 67-70) et qui semble plutôt, d'après sa propre citation, prove-

inspirée par la bonne foi et l'amour de la liberté [1] (comme on le voudrait penser d'un aussi grand homme que toi), comment expliquer ta familiarité avec Auguste ? Que pourrais-tu répondre à ton cher Brutus, quand il te dit : « Par ta « complaisance pour Octave, tu ne parais pas avoir refusé un « maître, mais cherché un maître qui te fût plus ami [2] »... Ah ! mon ami, je plains ton destin ; mais j'ai honte pour toi de tant d'erreurs, et je suis tenté, avec le même Brutus, de ne tenir aucun compte de cette doctrine dont tu étais abondamment pourvu. Ce n'est rien que se faire le maître des autres, quand on ferme l'oreille à ses propres leçons [3] ».

Quelques-uns de ses contemporains reprochèrent à Pétrarque d'avoir attaqué le grand orateur romain. Ainsi faisait un admirateur fanatique de Cicéron qu'il rencontra à Vicence. Il répond toujours qu'il n'a pas à discuter avec ses contradicteurs, avant qu'ils n'aient lu attentivement le recueil qui lui a dicté ses opinions [4]. Ce recueil, il en a, comme on le voit, bien discerné la valeur historique et morale, et le jugement qu'en porte la critique moderne ne s'éloigne guère de l'idée d'ensemble que s'en faisait son premier lecteur.

De plusieurs œuvres de Cicéron, perdues pour lui comme pour nous, Pétrarque avait soigneusement noté le titre et

dir de S. Augustin, v. la note dans le vol. *Padova a Fr. P.*, Padoue 1904 : *Un parangone dantesco e petrarchesco.*

1. P. s'indigne plus d'une fois de la versatilité de Cicéron à l'égard de César. Cf. *Sen.* XIV, 1 (*Op.* 372).

2. *Ad Brut.* I, 16, 7. L'estime pour Brutus s'accorde très bien chez P. avec l'admiration pour César ; on le voit (dans la lettre *Sen.* citée p. 255, n. 3) lire à François de Carrare une lettre de Brutus et juger, au degré de son émotion, la noblesse de son caractère.

3. *Fam.* XXIV, 3 (Vérone, 16 juin 1345). Dans la lettre 4, également adressée à Cicéron, P. s'excuse d'avoir parlé si librement à son ami d'outre-tombe.

4. *Quorum scito neque te, neque alium quemlibet aequum iudicem fieri posse, nisi omnibus Ciceronis epistolis, unde ea lis oritur, non a transcurrente perlectis* (*Fam.* XXIV, 2).

les fragments conservés chez les auteurs. Les titres sont réunis à ceux des autres ouvrages dans une énumération générale, qu'il a tâché de faire aussi longue que possible, pour confondre le « calomniateur » français, ce Jean de Hesdin qui avait parlé de Cicéron avec le dédain de l'ignorance [1]. Les fragments lui ont fourni de nombreuses citations, toutes, bien entendu, de seconde main ; telles sont celles de l'*Oeconomicus*, qu'il sait traduit de Xénophon [2], et celles du *De Republica* [3]. Ce dernier ouvrage est, avec la *Consolatio*, l'objet principal de ses recherches et de ses regrets ; *Ante omnes... defletus est studiosorum choris Reipublicae liber, cuius magnificentiam et ipsius Ciceronis et aliorum testimonio excerptaque inde particula* [4]

1. *Contra Gall.*, *Op.* 1083 : « *Ubi, quaeso, inquit* [*Gallus*], *legitur Tullii Physica? ubi Varronis Metaphysica?* » *O stulta percontatio! Barbarus insolens Graecis nominibus delectatur... Non scripsit Tullius Physicam, addo nec Ethicam, non scripsit Varro Metaphysicam, addo nec Problemata. Sumus enim non Graeci, non Barbari, sed Itali et Latini. At scripsit Tullius Officiorum libros, illa Ethica sua; scripsit de re familiari, siue de domo, illa Oeconomica sua; scripsit de re publica, de re militari, illa Politica sua est. At Gallus titulos suos Graecos amat et, quamuis scientiam forte nec Graecam habet nec Latinam, magnum se aliquid credit dum Physicam ructuat, Metaphysicam spuit. Non scripsit Physicam Tullius, scripsit autem de legibus, de Academicis, de laude philosophiae librum, quo se ad rectum iter uitae et ad studium ueritatis adiutum ingenue praedicat Augustinus... Non scripsit Tullius Physicam, sed scripsit de essentia mundi, de natura deorum, de diuinatione, de fato, de senectute, de amicitia, de consolatione, de gloria, de Tusculanis quaestionibus, de fine bonorum et malorum, partitionum, topicorum, de oratore, de optimo genere dicendi, de optimo genere oratorum, rhetoricorum duo uolumina, tria autem epistolarum* [*Att.*, *Quint.*, *Brut.*], *orationes innumeras, quibus par eloquium nunquam fuit. Stupet Barbarus ad haec nomina peregrina, cum tamen pauca de multis attigerim et maior multo rerum quam nominum fulgo sit.* Cf. la lettre contemporaine (1368) de Salutati à Tommaso d'Alviano, sur le même sujet (*Epistolario*, éd. Novati, t. I, p. 50).

2. *Xenophontis Oeconomicum ex libro de senectute cognoui, eumdemque ex Cicerone translatum in iisdem officialibus libris edidici* (*Fam.* III, 18). On vient de voir que P. donne à la traduction le nom de *De re familiari* ; le titre *De domo* vient peut-être d'une confusion faite au moyen âge avec le souvenir du plaidoyer *Pro domo*. V. une cit. p. 156, n. 6.

3. *Vit. sol.* II, 4, 8 (*Op.* 272) ; *Secr.* III (p. 367) ; *Fam.* III, 18 (*Reipublicae libros cum multi, tum praecipue Lactantius optabiles reddidit*) ; XVII, 1 (long morceau pris de Lactance) ; etc.

4. V. au chapitre VII pour Macrobe, et p. 156.

coniecturari licet; tantillum nobis uel ad acuendum forte desiderium, uel ad praesentius conuitium reseruatum est, reliquum nescio an unquam sit recuperatura posteritas[1]. Il ne se doute pas qu'une partie du livre qu'il désespère de jamais trouver se cache dans un palimpseste, sous le commentaire de S. Augustin aux Psaumes, chez des moines du voisinage de Pavie qu'il a peut-être visités, ceux de l'abbaye de Bobbio.

J'arrive à la fameuse question du *De gloria* que je voudrais traiter à fond, puisqu'il m'est permis d'entrer dans plus de développements que n'ont pu faire mes prédécesseurs. On sait que Pétrarque est considéré comme ayant possédé les deux livres du *De gloria* de Cicéron et que ce traité passe pour s'être perdu de son temps, par l'incurie d'un vieux maître de grammaire à qui il l'avait prêté. Citons d'abord le document sur lequel se fonde cette tradition[2]. Interrogé par Luca della Penna sur l'histoire de ses manuscrits de Cicéron, Pétrarque parle de ceux qu'il avait tenus jadis, à Avignon, de la libéralité de Soranzo :

Ab hoc habui et Varronis et Ciceronis aliqua ; cuius unum uolumen de communibus fuit, sed inter ipsa communia libri de Oratore ac de Legibus imperfecti, ut fere[3] semper inueniuntur, et praeterea singulares libri duo de Gloria, quibus uisis me ditissimum aestimaui. Longum est exequi quos et qualiter et unde quaesierim [Ciceronis libros], praeter unum uolumen elegantissimum... paternas inter res inuentum... In his omnibus noui nihil, ut dixi, praeter illos de Gloria libros duos et aliquot orationes aut epistolas[4]. Sed ego, ne fortunae frustra obniterer, ut uiator

1. *Rem. mem.* I, 2 (*Op.* 397). Cf. *Sen.* XVI (XV), 1 : *De libris quidem Reipublicae iam desperans librum de Consolatione quaesiui anxie nec inueni.* Ces mots précèdent le grand passage imprimé p. 201.

2. *Sen.* XVI (XV) 1. Je corrige le texte d'*Op.* 948-949, à l'aide du *Par.* 8571. On trouvera la trad. française de la lettre entière par V. Develay, meilleure que celle de Fracassetti, dans le *Bulletin du Bibliophile*, année 1879, p. 9.

3. *Fere* manque à l'édition.

4. Peut-être quelques lettres *Ad Att.*, recueillies par un certain Nic. da Muglio, et signalées par Sabbadini, *Rendic. dell' Ist. lomb.*, 1906, p. 387.

sitiens inopi riuulo, quibus poteram communibus me solabar... Fuit mihi pene ab infantia magister, qui me primas litteras doceret... Hunc talem homunculum pater meus dum uixit liberaliter satis adiuuit; inuaserat enim eum pauperies ac senectus, comites importunae ac difficiles. Post obitum patris omnem in me spem posuerat; ego autem impar licet, me illi tamen et fide et obsequio obligatum sentiens, aderam omni ope qua poteram, ut deficiente pecuniae, quod crebrum erat, egestatem suam apud amicos nunc fideiussione, nunc precibus, apud faeneratorem uero pignoribus subleuarem[1]. Milies in hunc usum libros et res alias asportauit et retulit, donec fidem expulit paupertas. Grauiore siquidem pressus inopia, duo illa Ciceronis uolumina, unum patris, alterum amici, librosque alios me tradente abstulit, praetendens necessarios sibi in opere suo quodam... Quid te ad uesperam uerbis traho? Cum inciperet suspecta esse dilatio, quod non egestati sed studio concessi libri erant, coepi altius exquirere quid de eis actum esset et, ut pigneratos comperi, penes quem essent indicari mihi petii, ut facultas fieret luendi eos. Ille, et pudoris plenus et lacrimarum, negauit se id esse facturum, quod turpe nimis esset sibi, si[2] quod ipse deberet alter faceret, expectarem paululum, quod suum erat cito se facturum. Obtuli in hanc rem pecuniae quantum uellet et hoc respuit, orans ne sibi hanc infamiam inurerem. Ego etsi nihil dicto fiderem, nolens tamen quem amabam contristari, subticui. Ipse interim paupertate pulsus in Tusciam iuit, unde sibi erat origo, me tunc ad fontem Sorgiae mea Transalpina in solitudine latitante, ut solebam, nec prius eum abiisse quam obiisse cognoui, oratus a ciuibus suis, qui ad sepulturam illum sero quidem laureatum tulerant, ut memoriae eius honorificum aliquod epigramma componerem. Nec deinceps ulla unquam diligentia uel minimum amissi Ciceronis indicium[3], nam de aliis non curassem, inuenire quiui. Ita simul et libros perdidi et magistrum...[4].

Ce document paraît extrêmement concluant et l'histoire du dépositaire infidèle, joliment racontée par Pétrarque, est justement attribuée à son maître de Carpentras, Convenevole de Prato [5]. Le témoignage du poète a été accepté sans

1. *Subleuarem* manque à l'édition.
2. Ed. et ms. *sed*.
3. Ed. *Nec d. alia... amisi C. iudicium*.
4. Le ms. dont je me sers donne à cette lettre la date *Arquade, V Cal. Aprilis*.
5. Cf. A. D'Ancona, *Studj sulla letter. ital. de' primi secoli*, Ancone, 1884, qui, dans une complète notice sur le personnage, penche à fixer ses dates de 1260 environ à 1340 (p. 116 sqq.).

contrôle par les éditeurs de Cicéron [1] et presque tous ses propres biographes ; les doutes soulevés par un de ces derniers [2] n'ont pas été accueillis par l'opinion générale [3] ; il est impossible, a-t-on dit, de supposer une confusion de souvenirs chez un homme aussi familier avec les œuvres de Cicéron, et, puisque Pétrarque déclare, dans un récit aussi circonstancié qu'on peut l'exiger, avoir eu le *De gloria* sous les yeux et l'avoir perdu, nous devons l'en croire sur parole et unir nos regrets aux siens.

Écartons d'abord une question secondaire, sur laquelle l'accord est facile. On a cru longtemps que le *De gloria* existait encore au xve siècle : Philelphe, puis Pietro Alcionio, ont été accusés de l'avoir utilisé dans leurs ouvrages, puis brûlé pour faire disparaître toute preuve de leur larcin. Pour Philelphe, on n'a pas de tradition contemporaine ; pour Alcionio, il y a des autorités qui semblent sérieuses, son rival et adversaire, Paul Jove et surtout Paul Manuce. On ne peut voir cependant, en leurs témoignages, que des racontars de cercles lettrés. Au lieu de se servir du *De gloria* pour quelques pages, qu'il serait d'ailleurs difficile de désigner dans son obscur traité, Alcionio eût fait un calcul infiniment meilleur en publiant le texte même du *De gloria*, à une époque qui saluait avec enthousiasme l'apparition d'un nouveau texte classique et où princes et papes rivalisaient de générosité envers les éditeurs ; la publication d'une telle découverte eût assuré à Alcionio la fortune et la renommée. Une observation nous garantit, d'ailleurs, qu'il n'a

1. V. les éditions des fragments de Cicéron, dans Orelli, Lemaire (Leclerc), Baiter et Kayser, les manuels de Bernhardy, de Teuffel, etc.

2. Voigt, t. I, p. 40-41. L'opinion de Voigt remonte à son travail de 1859 ; elle a été adoptée dans le manuel de Bähr et dans le *Machiavelli* de Villari, éd. de 1895, t. I, p. 89.

3. Körting, p. 65, 87, 489 ; Mézières, p. 336 ; Geiger, D'Ancona, Hortis, etc.

jamais eu en main le *De gloria* : le manuscrit où l'on prétend qu'il l'aurait retrouvé avait appartenu à Bernardo Giustiniani, bibliophile distingué, fils lui-même d'un humaniste illustre, Leonardo Giustiniani [1] ; ce n'est pas dans une pareille maison qu'aurait pu passer inaperçu un livre de Cicéron aussi important et que recommandait en outre le souvenir de Pétrarque. On peut donc tenir pour certain que le *De gloria* n'existait plus au XVe siècle. Existait-il au XIVe siècle ? Je ne le crois pas davantage et vais en dire les raisons.

Nous n'avons qu'un seul témoignage de Pétrarque. Il appartient à un récit de son extrême vieillesse, à une des dernières lettres qu'il ait écrites, postérieure de plus de quarante ans aux faits racontés. Cette longue lettre, à laquelle est assignée la date de 1374, porte des traces évidentes de sénilité; la composition est incertaine, diffuse, décousue; l'auteur y avoue en propres termes sa fatigue et commet d'évidentes erreurs de mémoire [2]. Les doutes légers que suggère, dès l'abord, l'autorité isolée d'un pareil document, disparaissent, il est vrai, devant l'abondance et la précision des détails. Mais ces détails n'établissent, somme toute, que les faits suivants : Pétrarque, étant fort jeune, possédait un manuscrit contenant des œuvres de Cicéron, parmi lesquelles étaient le *De oratore*, le *De legibus* et un ouvrage qui

1. P. Manuce dit qu'un ms. avec le titre *De gloria* figurait sur l'inventaire des livres que B. Giustiniani avait légués à un couvent de femmes, où Alcionio le déroba. On sait avec quelle insuffisance se rédigeaient alors les inventaires ; mais comme cette pièce ne s'est pas retrouvée et que Manuce ne dit même pas l'avoir lue en personne, nous n'avons pas à attacher d'intérêt à ce renseignement : il prouverait tout au plus, si on tient à l'accepter, que des extraits de Cicéron sur la gloire pouvaient avoir été réunis par un humaniste en tête d'un manuscrit.

2. Par exemple, lorsqu'il y fixe le voyage à Liège à sa vingt-cinquième année, tandis qu'il est de sa vingt-neuvième. V. p. 38, n. 2 (La croyance des biographes à un grand voyage de P. en 1329 repose tout entière sur cette confusion).

traitait de la gloire [1]. L'indication des deux livres du *De gloria* ne peut être regardée, en effet, comme une présomption favorable à l'exactitude du récit, car ce fait, qui semble d'accord avec le témoignage de Cicéron, a pu être emprunté après coup au *De officiis*, par un procédé dont Pétrarque est coutumier [2]. Il serait bien plus intéressant qu'il nous fît savoir quelque chose du traité de Cicéron ou de ce qu'il se rappelle y avoir vu; mais il reste muet; ses souvenirs, si précis pour toute la narration, manquent absolument sur le point essentiel. Ne peut-on supposer qu'il a rencontré dans le mystérieux volume, non un ouvrage, mais un des nombreux passages de Cicéron sur la gloire? En dehors même des développements connus des *Tusculanes*, ils ont, plus que tous les autres, frappé un jeune homme qui allait faire du désir de la renommée un des mobiles de sa vie; à distance, ces pages lues jadis, et pour lui si importantes, se sont transformées dans son esprit en un ouvrage spécial sur le sujet. Comment dans ce cas, dira-t-on, ne les aurait-il pas reconnues, en les retrouvant plus tard dans les œuvres de Cicéron? A cette objection répond une observation de psychologie commune. Pétrarque a pu relire les mêmes pages sans y trouver la saveur de la première lecture, l'accent entraînant de la nouveauté, par conséquent sans les reconnaître, sans supposer non plus l'identité de morceaux qui ne lui produisaient plus la même impression [3].

1. Voigt suppose « qu'un titre arbitraire, placé par un copiste sur quelque partie d'un livre qui lui aurait semblé spécialement important » peut avoir été l'origine de l'erreur de P.; il pourrait, par exemple, avoir trouvé le titre *De gloria* en tête de quelques chapitres des *Tusculanes* (l. I; III, 2; V, 15, etc.). Cette hypothèse ingénieuse n'est appuyée, dans le cas présent, d'aucun exemple, et on va voir qu'on peut s'en passer.

2. *Off.*, II, 9 : *Nunc dicamus de gloria, quanquam ea quoque de re duo sunt nostri libri.*

3. Sauf quelques exceptions, on ne peut savoir à quelle époque P. a eu en main

Des doutes plus sérieux encore viennent du silence de Pétrarque sur le *De gloria* avant cette lettre de la fin de sa vie. Alors qu'il s'entretient si souvent, dans sa correspondance et dans ses livres, de Cicéron et de l'amour de la gloire, il n'a parlé nulle part du traité qu'il aurait eu un jour entre les mains, ni exprimé le regret de l'avoir perdu. En annotant le manuscrit de Troyes, il a manqué une occasion excellente de faire pour le *De gloria* ce qu'il faisait pour l'*Hortensius*. On a vu comment, en face du titre mentionné de ce dernier traité, il a inscrit le souvenir de son désappointement [1]. Quelques lignes plus loin, il a rencontré la mention du *De gloria* et la marge est restée blanche [2]; il n'avait donc alors rien à dire de particulier sur cet ouvrage.

Je n'oublie pas que, dans la lettre adressée d'Avignon à Cicéron, il fait la liste de ses principaux ouvrages disparus et indique le *De gloria* avec une réticence particulière : *Quod in tuis conqueror et in multis uirorum illustrium libris accidit*; *tuorum sane... quorum insignior iactura est haec sunt nomina* : *Rei publicae, Rei familiaris, Rei militaris, de Laude philosophiae, de Consolatione, de Gloria, quamuis de his ultimis spes mihi magis dubia quam desperatio certa sit* [3]. La lettre est de 1345, d'Avignon, et le passage a été invoqué à l'appui du témoignage des *Seniles*. Mais ne voit-on pas qu'il le ruine ? Non seule-

les diverses œuvres de Cicéron. Ses lettres, très remaniées pour la mise en volume, ne peuvent même pas guider, car c'est précisément par l'insertion de citations ou d'allusions classiques que la rédaction primitive a été le plus modifiée; on ne peut tirer de cet ordre d'observations aucune indication pour la question qui nous occupe.

1. V. p. 233.

2. De même dans le corps du vol., au passage du *De officiis*. En regard des mentions du *De gloria*, on attendrait, par analogie avec le cas de l'*Hortensius*, une note comme celle-ci : *Hunc habui, sed perdidi*.

3. *Fam.* XXIV. 4. Cette fin de phrase peut être, d'ailleurs, une addition postérieure. Je donne le texte du *Par.* 8568, f. 281', et non celui des éditions qui porte *de hoc ultimo*).

ment Pétrarque perd ici la meilleure occasion de dire d'une façon précise : « J'ai eu ce livre », mais encore il le cite parmi les œuvres de Cicéron perdues de son temps, celles qui ne se retrouvent plus nulle part, ni dans le commerce des livres, ni dans les collections de couvents, celles que les âges modernes, selon lui, ne connaîtront pas. Il exprime un doute, il est vrai, et une espérance pour le *De gloria*, qui viennent de son vague souvenir; mais il est loin d'être sûr que l'ouvrage soit venu jusqu'à lui : le citerait-il, avec la *République* et les autres, s'il l'avait vu de ses yeux, s'il savait qu'il en existe un exemplaire caché, à deux pas peut-être, à Avignon même ou à Carpentras ? Évidemment, à ce moment, Pétrarque n'a sur la conservation du *De gloria* qu'un soupçon, ou plutôt « un doute mêle d'espérance », comme il le dit lui-même. C'est ce simple espoir d'une chose désirée qui, après trente années encore, va devenir le regret d'une chose perdue.

N'insistons pas sur la nature imaginative de Pétrarque et sur l'appui que fournirait à notre thèse le caractère du poète et peut-être de l'homme du midi; ne parlons même pas de l'amour-propre spécial aux bibliophiles, toujours flattés d'avoir possédé une chose rare, toujours prompts à se la figurer unique. Montrons plutôt que le fait ne serait point isolé dans la vie de notre auteur. Il croit, en effet, avoir vu des ouvrages anciens qu'il n'a certainement pas pu rencontrer, et non seulement il les cherche plus tard comme des réalités [1], mais cette imagination revêt successivement

1. Telles les lettres et épigrammes de l'empereur Auguste, dont il dit d'après Suétone : *Scripsit et epigrammatum librum et epistolarum ad amicos... quod opus inexplicitum et carie semesum adolescenti mihi admodum in manus uenit frustraque postmodum quaesitum.* P. fournit lui-même, sans s'en douter, l'explication de la confusion qu'il a pu commettre, par la phrase qui suit immédiatement : *Ceterum epistolae aliquae sparsim a scriptoribus referuntur, quarum indaginem studioso commit-*

des formes diverses. Que dira-t-on, par exemple, de ces deux rédactions d'un même passage sur les livres perdus de Varron ? Dans la première, Pétrarque s'adresse à l'écrivain en ces termes : *Nullae tamen extant seu admodum lacerae tuorum operum reliquiae, e quibus aliqua pridem uidi, et recordatione torqueor summis, ut aiunt, labiis gustatae dulcedinis, et ea ipsa, praecipue Diuinarum et Humanarum rerum libros, qui nomen tibi sonantius peperere, adhuc alibi forsitan latitare suspicor* [1]. La seconde rédaction porte : *...tuorum operum reliquiae, licet Diuinarum et Humanarum libros, ex quibus sonantius nomen habes, puerum me uidisse meminerim et recordatione torquear ...gustatae dulcedinis. Hos alicubi forsitan latitare suspicor* [2]. Ainsi, dans sa première rédaction, Pétrarque assurait simplement avoir vu autrefois un reste des ouvrages de Varron, peut-être les *aliqua Varronis* qu'il avait eus autrefois de Soranzo [3] ; dans la seconde, ces *reliquiae* ont pris un titre et ne sont rien moins que le *De rebus diuinis* et le *De rebus humanis !* On aurait tort, sans doute, d'attribuer une autorité extrême à des souvenirs de jeunesse aussi variables.

Je crois avoir rendu compte, par le rapprochement des textes et les vraisemblances psychologiques, de la façon dont s'est formée, dans l'esprit de Pétrarque, l'idée qu'il avait possédé le *De gloria*. Il faut accepter du récit des *Seniles* tous les faits matériels ; le prêt des livres à Convenevole, l'instance du prêteur pour les reprendre, l'infidélité du déposi-

timus lectori (*Rer. memor.* I, 2 ; *Op.* 395). Cf. Rühl, dans *Berliner philol. Wochenschr.*, ann. 1895, c. 468.

1. *Fam.* XXIV, 6 (Texte du *Par.* 8568, f. 283').

2. Texte de l'édition de Venise, 1501, mis en lumière par Voigt. Il est suivi par les éditions de Bâle (p. 709 de celle de 1581). Je fixe, par la vraisemblance seulement, la succession des rédactions ; en tout cas, comme il n'est pas contesté qu'elles ne soient toutes les deux de P., elles fournissent un exemple concluant de l'hésitation de ses souvenirs.

3. V. plus haut p. 260.

taire, les détails extérieurs, en un mot, peuvent être exacts. Il est visible que Pétrarque n'a point pardonné à son maître de lui avoir fait perdre deux des premiers volumes de Cicéron qu'il ait possédés, deux des plus précieux aussi, à supposer qu'il ne s'en exagère pas l'intérêt; de leur perte même, il ne s'est jamais consolé. Il y avait remarqué de belles pensées sur la gloire; quand il apprit plus tard que Cicéron avait composé un traité spécial sur le sujet, traité qu'il eût aimé plus que tout autre, il a interrogé sa mémoire; il s'est demandé si, par hasard, ce n'était point ce qu'il avait lu autrefois, et il a trouvé dans cette pensée un motif d'espérance pour fortifier son extrême désir. C'est l'étape que marque le passage de la lettre de 1345. Avec les années, le regret de ne pas avoir trouvé le *De gloria* n'a fait que grandir et, à force d'y songer, d'en parler à ses amis, de leur raconter ses souvenirs de bibliophile, il s'est persuadé peu à peu qu'il pouvait bien avoir eu, en effet, le fameux traité. Cette conviction se formule, à la fin de sa vie, dans sa lettre de 1374.

ADDENDA

P. 36, l. 7. Aucun biographe de Pétrarque n'a encore fait allusion à un séjour à Toulouse, et lui-même n'en parle pas dans l'*Epistola ad posteros*. Le fait nous est révélé par une variante inédite du *De ignorantia*, qui figure sur un grattage dans le manuscrit autographe du traité. Voici le passage avec les mots ajoutés par l'auteur : *Neque uiros tantum, sed et urbes quoque doctas adii, ut doctior inde meliorque reuerterer ; Montempessulanum primo, quod per annos pueritie propinquior illi essem loco*, mox Bononiam, post Tholosam, *et Parisius Pataniumque, et Neapolim, ubi tunc florebat (scio me multorum aures pungere) ille regum et philosophorum nostri eui maximus Robertus...* (*Le traité « De sui ipsius et multorum ignorantia » publié d'après le ms. autogr. de la Bibl. Vaticane*, par L. M. Capelli, Paris, 1906, p. 34). Je ne prétends point que le poète ait pris une grande part à la vie intellectuelle de Toulouse, pendant ce séjour qui se place au moment du voyage à Lombez, en 1330 ; mais le rang qu'il donne à cette ville dans l'énumération des cités savantes dont il a tiré profit, indique clairement qu'il ne s'est pas borné à la traverser.

P. 36, n. 3. F. Lo Parco conteste la chronologie de cette partie de la vie de P., et le fait rentrer à Avignon vers la fin de novembre ou le début de décembre 1325 (*Il P. e la famiglia dopo il suo primo ritorno in Avignone*, Naples, 1906, extr. de la *Rassegna critica*, et dans le *Giornale storico*, vol. XLVIII, p. 36 sqq.). Je ne puis souscrire à celles de ces conclusions qui visent la note datée du ms. de la *Cité de Dieu*, de l'authenticité de laquelle je n'ai douté à aucun moment et dont la rédaction insolite établit bien qu'elle a été écrite au moment même de l'acquisition du volume.

P. 67, n. 2. Il y a aujourd'hui à consulter sur le chancelier de Charles IV le travail de Max Dvorák, *Die Illuminatoren des Johann von Neumarkt*, Vienne, 1901.

P. 67, n. 7. Les connaissances littéraires du chancelier Philippe de Mézières se réduisent à fort peu de chose, si l'on s'en rapporte au précis résumé tiré de ses œuvres par son biographe (N. Jorga, *Ph. de Mézières, 1327-1405*, Paris, 1896, p. 24 sqq.). Sauf Tite-Live et Valère-Maxime dont il fait deux historiens distincts (*Titi-liuius*, *Valerius* et *Maximus*), il ne nomme guère les auteurs anciens, et il ne cite de son ami Pétrarque que « la cronique autentique du... marquis de Saluces et de Griseldis... escripte par le solempnel docteur et souverain poète, maistre François Petrac ».

P. 109, n. 2. Vingt années après ma découverte du texte original du *Canzoniere*, les savants sont mis à même d'étudier commodément le précieux ms. dans une

parfaite reproduction due à la Bibliothèque Vaticane (*L'originale del Canzoniere di F. P. Cod. Vat. lat. 3195, riprodotto in fototipia a cura della Biblioteca Vaticana*, Milan, 1905, in-fol.). Dans l'introduction non signée, due à Marco Vattasso, trouvent place les plus minutieux détails de description et une bibliographie critique très complète qui semble épuiser la question.

P. 119, n. 1. M. Vattasso, *l. c.*, p. XIX, se prononce pour l'identification de Giovanni Malpaghini et du copiste qui a écrit les parties non autographes du *Canzoniere* Vatican.

P. 168, n. 3. Le sens du mot *secretior* (= moins répandu) est fixé par P. lui-même à propos de Quintilien ; v. t. II, p. 86.

P. 188, l. 5. F. Lo Parco doit prouver que ce n'est pas au décrétaliste Giovanni d'Andrea que sont adressées les lettres *Fam.* IV, 15, 16, mais à Rainiero da Forli, lecteur du *Digeste*, dont Pétrarque suivit les leçons à Bologne (*Il P. nel Casentino*, dans *Rivista d'Italia* d'avril 1906). Il me paraît vraisemblable que le jeune étudiant a suivi aussi les leçons de Pietro dei Cerniti, lecteur du *Volumen* à la même université, en 1325 ; il interpelle directement ce maître dans une note marginale de son ms. de Quintilien (cf. t. II, p. 93).

P. 215, n. 1. Il faudra se référer désormais, pour bien juger l'influence de P. sur le monde littéraire de son siècle, à l'importante lettre de Salutati à Poggio, écrite à Florence en 1405, que Novati vient de publier dans l'*Epistolario di Coluccio Salutati*, t. IV, Rome, 1905, p. 126 sqq. C'est en même temps une page curieuse de l'histoire de la querelle sur la supériorité des anciens ou des modernes.

CORRIGENDA

P. 57, n. 1. Effacer l'indication : à Vienne. — P. 80, n. 2. Lire 94 au lieu de 494. — P. 113, n° 6280. Lire : Chalcidius. — P. 134, n. 2. Lire *egregius* au lieu de *cynigius*. Lire *cum reliquis* au lieu de *reliquis*. Id. n. 3. Lire XVIIe au lieu de XVIIIe siècle. — P. 160, n. 2. Lire 420 au lieu de 120. — P. 236, n. 1. Effacer l'indication de planche.

TABLE DES MATIÈRES

Préface de la nouvelle édition V
Préface de la première édition (lettre à Gaston Paris) VII
Note bibliographique XI
INTRODUCTION. — LE RÔLE DE PÉTRARQUE DANS LA RENAISSANCE I
CHAPITRE I. — PÉTRARQUE BIBLIOPHILE 33
Premières lectures et premiers livres de Pétrarque. — Voyages de jeunesse. — Séjour à Paris et à Rome. — Les livres et les amis à Vaucluse. — Acquisitions nouvelles en Italie. — La bibliothèque quitte Vaucluse. — Les livres à Milan. — Le *studio* de Pétrarque. — Les manuscrits des Pères. — Zèle des amis de Pétrarque pour lui procurer des livres. — Dons, achats, transcriptions. — Recherches lointaines. — La miniature et la reliure chez Pétrarque. — Ses goûts paléographiques. — Ses copistes. — La bibliothèque à Venise. — Projet de legs à la basilique de Saint-Marc. — Proposition acceptée par le Grand Conseil. — Les livres à Padoue et à Arquà. — La mort de Pétrarque.
CHAPITRE II. — LES LIVRES DE PÉTRARQUE APRÈS SA MORT 87
Correspondance des Florentins avec la famille de Pétrarque. — Lettres de Salutati. — La bibliothèque à Padoue. — Traditions relatives à Venise. — Le legs de Pétrarque n'a pas été rempli. — Dispersion de la bibliothèque. — Rôle de François de Carrare. — Passage de livres chez les Visconti. — Extrait de l'inventaire de Pavie. — Livres de Pétrarque chez Alphonse Ier de Naples. — Manuscrits venus en France. — Manuscrits restés en Italie. — Attributions apocryphes. — Liste des manuscrits provenant de Pétrarque. — Étendue et caractère général de la bibliothèque. — Copies faites pour Pétrarque. — Les annotations.
CHAPITRE III. — PÉTRARQUE ET VIRGILE 123
Pétrarque et la biographie de Virgile. — Pétrarque et la légende Virgilienne. — Théorie de la composition poétique. — L'allégorie dans Virgile. — L'Énéide et la légende de Didon. — Virgile modèle de Pétrarque. — Anecdote racontée par Dondi. — Le Virgile de l'Ambrosienne. — Interprétation des Bucoliques. — Annotation de Virgile et de Servius. — Les cartes géographiques de Pétrarque. —

Notes de métrique et de prosodie, notes morales, souvenirs personnels. — Auteurs cités dans les marges. — Pétrarque ignorant de Lucrèce. — Essai d'un *Virgilius illustratus*.

CHAPITRE IV. — PÉTRARQUE ET LES POÈTES LATINS..... 163

Pétrarque imitateur des poètes romains. — Sa connaissance de Catulle et de Properce. — La dixième églogue de Pétrarque. — Tibulle. — Pétrarque et Ovide. — L'Horace de la Laurentienne. — Scholies de Pétrarque. — Sa lecture des satiriques. — Pétrarque et Plaute. — Pétrarque biographe de Térence. — Comédie composée par lui. — Lucain. — Stace. — Le manuscrit de Stace annoté par Francesco Nelli. — Le manuscrit de Claudien. — Recueil de poètes et de mythographes. — Ausone. — Pétrarque et les poètes chrétiens.

CHAPITRE V. — PÉTRARQUE ET CICÉRON..... 213

Cicéron modèle de Pétrarque. — Cicéron jugé par Pétrarque. — Recherche des manuscrits de Cicéron. — Découvertes de Pétrarque sur Cicéron. — Manuscrits de Lapo da Castiglionchio. — Le Cicéron de la bibliothèque de Troyes. — Compilation anonyme du XIVe siècle sur Cicéron. — Pétrarque lecteur de Cicéron. — Réserves philosophiques. — Rapprochements et références. — La question de l'*Hortensius*. — Manuscrit renfermant les *Philippiques*. — Manuscrit du Commentaire de Victorinus. — Discours de Cicéron connus de Pétrarque. — Ouvrages de rhétorique. — Les *Lettres*. — Les œuvres perdues. — La question du *De Gloria*. — Les illusions de Pétrarque.

ADDENDA..... 269

FIN DU TOME PREMIER

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

BIBLIOTHÈQUE LITTÉRAIRE

DE

LA RENAISSANCE

NOUVELLE SÉRIE

TOME DEUXIÈME

PIERRE DE NOLHAC

PÉTRARQUE ET L'HUMANISME

II

PARIS

LIBRAIRIE HONORE CHAMPION, ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5

1907

PÉTRARQUE

ET L'HUMANISME

DU MÊME AUTEUR

SUR L'HISTOIRE ET L'ART MODERNES

LA CRÉATION DE VERSAILLES, *d'après les sources inédites*. Versailles, 1901, in-fol.
LES JARDINS DE VERSAILLES. Paris, 1905, in-4.
VERSAILLES AND THE TRIANONS. Londres et New-York, 1906, in-8.
LE MUSÉE NATIONAL DE VERSAILLES (avec A. PÉRATÉ). Paris, 1896, in-8.
LE CHATEAU DE VERSAILLES SOUS LOUIS XV. *Recherches sur l'histoire de la Cour et sur les travaux des Bâtiments du Roi*. Paris, 1898, in-8.
ÉTUDES SUR LA COUR DE FRANCE :
— LOUIS XV ET MARIE LECZINSKA. Paris, 1900, in-4 ; 1902, in-18.
— LOUIS XV ET MADAME DE POMPADOUR. Paris, 1902, in-4 ; 1904, in-18.
— MARIE-ANTOINETTE, DAUPHINE. Paris, 1896, in-4 ; 1898, in-18.
— LA REINE MARIE-ANTOINETTE. Paris, 1890, in-4 ; 1892, in-18.
J.-M. NATTIER, PEINTRE DE LA COUR DE LOUIS XV. Paris, 1905, in-4.
FRANÇOIS BOUCHER, PREMIER PEINTRE DU ROI. Paris, 1907, in-4.
J.-H. FRAGONARD (1732-1806). Paris, 1906, in-4.
TABLEAUX DE PARIS PENDANT LA RÉVOLUTION (1789-1792). *Soixante-quatre dessins originaux de J.-L. Prieur*. Paris, 1902, in-fol.

LES BIBLIOTHÈQUES DU CHATEAU DE VERSAILLES. Paris, 1906, pet. in-4.
LE CHATEAU DE VERSAILLES, MUSÉE D'ART DÉCORATIF. Paris, 1896, in-8.
L'ALLÉE D'EAU DES JARDINS DE VERSAILLES. Versailles, 1900, in-8.
LES CONSTRUCTIONS DE LE VAU A VERSAILLES. Versailles, 1899, in-8.
CLAGNY. Versailles, 1900, in-8.
TRIANON DE PORCELAINE. Versailles, 1901, in-8.
L'ORANGERIE DE MANSART. Versailles, 1902, in-8.
LA « CONVERSION » DE MADAME DE POMPADOUR. Mâcon, 1905, in-8.
LES CONSIGNES DE MARIE-ANTOINETTE AU PETIT-TRIANON. Versailles, 1899, in-8.
LE CHATEAU DE VERSAILLES AU TEMPS DE MARIE-ANTOINETTE (1770-1789). Versailles, 1889, in-8.

PAYSAGES DE FRANCE ET D'ITALIE. Paris, 1894, in-8.
POÈMES DE FRANCE ET D'ITALIE. Paris, 1905, in-18.
SONNETS. Paris, 1907, in-4.

BIBLIOTHÈQUE LITTÉRAIRE DE LA RENAISSANCE

PIERRE DE NOLHAC

PÉTRARQUE

ET

L'HUMANISME

NOUVELLE ÉDITION, REMANIÉE ET AUGMENTÉE

AVEC UN PORTRAIT INÉDIT DE PÉTRARQUE ET DES FAC-SIMILÉS
DE SES MANUSCRITS

TOME DEUXIÈME

PARIS
LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR
5, QUAI MALAQUAIS, 5
1907

Phototypie Berthaud, Paris

FRANÇOIS PÉTRARQUE

Lettre initiale d'un manuscrit de ses œuvres.

(Bibliothèque de Saint-Marc, à Venise).

PÉTRARQUE
ET L'HUMANISME

CHAPITRE VI

PÉTRARQUE ET LES HISTORIENS ROMAINS

L'antiche mura, ch' ancor teme ed ama
E trema 'l mondo, quando si rimembra
Del tempo andato e 'ndietro si rivolve.
(Canz. *Spirto gentil.*)

L'histoire a été une des études favorites de Pétrarque. Elle a charmé son imagination, nourri sa poésie, inspiré son sentiment si neuf de la patrie. Les grands ouvrages historiques qu'il a lui-même écrits ne sont pas de simples compilations. Sans doute la composition se réduit à peu de chose dans le *Liber Rerum memorandarum*, conçu sur le modèle de Valère-Maxime, recueil d'anecdotes, de traités moraux, de portraits de personnages anciens et modernes, où les pages qui nous intéressent le plus sont celles qui se rapportent aux contemporains [1] ; c'est un recueil d'érudition et de morale, sans plan apparent, dont les chapitres pourraient être

1. Le texte très fautif des éditions sera prochainement remplacé par l'édition critique à laquelle travaillent Henry Cochin et Léon Dorez, d'après les mss. de Florence et de Paris. Elle formera les t. VIII et IX de notre *Bibliothèque littéraire de la Renaissance*.

modifiés et multipliés indéfiniment [1]. Mais l'originalité est grande dans un livre plus étendu et plus important, le *De Viris illustribus*, qui occupa Pétrarque, sous diverses formes, presque toute sa vie. Il y a produit le premier en date des travaux de la Renaissance consacrés à l'histoire romaine; en même temps, il a restauré le genre antique de la biographie avec un souci remarquable d'information exacte et de clarté dans la mise en œuvre.

Il en avait conçu le dessein à Vaucluse et y travailla toute sa vie. Après avoir projeté d'y faire entrer les héros de tous les temps et de tous les pays (*ex omnibus terris ac saeculis*) et avoir même entrepris la vie des personnages de la Bible et de la légende grecque [2], il avait peu à peu rétréci son cadre afin de le mieux remplir. Sous sa forme définitive, le *De Viris* de Pétrarque devait être, comme son poème de l'*Africa*, une apologie de Rome, née d'une étude longue et sérieuse des historiens. La composition des deux livres a dû, plus d'une fois, marcher de front, le poète ayant recherché dans l'histoire romaine tous les éléments de son épopée; mais le *De Viris* avait été commencé avant l'*Africa*, si l'on s'en rapporte au dialogue où Pétrarque se fait reprocher par saint Augustin son amour de la vaine gloire :

1. Le *Par.* 6069 T prend fin sur un morceau inachevé, omis par les éditions; c'est la preuve que l'ouvrage de P. n'a jamais été terminé. J'ai risqué l'hypothèse qu'il y recueillit les notes et les morceaux rejetés de la composition dernière du *De Viris*. En attendant l'étude de Dorez, on peut consulter encore G. Kirner, *Sulle opere storiche di F. P.* Pise, 1889.

2. Ces biographies forment un groupe distinct, inconnu aux éditeurs de P. et que, seul jusqu'à présent, nous a révélé le *Par.* 6069 I. Ce sont celles d'Adam, Noé, Nemrod, Ninus, Sémiramis, Abraham, Isaac, Jacob, Joseph, Moïse, Jason et Hercule. Sauf pour les vies de Jacob et de Joseph, qui sont seulement analysées, j'ai publié le texte du recueil dans *Le De Viris illustribus de P. notice sur les mss. originaux suivie de fragments inédits*, Paris, 1890, p. 58-80. (On cite ici la pagination du t. XXXIV, I, des *Notices et extraits des mss.* p. p. l'Académie des Inscriptions. Sur les sources de ces biographies et la méthode de P., v. p. 52-53).

« Tu as rêvé, lui dit le saint, d'être renommé dans la postérité, et tu as abordé pour cela les plus grands sujets : tu as entrepris d'écrire l'histoire depuis le roi Romulus jusqu'à Titus César, œuvre immense qui exige beaucoup de temps et de travail. Puis, sans attendre qu'elle fût terminée, aiguillonné par le désir de la gloire, tu as vogué vers l'Afrique sur une poétique nef, et tu y composes maintenant les livres de ton *Africa*, sans négliger ton premier travail. Ta vie entière est donc prise par cette double occupation, sans parler de toutes celles qui surviennent; tu prodigues ainsi le plus précieux des biens, celui dont la perte est irréparable; tandis que tu écris l'histoire des autres, tu t'oublies toi-même. Sais-tu pourtant si la mort, avant qu'un seul de tes deux ouvrages ne soit fini, n'arrachera pas de ta main ta plume fatiguée[1] ? ».

Pétrarque a souvent parlé de son grand ouvrage historique. Au livre IX de l'*Africa*, il met dans la bouche d'Homère une sorte de résumé prophétique des œuvres que doit donner au monde le chantre de Scipion, et parmi lesquelles le *De Viris* est tout d'abord désigné[2]. En 1355, il répond de Mantoue à l'empereur Charles IV, qui lui en demandait un exemplaire, que le travail est demeuré inachevé faute de

1. *Secr.* III (*Op.* 365). Texte revu à l'aide des *Par.* 6052, f. 18', et 6728, f. 156'. — On a vu, t. I, p. 85, que P. mourut en travaillant à sa *Vie de César*, devenue par son importance un ouvrage distinct, mais comprise dans le plan général du *De Viris illustribus*.

2. *Africa*, IX, v. 257 sqq. (éd. Corradini, p. 374) :

Hic quoque magnorum laudes studiosus auorum
Digeret, extrema relegens ab origine sortes
Romulidas uestrumque genus, sermone soluto
Historicus, titulosque uiris et nomina reddet.
In medio effulgens nec corpore paruus eodem
Magnus erit Scipio, seque ipse fatebitur ultro
Plus nulli debere uiro.

loisir[1] ; dans les *Invectivae contra medicum*, il en proclame encore l'importance : « J'écris, dit-il, sur les hommes illustres. Ce que sera l'œuvre, je n'ose le dire ; c'est au lecteur de la juger ; je ne me prononce que sur l'étendue, et ce sera sûrement un grand ouvrage, fruit de longues veilles, et que le sujet, sinon l'auteur, doit recommander. Il ne s'agit pas dans ce livre de médecins, ni même de poètes ou de philosophes, mais seulement de ceux qui ont brillé par leurs vertus militaires ou leur grand amour de la chose publique et à qui leurs actions ont valu la gloire[2] ».

Le livre était fort avancé, sans que Pétrarque eût songé à lui adjoindre une dédicace. Les bienfaits qu'il reçut de François de Carrare, vers la fin de sa vie, le décidèrent. Le seigneur de Padoue était digne de cet honneur par l'intérêt sincère qu'il portait aux lettres et à l'Antiquité, ce qui recommande sa mémoire comme celle d'un des premiers princes de la Renaissance. Il venait précisément de commander au bon peintre Guariento, pour décorer la grande salle de son palais, de vastes compositions historiques, qui furent peut-être l'occasion de la dédicace[3]. Lombardo della Seta, qui devait terminer le *De Viris* après la mort de son maître, donne à ce sujet d'intéressants détails, dans sa propre lettre dédicatoire[4]. Il loue le prince à propos de son culte des héros antiques : « Ces grands hommes, tu ne les a pas accueillis seulement dans ton cœur, hôte ardemment épris

1. *Fam.* XIX, 3. Autre mention dans *Fam.* IX, 15.

2. *Op.* 1095. Le titre véritable de l'ouvrage de P., tel que le donne la copie autographe de Lombardo est : *F. P. poete laureati quorumdam clarissimorum heroum Epithoma* (*Par.* 6069 F.).

3. Sur ces peintures, malheureusement détruites, dont la date n'est pas certaine et que mentionne pour la première fois Sozomeno da Pistoia (Muratori, R. I. S., XVI, 1090), v. l'art. d'A. Moschetti dans le vol. *Padova a F. P.*, Padoue, 1904.

4. Le texte de cette préface a été publié par Rossetti (*P.*, *Giulio Celso e Boccaccio*, p. 226-232). Je traduis sur le *Par.* 6069 F, f. 144, l'autographe même de Lombardo.

de leurs vertus; tu leur as assigné une place magnifique dans la plus belle partie de ton palais, en les vêtant d'or et de pourpre, en les faisant admirer par des images et des inscriptions... ; tu as fait revivre leurs traits dans une excellente peinture [1]... Non content de les mettre sous tes yeux, tu as choisi pour t'expliquer leurs actions le poète unique, ton cher ami, le célèbre Pétrarque, que je ne puis nommer sans renouveler une récente douleur. Doué comme il l'était du style des anciens et de l'éloquence des plus habiles, il eût admirablement exaucé ta prière, et déjà il avait accompli diligemment plus de la moitié de la tâche, lorsqu'il fut arraché à la terre par l'heure inévitable et porté au ciel par la gloire de ses vertus. Tu avais conçu l'idée de joindre à la vue de ces peintures un noble plaisir pour tes oreilles; il devait former ton âme à des conceptions toujours plus grandes, et non seulement ton âme, mais aussi celle du fils généreux que tu élèves pour l'État ». Ce témoignage paraît établir que le plan définitif de l'ouvrage avait été suggéré par une collection de portraits historiques, commençant à Romulus et exécutée sur l'ordre de François de Carrare. Comme le travail de Pétrarque était antérieur à ces peintures, il est permis de supposer qu'il avait lui-même indiqué au prince les personnages qu'on devait choisir et dont plusieurs avaient déjà leur biographie écrite par avance [2].

1. *Imaginibus et titulis admirandos... in forma excellentissime picture extrinsecus expressisti.*

2. P. eut à remplir, à propos des mêmes portraits, un autre désir de son protecteur. Celui-ci voulut posséder, en un petit volume, la vie résumée de ses héros, et supposant sans doute que les grandes biographies seraient trop longues à terminer, il demanda à l'auteur d'en rédiger du moins un abrégé. P. se mit à ce second travail, avant d'avoir achevé le premier, et les laissa l'un et l'autre inachevés. C'est encore Lombardo qui compléta le *Compendium*, comme l'*Epitome*, sur l'ordre de Carrare, et c'est l'existence de ce *Compendium*, imprimé dans les œuvres de P., qui a fait oublier l'œuvre principale.

Par un caprice de la fortune, l'œuvre sur laquelle Pétrarque comptait le plus pour sa gloire future, est restée oubliée pendant quatre siècles. Les écrivains de la Renaissance ont beaucoup écrit sur l'histoire romaine, sans tenir compte des recherches et des mérites de leur précurseur [1]. On n'a connu qu'un abrégé succinct, dont quatorze morceaux seulement, sur trente-six, ont été rédigés par Pétrarque, le reste étant l'œuvre de son élève, Lombardo della Seta. J'ai raconté ailleurs l'histoire de la confusion établie entre les deux textes, et fait connaître, avec les manuscrits originaux, quels importants fragments inédits ils ajoutent à l'œuvre latine de Pétrarque [2]. Il semble utile d'y choisir quelques extraits de la préface primitive de l'ouvrage, d'où l'auteur tira plus tard sa dédicace à François de Carrare; elle contient les morceaux les plus significatifs qu'il ait écrits sur le but assigné à ses travaux et sur sa conception de l'histoire.

Il déclare, tout d'abord, pour quels motifs il écarte de ses études les hommes et les choses de son temps : « J'écrirais plus volontiers, je l'avoue, les choses que j'ai vues moi-même que celles que j'ai trouvées dans les livres, les événements modernes que ceux du passé, et, de la même façon que j'ai reçu des anciens la connaissance de l'Antiquité, je transmettrais à la postérité lointaine celle du temps où nous vivons. Toutefois, étant fatigué et avide de repos, je rends grâces aux princes d'aujourd'hui qui me dispensent de ce travail; ce n'est pas à l'histoire, en effet, mais, seulement à la satire qu'ils fournissent des sujets. J'en ai connu, il est vrai, d'assez fameux par de récentes victoires; mais tout dans

1. Une étude d'A. Viertel, *Petrarca De Viris ill. Ein Betrag zur Geschichte der human Studien*, Goettingen, 1900, a bien noté la valeur intrinsèque de l'ouvrage.

2. V. dans *Le De Viris illustribus de P.*, p. 68, mes conclusions sur le classement des mss. La grande préface : *Fortunatissimos studiorum*, dont je traduis quelques fragments, est publiée aux p. 110-114 (d'après le *Par.* 6069 I).

leurs exploits est tellement laissé au hasard ou à l'incapacité des adversaires, qu'il n'y reste plus aucune place pour la vertu du vainqueur ni pour la véritable gloire [1]. En philosophie et en poésie, il est beau de tenter des voies nouvelles; en histoire, aujourd'hui, cela est interdit, et comme j'ai l'intention d'écrire, non du roman, mais de l'histoire, j'en suis réduit à reprendre le chemin qu'ont déjà fait avant moi de très illustres écrivains ».

Pétrarque explique plus loin, assez longuement, sa méthode de travail : « Mon sujet est traité déjà par les auteurs, mais d'une façon différente de la mienne. Ce qui manquait à l'un, je l'emprunte à l'autre; ici, j'abrège; là, j'éclaircis; les récits obscurs à force de brièveté, je les développe et les rends plus nets. Il y a, dans les historiens, beaucoup de choses, provenant des mœurs antiques ou de cette religion absurde qu'il vaut mieux nommer superstition; elles eussent apporté plus d'ennui que de profit ou de plaisir, et je les ai passées sous silence. J'ai cru devoir éviter l'imprudente et stérile diligence de ceux qui reprennent les paroles de tous les auteurs et semblent n'en vouloir rien perdre; ils finissent, leurs guides se contredisant l'un l'autre, par embrouiller leur propre texte en de nuageuses énigmes, en des lacs inextricables. Je ne cherche pas à concilier entre eux les historiens ni à colliger tous leurs récits; je m'attache seulement à ceux dont l'accord ou l'autorité plus grande demande qu'on s'en tienne à leur témoignage ».

L'auteur prie ensuite ses lecteurs de ne pas le condamner trop vite, s'ils rencontrent chez lui quelque détail qui les

1. Ce vigoureux morceau, dont on trouvera plus loin une citation en latin, laisse penser que P. n'avait pas alors l'intention de publier le *De Viris* de son vivant ; il était trop prudent pour se faire ainsi gratuitement tant de puissants ennemis dans son pays.

étonne et qui diffère de ce qu'ils ont l'habitude d'entendre; il leur rappelle l'inévitable discordance des historiens, qui a causé tant d'embarras à Tite-Live lui-même, pourtant plus voisin des événements qu'il racontait :

« Il y a des lecteurs, surtout parmi les gens de guerre, qui choisissent un livre d'histoire pour se distraire de leurs affaires ordinaires; ils se réfugient dans cette lecture une partie de leurs journées ou de leurs nuits et s'y reposent de leurs fatigues; mais ils s'y passionnent tellement que tout ce qui n'est pas dans leur volume leur semble, non pas nouveauté, mais erreur, et tout ce qui vient contredire ce qu'ils y ont vu écrit leur fait aussitôt crier à la fausseté. Ils se croient savants parce qu'ils n'ont lu qu'un livre, alors qu'ils se jugeraient bien ignorants s'ils en avaient lu beaucoup. Il peut arriver, et il arrive en effet, que ce qui manque à leur auteur se trouve chez un autre, ou bien que ce qu'il affirme soit contredit par des ouvrages plus autorisés.

« D'autre part, il pourra se rencontrer un lecteur, dévoré du désir de connaître l'histoire très complètement, pour prétendre que j'ai omis trop de détails et négligé une loi de l'histoire que j'ai fort bien lue dans Cicéron; je m'excuserai de ce reproche par l'infinité et l'immensité des matières; le rêve de tout embrasser m'a paru irréalisable, et j'ai préféré ne pas toucher aux parties que je désespérais d'éclaircir à fond. Qui, je le demande, pourrait classer méthodiquement, depuis l'origine, les rois des Parthes ou des Macédoniens, ceux des Goths, des Huns, des Vandales et autres peuples, personnages dont le nom, resté toujours obscur, a fini par être aboli par les siècles? Si, d'ailleurs, j'abordais de tels sujets, sans parler de la perte de travail et de temps, de l'énormité de l'ouvrage et de l'ennui imposé au lecteur, ne voit-on pas que je m'écarterais de mon but? Tous les riches

et tous les puissants ne sont pas illustres de ce chef; autre est le rôle de la fortune, autre celui de la vertu et de la gloire, et je n'ai pas promis d'écrire sur les hommes fortunés, mais sur les hommes illustres ».

Pour peu qu'on ait lu le *De Viris*, on reconnaîtra qu'il y a ici autre chose que des phrases de rhéteur. L'effort de critique fait par Pétrarque est réel; il a examiné et contrôlé de son mieux, avec les ressources dont il disposait, le peu de textes dont il pouvait se servir; il a compris qu'il y fallait faire un choix, et son instinct l'a conduit vers les meilleurs, il s'est débarrassé, d'une façon remarquable, au moins pour tout ce qui regarde l'histoire romaine, des fables dont le Moyen Age avait encombré le champ de la tradition. La vanité qu'il en tire si naïvement semble injustifiée, si l'on ne juge que les résultats; elle l'est pourtant, si l'on songe au mérite de la tentative.

Sa conception générale de l'histoire mérite aussi d'être remarquée. Les races, les nations, le développement des empires l'intéressent peu, l'individu seul le passionne. En dépit de son principal modèle, Tite-Live, il comprend l'œuvre historique, tantôt comme une suite de portraits ou d'anecdotes (*Liber Rerum memorandarum*), tantôt comme une biographie (*De Viris illustribus*). C'est qu'il demande avant tout l'enseignement de l'exemple au récit des actions des grands hommes, de même qu'il voit dans l'amour de la gloire, à l'imitation des anciens, le plus puissant ressort de perfectionnement moral. Le moraliste diminue peut-être l'historien, mais il donne à l'écrivain son originalité et sa force. Les idées que développe Pétrarque sont, en effet, inconnues aux générations qui l'ont précédé, et on sait l'influence qu'elles vont exercer après lui sur la littérature et les mœurs de la Renaissance.

« Si je ne cherchais dans l'histoire, continue-t-il, que ce qu'il y a d'absolument illustre, je ne pourrais faire qu'un bien petit livre, ou même aucun. Quel homme, en effet, est illustre à un tel degré ? La nature, qui inflige presque toujours quelque injure aux plus beaux visages, n'en fait-elle pas autant aux plus belles âmes ? Du moins, mettant tous mes soins à me rendre utile, en même temps qu'à plaire, j'ai élagué de nombreux détails qui, comme je le disais plus haut, jetaient dans la narration une confusion inutile, et j'ai cherché à satisfaire ensemble à la brièveté du récit et à la connaissance des sujets vraiment dignes de mémoire. En quoi, par exemple, importerait-il de connaître les serviteurs ou les chiens qu'a eus un homme illustre, ses bêtes de somme, ses habits, le nom de ses domestiques, son mariage, sa profession ou son patrimoine, sa nourriture habituelle, sa façon de voyager, les harnais de ses chevaux, les vêtements, les salaisons et les légumes qu'il a préférés ? Si vous voulez savoir tout cela, adressez-vous à d'autres, qui ont pour but de réunir une quantité de faits plutôt que les faits considérables ou glorieux ; vous demanderez en vain à mon livre de tels renseignements, à moins cependant qu'on ne puisse les rattacher aux vertus de mes héros ou à leurs défauts. L'historien a, en effet, si je ne me trompe, le but fécond de faire connaître au lecteur ce qu'il doit rechercher et ce qu'il doit fuir, et de réunir, sur ces deux points, d'illustres exemples ».

Nous savons à présent, de façon certaine, quelles parties de la science du passé ont intéressé Pétrarque, et les pages oubliées de son œuvre servent utilement d'introduction à l'inventaire bibliographique de ses connaissances historiques.

Le principal historien qu'il ait étudié est Tite-Live, dont il ne s'est pas moins servi pour le *De Viris* que pour la préparation de l'*Africa*. Il est superflu de rappeler que Tite-Live avait été fort peu lu au Moyen Age et ne l'avait été que pour se trouver défiguré par les compilateurs. Giovanni Villani et Dante l'avaient déjà mieux connu, et celui-ci a dit de lui une parole célèbre [1]. Mais les transcriptions du grand ouvrage restaient rares, et il faut arriver à l'époque de Pétrarque pour les voir se multiplier.

Lecteurs et admirateurs deviennent alors plus nombreux pour l'historien de Rome. Le tribun Rienzi, selon son vieux biographe, « molto usava Tito Livio » et l'exemplaire qu'il en trouvait dans la bibliothèque du Pape servait à lui adoucir sa captivité d'Avignon [2]. Le roi Robert lisait aussi l'historien de la République et parlait à Pétrarque des regrets que lui causait la mutilation de son œuvre : *Secundam* [*decadem*] *ipse ego, hortante quondam sacrae memoriae Roberto Siciliae rege, summa sed hactenus inefficaci diligentia quaesiui.* Plus d'une fois le poète et le roi s'entretinrent d'un sujet qui leur était également cher; un écho de leur causerie nous est parvenu : *Quo studio putandus est arsisse T. Liuius Patauinus, quo omnem Romanam historiam A. U. C. ad Caesarem Augustum, cuius ipse claruit temporibus, centum quadraginta duobus uoluminibus scripsit! opus ipsa mole mirabile, stupendumque praesertim, quia in eo nihil raptim et tumultuario, ut aiunt, stilo, quod quidam solent qui omne uerbum labiis oblatum scriptis mandant, sed tanta*

1. Come Livio scrive, che non erra (*Inf.* XXVIII, 12).

2. Faucon, dans *Mél. d'arch. et d'hist.* de l'École fr. de Rome, t. VII, p. 56. Il y a quatre mss. de Tite-Live dans la bibliothèque d'Urbain V, les nos 664, 1211, 1266, 1268 (Ehrle, *Hist. biblioth... Auenion.*, t. I). L'inventaire de la bibliothèque d'Avignon sous Grégoire XI, en 1375, contient deux textes de Tite-Live, dont l'un en trois volumes, l'autre *cum glosa Nicolay Treveth* (Ehrle, t. I, p. 509; nos 832, 833-5).

maiestate sententiarum tantaque uerborum modestia compleuit omnia, ut ab arte eloquentiae non multum abesse uideantur[1]. Et Pétrarque, qui aime rappeler les visiteurs attirés à Rome par la renommée de Tite-Live, déclare qu'afin de voir un si grand homme il aurait bien fait, pour sa part, le difficile voyage des Indes[2].

Pétrarque a longuement vécu dans la familiarité des héros de Tite-Live et leur a dû, grâce à lui, de grandes joies : *Nunc...tibi*, lui dit-il, *tempus et ut gratias agam pro multis, tum pro eo nominatim quod immemorem saepe presentium malorum saeculis me felicioribus inseris, ut inter legendum saltem cum Corneliis Scipionibus Africanis, Laeliis, Fabiis Maximis, Metellis, Brutis, Deciis, Catonibus, Regulis,... Attiliis, Quintiis et Camillis, et non cum his extremis furibus, inter quos aduerso sidere natus sum, mihi uidear aetatem agere. Et o si totus mihi contingeres ! quibus aliis quantisque nominibus et uitae solatium et iniqui temporis obliuio quaereretur*[3]. Cette connaissance qu'il a pu prendre des grands Romains de Tite-Live a été d'autant plus

1. *Rer. mem.* I, 2 (*Op.* 397). P. appelle Padoue « mère de l'histoire » dans *Epist.* III, 9 (*Op.* II, 107) :

Historiaeque parens Patauum, seu Smirna Latinis
Mantua sidereae nutrix longaeua poesis...

2. *Sen.* XVI (XV), 7 (*Op.* 958); cf. *Rer. mem.* II, 2 (*Op.* 411). Sur l'idée que se faisaient de l'historiographie les premiers humanistes et les amis de P., consulter les curieuses lettres de Paolo di Bernardo, écrites de Trévise en 1373. On y voit quelle place était donnée à Tite-Live : *Quis... audebit in metro contra Virgilium scribere aliosque uates gentiles, quis in soluto stilo aequauerit Liuio, ut multos uel pares uel prope facundos sileam ?* (Voigt, *Die Briefsamml. Petrarca's und der ven. Staatskanzler Benintendi*, Munich, 1882, p. 97).

3. *Fam.* XXIV, 8 (avec plusieurs leçons du *Par.* 8568, f. 285). La lettre est écrite de Padoue, « du vestibule de l'église de S. Giustina », où était alors l'inscription funéraire qu'on a cru celle de Tite-Live jusque dans la seconde moitié du XVIIe siècle (A. Baroni, *T. Livio nel Rinascimento*, Pavie, 1899, p. 18). La date mise par P. est *viijo Kal. martias mo ccco ljo*, d'après le ms. de Paris, et non 1350, comme on le croit d'après le texte de Fracassetti.

intime qu'il les a étudiés individuellement pour son œuvre biographique; aussi ne sont-ce point de vagues images, mais des figures bien vivantes qui défilent devant ses yeux dans les énumérations des œuvres latines ou dans le fameux morceau des *Trionfi* [1].

Les parties de l'histoire romaine où il a Tite-Live pour guide sont les seules où il soit vraiment à l'aise et se sente sur un terrain solide. Il l'abrège d'ordinaire beaucoup, sans altérer le caractère de son récit, y choisissant toujours, et comme d'instinct, les détails précis, qui parlent à l'imagination [2]; bien rarement il le développe et fournit sur le même sujet, sans recourir à d'autres sources, un texte plus étendu que celui de l'auteur ancien [3]. Toutes les fois que la chose lui est possible, il le contrôle par d'autres historiens et confronte leurs témoignages; il suit en cela l'exemple de Tite-Live lui-même, qui mentionne assez souvent les opinions de ses prédécesseurs; mais, s'il arrive à Pétrarque de faire bon usage de cette méthode, quand il invoque par exemple Florus ou Justin, il en abuse quelquefois, et on le voit s'attarder à comparer des autorités qu'il ne connaît même pas de première main, pour le seul plaisir de poser ou discuter devant son lecteur une question

1. Due altri Fabii e duo Caton con esso,
Duo Pauli, duo Bruti e duo Marcelli,
Un Regol che amò altrui più che se stesso,
... e il gran Camillo
Di viver prima che di ben far lasso...

(*Tr. della fama*, I, 52-61). Cf. *Rime*, éd. Mestica, p. 608-613; et p. 671, la première rédaction, très différente, de la grande énumération des héros romains.

2. Cf. *Le De Viris illust. de P.*, p. 90, 92, 139, etc. Les discours au style direct passent, dans son texte, au style indirect; la réciproque est moins fréquente.

3. *Le De Viris*, p. 93 et 137. Mais il s'agit de la vie de Scipion et de scènes ou de paroles où se révèle l'âme du héros de P.; celui-ci n'hésitait pas alors à développer Tite-Live, car il croyait connaître Scipion mieux que lui.

de critique [1]. Il met quelque complaisance, d'ailleurs médiocrement justifiée, à rapprocher de celle de Tite-Live sa propre façon d'utiliser les sources : *Ego neque pacificator historicorum, neque collector omnium, sed eorum imitator sum, quibus uel similitudo, uel autoritas maior, ut eis potissimum stetur, impetrat... Hos* [les lecteurs] *hortor ac moneo ne confestim pronuntient, quod est proprium pauca noscentium, cogitenque hitstoricorum discordiam, que tanto rebus propinquiorem Titum Liuium dubium tenuit* [2]. En somme, et quoique Pétrarque se fasse quelques illusions sur les résultats de son travail, c'est bien une façon nouvelle de traiter l'histoire qu'il ramène dans le monde et il la doit à ce grand modèle.

Il a possédé les œuvres de Tite-Live dans un manuscrit digne de l'admiration qu'il avait pour elles. Le *Paris. 5690.*

1. On n'a, par exemple, qu'à se reporter au doute exprimé en trois lignes de Tite-Live, XXIX, 35, pour voir combien P., dans sa vie de Scipion, l'a développé et compliqué sans nécessité. Je cite le texte ms. de la seconde rédaction d'après l'autographe de Lombardo della Seta :

... *Hanno ipse prefectus occiditur. Infaustum utique bello nomen ! Siquidem Hanno primus a Scipione olim uictus captusque erat in Hispania ; Hanno secundus paucis ante hanc pugnam diebus campestri prelio ceciderat ; Hanno nunc tertius cadit ; que uicinitas preliorum et nominum identitas non legentibus modo, sed scriptoribus quoque non nullis scrupulum iniecit, usque adeo ut ex his duobus, nam de primo dubitatio nulla est, quidam alterum occisum, captum alterum tradiderint, alii de secundo tacuerint, ne forte non duorum mortes, sed unius mors bis inaduertenter norrata uideatur. Auctores autem certiores huius nominis et captiuum unum et duos interfectos eo usque non dubitant, ut et dubitasse alios dicant, et que illos dubitare coegerit rationem afferant.* (*Par.* 6069 F, f. 50'. Dans son Tite-Live, *Par.* 5690, f. 265, P. a remarqué en note la difficulté : *Hanno cesus uel captus infra*). — Voir aussi, sur l'entrevue de Scipion et d'Hannibal avant la bataille de Zama, la discussion qu'établit P. d'après une mention très simple où Tite-Live donne la première version sous l'autorité de Valerius Antias (XXX, 29) : *Duplex hinc autem fama est. Alii comisso primum prelio Hanibalem uictum, duodecim milibus suorum in campo occisis captisque quam plurimis, unum ipsum fuisse ex legatis decem ad petendam pacem missis ; alii uero, antequam quicquam armis experiretur adhuc uirium ac fortune integrum, quo equa facilius obtineret, misso ad id nuntio poposcisse colloquium sunt auctores. Hoc autenticum magis et similius ueri est* (*Par.* 6069 F, f. 60).

2. Texte de la première préface. V. *Le De Viris ill. de P.*, p. 112 et la note.

est le plus beau volume du XIVe siècle qui ait appartenu à Pétrarque, tant par l'étendue de la copie que par la richesse de l'ornementation [1]. Il ne contient pas moins de trente grandes « histoires » sur fond d'or, indépendantes des initiales ornées. Bien qu'il n'ait pas été fait pour notre bibliophile, il est contemporain de sa jeunesse et on pourrait en faire remonter l'exécution vers le premier tiers du siècle. Pétrarque a mis au dernier feuillet la date de son acquisition : *Emptus Auinione 1351, diu tamen ante possessus* [2]. La date et la provenance ajoutent à l'intérêt du document pour l'histoire de la miniature et pour celle même de Tite-Live à la Renaissance. Deux ouvrages, ceux de Dictys et de Florus, copiés en même temps que Tite-Live, ouvrent le manuscrit, composé de la façon suivante : F. 1 : *Troiane ystorie inuentio* [3]. — *Troiane ystorie liber primus incipit.* — F. 20′ : *Lucii Annei Flori de tota Ystoria Titi Liuij epithoma. Incipit liber primus* [4]. — F. 43 : *Titi Liuij ab urbe condita incipit liber primus feliciter. Capitulum primum est et prohemiale.* — F. 43′ : *Capitulum ij in quo continetur aduentus Antinoris Troiani, origo Venetorum, aduentus Enee ad Italiam bella ipsius et Latini cum Rutulis et Etruscis.* Les rubriques continuent ainsi à chaque chapitre, mais la division en chapitres ne concorde pas, bien entendu, avec celle des éditions ; le premier livre en compte 22, le second 16, etc [5] ;

1. 365 feuillets à la suite desquels on a coté les gardes jusqu'à 368. (Les premières gardes sont cotées *a*, *b*, *c*.) Le cahier normal est de 10 feuillets. Les dimensions sont encore de 360 × 235 mill., malgré une rognure ancienne. La nouvelle reliure est au chiffre de Charles X.

2. Le fac-similé se trouve aux planches de la première édition de ce livre.

3. C'est le *Prologus*. La dédicace de L. Septimius manque.

4. Ici un feuillet blanc.

5. Le chiffre romain de chaque livre de la première décade se trouve, de main ancienne, à l'angle du haut de chaque page ; plus loin apparaît un reste de pagination en chiffres arabes, qui ne commençait, dans le manuscrit, qu'avec Tite-Live.

La troisième décade (f. 169) est séparée de la première par trois feuillets blancs ; la quatrième suit (f. 277) sans séparation.

Le manuscrit permet de répondre à la question que soulève la lettre de Pétrarque à Tite-Live : *Centum quadraginta duos rerum Romanorum libros edidisse te nouimus : heu quanto studio quantisque laboribus ! uix triginta ex omnibus supersunt. O mos pessimus nosmetipsos de industria fallendi ! dixi triginta, quia omnes uulgo id dicunt ; ego autem deesse unum his ipsis inuenio ; nouem et uiginti sunt ; plane tres decades, prima, tertia et quarta cui librorum numerus non constat* [1]. Pétrarque ne possédait donc que 29 livres de Tite-Live, et, comme il déclare que c'est la quatrième décade qu'il n'avait pas complète, on a supposé qu'il lui manquait le livre XL ; en réalité, c'est le livre XXXIII qui est absent de son manuscrit et qu'il n'a pas connu [2]. Ce livre va de la victoire de Flamininus à Cynoscéphales à la retraite d'Hannibal chez Antiochus, et comprend la fin de la guerre avec la Macédoine et la restitution de la liberté à la Grèce. Pétrarque ne savait même pas avec certitude où était la lacune du récit, mais il la constatait et la regrettait dans le volume qui est sous nos yeux ; au f. 317, rencontrant dans XXXVI, les mots *Cynoscephales ubi debellatum erat cum Philippo*, il a écrit : *Sed quando hoc fuerat deficit sine dubio, et ut puto unus liber*. Le livre XL, dans son exemplaire, n'était même pas tout à fait complet ; il s'arrête sur les mots *conciliabulaque edixerunt* du chap. 37, et

1. *Fam.* XXIV, 8 (leçons du ms. de Paris). Cf. *Rer. mem.* I, 2, moins précis.

2. Il en a été de même de Boccace (Gianant. Arri, *Di un volgarizz. della quarta deca di T. Livio giudicato di G. Boccaccio*, Turin, 1832). Je cite de seconde main cet opuscule, fort rare, d'après les *Studj* de Hortis, p. 417 sqq., qui se prononce pour l'authenticité de cette traduction. Le texte en a été donné par Pizzorno (*Le Deche di T. Livio, volgarizzamento del buon secolo*, t. V. *La Quarta Deca di Livio, volg. da G. Boccacci*, Savone, 1845).

manque du dernier tiers du livre. Le manuscrit ne porte point *d'explicit*, mais, comme il se termine sur un sens complet, Pétrarque a pu croire qu'il possédait le livre XL à peu près entier et qu'il n'avait à déplorer dans cette décade qu'une seule lacune grave.

Les mentions du manuscrit postérieures à Pétrarque seront étudiées ailleurs ; mais les gardes présentent un assez grand nombre de morceaux de date antérieure, qui ont été réunis en partie pour l'éclaircissement de Tite-Live et dont voici le dépouillement : F. *a'* : Résumé de l'histoire de Rome sous les rois ; — petite nouvelle latine sur Ovide [1] ; — vers [de Virgile] sur le pays des Herniques [2] ; — note sur le règne de Romulus. — F. *b* : Notes diverses de topographie ; — notes sur l'époque de la fondation de Rome [3] ; — extrait de S. Augustin ; — prophétie. — F. *b'* : Division de l'Italie en seize provinces [4] ; — catalogue de postilles sur l'Écriture sainte [5].

1. *Cum quidam facerent transitum per locum ubi sepulcrum erat Ouidii, quidam ex illis petiit cuius esset illud sepulcrum. Inspecta superscriptione, inuenerunt scriptum : Sepulcrum Ouidii floris poetarum. Tunc ille ait : Utinam scirem peiorem uersum, falsum continentem, quem unquam fecerit. Tunc audita est uox de tumulo proferens hunc uersum : Iuppiter esse bonum* [interligne : *al. pium*] *statuit quodcunque placeret* [int. : *al. iuuaret*]. *Et alter ex sociis ait : Utinam scirem meliorem uersum quem fecerit. Et tunc statim audita est uox de tumulo proferens hunc uersum : Est uirtus tacitis abstinuisse bonis. Tunc ambo socii, considerantes pulcritudinem et pondus uersuum predictorum, dixerunt : Dicamus Pater noster pro anima eius. Et tunc, dum inciperent Pater noster, audita est uox de tumulo dicens : Nolo Pater noster ; carpe, uiator, iter.* La même anecdote est dans Th. Wright, *A selection of latin stories*, Londres (Percy Soc.), 1842, p. 43. Mais la forme y est fort différente : le récit est plus bref; les voyageurs sont deux écoliers et ne parlent pas au style direct; les deux vers d'Ovide sont altérés. Dans notre rédaction, si on tient compte des variantes, on trouve correctement cités *Her.* IV, 133, et XVI, 98 (sauf *tacitis* pour *placitis*).

2. Reproduit f. 97 (v. p. 24, nº 1).

3. Y sont cités : Orose, Eutrope, Solin et la *Cité de Dieu*.

4. Inc. : *Prima prouincia Ytalie est prouincia Venetiarum...*

5. Inc. : *Reuerende domine, iste postille meo iudicio sunt meliores : Super Penthateucum postille fratris Nicolai Treuet Anglici et fratris Dominici lectoris sacri palatii...*

— F. 366′ : Billet adressé à un lecteur du volume ; — liste des défaites des Romains ; note sur les lois en faveur de la plèbe ; — note sur la chronologie des guerres puniques ; — note sur la lutte entre le patriciat et la plèbe. — Ces morceaux, tous de la première moitié du XIVe siècle, semblent être de plusieurs mains. Les recherches topographiques sont surtout dignes d'attention et témoignent de plus de curiosité que de méthode. L'auteur semble connaître en personne les environs de Rome, et, comme il sème de sommaires et de réflexions morales tout le manuscrit, on peut conclure qu'il en est un ancien propriétaire. Pétrarque a ajouté à ces notes des jugements qui montrent aisément la supériorité de ses connaissances et qui sont ici imprimées en italiques :

[V]egentum siue Veientiam illam credo fuisse ciuitatem que est iuxta Tybur ad unum miliare, ubi adhuc magna sunt edificia, unde porta Tyburtina, per quam ibatur ad illam ciuitatem, eius nomine nuncupatur uulgari corrupto : dicitur enim porta de Vensa, que, ut existimo, proprie debet dici porta de Veientia [1]. *Falsum penitus et inopinabile, ratio est in promptu.* — Gabium siue Gabis fuit quedam ciuitas sita in loco ubi nunc est castrum Castilionis sancte Persedis et illi ciues uocati sunt Gabii ab illa ciuitate. *Et hoc falsum*...[mot effacé] *non affirmo.* — Fidene fuit quedam ciuitas sita iuxta Velletrum ad duo miliaria, ubi nunc est castrum domini Nicolai de Comite quod uocatur Turricula, et ab illa ciuitate dicti sunt Fidenates. *Diuinare est. Imo haud dubie falsum, estimato situ Fidenarum et Veiorum qui colligitur ex testimonio Liuij.* — Laurentum fuit quedam ciuitas sita in loco ubi nunc et monasterium quod dicitur Fossa noua, unde adhuc locus ille Laurentum uocatur. *Potest esse* [2] — Trasimenus est lacus Perusinus. *Hoc uerum.* — Paranda [?] fuit uocata illa ciuitas in Maritima que nunc dicitur Tarracena, contra quam sunt septem flumina, que in unum collecta faciunt illum fluuium qui Legula dicitur

1. Je renonce à discuter ce morceau qui a un petit intérêt pour l'histoire des études au moyen âge. Il est évident qu'ici, par exemple, l'auteur anonyme songe aux grandes ruines de la *Villa Hadriana*.

2. G. Boissier trouve ici deux précurseurs inattendus (*Nouv. promenades archéol., Horace et Virgile*. Paris, 1886, p. 325).

a lego legis, quod idem et quod colligo coligis. *Falsum.* — Quirite uocati sunt Sabinenses uel milites in Sabinia existentes, ut credo, ab aliqua ciuitate uel castro ibi situato, unde ultra Palumbariam est una uia silicata in Sabinia que Quiria nuncupatur ; in uulgari corrupto dicitur Querene. — Altilia uocata est quedam ciuitas in Campania, que nunc dicitur Signia [1].

Les gardes d'un manuscrit servaient parfois, à la Renaissance, à la correspondance des lecteurs qui se prêtaient et se restituaient le volume. Nous en avons un exemple ici. La formule qui précède le catalogue des Postilles (*Reuerende domine*, etc.) indique, sans doute aucun, que l'auteur répond à l'invitation d'un personnage qui lui avait demandé ce petit travail. Un propriétaire y a même inscrit un billet, qui est de la même écriture que les notes topographiques ci-dessus et non moins incorrect :

Regratior uobis sinceris affectibus de iocalibus que misistis, que idcirco precipue recepi libentius, quia plene innuunt conseruate dilectionis affectum et euidentius probant integritatem uestre fidei nec absentia minui, nec lapsu temporis antiquari. Sed certe, carissime, cum uos meum reputem, uestra per consequens reputo esse mea uel propria recognosco. Non est ergo necessaria iuteruenctio munerum, cum proprium improprie nec natura pronominis patiatur ut nostra esse uel dici ualeant nostriora.

Ce billet n'a pas le caractère d'un brouillon, et tout fait penser qu'il est adressé à un ami, à qui l'ancien propriétaire envoyait en prêt son Tite-Live. Si l'on songe que Pétrarque dit avoir travaillé à l'aide du manuscrit longtemps avant d'en faire l'achat, comme cette formule s'entend également d'un prêt à long terme, on est porté à croire que le billet pourrait s'adresser à lui. L'allusion à de grands voyages, que semble avoir faits le destinataire, s'accorde également avec la vie errante de Pétrarque dès sa jeunesse. Qui donc

1. Il ne s'agit pas d'une ville de Campanie, mais de Segni, et cette dernière note ne nous fait pas quitter la *Campagna* de Rome.

serait ce bibliophile d'Avignon, assez ami de Pétrarque pour lui confier un volume aussi précieux, assez enthousiaste de Tite-Live pour en annoter les marges, assez ignorant cependant des choses de l'Antiquité pour être arrêté sans cesse dans sa lecture, assez âgé en même temps ou d'une situation assez élevée pour traiter Pétrarque en jeune homme et s'abstenir, en lui écrivant, de toute formule de politesse ?

Il y a un personnage qui répond à toutes les conditions de ce portrait ; c'est le jurisconsulte de la Cour pontificale, Raimondo Soranzo, dont Pétrarque a plusieurs fois parlé avec éloge, notamment dans la lettre à L. della Penna : *Obtulerat casus mihi iam antea uenerabilem quemdam senem, cuius nomen, ut reor, adhuc in Curia notum est, Raymundum Superantium*[1], *ad quem ante hos XL annos scripta iuuenilis mea quaedam nunc etiam extat epistola*[2]. *Ille copiosissimus librorum fuit et, ut iurisconsultus, in qua facultate pollebat, alia quidem cuncta despiciens praeter T. Liuium, quo mirum in modum delectabatur ; sed historiae insuetum magnum licet ingenium haerebat. In eo studio me sibi utilem, ut dicebat, expertus, tanto amore complexus est, ut patrem potius crederes quam amicum. Ille mihi et commodando libros et donando supra commune modum facilis fuit...*[3]. Un tel témoignage met hors de doute la présence chez Soranzo d'un manuscrit de Tite-Live qui fut étudié par Pétrarque, au temps même où le vieillard en était propriétaire. Il montre, en même temps, que celui-ci prêtait volontiers ses livres à notre poète, et qu'il a pu d'autant

1. Sur la forme de ce nom, v. p. 22, n. 2.
2. C'est *Fam.* I, 2 (3 dans les mss.).
3. *Op.* 948. La suite de ce texte est t. I, p. 260. Les mots qu'on trouve ici dans les éditions (*Liber Ciceronis de gloria*) sont une intrusion de sommaire marginal, provenant d'une erreur de copiste ou de typographe.

mieux lui confier son Tite-Live qu'il espérait tirer profit de ses connaissances spéciales ; il rend enfin assez naturel d'identifier avec lui le contemporain de Pétrarque, qui a le premier étudié et annoté le volume. L'époque de sa mort reste ignorée, mais la vraisemblance la place avant 1351, époque où Pétrarque a acheté le Tite-Live à Avignon, peut-être de ses héritiers. Comme tous les faits connus sur le vieux jurisconsulte se groupent, sans exception, autour du manuscrit de Paris, on est autorisé à lui attribuer, provisoirement du moins, les fragments qu'on vient de lire et les annotations de même écriture dans le corps du volume [1].

Je crois pouvoir prouver plus sûrement le passage du volume en des mains autrement illustres, en déchiffrant une mention mutilée, en forme d'ex-libris, placée tout en haut du feuillet *a'* et à demi détruite par les vers et la rognure. On y voit encore assez distinctement : *di (?) mes Giani* [2] *chardinale d.....lona*, nom qu'il faut lire *messer Giovanni chardinale de Colonna.* Le célèbre cardinal protecteur de Pétrarque, qui doit plus de renommée aux lettres nombreuses du poète qu'à son rôle pourtant considérable dans la politique romaine, a donc, à un moment quelconque, possédé le Tite-Live [3]. C'est à lui vraisemblablement que s'adressent les mots cités plus haut, *Reuerende domine,* etc. Les annota-

1. Il y a deux genres d'écriture dans les annotations ; l'une grosse et lourde, qui est celle des fragments topographiques sur le Latium ; l'autre, beaucoup plus fine. Les signes marginaux sont sans élégance et d'un dessin assez compliqué. On verra plus loin que deux mss. provenant de P. et contenant des ouvrages ecclésiastiques portent dans les marges la même écriture, et ont vraisemblablement appartenu à la même bibliothèque.

2. Le signe d'abréviation au-dessus de ce mot semble avoir disparu dans la rognure.

3. Le morceau le plus précis de P. sur la culture littéraire du cardinal Giovanni Colonna doit être cherché dans *Fam.* XIII, 6 (à Nelli). Le cardinal n'y est pas nommé, mais désigné seulement comme *principem inter principes... Romuleique clarum decus cardinis.*

tions si précises sur les environs de Rome s'expliqueraient très bien aussi, si on voulait les lui attribuer. Toutefois, il n'est pas sûr que nous ayons affaire à un ex-libris de Giovanni Colonna, et ce peut être aussi bien une mention de don ou de simple lecture [1] ; l'écriture, en tout cas, n'est point celle des annotations. D'autre part, il est naturel de penser que Raimondo Soranzo, de qui l'origine est inconnue et qui appartenait au cercle où Pétrarque était familier, tenait à la maison Colonna par quelques liens d'amitié ou de service [2].

Le personnage mystérieux, qu'on peut assez raisonnablement croire Soranzo, a entouré le premier livre de Tite-Live d'un véritable commentaire perpétuel, à la fois littéraire, moral et historique. L'œuvre est extrêmement médiocre, bien que certains renseignements puissent provenir, si mon hypothèse est exacte, de ceux que le jeune Pétrarque fournissait à son ami. Ce commentaire n'a pas été poursuivi ; mais le reste du manuscrit, y compris Dictys et Florus, contient assez de notes marginales du même propriétaire pour attester une étude assidue et même passionnée [3]. Les analyses qu'il a multipliées, parfois avec

1. Comme le nom, du XIVe siècle aussi, qui se lit sur la même page : *Guillelmus de Chaers de Caturco* (de Cahors).

2. La lettre *Fam.* XXIV, 1, où P. fait de son caractère un si grand éloge, me semble bien indiquer qu'il soutenait dans la Curie le parti italien, le parti du retour à Rome. Rappelons en passant que le nom de Soranzo reste assez douteux. Le *Par.* 8568, f. 5, porte en rubrique de la seule lettre de P. qui lui soit adressée (*Fam* I, 2) : *Veneraudo seni Raymondo Superauo uiro* [*sic*] *consulto* (à l'index du ms. : *Superano*; au f. 277' : *Superanum*); le *Par.* 8571 des *Seniles* offre aussi, au f. 177', la leçon *Raymundum Superanum*.

3. Il faut mentionner ici des gloses interlinéaires, en partie grammaticales, sur quelques morceaux, elles sont d'une écriture très fine et témoignent encore de l'inexpérience des lectures d'alors. — Il y a, en outre, sur les marges de ce ms. véritablement surchargé par les annotateurs, la trace de bien d'autres études moins importantes, notamment une ancienne revision du texte, dont une partie au moins

maladresse, montrent le souci de rendre la lecture à la fois facile et profitable[1]. Il a noté et numéroté les consulats, les dictatures, les triomphes, les lois, les guerres des Romains. L'avocat se révèle dans l'analyse détaillée faite suivant les règles de la rhétorique, de certains discours tels que la harangue de L. Valerius pour l'abrogation de la loi Oppia (f. 296', XXXIV, 5-7) ou même le grand discours d'Ulysse dans Dictys (f. 5'); le prologue de Tite-Live est décomposé suivant la même méthode, dont ne se sert jamais Pétrarque[2]. La platitude du style est mise en relief par l'incorrection de l'orthographe : l'annotateur ne peut toucher à un nom propre sans l'estropier (*Emillius*, *Cinchinatus*); beaucoup de mots déformés ne sont pas de simples lapsus, étant plusieurs fois écrits de la même façon (*gexit*, *oscura*, *euenctus*, *suptilis*, *ars et capud*[3]. Quant aux termes de basse latinité que Pétrarque chassait, autant que possible, de son style, ils abondent ici; on y trouve *guerra*, *motiuum*, *contingentia*, *totaliter*, *camera* dans le sens de « chambre », *pulcra truffa* (= bel inganno), etc. Et cependant le zélé lecteur s'efforce de goûter le beau latin qu'il ne peut écrire, et il s'écrie une fois, croyant y être arrivé: *Notabilia uerba breui et lucido latino conscripta et perpetuo memorie commendanda*[4].

appartient au copiste et où la part de P. paraît se réduire à peu de chose. Le poète ne paraît pas avoir collationné un autre ms. ; il a seulement fait quelques corrections. Sa main est certaine, par exemple, dans la correction au bas du f. 186' (col. 1). On le surprend, f. 240, se prononçant sur une variante déjà marquée : *Haec uera litera.*

1. Les sommaires se présentent d'ordinaire sous cette forme : *Hic describit auctor quomodo Romani...* ou cette autre : *Redit Titus ad res in Sicilia gestas.*

2. Une autre note indique une personne habituée à assister à des délibérations (f. 169, XXI, 4, *maior pars meliorem uicit*) : *Istud clare et sepe uident contingere qui in collegiis et congregationibus conuersantur.* (Cf. f. 291 : *Antea quam aliquid in aliqua uniuersitate uel collegio ordinatur uel statu...*)

3. F. 185, pour *arx et caput.*

4. Il s'agit de la péroraison du discours de Caton contre le luxe des femmes (f. 296, XXXIV, 4).

Le reste de l'annotation, tout en indiquant chez l'auteur l'admiration de l'ancienne Rome restée au cœur de tous les légistes, ne s'élève jamais bien haut, ni comme sentiment, ni comme expression. Il s'attache surtout aux lieux communs de morale, à la façon de maint lecteur du Moyen Age [1]. Ses observations historiques sont d'une science bien plus incomplète que celle de Pétrarque. En dehors du commentaire du premier livre, travail spécial et pour lequel il est plus que probable qu'il s'est fait aider [2], il n'établit presque jamais de rapprochements avec d'autres auteurs [3] ; on remarque, en revanche, des allusions d'un genre tout particulier, qui sont bien d'un jurisconsulte : *Nota causam quare senatores patres conscripti uocati sunt, et est aliam quam glosatores Iuris ciuilis assignant* (f. 56'); *Nota de lege Portia...*

1. Tirons un exemple de glose morale du f. 279, où Tite-Live raconte la décision prise par le Sénat envers les créanciers de l'État et l'origine du *Trientius ager* XXXI, 13) : *Nota. Cum est conflictus inter equm et utile, media est eligenda uia, quod Senatus Romanus faciens nos docet esse facturos.* Plus intéressantes peut-être sont les allusions modernes que voici :

F. 52', il fait honneur à Servius Tullius d'avoir institué la noblesse : *Ante hoc enim omnes equalis nobilitatis se reputabant, sicut adhuc est in nationibus barbaris, scilicet Gallensibus et Hybernices.* — F. 97, sur Anagni : *Hernicorum populus loca illa ubi nunc est Anania et uicina antiquitus habitabat. Hinc est quod in uexillo Communis Ananie scrtptum est : Hernica saxa colunt, quos diues Anania pascit* [*Aen.* VII, 684]. — F. 164, ruse de Papirius pour effrayer les Samnites; les mulets soulèvent une grande poussière afin de simuler à distance un renfort de cavalerie (X, 40) : *Nota hic bonam cautelam ad terrendos hostes, qua usus fuit comes Guido de Monteferetro contra Bononienses.* — F. 172', sur le guet-apens de Mutina (XXI, 25) : *Nota magnam falsitatem en perditionem istorum Gallorum Cisalpinorum qui hodie Lombardi uocantur.*

2. On y voit paraître, dès les premiers feuillets, Virgile, Ovide, Justin, Solin, Eutrope, S. Augustin, Isidore de Séville, et plus loin Valère-Maxime, Macrobe, Claudien. Une note du f. 55 peut être citée, le sujet de Lucrèce ayant été tant de fois traité depuis par les humanistes : *Nota quod metu dedecoris seu infamie Lucretia uicta est. Ex quo apparet qnod uerum est quod insinuat Augustinus primo libro de Ciuitate Dei, decimo nono capitulo, uidelicet quod hec Lucretia potius se interfecit auiditate laudis quam zelo castitatis ; maluit enim inuite uiolari quam inuiolata diffamari. Hanc Lucretiam ducem Romane pudicitie uocat Valerius libro vjo c. de pudicitia.*

3. Valère-Maxime, f. 22, Sénèque, f. 276.

de qua Leges ciuiles faciunt mentionem (f. 156). Tout ce travail d'un contemporain de Pétrarque montre comment l'histoire romaine était étudiée autour de celui-ci et laisse mieux apprécier le caractère de sa propre lecture.

Le poète de l'*Africa* l'a faite avec l'intelligence et le soin qu'on peut attendre. Le premier annotateur demeure absorbé par l'analyse du détail et par des observations morales sans portée; ses sommaires, quelque abondants qu'ils soient, ne viennent pas d'un esprit qui ait bien compris Tite-Live et la suite logique de son histoire. Ceux qu'a ajoutés Pétrarque prouvent qu'il y a vu plus clair et qu'il a dégagé notamment, du récit des premiers livres, le développement des institutions de la République. De simples mots placés aux endroits justes lui servent de points de repère; par exemple : *Prima dictatura* (f. 58), *Prima tribunitia comitia* (f. 68'), *Primus triumphus sine auctoritate patrum iussu populi* (f. 84), *Primus questor plebeius* (f. 84), *Primus consul plebeius* (f. 121'), *Primus plebeius dictator* (f. 125'), *Ambo consules patritii, plebe patiente* (f. 126'), *Rursus alter patritius, alter plebeius consul* (id.), etc. Dans cette lutte entre le patriciat et la plèbe, dont il met ainsi en relief tous les épisodes, Pétrarque prend parti pour cette dernière, en des sommaires qui ne laissent pas de doute sur ses sympathies : *Acerrima disceptatio plebei hominis contra superbiam nobilitatis* (f. 155'), *Superbe, sed gentilitium in morem* (f. 158), etc.

On le voit relever en marge les formules d'usage romain, dont la gravité ne lui échappe point [1], ou les mots particulièrement éloquents de l'historien [2]. On sent, par les

1. *Ne quid Res p. detrimenti caperet* (f. 70'), *Agrum Romanum Italia terminari* (f. 234), etc.

2. *Capuam Cannas Hanibali fuisse* (f. 200), *Pro iure gentium stetisse fortunam* (f. 341). Cf. *Mira elocutio* (f. 73), *Pulcra elocutio* (f. 93), *Mordaciter* (f. 153'), *Magnifice* (f. 160), etc.

moindres choses, même par les signes qui marquent les passages à relire, à quel point il entre dans le sentiment du récit. L'amour et l'admiration de Rome le transportent. En veut-on des exemples ? Après la bataille de Cannes : *Mira in extremis casibus et incomparabilis constantia ac magnanimitas Romanorum* (f. 189); sur les prisonniers romains renvoyés à Hannibal par le Sénat (XXII, 61) : *Fides populi Romani, et erga hostem crudelissimum, contra suos ciues* (f. 190'); etc. Il n'est pas surprenant de voir un pareil lecteur souligner le châtiment de Mélius (f. 89') et la fin tragique de Manlius (f. 116') de cette exclamation toute romaine et républicaine : *Ultio affectati regni !*

Son enthousiasme national ne l'empêche pas de rendre hommage aux nobles actions que l'historien latin accorde parfois aux étrangers. Il honore avec lui la défense du Samnium : *Verba autoris de infatigabili studio libertatis Samnium* (f. 161); il admire les vertus civiques et la clairvoyance de Hannon : *Si huic uiro creditum esset, Carthago forsitan adhuc staret* (f. 193) [1]. Mais surtout ce sont les héros de Rome qui l'intéressent, les uns seulement comme Romains, les autres par leur caractère individuel; il semble qu'il vive au milieu d'eux et partage leurs passions. Il loue la noblesse du débat entre Fabius et Scipion : *Vides ut mites et fellis expertes sunt contentiones uirorum illustrium et rem publicam amantium* (f. 160) [2]. Il poursuit de sarcasmes le consul Varron, après le désastre de Cannes : *Asinus iste, et sibi pestifer et aliis multis, Venusiam uictus fugit* (f. 188). Il s'indigne de ren-

1. Cf. *Africa*, VIII, v. 714 sqq. et 747.

2. L'hostilité de Fabius contre son cher Scipion lui cause pourtant quelque souci, malgré les efforts qu'il fait, dans sa Vie de Scipion, pour l'expliquer d'une façon favorable à tous les deux, il finit par condamner Fabius comme ayant été un des envieux de l'Africain. V. les passages dans Nolhac, *Le De Viris ill.*, p. 146.

contrer l'éloge de ce vaincu dans la bouche de T. Manlius Torquatus (XXII, 60) : *Hunc tu mihi furciferum gloriosum facis !* (f. 190). Il voit avec effroi Hannibal préparer l'embuscade où va périr M. Marcellus (XXVII, 26) et s'écrie, quand le consul sort du camp : *Heu, uir, ingens, quo uis ire ?* (f. 240). Il ne craint pas d'emprunter à ce passé de sa race des exemples applicables au siècle présent, et son *italianità* se fait jour encore dans cet amer rapprochement (XXVIII, 39) : *Saguntini Italiam spectatum eunt, non spernentes eam ut nostri hodierni Pontifices et Pharisei* (f. 255).

On sait toutefois que Pétrarque n'a pas poursuivi seulement, dans la lecture de Tite-Live, le plaisir littéraire, l'émotion patriotique ou l'instruction morale. Lisant l'historien en historien, il s'est procuré le moyen de bien suivre l'enchaînement des faits et de se reconnaître aisément dans le récit. Il en a confronté sans cesse entre elles les diverses parties. Ces renvois sont nécessaires dans un texte où abondent les allusions à des événements déjà mentionnés, où des narrations se trouvent tronquées par l'ordre des temps et reprises un peu plus loin, où les traits formant la biographie des personnages se trouvent disséminés un peu partout. Pétrarque, déjà guidé par les anciens sommaires et ceux qu'il y a ajoutés, a multiplié les renvois pour faciliter son étude [1]. Le point de vue biographique, auquel il se plaçait dans ses propres ouvrages, l'a naturellement beaucoup

1. Les chapitres du ms. sont beaucoup plus longs que dans la division des éditions; ne pouvant se contenter d'y renvoyer, P. se sert des *incipit* de paragraphes marqués par des lettres de couleur au milieu du texte, du nombre de colonne avant ou après le passage du texte qu'il annote, de la numérotation des consuls et des dictateurs qui est faite en marge. Je citerai comme spécimen les renvois accumulés autour d'une seule phrase et qui montrent les systèmes les plus fréquemment employés :

F. 96', IV, 48 (*Cum Appius Claudius, nepos eius qui decemuir... fuerat,... dicitur dixisse uetus se ac familiare consilium domo afferre*) : *Huius patris est mentio carta*

retenu et il s'est efforcé de retrouver, dans la trame du récit historique, la suite de la vie d'un grand nombre de personnages; travail délicat et méritoire, surtout en l'absence des index variés qui facilitent aujourd'hui les recherches de ce genre. Une courte scholie peut servir d'exemple de cette façon de travailler; on la lit au bas du f. 312, où il est question du voyage de Flamininus [1] en Étolie, XXXV, 33 : *Titi Quintii mitis et grauis oratio, et superba responsio Thoantis superbiorque Damocriti pretoris Etholorum* | *.Hic est ille Damocritus qui non multo post ad Heracleam captus a Romanis, ut infra libro proximo post medium, postmodum Rome, cum e carcere noctu fugiens ad ripam Tiberis peruenisset, assecutis eum custodibus, ibidem gladio se transfixit, ubi se decretum hoc daturum promiserat* [allusion à sa réponse à Flamininus]. *Hi sunt exitus superborum. Hoc require libro qui sequentem sequitur, longe post medium § Damocritus* [2].

retro 3ª, *col. j*ª *in medio.* | *Vafrum consilium adolescentis. Cuius consilii origo est supra l.* 2º *sub* 27º *consulatu* | *R. infra l.* 6º *c. Quanto magis, circa medium.* Le dernier renvoi se rapporte au f. 119', le précédent, au f. 65', le premier, enfin, à la première des quatre colonnes du f. 94 (IV, 36); l'usage de P. le veut ainsi, et il n'est pas sans utilité d'observer sa façon de compter les feuillets : qu'il renvoie à un passage antérieur ou postérieur, il compte toujours, dans le nombre des feuillets qu'il indique, celui où il fait son annotation. La même habitude a été remarquée dans les calculs d'années qu'on trouve dans ses lettres, où, suivant l'usage latin, il fait toujours entrer dans le total l'année dont il part (cf. Fracassetti, trad. des *Fam.*, t. I, p. 289).

1. Sur l'orthographe du nom, v. *Le De Viris ill.*, p. 81, et *Trionfo della fama*, I, 74 :

Tito Flaminio, che con forza vince,
Ma assai più con pietate, il popol greco.

2. Ces renvois visent XXXVI, 24, et XXXVII, 46. — Au f. 188, XXII, 49, le texte donne le nombre des morts de Cannes (*Quadraginta milia* [sic]*peditum*, etc.), et P. met une note écrite en deux fois : *Hic cesorum numerus ambigue traditus uidetur, sed accipio* XL *peditum et ij. dcc.equites legionarios fuisse, tantumdem uero ciuium aliorum et sotiorium* | *Huic tamen coniecture obstat quod est infra prope finem libri huius, antepenult. col. in principio.* Le nombre des morts est fixé, en effet, dans le texte du discours de Torquatus, XXII, 60, à cinquante mille citoyens ou alliés.

La topographie antique de l'Italie a toujours intéressé Pétrarque. On trouve, dans ses notes sur Tite-Live, des témoignages de ses hésitations et de ses recherches, à joindre à ceux qu'on a vus plus haut : F. 63, II, 34 (*per Vulscos mari usque ad Cumas*) : *Elice hinc Vulscorum situm, quorum caput est Antium.* F. 75, III, 23 : note de l'ancien annotateur : *Nota de loco prope Tusculanum quod Columen antiquitus uocabatur ;* Pétrarque a ajouté un nom qu'il devait bien connaître : *Nunc Columna.* F. 135, VIII, 13 : *Elice hinc ex parte nomina populorum Latinorum.* F. 179', XXII, 3 (*Regio erat in primis Italiae fertilis Etrusci campi*) : *Nota in primis. Primus enim haud dubie est ager Campanus. Infra, belli huius l. 6, ante medium in Capue captione.* F. 303', XXXIV, 46 : *Mediolanum. Et Boi. Attende situm.* F. 356, XXXIX, 44 : *Pisaurum in gallicum agrum, contra limitem Rubiconis.* Etc [1].

Voici une liste des renvois faits sur les marges du volume :

Apulée. — F. 49', I, 28, supplice de Mettus : *Secutus est Tullus illud dogma Platonicum. Eum, inquit Apuleius, cui non ex natura nec ex industria recte uiuendi studium conciliari potest, uita existimat Plato esse pellendum, et cet. Apul. l. de Platone, c° 22°.*

Aristote. — F. 145', IX, 14 (*ob interpellatam dulcedinem irae*) : *Ire dulcedo de qua Homerus et post eum Aristoteles.* F. 301', XXXIV, 34 : *Prudentissimum consilium Flaminii. Simile Euboili apud Aristotelem Pol. l. 2°, c° 4°.*

Cicéron. — F. 189', XXII, 58, ruse du Romain prisonnier sur parole, qui élude son serment de revenir au camp d'Hannibal : *Iurisiurandi callidus necquicquam interpres punitus, infra l. 24° cum Cecilio Metello, et infra hoc eodem libro ad finem § Unus* (f. 190', XXII, 61). *Require 3° Officiorum ad finem* (F. 190' : *Hoc uerum. 3° offic.*). F. 190, XXII, 59, sur le nombre des prisonniers romains : *Viij hominum tenebat Hanibal et cet. Cicero in Officiis.* F. 242', XXVII, 37 : *Liuius poeta de quo in Tusculan.*

1. F. 275, XXX, 39, note mutilée : *Populonium fuit que* [*nunc*] *Massa est. Ibi enim Cerb... presul fuit, unde Il* [*ua*] $\overline{12}$ *passuum abest... Require... dyal. l. 3° c. 11°.* Au-dessous, écrit plus tard : *Erraui hec scribens.*

principio. F. 212', XXV, 5 : *P. Licinius Crassus pontifex maximus prelatus omnibus. Huius est mentio de Senectute 3° cap°. Huius mors est lib. penult. 4ᵉ decan. non procul a fine § Huius principio.* F, 230', XXVI, 39 : *Liuius Salinator Tarentine prefectus arcis cuius in l. de Senectute est mentio.* F. 240, XXVII, 25 : *Responsum Fabii de quo Cicero in Senectute.* F. 324, XXXVII, 1 : *Africanus fratri legatus. De hoc in parte aliter Cicero Philip. 9°.*

Eutrope et Orose. — F. 180', XXII, 7, quinze mille Romains morts à Trasimène : *xxv milia ducit Eutropius l. 3° in medio. Et Orosius 4° l. prope finem.*

Frontin. — F. 191, XXII, 61 *in fine : Reditus Varronis, de cuius uita reliqua R. apud Frontinum l. 4° c. de constantia.*

Justin. — F. 107, V, 34 : *Mediolanum. Adde Comum, Brixiam, Veronam, Pergamum, Tridentum, Vicentiam, non possessas modo, sed conditas hac etate. Iustinus l. 20 ad finem.* F. 183', XXII, 23 : *Ager Fabii intactus. Simile de Pericle Iustinus 4° in fine.*

Lucain. — F. 241', XXVII, 32 (*Philippus... decimis castris Demetriadem in Thessaliam peruenit*) : *Hoc potius loquendi more ad decorum usus est Lucanus in 5ᵉ quam quod decimis castris bene posset a Placentia Brundusium peruenire.*

Pline l'ancien. — F. 146, IX, 16, Papirius et le préteur de Préneste : *Plinius 17° c° 11°* F. 276', XXX, 45 : *Polibius Emiliani comes. Plinius 8° c° 17°.*

Pomponius Mela. — F. 362', XL, 21, sur l'étendue de pays que le regard embrasse du mont Hémus : *Haec opinio pro comperta est apud Pomponium Melam Cosmographie l. 2° non procul a principio* [1].

Priscien. — F. 189', XXII, 57, note mutilée sur le scribe du pontife, L. Cantilius : [*De*] *hoc scriba loquitur Hemina iiij° annalium, allatus apud Priscianum l. v°, c. de datiuo et ablatiuo jᵉ decl. Sed ille de ambobus dicit.*

Quintilien. — F. 48, I, 23, discours du chef Albain à Tullius ; le premier annotateur a remarqué la sobriété de ce discours (*Nota, potius ueritati quam cultui uerborum et ornatui est insistendum*) et Pétrarque a ajouté plus tard : *Unde Quintilianus de Oratoria institutione : optimarum rerum institutio... sui natura satis ornatur* [2].

Suétone. — F. 24', Florus, I, 24 : *Appius Claudius Regillanus. Suetonius 3°, 2° capitulo.* F. 25, id. II, 2 : *Appius Caudex. Sueton. 3°, 2° c°. Vel*

1. Cf. le récit de l'ascension au Mont-Ventoux, qui commence précisément par le souvenir de ce passage de Tite-Live et de l'opinion de Mela différente de celle de l'historien : *Relegenti pridie res Romanas apud Titum Liuium, forte ille mihi locus occurrerat ubi Philippus Macedonum rex... Haemum montem Thessalicum conscendit,* etc. (*Fam.* IV, 1).

2. Cette addition a été faite en même temps que celle d'un passage de Cassiodore, f. 47'.

Audax, ut in cronicula Noctium Ath. [= Aulu-Gelle, XVII, 21, 40 [1]]. F. 25', id. II. 1 : *Appius Claudius Pulcer. Sueton.* 3°, 2° *c°*. F. 79', III, 44 : *Appius Claudius Regillanus. R. xij Cesarum l.* 3°, *c.* 2°.

Valère-Maxime. — F. 66', II, 47, Fabius refuse le triomphe : *Valerius l.* 5°, *c.* 4°. F. 135, VIII, 12. *Manlius Torquatus uictor Romam redit. De triumpho nulla est hic mentio. Mirum. Sed est apud Valerium l.* 6°, *c. ultimo* § 1°. F. 346, XXXVIII, 51, Scipion se justifie devant le peuple : *Et capiti suo corona triumphali imposita. Valerius l.* 3°, *c. penult.* F. 347, XXXVIII, 56 *in fine*, honneurs refusés par Scipion ; le premier annotateur avait écrit : *Nota de Africano quod me alias tegisse non memini*; Pétrarque a ajouté : *Est apud Valerium l.* 4°, *c.* 1° § *Non defuit. Sed est ibi haud dubie sumptum hinc.*

Varron. — F. 59, II, 14 : *Tuscus Vicus. Varro aliter, l.* 1°. *c°.* 4 *de Lingua latina.*

Virgile. — F. 25', Florus, II, 1 (*Marcello... spirantibus altius Poenis*) : *De hoc Virgilius : Sternet Penos, et cet.* [*Aen.* VI, 858]. F. 43', I, 3, Ascagne était-il le fils de Créuse ? *Hanc secundam opinionem sequitur Virgilius* [2].

Il y a une partie de Tite-Live à laquelle Pétrarque a apporté une étude particulière et qu'il a traitée d'une façon très différente des autres. Indépendamment des notes habituelles, on y trouve au bas de chaque colonne un sommaire analytique d'une ou deux lignes, comportant quelques appréciations personnelles et permettant de retrouver avec une grande facilité, en même temps que l'ordre chronologique, les moindres détails du récit [3]. Ce travail commence avec la bataille de Cannes et va, sans interruption, jusqu'à l'apaisement de la sédition militaire par Scipion (XXII, 44

1. Le ms. de P. portait donc la leçon *audax* comme *T* de Hertz.

2. Uguccione de Pise est cité f. 135', VIII, 14 [*clarigatio*] : *Expositio huius nominis est apud Ug. sub celo as.*

3. Voici, comme exemple, ceux qu'on lit sous les quatre colonnes, 188' et 189 :

1) *Maharbalis consilium, Deo uolente, neglectum et negligentie grauis increpatio.* — 2) *Status rerum post Cannensem cladem et ad P. Scipionem adolescentem et Appium Claudium summa imperii delata.* — *Paula in Romanos mulier beneficia priuatim.* — 3) *Scipionis in rebus desperatis ingens et supra etatem generosa fiducia.* — *Publica Venusinorum.* — 4) *Fabii Maximi in rebus dubiis consilium.*

— XXVIII, 27). Il correspond, comme on le voit, à la période de l'histoire romaine qui fut la plus familière à à Pétrarque, et embrasse une bonne partie de la vie de Scipion et du sujet de l'*Africa* [1]. Cette préparation du manuscrit a certainement servi à l'auteur pour la composition de son poème et de cette étude biographique en prose, qu'il a remaniée toute sa vie [2].

On en rapprochera avec intérêt, dans l'étude spéciale sur le *De Viris*, les fragments de la partie inédite de la biographie consacrée par Pétrarque au héros de son grand poème. De ces morceaux, que j'ai choisis pour faire connaître le caractère de la rédaction nouvelle, les uns laissent à comparer Tite-Live et son imitateur, et montrent de quelle manière celui-ci, faisant travail d'historien, sait tantôt abréger tantôt développer et même compléter le texte du modèle ; les autres sont plutôt une œuvre de moraliste du XIVe siècle, disciple attardé de Cicéron et de Sénèque. Dans le récit de l'entrevue de Massinissa et de Scipion, sujet traité sans doute dans un des épisodes perdus ou inachevés de l'*Africa*, on voit percer les idées de Pétrarque sur l'amitié, grâce à une altération légère et inconsciente du récit de Tite-Live; dans l'introduction à la bataille de Zama, la profondeur de son sentiment romain se révèle en quelques phrases brèves, où il a partagé, à travers les siècles, l'émotion de Scipion

1. Les noms de Magon, Massinissa, Sophonisbe sont soigneusement portés en marge; au f. 271, les mots en grosses lettres *Magonis mors* indiquent le texte historique qui a servi de point de départ au célèbre épisode du poème. Sur le sources de l'*Africa*, outre Corradini et Zumbini, consulter A. Carlini, *Studio su l'Africa*, Florence, 1902.

2. Sur les deux rédactions de cette importante biographie, la plus étendue, après celle de César, qu'ait composée P., v. mon étude, *Le De Viris ill. de P.*, Paris, 1890. La comparaison des deux textes occupe les p. 86-98 de ce travail ; les fragments inédits de la seconde rédaction (conservée dans le *Par.* 6069 F) sont aux P. 137-147.

avant cette journée décisive : *Quis ergo miretur tale in discrimen euntibus uicissimque nunc suas nunc hostium uires extimantibus nutasse animos, mediocre nihil, sed hinc sibi mestissima, hinc letissima promittentes, cum ego ipse, qui post tantum tempus hec scribo, ab illo loco atque ab illa etate remotissimus, quasi metus speique particeps et finis inscius, hercam et ad ipsum actum prelii stilo uix audeam peruenire* [1] ? On remarquera surtout le portrait intellectuel et moral que l'écrivain s'est plu à tracer à loisir, et avec toutes sortes de détails, du vainqueur d'Hannibal, d'après le témoignage de tous les auteurs anciens qu'il a connus [2] ; sous une apparence de compilation, ce morceau est un des plus personnels, et par conséquent un des plus intéressants pour nous, de son œuvre historique.

Nous avons rencontré, dans les recueils déjà décrits, plusieurs des historiens qui se sont trouvés entre les mains de Pétrarque : Suétone, Florus, Eutrope [3]. Le poète, qui appelle Suétone *curiosissimus rerum scriptor* [4], le cite assez fréquemment, surtout dans les *Res memorandae*, où le nom apparaît une douzaine de fois ; mais il s'en sert beaucoup sans le nommer, car plusieurs des anecdotes qu'il raconte sur l'Antiquité, et dont la source n'apparaît pas d'abord, doivent

1. Nolhac, *Le De Viris ill. de P.*, p. 140.

2. *Ea sunt autem que ad mores domesticos uiteque communis habitum spectant aut quotidiani uerba sermonis...* (Nolhac, *l. c.*, p. 141-144). Une addition paraît d'un certain intérêt pour la biographie même de P., au récit de l'exil de Scipion : *Abiitque Liternum suum in uillulam asperam, solitariam et incultam, haud procul Campaniae Cumis, quam ipse olim, dum loca illa peregrinus inuiserem, ab amicis ostensam non sine quadam animi uoluptate prospexi.* Un passage de l'*Itinerarium Syr.* rendait vraisemblable une visite de P. à l'emplacement traditionnel de Liternum (Cf. *Fam.* II, 9; V, 4). Le fait désormais attesté date de son dernier voyage à Naples, en 1343.

3. V. t. I, p. 246 ; t. II, p. 15.

4. *De otio relig.* I (*Op.* 302).

être cherchées dans Suétone [1]. La précision minutieuse de cet écrivain semble avoir gagné sa confiance; il voit en lui un *auctor certissimus* [2] et n'hésite pas à dire, à propos d'un détail de l'éducation de Néron par Sénèque : *Testem... certissimum habemus, et qui de summis uiris agens nec metu flectitur nec gratia, Suetonium Tranquillum* [3]. Une partie, au moins, des biographies d'écrivains qui nous sont venues sous le nom de Suétone est connue de Pétrarque; je puis l'affirmer pour celle de Térence, qui a servi à la rédaction de sa notice sur le poète [4], pour la vie de Lucain et pour celle de Pline [5]. Quant aux *Douze Césars*, Pétrarque les a trop étudiés pour n'avoir pas annoté, et même avec abondance, le manuscrit qui lui servait d'ordinaire; on peut être sûr, par conséquent, qu'il en possédait un autre exemplaire que celui qui accompagne les *Tusculanes* et qui n'est aucunement annoté.

On doit penser de même pour Florus et aussi pour Eutrope [6], qui ne semblent pas avoir été lus par Pétrarque dans le *Par. 5802*. Le texte de Florus, dans le *Par. 5690* porte quelques traces de lecture, mais bien insignifiantes, en regard du rôle que joue cet abrégé dans les études de Pétrarque. Florus, qu'il avait lu avant Tite-Live, semble être resté son modèle préféré au point de vue du style historique. Il lui décerne sans cesse des appréciations flatteuses,

1. Par ex., *Secretum* III (*Op.* 362), pour un mot de Domitien, *Dom.* 18 ; première préf. au *De Viris ill.* (Nolhac, *l. c.*, p. 112), pour un mot d'Alexandre, *Oct. Aug.* 18; etc. Dans *Rem.* I, 114, le renvoi est tout à fait clair sous cette forme : *Nota est historia libro Caesarum IV.*

2. *De Viris ill.*, éd. Razzolini, t. I, p. 236.

3. *Fam.* XXIV, 5.

4. V. t. I, p. 191.

5. V. t. I, p. 195; t. II, p. 70. Cette biographie est en tête de notre ms. de Pline.

6. Eutrope n'est, je crois, nommé par P. qu'une seule fois dans les œuvres imprimées (*Vit. Sol.* II, 9, 2; *Op.* 283).

dont il est moins libéral envers ses autres guides : *Annaei Flori florentissima breuitas ad inquirendas Titi Liuii reliquias animauit*[1] ; *Elegans ac succincta Flori breuitas; Florus breuis et comptus storicus; Florus qui hanc rem elegantissima breuitate perstrinxit*[2], etc. C'est l'historien dont il transcrit le plus souvent les expressions propres, bien qu'il évite volontiers, dans ses œuvres d'histoire, ce genre de citation qui rompt la trame de son style[3]. Il est donc à peu près certain que son exemplaire de travail est un troisième manuscrit que nous n'avons pas découvert.

Il possédait assurément Justin, qui n'était point un auteur rare[4] et dont il s'est beaucoup servi, tant pour ses travaux d'histoire romaine que pour ces recherches sur l'histoire ancienne de l'Orient, dont il semble avoir été l'initiateur. Il fait grand cas de son autorité, mais regrette de le voir en désaccord avec les récits bibliques : *Multa quidem de... primoribus gentis Hebraeorum Iustinus, alioquin minime uanus ystoricus, hac tamen parte ueris attexens falsa conscripsit, in quibus se uerioris ystorie detexit ignarum*[5]. On a trouvé déjà des mentions de Justin et on rencontrera d'autres, particulièrement lorsqu'il sera question de Quinte-Curce.

Le recueil antique connu sous le titre de *De Viris illustribus*, qui a été attribué à Aurelius Victor, s'est trouvé entre

1. *Fam.* III, 18.

2. Vie de César, p. 127, 191, 249. Je cite pour cette biographie l'édition de Schneider ; celle de Razzolini, qui est postérieure (Bologne, 1874), n'y a guère ajouté que des fautes d'impression.

3. Le soin que P. apportait à son style historique et les remaniements purement littéraires qu'il faisait subir à son texte peuvent être étudiés au moyen de la collation des deux rédactions de sa biographie de Scipion, dans *Le De Viris ill. de P.*, p. 86 sqq.

4. Cf. Rühl, *Die Verbreitung des Justinus im Mittelalter*, Leipzig, 1871.

5. *Le De Viris ill. de P.*, p. 126. Cf. *ibid.*, p. 120, 135. Rares mentions dans les autres œuvres. La légende sur la fondation de Carthage indiquée dans l'*Africa*, VIII, v. 883 sqq., est prise à Justin, XVIII, 5.

les mains de Pétrarque, qui en a fait usage notamment pour ses biographies des rois de Rome [1]; mais il le désignait, avec les manuscrits, comme un ouvrage de Pline [2], et il y voyait une de ces œuvres secondaires qu'il savait écrites par le grand naturaliste.

Pour les *Periochae* de Tite-Live, Pétrarque les emploie dans le *De Viris* et ailleurs, mais sans les citer [3]. Un exemplaire de ce texte avait été annoté par lui et se trouve fidèlement représenté par un manuscrit de la Bibliothèque de Naples, qui a appartenu à Gasparino Barzizza, puis à Giano Parrasio [4]. L'ouvrage le porte avec ce titre : *Incipit abreuiatio quedam quam inueni in codice uetustissime litere manibus olim Petrarce lectam et postillatam* [5]. L'intérêt de ce manuscrit d'hu-

1. Cf. pour Boccace, Hortis, p. 431 ; Kirner, p. 50.

2. *Obiit [Ancus Martius] quatuor et uiginti annis regno actis, in quanquam immatura morte praereptum scribat Plinius non potuisse praestare qualem promiserat regem* (T. I, p. 50). P. ne pouvait penser qu'à Pline l'ancien; les éditeurs de l'Aldine attribuèrent l'ouvrage à Pline le jeune; aujourd'hui on le laisse anonyme.

3. V. t. I, p. 184, un mot de Caton mis en marge de son Horace.

4. Cf. une lettre de Parrasio, *De Liuii indice*, écrite à ce qu'il semble à Milan vers 1505 : *Quis hunc indicem* [des *Periochae*] *Liuio praetexuerit in obscuro est ; aliqui tamen Florum suspicantur. Ego nihil affirmo; sed quicumque fuit, doctus certe fuit et plenus auctoritatis in scholis, ut quidam de suo multa addidisset, quae licet a Liuio transcripta sint, adulterant et uitiant alienarum lucubrationum sinceritatem, ut deprendimus in antiquissimo codice, qui manauit ab exemplari Francisci Petrarcae, uiri sua tempestate doctissimi* (Francesco Lo Parco, *Aulo Giano Parrasio, studio biogr. crit.*, Vasto, 1899, p. 159).

5. Bibl. Nat. de Naples, IV, C. 32, p. 29 sqq. (Iannelli, *Cat. mss. lat. Neapol.*, p. 96). Le ms. commence par Florus. Remigio Sabbadini a étudié ce ms., et a reconnu dans les marges la transcription des notes de P. Il y a des notes sur Florus, qu'il ne croit pas de la même provenance. Cf. son travail *Le « Periochae Liuianae » del P. possedute dal Barzizza*, dans *P. e la Lombardia*, p. 195-201. — Un ms. de l'Université de Cracovie, qui contient aussi Florus, porte le même titre que celui de Naples. De même le ms. de l'Escurial *S. III. 21*, copié au XVe siècle, par *Stephanus de Apardis*. Peut-être serait-il intéressant d'étudier, à Venise, un ms. du XIVe siècle, *Marc. Zan. lat.* 468, qui contient les *Periochae*, Florus et trois lettres de César tirées de la correspondance de Cicéron avec Atticus; ce ms. de 63 feuillets a été collationné avec soin par un humaniste du XIVe siècle, qui y a joint quelques sommaires.

maniste pour nos études est de présenter la transcription des notes marginales de Pétrarque. Elles offrent le même caractère que celles que recueille ce livre ; les observations morales marquées d'un simple adverbe (*liberaliter*, *audacter*, *seuere*, *iuste*, *crudeliter*) y alternent avec les renvois aux auteurs. Pétrarque y mentionne, comme d'ordinaire, les divergences des historiens, et, on y reconnaît ses tendances de polémique contre les opinions traditionnelles : *Per.* II : (*Brutus iure iurando*) : *Contra Valerium* [IV, 4, 1] *et communem opinionem de primis consulibus; Per.* XLV (*Persen cum tribus*) *Nota contra dicentes non solere Romanos ante currum reges in triumpho agere.* Cicéron est cité par lui à plusieurs reprises (*libro de oratore*, *primo de oratore*, *In 2ª philippica*), notamment à propos de *Per.* CVII (*T. Anio Milone*) : *De hoc preclara Ciceronis extat oratio que Miloniana inscribitur; (In exilium actus) Nota quod Millo est actus in exilium, nec sibi profuit clarissima Ciceronis oratio*[1].

Avait-il les deux récits de Salluste ? On peut l'affirmer à coup sûr, car c'est un des prosateurs qu'il cite le plus souvent et dans tous ses traités, et qui était d'ailleurs fort répandu au Moyen Age. Il ne le révère pas seulement comme *nobilis ueritatis historicus*, mais il goûte visiblement sa façon d'écrire et ses observations morales. Les sentences de Salluste abondent sous sa plume[2] ; pour son style, il savait par Macrobe combien les Anciens en appréciaient la sobriété et il partageait leur sentiment, en faisant quelques réserves,

1. D'après Sabbadini, qui a choisi et imprimé trente-sept annotations, et donné la collation des *Per.* LIX et LX.

2. V. par ex. : *Rer. mem.* III, 3 (*Op.* 440) ; *Rem.* I, 7 ; 29 ; 49 ; *Le De Vir. ill. de P.*, p. 145. Pour les citations de Salluste, souvent faites par P. sans le nom de l'auteur, indiquons la grande lettre au peuple Romain toute pleine de réminiscences des historiens ; *Certe Romanus erat ille qui scripsit : Omnia orta occidunt et aucta senescunt* [*Iug.* 11] (*Sine tit.* 4, *Op.* 714).

à la suite de Sénèque, sur la valeur oratoire des discours insérés dans le récit [1]; mais peut-être pensait-il alors aux *Inuectiuae Sallustii in Ciceronem* dont l'authenticité ne faisait pas de doute pour lui [2]. Il regrettait ainsi la perte des *Histoires : Bellum Iugurthinum coniurationemque Catilinae compendioso et ad unguem, ut dici solet, castigato complexus est stilo, sed nullo famosior quam historiarum libro, qui aetati quoque nostrae, ne certum eius sileam dedecus, amissus est, ueterum quidem testimonio illustris, apud nos solo iam nomine superstes* [3]. L'usage constant que Pétrarque fait de Salluste est d'autant plus digne de remarque que cet historien semble avoir été peu apprécié par l'humanisme moins averti de Boccace [4].

Pour les *Commentaires* de César, il suffit de rappeler l'usage constant que Pétrarque en a fait dans la longue biographie qu'il a consacrée au grand capitaine. Il les cite, il est vrai, comme le Moyen Age, sous le nom de Julius Celsus et il est même bien singulier que la mention de ce nom, qui se trouve en deux passages de son propre récit, n'ait pas servi à le faire disparaître plus tôt du titre de son ouvrage [5]. On sait, en effet, que le travail de Pétrarque a

1. *Sane quod de eloquentia Sallustii dicitur, ita temperandum est ut ad historias referatur tantum, in quibus stilo quodam incorrupto acrique et plane masculo utitur, in ceteris enim... sua sibi non respondet eloquentia. Ut enim est apud eumdem Senecam, orationes Sallustii in honorem historiarum leguntur* (*Rer. mem.* II, 2 ; *Op.* 410, où on lit : *in quibus* suo *quodam* corrupto). Le passage se place après la citation des *Saturnales* rapportée déjà p. 129, n. 1.

2. V. sur un ms. qu'il en possédait, t. I, p. 229.

3. *Rer. mem.* I, 2 (*Op.* 397). Cf. *Fam.* XXIV, 8 *in fine*. Dans *Sen.* XVI (XV)-5, il semble ne pas croire à l'authencité des discours rapportés par Salluste : [*Caesaris*] *orationes apud Lucanum atque alios multae, apud Salustium una, dici possent non illius, sed scribentium arbitrio dictatae* (*Op.* 955).

4. V. Hortis, p. 415.

5. Cf. *F. P. historia Iulii Caesaris auctori uindicauit... contulit C. E. Chr. Schneider*, Leipzig, 1827, p. 14 et 110. Voici le second passage : *Ubi admonuisse lectorem uelim, quod Suetonius Tranquillus, auctor certissimus, Germanorum hoc* [le guet-apens d'Ambiorix] *in finibus accidisse ait, Iulius autem Celsus, Caesaris comes*

été réimprimé longtemps avec l'attribution à J. Celsus. La Monnoye en avait bien reconnu le véritable auteur [1], mais ce n'est qu'en notre siècle, et depuis l'édition de Schneider, que le nom apocryphe a définitivement disparu. J'en ai retrouvé plus tard, à la Nationale de Paris, le manuscrit autographe [2].

L'œuvre est importante et fait honneur à Pétrarque comme historien ; on y trouve cités et utilisés les écrivains suivants ; Salluste, Suétone, Florus, Sénèque, Pline, Valère, Maxime, Macrobe, Orose, Lucain, S. Augustin, et divers ouvrages de Cicéron, notamment le *Pro Milone*, le *Pro Marcello*, le *Pro Deiotaro*, et le recueil des lettres à Atticus et à Quintus [3]. Les commentaires *De Bello Gallico*, *De Bello ciuili*, le *Bellum Africanum*, le *Bellum Alexandrinum* et le *Bellum Hispanense* sont successivement l'appui de son récit, mais on voit qu'il se garde de les suivre exclusivement. Moins intéressante, à certains égards, que la Vie de Scipion, la Vie de César est le travail historique le plus complet du *De Viris*, et le parti pris évident de panégyrique y fait trouver une saveur de plus à qui y cherche, comme nous devons le faire, non l'histoire, mais l'historien.

Est-il besoin de dire que les erreurs et les fausses interprétations y abondent, et que notre poète se faisait de grandes illusions, notamment lorsqu'il croyait tirer profit de ses voyages pour apporter quelque lumière sur l'ancienne topographie des Gaules [4]. Ce n'était pas sans hésiter, il est

et qui rebus interfuit, Eburonum in finibus factum refert. Non autem magna dissentio, cum et tunc conterminae nationes essent omnesque hodie sint Germani.

1. Cf. *Le De Viris ill. de P.*, p. 66, n. 4.

2. *Par.* 5784, décrit dans *Le De Viris ill.*, p. 68 sqq.

3. Kirner releve les passages, *l. c.*, p. 53 sqq. Cf. le travail de Viertel, cité ici p. 6.

4. *Que res eo mihi facilior esse debet; quo regionum illarum distantissimos fines fere omnes nunc, ex otio et solo uidendi noscendique studio, nunc ex negotio circuiui, quamuis*

vrai, qu'il appliquait à la France de son temps les descriptions des *Commentaires* ; mais s'il était un point certain à ses yeux, c'est que les Séquanes devaient être placés au bord de la Seine (*Sequana*) : *Igitur*, dit-il en résumant ses recherches, *ad occidentem propius et a Rheno longius Sequani fuere, qui nescio an fluminis patrii nomen acceperint an dederint. His ad dextram Belge, Heluetii a tergo erant, ad leuam prouincia Lugdunensis, ad Heluetios illa quidem pertinens... Sequanorum uero, ut sic dixerim, in gremio Parisii fuere et Secane amnis in medio parua insula, que Parisiorum Lucetia* [*sic*] *dicta 'est, ubi ab ipso Iulio Cesare tunc fundata creditur ciuitas nnuc famosa Parisius* [1]. A l'erreur sur les Séquanes, s'en ajoutait une autre sur les Helvètes, auxquels il donnait précisément le territoire des Séquanes, outre le leur : *Belgis proximi Heluetii fuere... Ex premissa descriptione, nisi fallor, patet horum in finibus fuisse, quos Burgundiones a Burgis modo dicimus* [2]... Si j'ai cité ces exemples, c'est qu'ils permettent de résoudre un petit problème de la vie de Pétrarque. Les anciens biographes parlent d'un voyage qu'il aurait fait en Suisse et s'appuient

ipsa nominum mutatio in his terris, ut in aliis fere omnibus, multum noue difficultatis et scribenti obiciat et legenti ; sed emergam, ut potero (Texte du *Par.* 5784. f. 3 ; cf. éd. Schneider, p. 11). Un exemple des identifications de noms de lieux anciens essayées par P. se trouve égaré dans *Rem.* I, 37 (*De gemmis*) : *Magnus Pompeius... uictor, ab Hispania pacato rediens occidente compressisque praedonibus et in unum coactis locum, cui Conuenarum nomen ob hoc inditum, in saeculum id durat. Illic Pyrenaeis in montibus, locorum forsan asperitate modestiam adiuuante atque aetatis uictoriaeque superbiam compescente, masculum trophaeum puramque et rigidam sui oris imaginem erexit...* Le morceau sur les trophées de Pompée a été inspiré à P. par Pline, *H. N.*, VII, 2, et surtout XXXVII, 6, mais il l'a singulièrement développé. Quant à la réunion des *Conuenae* par Pompée, il semble en avoir lu le récit dans S. Jérôme, *Contra Vigilantium*, 4. Le nom médiéval du pays des *Conuenae* devenu le comté de Comminges (*pagus Commenicus*) a dû être identifié par P. pendant son séjour à Lombez.

1. C'est encore ici le texte autographe, f. 4 (Schneider, p. 15).

2. P. parle ici du comté de Bourgogne ou Franche-Comté (*Burgundiae Comitatus*).

sur les termes précis d'une lettre : *Inter Belgas Heluetiosque festinans*[1]. Il ne s'agit ici que de la Franche-Comté ; ce retour de Belgique par le pays des Helvètes n'est autre chose que le voyage direct de Cologne à Lyon, dans l'été de 1333, où il s'est dépeint lui-même, en deux sonnets, chevauchant « per la famosa Ardenna[2] ». Il y a donc, grâce à la Vie de César, un voyage de plus à rayer de la liste des pérégrinations de Pétrarque.

Les témoignages relatifs à César dans les autres œuvres de Pétrarque sont assez peu nombreux[3]. Je n'y ferai qu'un emprunt, particulièrement intéressant pour nous par son caractère bibliographique : *Diuus Iulius Caesar, quem armorum laus et uictoriarum gloria caelo exaequarunt, a studio litterarum*

1. *Sen.* XVI (XV), 1 (*Op.* 948).

2. Son. *Per mezz' i boschi* et *Mille piagge*. Il semblerait y avoir un souvenir de ce voyage dans la description du cours de la Saône, au ch. IV de la Vie de César : *It fluuius tanta laticum segnitie, ut quonam pergat uix dignosci queat ; sic stagno similis quiescit, antiquo Arar nomine, nouo autem Sona.* [Cf. *Fam.* I, 4 : *Sonam incolae appellant.*] *Hic, per Lugdunensem Coloniam egressus, ibi ante ciuitatis muros Rodano miscetur, tam ueloci amni quam ipse est lentus* (*Par.* 5784, f. 5'). Mais la première phrase vient de César... *Incredibili lenitate, ita ut oculis in utram partem fluat indicari non possit* (*B. G.*, I, 12]; la seconde seule, relative à Lyon, est sûrement une observation personnelle. — Prenons en même temps au ms. la mention relative à Genève, dont la précision s'explique peut-être par les renseignements que P. aimait à demander aux voyageurs : ...*Ad Arthoam uero illam Rheni ripam, ubi Argentina nunc et Basilea et Constantia urbes sedent. Cis Rodanum Allobroges tenuere leuam amnis ad ripam, quorum, ut idem Iulius Celsus ait* [*B. G.*, I, 6], *extremum proximumque Heluetiis angulum Genua olim oppidum tenebat, nunc Gebenna ciuitas tenet exigua et Lemano imminens et Rodano ipso ibi de lacu auctiori quidem quam intrauerat erumpenti. Pons illic haud magnus est hodie, fueratque olim Iulii Cesaris etate, qui a muro ciuitatis iucipiens in finibus Heluetiorum desinit* (f. 4). L'orthographe de P. pour le nom de Genève est bien *Gebenna* comme dans *Tr. della Diuinità*, III, 139. Fr. d'Ovidio (*Questioni di geografia Petrarchesca*, Naples, 1888, p. 12 sqq.) veut enlever au Rhône et faire rapporter à la Durance, dont la source est au mont Genèvre, les vers : « A riva un fiume che nasce in Gebenna, etc. » Je crois qu'il faut tenir compte, pour cette question et pour d'autres semblables, de l'usage de P. attesté des autographes.

3. Ils sont recueillis par Schneider en tête de son édition.

medio quamuis in bellorum furore non abhorruit, nunquam secessisse et ipse gloriatur et magni consentiunt auctores...Rerum praeter haec a se gestarum tam Gallici quam ciuilis belli libros edidit, non a suis magis quam ab hoste laudatos. M. enim Tullius, alioquin multum in Caesarem grauiter inuectus, hos tamen libros erubuit illaudatos praeterire...Eosdem Caesaris libros scriptor rerum suarum, ut fama fert, Iulius Celsus, ut Suetonio uidetur, Hirtius, ita commendat : Difficillimam rem suscepi Caesaris nostri commentarios[1]...S'il est un ouvrage ancien que nous puissions, en l'absence de toute preuve matérielle, mettre cependant avec assurance dans la bibliothèque de Pétrarque, c'est bien le recueil illustre qui nous a gardé le récit des campagnes de César. Quant aux lettres de César qu'il dit avoir entre les mains (*sunt penes me... Cesaris aliquot familiares epistolae*[2]), il est facile de reconnaître celles de la correspondance de Cicéron, dont quelques humanistes, par admiration pour César, semblent avoir fait, à la Renaissance, un petit recueil distinct [3].

Diverses lacunes sont à observer dans la collection his-

1. *Rer. mem.* I, 2 (*Op.* 394). Cf. Vie de César, p. 318 : *Libros scripsit rerum ante alios suarum, qui ab aliis, qui rebus ipsis interfuerant, digesti sunt et in lucem editi, unde horum, quae de rebus Caesaris scripsimus, maxima pars praesens decerpta est.*

2. *Sen.* XVI (XV), 5 (*Op.* 955). Plus loin il donne l'extrait d'une autre lettre de César : *Hanc quidem epistolam apud Iosephum, certissimum auctorem, historarium libro tertio, si quaeris inuenies.* Cf. *Sen.* XIV, 1 (ou *De rep. adm.*, *Op.* 387) : *Quaere autem Iulii et Augusti Caesarum epistolas, quarum multas apud Iosephum, quasdam apud Suetonium inuenies.*

3. V. par ex. le ms. indiqué ici, p. 36, n. 5 ; les trois lettres qui s'y trouvent. sont les mêmes que celles dont P. fait des citations (*Oppio Cornelioque ; M. Tullio*) P. les a prises dans *Ad. Att.* X, 8, pour la lettre à Cicéron, et *Ad. Att.* IX, 7 et IX, 13, pour les deux autres. Cf. *Caes. Comment.*, éd. Dinter, t. III, Leipzig, 1876, p. 141-145. Il est à noter que P. n'emprunte rien ici aux deux autres lettres de César à Cicéron, qui sont dans *Ad. Att.* IX, 6 et IX, 16. On voit quelle put être sa réponse, sur les lettres de César désirées par Lodovico Gonzaga, à la question qui lui fut posée à Arquà (t. I, p. 82).

torique de Pétrarque : Tacite, Velleius Paterculus, Ammien Marcellin, Cornelius Nepos ne sont pas venus jusqu'à lui. Ce dernier écrivain paraît une fois dans ses œuvres [1], mais uniquement d'après la lettre apocryphe à Salluste mise en tête du livre de Darès et où est racontée la prétendue découverte de cet ouvrage. Pétrarque lit en effet le *De Bello Troiano*, car il s'en sert, sans le mentionner, dans sa petite biographie d'Hercule [2], et il doit l'avoir parmi ses livres, à côté de Dictys. L'*Historia Troiana*, attribuée à ce dernier, est non seulement utilisée, mais expressément citée par lui une fois [3], alors que l'*Historia destructionis Troiae* de Guido delle Colonne, en supposant qu'il la connaisse, ne peut guère compter à ses yeux.

Tous les ouvrages historiques lus et utilisés par Pétrarque ont été également connus de Boccace [4]. Il est permis de trouver que celui-ci en a tiré un parti moins heureux que celui-là ; mais il a eu, en revanche, une fortune qui a manqué à son ami : il a lu Tacite ou du moins la plus grande partie de ce que nous possédons de lui, c'est-à-dire la seconde moitié des *Annales* et les *Histoires* [5]. Pétrarque n'a rien connu de Tacite ; bien plus, le nom de l'historien, qu'il ne pouvait pas ignorer [6], n'a jamais été prononcé par lui.

1. *Belligerantes deos inuicem Homerus et Virgilius fecerunt, propter quod Athenis Homerum pro insano habitum Corn. Nepos refert* (*Contra med.* III, *Op.* 1106).

2. Dans *Le De Viris ill. de P.*, p. 135.

3. *Sen.* VIII, 2 (*Op.* 832). Cf. t. I, p. 183.

4. Même l'*Histoire Auguste*, bien qu'il n'en nomme jamais aucun des auteurs (Hortis, *Studj*, p. 432). En général, les citations de l'élève sont moins nombreuses et moins précises que celles du maître.

5. Cette question assez obscure a été étudiée à nouveau, avec la bibliographie et les confrontations de texte nécessaires, dans mon travail sur *Boccace et Tacite* (*Mélanges* de l'École de Rome, t. XII, 1892). On y trouvera, en outre, diverses observations sur la manière dont les premiers humanistes traitaient la composition historique.

6. V. la note 3 de la p. 53. P. connaissait aussi les citations de Paul Orose,

Comment se fait-il que Boccace ait eu entre les mains un auteur de cette importance et se soit visiblement servi du contenu du *Mediceus II*, sans que Pétrarque paraisse en avoir rien su ?

Il ne peut être ici question de dissimulation : le caractère de l'amitié des deux humanistes et le désir qui les animait d'aider aux travaux l'un de l'autre excluent cette explication. D'ailleurs, quel intérêt y eût trouvé le Florentin ? Il n'a jamais cherché à dissimuler sa trouvaille [1]. Il cite Tacite expressément dans ses *Genealogiae deorum* et dans son *Comento* sur Dante, et s'il ne mentionne pas son nom dans *De claris mulieribus*, où sont ses principaux emprunts, c'est qu'il n'entrait pas dans son dessein d'étaler les sources de son livre et qu'il n'y a, en effet, nommé personne. Boccace aurait-il négligé de prévenir son ami, supposant, comme une chose naturelle, qu'il avait déjà cet historien dans sa riche bibliothèque ? La chose est possible [2] ; mais je serais porté à croire, au contraire, qu'il a été question de Tacite entre eux, soit dans une de leurs conversations, soit dans quelqu'une de ces lettres qu'ils échangèrent en si grand nombre et dont si peu nous sont parvenues [3]. Pétrarque, aussitôt instruit de

mais non sans doute les mentions de Tacite dans Tertullien, S. Jérôme, Sidoine Apollinaire, etc. (réunies par Emmerick Cornelius, *Quomodo Tacitus in hominum memoria uersatus sit*, Wetzlar, 1888, p. 17 sqq.).

1. Il en prête un *quaternus* à Niccolò di Montefalcone, et le lui réclame de Naples en janvier 1371 (*Boccace et Tacite*, p. 31).

2. Une objection peut venir à l'esprit : Comment P. n'aurait-il pas interrogé Boccace sur les citations de Tacite ou sur les anecdotes romaines, prises à Tacite sans indication de source et inconnues de lui ? Je réponds que P. n'a pu voir le *Comento*, travail commencé après sa mort, ni probablement les *Genealogiae* sorties des mains de l'auteur en 1373 au plus tôt (Hortis, p. 158, n.) ; quant au *De claris mulieribus*, qui est antérieur, il a reçu des remaniements de Boccace et, d'ailleurs, il n'est pas prouvé que Pétrarque l'ait lu.

3. Qu'on se rappelle le titre *donné par P.* à la seule lettre de Boccace qu'il nous ait conservée : *Una ex mille* (*Par.* 8631).

l'existence d'un historien nouveau, a dû s'empresser d'en réclamer une copie ; si ce vœu n'a pas été exaucé et si Boccace n'a pas multiplié les exemplaires de Tacite, cela tient à des causes que nous ignorons, et sans doute, avant tout autre, au peu de temps que le recueil est resté entre ses mains. Cette explication, en tout cas, doit être préférée à celle qui prêterait à Boccace une intention de plagiat ou la jouissance égoïste d'un livre rare, sentiments étrangers à cette génération désintéressée de l'Humanisme.

Pétrarque et Boccace ont tiré beaucoup de Valère-Maxime, suivant en cela l'exemple de tant d'écrivains du Moyen Age [1] ; le premier lui a même emprunté le plan de son ouvrage des *Res memorandae*. Mais, s'il voit dans les *Facta et dicta memorabilia* une source d'information importante, il blâme l'auteur de son excessive crédulité [2] ; il affecte, précisément dans les *Res memorandae*, de prendre à partie son prédécesseur, de relever ses erreurs, de montrer qu'il défigure Cicéron lorsqu'il s'en sert : *An... dum breuis esse laboras, obscurus fieri* [3], *ne dicam imperfectus et mendax, elegisti ? Sed cur quaeso, Valeri Maxime, quod sequitur siluisti ? An quia Ciceronis libros, unde ista*

1. Valerius est nommé une douzaine de fois dans la correspondance de P., plus souvent naturellement dans *Rer. mem.* (On trouvera, à la fois, un exemple de citation anonyme et de mauvaise interprétation, dans *Le De Viris ill.*, p. 133.) Son exemplaire de Valère-Maxime devait porter beaucoup de notes de sa main. J'en rencontre un, annoté par un Italien de ses contemporains, *Par.* 5840, où son *De Viris* se trouve cité en marge, f. 47'.

2. V. le chapitre sur l'oracle des Delphes dans *Rer. mem.* IV, 2 (*Op.* 469) et l'éloge qu'y fait P. de la liberté d'esprit de Cicéron à cet égard :... *Haec de Apolline M. Tullius ; legeras tu quidem, Valeri, ista et procul dubio noueras, ut qui ex Tullianis libris maguam conflasti operi tui partem, quo te ac saeculum tuum magis admiror, quonam modo uanitas haec tantum fidei apud doctissimos uestros inuenerit, praesertim postquam innotuerat eam tam libere actum grauiter ab illo Latinarum litterarum parente contemni.*

3. On reconnaît la réminiscence d'Horace.

sumebas, in manus posterorum nequaquam peruenturos credidisti ?... Auctoris tui et mei uerba recognosce : nihil immuto, sed, sicut in tractatu somniorum dixi[1], *nescio quomodo uoluisse mihi uisus est superstitionibus praegrauare animos*[2]. L'acrimonie de ces attaques s'explique par l'intention qu'avait Pétrarque de protester contre l'engouement de certains de ses contemporains ; n'était-il pas obligé d'écrire à l'un d'eux : *At, quod sequitur, te inter morales Valerium praeferre, quis non stupeat ? si tamen serio perseueranterque dictum est et non iocandi tentandique animo. Si enim Valerius primus est, quotus, quaeso, Plato est ? quotus Aristoteles, quotus Cicero, quotus Annaeus Seneca, quem in hac re magni quidam aestimatores omnibus praetulerunt*[3] ? On sait que, dans le groupe littéraire de Pétrarque, il y a deux commentateurs de Valère-Maxime, Dionigi da Borgo S. Sepolcro et Benvenuto da Imola[4] ; Pétrarque n'a pu connaître l'œuvre du second, qui a paru après sa mort ; mais il est à noter qu'il ne fait aucune allusion au travail du premier.

L'énumération des sources historiques de Pétrarque appartenant à l'Antiquité ne serait pas complète, si je n'indiquais encore les traductions de Josèphe et d'Eusèbe dont il sera question plus loin, et la compilation de Paul Orose, qu'il

1. Cf. la page intitulée *De somniis*, dans *Rer. mem.* IV, 4 (*Op.* 471). On peut remarquer le mot *tractatus*.

2. *Rer. mem.* IV, 7 (*Op.* 488, à propos du roi Deiotarus). Il faut lire ensuite : *Neque nos* [éd. *non*] *lecturos quibus uerbis hic Deiotari auspicium a Cicerone refellitur.* Dans le même ouvrage, *Op.* 484 : *At ego iamdudum haec audiens stomacho et paulo minus rauresco* (v. dans ce passsage l'indication non remarquée, je crois, que P. est allé au lac d'Albano).

3. *Fam.* IV, 15. Salutati voyait dans Valère-Maxime *non tam excerptorem historiae, quam moralium praeceptorem uberem*, et ne le jugeait pas inférieur à Sénèque (*Epistolario*, éd. Novati, t. I, p. 10).

4. Cf. Rossi Casè, *Di maestro B. da Imola, commentatore dantesco*, Pergola, 1889, p. 147. L'auteur ne semble pas connaître le prédécesseur de Benvenuto Rambaldi, que celui-ci nomme *Dionysius pholosophus et astrologus*, et qui n'est autre que l'ami de Pétrarque.

désigne dédaigneusement comme *coaceruator* et dont il fait usage sans faire cas [1]. D'un autre historien chrétien, Sulpice Sévère, il ne cite que la *Vita S. Martini Turonensis* [2]. Mais il convient d'insister sur un recueil important que nous trouvons chez lui en double exemplaire et qui nous introduira une fois de plus dans les secrets de son travail.

S'il a beaucoup lu les écrivains de l'*Histoire Auguste*, ce n'est pas sans doute qu'il eût grande estime pour leur talent; mais il leur savait gré, et non sans raison, de nous avoir conservé une précieuse page de l'histoire. On peut le deviner aux emprunts qu'il leur fait, notamment dans deux lettres qui sont surtout des dissertations historiques, la lettre à Pierre Berçuire sur l'organisation des armées romaines comparée à celle des armées modernes, et le petit traité adressé à François de Carrare *De republica bene administranda* [3]. Les extraits directs y sont assez nombreux. Pétrarque s'y montre remarquablement informé sur les actes et le caractère des empereurs, et il indique les divers auteurs de l'*Histoire Auguste* par leur nom, avec cette complaisance qu'il met à citer les écrivains peu connus de son temps.

La plus ancienne de ses deux compositions est de 1360, et nous savons par le *Par. 5816* qu'il avait fait transcrire le recueil pour son usage en 1356. Ce manuscrit, d'une grande

1. Il l'a fort employé pour la rédaction du *De Viris*. Cf. *Fam.* III, 1; XV, 9; et notre index.

2. V. l'index des noms.

3. *Fam.* XXII, 14 (de 1360) : *Sen.* XIV, 1 (impr. à part dans *Op.* 372 sqq.). Autres citations dans *Fam.* XX, 4; XXIII, 12; *Sen.* II, 1; XV, 3; *Rem.* II, 60 (Lampridius); *Vit. sol.* II, 9, 2 (Capitolinus). Emprunts sans citation de source : *Rem.* I, 43, et *passim*; *De ignor.*, éd. Capelli, p. 92. Une variante du *Trionfo della Fama*, II, 117, d'après une des notes de P. relevées par Daniello, s'appuie sur Flavius Vopiscus, 33 : *Ben ch' a l'estremo | Fosse d'un ricco carro honesta soma. Hoc placet : qui curru iuit, in uita Aureliani* (Appel, *Zur Entwickelung...* p. 13 et 176; cf. *I Trionfi secondo il cod. Parmense 1036*, éd. F. Pellegrini, Crémone, 1897, p. 48).

valeur pour nos recherches, porte une annotation autographe considérable, et il est certain qu'il a été fait pour Pétrarque par un copiste qui travaillait à Vérone[1] et dont la souscription donne le nom : *Explicite uite diuersorum princiupm et tyrannorum a diuo Adriano usque ad Numerianum feliciter. Utere felix*[2]. *Scriptus fuit sub millesimo ccc°lvj de mense febr. Et scripsit eum frater Iohannes de Campagnola Reginensis diocesis. Deo gratias. Amen. Amen. Amen.* Le manuscrit, transcrit par cahiers de dix feuillets à deux colonnes, est orné d'élégantes lettres à rinceaux[3]. A l'angle du haut de droite de chaque recto, Pétrarque a mis le nom des empereurs ; ces titres courants s'arrêtent au f. 62. Voici les principales rubriques :

F. 1 : [V]ite diuersorum principum et tyrannorum a diuo Hadriano usque ad Numerianum diuersis composite [*suit la table des biographies au nombre de* lvij. *Au bas :*] Spartiani de uita Hadriani imperatoris ad Dyoclitianum Augustum. Adrianus imperator imperauit annis xxj mensibus xj, tempore Alexandri primi pape[4]. — F. 6' : Incipit eiusdem Spartiani Helius ad Dioclitianum. — F. 8 : Incipit Iuli Capitolini Antoninus Pius feliciter ad Dioclitianum Augustum. — F. 10 : Incipit Marci[5] [*en marge* : Antonini] Phylosophi eiusdem Iuli Capitolini ad Dioclitianum Augustum. — F. 15' : Incipit eiusdem Verus feliciter ad D. A. — F. 17' : Inc. Didius Iulianus Aeli Spartiani feliciter ad D. A. — F. 19 : Inc. Commodus Antoninus Aelij Lampridij ad D. A. — F. 23 : Inc. Pertinax Iuli Capitolini. — F. 25' : Inc. Auidius Vulcatij Gallicani. vc. [*sic*] feliciter[6]. — F. 28 : Inc. Elij Spartiani Seuerus. — F. 32 : Inc. Elij Spartiani Pescennius Niger. —

1. V. t. I, p. 117.

2. Cette première partie de la souscription appartient au *Palatinus* étudié plus loin.

3. En marge ici, de la main de P. : *Additio est.* La page suivante, f. 1', a trois marges entourées de rinceaux.

4. 110 feuillets 330 × 240 mill. Reliure du XVIIe siècle. N° 333 de Pavie.

5. Cf. *Trionfo della Fama*, I, 124-125 :

Elio Adriano e il suo Antonin Pio,
Bella successione infine a *Marco*.

6. A l'explicit de Pertinax, P. a mis : *Hic erat locus Didii Iuliani* ; et au début d'Avidius : *Huius locus post Marchum philosophum erat.*

F. 34′ : Inc. Antoninus Caracallus. — F. 36′ : Inc. Antoninus Geta. — F. 37′ : Inc. Elij Lampridij Antoninus Heliogababus feliciter. — F. 43 : Inc. Diadumenus Antoninus Lampridij [1]. — F. 44′ : Inc. Opilius Macrinus Iuli Capitolini feliciter [2]. — F. 47 : Inc. uita Clodij Albini Iulij Capitolini. — F. 49′ ; Inc. Alexander Seuerus Elij Lampridij. — F. 60′ : Inc. Maximini duo Iuli Capitolini feliciter [3]. — F. 68′ : Inc. Gordianus [4]. — F. 72 : Gordianus tercius explicit. Inc. Maximus. — F. 75 : Maximus siue Puppienus et Balbinus Iuli Capitolini explicit. Inc. eiusdem Valeriani duo. — F. 77′ : Inc. eiusdem Gallieni duo [5]. — F. 79′ ; Saloninus Gallienus. — F. 80′ : Inc. eiusdem tyranni triginta. — Cyriades primus. — Postumus ij. — F. 81 : Postumus iunior iij. — Lollianus iiij. — Victorinus v... — F. 86′ : Victoria xxx. — F. 87 : Titus. — Censorinus. — F. 87′ : Inc. Treuellij Pollionis diuus Claudius, — F. 90′ : Inc. Flaui Vopisci Sirracusi dius Aurelianus. — F. 98′ : Inc. eiusdem Tacitus. — F. 100′ ; Inc. Florianus. — F. 101′ : Inc. eiusdem Probus feliciter. — F. 105′ : Inc. eiusdem Firmus Saturninus Proculus et Bonosus. — F. 107′ : Inc. eiusdem Carus et Cari[nus] et Numerianus feliciter.

La comparaison du texte avec celui du *Palatinus 899*, d'après l'édition Jordan et Eyssenhardt [6], m'a fait conclure que le manuscrit de Pétrarque venait de cet important recueil

1. Note de P. sur l'interversion que présente le ms. : *Hic preit patrem.*

2. Note de P. : *Hic erat locus Heliogabali.* C'est-à-dire, suivant la place de la note : Héliogabale devrait suivre Antonin Diadumène.

3. Au bas de la col. 1 du f. 65 commence la vie de Maximinus junior, sans aucune indication ni blanc.

4. *Sic*, sans rubrique jusqu'au f. 72. Au f. 69′, P. a mis en marge : *Gordianus iij^us^.*

5. Les dernières lignes de la biographie précédente et tout le commencement de celles-ci offrent de nombreuses lacunes de mots que le copiste ne pouvait pas lire dans l'exemplaire qu'il transcrivait ; il a mis en marge : [*sic*] *inueni in exemplo.* Ces lacunes sont celles du *Bambergensis* et du *Palatinus* (éd. Jordan et Eyssenhardt, t. II, p. 71-73).

6. *Script. hist. Aug. ab Hadr. ad Numer.*, Berlin, 1864, 2 vol. La description est aux p. v-vi, xi-xvi ; quelques détails y sont ajoutés par H. Stevenson junior, *Cod. Palat. lat. Bibl. Vat.*, t. I, Rome, 1886, p. 320 ; les deux publications donnent la table. Autre description dans l'éd. H. Peter, Leipzig, 1865, p. vii. Le ms. a été collationné par Gruter et Saumaise, retrouvé par A. Kiessling, étudié par Peter, par H. Jordan et ses collaborateurs, et, en dernier lieu, par Léon Dorez, qui a vérifié mon hypothèse de provenance et pris la peine d'extraire pour moi des marges du volume l'annotation complète de P.

du IXe-Xe siècle. En effet, sans parler des variantes de détail, le copiste a tenu compte des observations portées en marge du *Palatinus* par un lecteur du XIVe siècle et relatives aux transpositions des vies de Maximinus et Balbinus [1], et il a rétabli l'ordre logique retrouvé par cet anonyme [2] ; d'autre part, il n'a pas su remettre en ordre la vie d'Alexandre Sévère, dont la confusion a été reconnue par le même lecteur sans qu'il ait indiqué le remède à y apporter; et cet important morceau de l'*Histoire Auguste* se présente dans les deux textes avec les mêmes interversions [3]. Il était intéressant de retrouver ici un des anciens manuscrits qui ont servi à la transcription des exemplaires exécutés pour Pétrarque, et le seul, d'ailleurs, que je puisse désigner.

Il n'y a pas lieu d'élever de doute sur cette origine du manuscrit de Paris, puisque le *Palatinus 899* doit lui-même être inscrit dans notre bibliothèque [4]. Des propriétaires modernes qui y ont attaché leur souvenir, le seul connu jusqu'à présent était Gianozzo Manetti, qui en a dressé la table et a mis son ex-libris au feuillet de garde [5] ; mais le principal annotateur n'est autre que Pétrarque. Ses notes sont relativement nombreuses, surtout au commencement du

1. Cf. Jordan, p. XIV-XV, où ces observations sont transcrites un peu inexactement.

2. Toutefois, aux points d'attache, le copiste a laissé des mots parasites, qui sont incompréhensibles et que P. a marqués d'un signe particulier (ex. f. 63').

3. Tout procède en ordre dans le *Par.* jusqu'au f. 32, aux mots *pena adfecit* (éd. Jordan, t. I, p. 229, ligne 4) ; puis le texte se présente ainsi :

F. 32-54 : p. 248, 26, à 258, 21 ;
F. 54-59 : p. 229, 4, à 248, 26 ;
F. 59-60' : p. 258, 21, à la fin.

4. 216 feuillets 310 × 240 mill. Reliure aux armes d'Urbain VIII. Il n'y a pas lieu de décrire le ms. à nouveau. Une page est reproduite, avec une notice, dans la 2e partie de la *Paléographie des classiques latins* de Chatelain, pl. CXCI.

5. Vo du f. non coté : *Iannoçii Manetti.* 82.

volume; elles ont le caractère d'une première lecture générale, pendant laquelle ont été seulement marqués au passage les plus notables morceaux. On y rencontre des appréciations morales, la mise en lumière de quelques renseignements historiques suivant les formules ordinaires, et des signes marginaux assez fréquents. Il est digne de remarque qu'aucune des notes du manuscrit du Vatican ne se retrouve sur celui de Paris [1] ; les passages même notés dans le premier ne l'ont presque jamais été dans le second [2]. Les deux annotations sont absolument indépendantes, et la seconde, qui est aussi la plus intéressante et de beaucoup la plus étendue, n'a rien emprunté à la première; celle-ci suffit, du moins, à établir que *Palatinus* a appartenu à Pétrarque un certain temps, avant qu'il eût fait transcrire le texte qui devait lui servir désormais.

Sur ce dernier, l'écriture est de diverses époques. J'y pourrais désigner telle scholie qui remonte sans doute à l'arrivée du volume chez Pétrarque à Milan, telle autre qui a été écrite à Arquà et date des dernières années. Ce travail, souvent repris, a déposé sur les marges une masse tellement considérable de signes et de scholies qu'il faudrait y consacrer de longues pages pour les faire connaître entièrement. J'ai dû négliger les simples signes de *nota*, les traits marginaux, les mains indicatrices, les *At.*, qui signifient *Attende* et ont toujours un intérêt spécial pour la pensée de Pétrarque, les corrections au texte, enfin la suite des sommaires analytiques et des

1. Par simple coïncidence, sur *Car.* 10, il y a au *Palat.*, f. 73 : *Gothi Gethe*, et au *Par.*, f. 37 : *Gothi, Gethe, idem.*

2. Dans ce cas même, d'une façon très différente. Par ex. (sur *Ver.* 5, p. 69) 19. *Palat.* f. 31' : *Secundum quosdam de lege conuiuii tractantes nec pauciores* ·3· *nec plures* ·9· *conniuio sunt adhibendi, ut in illis Gratiarum numeri fiat imitatio, in his uero Musarum. Par.*, f. 16' : *Attende M. Varronis sententiam* [cf. chap. VII, sur Varron].

appréciations morales de forme commune [1]. Restreint aux notes proprement dites, le dépouillement est resté encore trop étendu, et on n'en peut donner ici qu'un choix.

Observons d'abord que l'*Histoire Auguste* fournissait à Pétrarque, comme Suétone, une abondante moisson d'anecdotes et de détails sur le caractère physique et moral des personnages historiques. Il parle avec quelque mépris de ce genre de renseignements, dans l'ancienne préface du *De Viris*: *Quid nosse attinet quos seruos aut canes uir illustris habuerit, que iumenta, quas penulas, que seruorum nomina, quod coniugium, artificium peculiumue, quibus cibis uti solitus, quo uehiculo, quibus phaleris, quo amictu, quo denique salsamento, quo genere leguminis delectatus sit? Hec et his similia quisquis nosse desideras, apud alios quere, quibus non tam clara uel magna quam multa dicere propositum est* [2]. Mais, s'il porte dans la composition historique des préoccupations plus élevées, il est loin de dédaigner comme lecteur ce qu'il rejette comme auteur.

Il se montre avide, au contraire, de minuties et de détails individuels, et les marges de son manuscrit témoignent qu'il a eu l'attention retenue, non seulement par les anecdotes de caractère, mais encore par celles qui n'ont qu'un simple intérêt de curiosité [3]. Quelques sommaires de la vie de l'empereur Hadrien suffiront à appuyer cette assertion ; F. 3, *Militariter*

1. Un ensemble du même genre, mais bien moins dense et moins curieux, est au *Palatinus*.

2. *Le De Viris ill.*, p. 113. P. semblait porter le même dédain aux détails analogues de sa propre vie, qu'il refusait de confier même à sa correspondance fraternelle : *Communia illa de familiaribus rebus, quae digna notitia, sed indigna stilo censui, uiuis nuntii uocibus commisi. Sen.* XV, 5 (XIV, 6 ; *Op.* 938, à Gherardo).

3. Le *Palat.* fournit quelques ex. du même fait. Dans *Ant. Pius : Parcitatem patris Adriani in re priuata secutus hic in re qublica* (p. 38, 4, f. 17), *Insolens pedagogus* (p. 40, 12, f. 18), *Faceta dicacitas* (p. 41, 13, f. 18), *Mitissimus princeps mitissime periit* (p. 41, 13, id.), etc. Au f. 164 : *Vir summe fortitudinis, si gladios ut carra digito depellere potuisset!* (t. II, p. 95, 25).

per omnia; f. 3', *Peregrinationes Hadriani*; f. 4, *Studia Hadriani. Pictura. Mores. Crudelitas. Emulatio. Cupiditas fame. Dicendi genus*; f. 4', *Iocus balnearis. Peregrinandi cupiditas. Frigoris patientia*; f. 5, *Ciuilitas. Memoria. Dicacitas. Equorum amor et canum. Libertorum contemptus. Cibus*; f. 5', *Amicitie. Disciplina ciuilis. Morbus et morbi causa. Suspitiones*; f. 6, *Vite tedium. Statura. Signa mortis.* Ce volume est, en vérité, celui qui nous révèle le goût de Pétrarque pour la petite anecdote et le détail vivant de l'histoire.

Si de tels historiens l'intéressent, il ne va pas jusqu'à leur porter grand respect. Outre qu'il trouve assez souvent à les rectifier pour des questions de fait[1], il n'hésite pas à mettre sur les marges des critiques d'autre genre : F. 58, sur un passage trop brusque de détails de mœurs à des indications d'ordre administratif (*Alex. Sev.* 39, p. 244, 25) : *Hec essent nec opportuna hic.* F. 73, il reproche de l'obscurité au mot *eorum* (*Max. et Balb.* 4, p. 54, 27) : *Quorum? confusa res est.* F. 83', il se moque de la croyance d'après laquelle l'image d'Alexandre le Grand portait bonheur (*Trig. tyr.* 13, p. 104, 10 : *dicuntur iuuari in omni actu...*) : *Mallem ferme inadiutus semper esse, quam hoc credere uerum esse, aut dici etiam nisi ab insanis*[2]. F. 91, il s'étonne du préambule de Vopiscus à la vie d'Aurélien, où Tite-Live, Salluste, Tacite et Trogue-Pompée[3], sont habilement nommés et taxés de mensonge

1. Ex. : F. 42', *Heliog.* 31. p. 215, 21 (*Neronem quingentis carrucis...*) : *Imo nunquam minus mille. Tranquillus in 6o Cesarum* F. 87', *Claud.* 2, p. 123, 10 : *Moyses uixit cxxv annis secundun istum, uere autem cxx. Deuteronom. co ultimo.*

2. Dans le *Palat.*, au même passage, f. 167', P. s'était contenté de marquer : *Attende de Alexandro Magno.*

3. Cf. une autre énumération d'historiens, f. 102 (*Prob.* 2, p. 185, 23 : *Et mihi quidem id animi fuit non ut Sallustios, Liuios, Tacitos, Trogos atque omnes disertissimos imitarer uiros..., sed Marium Maximum, Suetonium Tranquillum... Aelium Lampridium ceterosque*, etc.). Un tel passage a dû vivement intéresser Pétrarque ; il en a souligné ainsi l'importance à ses yeux : *Nomina ystoricorum primi et secundi*

(*Aur.* 2; p. 137, 16): *Notat ystoricos, immeriter puto, precipue primos duos*; un peu plus tard, il croit n'y voir que l'artifice oratoire d'un prétentieux écrivain : *Sed hic uult se miscere cum magnis. Mira arte.*

Pétrarque a revisé son texte avec tout le soin possible. Plusieurs des leçons qu'il a mises aux marges sont adoptées par les éditeurs [1]. Il s'est aussi occupé des éclaircissements historiques. Il a cherché, comme on l'a vu, à rétablir au moins pour la lecture, l'ordre des biographies troublé dans le manuscrit. Il a fait de nombreux renvois d'un passasage à l'autre. F. 1', à propos des *sortes Virgilianae* au début de la vie d'Hadrien, il met en marge : *Sortes. Sic est in uita Alexandri prope principium;* F. 6, à propos du tombeau d'Hadrien bâti à Pouzzoles (*Hadr.* 27) : *Reliquie tamen Romam reuectesunt, ut infra sub Antonino Pio, et condite ubi scis.* Est-il besoin de signaler que Pétrarque songe ici au Château Saint-Ange [2]?

Il s'attache particulièrement à identifier les personnages qui passent dans le récit; au f. 7, par exemple, à un passage, dont le texte est incertain, de la vie d'Ælius Verus, il observe : *Confusa res uidetur, sed non est; duo enim sunt unius nominis, pater et filius, primus ab Adriano adoptatus, secundus ab Antonino Pio. Post proximo c. col. 3ª in medio* [3]. Les rapprochements avec d'autres auteurs que ceux du recueil sont assez rares :

ordinis. La nature de l'œuvre de Trogue-Pompée lui était connue par la *Cité de Dieu* (cf. *Op.* 1080); le nom de Tacite, dans une telle compagnie, n'éveillait-il pas un grand regret ?

1. J'ai vérifié quelques leçons : f. 22', 25, 25', etc. Plusieurs des corrections du *Palat.* lui appartiennent aussi.

2. La *Moles Hadriani* manque à la description de Rome au temps de Scipion, dans l'*Africa* (v. p. 264); elle est rappelée dans *Fam.* VI, 2.

3. Le ms. porte : *qui adoptatus est a marcho, uerus certe cum marcho et cum eodem.* P. a exponctué *a*, en remplaçant par *cum* (Cf. Jordan et Eyssenhardt, p. 30, 15). — Notes et renvois sur les deux Faustine : f. 10 et 11.

on trouve Suétone cité trois fois, Aulu-Gelle, Lucain et Solin, chacun une fois[1], Pline, une fois, sur *Sev.* 21 : *De Tullii filio. Require Na. Yst. L. 4°, c. ultimo*[2]. Pétrarque rapproche un usage d'Antonin le Pieux d'un usage de Tibère rapporté par Josèphe[3]. L'habitude qu'avait Commode de se brûler la barbe et les cheveux, pour éviter le fer d'un barbier (*Comm.* 17), le fait songer à un détail lu dans Cicéron : *Similis Dyonisio Siculo, de quo 2° Officiorum non procul a principio*[4]. Il reconnaît et signale en marge des vers de Virgile et de Térence ; la parole d'Héliogabale dans une orgie (*Erubuit, salua res est! Hel.* 11) lui suggère cette réflexion, f. 39 : *Feda et amens exclamatio. Et est Terentii in Adelphis*[5]. Dans le manuscrit du Vatican, ces citations marginales sont encore moins nombreuses ; Pétrarque y cite Pline, sur un point insignifiant[6], et deux fois Homère pour des rapprochements moraux assez inattendus[7] ; un seul renvoi constitue un renseigne-

1. F. 25, 42', 72. — F. 25' (*in Noctibus Athicis*, sans le nom d'auteur). — F. 26. — F. 96'.

2. F. 32'. Spartien dit : *Quid de Tullio, cui soli melius fuerat liberos non habere?* (Une glose de P. explique *soli* par *solitario*). P. fait ici un retour sur sa propre paternité, comme dans *Fam.* XXIII, 12 : *Scripsit Officiales libros ad Ciceronem filium nil patris habentem praeter nomen... Heu, Marce Tulli uir insignis, sed infelix pater !* Tout le morceau est dicté visiblement à P. par le souvenir de son Giovanni.

3. F. 9 (*Ant. Pius*, 8, p. 38, 29) : *Similis in hoc more Tiberio. Require 6° Iosephum. Iunge Nigri consilium, quod est in uita eius, in medio.*

4. F. 22. Souvenir moins complet au *Palat.*, f. 43' : *Dyonisium Syracus, tyrannum imitatur.* — Dans *Aur.* 39, le mot *Atheniensium* étant corrompu au ms. *Par.*, f. 96', P. ne comprend pas à quoi se rapportent les mots qui suivent (*cuius rei etiam Tullius in Philippicis meminit* = *Phil.* I, 1) et, consultant en vain sa mémoire, il écrit : *Tullius rei potest meminisse, non hominis.*

5. F. 39. Le rapprochement de P., qui vise *Adelph.* 643, a échappé aux derniers éditeurs. Ils notent avec lui *Eun.* 426, dans *Num.* 13 (*Palat.*, f. 212' : *Verbum Terentianum.* — *Paris*, f. 108 : *Terrentius in Eunucho*).

6. F. 42' (*Comm.* 13, p. 97, 1) : *De orige Plinius.*

7. F. 6 (*Hadr.* 11, p. 11, 20) : *Illud Thelemaci dictum in Odissea secutus*). F. 63 (*Sev.* 21, p. 134, 25) : *Adde hic illud Homericum : pauci certe filii similes patri sunt, plures peiores, pauci autem patre meliores* (cf. p. 259, n. 3).

ment vraiment utile, sur un Ptolémée nommé dans le texte (f. 71, *Car.* 6): *De hoc require Iustinum Florumque*[1].

Les allusions de Pétrarque à son temps doivent être relevées. La dernière se ressent de sa haine contre les Français ; la première ne peut se rapporter qu'au célèbre chef de la famille Colonna, à ce Stefano l'ancien, dont il a parlé avec tant de respect :

Ant. phil. 29 : *Faustina mortua... ille concubinam sibi adciuit... ne tot liberis superduceret nouercam.*	f. 15′ : *Hoc et Stephanus magnus fecit*[2].
Comm. 9 : *Simulauit se id Africam iturum, ut sumptum itinerarium exigeret. Et exegit eumque in conuiuia et aleam conuertit.*	f. 21 : *Hoc reges aliqui nostra aetate fecerunt.*
Heliog. 19 : *Nec erat ei ulla uita, nisi exquirere uoluptates.*	f. 25 : *O quot ego tales noui !*
Pesc. 10 : *Iussit uinum in expeditione neminem bibere, sed aceto uniuersos esse contentos*, etc.	f. 33′ : *Audi, superbe et uoluptuose miles nostri temporis.*
Maxim. 11 : *Ob hoc maxime orientalia secum trahebat auxilia, quod nulli magis contra Germanos quam expediti sagittarii ualent.*	f. 62′ : *Nota pro eo quod nunc per Italiam uidemus.*
Maxim. 20 : [*Maximinus*] *intellexit Senatus odia esse perpetua.*	f. 64 : *Odia perpetua, qualia Venetorum hodie.*
Aurel. 40 : *Factum est ita ut per sex menses imperatorem orbis non habuerit.*	f. 97 : *Nostro seculo quatius uacat.*
Proc. 13 : *Ipsis prodentibus Francis, quibus familiare est ridendo fidem frangere.....*	f. 107′ : *Legite hic, Franci !*

Le moraliste lit toujours en même temps que l'historien

1. Ex. de remarques géographiques : *Nota de Histro contra uulgatam opinionem* (f. 78′).

2. L'identification est justifiée par *Rem.* I, 76. Ne pourrait-on essayer de proposer le nom de Stefano Colonna, à la place de celui de Scipion, pour le personnage illustre désigné par allusion, dans la Canzone *Quell' antico,* comme tombé « in vil amore d'ancille » (str. 7, v. 6) ?

et cherche dans les récits, à côté du fait, la leçon qu'ils contiennent. Sur le double adultère de Pertinax et de sa femme (*Pert.* 13), il observe, f. 25 : *Mutua fidei fractio. Que in multis habet locum*[1]. Sans entrer dans le détail, voici quelques extraits qui donneront l'idée de cette partie de l'annotation : *Legite hic, reges et principes* (f. 9), *Legite hic et erubescite, rapaces et auari reges* (f. 13'), *Audite, monitorum impatientes* (f. 14), *Contra principes qui reguntur et non regunt* (f. 19), *Pessimum signum in iuuene* (f. 19'), *Legite hic uos, o potentes et clari uiri, qui usque adeo progeniem optatis* (f. 31'), *Non est mirum si multi seruiunt uxoribus* (f. 35'), *Legite, miseri qui idem existimatis* (f. 38'), *Nota de his qui apud principes plurimum possunt, omnium cum dolore* (f. 40), *Audite, principes litterarum hostes* (f. 57'), etc.

Les passages relatifs à la constitution et à la destinée de l'Empire romain sont mis en lumière par des notes et des signes[2]. Cette préoccupation de Pétrarque est, d'ailleurs, constante en toutes ses lectures historiques, qu'il rattache ainsi à ses idées politiques sur son propre temps. Déjà, en 1342, il marquait sur sa *Cité de Dieu* sa tristesse de constater le rôle abaissé de l'Empire en Italie, *etsi non nomine mutatum*[3]. Dans l'*Histoire Auguste*, autant il vénère les bons empereurs et recueille avidement leurs paroles[4], autant il montre d'horreur pour les monstres qu'il rencontre parmi eux ; une émotion tantôt irritée, tantôt consolée, s'empare de lui dans toute son étude et se fixe aux marges du livre[5]. Son imagination le fait assister aux règnes presque toujours tragiques de ces

1. Rapprocher un éloquent morceau sur l'adultère, *Fam.* IX, 4.

2. F. 11', 13, ...99.

3. V. plus loin, chap. IX. On connaît les solides pages de Zumbini, *P. e l'Impero*, dans ses *Studi*, Naples, 1878.

4. *Palat.* 899, f. 209' (*Sat.* 8) : *Attende diligenter epistolam hanc Adriani.*

5. *Magnifice et pie*, f. 2' ; *Humiliter et humane*, f. 3 ; *Prorsus magni animi dictum*, f. 4' ; *Nota dictum aureum*, f. 26 ; *Magni animi dictum, at quod sequitur prudentis,*

dépositaires du pouvoir absolu ; mais, à ceux qui en ont abusé il semble reprocher, moins leurs vices, que la mauvaise gestion de la chose romaine. C'est ainsi qu'il s'indigne de voir Verus abandonner l'Empire en péril pour chasser en Apulie (*Ver.* 6): *O quid audio!* [1]. Les exclamations de ce genre relèvent la monotonie de nos scholies. On y surprend le sentiment du lecteur et sa naïveté parfois touchante. Dans la vie d'Alexandre Sévère, il montre le regret qu'un tel empereur n'ait pas été chrétien (43 : *Christo templum facere uoluit eumque inter deos recipere*): *O felix si eum non inter deos, sed in Deum uerum et unicum recepisset!* Les qualités d'Avidius Cassius et ses sages décisions pour l'armée (*Auid.* 6) le font s'écrier: *Orarem pro anima huius uiri, si liceret.* Il semble plus loin que le scrupule qu'il a de prier pour un païen se soit évanoui; on ne peut guère expliquer autrement, après le récit des vertus de l'Empereur Probus (*Prob.* 22), la façon vibrante et brève dont il coupe la parole au narrateur : *Sile! oro.* Ce mot d'humaniste chrétien, ce recueillement de prières interrompant la lecture sont vraiment d'un accent admirable pour qui entend le dogme de la communion des Saints.

Çà et là se rencontrent des indications précieuses pour les autres études de Pétrarque. Il est établi par le feuillet 69 qu'il a prêté attention aux bustes ou aux statues d'empereurs qu'il a rencontrés; le texte dit de Gordianus junior qu'il

f. 31 ; *Magnifica et precisa iustitia*, f. 57 ; *Verbum graue principis optimi*, f. 60'. — *Turpissimus imperator, iniquissimus minister !* f. 20 ; *Similis Sille, sed in uitiis tantum*, f. 20' ; *Minime non dicam imperatorie, sed nec magnifice, nec humane*, f. 30. — De même déjà dans le *Palatinus : O summum discipline militaris custodem !* f. 67 ; *O ducem integerrimum !* f. 68' ; *O clementissimum et grauissimum imperatorem !* f. 106'. — *Impudens imperator impudenter triumphat*, f. 38' ; *O senatum adulatorem et sane dignum imperatore tuo !* f. 40' ; *Crudelissimum animal, dementissimus imperator !* f. 71. On en remplirait des pages.

1. F.16'. Les trois passages suivants, f. 59, 26', 105.

était *forma conspicuus* (*Gord.* 17) et Pétrarque s'en étonne: *Si hoc uerum fuit, malum habuit sculptorem.* Ce détail est d'autant plus digne d'être noté qu'il révèle l'observation précise de quelques-unes au moins des œuvres d'art alors éparses en Italie et dans la France méridionale [1]. Le poète a été frappé de leur nombre, et il y a tout un chapitre *De statuis* dans son traité *De remediis*, où cette phrase est à remarquer: *Statuae solidum eoque perennius corpus habent; quam ob causam picturae ueterum nullae usquam, cum adhuc innumerabiles supersint statuae.* Ce goût, qui s'éveille chez Pétrarque, paraît beaucoup plus développé chez son contemporain Giovanni Dondi, qui a laissé, dans le récit de son voyage à Rome en 1375, les preuves d'un enthousiasme raisonné pour les œuvres de l'art antique [2]. On peut croire que les conversations des deux amis, vers la fin de la vie du poète, se portèrent fréquemment sur de tels sujets.

C'est ici l'occasion d'indiquer les pages de ses livres qui permettent de deviner l'impression faite sur son esprit par l'art des anciens et de désigner quelques œuvres qui ont passé sous ses yeux. La très longue description des figures de dieux ou de héros qui décorent, dans l'*Africa*, le palais de Syphax, ne nous apprendra pas grand'chose; ces grands bas-reliefs polychromes [3] sont assez confus et cherchent à exprimer des symboles poétiques plutôt qu'ils ne s'inspirent d'ouvrages réalisés; les attributs seuls donnés aux divinités de l'Oympe peuvent, en certains cas, avoir été

1. Lombardo della Seta avait apporté de Florence à Padoue une statue antique (Müntz, *Les précurseurs de la Renaissance*, Paris, 1882, p. 40).

2. V. les extraits publiés par le prince d'Essling et Eug. Müntz, dans *Pétrarque, ses études d'art, son influence sur les artistes...*, Paris, 1902, p. 45.

3. Ce sont bien des bas-reliefs (*Africa*, éd. Corradini, III, v. 262) :

Haec uariis insculpta modis atque ordine miro...

représentation d'un triomphe de consul ou d'empereur, qui apparaîtra naturellement dans son souvenir, quand il décrira le char de l'Amour, au début de ses derniers poèmes :

Vidi un vittorioso e sommo duce,
Pur com'un di color che 'n Campidoglio
Triunfal carro a gran gloria conduce[1].

Ces observations doivent être appuyées de deux passages importants des *Seniles*. Dans le récit qu'il a laissé du tournoi auquel il assista à Venise, en 1364, dans le cortège du Doge, assis au-dessus du vestibule de la basilique de Saint-Marc [2], Pétrarque a décrit avec une admiration intelligente les fameux chevaux de bronze, qu'il eut, ce jour-là, tout le loisir d'examiner : *Jam Dux ipse, cum immenso procerum comitatu, frontem templi supra uestibulum occuparat, unde marmoreo e suggestu essent cuncta sub pedibus ; locus est ubi quatuor illi aenei et aurati equi stant, antiqui operis ac praeclari, quisquis ille fuit artifex, ex alto pene uiuis adimentes ac pedibus obstrepentes* [3]. Ailleurs, c'est une véritable description de la statue équestre du « Regisole » de Pavie [4], que Pétrarque adresse à Boccace dans une énumération des curiosités anciennes et modernes de la ville des Visconti : *Vidisses praeterea ex his unam, in quibus tu multus et ego uel nimius sum, aeneam scilicet atque inauratam statuam equestrem, fori medio, quasi cursu concito cliui*

1. *Trionfo d'amore*, I, 13-15. Adolfo Venturi remarque comment l'image se transforme aussitôt dans les vers suivants, le char triomphal devenant un char de feu comme celui d'Elie, et l'adolescent hautain, aux grandes ailes multicolores, n'ayant aucun rapport avec le type classique de Cupidon. (*Les triomphes de P. dans l'art représentatif*, dans la *Revue de l'art anc. et mod.*, t. XX, 1906, p. 84).

2. *In basilica Beati Marci Euangelistae, qua nulla aut reor usquam pulchrior factum est, quantum fieri per hominem Deo potest* (*Op.* 782).

3. *Sen.* IV, 2 (*Op.* 783).

4. Ce bronze, qui représentait Marc-Aurèle, a été détruit pendant la Révolution (V. Müntz, *Hist. de l'art pend. la Renaissance*, t. I, p. 188, et la gravure reproduite dans le livre du prince d'Essling et de Müntz, *Pétrarque, ses études d'art...*, p. 40).

summa carpentem, tuis olim, ut fama est, ereptam Rauennatibus, quam eius artis picturaeque doctissimi nulli asserunt secundam [1]. Peut-on trouver preuves plus formelles du goût de Pétrarque, et en même temps de celui de son ami, pour les grandes œuvres de l'art antique ?

La numismatique est une forme plus connue de ses essais archéologiques : *Saepe*, raconte-t-il, *me uineae fossor Romae adiit gemmam antiqui temporis aut aureum argenteumque nummum manu tenens, nonnunquam rigido dente ligonis attritum, siue ut emerem, siue ut insculptos eorum uultus agnoscerem* [2]. Il s'était formé ainsi une petite collection de médailles antiques [3]. Les essais de renouvellement de l'art de la médaille, à l'imitation des anciens, qui furent faits à Padoue en l'honneur des Carrare, se rattachent certainement à son influence [4]. Lui-même semble s'être intéressé à cet ordre de monuments à un point de vue de recherche iconographique ; il invoque, en effet, à propos du visage de Vespasien, en même temps qu'un passage de Suétone, les médailles assez communes, dit-il, de cet empereur [5]. Mais on peut trouver plus signi-

1. *Sen.* V, 1 (*Op.* 791).

2. *Fam.* XVIII, 8.

3. On sait qu'il en offrit à l'empereur Charles IV : *Aliquot sibi aureas argenteasque nostrorum principum effigies, minutissimis ac ueteribus litteris inscriptas, quas in deliciis habebam, dono dedi, in quibus et Augusti Caesaris uultus erat paene spirans ; et ecce, inquam, Caesar, quibus successisti, ecce quos imitari studeas...* (*Fam.* XIX, 3). Il en reçut, à son tour, *Caesaream effigiem peruetusti operis* (*Fam.* XIX, 12). Cf. Friedjung, *Kaiser Karl IV*, Vienne, 1876, p. 298 sqq.

4. La constatation sur les médailles de Carrare n'est pas ancienne. Friedländer les avait bien présentées comme des œuvres contemporaines des seigneurs de Padoue, mais elles passaient généralement pour des compositions du XVIe siècle. Guiffrey a montré qu'elles sont décrites exactement dans l'inventaire du duc de Berry dès 1402 et qu'elles sont, par conséquent, antérieures à tous les ouvrages de Pisanello (*Bull. de la Société des antiquaires de France*, 1889). Cf. la description de la bulle d'or de Charles IV, dans *Fam.* XXI, 2.

5. *Rer. mem.* II, 4. (*Op.* 426) : *Simillimam faciem habuisse eum et scriptores rerum tradunt et imago uultus sui, quae uulgo adhuc aureis uel argenteis aereisque numisma-*

ficatif le rapprochement d'un texte historique et d'une légende de médaille, tel qu'on le constate dans l'*Histoire Auguste* de Paris, f. 8' (*Ant. Pius*, 5: *Uxorem Faustinam Augustam appellari a Senatu permisit*): *Hac appellatione est Faustina maior, me penes, in auro, similiter et minor, sed eo amplius Pij Aug. fil.* Le groupement de ces détails éclaire, ce me semble, d'un jour nouveau, un côté des études de Pétrarque resté longtemps dans l'ombre. Il y a, d'ailleurs, porté plus d'instinct et d'intuition que de méthode véritable.

S'il est un véritable précurseur dans les études de numismatique, comme dans celles d'archéologie monumentale, l'épigraphie ne peut le revendiquer au même titre. Sa curiosité est beaucoup moins ouverte à ce sujet que celle de ses contemporains Rienzi et Dondi[1]. Cependant il a lu et cité quelques inscriptions romaines[2]. Il n'a point exprimé, et

tibus insculpta reperitur, indicat. P. a remarqué aussi, dans le *De remediis*, l'intérêt iconographique des pierres gravées (*Op.* 38). Il est certain qu'il a possédé des objets de ce genre.

1. Les sentiments prêtés à P. par J.-V. Leclerc (*Discours sur l'état des lettres* cité, p. 163), à propos des inscriptions et des monuments romains de Narbonne, sont tout à fait imaginaires : rien n'indique même que P. ait vu Narbonne.

2. On peut dresser la liste de celles qu'il a remarquées. G.-B. de Rossi (*Inscr. Christ. U. R.*, t. II, p. 315), relevant diverses allusions faites par P. au cimetière de S. Calliste visité pendant ses séjours à Rome, constate que le *Carmen Damasi* lui semble inconnu ; mais il observe l'insertion, en 1341, dans l'épitaphe de Tommaso Caloria, d'un pentamètre emprunté presque textuellement à une épitaphe chrétienne de S. Maria in Transtevere (*Fam.* IV, 10). Le poète a lu l'inscription en grands caractères de l'obélisque du Vatican, puisqu'il le sait consacré à des empereurs (*Fam.* VI, 2 : *Saxum mirae magnitudinis cherubicis litteris inscriptum, Divis Imperatoribus sacratum*) ; mais il n'est pas certain qu'il ait reconnu, sous des désignations assez claires cependant, Auguste et Tibère (cf. De Rossi, *Bull. Arch. Christ.* [illegible] 1871, p. 40). Il cite quelques vers d'un éloge métrique qu'il est seul à mentionner de son temps et qu'il croit être celui de Drusus l'ancien : *Quos Rhenus [illegible] Rom.* II, 114 ; cette inscription, qui était également en grands caractères et se trouvait au VIIIe siècle à S. Jean de Latran, devrait être, d'après Mommsen, rapportée à Domitien (cf. *C. I. L.*, VI, n° 1207). Avec l'allusion au Panthéon, c'est tout ce qu'on peut noter pour les inscriptions de Rome. A Parme,

à peine pressenti l'intérêt qu'offrent ces témoignages pour contrôler le texte des historiens; il les a pourtant examinés en curieux et, même sur ce point, nous ne le trouvons pas entièrement étranger aux recherches qui devaient se développer, avec tant d'ardeur et tant d'utilité pour la science, parmi les générations suivantes de l'Humanisme italien.

P. en connaissait une autre, encastrée alors sur la façade du Dôme, et qu'il croyait, avec son ami Gabrio de Zamorei, auteur d'un traité *De uirtutibus*, l'épitaphe de l'écrivain Macrobe. Beaucoup d'autres l'ont admis après eux (cf. Bormann, dans *C. I. L.*, XI, nº 1122 *b*, avec citation incorrecte de P.). Notre poète en fait la mention suivante, dans *Epist.* II, 11 (*Op.* II, p. 95) :

Parma aeuo collapsa sui monumenta Macrobi
Ostentat, uetus usque nouo me carmine saxum
Nobilitare iubens...

CHAPITRE VII

LES PROSATEURS LATINS LUS PAR PÉTRARQUE.

Qui vid'io nostra gente aver per duce
Varrone, il terzo gran lume romano...
(*Trionfo della fama*, III.)

Un des plus fameux continuateurs de Pétrarque, un de ceux qui, tout en dédaignant son souvenir, ont le mieux profité de ses efforts pour le dépasser, Lorenzo Valla, a jeté dans la préface aux *Elegantiae* un cri d'indignation magnifique contre l'ignorance de nos aïeux. Jamais n'ont été plus ardemment exprimés l'orgueil de l'intelligence humaine enrichie à nouveau par ses trésors longtemps oubliés et le mépris qu'inspiraient, aux générations nourries du génie antique, celles qui semblaient s'en être volontairement privées : « Pendant des siècles nombreux, s'écriait Valla, non seulement aucun homme n'a parlé en vrai latin, mais on n'a même pas lu véritablement les œuvres latines. Les amateurs de philosophie n'ont pas compris les philosophes, les avocats n'ont pas compris les orateurs, les légistes n'ont pas compris les jurisconsultes, en général aucun lecteur n'a su lire les livres des anciens ! » Et l'écrivain, qui affirmait ne voir en de tels âges que les signes de la décadence, expliquait, en sa langue mordante et forte, comment tous les arts, la peinture,

la gravure, la sculpture, l'architecture, « avaient dégénéré avec les lettres et, comme elles, manqué de périr[1] ».

A côté de ces pages, qui sont comme le manifeste définitif de l'Humanisme contre le Moyen Age tout entier, on pourrait placer un morceau non moins vigoureux de Pétrarque. Cent ans auparavant, l'initiateur du retour à l'Antiquité avait dressé lui aussi son réquisitoire contre le passé, pour tant de ruines accumulées, en même temps qu'il marquait sa propre place à la tête de ceux qui allaient travailler à les relever. C'est dans les *Res memorandae* que se trouve ce beau passage sur la perte de la littérature antique, un de ceux où Pétrarque se montre le plus conscient de son rôle de représentant de l'esprit nouveau[2] :

Sed quot preclaros uetustatis auctores, tot posteritatis pudores ac delicta commemoro, que, quasi non contenta proprie sterilitatis infamia, alieni fructus ingenii ac maiorum studiis uigiliisque elaboratos codices intolerabili negligentia perire passa est, cumque nichil ex proprio uenturis daret, auitam hereditatem abstulit. Primum nempe Plinii opus, in quo, ut est apud Tranquillum[3], omnia bella tractauerat que cum Romanis unquam gesta sunt, ex oculis nostris euanuit nec usquam superest, quod ego quidem talium satis ardens explorator audierim. Hoc autem, et quicquid in hanc sententiam questus sum, non ad minuendum post nascituri populi studium retuli, quin dolorem meum potius effundens et etati curiosissime in quibus non oportet, rerum tamen honestarum prorsus incurioae, soporem ac torporem exprobrans. Equidem apud maiores nostros nichil queri-

1. *Elegantiarum linguae latinae lib. VI*, éd. de Paris, 1544, p. 3. Valla acheva, en 1440, son ouvrage qui eut une énorme diffusion. Il en a lui-même apprécié la portée, dans sa lettre à Giov. Serra. V. Girol. Mancini, *Vita di Lorenzo Valla*, Florence, 1891, p. 261 sqq., et dans le volume de L. Barozzi et R. Sabbadini, *Studi sul Panormita e sul Valla*, Florence, 1891, p. 83 et 161.

2. Ce texte de *Rer. mem.* I, 2 (*Op.* 398) est d'autant plus intéressant à donner ici qu'il est presque illisible dans les anciennes éditions, par la multiplicité des fautes. J'ai pu conférer ma lecture du *Par.* 6069 I, f. 4, avec les épreuves de l'édition Henry Cochin et Léon Dorez.

3. Dans la notice qui précède les mss. de l'*Hist. nat.*; même allusion dans *Fam.* III, 18.

monie similis inuenio, nimirumque nichil similis iactura, cuius ad nepotes nostros, si ut auguror res eunt, forte nec sensus ullus nec notitia peruenisset. Ita apud alios integra, apud alios ignorata omnia, apud neutros lamentandi materia. Ego itaque cui nec dolendi ratio deest, nec ignorantie solamen adest, uelut in confinio duorum populorum constitutus ac simul ante retroque prospiciens, hanc non acceptam a patribus querelam ad posteros deferre uolui [1]. Sed hec hactenus, loquax enim esse solet dolor.

Cette plainte éloquente a été inspirée à Pétrarque par le nom de Pline l'ancien, dont il ne se consolait pas d'ignorer l'*Histoire romaine* perdue depuis l'Antiquité: *Nec te, Plini Secunde Veronensis* [2], *a Tito-Liuio disiungam, a quo nec aetate nec patria longinquus es* [3]. *Tu quidem, quamuis equestribus militiis industrie functus,.... una tamen tantam liberalibus studiis operam dedisti, ut non nisi temere plura quis in otio, quam tu inter tam multas occupationes scripsisse memoretur. Ut enim minutiora sileam, xxxvij Romanae totidemque Naturalis historiae libros ad Vespasianum principem uberrima florentissimaque sermonis elegantia descripsisti* [4]. Pétrarque admirait la variété des connaissances et la puissante activité intellectuelle de celui qu'il appelait *uir curiosissimus* [5] et en qui il voyait certainement un de ses modèles. Il était intéressant de rechercher l'exemplaire de Pline qu'il avait possédé et d'y trouver toutes fraîches les traces de son enthousiasme.

Ce volume, dont l'examen est particulièrement fructueux

1. Deux passages de ce morceau sont traduits au t. I, p. 13.

2. P. parle souvent de Vérone comme de la patrie de Pline, et semble ignorer la tradition authentique relative à Como. V. par ex., p. 71, n. 4, et *Rem*, I, 64 : *Quid* [*dicitur*] *in Naturali uicini nostri Veronensis historia?* Je crois qu'il a été trompé par la phrase de la préface, où Pline nomme Catulle son *conterraneus*.

3. Même mouvement dans *Tr. della fama*, III, v. 42 :

... Cioè 'l gran Tito Livio padoano.
Mentr' io mirava, subito ebbi scôrto
Quel Plinio veronese suo vicino...

4. *Rer. mem.* (*Op.* 397).

5. *Rem.* II, 126.

pour nos études et qui paraît s'être trouvé chez les Fregoso en 1425 [1], est le *Parisinus 6802* [2]. Écrit vers la fin du XIIIe siècle [3], le texte, qui n'est pas tout à fait complet [4], justifie dans le détail ce que Pétrarque avait déjà remarqué sur la transcription de Pline : *An, si redeat Cicero aut Liuius multique alii ueterum illustrium, ante omnes Plinius Secundus, sua scripta relegentes intelligent et non passim haesitantes nunc aliena credent esse, nunc barbara?* [5] On y trouve rubriques de chapitres, initiales bleues et rouges, chiffre des livres en titre courant [6]. L'annotation n'est pas égale pour tous les livres et Pétrarque, découragé sans doute par les difficultés du texte, n'a pas dépouillé, la plume à la main, l'ouvrage entier. A partir du livre XV, les notes sont moins abondantes ; elles ne reprennent en nombre qu'avec le livre XXXIV ; ni le livre XX, ni les livres XXIII et XXIV ne semblent avoir été lus [7].

1. V. l'excursus IV. — Pline fut assez peu répandu en Italie au début de la Renaissance, puisqu'en 1426 encore, à en juger par leur inventaire, les Visconti ne le possédaient pas. Pour s'en tenir au *trecento*, notons que Pline ne semble pas avoir figuré chez Boccace, car on ne le trouve point parmi les livres de S. Spirito. En 1378, Salutati écrivait de Florence à Dom. Bandini d'Arezzo : *Hic liber nec mecum est, nec in hac urbe adhuc per me potuit reperiri* (*Epistolario*, éd. Novati, t. I, p. 291). Voici quelques mss. à citer dans le même siècle : en 1376, Lodovico Gonzaga prêtait Pline à son neveu Giberto da Correggio, fils de l'ami de P. (*Romania*, t. XIX, p. 185), et en 1369, la librairie d'Avignon en possédait quatre exemplaires, les nos 696, 800, 802, 967 (Ehrle omet 800 à l'index), qui se retrouvent chez Grégoire XI (Ehrle, t. I, p. 509). — Le plus ancien Pline de la librairie pontificale, celui qui fut consulté par P. (v. p. 71, n. 4), avait été copié en 1317, sur l'ordre de Jean XXII (Ehrle, t. 1, p. 147).

2. Nommé *i* par Sillig, éd. de Pline, 1851. Il appartient à la famille du ms. E, selon Detlefsen, préf. de son éd., t. I, 1866, p. 5.

3. 277 feuillets. 255 × 222 mill. Très rogné. Reliure de bois, velours arraché.

4. Le ms. est de ceux qui s'arrêtent à *primum pondere* dans XXXVII, 76.

5. *Rem.* I, 43.

6. Premières rubriques : *Vita Plinii ex cathalogo uirorum illustrium Tranquilli. — Plinius secundus Vespasiano suo s. — Gaii P. S. incipit historie mundi elencos librorum omnium xxxvij liber unus.*

7. Aucune main étrangère à P. ne paraît sur les marges, sauf en deux cas indiqués plus loin. La rognure a détruit beaucoup de scholies.

La date où l'étude a pu commencer est donnée par la note d'acquisition mise au feuillet final : *Emptus Mantue. 1350. Iul. 6°* [1]. Pétrarque l'a entreprise aussitôt après ; au f. 17′, où le texte amène la mention de la canicule et la date du 15 des calendes d'août, c'est-à-dire du 18 juillet, le lecteur, tombant précisément sur le passage ce jour-là, a noté : *Hodie est. 1350.* Mais le travail sur Pline embrasse, on peut le dire, toute la fin de sa vie, car on y retrouve les diverses écritures de cette période [2]. Deux années font nécessairement exception, celles du dernier séjour en France. Pétrarque avait laissé à Vérone, en juin 1351, les livres qu'il venait d'acheter en Italie [3], et le seul de ces volumes cité dans la lettre qui nous apprend ce dépôt est justement notre Pline, qui par conséquent n'a point été apporté en France [4].

Le premier soin de Pétrarque en présence de son manuscrit devait être, et fut en effet, de tâcher d'en corriger le texte et d'en éclaircir les obscurités, afin d'y pouvoir lire facilement. Il ne s'y astreignit cependant que pour le commencement de l'ouvrage ; il se contenta, pour le reste, de comprendre ce qu'il pouvait. Ce travail est composé de

1. Ce séjour est connu par la correspondance ; *Fam.* IX, 9 et 10 sont datées l'une de Mantoue, l'autre des environs, le 28 juin 1350. P. était alors auprès de Gonzague ; il y resta quelques jours encore, comme l'apprend notre acquisition ; peu après, il revenait à Parme et partait pour Rome en pèlerin.

2. V. t. I, p. 121.

3. V. t. I, p. 52.

4. P. écrit à Nelli, d'Avignon, le 8 janvier 1352, et s'excuse de ne lui point envoyer encore des vers qu'il lui a promis : *In uersiculis autem ad te scriptis, quos tam ardenter efflagitas, scito Plinii Secundi opus esse, quem Italia excedens in patria sua, Veronae scilicet..., dimisi. Hic mihi Plinius nusquam est nec alteri, quod equidem ego nouerim, nisi Romano Pontifici. Is autem, fando audisti, ab ipso mortis uestibulo... nunc pedetentim redit. Cum peruenerit ad salutem..., tunc, Plinio parumpter inspecto, confestim uoluntati mos geretur tuae...* (*Fam.* XII, 5). L'excursus III tire parti du fait que P. n'a pas eu ce ms. à Vaucluse.

corrections verbales mises en marge[1] ou entrées dans le texte au moyen de grattages[2], de gloses portant sur un mot et d'autres gloses plus étendues interprétant le sens ou la construction d'une phrase[3]. Les sommaires sont innombrables. Dans certaines parties de l'ouvrage, ils se pressent sur les marges, et il suffit de les parcourir pour se rendre compte de tout ce que l'érudition de Pétrarque a emprunté à Pline; il y résume les anecdotes, y met en relief les notions scientifiques[4]; il se montre particulièrement attiré par les sujets d'intérêt romain[5] et par les renseignements d'histoire littéraire[6]. Parmi les noms propres qu'il relève, beaucoup de noms d'écrivains justifient le mot d'une de ses lettres : *Quot mihi librorum peregrina nomina congesserit. ....Plinius Secundus*[7]. On voit, par une note, qu'il n'avait pas compris à qui s'adressait la dédicace de l'ouvrage et qu'il l'a cru dédié à Vespasien et non à Titus[8]. Il prend çà et là des recettes diverses, sorties d'une économie domestique en laquelle il a confiance, puisqu'elle vient des anciens Romains[9]; mais

1. Quelquefois avec *uel* ou *lege* (f. 1', 28'...).

2. Ex. : f. 1', 2...

3. Ex. : f. 1', 2, 12... L'indication de transpositions ou de lacunes existe aux f. 1, 26', 50, 56'. Je n'ai pu vérifier si les corrections seraient empruntées à des mss. collationnés par P.

4. *Lege hic de Cicerone magni Ciceronis filio, multum patri dissimili* (f. 112, XIV, 27) ; *Inauditum de Cleopatra, sed non uerum* (f. 167) ; *Praeclarissime de nauigatione hiemali* (f. 17') ; *Balenarum incredibilis magnitudo* (f. 77). Au f. 18 le mot *Saurus* en caractères énormes.

5. *Libertas a Roma data* (f. 34') ; *Asia uicta principium nostre luxurie* (f. 247).

6. *Quo tempore Herodotus scripsit ystoriam* (f. 97) ; *Qua etate scripsit Teofrastes. R. libro 15° in principio* (f. 104).

7. *Fam.* III, 18. Allusion spéciale au livre I.

8. Il écrit sur XXXVI, 11 (*in Laoconte qui est in Titi imp. domo*) : *Titi imperatoris mentio. Unde apparet hoc opus inceptum sub patre et ei inscriptum, sed post multo tempore perfectum, inscriptione tamen non mutata* (f. 263). Il faut se rappeler que le nom de Vespasien désigne également Titus.

9. *Fungorum tuta decoctio* (f. 174) ; *Medicina ad pedum tumores* (f. 261).

il ne paraît pas moins avide d'observations morales. Les sommaires dignes d'être remarqués à cet égard seraient nombreux. Le beau passage de Pline sur la misère de l'homme à sa naissance[1] a appelé deux notes successives : *Audi, superbe amens moriture!* et plus bas : *Audi, qui te magnum aliquid extimas!* (f. 53). Un exemple d'extrême sobriété (VII, 18) fait dire à Pétrarque ; *Attende, qui diffidis posse ieiunare, et cet.* (f. 56); les conseils d'hygiène donnés sur la nourriture (XI, 117) : *Audite uos, epularum multiplicium et salsamentorum studiosi* (f. 96').

La sensualité de ses contemporains lui inspire d'autres remarque, comme celle-ci qui note une répugnance : *Feminas Romanas uinum non bibere solitas, quod hodieque persobrie bibunt ; alie uero multe uinum non bibunt, sed ingurgitant* (f. 110). Une anecdote de Pline (VIII, 64) lui fait écrire : *Lege hic, in illicitam Venerem quisquis nimium es preceps* (f. 68). Il s'associe aux réflexions sur les domestiques devenus trop nombreux, de qui les maîtres volés doivent se méfier (XXXIII, 6) ; il y marque un grand *Nota* et ajoute : *Quam proprie et quam uere!* (f. 241); on se rappelle, en effet, les plaintes sur la domesticité qui reviennent tant de fois dans sa correspondance[2]. Son hostilité fameuse contre les médecins se manifeste en plusieurs endroits[3], par exemple

1. VII, 1. Cf. la citation de ce passage dans *Sen.* XV, 3 (XIV, 4 ; *Op.* 935), et *De otio rel.* I : *Miseria... de qua Plinius Secundus septimo Naturalis historiae breuiter attigit, sed stilo excellenti ac florida ubertate sententiarum ; de qua et Augustinus latius agit in libro de Ciuitate Dei ; unde Cicero ante omnes librum suae Consolationis impleuerat* (*Op.* 306).

2. Cf. *Fam.* IV, 8; V, 14; X, 2; XVI, 1; XXII, 12. *Sen.* IV, 4, XIII, 7 : *Turbam famulorum uelut hostium fugio, fugiturus omnes, si liceret* (*Op.* 921).

3. Dans XXIX, 26, le ms. porte : *Nec omittam in hac quoque uanitate medicinam* [sic] *quippe preter reliqua portentuosam.* P. ne se doutant pas que le texte est tout autre (cf. Detlefsen, XXXIX, 4, 81), est enchanté d'écrire : *Audi qualiter de his tractat* (f. 220). V. citations de Pline sur les médecins dans *Fam.* V, 19, et *Contra med.*, *Op.* 1090 et 1097.

lorsque Pline parle du verbiage qui a envahi de son temps l'enseignement théorique de la médecine (XXXVI, 6) : *Garrulitas amicorum meorum* (f. 195)[1].

Il se plaît à noter les conseils d'un homme d'expérience avec qui il sympathise, d'ailleurs, dans un semblable respect du passé[2] ; il applique à sa propre vie et à ses travaux les préceptes qu'il recueille d'une si docte bouche. Il apprend d'elle qu'un excellent sculpteur ne doit rien exécuter sans l'avoir d'abord modelé (*nihil unquam fecit antequam finxit*, XXXV. 45), et met en marge à ce passage : *Nota, tu!* (f. 259'); d'un autre côté, pour s'éloigner de l'exemple de Protogène, qui retouchait continuellement ses tableaux (XXXV, 36), il promet de ne point rechercher avec excès la perfection : *Attende, Francisce, dum scribis!* (f. 256')[3]. Mais, malgré sa confiance et son admiration[4], il abandonne parfois son guide, quand il lui entend raconter des faits trop bizarres[5]. Il hésite encore, s'il y a dans le récit un symbole ou une idée morale intéressante : *Attende dictum et rationem pulcram, si modo uera res est* (VII, 18 ; f.

1. Même page, il donne à l'histoire du rhéteur Asclépiade devenu médecin ce commentaire, dont l'intention est claire : *Haud insulsior Asclepiades quam pictor ille Socraticus : non minus enim rhetorica quam pictura uitia in aperto habet ; et aliquanto facilius est hominem credulum occidere, quam bene uel pingere uel orare.* Cf. Cochin, *Boccace*, p. 138, et *Op.* 1089 : *Socrates cum factum de pictore medicum audisset...*

2. *Gratitudo ingenua erga antiquos* (f. 201).

3. Il faut deviner le premier mot, qui a été rogné, et le second représenté simplement par la lettre *f*.

4. *Grauiter, modeste, mirum ualde*, etc. (*passim*).

5. Dans II, 106, à propos de la pesanteur des corps, P. prend à contresens les mots de Pline *permira naturae* (§ 233) en annotant : *Ponit hoc inter miracula, quod iam consuetudine desiit esse miraculum* (f. 23'). Sur la méthode générale de P. en ces matières, v. entre autres passages le *De ignor.* : *Quae quidem uel magna ex parte falsa sunt, quod in multis horum similibus, ubi in nostrum orbem delata sunt, patuit, uel certe ipsis auctoribus incomperta, sed propter absentiam uel credita promptius uel ficta licentius* (*Op.* 1038 ; éd. Capelli, p. 24).

56) ; mais généralement il est peu indulgent pour les notions ridicules qu'il y rencontre et dont il voit l'équivalent dans l'histoire naturelle fabuleuse de son temps : *Aristotelis de leone ridiculum. Quis credat reliqua ? a mendacio incipis* (VIII, 17 ; f. 64)[1]. Pour les matières philosophiques, mêmes réserves ; nous l'avons vu en garde contre l'enseignement de Cicéron lui-même ; il ne manque pas non plus de signaler ici ce qu'un chrétien ne peut accepter[2]. Dans XXVIII, 2, Pline écrit : *Ex omnibus bonis quae homini tribuit natura, nullum melius esse tempestiua morte ; idque in ea optimum, quod illam sibi quisque praestare poterit ;* Pétrarque distingue la première pensée de la seconde : *Nichil hoc uerius, at quod sequitur nil falsius* (f. 206'). Le livre tout entier est d'ailleurs apprécié à la page précédente : *Nuge plurime et mire uanitates per totum hunc xxviij librum, maxime in his primis vij capitulis.*

Deux études l'ont particulièrement retenu en lisant l'encyclopédie de Pline : la géographie et l'histoire de l'art. Les noms géographiques portés en marge sont différenciés par des signes conventionnels, qui mettent de la clarté dans la masse des renvois. Les noms de cours d'eau, lacs, sources, sont soulignés et précédés d'un petit trait tremblé vertical ; les noms de montagnes sont encadrés dans la silhouette d'une chaîne. Le minutieux dépouillement qu'il a fait sur

1. Cf. *Sen.* II, 1 (*Op.* 751).

2. Le mot *Caue* est employé ici comme on l'a vu plus haut, t. I, p. 241. Par ex., au f. 12 (II, 1), où le texte développe l'idée de la divinité du monde : *Caue.* | *Et require Augustinum de uera religione iuxta principium.* La note est faite en deux fois : Pétrarque a trouvé la réfutation après coup. Plus loin (II, 3), à propos du bruit de rotation de la sphère céleste : *Quod Platonicis placet, et precipue Ciceroni, 6o rei publice* ; sur le silence de ce mouvement : *Quod Aristotelici uolunt, et illud poeticum : Tacito labentia celo, et cet.* [*Aen.* III, 515], *non tantum scilicet uideri nobis, sed uere sic esse. Sed hic* [*Plinius*] *inter utrumque se medium tenet, id solum affirmans quod nemo negauerit. Caute quidem.*

Pline, à ce point de vue, paraît dater, par l'écriture, de l'époque de sa vie qui a immédiatement suivi son retour définitif en Italie. Ces études le préoccupaient alors d'une façon particulière; il ne tarda guère à donner l'*Itinerarium Syriacum*, dont la rédaction eut lieu au début de 1358 [1].

Feuilletons le travail géographique de Pétrarque, si curieux et si ingénu. Historien avant tout, ou se croyant tel, il ne perd pas de vue l'histoire générale, comme le montre sa remarque sur les frontières des Scythes (VI, 18; f. 46): *Finis multorum furiosorum itinerum*. Mais il cherche à préciser, à rectifier même les notions fournies par Pline; quand celui-ci parle des trois divisions de la Gaule par des fleuves, Escaut, Seine et Garonne (IV, 31), il observe sur ce dernier nom, f. 36: *Melius tamen Ligerim dixisset*. En général, il constate les progrès, encore bien incertains, des connaissances [2], et deux renvois fort précis le montrent occupé à consulter la *Topographia Hiberniae* d'un géographe anglais bien connu du XIIe siècle, Giraud de Barri [3]. Il remarque les divergences de renseignements entre les divers auteurs qu'il consulte, et prend parti, comme pour la question du fleuve Ister (III, 22) : *Dampnatur hic quorumdam error, et in primis Pomponius, 2° de Cosmographia* [4]. Il

1. Novati a, en effet, retrouvé à Crémone un ms. de cet ouvrage, qui a été transcrit sur l'original de l'auteur et a conservé le texte d'une précieuse annotation autographe : *Datum domino Iohanni de Mandello seu nuncio eius iiij° Aprilis 1358*. Cf. *P. e la Lombardia*, p. 45.

2. F. 20, au texte, d'ailleurs incompréhensible dans son ms., sur la *Palus Maeotis* (II, 67) : *De hac nulla hodie dubitatio est*.

3. On retrouve les recherches de P. sur Thulé, si connues par la lettre où il fait mention de Richard de Bury (avec la citation de Pline), dans la note suivante : *Thile. De qua est dubium ubinam sit, licet iste non uideatur dubius. R. de mir. Hib. l. 2°* (f. 21, II, 77). Le même ouvrage *De mirabilibus Hiberniae*, est cité au f. 18, dans une grande note malheureusement mutilée.

4. F. 29. Il remarque au contraire l'accord des deux autorités, f. 20; cf. *Fam.* III, 1 : *Mela... quem Plinius, in multis sequi solitus, hic neglexisse uisus est*. Quand

faut citer surtout une note sur la géographie de la Grèce, qui appartient nettement, par l'écriture, à l'époque indiquée plus haut : *Attendendum in cartis cosmographis quod, in illa quam peninsulam isthmos facit et quam multi Achaiam solam putant, est primum Peloponensus ad dexteram contra Italiam et super Corinthium sinum, ubi est Patras. Secundo est Achaia in medio, ubi est Moton et Coron, contra meridiem. Tertio Messenia simulque Laconica, contra orientem, Cretamque insulam, ubi mons Maleus. Quarto sinus Argolicus ad Scilleum, reflexus ad Arthon ipsumque ad isthmum, quo in tractu Argos ipsa est, quamuis in mensura ultima uideatur Peloponensus hec uniuersa comprehendere, quasi nomen* [1]... (f. 31). Nous avons ici, comme on le voit, des détails circonstanciés sur l'une de ces cartes marines, dont l'annotation de Virgile nous a révélé l'existence [2].

L'histoire de l'art chez les anciens a fixé l'attention de Pétrarque, comme l'indique maint chapitre du *Remedium*. On n'a pas eu tort de supposer [3] que ce qu'il en sait vient de Pline [4] ; les remarques nombreuses et les sommaires des livres XXXIV-XXXVI en font la preuve. Deux notes seulement ont un intérêt particulier : la première ajoute un témoignage sur les relations de Pétrarque avec Simone Martini et un trait de caractère à la biographie du peintre Siennois, et l'autre donne un détail nouveau sur les objets

il le pouvait, il les vérifiait par lui-même et de ses yeux ; v. *Sen.* III, 1 (*Op.* 772), où il invite, de Venise, Boccace à venir chercher avec lui, sur le territoire d'Aquilée, la source réelle du Timavo. Dans la *Bibliofilia* de février-mars 1905, Morici a fait connaître les morceaux géographiques de P. et de Boccace transcrits par un copiste de Roccacontrada, en 1434.

1. Le reste de la note est détruit par la rognure.

2. V. t. I, p. 149 sqq.

3. Carducci, *Saggio*, p. 163. Cf. surtout *Rem.* I, 37 à 42.

4. En y joignant toutefois les détails épars dans Cicéron et les notions du livre XII de Quintilien, on va voir que cette partie des *Institutiones* figurait dans le ms. fragmentaire que P. en possédait.

d'art possédés par Pétrarque. Elles sont au même chapitre, XXXV, 36, et sur la même page, f. 256'. Pline rappelle l'agréable commerce (*comitas*) d'Apelle, et Pétrarque ajoute : *Hec fuit et Symoni nostro Senensi nuper iocundissima*[1]. Le texte mentionne plus loin, parmi les ouvrages du peintre grec, les portraits de mourants qu'il avait exécutés (*exspirantium imagines*) ; il y a en marge : *Qualem nos hic unam habemus preclarissimi artificis*[2]. Il est difficile de risquer une supposition sur l'auteur du tableau où se trouvait cette image, qui était peut-être, si nous cherchons un sujet familier aux artistes d'alors, celle du Christ en croix ou de saint François sur son lit de mort ; nous avons du moins ici l'indication d'une seconde peinture possédée par le poète, à côté de la Madone de Giotto mentionnée par son testament[3]. On peut même deviner en sa remarque un jugement favorable sur cette recherche de l'expression, qui fut un des caractères de la peinture de son temps.

Les citations d'auteurs se présentent souvent groupées sur un même sujet. A mesure que Pétrarque trouvait une référence nouvelle, il l'ajoutait, et la différence des encres renseigne sur la succession de ses lectures. Voici les meilleurs exemples du manuscrit : F. 14, Sulpicius Gallus

1. Cf. Son. *Per mirar Policleto :*

Ma certo *il mio Simon* fu in Paradiso...

2. Une vigoureuse description de l'agonie humaine est à remarquer dans *Secr.* I, *Op.* 337.

3. Il tenait de son ami Michele Vanni, de Florence, cette œuvre, *cuius pulchritudinem ignorantes non intelligunt, magistri autem artis stupent.* Adolfo Venturi a publié une leçon sur *Il P. e le arti rappresentative*, dans le *Fanfulla della domen.* du 27 décembre 1903, où il tente de démêler les sentiments de P. envers Giotto. C'est aux peintures de Giotto, exécutées pour la chapelle de Robert d'Anjou au Castel Nuovo de Naples, que P. fait allusion dans un passage important de l'*Itinerarium Syriacum* (Crowe et Cavalcaselle, *A history of Painting in Italy*, éd. Douglas, Londres, 1903, t. II, p. 91, 96). Il n'a peut-être pas visité Assise.

annonce une éclipse à l'armée de Paul-Émile (II, 9): *Hoc ystoria tangitur apud Frontinum Stratagem. l.* 1°, *c° ultimo. G. autem Sulpitii et Cicero ipse meminit, Officiorum 1° in tractatu prudentie.* | *Et Valerius l. 8°, c° Quam magni effectus artium.* | *Et Cicero idem de senectute 3° c°* | *Et Quintilianus inst. or. l° 1°, c° de geometria.* F. 56', César fait brûler, sans la lire, la correspondance de Pompée trouvée à Pharsale (VII, 26): *De hoc Seneca 2° de ira: Fecit hoc, inquit, et G. Cesar*[1]*... Hec Seneca.* | *Non sic autem Alexander Macedo, qui non solum ultro oblatas hostium epistolas non combussit, sed suorum litteras callide perquisiuit, cognito eorum de se iudicio, supplicium meditatus. Iustini 12°, cart. 3ª pag. 1ª in principio.* | *Et Q. Curtii car*[2]. F. 57', exemple d'une mort de joie (VII, 32): *Adde hic Rhodium Dyagoram. R. Tuscul. 1°.* | *Et in Noctibus Atthicis.* | *Et duas illas matres apud Liuium.* | *Et illum histrionem, infra eiusdem c° 54*[3]. | *Item Sophoclem Valerius 9° c° 10* § *Sophocles.* F. 63' (VIII, 14): *Serpens ad Bagradam, de qua Valerius.* | *Et Florus.* | *Et Liuius.*

Outre les citations ci-dessus, on trouve trois fois encore le nom de Tite-Live[4], sept fois celui de Suétone[5], deux fois Justin[6], une fois Florus[7], Frontin[8] et Josèphe[9], huit fois Valère-Maxime[10]. L'*Histoire Auguste* est citée, au f. 68,

1. Suit la citation complète.
2. *Sic*, le renvoi au feuillet du ms. étant omis. La mention de Quinte-Curce semble très postérieure aux deux autres parties de la note.
3. Pline, VII, 54 (Detlefsen, VII, 53, 185).
4. F. 1, dédicace de Pline : *Liuium notat, ni fallor, immerito*; f. 21', 129.
5. F. 12', 18', 20, 55, 55', 75', 270.
6. F. 14 et 22 : les livres IV et XXX.
7. Pour une expression rapprochée de Pline, f. 13' : *Florus. Et luna pernox erat.*
8. F. 17 : *Stratag. l.* 1°, *c° ultimo.*
9. Contre Pline, f. 79'.
10. F. 55 (2 fois), 58' (2 fois), 59, 60 (*Mirum uomice remedium, cuius simile narratur apud nos. Et Valerius, l. I, c. ult.*), 60', 77.

sous cette forme : *Equus Augusti. R. idem et plus in uita Antonii Veri.* Le témoignagne de Macrobe est cinq fois rappelé [1], celui d'Orose et celui d'Isidore une fois [2]. Deux ouvrages rarement cités paraissent ici, le *De re rustica* de Varron [3] et la *Mathesis* de Firmicus Maternus [4]. Cicéron revient sans cesse : le *Somnium*, souvent invoqué, est cité par exemple sur VII, 7, où Pétrarque est arrêté par une difficulté remarquée plus tard par bien d'autres (VII, 7) : *Mirum quis hic Manlius* [5]. *Carthaginem enim cum exercitu nullus omnino nostrorum ducum intrauit, nisi Africanus minor, quanquam is ipse in Africam tribunus primo militum profectus, A. Manlio consule, ut est apud Ciceronem rei p.* 6°, *nisi dicere uelis excusans Carthaginem in Africam seu Carthaginis fines.* Des extraits de Cicéron sont transcrits, sans indication plus précise, et prouvent à quel point Pétrarque était sûr de sa mémoire pour cet auteur [6]. De Sénèque sont cités, avec le *De ira*, les *Quaestiones* et le *De tranquillitate animi* [7]. La *Cité de Dieu* l'est deux fois [8] et l'auteur une fois encore, f. 19', à propos des antipodes (II, 65) : *De his apud Ciceronem multosque alios nulla questio est ; contra ualide disputat Augustinus.* Il y a un rapprochement un peu inattendu avec S. Grégoire [9]. Les

1. F. 20', 54, 77', 83. Au f. 15', sur le concert des planètes (II, 20) : *Attendendum hic in tota hac materia, in qua multus est Macrobius* 2° *commento, et Cicero ipse* 6° *rei publice.*

2. F. 29' et f. 233'.

3. F. 68 : *R. aliter siue aliud apud Varronem l. rerum rustic.* 2° c° *de equis* (Pline, VIII, 64, 156 ; Varron, III, 7, 9).

4. F. 16 : *Hipparci laus ingens. Cuius et in l. Math. meminit Firmicus.*

5. P. a mal lu ; le ms. porte *Manilius.*

6. F. 20, 54, 56. Mention sans renvoi, f. 58' ; renvoi au *De sen.*, f. 59 ; 59' au *De nat. d.*, f. 80. F. 255' : *Virgines selecte a Zeuside dum pingeret Agrigentinis ; Tullius Crotoniatibus dicit* 2° *Inuentionum in principio.*

7. F. 17' et 110.

8. F. 56 et 65, livres XV et XVIII.

9. F. 85 : *Gregorius in sermonem unius confessoris non pontificis.* C'est l'homélie

poètes paraissent assez souvent ; Virgile, f. 16, 17, 20', 26', 56; Ovide f. 58' (*Fastes*), 248' (*Pontiques*); Horace, f. 256' (deux odes); Lucain, f. 20', 21 ; Juvénal, f. 53', Ausone, f. 1 [1]. Un vers de l'*Odyssée* est au f. 53, d'après la traduction de Pilate [2].

Les souvenirs personnels sont assez nombreux dans le manuscrit. J'en ai cité déjà plusieurs et étudié à part celui qui regarde Vaucluse [3] ; voici les autres. Une note mutilée sur II, 36, f. 16, rappelle soit la tempête que subit Pétrarque tout enfant sur la côte de Marseille, quand ses parents l'amenaient en Provence, soit celle qu'il essuya pendant le voyage de 1336, « entre la rive Toscane et les îles d'Elbe et de Giglio » [4], soit celle qui le jeta sur les rochers de Monaco en allant à Naples [5] ; je n'essaye pas de restitution : *...in naui olim... ipse eram... it tempesta... [gr]auissima [Tir]reni maris.* Une note mieux conservée du f. 17 rapporte un souvenir du séjour de jeunesse à Lombez ; Pline raconte qu'en une caverne de la côte de Dalmatie, il suffit de jeter l'objet le plus léger pour qu'il en jaillisse un tourbillon (II, 44) : *Simile audi[ui] in montibus [Py]reneis d[um] ibi essem. Rel[ator]*

qui se lit à matines dans cet office ; on se rappelle que P. lisait le Bréviaire. — F. 54, Uguccione de Pise.

1. *Hinc Ausonius Theodosio Augusto Scribens.* Suivent deux vers transcrits, où Pétrarque voit une imitation de Pline. Cf. sur l'épître d'Ausone chez Pétrarque, t. I, p. 208.

2. On trouve cité un vers de P. lui-même, f. 18 : *F. P. Quid enim uim carminis equat ?* Cette note toutefois n'est pas de sa main ; elle rappelle celle d'un lecteur, ami du propriétaire, qui a feuilleté le ms. en passant et mis une autre note au f. 153', à propos des diverses sortes d'oignons mentionnées par Pline : *Nondum Certaldenses erant.* Ce lecteur n'est autre que Boccace.

3. V. l'excursus III.

4. Il y fait allusion dans les sonnets *Del mar Tirreno* et *Ben sapeva io.* V. Cochin, *La chronologie du Canzoniere de P.*, Paris, 1898, p. 61.

5. *Fam.*, préf. : *Maritimo itinere transuectus in Gallias, hibernis aquilonibus haud procul a Massilia naufragium passus...* — *Fam.* V, 3, et *Rer. mem.* IV, 7 : *Nusquam in me magis ausis tempestatibus* (*Op.* 486).

fide dign[*us*], *locum non*[1]. Si ma restitution est exacte, il y aurait ici une allusion à la réputation bien connue de la Gascogne. Au f. 21′, le grand tremblement de terre de 1349 est le sujet de deux notes, l'une sur la trépidation des objets sur les navires pendant le phénomène, l'autre à propos des présages de catastrophe qu'annonce toujours, suivant Pline[2], un ébranlement de la ville de Rome : *Hoc Veneti naute in mari atque in fluminibus sensisse fatebantur apertissime, magno illo terremotu qui nuper Alpes et Ytaliam Germaniamque concussit.* | *Rome Urbis tremor, qui anno isto grauior fuit quam unquam alius.* Cette lecture a été l'occasion de la lettre expédiée le 11 juin 1351, où le passage de Pline est textuellement cité[3].

Remarquons des observations de voyage. F. 18, l'auteur indique que, dans la Campanie, il tonne hiver comme été[4]. Pétrarque ajoute : *Expertus testor*. F. 112, est rapportée l'opinion de Théophraste que l'olivier ne croît pas à plus de quarante mille pas de la mer[5] : *XL passuum a mari nasci oleam, non longius. Quod falsum Brixia docet, et Pergamum.* | *Et Verona*[6]. F. 260, lorsque Pline parle des *parietes fornacei* (XXXV, 48), il me semble que Pétrarque songe aux mosaïques de San-Miniato : *Tales sunt in Sancto Miniate et cet.* Les mauvaises odeurs de la ville d'Avignon lui font dire, f. 54, à propos de la nation fabuleuse qui se nourrit de parfums et meurt d'une odeur trop forte (VII,

1. P. emploie *locum* au nominatif neutre.

2. Les notes de P. portent sur II, 83 et 86.

3. *Fam.* XI, 7. P. était alors à Plaisance et revenait à Avignon. La même date peut être assignée avec vraisemblance aux scholies de ce passage. Rappel de l'événement dans *Rem.* I, 88, et II, 91.

4. II, 51. Le texte du ms. porte : *Qualis est Urbis Campanie tractus.*

5. XV, 1. Le texte porte : *Intra quadringenta passus* ; mais P. a deviné la bonne leçon.

6. *Et Verona* est ajouté après coup. On sait que *Pergamum* désigne Bergame.

2, 18) : *Hi male uiuerent Babilone ;* et, de peur que la note ne soit pas assez claire pour un futur lecteur, il ajoute un peu plus tard, après *Babilone : occidua, id Auinione.* Voici enfin, f. 56, de son écriture de vieillesse, un souvenir de la campagne d'Arquà[1] : *Vicinus meus Euganeus mirabilior qui carpenta humero portat et boues, non senex tantum sed decrepitus.* On sent partout, dans ces notes familières, que ce grand homme, qu'on croit « livresque », regarde curieusement la vie.

Quintilien a été acquis par Pétrarque la même année que Pline et pendant le même séjour en Italie. Le manuscrit apprend non seulement la façon dont il a lu les *Institutiones,* mais encore quelles parties il en a eues entre les mains. On sait que le texte complet fut découvert par Poggio, en 1416, pendant le concile de Constance, et que l'heureux chercheur en trouva presque en même temps deux exemplaires[2] ; on sait moins que, sept ans plus tard, l'archevêque de Milan, Bartolommeo Capra, en retrouvait un autre qui avait peut-être été rapporté de France, vers 1396, par Andreolo Arese[3]. Mais l'histoire de Quintilien pendant la Renaissance commence bien avant ces découvertes. Si rien ne prouve que Boccace l'ait possédé[4], du moins Pétrarque

1. Rapproché des exemples de force extraordinaire cités par Pline, VII, 19.

2. V. Sabbadini, dans *Riv. di filol. class.*, t. XX, p. 307 sqq. (*Due quest. stor. crit. su Quintiliano*).

3. Le texte de Capra, écrivant à L. Bruni, désigne formellement un Quintilien, *non abolitus, non concisus, sed integer et perfectus.* Novati l'a rapproché d'une lettre de Salutati à Jean de Montreuil, de 1396, où on lit : *Audio, nescio tamen si uerum est, quod A. de Arisiis, cancellarius domini ducis Mediolani, qui moram in Gallia continuam trahit, repperit totum Quintilianum De Institutione oratoria, quem habemus admodum diminutum.* (V. la lettre de Salutati publiée par A. Thomas, *De Ioannis de Monsterolio uita et op.*, Paris, 1883, p. 111, et par Novati, *Epistolario di Coluccio Salutati*, t. III, p. 146).

4. Je sais que je contredis ici Hortis (p. 453); mais des deux seuls texte des Quintilien, vaguement cités par Boccace qu'il allègue, l'un ne se retrouve pas

et Salutati en ont, au XIVe siècle, étudié un texte fragmentaire.

Quand le poète le rencontra pour la première fois, il adressa au contemporain de Domitien une épître, datée du 7 décembre 1350, qui témoigne de son heureuse surprise et dont certains passages font connaître où et en quel état fut acquis son manuscrit : *Olim tuum nomen audieram et de tuo aliquid legeram, et mirabar unde tibi nomen acuminis. Sero ingenium tuum noui : Oratoriarum Institutionum liber heu ! discerptus et lacer uenit ad manus meas... Diu tuis in rebus erraueram : errori finem aduenisse gratulor. Vidi formosi corporis artus effusos ; admiratio animum dolorque concussit. Et fortasse nunc apud aliquem totus es, et apud talem forsitan qui suum hospitem habet incognitum ! Quisquis in te reperiendo fortunatior fuerit, sciat se rem magni pretii possidere quamque si nouerit primas inter diuitias locet... Opto te incolumem uidere et, sicubi totus est, oro ne diutius me lateas* [1]. L'allusion initiale, sur un ouvrage de l'auteur que Pétrarque a connu avant les *Institutiones* et qu'il trouve médiocre, s'applique évidemment à celui qui est désigné plus loin : [*Liber*] *quem de causis edidisti* [2]. Les critiques y ont vu jusqu'à présent le dialogue *De causis corruptae eloquentiae*, attribué parfois à Quintilien, et en ont conclu que Pétrarque avait lu ce célèbre opuscule [3]. Mais

dans les *Institutiones*, l'autre semble emprunté au *De uita solitaria* de P. (v. plus bas, p. 92, n. 2). Il est vraisemblable pourtant que Boccace a au moins parcouru l'ouvrage.

1. *Vale. Apud superos, inter dextrum Apennini latus et dextram Arni ripam, intra ipsos patriae meae muros* [Arezzo], *ubi primum mihi coeptus es nosci, eoque ipso VII° idus decembris, anno Eius quem dominus tuus persequi maluit quam nosse MCCCL* (*Fam.* XXIV, 7 ; texte du *Par.* 8568).

2. L'ouvrage est jugé en ces termes : *Idcirco non periit, ut constaret aetatem nostram optimarum rerum praecipue negligentem, mediocrium non ita...*

3. C'est notamment l'opinion de Hortis, p. 453-454. En réalité, le *Dialogue des orateurs* n'a été connu qu'au XVe s. (Cf. Voigt, *Die Wiederbeleb.* [5], t. I, p. 254 ou la préface à l'éd. Michaelis, p. XIX sqq.)

c'est lui faire injure que de croire qu'il aurait pu parler avec tant de mépris d'un tel livre, dont l'intérêt historique tout au moins eût été si propre à frapper son esprit. L'explication est plus simple: il s'agit certainement des *Déclamations* de Quintilien, indigeste recueil pour lequel le jugement de Pétrarque n'a rien de surprenant. La désignation qu'il en donne se justifie très bien, car il a dû rencontrer un manuscrit de cet ouvrage sous le titre *De ciuilibus causis*[1].

La même lettre offre un double exemple des erreurs qu'il pouvait commettre sur les écrivains anciens. En un passage où il s'essaie à un parallèle littéraire dans le goût classique, il regrette que Quintilien ait attaqué le style de Sénèque et se l'explique par une rivalité entre les deux auteurs. Cette rivalité, | que la chronologie rend pour nous impossible, il en trouve la preuve dans un morceau où Sénèque, à son tour, traiterait Quintilien avec le plus grand mépris (*contemptissime*) et comme étant déjà mort à ses yeux: *Ille autem*, dit Pétrarque, *te inter eos numerat quorum cum ipsis fama sepulta est, cum necdum tua fama sepulta sit, nec tu illo scribente aut sepultus esses aut mortuus*[2]. Or le texte invoqué n'est pas de Sénèque le philosophe, mais de Sénèque le rhéteur[3], et il ne vise pas notre Quintilien, mais un rhéteur du même nom, qui était mort effectivement à l'époque où le premier Sénèque écrivait. Ces confusions étaient faites, on l'avouera, pour embarrasser notre humaniste.

1. Je peux, en effet, en indiquer un du XIVe siècle (ex-libris détruit daté de 1370), le *Par.* 7801, où le titre des *Declamationes* se présente sous cette forme singulière : *Institucionum oratoriarum siue declamacionum seu de ciuilibus causis incipit.*

2. P. fait d'autres allusions à cette rivalité, dont la pensée lui est pénible. V. par ex.: *Fam.* XXI, 15, et à la fin du *De ignorantia : Iam Annaei Senecae in Quintilianum atque in Senecam Quintiliani detractio nota est ; erantque ambo uiri egregii, ambo Hispani ; mutuis tamen morsibus sese carpunt atque alter alterius stilum damnat. Mirum prorsus in tantis ingeniis!* (*Op.* 1059; éd. Capelli, p. 93).

3. *Controuers.* I, préf.

Pour revenir au manuscrit des *Institutiones*, on sait de quel ami Pétrarque le tenait, puisque Lapo da Castiglionchio a laissé de sa main sur un exemplaire des *Familiares* la note suivante : *Verum dicis, quia ego illum tibi donaui, dum Romam peteres, quem ante, ut dixisti, nunquam uideras*[1]. Je ne trouve plus rien sur l'histoire du volume de Pétrarque, sinon que, pendant un certain temps de la fin de sa vie, à Arquà, il ne l'avait plus entre les mains ; il s'excuse, en effet, de citer Quintilien de mémoire à Luca della Penna : *Nil mihi fere nisi unus Cicero sapiebat, praecipue ex quo Quintiliani Institutiones oratorias legi, quarum quodam loco haec plane sententia sua est, nam et liber abest et uerba non teneo : Bene de se speret, quisquis erit cui ualde Cicero placebit*[2]. Pétrarque a toujours attaché grand prix à ce texte, qui lui avait révélé un genre littéraire nouveau de l'Antiquité. Il a bien compris et apprécié le but de l'auteur et a même défini heureusement le rôle qu'il a voulu prendre, *iu eo libro ubi oratorem a Cicerone armatum bullis ac phaleris curiosissime perpoliuit*[3]. Comme il connaissait la rareté d'un ouvrage qu'il n'avait rencontré lui-même qu'à quarante-six ans, il n'a pas craint d'en faire dans ses œuvres des extraits assez étendus, notamment dans le *De Vita solitaria*, et il en explique une fois le motif: *Haec Quintilianus, quae libentior inserui, quia secretior locus erat, nam Senecae de hoc ipso uulgatior epistola est*[4].

1. *Laur*. XXIV *sin*. 10. En regard de la date.

2. *Sen*. XVI, 1 (*Op*. 948). Notre ms. justifiera ce renseignement. P. ne l'avait pas à la fin de sa vie, car son écriture de vieillesse ne figure pas une seule fois dans les annotations.

3. *Vit. sol*. I, 4, 5. Cf. la lettre à Quintilien.

4. *Vit. sol*., ibid. Voici la liste des passages : *Fam*. préf. (sur Cicéron); *Fam*. I, 6 et 7 (additions évidentes au texte primitif de ces lettres); *Fam*. XVIII, 13 (citation identique à celle de la préface); *Fam*. XXIV, 2 (*Cicero homo celestis*, rien de plus); *Vit. sol*. I, 4, 3 (*Op*. 235); I, 5, 1 (241); I, 6, 2 (246): II, 8, 3 (281). Le nom de Quintilien se rencontre encore dans *Rem*. I, 81, et *De uera sap*., *Op*. 325.

Le *Parisinus 7720*, qui a servi à ces diverses études, est un manuscrit très incomplet et peu correct, qui commence sans titre au milieu d'une phrase de I, 1, 6. Il est d'une écriture du milieu du XIVe siècle, grosse et rapide [1]. Il est en partie palimpseste et formé de cahiers irréguliers de deux, six ou huit feuillets, dont plusieurs sont laissés en blanc, évidemment dans l'espoir de pouvoir compléter le texte un jour. La pagination va de 1 à 119, avec un f. 28 bis ; cette erreur et une autre commise plus loin empêchent cette pagination moderne de concorder avec celle qui servait aux renvois de Pétrarque [2] ; cette dernière assure, du moins, que nous avons bien tout le manuscrit, tel qu'il existait alors, et qu'aucune mutilation nouvelle n'y est survenue.

Le manuscrit est muni de rubriques et contient plusieurs *explicit-incipit* de livres [3] ; mais les grandes divisions ne sont pas exactes [4], et les chiffres romains, mis en bleu et rouge en haut des pages, ont pu tromper Pétrarque, qui non seulement ignorait le nombre total des livres de l'ouvrage [5], mais ne savait même pas où commençaient et finissaient ceux qu'il possédait avec des lacunes. Voici comment on doit rétablir le contenu : F. I-70 : I, 1, 6 à V, 14, 12. F. 71 : blanc F. 72-76 : VIII, 3, 64 à VIII, 6, 17. F. 77 : blanc. F. 78 recto : VIII, 6, 67 à la fin du livre VIII. F. 78'-79 : blanc (lacune supposée à tort par le copiste). F. 80-87 ; IX, 1, 1 à IX. 3, 2.

1. Qui donne 44 lignes par colonne : 360×245 mill. Rogné anciennement. Reliure nouvelle au chiffre de Louis XV.

2. Il se sert de deux sortes de renvois : — *R. infra carta* 100, *col.* 4 *post medium* (f. 83') : — *Iunge quod est l. IX, c.* 2, *carta* 5, *col.* 1 *circa medium* (f. 112').

3. Voici le premier (f. 15') : *M. Fabi Quintilliani institutionum oratoriarum ad Victorinum Marcellum liber primus explicit. Incipit secundus. Quando retori sit tradendus puer.*

4. Après V, 10, on lit en rubrique *Incipit liber VII de exemplis*, alors qu'il n'y a que la continuation des chapitres du livre V.

5. *In his libris, qui quot sint nescio, sed haud dubie multi sunt...* (*Fam.* XXIV, 7).

F. 87′ : en partie blanc. F, 88-93 : X, 1, 107 à X. 6, 2. F. 93′ : blanc (lacune supposée à tort par le copiste). F 94-95 : X 6, 2 à la fin du livre X. F. 96-99 : XI, 1, 1 à XI. 1, 71[1]. F. 100-119 : XI 2, 33 à XII, 10, 43[2]. Le texte appartient donc à la première famille des manuscrits incomplets de Quintilien et il est, selon la dernière classification, une copie directe ou indirecte du *Bernensis*[3].

Les annotations les plus nombreuses sont aux livres X-XII, les moins nombreuses, aux livres II à V, où plusieurs feuillets de suite en sont dépourvus. On peut supposer, comme pour le Pline, que l'extrême incorrection du texte a lassé la patience de Pétrarque dans les parties dont le sujet excitait moins sa curiosité. Il a essayé ailleurs de faciles corrections[4]. Les mots grecs, fréquents dans Quintilien, ont été calqués maladroitement par le copiste sur un manuscrit peut-être déjà défiguré ; il en résulte que Pétrarque ne peut même pas les lire ; il remarque en revanche et note soigneusement tous les termes techniques tirés du grec qu'il rencontre transcrits en latin.

Ses sommaires marginaux prennent dans ce volume, à cause du caractère didactique de l'œuvre, un aspect spécial[5]. Il fixe l'attention du lecteur, sous forme d'interpellation

1. Avec une lacune de quelques lignes, marquée par un blanc, dans XI, 1, 17-18.

2. Le ms. a été collationné pour la première fois avec les autres *Parisini* par Vicaire, et en dernier lieu par Fierville, d'accord ici pour le classement avec Halm.

3. Cf. le travail de Fierville sur Quintilien : *M. F. Q..de inst. or. liber I*, Paris, 1890. La description du *Par.* 7720 est p. LXII de l'introduction (sur les lacunes, v. p. 165). N'ayant pu penser à P., aucun philologue n'a mentionné nos scholies.

4. On en trouvera des exemples aux f. 88, 91′, 101, 111, etc.

5. Les formes ordinaires se retrouvent aussi, bien entendu : *Demosthenes amator secreti* (f. 91′, sur X, 3, 30) ; *Proprie diligenterque de Hortensii facundia, quod in multis habet locum* (f. 101, sur XI, 3, 8); *Gestus in digestis l mirabilis et perplexa doctrina* (fr 105, sur XI, 3, 92); *Nota fructum ystorie occurentem inexperientie iuuenili* (f. 114, sur XII, 4, 2).

directe, aux préceptes de Quintilien, et ces appels ont assez souvent une intention satirique. On pourrait multiplier les exemples qui suivent. F. 2′ sur I, 2, 6 : *Notate, nimium indulgentes parentes.* F. 89′, sur X, 2, 13 : *Audi, imitator friuole.* F. 100′, sur XI, 2, 46 : *Nota, predicator*[1]. F. 102, sur XI, 3, 33 (*omnes imputare et annumerare literas molestum et odiosum*) : *Notate, Lombardi aliqui.* F. 113′, sur XII, 3, 1 : *Nota, qui poetarum scripta pronuntias et poeta ideo uis uideri.* F. 115′, sur XII, 7, 11 : *Notate auari et rapaces aduocati*[2]. F. 118, sur XII, 10, 25, à propos des gens qui s'opposent à ce qu'on fasse autrement que les anciens (*Non fecit hoc Demosthenes*) : *Notate, asini, quos nec nomine digner.*

Dans aucun de nos manuscrits de Pétrarque ne se trouve aussi nettement marquée son animosité contre la dialectique et la scolastique de son temps. Voici, à ce sujet, quelques notes significatives : F. 1, sur 1, 1, 8 (*Nihil enim peius est iis qui, paulum aliquid ultra primas literas progressi, falsam sibi scientiae persuasionem induerunt*) : *Notate hoc, scolastici de nichilo tumescentes.* F. 89, sur X, 2, 4 (*Imitatio per se ipsa non sufficit, uel quia pigri est ingenii contentum esse iis quae sint ab aliis inuenta*)... *Hinc illud quod est in scolastica disciplina*[3]. F. 112′, contre l'abus des subtilités, XII, 2, 14 : *Audi, nam nichil est uerius*[4].

En regard de cette hostilité si consciente contre les vices littéraires et pédagogiques de son siècle, on peut noter

1. Sur l'usage d'apprendre les sermons par cœur. Cf. pour les prédicateurs, une note du f. 54′ : *Lege hic, predicator importune.*

2. Au f. suivant : *Audi, mendax litigator* ; *Nota, incuriose et negligens aduocate* ; etc.

3. Tout ce chapitre sur l'imitation est annoté dans le même esprit. Lorsque Quintilien dit : *Cur igitur nejas est reperiri aliquid a nobis quod ante non fuerat?* il s'encourage lui-même dans ses innovations ; *Audi, inuentor.* Plus loin, les mots *Nichil crescit sola imitatione* sont mis en vedette dans la marge.

4. Cf. la lettre entière *Fam.* I, 6, où l'appel à Quintilien a été, je crois, introduit après coup.

l'approbation constante que fait Pétrarque des préceptes de goût et des conseils intellectuels de l'auteur classique. A chaque pas, ce sont des exclamations : *Grauiter*, *Urbane et eleganter*, *Valide*, *Quam proprie*, *Magnifica exhortatio*, *Apertissima similitudo*, *Faceta irrisio*, *Proprie dixit*, *Subsiste et uide!* Les formules varient, mais non l'enthousiasme du disciple; il se montre déjà par avance acquis à ce culte de Quintilien, dont Lorenzo Valla sera le grand propagateur au siècle suivant.

Il ne saurait pourtant imaginer qu'on osera après la découverte de Poggio, préférer l'auteur des *Institutiones*, tant pour la langue que pour la doctrine, à Cicéron lui-même[1]. Cette pensée sacrilège ne se présente pas à son esprit au courant de sa lecture. Il se réjouit au contraire de voir Quintilien professer une telle déférence pour celui qu'on regardera tout simplement comme leur maître commun. Toutes les fois que paraît le nom bien-aimé, il souligne la phrase[2] et parfois la commente, comme celles de X, 1, 108; *Laus ingens et uera M. Tullii Ciceronis* (f. 88), et de XI, 3, 123 : *Modeste admodum a Cicerone dissentit* (f. 106'). Ailleurs il oppose aux jugements de Quintilien en faveur de l'éloquence des Grecs (XII, 10, 27) ceux de l'auteur du *De oratore* : *Multum attollit facundiam grecam et prefert nostre, quod est contra mentem Ciceronis pluribus locis* (f. 118'). Toutes les fois, ou à peu près, que Cicéron est cité dans le texte, Pétrarque le signale en marge[3], et il agit de même pour Virgile. Ses rapprochements personnels ne sont pas nom-

1. Cf. Sabbadini, *Storia del Ciceronianismo*, p. 25, et Mancini, *Vita di L. Valla*, p. 17 sqq.

2. V. f. 88, pour l'expression *Cicero non hominis nomen, sed eloquentiae*, X, 1, 112; f. 89, pour *homo celestis*, X, 2, 18; f. 99, pour l'adverbe *diuine* uni au nom de Cicéron, XI, 1, 62; etc. Nombreuses mains à la plume.

3. Quelquefois avec un renvoi précis, quand il reconnaît où la citation est

breux. Il en fait au point de vue technique avec Aristote[1], Victorinus[2], et même avec Chalcidius[3] et S. Ambroise[4]. Pline est invoqué sur l'origine de la peinture, au chapitre de l'invention, X, 2, 7 (f. 89); Tite-Live et Valère-Maxime le sont chacun trois fois[5]. Suétone et Sénèque une fois[6]. Outre Virgile et Lucain[7] on rencontre Juvénal[8], et enfin Claudien, cité dans la note du f. 83', sur l'usage de la prosopopée, IX, 2, 30: *Hoc Claudianus optime usus in Ruffinum. Virgilio enim peculiare est. Hoc et Cicero in Catill. de quo statim infra* [IX, 2, 32].

Le manuscrit nous fournit un grand nombre de témoignages des pensées venues à Pétrarque pendant sa lecture. Parmi les avis qu'il distribue le long des marges, il en est beaucoup qu'il adresse à un personnage nommé Silvanus; on y reconnaît vite celui qui porte le même nom dans la dixième églogue, c'est-à-dire le poète lui-même[9]. Voici toute une série de ces confidences indirectes, à côté des-

prise (f. 13, *In prohemio Tusc.*; f. 96, *De oratore* 3°). Il lui arrive aussi de noter le titre de l'ouvrage tel que Quintilien le donne (f. 36', 109, *Pro Milone*; f. 54, *Pro Cluentio*; etc.). Il a pu connaître ainsi quelques fragments de discours qu'il ne possédait pas, mais le mauvais état du texte enlevait une part d'intérêt à ces renseignements.

1. E. 65, sur V, 11, 23 : *Nota pro eo quod in Rhetor. tangit Aristoteles, et Virgilius 2 En.*

2. F. 58, sans précision.

3. F. 105', sur XI, 3, 105 : *De his vij motibus agit Calcidius in Timeum circa principium secundi commentarii.*

4. Pour l'habitude de dicter, f. 91 (cit. plus loin, ch. IX).

5. Aux f. 109', 110', 113 ; f. 13 (sur Sophron), 68' (sur Iphicrate), 103 (sur. Démosthène).

6. F. 88' (sur X, 1, 130) ; f. 118' (sur XII, 10, 134 : *Paupertas latini eloquii. Concordat Senece*).

7. Cités ensemble, f. 43.

8. Sur XII, 1, 24 : *Orator qui nondum fuit*; *sic de poeta Iuuenalis* (cf. 110').

9. *Multi ex nostris in omni sermone saepius me Siluanum quam Franciscum uocant*, écrit P. à son frère (*Fam.* X, 4). Il y a une piquante confirmation du fait dans la

quelles, pour en donner tout le sens, il est nécessaire de mettre le texte qui les provoque:

F. 88, X, 1, 211] Hoc propositum nobis sit exemplum : ille se profecisse sciat, cui Cicero ualde placebit [1].	*Siluane, audi : te enim tangit.*
[F. 90, X, 2, 27] Imitatio, nam saepius idem dicam, non sit tantum in uerbis.	*Lege, Siluane, memoriter.*
[F. 90', X, 3, 5] Quaeramus optima nec protinus offerentibus se gaudeamus ; adhibeatur iudicium inuentis, dispositio probatis. Delectus enim rerum uerborumque agendus est, et pondera singulorum examinanda.	*Siluane, memo riter.*
[F. 91, X, 13, 22] Atqui liberum arbitris locum... scribentibus maxime conuenire nemo dubitauerit. Non tamen protinus audiendi, qui credunt, aptissima in hoc nemora siluasque, quod illa caeli libertas locorumque amenitas sublimem animum et beatiorem spiritum parent. Mihi certe iucundus hic magis, quam studiorum hortator, uidetur esse secessus.	*Contra Silua num.* *Responde bis in trac tatu ui te soli tarie. Feci ut potui* [2].
[F. 91', X. 3, 27] Obstat enim diligentie scribendi etiam fatigatio ; et abunde si uacet, lucis spatia sufficiunt.	*Nota* *qui senescis et egentior lucis es.*
[F. 91', X, 3, 32-33] Pigritiam emendandi angustiae faciunt ; aut certe nouorum interpositionem priora confundunt.	*Verissimum et ex pertum.*

lettre où Boccace rappelle à P. leurs causeries du soir en tête-à-tête dans le jardin de Padoue ; il ajoute en plaisantant : *Accedebat tertius uir uirtutis eximiae Siluanus, amicus tuus...* (*Le lettere*, éd. Corrazini, p. 47). Toute la lettre joue sur ce nom, qui donne à Boccace plus de liberté pour blâmer sévèrement le séjour de P. chez Visconti.

1. Cf. p. 86.

2. Ces trois derniers mots ont été ajoutés plus tard (*ut* est une restitution, le mot ayant été rogné). — P. annonçait ici l'intention de réfuter un passage de Quintilien aussi contraire à ses idées personnelles sur la nature et sur l'inspiration qu'y trouve l'écrivain ; il a essayé, en effet, de le faire dans *Vit. sol.*, I, 5, 1, chap. intitulé : *De rationibus quibus aliqui uitam solitariam reprehendunt*. Quintilien réfutait ici lui-même l'auteur du *Dialogue des orateurs*, 11.

Debet uacare etiam locus in quo notentur quae scribentibus solent extra ordinem... occurrere.	*Nota tibi.*
[F. 92, X, 4, 3] Sunt qui ad omnia scripta tanquam uitiosa redeant, ... idque faciant quoties librum in manus resumpserunt, similes medicis etiam integra secantibus.	*Audi, Silua ne.*
[F. 95', X, 7, 28]... quod eidem Ciceroni placet, nullum nostrum usquam negligentem esse sermonem.	*Siluane.*
[F. 110', XII, 1, 20, sur Cicéron] Sic docti iudicauerunt, plurimum in eo uirtutum, nonnihil fuisse uitiorum ; et ipse se multa ex iuuenili abundantia coercuisse testatur.	*Nota de hac iuuenili abundantia ipsamque dum permitteris coherce, Siluane.*

Parmi ces retours que Pétrarque fait sur lui-même, en adoptant ou non le pseudonyme de Silvanus [1], il en est un, assez étrange (f. 17), qui porte sur II, 4, 6, morceau relatif à l'éducation des enfants, et notamment sur les mots : *Facile remedium est ubertatis, sterilia nullo labore uincuntur.* Pétrarque a mis en marge : *Nota tibi, Siluane!* et il semble difficile de l'expliquer autrement que par une allusion à son fils, dont l'éducation lui causait tant de soucis. Ses souvenirs interviennent, d'ailleurs, dans le manuscrit sous une forme tout à fait directe [2]. Bien qu'elles apportent peu de chose, trois de ses notes, qui font allusion à son enfance si peu connue, valent d'être recueillies : F. 114', à propos d'exemples d'une voix éclatante et capable de dominer le

1. Noter encore, avec Silvanus : f. 2', sur I, 2, 12 ; f. 43', sur IV, 1, 7.

2. F. 43, sur les invocations successives qui peuvent se retrouver dans un même poème (IV, 1, 4), on trouve en marge : *Attende quod in Africa seruasti.* Notons que cette mention de l'*Africa* est postérieure à 1350. Un souvenir personnel se cache encore sous une observation à V, 13, 31 (f. 68') ; Quintilien parle des mauvais avocats, *cupidi sententiarum*, qui perdent de vue l'ensemble de leur cause en se laissant séduire par le développement des détails et fournissent imprudemment des armes à leurs adversaires ; P. met ici : *Petre de Cernitis, audi.* Ce nom est celui d'un lecteur de Bologne en 1325.

tumulte (XII, 5, 6), le poète évoque un souvenir d'écolier : *Mira uocis sonoritas. Talis mihi preceptor puero fuit*; détail qui n'enrichira guère la biographie de Convenevole. F. 30', Pétrarque se rappelle le même temps : *Noua opinio* [1]. *Tale aliquid audiebamus in grammatica in prima etate.* F. 114', il s'agit de ses secondes études et probablement de l'université de Montpellier; Quintilien parle des exercices du jeune orateur et des causes fictives qu'il plaide d'abord (XII, 6, 6) : Pétrarque annote : *Hoc in iure ciuili pueri faciebamus.*

Moins intéressant à certains égards, le *Parisinus 5720* nous révèle des études plus inattendues. On a douté que le poète ait lu Quinte-Curce [2], ne relevant que deux passages où cet écrivain fût nommé [3]. La vie d'Alexandre dans le *De Viris* suffit déjà à donner toute certitude, car Pétrarque s'est servi de Quinte-Curce pour la rédiger et y a même prononcé son nom [4]; de plus, on retrouverait aisément, dans ses autres œuvres, des faits ou des réflexions morales qui viennent de la même source [5]. Le manuscrit de Paris per-

1. Voici le texte de Quintilien, III, 3, 11 : *Fuerunt etiam in hac opinione non pauci ut has non Rhetorices partes esse existimarent, sed opera oratoris ; eius enim esse inuenire, disponere, eloqui et cetera.*

2. « Wenigstens höchst wahrscheinlich », dit Koerting, p. 493.

3. Ces passages (*Rem.* I, 58 et II, 9) semblent désigner l'ouvrage comme connu de P. : *Quis non legit apud Curtium..? Legisti, reor, apud Quintum Curtium historicum*; on sait, il est vrai, que ces formules ne prouvent pas grand'chose. Pour la première citation (meurtre de Parménion, VII, 2), P. s'est inspiré du f. 46' de son ms. ; pour la seconde (histoire du jardinier devenu roi des Sidoniens, IV, 1), du f. 9'. On remarque en marge du f. 9' une expression qui se retrouve dans le morceau du *Remedium* : *Contemptus regni regno maior*; l'auteur l'a empruntée, en composant, à la note prise pendant sa lecture.

4. *De Viris ill.*, éd. Razzolini, t. I, p. 142. Il se sert encore de Justin, de Cicéron (*Tusc.* III, 10, 21) de Pline (XXX, 53), de Sénèque (*Nat. quaest.* VI, 23), du livre des Machabées (I, 1, 6-7).

5. Par ex. le morceau sur la discrétion des Perses (IV, 6) a fourni un développement dans *Fam.* I, 5. L'anecdote de *Rer. mem.* III, 2 (*Op.* 436) vient de Quinte-Curce (VIII, 10), ainsi que la fin de la lettre *Sen.* II, 5, où la source est expressé-

met d'ajouter qu'il a fait un véritable travail sur l'auteur latin, un peu tardivement toutefois, et nous amène à faire figurer un ouvrage de plus parmi ceux qui l'ont renseigné sur l'Antiquité [1].

Ce volume, très probablement exécuté pour lui, renferme, en ses 85 feuillets, ce qui nous reste de l'histoire romanesque d'Alexandre [2]. Le titre *Liber Q. Curtii de rebus Alexandri Macedonis*, est la seule rubrique du volume : les livres sont indiqués par de grandes initiales peu élégantes, et, à partir du f. 31 (V, 9), existe une division en courts chapitres indiquée par de petites initiales bleues et rouges [3]. La rognure laisse voir les traces d'une pagination en chiffres arabes, à laquelle se rapportent les renvois de Pétrarque. Sa main se montre à chaque page [4], avec signes ordinaires, sommaires ou très brèves réflexions [5]. F. 67′, par exemple, aux paroles d'Alexandre sur les éléphants de Porus (VIII, 14) : *Magnanimus animus. Grande periculum.* F. 80, perfide discours de Bagoas au tombeau de Cyrus (X, 1) : *Ah fur-*

ment indiquée. En somme le nom de Quinte-Curce paraît quatre fois dans les œuvres de P., mais son souvenir y est plus fréquent.

1. P. 371 du livre indiqué n. 2, Dosson constate que P. ne cite pas Quinte-Curce dans sa grande énumération des auteurs latins (*Fam.* III, 18). Mais, sans parler de la date ancienne de la lettre, il est facile de voir que P. n'y nomme pas tous ceux qu'il connaît et que cette liste ne saurait avoir l'intérêt qu'on y attribue d'ordinaire.

2. 44 lignes par colonne. 350 × 250 mill. Rogné. Relié au chiffre de Charles X. Le ms. a été décrit déjà par S. Dosson dans le travail bibliographique dont il a fait suivre son *Etude sur Quinte-Curce, sa vie et son œuvre*, Paris, 1886, p. 327 ; il ne pouvait, naturellement, en connaître l'histoire. Après P., le ms. fut à Pavie, où je crois devoir l'identifier avec le nº 136 de l'inventaire.

3. Le petit texte destiné à guider le rubricateur n'existe que pour les livres VIII et X.

4. Aucune autre n'a touché le ms., non plus que le *Par.* 5816.

5. F. 56′ (VIII, 1), les mots *Euripidis memorabilis sententia* indiquent un des passages des auteurs anciens qui ont pu donner à P. l'idée de faire chercher ce poète en Orient (*Sen.* VI, 1).

cifer ! F. 81′, sur les soldats révoltés implorant le pardon d'Alexandre (X, 3) : *O gens stulta et sui ipsius immemor !* Parfois, Pétrarque donne son avis sur une sentence de l'auteur : *Facilius est*, dit Quinte-Curce, *nobis aduersam quam secundam regere fortunam* (X. 2) ; il ajoute (f. 81) : *Omnibus est facilius, ut puto*[1]. La phrase : *Iracundiam et cupidinem uini sicuti iuuenta irritauerat, ita senectus mitigare potuisset* (X, 5), lui fait dire (f. 83) : *Primum fateor, de secundo dubium.* Deux notes ont un caractère personnel qui invite à les citer. Au f. 22, Pétrarque reconnaît une idée qu'il a déjà développée lui-même : *Hoc profecto non legeram, quando hoc dixi*[2]. Au f. 79, la fin du livre IX exprime que la cruauté et la luxure vont aisément ensemble ; Pétrarque, dans une pensée mystérieuse, dessine une main avec ces mots ; *Audi, o tu !*

Il fait volontiers des rapprochements avec l'histoire romaine[3]. F. 5′, à propos de l'inquiétude d'Alexandre avant la bataille d'Issus (III, 8) : *Hesitatio Alexandri Cesaree similis in die Thesalico.* | *Similis infra carta 19 in fine*[4]. F. 9, fuite de Darius après la défaite (IV, I) : *Similis Pompeio profugo.* F. 16′ (IV, 9) : *Ad Harbelam peruentum magno prelio nobilitandum uicum, sicut non multo post per Romanos ad Cannas Apulie*[5]. F. 25′ (V, I) : *Talis Alexandro Babilon qualis Capua*

1. C'est l'idée même de son traité *De remediis utriusque fortunae.* Cf. plus loin p. 119.

2. Le passage visé dans la harangue de Darius (IV, 4) n'est pas certain. Les mots : *Ut quam gloriam accepistis a maioribus uestris, posteris relinquatis* rappellent une phrase de la préface de l'ancien *De Viris*, p. 111, l. 20 de mon texte.

3. F. 13, allusion à la paisible domination de l'Empire romain (IV, 4), P. : *ROMA.*

4. Ce renvoi au f. 19′ se rapporte à un passage analogue, avant le récit d'Arbelles.

5. Addition postérieure : *Arbellae mentio, Machabeorum l. I°, c. 9° in principio.* Deux autres rapprochements avec la Bible : f. 54, Judith, f. 70, Exode.

Hannibal [1]. Le témoignage d'un autre historien d'Alexandre, Justin, est mis plus d'une fois en regard de Quinte-Curce ; c'est presque le seul auteur auquel il y ait des renvois précis [2]. Le manuscrit donne par exemple, après les mots *sine clade non posset* (IV, 12), le passage *Mouebat eum*, qui présente tous les caractères d'une intrusion; Pétrarque a parfaitement observé que ce morceau appartient au texte de Justin [3], car il met en marge (f. 20) *Haec uerba ad litteram sunt apud Iustinum l. 11*. Au f. 33, sur les chaînes d'or dont on charge Darius (V, 12), Pétrarque annote en trois fois: *Auree compedes.* | *Similes Iustinus l° 5 ad finem.* | *Item in uita Valeriani* [4]. Au f. 34, il a remarqué la lacune qui existe entre le livre V et le livre VI. Il y a peut-être quelque intérêt à mettre ici le texte tel que le présente son manuscrit [5] et tel qu'il l'a, selon toute apparence, établi lui-même :

iumentorum deficientium corporibus infixa conspexit miratusque confossa potius quam abacta esse semiuiui hominis.

Deest multum.

R. Iust. xj° ad finem.

Interim dum talia fierent ab Alexandro, bellum ortum est inter Macedones et Lacedemonios. Antipater Macedonie prefectus in hoc bello contra regem Lacedemoniorum [6]...

1. Addition : *Exercitui sed eius. De ipso autem infra, cart.* 33 *col.* 4 *et* 38 *col.* 1ª. Aux colonnes indiquées, on trouve des notes sur la corruption des mœurs d'Alexandre (VI, 2 et 6). En général ici, comme dans son *De Viris*, P. est hostile à Alexandre, qu'il appelle ailleurs *furiosus adolescens* (*Contra Gall.*, *Op.* 1076). Cf. le sonnet *Vincitore Alessandro l'ira vinse.*

2. Ajouter l'*Enéide*, une vie de l'*Histoire Auguste*, Sénèque (f. 5', 33 et 64').

3. XI, 9 : *Mouebat haec multitudo... ne desperatio suis cresceret* (Cf. l'étude critique de Zumpt, Braunschweig, 1849, p. 132).

4. Allusion à la captivité de Valérien chez Sapor, connue à P. par l'*Histoire Auguste*.

5. Aucun des mss. cités par Zumpt (p. 221) ne présente ce texte.

6. Le copiste a observé quelque chose d'analogue sur la double lacune qui suit

Le goût de notre lecteur pour le talent d'écrivain de Quinte-Curce est attesté par des mentions nombreuses qui visent le côté littéraire de l'œuvre. On trouve à chaque instant les mots *Proprie, Proprie et apposite ad rem.* Il n'est pas douteux qu'il n'ait pris l'auteur tout à fait au sérieux comme historien, et bien que l'ensemble des notes appartienne à un seul moment de sa vie, les additions assez nombreuses témoignent qu'il est revenu souvent le consulter. En tout cas, c'est à Quinte-Curce, non moins qu'à Justin, que notre humaniste doit d'avoir échappé presque entièrement aux traditions de l'histoire fabuleuse d'Alexandre, qui a pris tant de place, sous diverses formes, dans la littérature du Moyen-Age [1]. La biographie qu'il a composée reste, il est vrai, un peu oratoire ; elle est dominée par une préoccupation morale, celle de diminuer la gloire d'Alexandre au profit de celle de Scipion et des Romains [2] ; elle peut être considérée pourtant comme une réaction avouée contre des traditions puériles qui ne lui sont point inconnues et qu'il paraît mépriser [3].

Un recueil d'ouvrages latins, dont la composition, fort intéressante pour notre sujet, semble remonter à Pétrarque, est dans le *Vat. lat. 2193*. Il provient de la bibliothèque de

X, 3, et il semble y faire allusion à l'existence d'un onzième livre dont il aurait pu lire le titre courant dans le ms. qu'il transcrivait. Avant X, 5 (*Intuentibus lacrimae...*) : *Defficit his finis decimi et principium undecimi* (f. 82). En revanche, ni le copiste ni P. ne se sont aperçus de la lacune après X, 1 (f. 80'),

1. V. Paul Meyer, *Alexandre le Grand dans la littér. fr. du moyen âge*, t. II, Paris, 1886. On trouvera plus loin diverses allusions de P. aux fables sur Alexandre.

2. V. mes observations dans le *De Viris illustr. de P.*, p. 86.

3. V. par ex. le passage de la p. 140 : *Scio persuasum uulgo Alexandrum mundi dominum fuisse...* Cf. le début de l'*Iter ad paradisum* dans les mss. signalés par Meyer, t. II, p. 51 : *Postquam Alexander... uniuersum orbem praeter Indiam solam suae ditioni subegerat...* L'Angleterre avait déjà vu, au XIIe siècle, un essai de substituer aux fables un récit authentique (compilation de S. Alban ; Meyer, p. 53).

Nicolas V [1]. Des écrivains qui s'y trouvent, Apulée est le seul qui nous soit déjà connu comme familier à notre poète ; il le cite, en effet, assez souvent, et, l'ayant trouvé honorablement nommé par S. Augustin comme philosophe platonicien, il ne craint pas de lui témoigner à son tour une grande estime [2] ; il parle donc avec inexactitude, le jour où, pour une raison que j'ignore, il affecte de dire qu'il l'a seulement parcouru [3]. Quant aux autres auteurs du recueil, c'est le manuscrit même qui nous apprend que Pétrarque les possède. Palladius figure dans ses livres en deux énumérations qui ne prouvent même pas qu'il l'ait lu [4]. Frontin et Végèce n'y sont pas nommés; il est vrai qu'on peut les reconnaître dans la lettre à Luchino Del Verme *De officio et uirtutibus imperatoris*, où Pétrarque, conseiller militaire improvisé, s'exprime ainsi : *Est et altior militaris disciplina, quae ubicunque discatur, non nisi in acie exercetur, et haec quidem ex iis primum libris constat qui Rei Militaris apud nos, apud Graecos uero Stratagematicon inscribuntur, quorum aliquos me hortante descriptos habere uoluisti, idemque ex omnis historiae notitia, ante alias Romanae* [5]. Notre recueil

1. On le reconnaît dans la description suivante de l'inventaire dû à Cosme de Montserrat (1455) et publié par Müntz et Fabre, dans *La Biblioth. du Vatican au XVe s.*, Paris, 1887, p. 102 : *Item unum uolumen forme mediocris cum quatuor serraturis et cum ligno postibus, copertum coreo nigro, ex pergameno, nuncupatum Opera Apulegii, item Vegetius et Frontinus.*

2. *Contra med.* II, *Op.* 1099 : *Praeclarus Platonicus Apuleius... Fam.* IX, 5 : *In elegantissimo uolumine de Magia...* Cf. *Fam.* préf., I, 3 et 9; V, 11; IX, 10 et 13; XVIII, 2; XX, 1; *Var.* 44; *Sen.* XV, 3; *Rem.* I, 2; II, préf. et 17; *Rer. mem.* I, 2; *Vit. sol.* II, 2, 3; *De ignor.*, *Op.* 1052; *Contra med.* IV, *Op.* 1114.

3. *Fam.* XXII, 2 (citation plus haut, t. I, p. 188).

4. *Contra med.* IV : *An si uel agricola non istua, sed saxo feriat, Hesiodum carpes aut Palladium?* (*Op.* 1113). *Sen.* XII, 1 : *Quid de hac re tractantibus et Graecis facias et Latinis, Hesiodo, Virgilio, Catoni, Varroni, Palladio multisque aliis?* (*Op.* 900). Une citation unique de Palladius est dans la harangue au roi Jean (éd. cit., p. 215).

5. *Sen.* IV, 1; opuscule à part dans *Op.* 388.

précise ce passage de la correspondance ; on saura sur quel manuscrit Pétrarque a fait exécuter la copie procurée par lui au célèbre général vénitien, qu'il appelait volontiers *noster Scipio Veronensis* [1]. Frontin et Végèce, qu'il mettait ainsi au service d'un ami, en cherchant à le former dans l'art de la guerre par l'étude des historiens et des tacticiens de l'Antiquité, ne pouvaient avoir pour lui un intérêt aussi direct; mais, s'il ne les cite pas dans ses œuvres, les marges du manuscrit où il les possédait et certaines notes rencontrées sur d'autres volumes [2] montrent qu'il n'avait point dédaigné de les lire.

Le recueil, écrit de plusieurs mains, était constitué au plus tard en 1348, puisque, cette année déjà, la présence du *De agricultura* semble avoir engagé Pétrarque à confier aux feuillets de garde son journal de jardinage [3]. Il y a quelques raisons de croire que notre bibliophile en a dirigé l'exécution. On y voit de magnifiques miniatures, particulièrement les initiales des douze mois de l'année qui forment les divisions du traité de Palladius; mais j'en ai fait l'objet d'un travail descriptif spécial qui me dispense d'y revenir [4]. Le volume compte 156 feuillets [5], et se trouve composé de la façon suivante: F. 1, Apulée, *De deo Socratis*;

1. *Sen.* IV, 1 (2; *Op.* 780).

2. V. l'index des noms. Frontin est aussi dans le *Par.* 5802.

3. V. l'excursus II. — Tommasini (*P. redivivus*, 1re éd., p. 42) indique à la Vaticane un Columelle avec des notes de P.; j'ai supposé (*Giorn. stor.*, t. IX, p. 407) qu'on pourrait admettre une confusion faite avec notre ms. par ce biographe *alla buona*. Il faut ajouter que je n'ai trouvé nulle part le nom de Columelle dans P., ce qui prouve à peu près sûrement qu'il ne le connaissait pas. Columelle est cité par Boccace (Hortis, *Studj*, p. 436); cet agronome et Tacite semblent les seuls auteurs de l'antiquité romaine sur lesquels son information ait été supérieure à celle de Pétrarque.

4. *Mss. à miniat. de la biblioth. de P.*, Paris, 1889, p. 7-10, avec héliogravures tirées des f. 19', 138, 140'.

5. 355×245 mill. Relié aux armes de Pie VI.

f. 2′ (avec l'attribution à Apulée), *Asclepius* ; f. 9′, Apulée, *De doctrina Platonis*; f. 15, id., *De mundo* (*ad Faustinum* [1]); f. 19′, id., *Florida* ; f. 27, id., *De magia* ; f. 43, id., *Metamorphosis*. (F, 83′, Cicéron, *Pro Marcello*). F. 85, Frontin, *Stratagemata* ; f. 101′, Végèce, *De re militari*. F. 119, Palladius, *De agricultura*. (F. 153, Cicéron, *Pro Ligario*). Les œuvres d'Apulée forment une première partie ; celle des tacticiens, une seconde; le Palladius une troisième [2]. Les deux discours de Cicéron ont été transcrits aprés coup, sans titre, pour utiliser les espaces restés vides à la fin de deux quaternions (f. 83′-84, f. 153-154) ; ils sont de la main même de Pétrarque.

Ce manuscrit n'appartient pas à la série de ceux qu'il a le plus abondamment annotés [3]. L'ornementation et le journal consigné sur les gardes en font le principal prix. Il a été cependant fort lu par son possesseur, comme en témoignent les signes marginaux, nombreux surtout aux œuvres d'Apulée, à Végèce, et aux deux discours. Une importante note biographique illustre un chapitre du livre III de Végèce (f. 112′) : *Obseruantia non commutandi ordines sub tempus pugne. Que neglecta a ducibus Bononiensium magnam illi populo cladem intulit, me ibi tunc puero in literarum studiis agente.* Le désastre des Bolonais, auquel assista Pétrarque pendant son séjour à leur université, est la bataille de Zappolino, gagnée par Azzo Visconti le 15 novembre 1325 ; on apprend ici que le jeune homme vit l'ennemi camper sous les murs de la ville et ravager son territoire [4].

1. Titre du ms. : *Apulegii Platonici cosmographia seu de multiplicitate fati. Ad Faustum.*

2. Feuillets demeurés blancs, 25-26,41-42, 84 (manquant), 155.

3. N'ayant vu le ms. qu'en 1894, j'avais dû en demander jadis la description à l'obligeance de mes confrères A.-M. Desrousseaux, qui avait pris la peine de l'identifier et d'en extraire les notes de jardinage, L. Auvray, P. Battifol et L. Dorez. Je tiens à maintenir leur nom avec mon remerciement.

4. Cf. ma note sur *P. à Bologne*, dans *P. e la Lombardia*, Milan, 1904, p. 87-93.

Quelques notes sur l'*Asclepius* montrent que Pétrarque a reconnu l'influence chrétienne dans cet apocryphe hermétique[1], qu'il cite d'après son manuscrit sous le nom d'Apulée. On voit qu'il essaye de suivre avec soin les développements philosophiques du néo-platonisme d'Apulée. Il lit l'*Ane d'or* avec l'intention d'en purifier le sujet par le symbolisme[2]; il analyse avec une extrême attention le *De Platone*. Çà et là, il place en marge quelques rapprochements avec d'autres auteurs[3]; mais ce n'est que dans les *Florida* qu'apparaissent des notes d'un caractère un peu personnel. F. 22 (*Flor.* III, 16) : *Mors Philemonis aliquanto pulcrior quam narret eam Valerius uel ego ipse, illum in epistola quadam et opinionem publicam sectus*[4]; (f. 23 III, 17) : *Nota de lusciunia iuuene et olore sene. Quod ipse in epistola quadam, diu ante quam hoc legerem, carminibus meis inseruisseme recolo*[5]; f. 23' : *Nota, Siluane*[6].

Pétrarque a lu ou possédé bien d'autres ouvrages anciens que ceux dont les manuscrits ont été retrouvés. Nous avons même donné, à leur sujet, dans nos dépouillements un nombre de renseignements assez grand pour qu'il suffise

1. *Sen.* XV, 3 (XIV, 4; *Op.* 935).

2. Pour l'histoire d'Apulée et de son œuvre principale au XIVe siècle, ne pas négliger des pièces ajoutées aux œuvres de P. (*Op.* 1117 sqq.).

3. F. 3, *Nota de Socrate de quo et Tullius libro de amicitia et Val. Maximus libro 3o, cap. penultimo;* f. 78', *Romanus poeta Ennius scilicet, de quo expresso nomine in 2o de nat. deorum.* Autres citations de Cicéron : f. 12 (*pro Lig.*), f. 14 (*Amic.*), f. 29 (*Sen.*). F. 3', *Terentius in Eunucho 3o actu* (Cette division est tirée de la préface de Donat). F. 9', Sénèque, *Ad Lucil.* 58. F. 71', *Horatius in odis.* F. 89, Pline, *Hist. nat.*, II. F. 154', S. Augustin, *C. Dei*, IX. — F. 13, sommaire admiratif : *Tyranni et uiri pessimi Platonica diligens et exquisita descriptio.* F. 28 : *Mutatio nominum in poematibus amatoriis.*

4. Il s'agit du poète Philémon, mort de rire selon Valère-Maxime (IX, 12, 6); je ne retrouve pas le texte de P.

5. *Epist.* III, 2, *in fine* (*Op.* II, p. 104).

6. Sur *Flor.* IV, 18. Cf. plus haut, p. 93.

presque de faire des renvois aux pages qui précèdent. Il n'est pas inutile cependant d'entrer dans le détail pour quelques auteurs.

On ne saurait omettre ici Aulu-Gelle et Macrobe. Les *Nuits attiques* et les *Saturnales* ont tenu, ainsi que s'en est aperçu le lecteur, une place considérable dans les lectures de Pétrarque; il les a étudiées la plume à la main et leur doit une énorme quantité de connaissances. Une remarque peut être faite sur le premier ouvrage; dans presque toutes les notes marginales de ses livres [1] et plusieurs citations de ses œuvres, Pétrarque ne prononce pas le nom d'Aulu-Gelle; il dit simplement : *Scriptum est in libro Noctium Atticarum*, *In Noctibus Atticis* [2]. En faudrait-il conclure qu'il s'est longtemps servi d'un texte anonyme, avant d'en découvrir un dont le titre plus complet lui ait indiqué l'auteur [3]? Pourrait-on croire à un scrupule de philologue plutôt que d'humaniste, le nom étant incertain dans les manuscrits (*Agellius*, *A. Gellius*) ?

Il a dû plus encore à Macrobe, qui a été pour lui, dans sa pénurie relative de documents, un guide précieux pour les usages romains, l'histoire, la mythologie, la littérature. Bien loin de ressentir pour cet auteur quelque chose du

1. V. t. I,, p. 156 et *passim*.

2. Ainsi dans *Rem.* I, 90; *Vit. sol.* II, 8, 3 (*Op.* 281). Le nom d'Aulu-Gelle peut fort bien être une addition postérieure de P. dans *Fam.* III, 18 et IV, 15. On le trouve dans *Sen.* VIII, 1, et sans cesse dans les *Libri Rerum memorandarum* dont certaines parties tout au moins appartiennent à un âge déjà avancé de l'auteur (Gaspary, *l. c.*, t. I, p. 375). En dehors de cet ouvrage, les citations d'Aulu-Gelle sont fort rares; je crois les avoir indiquées toutes, et plus complètement que Martin Hertz, éd. major, t. II, Berlin, 1885, p. XLIII.

3. Les Aulu-Gelle complets n'étaient pas communs alors en Italie; Salutati signale, en 1375, à Benvenuto da Imola celui qu'avait possédé le célèbre canoniste Calderini, mort en 1365 : *Totus Agellius Bononie est apud heredes domini Iohannis Caldarini* (*Epistolario*, éd. Novati, t. I, p. 203).

mépris d'Erasme et des humanistes du XVIe siècle, il a mêlé parfois, à ses nombreuses citations, des expressions élogieuses, où perce la reconnaissance d'une curiosité souvent satisfaite: *Haud quidem ignobilis auctor* [1]; *Non tantum licet expositor, sed scriptor egregius* [2]. Il fait, en ce dernier passage, allusion au *Commentaire sur le Songe de Scipion*, dont le manuscrit annoté par lui serait intéressant à retrouver.

D'autres compilateurs ont été connus de Pétrarque. Nonius Marcellus est cité par lui deux fois seulement, mais avec une précision qui suppose l'étude directe et établit, par conséquent, que Pétrarque avait trouvé Nonius bien avant que les humanistes florentins le découvrissent à nouveau [3]. Il énumère au premier passage les auteurs dont la riche bibliographie lui a mis l'eau à la bouche pour des livres perdus: *Prisciani grammatici iuuenilis lectio quot mihi librorum peregrina nomina congesserit* [4], *quot postmodum Plinius Secundus, quot nouissime Nonius Marcellus, quotiensque saliuam*

1. *Rem. mem.* I, 2 (*Op.* 394).

2. *De ignor.*, *Op.* 1853 (éd. Capelli, p. 73. Cf. *Fam.* III, 18 : *In Saturnalibus multiforme Macrobii eloquium ab Eusebio laudatum.* Ailleurs, on lit sur les emprunts si nombreux de Macrobe cette jolie remarque : *Non enim flores apud Senecam lectos in fauos uertere studuit, sed integros et quales in alienis ramis inuenerat protulit* (*Fam.* I, 7).

3. Cf. sur cette découverte, outre le livre de Voigt, Sabbadini, dans *Museo d'antichità class.*, t. III, col. 325 et 349. Le ms. de la bibliothèque de Pavie serait-il le même que celui de Pétrarque? Dans l'histoire du texte de Nonius qui précède l'édition L. Müller, part. II, Leipzig, 1888, p. 269, le passage de P. semble ignoré.

4. Je n'ai pas à rappeler que les *Institutiones* de Priscien étaient un des livres d'écoliers du Moyen Age. P. le nomme très rarement, mais lui reconnaît toute autorité grammaticale: *Vides curnon, ut de grammatica Prisciano et de oratoria Ciceroni, de poetica Virgilio et Homero, sic de sanitate medicis tuis credam* (*Sen.* XII, 2. *Op.* 906; cf. *Contra med.* III, *Op.* 1103). Ce sont, je crois, Priscien et Donat qu'il désigne, en opposant aux grammaires modernes certains anciens, *doctrina atque ingenio longe primos, a quibus nondum est causa diuertere loquax et caeca superbia* (*Var.* 25).

exitauerint [1]. Ailleurs, il discute l'interprétation que Nonius donne à un vers de Virgile : *Neque enim unquam mihi probabitur intellectus ille Virgiliani uersus Nonium Marcellum, libro de proprietate sermonum* [2]. Nous allons trouver le traité de Martianus Capella, *De nuptiis Philologiae et Mercurii*, dans un manuscrit de Pétrarque (*Par. 6280*) [3]. Il cite cet auteur parmi ceux qu'il a lus sans y revenir [4] ; cependant il invoque le témoignage de l'ouvrage entier pour établir que la poésie occupe le rang le plus noble parmi les arts libéraux : *Dico inter liberales minime numeratam, sed super omnes liberales esse omnesque complexam, quod etsi multimode probari possit, sufficit tamen ad probationem Felix Capella de omnibus septem poetice agens, sicut nosti* [5].

Si Vitruve n'est pas utilisé dans les livres de Pétrarque, on n'en peut conclure qu'il l'ignorât : en effet, la forme des renvois qu'il fait à cet auteur sur les marges du Virgile de l'Ambrosienne (ex : *Archit, libro* 1° *ad finem*) suffit à montrer qu'il avait en les écrivant, l'ouvrage sous les yeux. Le *De die natali* de Censorinus est invoqué, sous deux titres différents, dans les notes du même manuscrit [6] : la *Mathesis* de Firmicus Maternus le païen y figure également, et les deux auteurs sont réunis, ce dernier avec un éloge particulier, dans un développement des *Seniles : Anni huius multi memine-*

1. *Fam.* III, 18.
2. *Sen.* VIII, 2 (*Op.* 830).
3. V. plus bas p. 141. Ce n'est qu'un fragment ; P. a eu l'ouvrage tel que nous le possédons.
4. *Fam.* XXII, 2. Le groupe décoratif formé par Mercure et les attributs qui l'entourent, au palais de Syphax, se termine par la description de la « Philologie » personnifiée, singulier souvenir de Martianus Capella (*Afr.* III, v. 179-180) :

Ad laeuam noua sponsa sedens facieque superbit
Egregia et rarae laetatur imagine dotis.

5. *Sen.* XV (XIV), 11 (*Op.* 941). P. devait lire un ms. au titre complet portant : *De septem artibus liberalibus.*
6. V. t. I, p. 156.

runt, sed qui nunc non memoriae se offerant [*Agellius in Noctibus Atticis, Censorinus in libro quem de saeculis edidit*] ; *et Iulius Firmicus Maternus astrologus, nescio an uerior ceteris, sed profecto cunctis ornatior quos ego legerim, libro quarto Matheseos rem istam curiosius excutit* [1]. Le rhéteur sicilien est cité d'autres fois, en compagnie de Ptolémée et d'Archimède mis avec lui au rang des astrologues [2]. Pétrarque le prend à partie pour ses doctrines dans une de ses notes manuscrits : *Fata nulla sunt. Audite, philosophi et tu Iuli Firmice* [3] !

Cassiodore est représenté deux fois dans nos manuscrits [4], mais Pétrarque ne le nomme, je crois, jamais dans ses œuvres. Pour Boèce, si l'on cherche ce qu'il connaissait de ses ouvrages authentiques ou supposés, en dehors de l'apocryphe insignifiant rencontré plus haut [5], on remarquera qu'il ne cite jamais autre chose que le *De consolatione philosophiae* [6]. Il s'est beaucoup inquiété notamment du passage où Boèce appelle les muses de la poésie *scaenicae meretriculae* [7], et, se sentant personnellement atteint par ce jugement du philosophe, il a cherché à en restreindre la portée aux seules compositions dramatiques : *Si omne poe-*

1. *Sen.* VIII, 1 (*Op.* 829, avec plusieurs citations). Ce morceau se présente ici avec des corrections conjecturales, notamment l'addition de *non* après *nunc* et la suppression des mots imprimés entre crochets ; j'y crois voir une addition marginale faite sur le ms. des *Seniles*, sans doute par P. lui-même. Le *Par.* 8571, f. 78′, les a dans le texte.

2. *Sen.* I, 7 ; III, 1 ; *De Viris ill.*, t. I, p. 280.

3. *Par.* 1757, f. 5′. V. aussi l'index.

4. V. t. I, p. 205, pour le *Par.* 8500, et le chapitre IX, pour les *Lettres* (*Par.* 2923).

5. Le *De disciplina scholarium*, dû à un moine du XIIIe siècle. V. t. I, p. 205.

6. *Fam.* III, 1 (allusion à *Cons.* III, *metrum* 5) *Sen.* : VIII, 1 (*Op.* 827, allusion à I, *prosa* 1) ; *Sen.* XI, 12 ; XVII, 2 ; *De otio rel.* II (*Op.* 322) ; *Contra med.* I (*Op.* 1092). III (*Op.* 1102, 1103) ; *Scritti ined.*, p. 346 ; etc. Cf. notre index.

7. *Cons.* I, *prosa* 1.

ticum sine exceptione damnasset, nequaquam ille non doctus modo, sed sanctus uir, usque in finem operis comptum[1] *stilum et scaenicarum meretricularum consortium tenuisset; multa enim ber totum poetice dicta sunt*[2]. Pétrarque fait allusion une fois de plus aux œuvres mathématiques de Boèce[3], et croit à l'authenticité du *De Trinitate*, qui lui fournit l'occasion d'un rapprochement entre S. Augustin et Boèce[4]; mais, parmi tous les traités revêtus du nom illustre de ce dernier et si étudiés au Moyen Age, la *Consolatio* seule a retenu sa lecture : c'est un goût qu'il partage notamment avec l'auteur du *Convito* et celui de la seconde partie du *Roman de la Rose*[5].

Plusieurs géographes anciens sont groupés par Pétrarque autour de Pline[6]. Il réunit parfois leurs témoignages, comme dans l'exemple suivant : *Cuius gentis* [*Hyperboreae*] *et Pomponius Mela in Cosmographiae libris et multi alii meminere; addunt Plinius Secundus et Solinus, curiosissimi talium scrutatores, gentis alterius, sed uicinae et huic persimilis mentionem Arimphaeos uocant*[7]... Pomponius Mela est cité assez souvent et

1. Éd. *coeptum*.

2. *Sen.* XV (XIV), 11 (*Op.* 942 : cf. p. 1092 : *Scaenicam illam* [*poesim*], *quam Boetius notat, ipsos inter poetas in pretio non haberi*...). Boccace a interprété de même le passage de Boèce (Hortis, *Studj*, p. 196), sans doute d'après P.

3. V. le nom de Severinus, au passage cité p. 127.

4. *Sen.* V, 1 (*Op.* 791) : *Putas Augustini uestigia Seuerinum sequi, ut uiuentem ingenio et libris, his praesertim quos post illum de Trinitate composuit, sic defunctum membris ac tumulo.* Il s'agit des tombeaux légendaires de S. Augustin et de Boèce, à Pavie, où le corps du premier passait pour avoir été rapporté de Sardaigne par le roi Luitprand.

5. Cf. Flamini, *I significati reconditi della Commedia di Dante*, t. I, prélim. E. Langlois, *Les origines et les sources du Roman de la Rose*, p. 138 sqq., et Thuasne, *Fr. Villon et Jean de Meun*, Paris, 1906, p. 27. Sur l'emprunt fait à la *Consolatio* d'une partie de l'idée fondamentale des *Trionfi*, déjà esquissée dans l'*Africa*, v. Gaspary, *Storia della lett. ital.*, t. I, p. 489.

6. Cf. plus haut, p. 78.

7. *Vit. sol.* II, 6, 3 (*Op.* 277).

même appelé *nobilis cosmographus* [1]. Solin, qui jouait dans une grande œuvre italienne contemporaine, le *Dittamondo* de Fazio degli Uberti, le rôle de Virgile dans la *Commedia*, est traité avec estime par Pétrarque; celui-ci lui emprunte, en même temps que des renseignements de géographie, des expressions pour orner son style [2]. Enfin il s'est servi ou plutôt a essayé de se servir du lexique de noms de lieux que Vibius Sequester a composé pour aider à la lecture des poètes et dont le texte nous est parvenu en très mauvais état; cet auteur, peut-être pour la raison que j'indique, ne se trouve pas cité dans les œuvres imprimées de Pétrarque, mais son passage sous les yeux de l'humaniste est attesté par nos scholies [3].

Un exemple fera voir combien, dans le domaine que nous explorons, il faut se garder de se fier aveuglément aux œuvres de Pétrarque. Dans l'*Apologia contra Gallum*, il reproche à celui-ci d'avoir étalé une érudition de mauvais aloi et insuffisante, notamment en ce qui regarde la fondation des villes d'Italie : *Inops mercator omnes suas merces simul explicat ; inter alia, Iustini sui partem non exiguam transcribendo, urbium Italicarum narrat auctores, de quo Hyginus quidam integrum librum fecit* [4]. Comment ne pas croire qu'il a vu le livre qu'il semble reprocher à son contradicteur de ne pas connaître ? Cette supposition paraît confirmée par une lettre, où il regrette de ne pouvoir renseigner un corres-

1. *Fam.* III, 1. Cf. *Fam.* I, 6; IV, 1; XX, 1; *Var.* 39; et l'index de ce livre. Sur l'usage plus considérable encore que Boccace a fait de Pomponius Mela, particulièrement pour la rédaction du *De montibus, siluis*, etc., v. Hortis, *La corographia di Pomp. Mela attrib. falsamente a Bocc.*, dans *Archeogr. Triest.* VI, p. 300-318.

2. *Rem.* I, 37; *Fam.* III, 1; V, 16; XII, 17; et notre index.

3. Cf. t. I, p. 158.

4. *Op.* 1083.

pondant sur l'origine du nom de Durazzo. La question, dit-il, est incertaine : *Magna est enim non modo de aliis minori bus, sed de ipsa quoque urbium regina, apud scriptores ipsumque etiam Hyginum atque indecisa discordia* [1]. On ne doit pas penser cependant que Pétrarque ait possédé un ouvrage d'Hygin que nous n'avons plus ; la phrase de sa lettre vient tout simplement d'une scholie de Servius [2], chez qui il a pu trouver ailleurs titre et citations du *De urbibus italicis* ; il a cédé, dans les deux passages, au désir de faire montre de sa science. Les renseignements de nos manuscrits, où son amour- propre n'est point en jeu et où il n'écrit que pour lui-même, sont beaucoup plus sûrs que ses livres.

Sans perdre de vue cette observation, recherchons ce qu'il connaissait de Caton et de Varron. Les citations de Caton ne sont pas rares dans ses œuvres, il semble les prendre lui-même dans les *Origines* ; en réalité, elles viennent des auteurs qu'il possède, bien qu'il néglige toujours, et peut-être systématiquement, de l'indiquer [3]. Dans ses scholies, il fait le renvoi avec plus de précision, car il peut avoir besoin de s'y reporter. A-t-il, du moins, rencontré le *De re rustica?* Il nomme Caton parmi les agronomes, avec Virgile, Varron et Palladius [4], parle de l'auteur et de son livre en termes assez précis, dans un chapitre sur l'agriculture : *Quae* [*ars*] *magnis olim tractata uiris atque ingeniis in pretio fuit, in qua, ut multis in rebus, altum locum Cato Censorius tenet, de quo cum*

1. *Var.* 39.

2. *Urbis* [*Romae*] *enim uerum nomen uomen nemo uel in sacris enuntiat,... quod ne Hyginus quidem, cum de situ Urbis loqueretur, expressit* (*In Aen.* I. 277).

3. *Var.* 48 : *Sane in libro illius Censoris Catonis senis legimus solitos canere ad tubicen de clarorum bominum uirtutibus* (= Cicéron. *Tusc.* I, 2); *Sen.* XII, 2 (*Op.* 906 = Pline, XXIX, 14) ; *Vit. sol.* préf. (*Op.* 224); *De otio rel.* I (*Op.* 316). Par exception, la source est assez bien indiquée pour un emprunt au *De officiis* dans la vie de Scipion (partie inéd., dans *Le De Viris ill. de P.*, p. 144).

4. *Sen.* XII, 1 (*Op.* 900). Mais il y met aussi Hésiode.

uerissime scriptum sit optimus senator, optimus orator, optimus imperator, tandem laudis ad cumulum illud est additum, sine aemulo, siue sine exemplo sui temporis agricola. Quem puderet igitur cum Catone terram colere...? quis sollicitare atque hortari boues erubesceret, quos in sulcum urgeret illa uox, quae tot magnos exercitus in praelium accendisset, tot ancipites causas disertissime perorasset ? quis rastrum atque aratrum fastidiret, quod illa triumphalis ac philosophica manus attingeret, quae insignes de tot hostibus uictorias peperisset, tot de rebus optimis praeclaros libros scripsisset, siue ad philosophiam, siue ad historiam, siue ad usum uitae spectantibus, quales sunt quos de hoc ipso quod nunc loquimur scripsit ? Primus equidem colendi arui praecepta in formam artis ac in litteras redegit, secutique illum multi alii, quorum quidam humile illud ac depressum artificium nobilissimis atque altissimis uersibus extulerunt [1]. A défaut d'une citation directe, qui eût été difficile à prendre, il est vrai, dans l'ouvrage tout technique de Caton, le lecteur jugera si ce passage peut indiquer que notre poète l'avait au moins rencontré [2].

Pétrarque avait trouvé dans les auteurs anciens, et notamment chez ceux qui lui inspiraient le plus de confiance, Cicéron et S. Augustin, une telle estime de Varron, qu'il s'était habitué à le considérer comme un des plus grands esprits de l'Antiquité, un des écrivains dont la perte était le plus regrettable et dont il fallait recueillir et répandre les fragments. De là les citations assez nombreuses qui sont dans ses ouvrages et qu'il tire, généralement sans l'indiquer, de sources identiques à celles qui nous servent encore aujourd'hui à reconstituer par la pensée la grande œuvre

1. *Rem.* I, 57. Cf. *Rem* I, 7, et *Op.* 906.

2. Je n'ai reconnu aucune allusion de P. aux *Dysticha* moraux répandus au Moyen Age sous le nom de Caton.

perdue. La plupart des auteurs, en effet, qui nous ont conservé des fragments de Varron lui sont déjà connus [1]. Faute de pouvoir le louer en connaissance de cause, il se dédommage en le nommant sans cesse et dans la plus honorable compagnie [2], en mettant en lumière le jugement de Lactance sur sa science [3], en le déclarant à son tour *studiosissimus atque doctissimus Latinorum* [4], enfin en lui adressant une de ses lettres aux grands hommes. Cette lettre, bien que dénuée de précision, respire un singulier enthousiasme : *Ut te amem ac uenerer, tuum me clarissimum nomen cogit*; *sunt quidem quos licet extinctos superstitibus tamen beneficiis ac meritis amamus... Tu nihil aut modicum prodes, non tua quidem, sed omnia corrumpentis aeui culpa... Magna est laus non ingenii modo, sed propositi in actu perpetuo corpus simul atque animum habere, et posse et uelle non aetati suae tantum, sed omnibus saeculis prodesse... Quid nunc libros perditos enumerem? quot librorum tuorum nomina totidem famae nostrae sunt uulnera* [5]. Le passage analogue du premier livre des *Res memorandae* n'est pas d'un ton moins élevé; Pétrarque serait plutôt tenté de renchérir sur sur ses guides [6].

Ces deux morceaux laissent dans l'ombre la question qui intéresse le plus notre sujet, c'est-à-dire les ouvrages de

Che quanto 'l miro più, tanto più luce.

1. Cicéron, Servius, Aulu-Gelle, Macrobe, Censorinus, Solin, Priscien, Lactance, S. Jérôme, S. Augustin, tardivement Nonius (p. 105). Isidore doit y être joint, bien qu'il ne cite lui-même Varron que de seconde main (Kettner, *Varron. Studien*, Halle, 1865).

2. *Fam.* VI, 2 : Platon, Aristote, Varron, Cicéron.

3. *Rer. mem.* I, 2 (*Op.* 396. Cf. Lactance, *Diuin. inst.* I, 6). En ce passage de son œuvre historique, P. a réuni les principaux motifs de l'admiration des anciens pour Varron.

4. *De otio relig.* I (*Op.* 304).

5. *Fam.* XXIV, 6. Le texte du *Par.* 8568, f. 283', est tout à fait remanié.

6. Joindre aux vers cités p. 67 celui qui les suit:

Varron que connaissait Pétrarque, Il donne une liste de quelques-uns de ceux dont le nom lui est parvenu, dans l'invective contre son adversaire français, qui avait maladroitement paru reprocher à Varron de n'avoir pas traité de la métaphysique : *Quid quod nec metaphysicam Varro scripsit, ingens accusatio docti uiri! At scripsit libros uigintiquinque Humanarum rerum, sedecim Diuinarum, sed in iis ultimis multa uana congessit et a cultu uerae diuinitatis abhorrentia*[1]... *Non scripsit metaphysicam; scripsit tamen de Philosophia*[2], *de Poetica*[3], *de Lingua latina, de Vitis patrum..... Libet igitur indignari: O uiri maximi! o latini eloquii sidera! o ingeniorum rerumque omnium sors immitis! hucne igitur uestri labores uestraeque uigiliae peruenerunt, ut Gallicum ad tribunal barbarico iudicio rei essetis, quod physicam et metaphysicam non scripsistis*[4]? La liste contenue dans ce morceau renferme un titre bizarre que Pétrarque a reproduit en un autre passage de ses œuvres et qui cache certainement le *De uita populi Romani*[5]. On peut y ajouter les *Satires Ménippées*, dont il parle ailleurs[6], en citant une sous le titre de *De lege conuiuii*[7], et les *Res rusticae* dont

1. D'après S. Augustin, *C. Dei*, VI, 3, qui en donne l'analyse.
2. D'après S. Augustin, *C. Dei*, XIX, 1 sqq.
3. D'après Aulu-Gelle, I, 24, 3 ; XVII, 21, 43 et 45.
4. *Op.* 1083.
5. *Vit. sol.* II, 1, 1 (*Op.* 251) : *Illud ne expectaueris ut transcribam tibi quas uocant Patrum uitas ; quem libri titulum sumpsisse nostros a Marco Varrone arbitror, qui et ipse de Vitis patrum scripserat, sed alio quodam modo, non tam inflammandis deuotione animis quam notitiae rerum studens.* P. prend *patres* ici dans le sens de *maiores*. Le titre qu'il donne vient de mss. d'auteurs qui ont conservé des fragments du *De uita Pop. Rom.*; l'origine de l'erreur est évidemment une mauvaise interprétation du sigle *P R*, qui, surmonté d'un trait d'abréviation, a pu être lu aisement *patrum*.
6. *Rem.* II, 19 et 104; *Fam.* IV, 16.
7. *Fam.* XVIII, 10 : *Marci Varronis de lege conuiuii liber est, ubi illud inter multa praecipitur ut neque plures Musis, neque pauciores Gratiis sint conuiuae, ne in alterum extremorum, aut in turbam, aut in solitudinem res eat* (Cf. *Noct. Att.*, XIII, 11, 1 ; *Saturn.* I, 7. V. une scholie de P., p. 51).

il sera question plus loin. Il a pu évidemment recueillir d'autres titres de Varron, mais je n'en trouve pas trace dans mes dépouillements.

De tous ces ouvrages, qu'est-il venu sous les yeux de Pétrarque? Il semble n'en avoir aucun entre les mains, au moment où il écrit sa lettre à Varron, le 1er novembre 1350 [1]. Il avait connu, dans sa jeunesse, quelque chose de l'auteur, ces *aliqua Varronis* qui lui venaient de Soranzo [2] et qu'il a pris, beaucoup plus tard, pour les *Libri rerum diuinarum et humanarum*; on a vu cette question traitée plus haut à propos du *De gloria* de Cicéron. Pétrarque s'imaginait peut-être avoir parcouru ces livres, à cause de l'idée assez précise qu'il avait de leur contenu et qu'il tenait de l'analyse détaillée de S. Augustin ; il n'avait donc pas perdu tout espoir de les retrouver : *Hos alicubi forsitan latitare suspicor; eaque multos iam per annos me fatigat cura, quoniam longa et sollicita spe nihil est importunius aut laboriosius in uita* [3]. En attendant, il aimait en citer des passages de seconde main : *Lege Varronis uel, quia illos non habes, Augustini libros* [4]. Une note manuscrite de son Virgile est plus significative (f. 21', à propos de la division du jour chez les Anciens) : *Quam rem M. Varro Latinorum omnium longe doctissimus libro 2° Rerum humanarum diligenter explicuit; quod qui per ordinem uidere uult, legat apud Macrobium, Saturnalium l. 1°, qui communius habetur quam Varronis libri.* On voit que l'érudit a tenu à écrire une scholie qui devait rester au courant, même si l'ouvrage de Varron venait à être remis au jour [5].

1. Non 1er *oct.* 1343, comme on l'a imprimé quelquefois. Le ms. de Paris confirme la date.
2. V. t. I, p. 260 et 267.
3. *Fam.* XXIV, 6. Chercher ce qui précède t. I, p. 267.
4. *Contra med.* IV (*Op.* 1114).
5. La perte de Varron continue à être, après P., un des grands sujets de plainte

Pastrengo lui avait promis les *Res rusticae*, sous le titre, de *Varronis agricultura*, qu'il a sans doute reçues [1]. Un autre de ses amis, sachant son culte pour Varron, lui transcrivait de sa main quelque chose de cet auteur, et Pétrarque l'en remerciait ainsi : *Recepi ecce iterum a te librum ex Varronis ac Ciceronis opusculis eximiis prorsus et raris, quibus nihil animo meo gratius, nihil optatius, nihil demum poterat aduenisse iucundius... Accessit ad libri gratiam quod manu tua scriptus erat* [2]. L'ami, qui n'est autre que Boccace, aurait-il pris la peine de transcrire un des recueils de *Sententiae Varronianae* qui circulaient au Moyen Age [3] ? Rien ne l'indique, et comme on sait, d'autre part, que Boccace s'est quelque peu servi des *Res rusticae* et du *De lingua latina* [4], on doit penser qu'il a envoyé à son ami ces deux ouvrages ou l'un des deux, ou encore des fragments de l'un ou de l'autre. Le *De lingua latina* apparaît une fois dans les scholies de nos manuscrits, avec la forme d'une citation de première main [5], et Antonio Loschi semble l'avoir vu parmi les livres de

des humanistes. Voici, par exemple, les paroles que Leonardo Bruni prête à Niccoli : *Nonne uidemus, quam amplo pulcherrimoque patrimonio haec nostra tempora spoliata sint ? Ubi sunt M. Varronis libri qui uel soli facere possent sapientes, in quibus erat latinae linguae explicatio, rerum diuinarum humanarumque cognitio, omnis sapientiae ratio omnisque doctrina ? Ubi T. Liui historiae ? Ubi Salustii ? Ubi Plinii ? Ubi innumerabilium aliorum ? Ubi Ciceronis complura uolumina ? O miseram ac inopem conditionem horum temporum !* Salutati, dans le même dialogue de Bruni, cherche à s'en consoler : *Perditus est M. Varro. Dolendum est fateor et moleste ferendum ; sed tamen sunt et Senecae libri et aliorum permulti, qui nobis, nisi tam delicati essemus, facile M. Varronis locum supplerent... Sed... quae absunt cupimus, quae adsunt negligimus* (*L. Bruni Aret. dial. de tribus uat. Flor.*, éd. Wotke, p. 17).

1. V. t. I, p. 210.
2. *Fam.* XVIII, 4.
3. P. ne cite aucun recueil de ce genre.
4. D'après Hortis, *Studj*, p. 435. Dix des passages du *De ling. lat.* utilisés par Boccace sont du livre V, le onzième et dernier vient de VII, 3, 50.
5. V. t. I, p. 293.

Pétrarque [1] ; mais le traité agricole est le seul des deux ouvrages de Varron que je trouve cité dans les œuvres imprimées. En deux passages, Pétrarque donne avec complaisance l'étymologie du mot *capra* (*a carpendo*) d'après Varron, *Rerum rusticarum libro* [2]; en un troisième, il cite une anecdote sur un étalon, rencontrée *inter Res rusticas Varronis* [3]. L'ensemble de ces renseignements permet de penser qu'il a possédé, outre le *De lingua latina*, les *Res rusticae*. Il y a bien des chances pour que son exemplaire soit l'un des deux que l'on trouve en 1426 dans la bibliothèque de Pavie [4] ; il s'est perdu, comme les deux autres exemplaires connus au commencement du xve siècle [5] et dont l'un, celui de Niccoli, plus tard au couvent de San Marco, a été la source de ceux que nous possédons.

Autant, pour Varron, nous devons avancer avec prudence, autant, pour Sénèque, nous sommes sûrs du terrain où nous marchons. Comme moraliste, Pétrarque n'est pas seulement l'élève de Cicéron, mais encore, et presque au même degré, de Sénèque, dont le nom et les idées tiennent dans ses œuvres une grande place. Si nous ne retrouvons aucun des manuscrits dont il s'est servi, nous avons d'autres ressources

1. V. t. I, p. 101. La lettre citée par Salutati mentionne chez P. un gros volume avec des figures géométriques, que Mommsen rapprochait des traités mathématiques de Varron (Novati, *l. c.*, t. II, p. 393).

2. *Sen.* II, 1, à Boccace (*Op.* 752). Cf. *Fam.* XXI, 11, où le renvoi n'est pas précisé. L'étymologie est dans Varron, *R. Rust.*, éd. Keil, II, 3, 7.

3. *Fam.* IX, 4. Cf. Varron, II, 7, 9. De même dans une scholie donnée plus haut, p. 80.

4. D'Adda, n° 441 : *Cato cum Varone de agricultura copertus corio rubeo leui. Incipit in principio textus* Quomodo agrum ciui *et finitur in ultimis dictionibus textus* exposui habito. *Sig. dcclxxxxiij.*

5. Sabbadini, dans *Museo d'antich. class.*, III, col. 345. Si l'on admet l'existence d'un exemplaire chez P., il est assez difficile de songer à l'identifier avec celui de Niccoli, car le bibliophile florentin ne semble pas avoir recueilli un seul des mss. de Pétrarque.

pour juger du zèle de son étude. Je n'ai pas compté moins de soixante citations précises du philosophe dans le seul recueil des *Familiares*, sans parler des allusions et emprunts d'expression, qui sont sans doute beaucoup plus nombreux et qu'on est surpris de rencontrer jusque dans des vers italiens [1]. Sénèque est, d'ailleurs, un des auteurs qui font le mieux juger de la supériorité de Pétrarque sur son temps ; il lui a offert l'occasion de s'essayer, parfois heureusement, dans la critique d'attribution et de développer, sur l'homme et sur l'écrivain, des considérations qui ne sont pas sans justesse [2].

On a pu se faire une idée, par les mentions de Sénèque au cours de ce livre, de la connaissance très complète que Pétrarque avait de ses œuvres, et deviner notamment la part des *Lettres à Lucilius* dans sa culture philosophique [3]. Tous les livres de l'auteur sont entre ses mains, y compris l'*Apocolocyntosis*, indiqué une fois par allusion [4]. On lui doit,

1. Les très anciens commentateurs l'avaient déjà remarqué en divers morceaux, par exemple :

Son. *I' vo piangendo :* Si che, s'io vissi in guerra ed in tempesta,
Mora in pace ed in porto...

Cf. *Ad Lucil.* 19 : *In freto niximus, moriamur in portu.*

2. Cf., avec les passages qui vont suivre, les chapitres consacrés à Sénèque dans *Rer. mem.* II, 1 (*Op.* 407), III, 3 (441), IV, 4 (475); *Vit. sol.* II, 8, 1. Sur la prétendue rivalité de Sénèque et de Quintilien, v. plus haut. p. 85. Il y a un bon travail de Hortis sur Sénèque dans P. et dans Boccace (*Archeographo Triestino*, 1879, t. VI, p. 267-299).

3. Hortis a pris note déjà (p. 274) des passages de P. où Sénèque est cité, mais d'après l'éd. de 1554 et non d'après celle qui nous sert. (V. aussi notre index au nom de Sénèque). P. enchâsse un peu partout d'assez longs morceaux des *Lettres à Lucilius*. Dans *Contra Gall.*, *Op.* 1083, on trouve le renvoi *Ad Helbiam*, et *Sen.* III, 6 (5 ; *Op.* 775) contient un long extrait de Sénèque, *in eo libro quo Helbiam consolatur*. Les *Quaest. nat.* ne sont, je crois, citées qu'en deux ouvrages de P. (*Rem.* II, 91 ; *Secr.* III, *Op.* 363) ; nos scholies les indiquent plus souvent.

4. *Rem.* II, préf. : *Seneca ubi horologia philosophis confert, quod scilicet par utrisque discordia est.* Cf. *Apoc.* 2 : *Facilius inter philosophos quam inter horologia conueniet.*

en divers manuscrits qui ont passé sous ses yeux, une division du *De breuitae uitae* et de la *Consolatio ad Polybium* confondus [1] : *Quanto ergo melius fuerat eiusdem Senecae contra superstitiones, nisi me gustus fallit egregium opus* [2], *uel perditum quaerere, uel ne perderetur occurere, et de Consolatione ad Polybium, ut in multis uoluminibus animaduerti et correxi, non quidem perditum sed permixtum cum eo qui de Breuitate uitae inscribitur, in apertum educere, ut non unus sed duo libri, sicut sunt. ita et uiderentur et non dicam liber sed libri titulus non periret; quae res tardiusculis lectoribus saepe non paruae caliginis causam dedit* [3]. Il faudra retenir cette indication, si l'on cherche les manuscrits de Sénèque rencontrés par Pétrarque.

Il attribue au philosophe les *Controuersiae* de son père, qu'il cite tantôt avec le nom seul de Sénèque [4], tantôt avec une indication plus ou moins précise de l'ouvrage : *Seneca in Declamationibus* ou *Declamatorium illud apud Senecam* [5]. C'est à ses yeux une œuvre bien indigne de celui qu'il en croit l'auteur : *Quis enim... in omni* [*eloquentiae*] *parte summus fuit ? Lege Senecae Declamationum libros* [6]. Au reste, en cet ouvrage du rhéteur et dans les *Excerpta*, qu'il a également consultés, il semble avoir cherché surtout les renseignements d'histoire littéraire qui s'y trouvent.

1. Cf. O. Rossbach, *De Sen. libr. recens.*, dans *Breslauer Abhandl.*, t. II, 1888, p. 12. Le plus important ms. des *Dialogi* (*Ambr.* C 90 *inf.* XIe siècle) offre déjà la soudure, une lacune ayant emporté le titre et le début de la *Consolatio*.

2. Cet ouvrage perdu lui est connu par S. Augustin, *C. Dei*, VI, 10.

3. *Sen.* II, 4 (*Op.* 762). Texte du *Par.* 8571, f. 20.

4. Préface aux *Fam.* (Fracassetti, I, p. 22), citation empruntée à *Contr.* I ; autre passage du même morceau cité dans *Fam.* XXIV, 7, et discuté plus haut, p. 282 ; *Rem. mem.* I, 2 (*Op.* 396, sur la médiocrité poétique de Cicéron) ; témoignage emprunté aux *Excerpta ex Controuersiis*, l. III.

5. *Secr.* II, *Op.* 341 ; *Fam.* XXII, 5. Cf. III, 18, et XVIII, 14 : *Annaeus Seneca uir ingens primo Declamationum libro, haud longe a principio.*

6. *Fam.* XXI, 15.

Les tragédies lui sont familières et, comme leur caractère sentencieux en permet de faciles extraits, il y prend des vers isolés aussi bien que de longs passages [1] ; seize vers sur la Fortune tirés du *Thyestes* trouvent place dans sa harangue au roi Jean le Bon [2]. Lorsqu'une de ses citations est introduite par la simple formule *ut ait tragicus*, il faut toujours penser aux compositions de Sénèque [3]. Il leur assigne une place d'honneur dans l'œuvre du philosophe ; il parle de ces tragédies, *tanto studio dictatae* [4], *quae apud poetas profecto uel primum, uel primo proximum locum tenent* [5]. Toutefois, il a émis un doute fugitif sur l'authenticité du recueil, et ce sentiment lui est venu des attaques contre Néron que renferme l'*Octauia* ; il commence par les reprocher à Sénèque comme un acte de versatilité : *Non equidem ignorabas tragoediam omne genus scripti grauitate uincere, ut ait Naso ? Hanc tu quam mordaciter, quam uenenose, quam acriter in illum scripseris notum est,... nisi illa forsan opinio uera est quae tragoediarum non te illarum, sed tui nominis alterum uult auctorem* [6]. *Nam et duos Senecas Cordubam habuisse Hispani etiam testes sunt, et Octauiae (id enim tragoediae illi est nomen)* [7] *locus aliquis hanc suspicionem recipit* [8] *; quam si sequimur, quod*

1. Par ex. : *Fam*, IV, 2 ; *De otio rel.* I (*Op.* 326); ici même, t. I, p. 183.
2. Éd. citée, p. 220.
3. Par ex.. *Fam.* XII, 2, visant *Thyest.*, v. 612.
4. *Contra. med.* III (*Op.* 1113.
5. *Fam.* IV, 16. Sur l'usage du recueil tragique de Sénèque fait par Boccace, v. la scène de l'*Hippolyte* et celle de la *Fiammetta* rapprochées par Crescini, *Contributo*, p. 160. On sait que l'*Ecerinis* de Mussato avait remis en honneur, dès les dernières années du siècle précédent, l'imitation des tragédies de Sénèque.
6. C'est l'opinion que soutenait Boccace (Hortis, *Studj*, p. 404).
7. Les éditions, y compris Fracassetti, donnent ici un texte incompréhensible, corrigé par Hortis d'après le *Laur. XXVI sin.* 10. Le *Par.* 8568, f. 262', apporte d'autres corrections.
8. Sans doute le récit de la mort de Néron (*Oct.* 605-657), qui est l'argument le plus sérieux contre l'attribution à Sénèque.

ad rem attinet, expers tu culpae huius, quod ad stilum, nihil ille te inferior, quisquis est, aeuo licet secundus ac nomine. Ita quantum morum demitur infamiae, tantundem ingenii famae detrahi oportet. Alioquin excusatio, nisi fallor, famosi carminis nulla est [1]. On sait que le doute de Pétrarque a été vérifié par la critique en ce qui regarde l'*Octauia*. Coluccio Salutati reprit la question dès 1371, dans une dissertation épistolaire qui eut au XIVe siècle une grande diffusion ; il s'y prononça non seulement contre l'authenticité de la *praetexta*, mais contre tout le recueil [2]; c'est lui qui fit prévaloir la distinction longtemps adoptée entre « Sénèque le tragique » et « Sénèque le philosophe [3] ».

Le petit ouvrage attribué à Sénèque sous le titre *De remediis fortuitorum*, et souvent édité [4], a inspiré Pétrarque pour son traité *De remediis utriusque fortunae*, dans la préface duquel il le mentionne ainsi : *Ceterum Seneca ipse Fortunae partem illam, quae sibi difficilior uisa erat et est haud dubie prima fronte rigidior, breui admodum perstrinxerat. Is libellus passim in manibus uulgi est ; cui ego nil addere, nil detrahere meditor, quod et magno ingenio conflatum opus nostram dedignatur limam, et mihi meis rebus intento nec comere aliena nec carpere est animus* [5]. La fierté à peine voilée de Pétrarque, se comparant

1. *Fam.* XXIV, 5 (texte du *Par.* 8568).

2. Le seul doute qui lui restât venait de l'autorité de la lettre de P. : *Frangit me multum*, disait-il, *P. nostri sententia.*

3. Cf. Novati, *Epistolario di C. Salutati*, t. I, p. 150 sqq. ; l'annotation permet de suivre très bien la question.

4. Cf. le Sénèque de Fr. Haase, qui croit à l'authenticité, t. III, p. 19. Éditions par Rossbach, dans le travail cité, p. 99 sqq., et par J. Loth, dans *Revue de philol.*, t. XII, 1888, p. 118 sqq.

5. *Rem.* I, pr. Cf. II, 18, où Hortis a reconnu une citation du ch. 16 du traité ancien. Les additions faites à ce dernier par un lecteur ne sont que des passages empruntés au travail de P. (V. les confrontations dans le travail d'Hortis cité p. n. 1, et dont le titre est précisément : *Le Additiones al De remediis fortuitorum di Seneca dimostrate cosa del P.*).

ici à Sénèque, s'explique par l'ampleur beaucoup plus grande du sujet qu'il avait choisi. Quelque médiocre que soit l'exécution de son dialogue de forme toute scolastique, il a cette supériorité évidente sur le *De remediis fortuitorum* d'indiquer, en même temps que les remèdes contre la mauvaise fortune, la façon de soutenir la bonne, souvent plus dangereuse pour le sage.

Les apocryphes de Sénèque [1] ont en Pétrarque leur premier contradicteur. Deux traités fort connus mis par le Moyen Age sous le nom du philosophe, et intitulés *De quatuor uirtutibus* et *De moribus* ou *De prouerbiis* [2], ont été examinés par lui et il nous a laissé, à ce sujet, un exemple d'autant plus curieux de sa critique qu'aucun modèle antérieur ne l'y guidait :

Senecae libellus nolenti, non dubitem, datus est, cuius titulus est *De quatuor uirtutibus*. Omne uulgus opusculum illud auidissime legit ac Senecae libris interserit, inque eo quod Seneca nunquam uidit Senecam praedicant miranturque. Sunt qui inter ipsius Senecae libros omnes hunc maxime diligant, quippe illorum maxime ingeniis conforme. Nam re uera etsi, Senecae inuito ac si liceat reiecturo, in adoptionem uenerit naturaliter non suus, adhuc tamen uulgo quam doctis est gratior. Quanquam plerisque etiam doctorum, iam errori succumbente uero, hoc ipsum quod loquor ignotum sit, iamque cum uulgo de auctore sentiant, de opere autem ipso consentire uulgo nequeant illud uel praeferenti melioribus uel aequanti. Cui quidem ego ipse non detraho, sed his importunis ac loquacibus scholasticis, omnia prorsus nulla lege miscentibus, subirascor [3]. Nam is quidem liber Martini episcopi cuiusdam est ad Mironem quemdam regem, ab auctore suo inscriptus *Formula uitae honestae*, quae omnia non libenter errantibus, breui quadam praefatiuncula dicti operis pridem nostris ex

1. Cf. avec Hauréau cité plus loin, Fr. Haase, *De medii aeui stud. philologicis*, Breslau, 1856, p. 18.

2. V. ce que P. a dit de ce dernier recueil à propos de Publilius Syrus, t. I, p. 210, n. 3.

3. Cf. plus haut, p. 89 et *Fam.* XIII, 6 : *De quibusdam scholasticis pingue quiddam et rancidum usu potius quam rationes dictantibus...*

libris abolita, per bibliothecas autem Galliarum, ubi scriptum creditur, adhuc stante, noscuntur. Isti uero inopem scriptorem et hoc forsan unico gloriantem suo spoliant, ut diuitem et rebus onustum suis onerent alieno. Neque hoc contenti, sua sibi quoque bis ingerunt, quod in libro *De Moribus ac Prouerbiis* obseruatum est, qui libri Senecae dicuntur cum in eis nihil ille peccauerit, nisi quod in aliis sparsim scripsit, unde illa decerperentur ex multis unum in locum importunius aceruanda. Nam quidem ille nisi de moribus agit; et sententiae breues ac praecisae, quibus ante alios abundat, quid nisi prouerbia quaedam sunt? Neque ideo tamen ex bene distinctis apteque dispositis haec suorum confusio sequi debuit, neque hic raptus alienorum; quasi indignum esset, ut pauper ille Martinus de uirtutibus, quarum cultor esse potuit et fortassis fuit, aliquid cogitaret ac scriberet, sed referri ad unum omnia etiam mendacio oporteret, neque uirtus atque honestas subiectum esse posset alterius, cum sit omnium mortalium et Platonis ante alios atque Aristotelis, et ex nostris M. Tullii, ad quem nominatim M. Bruti liber est de uirtute clarissimus, cuius et Seneca ipse suis in libris meminit [1].

En revendiquant pour Martin, évêque de Braga à la fin du VIe siècle, le traité *De quatuor uirtutibus*, Pétrarque se trompe, le travail de Martin n'étant qu'un plagiat, déguisé par la préface, de la première partie d'un apocryphe de Sénèque composé antérieurement, le *De copia uerborum* [2]; mais il fait preuve d'attention en identifiant deux ouvrages de titre différent dans les manuscrits, le *De quatuor uirtutibus* et la *Formula honestae uitae*, et il a raison de refuser à Sénèque toute part dans ce recueil, qui n'est même pas, comme le *De moribus*, une compilation extraite de ses œuvres. Au reste, ce ne sont point tant les résultats acquis par Pétrarque qui nous intéressent ici que la direction et la méthode de ses observations.

1. *Sen.* II, 4 (*Op.* 761). Texte corrigé à l'aide du *Par.* 8571, f. 19'.

2. Ce point a été mis en lumière par Hauréau, qui a élucidé toute la question dans les *Not. et extraits des mss.*, t. XXXIII, I, p. 208 sqq. et dans ses *Notices..... de quelques mss. latins*, t. I, 1891, p. 202 sqq. Rossbach l'a étudiée à un autre point de vue dans *Bresl. Abhandl.*, t. II, 1888, p. 84 sqq. Comme le texte de P. paraît inconnu à ces auteurs, j'ai cru intéressant de le donner intégralement.

Il croit, bien entendu, à l'authenticité de la correspondance avec S. Paul [1] ; mais il a étudié trop bien la philosophie de Sénèque pour admettre, comme Boccace le fait encore [2], que celui-ci ait pu être chrétien. L'idée qu'il se forme du personnage est d'ailleurs développée avec abondance dans la lettre qu'il lui adresse ; il y sépare nettement son admiration pour le moraliste de son jugement sur l'homme public. L'épître est longue, et je puis à peine l'analyser ici [3]. Pétrarque commence par citer un éloge de Sénèque par Plutarque qui a embarrassé les érudits, car on n'en trouve aucune trace dans les ouvrages qui nous restent de Plutarque ; mais le poète ne connaissait aucun livre de ce dernier et le témoignage de Sénèque est emprunté par lui à l'*Institutio Traiani*, apocryphe cité sous le nom de Plutarque et auquel il renvoie expressément dans une autre partie de ses œuvres [4]. Pétrarque plaint Sénèque d'être tombé aux mains de Néron : *Veneras, o miserabilis senex*,

1. Lorenzo Valla est, ce me semble, le premier à l'avoir niée ; le même auteur, dont la critique est souvent si neuve, ne distingue point cependant Sénèque le rhéteur du philosophe.

2. V. le curieux morceau du *Comento sopra la Commedia*, l. XVI (t. I, p. 402). Boccace n'affirme pas le christianisme de Sénèque avec la confiance d'Abailard, par exemple ; mais il penche visiblement à l'admettre, et s'étonne que Dante ait placé le philosophe parmi les païens, alors surtout que S. Jérôme l'a nommé parmi les écrivains ecclésiastiques. V. la bibliographie de la question chez Graf, *Roma*, t. II, p. 284 sqq.

3. On peut la lire en français (trad. Develay) avec la lettre à Varron, dans le *Bull. du bibliophile* de 1881. Observer que l'allusion faite par P. à un ouvrage où il mentionne l'abandon des biens de Sénèque (*Res et ueteribus historicis nota est, et mihi ipsi illorum uestigiis incedenti haudquaquam silentio praetermissa*) ne se rapporte point au *De Viris*, mais à *Rer. mem.* III, 3 (*Op.* 441).

4. *Rem.* I, 81 : *Ut Plutarchus philosophus ad Traianum principem discipulum suum scribit*. Cf. *Fam.* XVIII, 16 ; XXIV, 7. Un écrivain formé par Pétrarque, Lombardo della Seta, s'est également servi de l'*Institutio Traiani* dans sa vie inédite de Trajan. Cf. *Le De Viris de P.*. p. 80, note. Ajouter les observations de Hortis, *Archeogr. Triest.*, 1878, VI, p. 292-293.

in hominis manus, qui cum quidquid uelle posset, nil nisi pessimum uelle posset; puis il le blâme, en s'excusant d'une respectueuse franchise, pour son rôle de courtisan : *Testem nempe certissimum habemus et qui de summis uiris agens nec metu flectitur nec gratia, Suetonium Tranquillum. Is igitur quid ait? auertisse te Neronem a cognitione ueterum oratorum, quo scilicet in tui illum admiratione diutius detineres*[1]..... *Prima haec miseriarum tuarum radix ab animi leuitate, ne dicam uanitate, profecta: inanem studiorum gloriam, dure senex, nimis molliter, ne rursus dicam pueriliter, concupisti.* Et plus loin : *Relege libros quos ad eum ipsum de Clementia, relege quem ad Polybium de Consolatione dictasti, si uel libros uel librorum memoriam Lethaei gurgitis unda non obruit. Pudebit, credo, laudati discipuli: qua enim fronte de tali talia scripsisse potueris, ignoro; certe ego illa sine pudore non lego*[2]... Tout le passage montre à quel point Pétrarque se sépare des idées du Moyen Age, qui voyait dans Sénèque un modèle de vertu, presque un saint[3]. Il termine sa lettre en disant qu'il espère du moins que Sénèque n'a pu applaudir à la persécution des chrétiens : *Et ita tibi uisum; una quidem epistolarum tuarum ad Apostolum Paulum non modo innuit, sed fatetur. Neque tibi uideri potuisse aliter certus sum, illis tam sacris ac caelestibus*

1. Suétone, *Ner.* 52.

2. Texte tout autre dans Fracassetti, donnant par ex. *uilitate* pour *uanitate*, et toute une ligne de plus après *dictasti*.

3. Écoutons Abailard : *Seneca maximus ille paupertatis et continentiae sectator, et summus inter uniuersos philosophorum morum aedificator...* (*Abaelardi op.*, éd. Cousin et Jourdain, Paris, 1849, t. I, p. 195). *Seneca quoque, inter uniuersos philosophos tam moralis doctrinae quam uitae gratiam adeptus, Spiritum Sanctum bonorum omnium distributorem patienter profitetur, ita de ipso ad Paulum Apostolum in quarta scribens epistola...* (t. II, p. 60). Jean de Salisbury semble aller plus loin: *Mihi desipere uidentur, qui quemcumque secuti non uenerantur eum, quem et Apostoli familiaritatem meruisse constat et a doctissimo patre Hieronymo in sanctorum catalogo positum* (cité par Schaarschmidt, *l. c.*, p. 93).

monitis aurem non neganti oblatamque diuinitus amicitiam complexo; quam utinam arctius tenuisses nec diuellereris in finem, ut cum illo praecone ueritatis pro ueritate ipsa et pro aeterni praemii promissione tantique promissoris pro nomine morereris!... Aeternum uale [1].

Sur le paganisme de Sénèque, Pétrarque n'est pas moins précis en un autre passage, où il rappelle le *Catalogue* de S. Jérôme, sans en rien tirer des conclusions de Jean de Salisbury ou de Boccace : [*Paulus*] *doctor gentium Senecam, inter scriptores sacros a Hieronimo relatum, tamen haud dubie paganum hominem, laudat ad eum missis epistolis* [2]... ? Comment aurait-il pu conserver des doutes, en présence de la doctrine de Sénèque sur le suicide, pour laquelle il témoigne à plusieurs reprises sa répugnance ? *Habuit haec opinio magnos auctores, Annaeum Senecam in primis, qui ad eam tam constanter et tam saepe reuoluitur, ut mihi quidem uerius uideatur ne non propria sua sit mirarique cogat interdum, unde tam tristis sententia tanti uiri pectus inuaserit* [3]. Il exprime ailleurs d'autres réserves; il dit à Sénèque qu'il l'écouterait, *nisi alter obsisteret non te minor et, si maiorem dixero, credo non indignabere;* et cette autorité est celle de Cicéron [4]. *Notaui ego aliquot Senecae sententias, sed ut arbitror non iniuste; notaui aliquas; crede mihi, plures poteram, et tamen Senecam ipsum et miror ac ueneror* [5]. Il prétend préférer les lettres de Cicéron à celles

1. Cette lettre (*Fam.* XXIV, 5) est la première que P. ait écrite de la série adressée aux Anciens ; il le dit lui-même dans la préface aux *Familiares* (éd. Fracassetti, t. I. p. 25), et nous apprend en même temps qu'elle a été composée après une lecture de l'*Octauia*. Date : *Apud superos in Gallia Cisalpina ad dextram Padi ripam* [à Parme, suivant le texte Fracassetti], *Kalendis Sextilibus anno ab ortu eius quem an tu rite noueris incertum habeo* 1348. (Toutes mes citations donnent le texte du *Par.* 8568, f. 282-283).

2. *Sen.* XVI (XV), 9 (*Op.* 961).

3. *Rem.* II, 118.

4. *Vit. sol.* I, 5, 4 (*Op.* 243).

5. *Var.* 33. Il ajoute : *Notaui Ciceronis mei unicam* [*sententiam*].

de Sénèque; mais ce n'est qu'au point de vue de la littérature épistolaire [1], car il goûte infiniment les dissertations morales du correspondant de Lucilius, et ses propres lettres lui doivent beaucoup plus qu'au correspondant d'Atticus. En somme, il reste en face de Sénèque sur une défensive continuelle, tout en subissant pourtant, plus qu'il ne le croit, l'influence d'un esprit qui a quelque ressemblance avec le sien.

Jusqu'où est allée cette influence? On nous a montré Pétrarque prêtant au *De tranquillitate animi* la même attention qu'aux *Confessions* de S. Augustin et se laissant gagner par les décourageantes théories qui remplissent l'œuvre, au titre trompeur, du philosophe romain [2]. Notre poète a écrit lui-même que les maladies morales sont contagieuses [3]; en étudiant, dans le livre fameux de Sénèque, l'indécision de la conduite, le sentiment de l'inutilité de l'effort, qui le s'y révèlent, n'y aurait-il pas contracté son infirmité morale, cette *acedia* contre laquelle il a si longtemps lutté [4]? Je crois, pour ma part, que sa mélancolie s'est développée d'une façon bien indépendante des auteurs anciens. Il est possible pourtant qu'il ait trouvé dans le traité de Sénèque plus d'un aliment à son mal secret, alors qu'il y cherchait au contraire un remède. Il le lisait à Avignon, dans le bruit de la ville et l'agitation des affaires, et se recommandait à

1. Préf. aux *Fam.* (t. I, p. 21): *In his epistolis magna ex parte Ciceronis potius quam Senecae morem sequar. Seneca enim quidquid moralitatis in omnibus fere libris suis erat, in epistolis congessit; Cicero autem philosophica in libris agit, familiaria et res nouas ac uarios illius saeculi rumores in epistolis includit... ; mihi, fateor, peramoena lectio est.*

2. V. une trop brillante page de Voigt, *Wiederbel.*[3], t. I, p. 140.

3. *Est enim animi aegritudo non minus contagiosa quam corporis.*

4. Sur l'*acedia* (*accidia*) de P., v. surtout la dernière partie de *Secr.* II. Cf. De Sanctis, *Saggio critico*, p. 185, Segré; *Studi petr.*, p. 129, et l'étude annoncée d'Arturo Farinelli sur la *Malinconia del Petrarca.*

lui-même cette lecture comme souverainement salutaire : *Quod si unquam intestinus tumultus tuae mentis conquiesceret, fragor iste circumtonans, mihi crede, sensus quidem pulsaret, sed animum non moueret; at, ne nota pridem tibi auribus ingeram, habes Senecae de hac re non inutilem epistolam, habes et librum eiusdem de Tranquillitate animi, habes et de tota hac mentis aegritudine tollenda librum M. Ciceronis egregium, quem hesternae diei disputationibus in Tusculano suo habitis ad Brutum scripsit* [1]. Remarquons surtout l'influence de l'auteur sur la langue de Pétrarque, excellent témoignage d'une fréquentation assidue. La prose de notre humaniste est nourrie de Sénèque au moins autant que de Cicéron et cherche des effets semblables aux siens. Les générations suivantes, qui avaient appris à s'y bien connaître, ne s'y trompèrent point, et un des anciens biographes de Pétrarque, s'appuyant sur l'examen de son style, alla jusqu'à l'appeler « le Sénèque moderne [2] ».

1. *Secr.* II (*Op.* 350). Le conseil est mis dans la bouche de S. Augustin et P. répond : *Singula haec haud negligenter legisse me noueris.* Renvoi aux mêmes ouvrages dans *Rem.* II, 93 (*De tristitia et miseria*).

2. *Interdum iocatur salibus, sed ubique restrictus, ut ille qui magis Senecae densitatem quam Ciceronis amplitudinem imitatur, unde persaepe ex hoc recentiorem Senecam ipsum appellauerim* (Squarzafico, dans Solerti, *Vite* cit., p. 357).

CHAPITRE VIII

PÉTRARQUE ET LES AUTEURS GRECS

... Vidi Plato
Che'n quella schiera andò più presso al segno...
Aristotele poi, pien d'alto ingegno;
... e quell' ardente
Vecchio a cui fur le Muse tanto amiche...
Primo pittor de le memorie antiche.

(*Trionfo della fama*, III).

Pétrarque a vécu dans l'idée que la littérature romaine aurait été bien supérieure à la littérature grecque. Amplifiant un mot de Cicéron, il écrivait un jour : *Scio Graecos fuisse olim ingeniosissimos ac facundissimos uiros; multi inde philosophi et poetae maximi, et oratores et mathematici insignes; medicorum principes illa pars mundi genuit... Post Platonem et Aristotelem de rebus ad omnem philosophiae partem spectantibus Varro et Cicero scribere ausi sunt. Post Demosthenem de rebus ad eloquentiam pertinentibus Cicero idem, post Homerum poetice scribere ausus est Maro; et uterque quem sequebatur aut attigit, aut transcendit. Post Herodotum et Thucydidem Titus Liuius et Crispus Salustius historias conscripserunt, et illos a tergo quam longissime reliquerunt. Post Lycurgum et Solonem legesque duodecim tabularum nostri iureconsulti, de tam paucis granis in sulcos Graecorum ingeniorum parte adeo effusis, legum ciuilium tam opimam messem in horreum Romanae Reipublicae congesserunt, ut in eo studio facile ostenderent se uictores. Post mathematicos Graiorum scribere noster non timuit Seuerinus. Post illorum quatuor theologos nostri totidem sic scripserunt, ut sine contradictione supe-*

rauerint[1]. Il mettait les Grecs fort au-dessus des Arabes ; mais c'était à peu près tout ce qu'il leur accordait, et son préjugé national, plus excessif chez ce Romain attardé qu'en Cicéron même, l'empêchait de reconnaître en eux les maîtres de l'esprit latin.

S'il ne se doutait pas du caractère unique de leur littérature, il en devinait du moins la richesse. Ne lisant pas leur langue et réduit à les connaître par les témoignages latins, il avait constitué une liste assez étendue de noms d'écrivains grecs et les énumérations de ses *Trionfi* sont singulièrement plus précises et plus nourries que celle du chant IV de l'*Inferno*[2]. Le poète avait même recueilli sur plusieurs auteurs assez de détails pour faire autre chose que les mentionner ; respectueux de leur génie sur la foi de ses autorités ordinaires, il leur consacrait de véritables petits essais

1. *Denique Graecos et ingenio et stilo frequenter uicimus et frequenter aequauimus, imo, si quid credimus Ciceroni, semper uicimus ubi adnisi sumus* (*Sen.* XII, 2 (1), *Op.* 913). Texte du *Par.* 8571, f. 140. Tout ce passage est dirigé contre les Arabes (*Arabiculi*). Le sujet est repris au point de vue spécial de l'éloquence, dans le l. II du *Secretum* ; P. y fait établir par S. Augustin la supériorité des Latins sur les Grecs, avec citations contradictoires de Cicéron [*De fin.* I, 3] et de Sénèque [*Contr.* I, pr.] : *Graeci uobis, uos uicissim Graecis uerborum penuriam* [éd. *penultimam*] *soletis obiicere* ; *Seneca quidem illos uerbis ditiores aestimat... Est ego, ut uides, de eloquentiae principatu, non tantum inter uos et Graecos, sed inter nostrorum etiam doctissimos magna contentio, inque his castris est qui illis faueat, sicut in illis forsitan qui nobis, quod de Plutarcho illustri philosopho quidam referunt. Denique Seneca noster, etsi Ciceroni deferat, ut dixi, coactus maiestate tam praedulcis eloquii, in reliquis tamen palmam defert* (*Op.* 341. On a vu, p. 117, que P. ne distingue pas Sénèque le rhéteur du philosophe).

2. Par ex., sur les historiens, *Tr. della fama*, III, 55-58 :

> Tucidide vid' io che ben distingue
> I tempi e i luoghi e loro opre leggiadre
> E di che sangue qual campo s'impingue ;
> Erodoto di greca istoria padre...

Même expression dans *Rem.* I, 23 : *Graiae pater historiae* (d'après Cicéron, *Leg.*, I, 1). Mais les connaissances de l'auteur s'arrêtent là.

d'histoire littéraire[1] et cherchait notamment à leur assigner un ordre chronologique, d'après les renseignements dont il disposait[2]. Mais, à part ceux dont va traiter ce chapitre, on peut affirmer hardiment qu'il ne connaissait rien de leurs ouvrages[3]. Ceux des humanistes du siècle suivant qui ne surent pas le grec furent plus fortunés que lui et lurent beaucoup d'auteurs dans ces traductions latines qui se multiplièrent dès l'époque de Chrysoloras. Cette ressource manqua à Pétrarque; il chercha pourtant à se la procurer, au moins pour les deux écrivains qu'il considérait comme les plus grands représentants de l'esprit grec, et qui troublaient un peu sa patriotique confiance dans la supériorité des Latins, Homère et Platon.

Le premier lui était nommé par l'Antiquité tout entière comme le maître et le père de tous les poètes : *Illud ab Horatio Flacco, imo uero ab omnibus concorditer delatum Homero poetarum principi*[4]. Le livre V de Macrobe surtout, bien qu'il n'en lût pas les textes grecs, lui avait fait connaître dans Homère l'inspirateur et le modèle de son cher Virgile[5]. A l'étonnement de cette révélation avait

1. V. dans les *Res memorandae* les notices sur Solon, Pythagore, Sophocle, Démosthène, Eschine, Archimède, etc. Les copistes du *Par. 6069 T* orthographient *Tuchidides* et *Tuchilides*.

2. Par ex., *Rer. mem.* I, 2 (notice sur Isocrate) : *Hic est ille Graecus orator, de quo in Saturnalibus, quod primum omnia uerba soluta et uaga sub numeros arctauit. Quod si sic accipimus ut carminis inuentorem aestimemus, ratio temporum obstabit. Constat enim, et Tullius in Rethoricis testatur, hunc et Aristotelem fuisse coaetaneos; Aristoteles uero iam Roma florente floruisse non ambigitur. Rursus Homerum et Hesiodum, Graecorum poetas praeclarissimos, ante conditam Romam fuisse idem Tullius testis est. Inuentor ergo non carminum, sed numerorum fuit eorum quibus utuntur oratores, quod ipse M. Tullius de oratore* [*Or.* 52] *diligenter exequitur*... (*Op.* 404).

3. V. p. 122, sur l'affirmation contraire faite pour Plutarque.

4. *Fam.* III, 18.

5. On a vu, t. I, p. 197, comment P. cherchait à expliquer que Virgile n'eût pas rendu hommage à Homère, à qui il devait tant.

succédé chez Pétrarque un extrême enthousiasme pour le vieux poète de qui le monde latin avait perdu l'œuvre[1], mais dont le nom restait encore assez grand pour représenter un art tout entier; ces divers sentiments sont marqués dans sa dernière églogue, où Virgile est désigné sous le nom de Parthenias :

Ecce peregrinis generosus pastor ab oris,
Nescio qua de ualle canens, nec murmure nostro
Percussit flexitque animum...
Quo mihi Parthenias biberet de fonte notaui ;
Nec minus est ideo cultus mihi, magnus uterque
Dignus uterque coli [2].

Platon lui semblait tenir dans la philosophie le même rang qu'Homère dans la poésie; il avait remarqué un texte, *Panaetii uerbum a Tullio relatum, qui Homerum philosophorum illum notat, quod nihil est aliud quam philosophorum principem ac talem inter eos qualis inter poetas est Homerus. Alioquin quid de ipso Tullio dicemus, qui in epistolis ad Atticum quodam loco Platonem suum deum uocat? Omnibus quidem modis id agunt, ut Platonis diuinitatem ingenii attribuant; hinc et Homeri et, quod est expressius, dei nomen* [3]. Ne pouvant songer à étudier

1. Sur Homère au Moyen Age on peut consulter, mais avec grande prudence sur les détails, A. Joly, *Benoit de Sainte-More et le roman de Troie*, dans *Mém. de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XXVII, Paris, 1869 (notre *Par.* 7880 est mentionné p. 641 n., très inexactement). Sur la légende de Troie en Italie, telle qu'on la connaissait autour de P., v. le livre de Gorra, Turin, 1887, et les articles de Morf dans *Romania*, t. XXI (1892).

2. *Ecl.* I, 19 sqq. (*Op.* II, p. 8). Lire toute la pièce et notamment les vers :

Hi Romam Troiamque canunt et praelia regum...

Dans la clef des églogues de P. publiée aux *Scritti inediti di F. P.*, p. 359, Homère n'est pas nommé. Dans l'explication de l'églogue I fournie par *Fam.* X, 4, on lit : « *Generosi* » *sane pastoris epithetum iure occupet : quid enim uel lingua, uel ingenio generosius Homeri?* « *Nescio* » *autem* « *qua de ualle* » *ideo est additum, quia de loco originis eius opiniones uariae sunt... Postremo* « *de fonte* » *Homerico* « *bibere* » *Virgilium omnibus est notum qui in poeticis exercentur.*

3. *Fam.* IV, 15. Compléter avec ce qui sera dit plus loin, pour Platon et pour Homère.

la littérature grecque, Pétrarque borna ses désirs à connaître quelque chose du plus grand poète et du plus grand philosophe dont la renommée lui fût parvenue. Tant qu'il ne put rien lire d'eux, il les cita de seconde main, ornant au moins ses ouvrages de leurs noms illustres. Assez tôt, comme on le verra, il étudia le *Timée* avec l'aide de Chalcidius ; pour Homère, il dut se contenter longtemps de juger ses œuvres par les *Periochae* attribuées à Ausone [1] et par le pauvre abrégé de l'*Iliade*, désigné sous le nom de *Pindarus Thebanus* ou *Homerus latinus*. Les manuscrits qu'il avait vus de ce dernier ouvrage étaient de ceux qui portent simplement le nom d'Homère [2] ; mais, disait-il, *libellus tuus uulgo qui tuus fertur, etsi cuius sit non constet, tibi excerptus tibique inscriptus, tuus utique non est* [3]. Faute de mieux, il avait recueilli pieusement ces souvenirs défigurés d'Homère et de Platon [4].

Il fit plus ; il fut, en Occident, le premier bibliophile à rechercher des manuscrits grecs [5], et tint à posséder les œuvres célèbres qu'il ne pouvait lire. Il demanda à Constantinople Hésiode et Euripide [6], plus tard encore Sophocle

1. Qu'il possédait. V. t. I, p. 207.

2. Cf. *Italicis Ilias latina*, éd. F.. Plessis, Paris, 1885, p. XLIX. Ces mss. intitulent ainsi l'ouvrage d'Italicus : *Incipit liber Homeri* ou *Incipit Homerus*.

3. *Fam.* XXIV, 12. Même jugement dans *Fam.* X, 4.

4. *Habeo quidem ex utroque quantum latinitas habet in sermone patrio* (*Fam. XVIII*, 2).

5. Il faut tenir compte, il est vrai, de la bibliothèque formée à Naples par le roi Robert et dans laquelle Paolo Perugino avait recueilli aussi des ouvrages grecs ; mais le royaume de Naples était encore un royaume à demi grec. V. un travail sur la question des monastères basiliens de la Grande-Grèce, par P. Battifol, *L'abbaye de Rossano*, Paris, 1891 (un peu inexact, p. XXV, sur P.). Signalons ici le sentiment de P. sur la culture grecque de l'Italie du Sud, dans *Sen.* XI, 9 (*Op.* 887).

6. Lettre à Sigeros, *Fam.* XVIII, 2 : *Quoniam petitionis successus petendi parit audaciam, mitte si uacat Hesiodum, mitte precor Euripidem.*

et d'autres auteurs[1]. Mais les deux seuls manuscrits grecs qui lui aient appartenu furent précisément un Homère et un Platon, les mêmes apparemment qu'on retrouve en 1426 dans la bibliothèque de Pavie[2]. L'arrivée d'Homère parmi ses livres fut une des grandes joies de sa vie. Il s'était lié à Avignon, en 1353, avec Nicolas Sigeros, envoyé par l'empereur d'Orient pour traiter de la réunion des deux églises; l'année suivante, le Grec, de retour à Constantinople, lui fit parvenir un texte d'Homère[3]. Sa lettre de remerciement, datée de Milan, n'est qu'un cri d'allégresse : *Misisti ad me de Europae ultimis donum quo nullum uel te dignius, uel mihi gratius, uel re ipsa nobilius mittere potuisses,... promissi tui simul ac desiderii mei memor; quodque non modicum dono adicit, donasti eum non in alienum sermonem uiolento alueo deriuatum, sed ex ipsis graeci eloquii scatebris purum et*

1. Cf. plus loin, p. 164.

2. J'avais émis déjà cette supposition dans un travail antérieur (*Revue de philologie*, t. XI, 1887, p. 100, n. 5), en citant les deux numéros suivants de cet inventaire si pauvre en livres grecs : 8. *Homeri Yllias in mediocri uolumine scriptus in papiro in littera greca. Sig. cccxxxv*; 120. *Plato in greco uoluminis satis grossi copertus corio albo, et est in lingua greca. Sig. lxxvij.* Depuis, la vérification semble avoir été faite pour l'Homère : O.-E. Schmidt (*Die Visconti und ihre Bibl. zu Pavia*, 1888, p. 20) a relevé comme moi, dans la publication de G. d'Adda, le prêt de ce ms. fait à Decembri au mois d'août 1439, et R. Sabbadini (*Museo d'ant. class.*, t. III, col. 420) l'a rapproché d'une lettre adressée à cet humaniste par son frère Angelo, où on lit : *Guarino Veronensi nostro edicto tuo fortunas tuas enarraui, te Iliadem et Odysseam Homeri ab diuo principe Philippo obtinuisse et illa Petrarcae opera iam maiori ex parte idiomate graeco transcripsisse, tanti poetae familiarissimum iamdiu effectum esse. Vicissim et ipsi congaudemus quae tibi prosperiora contingunt...* Sabbadini voit dans ce passage une mention de la provenance du manuscrit grec de Pavie; toutefois je me demande si le texte est très sûr et s'il ne faudrait point lire : *et illas Petrarcae opera... transcripsisse*, entendant par là que Decembri faisait son travail *à l'aide de la traduction provenant de Petrarque*. Cette traduction, en effet, dont la provenance était bien connue à Decembri, fut empruntée par lui en même temps que le texte grec et il est certain qu'il s'en servit. V. Mario Borsa, *Pier Candido Decembri e l'Umanesimo in Lombardia*, Milan, 1893, p. 72 sqq.

3. Apost. Zeno, entre autres erreurs, a fait de Sigeros un traducteur d'Homère (*Diss. Vossiane*, t. I, p. 210).

incorruptum et qualis primum diuino illi profluxit ingenio. Pétrarque aurait dû cependant avouer qu'il eût préféré Homère mis en latin; il est obligé de convenir qu'il ne peut tirer aucun profit du don reçu : *Homerus tuus apud me mutus, imo uero ego apud illum surdus sum. Gaudeo tamen uel aspectu solo, et saepe illum amplexus ac suspirans dico : O magne uir, quam cupide te audirem*[1] !

Avant Homère, Pétrarque possédait un Platon, qui se trouvait déjà dans sa bibliothèque de Vaucluse[2] et qu'il avait, semble-t-il, rencontré en France[3]. Boccace, qui l'a vu, le dit fort gros : « Li quali [libri] non ha molto tempo che io vidi, o tutti o la maggior parte, o almeno i più notabili scritti in lettera e grammatica greca in un grandissimo volume, appresso il mio venerabile maestro messer Francesco Petrarca[4] ». Il contenait une grande partie des dialogues, et Pétrarque en étalait le nombre, plus tard, devant ces jeunes « averroïstes », ces aristotéliciens arrogants qui avaient osé lui reprocher son ignorance et ne connaissaient même pas, pour leur compte, l'existence des œuvres de Platon; notre poète, qui les avaient gardées chez lui de

1. *Fam.* XVIII, 2. La même lettre apporte un écho des entretiens de P. avec Sigeros : *Donasti Homerum quem bene diuinae omnis inuentionis fontem et originem uocant Ambrosius et Macrobius... Ego autem ex omnibus sciens unum tibi testem protuli, quem ex omnibus Latinis tibi familiarissimum esse perpendi... [Muneri] nil possit accedere, si cum Homero tui quoque praesentiam largiaris, qua duce peregrinae linguae introgressus angustias, laetus et uoti compos dono tuo fruerer... Sed nunc, heu ! quid agam ? Tu mihi nimium procul abes, felix utriusque linguae notitia singulari* (J'emprunte quelques leçons au *Par.* 8568, f. 197).

2. *Platonicum uolumen, quod ex illo Transalpini ruris incendio ereptum domi habeo, simul poscitis... et id ipsum paratum erit tempore* (*Var.* 22, à Boccace).

3. *Erat mihi domi, dictu mirum, ab occasu ueniens olim Plato* (*Fam.* XVIII, 2).

4. *Comento sopra la Commedia*, lez. XV, éd. G. Milanesi, t. I, p. 370. — Les mots *uol. satis grossi* de l'inventaire de Pavie (1426) indiquent également des dimensions au-dessus de la moyenne pour le volume dont j'ai proposé l'identification avec celui de P. ; Sabbadini a pu en donner le contenu d'après l'inventaire de 1459 (*Rendic. del R. Ist. lomb.*, 1906, p. 383).

longues années, n'en était pas beaucoup plus avancé que ses adversaires, mais la seule possession de ce trésor suffisait à l'enorgueillir. Il a laissé à ce sujet, dans le *De ignorantia*, un morceau célèbre, dont voici le texte véritable : *At Platonem prorsum illis et incognitum et inuisum nil scripsisse asserunt, preter unum atque alterum libellum, quod non dicerent, si tam docti essent quam me predicant indoctum. Nec literatus ego, nec Grecus, sedecim uel eo amplius Platonis libros domi habeo, quorum nescio an ullius isti unquam nomen audierint. Stupebunt ergo, si hec audiant ; si non credunt, ueniant et uideant. Bibliotheca nostra tuis in manibus relicta*[1], *non illiterata quidem illa, quamuis illiterati hominis, neque illis ignota est; quam totiens me tentantes ingressi sunt, semel ingrediantur, et Platonem tentaturi, an et ipse sine literis sit famosus; inuenient sic esse ut dico, meque licet ignarum, non mendacem tamen, ut arbitror, fatebuntur. Neque Grecos tantum, sed in Latinum uersos aliquot nunquam alibi uisos aspicient literatissimi homines. De qualitate quidem operum iure illi suo iudicent, de numero autem nec iudicare aliter quam dico, nec litigare litigosissimi homines audebunt. Et quota ea pars librorum est Platonis*[2] *! Quorum ego his oculis multos uidi, precipue apud Barlaam Calabrum, modernum Graie specimen sophie, qui me, Latinarum inscius docere, Grecas literas adortus, forsitan profecisset, nisi michi illum inuidisset mors honestisque principiis obstitisset, ut solita est*[3].

Tout ce texte est fort important pour élucider la question des études grecques de Pétrarque. C'est le meilleur docu-

1. Le traité est adressé à Donato degli Albanzani. V. t. I, p. 81.

2. Sur ce passage qui a donné lieu, comme tout ce texte, à des interprétations différentes, je me rallie au sens proposé par Lo Parco : « Et quelle faible part de l'œuvre entière de Platon ! »

3. *Vat.* 3359, f. 28. Cf. l'édition L. M. Capelli, Paris, 1906, p. 75, avec les leçons *alias* pour *alibi*, et *inscium* pour *inscius*. Dans *Op.* 1053-54, le texte est incorrect en plusieurs endroits. J'avais cru pouvoir modifier le sens attribué

ment pour établir qu'il fut le premier humaniste italien à recevoir des leçons de grec. Cette priorité est reconnue par les générations du début de la Renaissance, et le florentin Gianozzo Manetti la proclame dans un passage de sa vie de Boccace, où il a tracé à grands traits, non sans un vif sentiment de lettré, un tableau de l'histoire des lettres en Italie et principalement en Toscane : *Ante Petrarcae tempora posteaque Latina lingua remittere paulatim pristinas uires suas coepit. Nulla pene in Etruria Graecarum litterarum mentio a nostris hominibus per multa saecula habebatur; sed qui tunc erant homines, suis contenti disciplinis, alienas non quaerebant. Petrarca igitur primus ex nostris peregrinas litteras attingere conatus sub Barlaam.....*[1] Examinons de plus près les relations de Pétrarque avec Barlaam de Seminara.

La carrière du célèbre moine basilien, qui fut une des lumières de l'Église d'Orient, est aujourd'hui assez bien connue, ainsi que les deux missions religieuses qu'il remplit à Avignon, l'une auprès de Benoît XII, en 1339, l'autre auprès de Clément VI, en 1342[2]. On sait également en

jusqu'ici au morceau ; J. Van der Vliet a rétabli très exactement le texte, dans son discours sur les études latines de P., *Trifolium latinum*, Utrecht, 1893, p. 54. J'ai tiré profit de l'étude critique du morceau qu'a faite Giov. Gentile dans son excellent article : *I dialoghi di Platone posseduti dal P.*, dans *Rassegna crit. della letter. ital.*, t. IX, 1904, p. 193-219.

1. Manetti est aussi d'avis que la priorité de ces études n'appartient point à Boccace, dont il dit : *Nec hac nostra Latinorum librorum copia uel inopia potius contentus, Graecas litteras discere concupiuit... in quo quidem Petrarcam, ut arbitror, imitatus...* (Je cite d'après le *Par.* 5828, f. 213'-214, n'ayant pas sous la main l'édition de Mehus, Florence, 1747 ; c'est une occasion de signaler que les trois vies de Dante, P. et Boccace, qui sont sans titre dans ce ms. de Paris et restent anonymes au catalogue, sont celles de Manetti). L'antériorité de Boccace comme élève de Barlaam est soutenue par O. Zenatti, *Dante e Firenze*, Florence, 1903, p. 318.

2. On doit consulter désormais sur le personnage l'important travail de Francesco Lo Parco, *P. e Barlaam*, Reggio di Calabria, 1905. Il annule celui de Mandalari, *Fra Barlaamo calabrese, maestro del P.*, Rome, 1888 (avec une liste de mss.

quelle année Pétrarque eut des relations de grec avec lui. Comme le poète ne dit nulle part qu'il l'ait fréquenté à deux reprises et comme rien ne prouve qu'il ait connu Barlaam dès 1339 [1], on doit fixer à l'année 1342 l'époque de ses premières tentatives dans l'étude du grec. C'était un maître autorisé que le hasard lui avait envoyé : théologien avant tout, philosophe et mathématicien, Barlaam n'avait rien de l'humaniste, mais il n'était pas étranger, comme on a pu le croire, aux lettres grecques profanes, et même, en quelque mesure, aux lettres latines. Son long séjour en Orient l'avait éloigné de la pratique du latin ; mais il avait eu le temps d'y revenir en fréquentant, à Naples, les érudits de la cour du roi Robert, et en se liant d'amitié avec le savant Paolo Perugino. Boccace, qui l'avait vu alors, sans profiter beaucoup de sa science, parle de lui avec admiration et assure qu'il aida Paolo pour sa compilation des *Collectiones* [2].

C'est précisément après ce séjour à Naples, que Barlaam revint à Avignon et fit la connaissance de Pétrarque. Bien que leur culture fût, à coup sûr, fort différente, il semble que ces deux sérieux esprits aient ressenti l'un pour l'autre une sympathie sincère. Le poète reçut du moine basilien, dans l'été de 1342, des leçons quotidiennes de langue grecque, où le maître, moins expert en latin, pouvait s'ins-

des œuvres de Barlaam). Mandalari représentait le parti pris de l'éloge ; on trouve le parti pris contraire dans Voigt, *Wiedebelebung*³, t. II, p. 107.

1. Mandalari (p. 52) appuie fort mal cette opinion. Le passage du *Secretum* peut être de la fin de 1342 ou ajouté après coup. Peut-être, en 1339, P. s'occupait-il plus de poésie que d'autre chose.

2. Voici un des témoignages de Boccace : *Traho preterea aliquando Barlaam, Basilii Cesariensis monacum, Calabrum hominem, olim corpore pusillum, pregrandem tamen scientia, et grecis literis adeo eruditum, ut imperatorum et principum grecorum atque doctorum hominum priuilegia haberet, testantia nedum his temporibus apud Grecos esse, sed nec a multis seculis citra fuisse uirum tam insignis tamque grandi scientia preditum* (*Geneal. deor.*, XV, 6). Texte donné par Oskar Hecker, d'après le ms. original : *Boccaccio Funde*, Braunschweig, 1902, p. 271.

truire comme le disciple[1]. Le manuscrit de Platon servit sans doute à ces exercices; Pétrarque apprit à lire et à écrire l'onciale; il n'est pas sûr, comme on le verra plus loin, qu'il soit allé jusqu'à la minuscule. En tout cas, il était encore bien peu avancé, quand son guide dut quitter Avignon[2]. Barlaam, qui s'était rallié à l'Église latine, fut nommé évêque de Gerace en Calabre, grâce en partie, assure Pétrarque, à l'appui de son écolier, qui l'avait recommandé et soutenu auprès du Pape. Il n'y a aucune apparence que ces démarches fussent dictées par une jalousie secrète, ou le désir d'éloigner un homme dont la renommée et le savoir encyclopédique pouvaient lui porter ombrage[3]. Pétrarque,

1. *Ille... cum multa mihi quotidiano magistro coepisset impendere, non pauciora quidem, saepe etiam lucrum ingens ex conuictu nostro sese percipere fatebatur, urbane nescio an uere; sed erat ille uir ut locupletissimus graecae, sic romanae facundiae pauperrimus et qui, ingenio agilis, enunciandis tamen affectibus laboraret. Itaque uicissim et ego fines suos, illo duce, trepide subibam, et ille post me saepe nostris in finibus oberrabat, quanquam stabiliore uestigio. Nam et hic quoque ratio diuersa : illi enim plus multo latini quam mihi graeci erat eloquii. Ego tum primum inchoabam, aliquantulum ille processerat...* (*Fam.* XVIII, 2. Texte du *Par.* 8568). Il semble que P. fasse plus de cas des connaissances de Sigeros, à qui il adresse cette lettre, que de celles de Barlaam. Il y a quelque ingratitude dans le jugement sommaire qu'il porte sur les connaissances latines de Barlaam, dont les nombreux ouvrages en latin sont loin d'être méprisables, même pour la langue (Lo Parco, p. 34 sqq., avec des observations psychologiques tout à fait excessives). Toutefois P. ne fait ses réserves que sur la parole embarrassée de Barlaam, et non sur la science du théologien ou du lettré.

2. Il y était encore le 2 octobre 1342, jour de sa consécration épiscopale (Lo Parco, p. 32).

3. L'argumentation de Lo Parco est spécieuse, mais crée une question où il n'y en a pas. Le grand homme de Vaucluse était trop sûr de sa supériorité pour être jaloux, et il n'avait, d'ailleurs, rien à craindre, dans le milieu latin d'Avignon, d'une comparaison quelconque avec le moine basilien. On comprend fort bien, d'autre part, qu'il n'ait pas fait, même de Naples, le voyage de Calabre pour ânonner du grec ; c'est à la cour pontificale, où les affaires ecclésiastiques pouvaient l'appeler l'évêque de Gerace, que P. avait compté le revoir. Barlaam y revint, en effet, en 1346, à la suite d'une mission à Constantinople, mais P. était parti pour l'Italie.

bien au contraire, espérait le revoir à Avignon et retrouver ses leçons précieuses, quand il apprit sa mort, huit ans plus tard, en 1350 : *Barlaam nostrum*, écrira-t-il à Nicolas Sigeros, *mihi mors abstulit et, ut uerum fatear, illum ego mihi prius abstuleram ; iacturam meam, dum honori eius consulerem, non aspexi ; itaque dum ad episcopatum scandentem subleuo magistrum perdidi, sub quo militare coeperam magna cum spe.* Et à Boccace : *Graecarum omnium cupidissimus literarum semper fui, et nisi meis principiis inuidisset fortuna et praeceptoris eximii haudquaquam opportuna mors, hodie forte plus aliquid quam elemenmentarius Graius essem*[1]. Il faut demander aux textes ce qu'ils ne veulent pas dire, pour voir en ces études sur la langue grecque autre chose qu'une orientation superficielle dans les premiers éléments.

Barlaam a joué un grand rôle dans la vie de Pétrarque, mais surtout, à vrai dire, par les regrets que son départ lui a laissés[2]. Son enseignement, en effet, n'a guère pu être fécond, pas même dans les matières philosophiques, qu'il semble bien avoir abordées avec le poète. Aux passages déjà lus, joignons quelques mots du *Secretum* ; S. Augustin rappelle à Pétrarque la façon d'acquérir la liberté de l'âme d'après Platon : *Scis quid loquar, et haec ex Platonis*

1. *Var.* 25. Cf. *Sen.* XI, 9 (*Op.* 887).

2. P. a tenu apparemment bien moins de place dans la vie du moine calabrais. Il n'était aucunement vraisemblable que ce fût à lui que Barlaam eût adressé son traité grec *De primatu Papae*, dédié à un personnage nommé François. Outre qu'il semble singulier d'offrir à un ami un ouvrage qu'il ne peut lire, P. n'était désigné à aucun degré pour recevoir la dédicace d'un traité purement théologique. Pour peu que Barlaam eût fréquenté le poète à Avignon, il devait savoir que cet ordre de spéculations lui était absolument étranger et ne l'intéressait en aucune façon ; lui-même était entré en relations avec beaucoup de prélats et de théologiens latins, parmi lesquels il est logique de chercher le dédicataire. Au reste, Lo Parco vient d'indiquer celui auquel il convient de penser, à l'exclusion de P. ; c'est Francesco da Camerino, évêque de Vespro (Kertsch, en Crimée). *P. e Barlaam*, p. 14.

libris tibi familiariter nota sunt, quibus auidissime nuper incubuisse diceris; Pétrarque répond : *Incubueram, fateor, alacri spe magnoque desiderio, sed peregrinae linguae nouitas et festinata praeceptoris absentia praeciderunt propositum meum. Ceterum ista quam memoras disciplina et ex scriptis tuis et ex aliorum Platonicorum relatione notissima est*[1]. Pétrarque ne dit pas ici, comme on l'a cru, que Barlaam lui a fait connaître les doctrines de Platon ; il indique même tout le contraire, puisqu'il mentionne ce qu'il en savait par les platoniciens latins, depuis longtemps entre ses mains.

Il avait compté sur ce *praeceptor* surtout pour apprendre la langue de Platon et le lire ensuite dans son texte. Son espoir fut déçu, mais il ne laissa pas de tirer quelque profit de sa rencontre. Barlaam était un des esprits les plus cultivés de son temps dans l'ordre philosophique ; si tel platonicien de la Renaissance l'a accablé de son mépris[2], ce n'est pas que les principales œuvres de Platon lui fussent ignorées. Il les cite, en effet, en quelques passages de ses ouvrages, notamment dans cette *Ethica secundum stoicos*, qui semble d'un réel intérêt pour l'histoire des études philosophiques[3]. Il a pu traiter utilement avec Pétrarque certains points de la doctrine de Platon.

On a voulu même aller plus loin et soutenir que, de ces entretiens d'Avignon et peut-être de Vaucluse, serait sorti un essai de traduction partielle ou complète des dialogues que Pétrarque possédait dans son manuscrit grec et dont il

1. *Secr.* II (*Op.* 346).

2. Filelfe relève assez rudement τὰς τοῦ Βαρλαὰμ πανούργους διαβολὰς κατὰ Πλάτωνος (Emile Legrand, *Cent dix lettres grecques de Fr. Filelfe*, Paris, 1892, p. 152 sqq.).

3. Giov. Gentile, *I dialoghi di Platone posseduti dal P.*, dans *Rass. crit.*, t. IX, 1904, p. 215.

n'avait pu jusqu'alors tirer parti[1]. Cette hypothèse est décidément insoutenable[2]. Mais comment expliquer un texte formel de Pétrarque? Il assure, pour confondre des aristotéliciens de Venise, qu'il pourrait leur montrer des dialogues de Platon : *Neque grecos tantum, sed in Latinum uersos aliquot nunquam alibi uisos aspicient.* On pense tout d'abord au *Timée* traduit par Chalcidius; mais le Chalcidius n'était pas un livre rare et n'eût pas justifié le mot *aliquot*. Il faut chercher plutôt si la littérature médiévale la moins connue n'a pas produit d'autre traduction que Pétrarque aurait pu recueillir.

Ses voyages de Naples fournissent, au moins pour deux dialogues, l'explication souhaitée. Il a dû connaître, surtout pendant son séjour de 1343, toutes les richesses bibliographiques que renfermait la collection des rois Angevins, où son ami Barbato lui servait de guide et où il lui était aisé de faire transcrire ce qui l'intéressait. Il ne pouvait manquer d'y rencontrer une traduction du *Phédon*, exécutée dans le royaume et que Jean de Procida avait utilisée, vers la fin du XIIIe siècle, pour la compilation des *Dicta moralium*[3], œuvre fameuse, remaniée et transcrite plus d'une fois au temps de Robert d'Anjou. La traduction du *Phédon* était celle de Henricus Aristippus, archidiacre de Catane, qui devint ministre de Guillaume le Mauvais, à Naples, et

1. Fr. Fiorentino, *Risorgimento filosofico nel quattrocento*, Naples, 1885, p. 181; Mandalari, *l. c.*, p. 105; Tocco, *Giorn. stor.*, t. VII, p. 409; et surtout Giov. Gentile, *Rass. crit.*, t. IX, p. 209 sqq.

2. Ainsi que le démontre Lo Parco (*P. e Barlaam*, p. 82 sqq.), à qui j'emprunte les suppositions qui suivent sur les traductions médiévales.

3. Le véritable nom de l'auteur des *Dicta*, ou plutôt du *Liber philosophorum moralium*, a été retrouvé par Amari et l'ouvrage a été publié par S. De Renzi, d'après le ms. de Paris, dans la *Collectio Salernitana*, t. III, Naples, 1854. Cf. Lo Parco, qui y a relevé les passages traduits du *Phédon* (*l. c.*, p. 101-111). P. possédait dans sa bibliothèque l'ouvrage de Jean de Procida (p. 103), qui a pu le mettre sur la trace de la traduction d'Aristippus.

qui s'était familiarisé avec la langue grecque par son séjour en Sicile et en Calabre, sa patrie[1]. Le même auteur, qui travaillait au milieu du XIIe siècle, avait traduit le *Ménon*, et il existe encore quelques manuscrits de ces deux traductions, littérales mais précises et suffisamment intelligibles[2]. Il n'y a pas à chercher plus loin l'origine des textes que Pétrarque pouvait posséder et dont il est seulement assez surprenant qu'il n'ait jamais fait le moindre extrait dans ses ouvrages[3].

Il en a agi autrement pour le *Timée*, qu'il a plusieurs fois cité et dont l'exemplaire de sa bibliothèque est entre nos mains. C'est le *Parisinus 6280*[4]. Il est du IXe siècle[5], glosé, et composé de la façon suivante : F. I, *Timei Platonis liber primus* [*incipit*]; f.7', *Expositio;* f. 29, *Incipit pars secunda Timei Platonis.* Au f. 72', on lit : *Calcidius in Timeo explicit*, et une partie du traité de Martianus Capella, d'écriture du

1. Cf. O. Hartwig, *Die Uebersetzungsliteratur Unteritaliens in der normannisch-staufischen Epoche*, dans *Centralbl. für Bibliothekswesen*, t. III.

2. Cf. G. Gentile, *l. c.*, p. 207, et *Rass. crit. della letter. ital.*, t. XIII, 1905, p. 12. L'un des mss. de Paris contenant la traduction du *Phédon*, le *Par. 16581*, a appartenu à maître Gérard d'Abbeville.

3. Il cite le *Phédon*, uniquement à cause de Caton. V. *Fam.* III, 18, et *Fam.* IV, 3 : *Plato ipse summus uir clarissimum uolumen edidit, quod Uticensis Cato moriturus, suprema illa nocte sua, pro consiliario usus perhibetur, ut ad contemptum uitae huius animosior et ad amorem decretae mortis accederet...* La *République* et les *Lois* sont indiquées dans *Vit. sol.* I, 6, 2 (*Op.* 242) : [*Plato*] *qui inter otiosa cupresseta et spatia siluestria de institutis rerum publicarum deque optimis legibus disputarat.* Il y a aussi le passage de *Contra med.* III, sur les poètes : *Qui quales essent Plato ipse declarauit in sua Republica, quando eos censuit urbe pellendos. Ut enim constet non de omnibus eum sensisse, sed de scaenicis tantum, ipsius Platonis ratio audienda est ab Augustino posita...* L'erreur de P. sur le sens du texte et la mention de S. Augustin suffisent à montrer qu'il ne connaissait pas la *République*.

4. 265 × 170 mill. Quelques marges sont rongées. Reliure ancienne de velours grenat. — N° 121 de Pavie.

5. Le ms. a d'anciennes scholies et figures. — L'emploi de Chalcidius par Jean de Meun a été relevé par E. Langlois, *l. c.*, p. 107.

XIIe siècle, est reliée à la suite[1]. Le tout vient de la bibliothèque de Pavie. Ce manuscrit est important pour l'histoire de l'éducation philosophique de notre humaniste, d'autant plus que les annotations qu'il porte appartiennent à deux époques différentes de sa vie. Les plus anciennes sont du temps de Vaucluse, où Pétrarque présentait le volume à Cabassoles, qui lui préférait une autre lecture[2]. Une autre date précise est fournie par cette note inscrite à la fin du *Timée*, f. 7 : *Felix miser, qui hec sciens unde ista nescisti. 1355 nouembr. 19*[3].

Suivant les idées déjà rencontrées à propos de Cicéron[4], cette phrase doit être, je crois, ainsi comprise : « Platon fut heureux et malheureux à la fois de s'être élevé à une si grande hauteur dans la vérité, sans connaître la source de la vérité, qui est le Christ ». C'est là un résumé de ce que Pétrarque pensait de Platon. Par Cicéron et S. Augustin, à l'aide aussi du petit traité d'Apulée[5], peut-être encore par ses causeries avec Barlaam, il s'était initié dans une certaine mesure aux doctrines de l'Académie ; il était devenu un disciple indirect de cette grande école de philosophie, promise à un renouveau prochain qu'il semblait pressentir ; il avait pris l'habitude de mettre en lumière les idées de Platon sur le souverain bien, la connaissance et l'amour de Dieu, et de rappeler les emprunts continuels de S. Augustin au « prince des

1. Ce ms. d'un format moindre que le précédent (225 × 150 mill.) ne porte aucune espèce de note de P. et a pu être ajouté après lui. Il est sans titre, avec l'explicit (f. 91') : *Marciani Mineii Felicis Capelle de nuptiis Mercurii et Philologie liber explicit*. Les f. 92 et 93 sont décrits au Catalogue de 1744.

2. *Quotiens illam... Platonicis ac Ciceronianis codicibus praetulisti* (*Vit. sol.* II, 10, 1 ; *Op.* 286). L'allusion ne peut pas se rapporter seulement au *Timée* et peut viser aussi les traductions d'Aristippus.

3. Le fac-similé est aux planches de la première édition.

4. V. t. I, p. 240. Cf. sur Cicéron, *Op.* 1044.

5. P. le possédait dans le ms. du Vatican, étudié p. 101.

philosophes [1] » ; il avait fait sien notamment le sentiment tant de fois exprimé par l'auteur des *Confessions* sur les rapports de l'enseignement platonicien et du christianisme[2]. Ces dispositions d'esprit sont tout à fait remarquables, en un siècle qui ne répétait même plus le regret d'Abailard : *Platonis opera non cognouit latinitas nostra* [3].

Les œuvres de Pétrarque font aisément connaître avec quelle ardeur et quelle confiance il partage le culte pour Platon de ses maîtres révérés. Ce Platon, de qui il a lu si peu de chose, et qu'il ne connaît que par reflet, il se range parmi ses disciples, il se fie à lui comme faisait Cicéron : *Apud me praesertim hominis illius [potest auctoritas], de quo alte mihi quidem insedit illud Ciceronis in Tusculano : Plato, inquit, si rationem nullam afferret (uide quid homini tribuo), ipsa auc ritate me frangeret* [4]. *Mihi autem saepe diuinum illud ingenium cogitanti iniuriosum uideretur si, cum ducem suum analogistam facit Pythagoreum uulgus* [5], *reddendae rationi for et obnoxius Plato*[6]. En dépit de cet enthousiasme, dont on pourrait citer d'autres

1. V. la collection d'extraits faite dans *Fam.* XXIII, 1, lettre consacrée à établir que la vraie philosophie est dans le christianisme et où P. donne une grande place à Platon, *qui unus ex omni philosophorum coetu propinquior accessit ad ueram fidem.*

2. V. *Rer. mem.* I, 2 (*Op.* 402) ; *Fam.* II, 9 ; *Sen.* II, 1 : *Sed parum mihi uidentur correctores mei seu haec pauca quae diximus, seu philosophica illa multorum ante alios Platonica et Ciceroniana relegisse, quibus, si nomen desit auctoris, ab Ambrosio siue Augustino scripta iuraueris* (*Op.* 754). *De ignor.*, *Op.* 1054 : *De Platone nulla dubitatio est apud ipsum Augustinum, si aut hoc tempore reuiuisceret, aut dum uixit, haec futura praenosceret, quin Christianus fieret, quod fecisse sua aetate plerosque Platonicos refert idem, quorum ipse de numero fuisse credendus est.* (Cf. édit. Capelli, p. 78 ; les passages de S. Augustin y sont cités en note, p. 116).

3. Cousin, *Ouvrages inéd. d'Abailard*, Paris, 1836, p. XLVI.

4. *Tusc.*, I, 49.

5. Allusion expliquée plus loin, p. 147 .

6. *Secr.* II (*Op.* 346). Toute l'école platonicienne bénéficie du respect donné de confiance au maître ; il y a, par exemple, plusieurs mentions de Plotin, à titre d'*ingens Platonicus* (*Rem.* II, 114), dans les lettres et traités.

effusions, il lui arrivait cependant de faire des réserves, de discuter, non sans naïveté, tel mot prêté par la tradition au philosophe athénien [1], de le blâmer même très violemment pour les vers érotiques qu'il avait trouvés dans Macrobe attribués à Platon et qu'il jugeait déshonorants pour la mémoire d'un si grand homme [2]. Il n'en cherchait pas moins avidement à recueillir les fragments de son enseignement qu'ont transmis les auteurs latins. Il ne pouvait évidemment les comprendre toujours avec exactitude, surtout lorsqu'il les interprétait avec des idées préconçues et l'intention de les faire servir à appuyer ses propres idées; on a un exemple de cette disposition de son esprit dans la façon dont il défigure la thèse bien connue exposée dans la *République* sur le rôle nuisible des poètes, pour la faire entrer dans une de ses polémiques [3].

On voit, par le chapitre considérable consacré à Platon dans les *Res memorandae*, qu'il avait mis en œuvre avec zèle et intelligence une partie des témoignages romains sur le

1. *Rem.* I, 15.

2. *Plato de amoribus suis etiam turpibus, quanquam uero philosopho nulla libido non turpis et inconcessa sit (pace tanti uiri dixerim), multa licentius scripsit quam quibus Platonicum nomen subscribendum esset. Scripsit tamen et, quod nollem, scripta extant, neque tam celebris famae notam, neque iudicium posteritatis erubuit, curam hanc metumque omnem uincente impetu passionis animum urgentis stilique dulcedine calamum excitantis; quae uel in turpi pudendaque materia tanta illi est, ut Epicureis magis quam Platonicis in rebus, quasi solis in luto, Platonici radios cernas ingenii* (*Rem.* I, 69). On voit quels vers P. avait dans la pensée, par *Sen.* XV (XIV), 13 : *Obsceno... stilo qualia sunt in Saturnalibus illa Platonica, quae mallem tantus philosophus tacuisset* (*Op.* 942).

3. Le passage suit une allusion à l'attaque de Boèce contre les poètes (cf. p. 107) : *Qui quales essent, Plato ipse declarauit in sua Rep. quando eos censuit urbe pellendos. Ut enim constet non de omnibus eum sensisse, sed de scaenicis tantum, ipsius Platonis ratio audienda est ab Augustino posita, qua silicet ludos scaenicos indignos deorum maiestate ac bonitate censebat, in quo multos sui temporis notauit eius generis poetas... Id tamen Platonis iudicium, non modo heroicis atque aliis nil nocebat, imo uero multum proderat, quoniam, uelut excussor poeticam ingressus in aream, ualido uentilabro grana discreuit a paleis* (*Contra med.* III, *Op.* 1104).

philosophe [1]. Les manuscrits de sa bibliothèque font retrouver, à leur tour, les sources où il a puisé, et montrent que rarement il a laissé passer le nom de Platon dans ses lectures sans le signaler en marge [2]. Le volume reconnu à Paris en apprend davantage, et atteste les efforts qu'il a faits pour comprendre le *Timée* dans la traduction de Chalcidius et dans Chalcidius lui-même. L'étude de l'ouvrage, qui n'est pas toujours aisée, devient plus méritoire encore quand à l'obscurité du sujet se joignent, comme dans ce manuscrit, les difficultés d'un texte assez défectueux.

Pétrarque ne cite pas, en général, les titres de dialogues de Platon qu'il connaissait de seconde main. Il nomme au contraire assez souvent celui qu'il a pu étudier : quand il dit *In Platonis Timaeo inuenies*, il renvoie son lecteur à un ouvrage précis, qu'on peut consulter comme lui [3]. Il a, lui-même,

1. Ce travail est dans *Rer. mem.* I, 2 (*Op.* 400-402), et il faut y ajouter encore *Rer. mem.* II, 2 (*Op.* 413). Les sources de la grande compilation de P. ont été relevées par Baeumker, dans le programme de Münster cité ; ce sont, avec le livre spécial d'Apulée : Cicéron, *De fin.* V, *Tusc.* I, *De diuin.* I, Sénèque, *De br. uit.* 10, *Epist.* 58, Valère-Maxime, Macrobe, *Comm.* I, Aulu-Gelle, *N. A.* XIV, S. Augustin, *Doctr. christ.* II, *C. D.* VIII, *Conf.* III et VII. Je ne citerai qu'un passage, qui suggère à Cochin une observation morale intéressante : *Finis quidem uitae, quia studiorum Platonis fidelissimus testis erit, non est praetermittendus. Sub capite morientis Sophronis minos* [texte du *Par.* 6069 T, f. 8′, conforme à Valère-Maxime, VIII, 7, 3, source de P.-Ed. *Stephanionis numeros*] *constat inuentos, ut non minus uere de doc quam de Carneade dici possit* [V.-M., VIII, 7 5], *quod unus fuerit et philosophandi finis et uiuendi.* Ces derniers mots se retrouvent presque textuellement dans une phrase de P. sur lui-même, citée ici, t. I, p. 87, n. 1 (cf. *Fam.* VI, 3) ; il semble donc que c'est sur l'exemple de Platon qu'il s'était formé l'image de sa propre mort.

2. V. l'index au nom de Platon. Même dans son ms. de Josèphe, f. 180′ (*Contra Apionem*, II, 31), P. a mis en marge : *Platonis excellentia.*

3. V. plus loin. *Secr.* III, *Op.* 367 ; *De ignor.*, *Op.* 1048 (avec Chalcidius), 1052 (id.) ; *Contra med.*, *Op.* 1103 ; *Vit. sol.* I, 4, 10, *Op.* 240 ; II, 8, 4, *Op.* 282 ; *Fam.* III, 18 : *Platonis Timaeus Solonis mihi commendauit ingenium* ; *Rer. mem.* I, 2 (*Op.* 405 ; chap. sur Solon) ; II, 2 (*Op.* 415 ; Chalcidius seul). Un seul de ces passages est connu de Baeumker (p. 18) et Koerting n'en a remarqué aucun.

fort annoté son exemplaire et en a fait autant pour l'*Expositio*, sauf pour la partie mathématique et astronomique qui remplit le premier livre ; au second livre, bien que la partie philosophique de l'ouvrage l'intéresse de préférence, il montre cependant de la curiosité pour les rêveries du néo-platonicien sur la vie des étoiles et sur l'essence des anges et des démons [1]. En général, les auteurs grecs que le commentateur extrait ou cite ont leur nom porté en marge. Voici quelques notes dont les trois premières se rapportent à *Tim.* 20 *a*, 24 *e* et 29 *e*, les autres à Chalcidius : F. 2 (trad. : *Timeus iste ex Locris, que urbium Italie flos est*), *Non uideras alias, o Plato!* F. 3 (sur l'Atlantide), *Prorsum mirabilis insula, de qua alibi quod memineram non legi.* F. 4', *Que ratio Deum mouit ad mundi fabricam* . | *Hinc Cicero in libro de essentia mundi : Querimus, inquit, causam que eum impulerit*... [transcription d'un passage du *Timée* cicéronien, 3] [2]. F. 34', *De his septem motibus attigit Quintilianus in Inst. oratoria, c. de pronuntiatione ultra medium.* F. 35', *Allegoria principii Homeri.* — *Elegantissime de stella magorum.* — *In Bethleem ad presepem Dominicum.* F. 37', *Hoc satis pie credo in sua materia dici posse de Christo.* F. 38, *Precedit prudentia, sequitur fatum secundum Platonem.* F. 39, *Principia rerum in natura, exitus autem esse in potestate factorum.* F. 39', *Pro mathematicis, contra quos est totus fere liber 2 de diuinatione* [3]. F. 40, *De Fortuna et casu.* F. 40', *Argumenta contra Platonem circa premissas opiniones.* — *Responsio ad argumenta.* — *Melius soluitur et de hac tota materia melius agitur et certius in 5 de consolatione et in 4 per Boetium.* F. 41, *Preclare*

1. F. 36'-37 : *Numerus demonum secundum Hesiodum.* — *Falsissima opinio de demonibus.* — *Empedocles, cui in parte uidetur consentire Virgilius 6 Eneid.*

2. P. ne semble pas avoir remarqué que les fragments de Cicéron qu'il lisait sous le titre de *De essentia mundi* (v. t. I, p. 251) étaient tirés d'un texte semblable à celui qu'avait traduit Chalcidius.

3. F. 41, autre cit. de Cicéron : *2 Inuent. ad finem.*

agit hoc loco de causis errorum humanorum, quos, ut ait Cicero, uidemur cum nutricis lacte suxisse; quod hic tangit infra proxime. F. 45', *Hinc opinio Picthagore, quam Seneca commemorat se quandoque secutum et quam Ouidius refert in* 15 *Meth.* — *Hinc illa Boetii Circee transformationis allegoria quam ponit in libro de consolatione.* F. 49', *Diffinitio anime secundum Aristotelem.* F. 51, *Diff. a. s. Platonem.* F. 56, *Nota contra Aristotelem.* F. 56', *Nota musice consanguineam esse poeticam. Palam est omnibus.* On peut encore remarquer, f. 37 (sur les mots de Chalcidius : *Non frustra de Pythagora dictum ipsum dicere proptereaque ultra quaeri non oportere*), ce mot de Pétrarque : *Picthagoras dicit, ergo ita est* [1]. Cette formule ironique vise moins Pythagore que l'ensemble des autorités philosophiques du Moyen Age, et tout d'abord leur maître Aristote, envers qui notre humaniste ne manquait jamais l'occasion de marquer son indépendance.

Aristote dans son estime ne venait qu'après Platon. Les passages abondent où ce sentiment est indiqué ou précisément exprimé. Pétrarque mettait une certaine complaisance à y revenir et à étaler sous les yeux de ses contemporains, élevés dans le respect du docteur infaillible, les témoignages de l'Antiquité qui font de Platon le prince des philosophes : *Et quis, inquient, principatum hunc Platoni tribuit?... Magni tribuunt auctores, Cicero primum et Virgilius, non hic quidem nominando sed sequendo, Plinius praeterea et Plotinus, Apuleius,*

1. Cette note peut servir d'éclaircissement à un passage, incompréhensible sans ce souvenir, de *Fam.* XXIV, 2 (esquivé dans la trad. Fracassetti) : *Studio... quiddam scilicet Pythagoreum redolenti.* — Dans le Cicéron de Troyes, f. 187', P. a mis en marge des paroles de Cicéron sur le *Magister dixit* des disciples de Pythagore (*Nat. deor.* I, 5) : *De ueneratione Pythagore quid iste non probat;* f. 188 (I, 7 : *Libero iudicio, nulla eiusmodi adstrictum necessitate*), P. : *Nullius iurare in uerba magistri.* Citation d'Horace, *Epist.* I, 1, qui est familière à notre auteur. — P. parle abondamment de Pythagore comme d'un des Sept Sages, dans *Rer. mem.* III, 3 (*Op.* 448), *Secr.* III (*Op.* 356), etc.

Macrobius, Porphyrius, Censorinus, Iosephus et ex nostris Ambrosius, Augustinus et Hieronymus multique alii... [1] *Et quis nou tribuit, nisi insanum et clamosum scholasticorum uulgus? Nam quod Auerrois omnibus Aristotelem praefert, eo spectat quod illius libros exponendos assumpserat et quodammodo suos fecerat, qui quanquam multa laude digni sint, suspectus tamen est laudator* [2]. Sa double hostilité contre les averroïstes et contre les scolastiques trouvait à se satisfaire ainsi d'un même coup, en attaquant l'autorité d'Aristote, et cette bataille est menée avec vigueur en maint passage du *De ignorantia* [3].

Ce n'est pas qu'il se refusât à louer le Stagyrite ; il le cite, au contraire, sans cesse et avec honneur, quoique plus souvent, semble-t-il, d'après les auteurs anciens que d'après les œuvres mêmes [4] ; il lui emprunte, par exemple, quelque chose de sa théorie de l'expérience [5]. Mais il est loin de s'en montrer nourri comme le fut Dante [6] ; il trouve ridicule de

1. *A maioribus Plato, Aristoteles laudatur a pluribus* (*Op.* 1053).

2. *De ignor.*, *Op.* 1052. Cf. *Rem.* I, 69 ; *Ad Platonem uenio, qui philosophorum princeps, imo, ut aiunt, philosophorum deus, etsi in hoc multi litigent ; in omni autem quaestione non plurium, sed maiorum meliorumque iudicio standum est ; Fam.* IV, 16 ; *Contra med.* II (*Op.* 1105) ; etc.

3. Je ne citerai que la p. 1051, où sont des mentions instructives sur les études de P. : *Audiant Aristotelici, inquam, omnes et, quoniam Graecia nostris sermonibus surda est, audiant quos Italia omnis et Gallia et contentiosa Pariseos ac strepidulus Straminum uicus* [rue du Fouarre] *habent. Omnes morales, nisi fallor. Aristotelis libros legi, quosdam etiam audiui, et antequam haec tanta detegeretur ignorantia* [allusion ironique à l'ignorance dont on l'accuse], *intelligere aliquid uisus eram doctiorque his forsitan nonnunqnam, sed non quia decuit ; melior factus ad me redii, et saepe mecum et quandoque cum aliis questus sum illud rebus non impleri, quod in primo Ethicorum philosophus idem ipse praefatus est, eam scilicet philosophiae partem disci* [*ed. dixit*], *non ut sciamus, sed ut boni fiamus.* Éd. Capelli, p. 68.

4. Il prend surtout dans Cicéron. Dans le ms. de Troyes, il a mis en vedette le nom d'Aristote, en un grand nombre de passages où il pouvait aisément retrouver les citations de l'auteur grec : F. 196, 198, 202', 229, 262', 263'...

5. *Experientia, inquit Aristoteles, artem fecit* (*Sen.* II, 3 ; cf. VII, 1).

6. Flamini a marqué nettement la part prépondérante de l'*Ethica Nicomachea* (commentée par S. Thomas) dans le système philosophique de Dante. V. ses

limiter à Aristote et à ses commentateurs l'horizon de la recherche philosophique [1]; il proclame, en plein XVIe siècle, qu'Aristote est loin d'être infaillible et que sa science est bornée comme toute autre: *Ego uero magnum quemdam uirum ac multiscium Aristotelem, sed fuisse hominem et idcirco aliqua imo et multa nescire potuisse arbitror... Plus dicam... credo, hercle, nec dubito illum non in rebus tantum paruis.., sed in maximis et spectantibus ad salutis summum aberrasse* [2]. Il dénonce les prêts nombreux que lui fait l'ignorance du temps : *Quam multa tribuuntur Aristoteli, quorum innocens ille est* [3]! Il déclare enfin, résolument, qu'il lit avec dégoût les monuments défigurés de sa doctrine : *Ego autem curiosior sum quam necesse est, moueor tamen quia cum... claris et crebris testimoniis Aristotelem non minus eloquentia quam scientia copiosum legam, in libris tamen eius qui ad nos uenerunt, scientiae certa fides, eloquentiae uestigium nullum est* [4], *unde grandis mihi stupor oboritur. Illos mentiri constat elingues simul ac procaces* [5], *qui, quoniam Aristoteli suo, quem semper in ore habent, similes esse nullo modo possunt, illum sibi similem nituntur efficere, dicentes eum, ut qui altissimis rebus intenderet, omnis eloquentiae comtemptorem, quasi in altis rebus nulla uerborum claritas possit habitare... Quantum uero ex praemissis apparuit, dicerem huic monstro subesse causam posse, quod ex Graeca in Latinam liuguam seruatis ornamentis*

prolégomènes aux *Significati reconditi de la Commedia*, et son article dans la *Bibliografia dantesca* de L. Suttina, 2e année (1903), p. 104-122.

1. *De ignor.*, *Op.* 1042 : *Aristotelici seu uerius Pythagorici facti sumus, renouato illo more ridiculo, quo quaerere aliud non licebat nisi an ille dixisset; ille autem erat Pythagoras, ut ait Cicero* [v. p. 147, n.].

2. *De ignor.*, *Op.* 1042.

3. *Sen.* II, 4 (*Op.* 761).

4. Cf. une note ci-dessous et *Op.* 1037 : *Dulcis ac suauis, sed ab his scaber factus Aristoteles.*

5. Ce sont les épithètes ordinaires infligées aux scolastisques par P. Cf., outre les indications données au cours de ce livre, le morceau traduit dans l'introduction et qui est tiré de *Secr.* I (*Op.* 336).

eloquentiae transiri non posset, nisi aliquot Platonis libelli ex illa in hanc linguam translati suspicari tale aliquid non sinerent [1]. *Saepe igitur de hac re cogitanti nil aliud occurrit, quam Aristotelicos libros transferentium uel pigritiam certe, uel inuidiam, uel inscitiam, denique, quoque uoces nomine, uitium fuisse, cuius tam late contagia fluxerunt, ut iam spes remedii nulla sit* [2]. On a, dans ces dernières lignes, le secret de l'éloignement de Pétrarque pour les œuvres d'Aristote; il ne les connaissait que par des traductions insuffisantes, qui ajoutaient des éléments d'obscurité à la concision, toute dépourvue de grâces littéraires, de l'original. Cette répulsion et les motifs qui la déterminent sont bien d'un humaniste de la Renaissance, et ce n'est pas sans intention que le poète a mis Aristote après Platon dans les vers cités en épigraphe de ce chapitre [3].

Il n'y a pas de meilleur document pour confirmer ce qu'on vient de lire que le manuscrit d'Aristote *Parisinus 6458*.

1. Le texte de tout le passage, défiguré par les éditions, est établi à l'aide du *Par.* 6069 T, f. 13; le pluriel *libelli*, d'après ce qu'on a vu plus haut, ne serait, en cette phrase, qu'un ornement oratoire.

2. *Rer. mem.* II, 2 (*Op.* 415). Plus énergiquement encore dans *De ignor.*, *Op.* 1051 : *Equidem, fateor, me stilo illius uiri qualis est nobis non admodum delectari... Interpretum ruditate uel inuidia ad nos durus scaberque peruenit, ut nec ad plenum mulcere aures possit, nec haerere memoriae, quo fit ut interdum Aristotelis mentem non illius, sed suis uerbis exprimere et audienti gratius et promptius sit loquenti.* P. aurait pu en dire autant de l'*Almageste* de Ptolémée que le Moyen Age ne connaissait que par des traductions faites sur l'arabe et qu'il mentionne lui-même plus d'une fois. (Un passage important, véritable attaque contre la partie astrologique de l'*Almageste*, est dans *Sen.* XII, 2; *Op.* 904).

3. Quant à Porphyre, si fameux par son *Isagoge* dans les écoles médiévales, il lui inspire seulement ces vers méprisants :

Porfirio, che d'acuti sillogismi
Empiè la dialettica faretra,
Facendo contra'l vero arme i sofismi...

Il est, en outre, cité dans *De uera sap.* I (*Op.* 325), nommé dans *De ignor.* (*Op.* 1052).

Ce volume, de grand format [1], écrit au XIVe siècle, provient de Pétrarque et se trouve ainsi composé : F. 1, *Eustachii* [2] *metropolitani Nichee enarratio in priorum* (sic) *Aristotelis moralium ad Nichomacum;* f. 205, *Aristotelis moralium ad Nichomacum octauus;* f. 206, *Aspasii enarratio in octauum Aristotelis moralium ad Nichomaco* (sic); f. 228, *Enarratio Michelis Ephesii in nonum moralium Aristotelis ad Nichomacum;* f. 254', *Eiusdem in decimum eorumdem moralium;* f. 291', *Incipit liber primus Aristotilis* (sic) *de doctrina politica;* f. 297 [l. II]. Les commentaires suivent le texte divisé en courts chapitres [3]; si elle manque de correction, la transcription est du moins claire et bien lisible. Cependant c'est à peine si Pétrarque semble l'avoir parcourue. Il y a, çà et là, quelques signes de sa main, extrêmement rares, et quelques notules plus rares encore [4]. Elles sont réunies au commencement de trois livres de l'*Ethique*, V, VI et X [5]; la *Politique* n'en a aucune. Ce sont des sommaires sur quelques points spéciaux [6], deux renvois au texte [7], et des chiffres numérotant les divisions d'un argument. La seule observation qui puisse être citée porte sur *Eth.* X, 1, 2 ; Aristote rapporte l'opinion

1. 306 feuillets, 425 × 275 mill. Reliure de bois recouvert de velours grenat ; fermoirs arrachés. N° 190 de Pavie. P. lisait dans un de ses mss. l'apocryphe *De pomo* (v. t. I, p. 205).

2. Le nom défiguré dans cette rubrique est celui d'Eustathe, évêque de Nicée. Ne serait-ce point l'*Eustachius* lu par Paolo Perugino et que Boccace rappelle ainsi : *Nescio quem Eustachium* (cité par Hortis, *Studj*, p. 385 n.)?

3. Le chiffre des livres est en haut des pages, qui ont deux colonnes.

4. F. 128'-129, 207'-209, 255'.

5. Sauf un sommaire au f. 235, dans le commentaire de Michel d'Éphèse (*magnus in theologia Gregorius dixit in magni Basilii epitaphio : una anima in duobus corporibus*) : *Gregorii epitaphium in Basilio.*

6. F. 86, sur V, 1, 4 : *Scientie potentie atque habitus.* F. 128'-129, sur comm. de VI, 1, 1 : *Humane partes anime. Cooperatio anime partium.* Etc. F. 207', sur comm. de VIII, 1 : *Amatio ad inanimata.*

7. F. 255' : *Infra in textu 3° c°. — Supra l. 1°.*

de ceux qui disent que la volupté (ἡδονή, *delectatio* suivant la traduction) est un mal, et il ajoute, f. 255′ : (καὶ εἰ μή ἐστιν) *etsi non est;* Pétrarque proteste : *Praua* [*est*] *secundum ueritatem.* C'est un mince butin pour nos recherches; mais le manuscrit établit du moins combien Pétrarque, pour les raisons que nous avons dites, a peu étudié Aristote [1]. Il en a été tout autrement de Boccace, qui a transcrit tout un commentaire sur les marges d'une traduction de l'*Ethique* [2].

L'historiographie grecque n'était représentée chez le poète que par Josèphe, et cette absence de sources directes explique qu'on ne trouve, dans la partie rédigée de son *De Viris*, aucune des grandes figures de l'antiquité hellénique. Il les eût abordées un jour, sans doute, ainsi que son plan l'exigeait; mais avec quelle difficulté, on en peut juger en se rappelant qu'il n'avait à son usage que les renseignements épars dans les auteurs latins [3]. Pour Josèphe, il avait étudié une traduction du *De bello Iudaico* [4], sans doute celle qui est mise sous le nom d'*Hegesippus* et qu'on attribue le plus ordinairement à saint Ambroise [5]. Son exemplaire, que je

1. *Fam.* XXIII, 12 : *Scripsit Aristoteles Ethicae libros ad Nicomatum quemdam, siue ille scribentis pater, ut quidam uolunt, siue is ilius, siue amicus fuit..., quamuis Cicero filium indubitanter affirmat* [*De fin.* V, 5]..., *prorsus obscurum nomen, quod nec Aristoteles illustrauit.* Cf. *Sen.* IV, 1 (*Op.* 389).

2. V. la description du ms. de l'Ambrosienne, reconnu par Hauvette, dans des *Notes sur des ms. autogr. de Boccace*, Rome 1904, p. 50. Cf. Marchesi, *L'Etica Nicomachea nella tradizione latina medievale*, Messine, 1904.

3. Cf. *Le De Viris ill.*, p. 109.

4. Un récit de *Rer. mem.* IV, 1 (*Op.* 404) est tiré de *Bell. Iud.*, III, 7, 9. Dans le *Contra Gallum* (*Op.* 1079), *Iosephus Scholasticus* est cité sur le fils d'Hérode. — Plusieurs livres du *De bello Iudaico* sont désignés dans les notes de P. (v. l'index au mot *Josèphe*), d'après la numérotation de son ms. Dans le *Par.* 5054, f. 1, un passage du préambule des *Antiquitates* fait faire au lecteur l'observation suivante : *Videtur quad secundum librum primo scripsit.*

5. Sur la traduction dite d'*Hegesippus*, v. Max. Ihm, *Studia Ambrosiana*, p. 61-68.

n'ai pas retrouvé, a dû servir au continuateur du *De Viris*, son ami Lombardo della Seta, qui le consultait pour écrire la vie de Vespasien et celle de Titus [1], et qui louait l'historien Josèphe, *uir industria et armis eloquioque et litteris tunc temporis omnium peritissimus* [2]. C'est évidemment le jugement de son maître Pétrarque que rapportait en ce passage l'érudit padouan.

Nous possédons, avec des notes de la main de Pétrarque, la traduction d'une partie des *Antiquités* de Josèphe [3]. Elle a été réunie à un autre manuscrit, également annoté par lui contenant un ouvrage d'un genre tout différent du même auteur, le *Contra Apionem*. Ces deux manuscrits ont été exécutés l'un et l'autre au XIVe siècle et le second offre une décoration semblable à celle du Cicéron de Troyes; ils forment ensemble le *Parisinus 5054* (5) : F. 1. *Continet hic liber tempus annorum ij milia xxvj. Incipit prefatio;* f. 2, *Incipit liber primus Flauii Iosophi* (sic). *Flauii Iosophi historiographi antiquitatum Iudaici populi contra Apionem Alexandrinum gramaticum liber primus.* Il n'y a que douze livres des *Antiquités* sur vingt [4], et le travail d'annotation et d'analyse de Pétrarque, qui se poursuit très attentivement pendant les 32 premiers feuillets, s'arrête brusquement [5]. On en trouve l'explication dans la découverte que j'ai faite, il y a quelques années, d'un ouvrage inconnu de notre auteur, cette série

1. Nolhac, *Le De Viris ill. de P.*, p. 72 et 79. Cf. l'édition de Bologne, t. I, p. 814, 818.

2. *Par. 6069* F, f. 185. Cf. pp. 184', 193, etc.

3. 345 × 230 mill. Marges très rognées. Reliure Louis XIV. La réunion des mss. paraît avoir été constituée par P. lui-même, et le volume pourrait être celui qui figura dans la bibliothèque des Fregoso (v. Excursus IV).

4. Il pouvait avoir le reste dans un autre ms. La lettre de César à la ville de Sidon, qu'il cite plusieurs fois, se trouve dans *Ant. Iud.*, 10, 2.

5. Il n'y a plus que des signes marginaux et des notes renvoyées, aux ff. 47 et 87.

de vies des patriarches, pour laquelle il a suivi pas à pas l'œuvre de Josèphe [1]. Son travail sur le manuscrit et la rédaction de son texte doivent être contemporains; d'après l'écriture, on pourrait en fixer la date aux alentours de l'année 1350. Observons encore que les sommaires et scholies s'arrêtent après le récit du combat livré aux Amalécites par les Hébreux, pendant la prière de Moïse; les biographies des patriarches que Pétrarque a jointes à son *De Viris* s'arrêtent précisément à celle de Moïse, et le manuscrit justifie mon opinion que Pétrarque n'avait pas poussé ses vies de Juifs illustres au delà de celle du législateur.

Un choix des sommaires de Pétrarque montrera la variété des indications qu'il s'était plu à recueillir dans l'œuvre de Josèphe : F. 2, *Quatuor flumina de quibus neque hic, neque in Biblia scio quid cogitem.* F. 3, *Primus pastor. Primus agricola.* F. 3', *Musica. Bellum. Ars ferraria. Abreuiat ystoriam.* F. 4, *Quo anno, quo mense diluuium fuit.* F. 4', *Modus computandi annos.* F. 5', *Rationes uite longioris in patribus primis.* F. 5', *De magno anno aliter quam nostri. Testes longitudinis uite antiquorum.* F. 6, *Gentium primordia post diluuium. Mutatio nominum facta per Grecos. Caue quomodo in Europa Galathe* [2]; *uereor enim ne sit error. Scithe. Medii. Ionii.....* F. 6', *Qualiter Greci appellant Hebreos.* F. 8, *Abraham arismetice* [3] *atque astrologie peritissimus. Affaltidis palus. De hoc contra Apionem l. I. c° 26.* F. 9, *Principium circumcisionis.* F. 10, *Tempus circumcisionis Iudaice et Arabice.* F. 13, *Bethel; latina lingua quid.* F. 16, *Aperte accedit ad seruitutem et exitum Israel de Egipto.*

1. Cf. *Le De Viris ill. de P.*, p. 101. A la p. 124 de cet ouvrage, j'ai cité les sommaires de la vie du patriarche Joseph d'après notre ms. des *Antiquitates*, en regard de la biographie compilée par Pétrarque.

2. Cf. *Ant.* I, 6, 1.

3. Telle est l'orthographe de P. On la retrouve dans la belle miniature représentant l'Arithmétique parmi les Sept Arts, dans un de ses mss. (*Par.* 8500).

F. 24, *Pietas Dei et cautela hominum pro salute Moysi*. F. 25, *Primum argumentum Mosayce uirtutis*. F. 25', *Secundum argumentum uirtutis felicitatisque et, ut fit, ortum in periculis*..... Au f. 28' est un passage de Josèphe souvent rappelé dans les lettres *Sine titulo* [1] et que Pétrarque avait signalé en marge : *Babilon Egyptia a Cambisse condita*. Au f. 29', il s'étonnait de trouver dans la traduction la mention d'un poème de Moïse (*Gratiarum actionem... exametro tono composuit*) : *Moyses exametrum composuit*. Le lecteur familier avec Virgile fait en deux passages des rapprochements purement littéraires : f. 13, *Vergiliane;* f. 26, *Virgilius. Nec lacrimis crudelis amor, et cet* [2].

Les deux livres *Contra Apionem* ont été annotés à deux reprises, la première fois vers 1350, en même temps que l'ouvrage précédent, la seconde fois beaucoup plus tard. Voici ce qui semble offrir le plus d'intérêt. F. 171, (I, 12), au passage où Josèphe dit que le nom des Romains était encore inconnu aux Grecs, à l'époque d'Alexandre : *Peruenit tandem magnis eorum cladibus, nec ad Grecos tantummodo, sed ad Indos. Miror autem cur hoc dixerit, cum haud procul a mari Roma sit* [3]. F. 174', (I, 22); *Pithagore laus magna. Nichil scripsisse Pithagoram et hic innuit et Augustinus affirmat*. F. 180 : *Instabilitas gentium in Sacris et constantia Iudeorum ; que iam non amplius constantia, sed pertinacia et obstinatio dici debet*. Le traité contient, comme les *Antiquités*, un grand nombre de noms d'historiens anciens, que Pétrarque en a

1. *Sine tit.* 7, 8, 15 (*Op.* 718, 719, 726).

2. Virgile, *Ecl.* X, 29. Le passage visé se rapporte à l'amour d'une fille du roi des Éthiopiens pour Moïse (*Ant.* II, 10, 2) ; la traduction emploie les mots : *In amorem eius lapsa crudeliter*. P. n'a pas tenu compte de cette anecdote dans sa vie de Moïse.

3. La première annotation n'avait mis qu'un sommaire : *Neque Herodotus, neque Tuchidides de Roma mentionem faciunt*.

tirés pour en orner ses propres ouvrages ; il a pu connaître par exemple, les fragments de Bérose et de Manéthon par leur insertion dans le texte de Josèphe. Les sommaires marginaux multipliés aux passages qui intéressent la philosophie et l'histoire nous révèlent une de ses grandes sources d'information sur l'Antiquité grecque et orientale.

Un autre ouvrage grec qui lui a été utile, surtout au point de vue des notions chronologiques, est la *Chronique* d'Eusèbe traduite par S. Jérôme, qu'il cite quelquefois avec la simple indication *Liber de temporibus*. Il possédait enfin, toujours en traduction, un opuscule de S. Athanase, deux traités de S. Jean Chrysostome et une vie de Saint Clément pape. Voilà toute la littérature grecque existant chez Pétrarque. Ce serait, en vérité, bien misérable, s'il n'était parvenu à y ajouter cette traduction d'Homère, dont l'histoire est le premier épisode de la renaissance des études grecques en Occident [1].

Dans l'hiver de 1358-49, pendant un séjour à Padoue, Pétrarque fait la connaissance d'une sorte d'aventurier à demi lettré, qui cherchait à cacher son origine calabraise en se faisant passer pour grec, et se nommait Léon ou Léonce Pilate (Πιλάτος). Il se disait élève de Barlaam [2] et parlait le grec comme lui ; notre poète vit donc une fortune inattendue dans cette rencontre et saisit l'occasion de se faire traduire quelques passages de son manuscrit

1. Elle est racontée dans les pages qui suivent, avec toute la précision, je crois, que comportent les documents, et plus exactement que ne l'ont fait les narrateurs antérieurs, à commencer par l'auteur du travail inséré dans la *Revue de philologie* de 1887

2. *Dicebat enim Leontius a Barlaam Calabro preceptore suo et ab aliis eruditis uiris in talibus audisse sepius...* (Boccace, *Geneal. deor.*, XIV, 8. Cf. XV, 6 : *Barlaae auditorem*). Hecker, *Boccaccio-Funde*, p. 213. P. l'appelle *Leo* ou *Leon* plutôt que *Leontius*.

d'Homère : *Quoddam breue*, écrira-t-tl plus tard, *ubi Homeri principium Leo idem latinis uerbis olim mihi quasi totius operis gustum obtulit, etsi Hieronymi sententiam faueat* [1], *placet tamen; habet enim et suam delectationem abditam* [2]. Il ne dit pas avoir essayé de reprendre à ce moment de nouvelles leçons de grec [3] ; peut-être en fut-il découragé par le caractère de Pilate, qu'on s'accorde à représenter comme d'humeur inquiète et grossière [4]. Il ne perdit pas grand'chose : les témoignages qu'on trouvera plus loin et les nombreuses allusions des œuvres de Boccace font juger de l'insuffisance de l'enseignement que pouvait donner le Calabrais [5].

Boccace, au contraire, ne tarda pas à devenir son écolier. Il avait rendu visite à Pétrarque à Milan au mois de mars 1359 [6] ; c'est alors, sans aucun doute, que celui-ci parla de Pilate et suggéra à son ami l'idée d'utiliser ses talents. Il s'agissait avant tout pour Pétrarque d'obtenir la traduction complète d'Homère qu'il rêvait depuis longtemps ; le Florentin ne la désirait guère moins, et pouvait, en outre, compléter avec un maître sa connaissance de la langue

1. V. plus loin, p. 160.

2. *Var.* 25. C'est à cette traduction que se rattachent les passages du commencement et de la fin de la lettre à Homère : *Aliquot tuorum principia librorum..... Latinis uasis...* (v. p. 159. Ces passages ne se rapportent point, comme le croit Voigt (t. II, p. 111), à un spécimen de la traduction de Pilate que P. aurait reçu de Florence.

3. Il me semble même indiquer assez nettement le contraire dans la lettre où le premier seul est désigné comme son maître :... *Aliquot Graiae linguae doctissimos homines nostra aetate Calabrum habuisse, nominatim duos, Barlaam monachum ac Leonem seu Leontium; quorum uterque mihi perfamiliaris, primus etiam et magister fuerat profecissetque aliquid fortasse, ni mors inuidisset* (*Sen.* XI, 9; *Op.* 887).

4. *Qui quidem aspectu horridus homo est, turpi facie, barba prolixa et capillitio nigro, et meditatione occupatus assidua, moribus in cultus nec satis urbanus homo* (*Geneal. deor.* XV, 6). Hecker, p. 272. Cf. *Sen.* III, 6.

5. Cf. plus loin.

6. *Giorn. stor.*, t. IX, p. 409.

grecque, ébauchée, semble-t-il, durant ses séjours à Naples. Peu après [1], Pilate ayant montré l'intention d'aller chercher fortune à Avignon, Boccace le détourna de cette idée et le fit venir à Florence dans la première moitié de 1360 [2]. Il obtint de la Seigneurie que le nouveau venu serait chargé au *Studio* d'un cours public de grec, comptant bien en user lui-même le premier. Quoiqu'aucun témoignage n'y fasse allusion, on peut penser que ce ne fut pas le seul amour des lettres qui décida les magistrats florentins à cette création; Boccace dut faire valoir à leurs yeux les avantages qui résulteraient de la pratique du grec pour beaucoup de transactions commerciales et de relations politiques. L'enseignement du Calabrais porta surtout sur la langue vulgaire, la seule dont il fût en état de transmettre les notions [3], et il n'y eut guère que deux ou trois amis de Boccace qui se joignirent à lui pour chercher à tirer profit du maître nouveau au point de vue de leurs études littéraires [4]. Leur engouement fut d'ailleurs très vif; Boccace hébergeait Pilate et recueillait les paroles de ce faux docte avec un empressement qui fait sourire [5]. Pétrarque était

1. Les dates ici sont moins certaines, mais importent peu. Les détails qui suivent sont donnés d'après Boccace (v. p. 161).

2. C'est par suite d'une fausse conjecture que Landau (*G. Boccaccio, sein Leben und s. Werke*, Stuttgart, 1877, p. 188) supposait que Boccace amena Pilate à Florence en 1354. Je ne rappellerais pas cette erreur, si elle ne se retrouvait en plusieurs livres.

3. V. plus loin les formes grecques dans les rubriques de ses traductions et l'observation de Psichari, *Essais de gramm. histor. néo-grecque*, 2e p., Paris, 1889, p. CIII.

4. Lettre de P. à Homère, *Fam.* XXIV, 12 : *Quod autem Fesulana uallis et Arni ripae non nisi tres tibi amicos tulerint, mirari desine ; satis est, multum est, plus est quam sperabam in patria lucro dedita tres Pierios spiritus inuenisse. Et tamen ne diffidas ; magna frequensque est ciuitas ; quartum, si quaeris, inuenies...* Les mots *lucro dedita* appuieraient ma supposition sur le motif qui put décider la création de l'enseignement éphémère de Pilate.

5. *Sane quicquid ex eo recito, ab eo uiua uoce referenti percepi ; nam eum legentem*

tenu au courant des travaux et des projets du petit groupe ; mais le principal fruit qu'il attendait du séjour de Pilate à Florence était la traduction.

Il s'agissait d'abord d'avoir un manuscrit du texte. Au besoin, Pétrarque devait prêter le sien ; mais il y en avait un autre à Padoue, qui était à vendre et sur lequel on interrogeait notre poète. Il répondait à Boccace, de Milan, le 18 août 1360: *Quod petis extremum est uidelicet Homeri librum, qui uenalis erat Patauii, si ut reris emerim, tibi accomodem, quando, ut ais, alter ab olim mihi est, quem Leo noster tibi atque aliis studiosis conterraneis nostris e graeco in latinum uertat. Illum ego librum uidi, sed neglexi, quod meo impar uisus esset. Haberi autem facile poterit, illo agente qui mihi Leonis ipsius amicitiam procurauit, cuius apud illum efficaces erunt litterae et ego meas adiciam. Si is forte nos frustratur liber, quod non suspicor, tunc meus praesto erit* [1]. Ce fut vraisemblablement ce manuscrit, que Pétrarque avait renoncé à acquérir pour lui, qui passa entre les mains de Boccace [2]. Dès le mois d'octobre, en tous cas, Léon Pilate était à l'œuvre et Pétrarque exprimait, dans une longue épître à Homère, la joie qu'il éprouvait de savoir la besogne commencée : *Unus uir nostro te latinum saeculo reuebit. Non, hercle, auidius neque diutius Ulixem tuum sua Penelope expectauit quam ego te. Iamque mihi sensim spes abibat ; praeter enim aliquot tuorum principia librorum, in quibus uelut exoptati amici supercilium*

Omerum et mecum singulari amicitia conuersantem fere tribus annis audiui, nec infinitis ab eo recitatis, urgente etiam alia cura animum acrior, suffecisset memoria, ni cedulis commendassem (*Geneal. deor.* XV. Hecker, p. 272-273.

1. *Var.* 25 (Hortis imprime: *quod suspicor*). Lire cette lettre et les suivantes dans la traduction de V. Develay, *Lettres de P. à Boccace*, Paris, 1891, p. 56 sqq.

2. Ce n'est pas celui de P. qui sert à la traduction, puisqu'il dit l'avoir chez lui pendant qu'on y travaille.

procul ambiguum et raptim uibrans, seu fluctuantis comae apicem intuebar, latini nihil obtigerat, nihil denique sperabatur ubi te cominus contemplarer.... Vir iste si uixerit, totum te nobis reddet et iam coepit, ut non modo diuinorum fructu operum eximio, sed tuarum quoque confabulationum illecebris perfruamur ; quarum unius ad me nuper latinis uasis graecus sapor allatus est [1], *in quo plane sensi ualidum et uelox ingenium posse omnia..... Etsi tanto hospite non me digner, tamen te uel graecum, uel qua licuit latinum domi habeo, breui ut spero totum habiturus, si Thessalus tuus* [2] *coepta peregerit. Et ut secretiore aditu te locandum scias, animae medio receptaculum tibi auidissime prorsus ac reuerentissime praeparaui* [3]. Si Pétrarque était fort impatient, il était aussi un peu inquiet de la façon dont l'œuvre serait exécutée; il multipliait ses conseils; il regrettait qu'on traduisît littéralement et mot à mot; il rappelait par deux fois à ses amis le mot de saint Jérôme déclarant, dans sa préface à Eusèbe, qu'en une telle traduction « le plus éloquent des poètes ne ferait que balbutier [4] » ; il refusait d'envoyer à Florence son manuscrit de Platon, que les ambitieux Florentins voulaient faire traduire en même temps qu'Homère,

1. Allusion aux fragments de traduction de l'un des deux poèmes d'Homère que P. avait obtenus de Pilate et qui comprenaient, comme je l'établis plus loin, le début de l'*Iliade*.

2. Pilate. Dans la même lettre: *Communis amicus quem tu Thessalum facis, ego Bysantinum rebar*. Dans *Sen*. III, 6 (à Boccace): *Leo noster uere Calaber, sed ut ipse uult Thessalus, quasi nobilius sit Graecum esse quam Italum ; idem tamen ut apud nos Graecus sit, apud illos uto Italus, quo scilicet utrobique peregrina nobilitetur origine.*

3. *Fam*. XXIV, 12 (Milan, 9 oct. 1360. *Par*. 8568, f. 287 et 289'). — Cette lettre est une réponse à une lettre qui lui avait été envoyée par des amis au nom d'Homère, et où la mention de Bologne est peut-être à remarquer (*Tibi uero respondeo... Tua illa Bononia quam suspiras, studiorum licet hospes amplissima, funditus ut excutias,* [*amicum tuum*] *unum habet*). Ce jeu venait vraisemblablement du cercle florentin.

4. *Var*. 25; *Fam*. XXIV, 12.

les invitant à ne pas surcharger d'un double fardeau les épaules d'un seul homme et promettant de les satisfaire quand le premier travail serait terminé [1].

La traduction finie, Pilate quittait Florence, peut-être par un de ces coups de tête qui semblent fréquents dans sa carrière. Mais, si l'œuvre était achevée, elle n'était pas mise au net ou bien il n'en existait encore qu'une seule copie, car Pilate, qu'on retrouve à Padoue auprès de Pétrarque, ne la lui avait pas apportée. La première demande que fait Pétrarque à Boccace de cette traduction est dans une lettre du 1er mars 1375 [2], celle-là même où il annonce que l'inconstant Pilate l'a quitté à son tour pour se rendre à Constantinople tenter une fortune meilleure. Il ne demande encore qu'un fragment, *partem illam Odysseae, qua Ulixes it ad inferos et locorum quae in uestibulo Erebi sunt descriptionem ab Homero factam..., quam primum potes... utcumque tuis digitis exaratam* : il se réserve de réclamer plus tard le tout : *In futurum autem, si me amas, uide obsecro an tuo studio, mea impensa, fieri possit ut Homerus integer bibliothecam hanc, ubi pridem graecus habitat, tandem latinus accedat.*

Insérons ici une observation utile. Les mots *mea impensa* ont été diversement interprétés et prêtent en effet à discus-

1. *Var.* 25 : *Nec omnino aliquid tantis coeptis per me deerit. Sed uidendum uobis est ne...mortales humeros praegrauet diuinornm pondus ingeniorum.*

2. *Sen.* III, 6 (5 ; *Op.* 775). On y lit : *Leo inquam, undecumque magna bellua, me nolente frustraque diu ac multum dissuadente, surdior scopulis ad quos ibat, tuum post abitum hinc abiit. Nosti hominem et me nosti, an is tristior, an ego laetior. Haud facile iudices itaque, ueritus ne conuictu assiduo fortassis inficerer (est enim aegritudo animi non minus contagiosa quam corporis), abire passus sum... Abiit ergo sub aestatis exitum, multa me coram saepe in Italiam Latinumque nomen accerrime inuectus.* Le reste de l'histoire de Pilate est dans la suite de cette lettre est dans *Sen.* VI, 1 : mais il n'intéresse plus notre sujet. V. une causerie de H. Hauvette. *Le prof. de grec de P. et de Boccace*, Chartres 1891, et quelques observations du même auteur dans les *Notes sur des mss. autogr. de Boccace*, Rome, 1894, p. 12-16.

sion. On a pu comprendre que Pétrarque, recommandant son désir au zèle de son ami, s'engage seulement à payer le copiste de l'exemplaire qui lui sera envoyé. Mais le sens est tout autre et Pétrarque veut surtout rappeler que la traduction même est due à sa libéralité ; c'est ce que précise, je crois, la lettre à Della Penna, où on lit : *Unde Ciceronem expectabam habui Homerum, quique graecus ad me uenit mea opera et impensa factus est latinus, et nunc inter latinos uolens mecum habitat* [1]. On ne pourrait récuser ce témoignage deux fois répété qu'en donnant au passage suivant de Boccace la valeur d'une affirmation contraire : *Nonne ego fui, qui Leontium Pylatum a Venetiis occiduam Babylonem* [Avignon] *querentem a longa peregrinatione meis flexi consiliis et in patria* [Florence] *tenui ? qui illum in propriam domum suscepi et diu hospitem habui, et maximo labore meo curaui, ut inter doctores Florentini studii susciperetur ei ex publico mercede apposita ? Fui equidem ! Ipse insuper fui qui primus meis sumptibus Omeri libros et alios quosdam grecos in Etruriam reuocaui, ex qua multis ante seculis abierant non redituri ; nec in Etruriam tantum, sed in patriam* [Florence] *deduxi* [2]. Quels sont les auteurs grecs que Boccace était si fier d'avoir ramenés en Toscane avec Homère ? Il est peu utile de le savoir, car ni lui ni les Florentins de sa génération n'en firent grand usage, et ce ne fut guère qu'au temps des leçons de Chrysoloras qu'ils purent

1. *Sen.* XVI (XV), 1 ; *Op.* 948 (avec *ope* ou *opera*). La phrase suit immédiatement la citation qu'on a vue au t. I, p. 220.

2. Texte original des *Genealogiae* dans O. Hecker, *l. c.*, p. 277-278. La suite mérite d'être citée : *Ipse ego fui*, continue Boccace, *qui primus ex Latinis a Leontio in priuato Iliadem audiui ; ipse insuper fui qui ut legerentur publice Omeri libri operatus sum... Quantulumcunque ex multis didicerim, non nullos tamen preceptoris demonstratione crebra integre intellexi...* Boccace n'oublie pas sans doute les essais de traduction de l'*Iliade* faits pour Pétrarque ; mais il tient à indiquer que celui-ci n'a pas eu de Pilate une explication régulière et très complète d'Homère, ce qui est exact.

servir [1]. Mais c'est bien sur des acquisitions de manuscrits grecs que portent, dans la petite apologie ci-dessus, les mots *meis sumptibus*, tandis que, chez Pétrarque, l'expression *mea impensa* s'applique à la traduction. Il n'y a donc pas contradiction entre les deux amis ; l'un a acquis, de ses deniers, le premier manuscrit d'Homère qui soit venu à Florence ; l'autre a donné à Léon Pilate la rémunération nécessaire pour le travail exécuté à l'aide de ce manuscrit [2].

Boccace cependant a extrait de la traduction la description des enfers de l'*Odyssée* et l'a copiée de sa main pour Pétrarque ; ce n'est pas tout à fait le morceau qu'attendait celui-ci et dont il avait besoin pour préciser un chapitre de son *De Vita solitaria*, qu'il comptait parer du nom d'Homère [3] : *Quod mihi de Homero manu tua scriptum miseras, antequam Venetiis profisce-*

1. Manetti s'inspire du passage de Boccace et de la tradition florentine pour écrire dans sa *Vita Boccatii : Non multo post, maiori graecarum litterarum auiditate tractus, suis sumptibus, quanquam inopia premeretur, non modo Homeri libros sed nonnullos etiam codices graecos in Etruriam atque in patriam, ut aiunt, e media Graecia reportauit, quod ante eum nullus fecisse dicebatur. Ut in Etruriam graeca uolumina retulisset, huiusmodi ueteres duorum tam insignium poetarum graecarum litterarum primitiae quasi seminarium quoddam extitisse uidentur, quod uberiorem terram postea nactum gradatim adeo in dies pullulauit, ut temporibus nostris florens uberrimos iam fructus pepererit* (*Par.* 5828, f. 214).

2. On voit ce qui manque, selon moi, à la conclusion de Hortis (p. 508) : *La prima versione d'Omero che nell' Italia risorta alla classica letteratura abbia veduto la luce, fu fatta per eccitamento di F. Petrarca, per opera di L. Pilato, a spese di G. Boccaccio.* Il faut : *per eccitamento e a spese di F. P.* ; Boccace a des mérites d'un autre genre.

3. Ce rapprochement m'est imposé par la dédicace de ce traité à Ph. de Cabassoles (1366) et par le passage suivant sur le « père des poètes » : *Hic uero non tantum Graecas solitudines, sed Italicas sic descripsit, ut quae ipse non uiderit, sicut ait Cicero (caecus enim traditur fuisse), nos ut uideremus effecerit, ut illius ingenii non poesim, sed picturam quodammodo uideamus ; an putamus id eum facere potuisse, nisi eadem loca sollicite ante caecitatem ac memoriter obseruasset ? Vit. sol.* II, 1, 2 ; *Op.* 278. Cf. *Fam.* V. 4 ; *Rer. mem*, II. 2 (*Op.* 413) ; *Itin. Syr.* (*Op.* 559).

rer, suscepi, ut fide atque indulgentia tua laetus, sic superuacuo moestior labore, quem tibi impositurus non fueram, si sciuissem quod nunc scio. Non enim nosse optabam quid apud Graios inferos ageretur, apud Latinos nosse quid agitur satis est... sed uolebam, scire qualiter Homerus, ipse graius homo uel Asiaticus et, quod miraculum auget, caecus quoque, solitudines Italas descripsisset, uel Eoliam scilicet, uel Auernum lacum montemque Circeum. Sed quoniam tibi placuit ut mihi postea totum illud eximium destinares, ibi forsan inueniam quod quaero [1]. Cette lettre est sûrement datée de Pavie, 14 décembre 1365 ; à ce moment le principal domicile de Pétrarque est à Venise et c'est là que Boccace vient de lui adresser la copie de l'*Iliade* et d'une première partie de l'*Odyssée*. Le poète se réjouit et s'étonne, en même temps, de cet envoi incomplet : *Spem tamen hanc minuit quod scribis misisse te Iliadem totam, Odysseae autem partem : in eo quidem libro est quod scire uelim. Miror sane quid ita illam totam, huius partem miseris, sed fortasse integram non habebas* [2]. *Quicquid erit uidero dum me domum mea sors reuexerit, transcribique faciam et remittam tibi, quem tanta re priuasse pati nolim. Iterum tibi gratias ago* [3].

La lettre qui se place ensuite dans notre récit est du 27 janvier 1367 ; elle raconte la mort de Pilate, tué par la foudre dans une tempête sur la mer Adriatique, alors qu'il revient de Constantinople à Venise rapportant dans ses bagages des livres grecs ; Pétrarque, qui est précisément à Venise et qui

1. *Sen.* V, 1 (*Op.* 792). P. avait visité lui-même, plein des souvenirs de Virgile, les *solitudines Italae* dont il parle ici.

2. Probablement Boccace n'avait pas voulu attendre que la copie fût terminée pour satisfaire l'impatience de Pétrarque.

3. *Donatoque nostro subirascor: qui cum saepe de minoribus scriberet, tum hoc factum male siluit, quod animo meo sciret et missi et mittentis consideratione gratissimum.* Cet ami commun est Donato degli Albanzani, sur qui le dernier travail est dû à Novati, *Arch. stor. it.*, année 1890, II.

a su aussitôt la triste nouvelle, se propose de faire rechercher sur le navire Euripide, Sophocle et quelques autres auteurs, qu'il a chargé le Calabrais de lui rapporter [1]. Ces manuscrits de Pilate sont peut-être ceux qu'acquiert Boccace et qu'il fait venir à Florence. Pétrarque ne peut tenir à les garder : il sait trop peu de grec pour en tirer le moindre parti et la perte de son second maître lui enlève tout espoir d'en apprendre davantage. Il borne son désir à lire Homère en latin. Malheureusement, le manuscrit de Boccace n'est pas encore, le 27 janvier, parvenu à son destinataire. Dès son arrivée à Venise, celui-ci, qui a eu des nouvelles de Florence par une visite de Donato degli Albanzani, écrit à Boccace qu'ils ont beaucoup parlé de lui, *simulque de Homero quem misisse te scripseras, de quo istic quid sit actum quaere ; huc enim non uenisse illum scito* [2]. Mais ce retard nouveau, en irritant la patience du poète, doit rendre son plaisir plus délicieux; peu après, il envoie en ces termes ses remerciements : *Restat ut noueris Homerum tuum iam latinum et mittentis amorem et transferentis* [Pilate] *mihi memoriam ac suspiria renouantem, ad nos tandem peruenisse, meque et omnes seu Graecos seu Latinos, qui bibliothecam hanc inhabitant, replesse gaudio atque oblectatione mirabili* [3]. La traduction commencée en 1360 ne parvenait à Pétrarque qu'au bout de sept années [4]. Comme il avait promis de renvoyer cette copie à Boccace, il s'occupa immédiatement de la faire transcrire et confia ce soin à un de ses secrétaires.

Cette transcription exécutée chez Pétrarque est contenue en deux volumes semblables, *Parisinus 7880, 1* et 2, qui sont

1. *Supellex horridula et squalentes libelli, hinc nautarum fide, hinc propria inopia tuti euasere. Inquiri faciam an sit in eis Euripides Sophoclesque et alii, quos mihi quaesiturum se spoponderat* (*Sen.* VI, 1 ; *Op*, 807).

2. *Sen.* VI, 1 (*Op.* 806).

3. *Sen.* VI, 2 (*Op.* 807).

4. On a donné quelquefois, d'après Fracassetti, la date erronée de 1365.

précédés et suivis de plusieurs feuillets de garde en fin parchemin et comptent 241 et 185 feuillets [1]. La page est réglée à 33 lignes, et chaque vers d'Homère a pour équivalent une ligne de prose. Des rubriques et lettres ornées à rinceaux sont en tête de chaque chant; des paragraphes alternativement rouges et bleus distinguent les passages et mettent de la clarté dans le texte. Ces livres comptent parmi les plus soignés de notre collection [2]. Sur une garde de l'*Iliade*, Pétrarque a mis : *Domi scriptus, Pataui ceptus, Ticini perfectus, Mediolani illuminatus, et ligatus anno 1369* [3]. Ces indications se rapportent évidemment à son séjour dans les deux premières villes en 1368. Il avait quitté Padoue le 25 mai, se rendant à Pavie ; l' « illumination » [4] du volume eut lieu durant le séjour qu'il fit à Milan, au mois de juin, pour assister au mariage de Violante Visconti [5]. J'ai parlé plus haut du copiste qu'il a employé [6]. Ses scholies autographes couvrent les marges de l'*Iliade*. Dans l'*Odyssée*, il n'a annoté que 21 pages (jusqu'à II, 242); encore les scholies y sont-elles moins nombreuses et moins étendues

1. 325 × 195 mill. Reliure de bois recouvert de velours grenat (restaurée).

2. Les initiales de l'*Iliade* sont généralement peintes en rose et inscrites dans un rectangle à fond bleu relevé de filets blancs ou à fond d'or pâle et sans relief. Des rinceaux vert, rouge ou brique, sortent du rectangle et se déroulent dans la marge. Les initiales de l'*Odyssée* sont du même genre, mais de tons plus vifs et d'un pinceau plus délicat; l'or n'y apparaît point.

3. Cf. *Fac-sim. de l'écrit. de P.*, pl. IV, nº 4.

4. Au sens du Moyen Age, le mot signifie que les *incipit* et les *explicit* ont été mis au ms. ainsi que les paragraphes, les initiales, etc. Que telle soit bien la pensée de P. et qu'il ne soit point ici question des scholies, c'est ce que confirme le passage de *Fam.* XVIII, 5, cité au t. I, p. 70, n. 1.

5. La date de 1369 que donne la note se rapporte seulement à la reliure, car on remarque, avant les mots *et ligatus anno 1369º*, un petit signe de ponctuation, qui les détache nettement de ce qui précède. P. était alors de retour à Padoue et sur le point d'aller s'établir à Arquà, où il fit cette année-là sa première villégiature.

6. V. t. I, p. 118, et le fac-similé.

que dans le premier volume. Le travail est resté inachevé et l'explication se trouve dans ces notes de Pier Candido Decembri [1], sur la garde : *F. P, decessit 1374 die 23° Iulii* [sic], *dum uolumen istud illuminaret. Vixit itaque post scriptionem Iliados annos quinque.* Ici le mot *illuminare* paraît pris dans un sens nouveau, éloigné de l'usage médiéval, et la note confirme ce qu'il était facile de deviner à l'interruption et à l'écriture tremblée de ces scholies, c'est que l'annotation d'Homère a été le dernier travail de longue haleine du vieux poète et qu'il est mort avant d'avoir pu achever la lecture de l'*Odyssée*.

Il est curieux de rechercher les passages d'Homère auxquels Pétrarque, enthousiasmé et orgueilleux à la fois de ses nouvelles études, se plaît à faire allusion dans les *Seniles* et les dernières œuvres de sa carrière [2]. Le morceau le plus concluant à cet égard est un grand développement accessoire de sa lettre contre l'avarice (*Sen.* VI, 8) ; il dit que les poètes anciens ont fait un si grand cas de l'or, qu'ils ont donné l'épithète *auratus* à tous les objets qu'ils ont voulu désigner comme particulièrement splendides. Beaucoup d'exemples sont pris à l'*Odyssée* : les portes d'or du palais d'Alcinoos, les anneaux

1. Nom d'un contemporain de P., comme le dit Hortis, p. 508 n. La signature de Decembri est deux fois sur l'*Iliade*, f. 55', à propos des beaux vers VI, 145-149 (Οἵη περ φύλλων...) : *Legi hanc puerculus et commentariis iuuenilibus inserui P. Candidus.* [P. avait déjà mis : *Elegantissima sententia*] ; f. 76, lacune de VIII, 466-468, dans le texte de Pilate : *Deficiunt tres uersus ut in greco constat. Candidus.* De la même main, sur la garde, cette note mutilée [*inter*]*pretatio ridicula et inepta... deterius est falsa.* On a vu plus haut les emprunts de mss. faits par Decembri pour sa traduction partielle en mauvaise prose (*Iliade*, I-IV, X) contenue dans un ms. de l'Ambrosienne. Il n'est pas surprenant que la fâcheuse influence du travail de Pilate s'y fasse sentir.

2. Dans ses ouvrages antérieurs, il se réfère à Homère autant qu'il le peut, mais de seconde main et surtout d'après Cicéron (*Rer. mem.* III, 2, *Op.* 435 ; *Vit. sol.* II, 7, 2, *Op.* 278...).

d'or et les chiens d'or de l'entrée, les statues d'or qui portent les candélabres, puis les spectres d'or de Tirésias et de Minos aux enfers et le baudrier d'or de l'ombre d'Hercule [1]. Suivent les exemples tirés de l'*Iliade*, dont je mets en note un texte plus correct que celui des éditions [2]. Cette page et celles qui suivent sont des plus instructives sur la manière dont Pétrarque accumulait les notes sur un sujet donné ; on serait tenté de s'émerveiller de sa mémoire ou de croire qu'il se servait de fiches, si on ne se rappelait par quel procédé les marges de ces volumes devenaient pour lui des répertoires faciles à feuilleter. Pour revenir à ses citations d'Homère, on les trouvera surtout dans le *De ignorantia* [3] et le *De remediis* [4]. Pendant qu'il écrit ces deux ouvrages, il semble n'avoir sous les yeux que l'*Iliade*. [5] On lit, par exemple, dans le second

1. *Od.* VII. 89 sqq., 100 sqq.; XI, 91, 569, 610. Cf. Koerting, p. 476-478, qui réunit quelques-uns des emprunts faits à Homère.

2. *Illa de caelo in terram pendens Homerica catena, qua seu nexus elementorum, seu quid aliud grande quidem occultumque describitur, non aeria, non ignea, sed aurea est, undique in caelum graui auro scandente. Hinc et Venerem pulchram dicere uolens, ipsam auream dixit Homerus et Dianae thronum aureum atque harum parenti aureum indumentum scuticamque auream et comantes auro equos dedit ; neue ulla esset inuidia inter fratres, parem penitus habitum et Neptuno tribuit. Hinc, et apud Homerum ipsum, Somno thronus aureus a Iunone promittitur, et collum aureum bis Dianae describitur uenatricis, cum ferme ratio caput aureum, collum uero potius lacteum requirat, nisi quod nihil prorsus in rebus auro pulchrius persuasum est. Hinc et eidem Dianae non thronum modo ut diximus, et collum, sed colum auream dat Homerus, auream quoque colum Helenae atque argentum calathum, cum haud dubie et uimineus calathus et colus arundinea esset habilior, aureumque calicem Curae, quo miseros transformaret, atque aureos calceos dat Iunoni, sed hoc minus mirum propter aeris splendorem, propter quem et thronum aureum dat Aurorae* (*Op.* 551. La lettre *Sen.* VI, 8 des mss. est publiée à part dans les éditions sous ce titre : *De auaritia uitanda oratio*).

3. *Op.* 1043, 1056, 1058 (rapprochement de Thersite avec le Drancès de Virgile ; cf. Thersite nommé, *Op.* 1038, et l'anecdote platonicienne de *Fam.* IX, 5).

4. Les vers cités dans *Secr.* III (*Op.* 357) viennent de Cicéron, *Tusc.*, III, 63.

5. De même pour les *Res memorandae*, où se trouve une allusion directe au récit de la mort d'Hector (IV, 5 ; *Op.* 480).

(1, 21) : *Vigilant reges sopitoque duces uigilant exercitu, quod et res docet et Ilias probat Homerica*; et (I, 72) : *Legisti, reor, Iliados Homericae librum XXIV, ubi Priamus de Hectore suo loquens...* Plus loin, il parle du départ d'Hector allant combattre Achille, des recommandations de Priam et d'Hécube, des craintes d'Andromaque[1] ; en un autre chapitre il décrit Thersite, dont le caractère paraît l'avoir frappé, *cuius uitam*, ajoute-t-il, *si nescires, in Homerica leges Iliade*[2]. On voit que toutes les légendes homériques sont déjà familières à la pensée du premier des humanistes et que, par lui, commencent à renaître de l'oubli les figures héroïques.

Achille, Ulisse e gli altri semidei...[3]
.....Aiace, Diomede e Ulisse,
Che desiò del mondo veder troppo ;
Nestor, che tanto seppe e tanto visse[4]...

L'*Iliade* occupe dans le manuscrit la disposition suivante. Les chants sont séparés par des intervalles de trois ou quatre lignes et terminés par une formule d'*explicit-incipit* à l'encre rouge ; une partie porte des titres, à la même encre, qu'il est peut-être utile de relever[5] :

1. *Rem.* I, 73.

2. *Rem.* II, 35. Dans les *Seniles*, il cite aussi l'*Odyssée* ; cf. I, 5 : IV, 5 ; VIII 3 ; IX, 1 ; XII, 2 (1); XV, 3 (XIV. 4). V. encore d'assez bons vers sur l'œuvre d'Homère dans *Epist.*, II, 11, v. 234 sqq. (*Op.* II. p. 97). Allusion à la mort de Patrocle, *Epist.* II, 14, v. 34 sqq. (II, p. 98), au repas d'Alcinoos, *Africa*, III, v. 375-376 :

Talis apud mensas (nisi testem spernis Homerum)
Cena fit Alcinoi ; sedet illic blandus Ulysses,
Laelius hic hospes mellito affabilis ore.

Voilà un passage dont on peut dater, à quelques années près, l'insertion dans cette *Africa* tant retouchée.

3. Son. *Se Virgilio ed Homero.*

4. *Tr. della fama*, II, 17 sqq. Les *Trionfi* sont précisément de l'époque où le poète étudiait Homère.

5. Le dénombrement des vaisseaux a une petite initiale ornée (f. 16').

I, f. 1 : *Homeri poete liber primus Yliadis incipit*[1]. II, f. 10[2] III, f. 24'. IV, f. 31'. V, f. 39'. VI. f. 53'. VII, f. 61'. VIII, f. 69. IX, f. 77'. X, f. 88'. f. XI, 97. XII, f. 110 : *Liber undecimus Yliadis explicit, xij*[us] *incipit. My. Troianorum palmis cecidit castrum Achiuorum.* XIII, f. 117' : *Ny. Autem Posidaon Danais potentiam tradidit clam.* XIV, f. 130 : *Xi. Cronidem dormire fecit boni throni in montem Iuno.* XV, f. 138 : *O. Cronides iratus Neptuno et Iunoni.* XVI, f. 149' : *Pi. Patroclum interfecit Mauortium Hectoris cuspes.* XVII, f. 162' (ligne réservée pour le titre). XVIII, f. 174 : *Simma. Thetis Achilli a Vulcano tulit arma.* XIX, f. 183' : *Ta. Autem finiuit ira et prosiluit diuus Achilles.* XX, f. 190 : *Y. Beatorum lis et rissa celestium.* XXI, f. 197' : *Fi. Labor Eacide penes litora fluuii.* XXII, f. 207 : *Chi. Thetydis filius citus interfecit Hectorem diuum.* XXIII, f. 215 : *Psi. Pâtroclum plorauit et perfecit agonas.* XXIV, f. 229' : *O. Mortuum Hectorem patri concessit Achilles cum donis.*

L'*Odyssée* ne contient aucun titre de ce genre ; mais les premiers chants sont précédés de rubriques avec les noms grecs écrits en onciale assez maladroite par le copiste de Pétrarque : I, f. 1 : *Ulixee Homeri liber primus feliciter incipit*[3] *Ulixee* ΛΛΦΑ *Homeri rapsodia.* II, f. 7' : *Vlixee* B˜HTA *Homeri rapsodia.* III, f. 14 : *Ulixee* ΓΑΜΜΑ... IV, f. 22 : *Ulixee* ΔΕΛΤΑ... V, f. 34' : *Ulixee Homeri* E *rapsodia.* VI, f. 42' *Ulixee* Z˜HTA... VII, f. 47'. VIII, f. 52' : *Ulixee* Θ˜HTA... IX, f. 61' : *Ulixee* I... X, f. 70 : *Ulixee* ΚΑΠΠΑ... XI, f. 78' : *Ulixee* ΛΑΒΔΑ... XII, f. 88' : *Ulixee* M˜Υ... XIII, f. 95' : *Ulixee* N... XIV, f. 102, *Ulixee* Ξ˜Υ... XV, f. 110. XVI, f. 118'. XVII, f. 126.

1. Les titres de cette forme et les *explicit* correspondants se retrouvent à chaque chant.

2. Le chant II passait pour incomplet aux yeux de P. ; il a laissé près de deux pages d'intervalle entre le dernier vers (877) de la traduction et l'explicit (f. 23, v° 24).

3. Les *explicit-incipit* sont dans tout le ms.

XVIII, f. 135. XIX, f. 141'. XX, f. 151. XXI, f. 157. XXII, f. 163'. XXIII, f. 172. XXIV, f. 177.

Que dire de la valeur intrinsèque de la traduction, due à un homme qui comprenait mal Homère et écrivait en latin plus mal encore? On connaît suffisamment le travail de Léon Pilate par le premier chant de chaque poème, qui a été publié intégralement [1]: on sait que les contresens en aggravent la platitude, et on devine que, si l'auteur a adopté le système de traduction *ad uerbum*, que déconseillait Pétrarque, c'est qu'il était trop ignorant pour en suivre un autre [2]. Mais il ne faut pas oublier que cette œuvre informe

1. Hortis, *Studj*, p. 542-575. Le texte de Paris y est accompagné des variantes de deux mss. de Florence: pour l'*Iliade*, un *Magliabecch.*, qui paraît être le ms. de la Badia dont Baldelli a cité 22 vers (*Vita del Boccacci*, p. 264); pour l'*Odyssée*, le *Laur.* XXXIV, 45. — Hortis (p. 568) et Voigt (II, p. 112) rappellent les auteurs qui ont publié des fragments de ces traductions. A son tour, Emile Legrand a inséré dans sa précieuse *Bibliographie Hellénique* (Paris, 1885, t. II, p. 417) le début de notre *Odyssée* comme appartenant à une traduction de Manuel Chrysoloras. Il a été induit en erreur par les conclusions de H. F. Haase (Breslau, 1862) et de J. Rieckher (Heilbronn, 1864), trompés de leur côté par une mauvaise tradition manuscrite dont Hodius avait déjà fait justice (*De Graecis illustr.*, Londres, 1742, p. 10). L'exact Sabbadini lui-même parlait encore d'une traduction due à l'illustre professeur grec, que Pier Paolo Vergerio aurait étudéie en 1400, dans un ms. prêté par Palla Strozzi (*Giorn. stor.*, t. V, p. 149). Insistons donc sur cette rectification : *Chrysoloras n'a jamais traduit l'Odyssée.*

2. Qu'on veuille bien rapprocher le grec (*Il.* III, 181-190 : Ὣς φάτο...) de la traduction suivante (f. 27):

[181] *Sic fata. Nunc autem laudauit, uocauit:*
O beate Atride, multarum generationum diues et prosper,
Vere iam multi ornati fuerunt iuuenes Grecorum,
Iam et Frigiam uenerunt uineosam.
[185] *Quando uidi multos Frigios uiros uarios,*
Populos Othrios et Migdonos deo similis,
Qui iam tum exercitus erat penes litus.
Etenim ego bellicosus existens cum istis electus fui
Die tali, quando uenerunt Amazones uiceuiri,
[190] *Sed ne isti tot erant quot attentiuos oculos habentes Achiui.*

Voici maintenant, à titre de spécimen, les notes originales de P. ajoutées à ce misérable latin.:

a été, faute de mieux, une révélation précieuse pour les vieux maîtres de la Renaissance, et que c'est dans ce terne miroir que sont apparues, pour la première fois, aux humanistes les grandes lignes de l'épopée homérique.

Il semblerait cependant, à parcourir les marges annotées par Pétrarque, qu'il ait existé, dans le même temps, une autre traduction de l'*Iliade*. En un très grand nombre de passages, il cite, avec l'indication *alias*, des mots, des vers entiers ou des séries de vers qui appartiennent à un travail assez différent [1]. En voici trois exemples empruntés au discours de Nestor du chant II (f. 15-15') [2] :

342-343
[Texte] *Sic enim uerbis litigemus, neque fundum*
Inuenire potuimus multum annum hic existentes.
[Marge] *Alias.* *Vane autem uerbis litigamus, non autem finem*
Inuenire possumus multo tempore h e. [*sic*].

350-351.
[Texte] *For enim et annuere magnum Saturninum,*
Die hoc quando a nauibus cito transeuntibus descendebant.
[Marge] *Alias.* *Fateor annuisse alte potentie Saturnium,*
Die illo quando naues ueloces ascendebant.

366.
[Texte] *Et si is bonus non erit, et per ipsos pugnent.*
[Marge] *Alias.* *Et quis bonus, secundum ipsos iam pugnabunt.*

L'existence de cette traduction est confirmée par deux scholies :

F. 9, I, 547 (paroles de Zeus à Héré) :

'Αλλ' ὄν μέν κ' ἐπιειχὲς ἀκουέμεν...

181 [*laudaui*] *Al'. admiratus est clamauitque. Glosa uerbi huius: obstupuit, gauisus est, exultauit, miratus est, iratus inuidit, mutatus est. Et hanc uim uocabuli huius esse in greco Leo aiebat.* — 185 [*uarios*] *Vel ornatos* — 186 *Al'. Otrii et Migdonii.* — 187 [*bellicosus*] *bello habilis per etatem* — 190 [la copie avait *Achiuos*; on a remplacé au moyen d'un grattage *os* par *i*] *quos nunc uideo.*

1. Il en souligne tous les mots d'un trait léger.

2. Ces passages offrent un troisième texte dans le ms. non signalé d'une autre

[Texte] *Sed quem humilem audiam...*
[Marge] *Prima translatio habuit : Sed quem conueniens audire.*

F. 51, V. 738 (Portrait de Pallas armée) :

...αἰγίδα θυσσανόεσσαν,
δεινήν, ἣν πέρι μὲν πάντη φόβος ἐστεφάνωται.

[Texte] *...egidem cum catinunculis ornatam,*

Asperam, quam circumpassim timor coronatus.
[Marge] *Coronatus utraque habet interpretatio ; sed secundum mentem interpretis non coronatus esse debuit sed coronans.*

Pétrarque avait donc sous les yeux deux traductions, qu'il comparait de son mieux, s'efforçant ainsi d'établir son texte [1]. Mais les variantes, très nombreuses à certaines pages, notamment à la fin du chant I, cessent à la fin du chant V et ne reparaissent plus que rarement et isolément ; on n'en trouve pas dans l'*Odyssée*. Cette traduction supplémentaire s'arrêtait donc au chant V de l'*Iliade* et il est permis d'y reconnaître celle que Pilate avait faite pour Pétrarque, lors de leur première rencontre à Padoue, et que le poète avait gardée [2]. Il s'agit sans doute de ce fragment dans la lettre adressée de Padoue à Zanobi da Strada, à Avignon, et dans laquelle on lit : *Homericum illud, ne dubites, mittam cum primum facultas adfuerit ; ceterum ex eo tempore Parmense domicilium et quam ille nunc incolit bibliothecam nostram non reuisi. Scito breuissimum opus esse, quoque facilius ad scribendum, eo laboriosus ad quaerendum ; sed hanc tibi libens diuinam operam*

traduction complète de l'*Iliade*, qui est anonyme et qui s'inspire, d'assez près d'ailleurs, de celle de Pilate (*Par.* 7881, xve siècle).

1. V. par ex., f. 20, II, 653 [Texte] *Tlipolemusque Heraclides.* [Marge] *Alias : Tleptolemus Herculides. Haec uerior littera.* P. remarque les lacunes, indiquées ou non par des blancs dans la copie. F. 65, VII, 253, *Pars corporis est quam Leo interpretari uel non meminit uel nesciuit ;* f. 103, XI, 381, *Membri nomen non inuenit latinum, sed letalem locum esse credibile est ;* f. 103', *Non inuenit latinum nomen bobus sacrificio destinatis.*

2. V. p. 157. Boccace avait dû la voir en 1359.

dictabo [1]. Les deux traductions étaient aussi mauvaises l'une que l'autre, et on doit plaindre les malheureux humanistes réduits à connaître Homère de telle façon.

Les scholies fournissent, à leur tour, un autre exemple de l'ignorance du temps, en matière de grec, et des efforts trop souvent infructueux faits par Pétrarque pour pénétrer dans l'esprit de l'Antiquité héroïque. C'est l'annotation la plus considérable de nos manuscrits, si l'on excepte celle du Virgile. Peu de feuillets y échappent absolument et plusieurs en sont surchargés; parfois les différences d'encre témoignent que la même page a été annotée en plusieurs fois. Les abréviations sont plus nombreuses que jamais. Les signes de renvoi sont très variés; d'ordinaire, la scholie commence par un lemme souligné [2]. Beaucoup de gloses sont mises dans l'interligne; ce sont des termes plus usuels que ceux du texte, des pronoms possessifs destinés à éclaircir le sens, des mots sous-entendus rétablis, etc.[3]. Enfin, la marge de gauche a fréquemment les signes de lecture ordinaires indiquant les passages notables. L'ensemble est d'une clarté parfaite pour les yeux et pour l'esprit.

Beaucoup de ces scholies sont certainement empruntées à Pilate, et plusieurs sont suivies de *L.*, ou *Leon*, ou *Leon dixit*, ce qui pourrait indiquer que la copie reçue de Florence les portait. Aux plus importantes, Pétrarque a donné une forme

1. *Var.* 2. (Les mots qui suivent offrent un texte incompréhensible). Zanobi n'était pas à Florence au moment où Pilate y traduisait Homère; P. voulait apparemment lui faire goûter un peu du plaisir dont cette absence le privait. Cette première traduction du commencement de l'*Iliade* demanderait à être cherchée dans nos bibliothèques.

2. Il faut ajouter des indications comme celles-ci : *Narratio, Comparatio, Oratio, Interrogatio, Responsio, Breuis imprecatio*, etc.

3. On peut voir des spécimens de gloses dans la publication de Hortis, qui ne les savait pas de P., et n'a pas fait mention de l'intérêt des scholies.

qui lui est personnelle et dont je crois devoir mettre en note un exemple assez étendu [1]; mais le fond appartient à Pilate. On trouve donc, sur les marges de notre *Iliade*, avec les observations particulières du propriétaire, le résumé des explications données à ses élèves par le maître calabrais, et, si nous en croyons les transcriptions de Pétrarque ou les témoignages de Boccace, il leur enseignait parfois de singulières choses [2]. Ses étymologies grecques avaient tout juste la valeur des étymologies latines du *Liber deriuationum* d'Uguccione, une autre grande autorité pour nos humanistes. Ses connaissances mythologiques et autres étant facilement à bout, il inventait au besoin les explications sollicitées, et transmettait comme des traditions antiques ce que lui fournissait son imagination. Il croyait rendre Homère plus intéressant par les détails niais qu'il y ajoutait et que ses auditeurs avides recueillaient comme des oracles [3].

1. Au dénombrement du chant II, f. 17' : *Querebat hic Leon noster seu Leontius interpres huius operis qualis potuit, cur cathalogum ducum Homerus a Boetia* [sic] *incepisset et ponebat suas uel aliorum coniecturas, has uidelicet. — Primo, ut Musas sibi conciliaret, quibus sacer est Elycon Boetius collis ; alii autem contradicunt non illum Boetie esse, sed Phocidos. Secundo, quia in Boetia quinque erant duces et plurime ciuitates. Utrumque potest haberi in textu ; sed secundum friuolum esse dicunt alii, cum Creta centum urbes habuerit et multitudinem populorum, et regno et incunabulis Iouis insignis. Tertio, quia in Boetia congregatio et coniuratio Graiorum Troiam petentium facta est ; ibi enim sunt portus opportuni et ad commeatum ex omni Grecia couuehendum et ad transitum in aduersum litus ; ibi nominatim est Aulis Euboico in equore, ob hoc ipsum nota insula, ad cuius ciuitatem Canzobistam* [sic] *omnes naues et duces et populi conuenere. — Harum trium quenam uerior ut Homerum mouerit, incertum habeo. Sed si prima sequi uelis, esse Musarum montem in Boetia celebrior fama est, quam et Virgilius sequitur, Leo tamen ultimam tenet, nec inconueniens uidetur ab his incipere que iuxta sunt, quem morem in materia simili Lucanus sequi uidetur libro iijo : Proxima uicino uires dat Grecia bello, et reliqua.*

2. Cf. Koerting, *Boccaccio's Leben*, p. 377, et la longue série des passages des œuvres de Boccace que Hortis a patiemment relevés (p. 371-372, 504-505) ; les scholies de P. réunies ici suffisent amplement à faire connaître l'enseignement de Pilate et ont même un caractère plus direct.

3. V. par ex., sur *Od.* II, 94 (f. 9), à propos de la toile de Pénélope : *Ferunt*

Moins docile que Boccace, Pétrarque discutait souvent les opinions de Pilate [1] et se rangeait volontiers à un avis différent. Il n'acceptait pas, par exemple, son explication sur l'ancien vêtement féminin, et y substituait ses propres observations de voyage sur les femmes de Rome et d'Aix-la-Chapelle : *Non pepli hic, ut Leo uult, sed linei amictus, quo Romane nunc utuntur et Agrippine* [2]. Choisissons d'autres exemples, parmi les plus courts, de passages où il fait ses réserves [3] :

Il. F. 55, VI, 117 (*Circum autem ipsum pars sub genibus percutiebat et collum corium nigrum*). *In greco sonat extremitas clipei, in qua sunt infixi claui, quia, si infixi non sint, non dicetur sphira, et pars sub genibus ex parte post. Hec erat huiusmodi Leonis glosa, ego fateor nec textum hunc intelligo nec glosam, sed glosam minus* [4]. — F. 153, XVI, 233 (*Jupiter rex Dodonee Thesalice* [Πελασγικὲ] *procul habitans*). *Dodona ciuitas, ut uult Leo ; uere autem silua est* [5]. — *Od.*, F. 6, I, 344 (... *amplam per Helladam et medium Argon*). *Hellada dicta est Grecia, Greci Hellines ab Hellino rege, ut uult Leon, Ego partem Grecie puto circa Athenas et cet.* — F. 9, II, 79 (*Nunc autem mihi sine operatione* [ἀπρήκτους] *dolores ponitis animo*). Au mot *operatione* : *Mea,*

morem fuisse apud ueteres Grecorum ne procari aliquam liceret tele intentam ; forte ne aliis distraheretur curis.

1. V. les réserves fort rares de Boccace, dans Hortis, p. 506.

2. *Il.*, f. 46. Sur les mots *Graecarum boni ueli*, par lesquels Pilate a traduit Ἀχαϊάδων εὐπέπλων.

3. Dans ces citations et les suivantes, les mots entre parenthèses appartiennent à la traduction de Pilate.

4. L'autographe porte *glosa minus*.

5. Cf. f. 48 : *Pace Leonis, non est ut ipse uult ciuitas penes Alpheum uel Pisa, sed Corinthus ;* f. 84 : *Historiam hanc scribit hic Leon, sed clara est in textu ;* f. 142 (*in stadio*) : *Manuali pugna dicit Leon ; ego in cursu puto melius.*

eo quod nil possum contra nos operari. Dicit Leon. Tu dic: Vestra sed patientia et hortatu [1].

Voici un choix des scholies de Pétrarque, qui peuvent se classer ici en observations littéraires, mythologiques et morales [2].

Les premières sont relativement rares et montrent le plus souvent que Pétrarque, trompé par la traduction ou étranger aux habitudes homériques, ne comprend pas bien le texte qu'il annote. F. 107 de l'*Iliade*, à propos d'un discours de Nestor, à la fin du chapitre XI, il s'impatiente : *Senum more loquacior longam historiam incipit et perplexam satis, et nescio an huic tempori accommodam.* F. 1 de l'*Odyssée*, on le voit, scandalisé des mots *immaculati Egisti*, mettre en marge en songeant aux crimes de l'amant de Clytemnestre : *Epithetum inconueniens Egisto, nisi affectus loquentis excuset* ; il n'a pas deviné que son traducteur rendait une simple formule épique (ἀμύμονος Αἰγίσθοιο, I, 29). Il ne se fait, d'ailleurs, aucune illusion sur la valeur du travail qu'il a sous les yeux ; la première scholie sur l'*Iliade* nous l'apprend : *Pro excusatione Leonis nostri qualis qualis interpretis, libet premittere uerba Ieronimi ex prohemio libri de Temporibus : Si cui, inquit, non uidetur lingue gratiam interpretatione mutari, Homerum ad uerbum exprimat in latinum, plus aliquid dicam, eumdem in sua lingua prose uerbis interpretetur* ;

1. Cf. f. 9', 10, 21, etc. : *Dicit Leon... Melius autem...* ; *Leo exponit... Tu melius..*,

2. Il faut y joindre les éclaircissements sur les lieux et les personnages du poème, pour lesquels P. se sert de Dictys, de Darès, de Servius, des renseignements de Léon Pilate, etc. Le premier est au vers 11 de l'*Iliade* : *Crises hic, ut Greci perhibent, Trax fuit ex insula Phoca, quam ad Troiam pergentes Greci eo quod Troianis faueret occuparunt, et diripientes hostiliter inter cetera Crisis huius filiam abstulerunt, quam nunc pater supplex repetit.* On voit quel dépouillement il y aurait à exécuter dans cette masse de scholies de toute provenance ; je n'ai d'autre but que d'y orienter le lecteur et d'en tirer les renseignements généraux nécessaires à mon sujet.

uidebit ordinem ridiculum et poetam eloquentissimum uix loquentem [1].

Au point de vue mythologique, on doit observer d'abord que Pétrarque porte, dans l'appréciation des légendes d'Homère, toutes ses préoccupations de fervent chrétien. En voici deux exemples de ton différent, mais également significatifs : F. 4, I, 222 [δώματ' ἐς αἰγιόχοιο Διὸς μετὰ δαίμονας ἄλλους], le traducteur donne une version singulière à plus d'un titre : *Ad domos capram lactantis Iouis cum demonibus aliis* ; Pétrarque ajoute une réflexion plus singulière encore : *Omnes dei gentium demonia* [2]. *Notanda confessio testis huius antiquissimi et maximi.* F. 135, XIV, 315 sqq., au passage où Zeus fait l'énumération de ses amours, il annote ironiquement : *Libidines Iouis multe. Pulcer deus insanorum miserorum !*

Les connaissances mythologiques de Pétrarque, telles qu'on les trouve éparses ici, méritent d'être rapprochées de celles qui sont méthodiquement exposées dans les *Genealogiae deorum* de Boccace. On est surpris, au premier abord, de voir les deux grands humanistes s'occuper avec tant de soin, pendant les dernières années de leur vie, d'études de ce genre [3]. Mais ils croyaient trouver l'un et l'autre un avantage sérieux à rechercher dans le détail les mythes des anciens, pour les dépouiller de leur sens vulgaire et en faire sortir l'enseignement caché. Comme pour Boccace, avec qui il avait dû en causer plus d'une fois, les mythes, aux yeux de Pétrarque, sont

1. Cf. plus haut, p. 160.

2. Cf. f. 9 et *De otio rel.* I : *Etsi enim uerum sit quod propheta ille maximus ait : Omnes dei gentium daemonia* [*Psalm.* 95, 5] ; *tamen illud subintelligi oportere arbitror, uel homines daemoniis seruientes atque simillimi, quod apud eorum quoque cultores suarumque scriptores rerum facile uigilans lector inueniet ; apud nostros uero non dubium et quidem atque in primis Lactantium...* (*Op.* 302).

3. Le traité de Boccace, excellemment analysé par Hortis, a été commencé par l'auteur d'assez bonne heure ; mais P. n'a pu s'en servir (v. plus haut, p. 44, n. 2).

susceptibles d'interprétations diverses ; on les peut expliquer tantôt par le « sens naturel », qui se rapporte aux phénomènes de la nature extérieure, tantôt par le « sens moral » ou allégorique, qui rend compte des abstractions psychologiques ou religieuses voilées par la fable, tantôt par le « sens historique » qui correspond à ce qu'on a appelé depuis l'Evhémérisme. De ces trois sortes d'interprétation les premiers humanistes trouvaient des exemples dans les auteurs païens ou chrétiens de l'Antiquité latine, et ils se servaient indifféremment de l'une ou de l'autre, pourvu qu'elle expliquât le mythe en quelque partie. Tout le travail compliqué que Pétrarque avait tenté pour Virgile, il le recommençait dans un bien plus grand détail pour Homère [1]. Voici des exemples de chacun des trois « sens », pris parmi les nombreuses scholies de ce genre que renferme notre *Iliade* :

F. 65', sur VII, 272 (τὸν δ' αἶψ' ὤρθωσεν Ἀπόλλων, *Hunc autem cito direxit Apollo*) : *Quod hic de Appoline dicitur, quidam sic accipiunt ut, uergente ad occasum sole et radiis Aiacis oculos ferientibus, casum Hectoris non uidens, spatium illi dederit resurgendi. Alii autem Hectorem in ortu solem habuisse ita dispositum, ut ex ui constellationis mori tunc non posset. Astrologorum nuge ueteres.* — F. 45', sur V, 392 sqq. : *Hercules audiens ab Euristheo, implacabili fatigatore suo, quod Iuno esset sibi omnium laborum causa uel fuisset, sumpto arcu illam uulnerauit. Hoc morale uolunt esse figmentum, quod uir fortis et sapiens regna contemnit que per Iunonem significantur, memorque laborum pro rebus pereuntibus susceptorum, in illas arcum rigide cogitationis intendit ac dirigit cuspidem rationis* [2]. —F. 45', sur V, 385 sqq. : *Ferunt esse*

1. *Et quod de Virgilio dixi, de Homero dixerim ; uno enim calle gradiuntur aequis passibus* (*Sen.* IV, 5 ; *Op.* 786). Cf. t. I, p. 30 sqq.

2. Cf. le sens donné au ceste de Vénus, f. 133, XIV, 214 (*A pectoribus soluit ceston cingulum*) : *Nomen est cinguli uenerei animos stringentis.*

hanc historicam fictionem, quod scilicet isti duo fortissimum et belliscosum quemdam suum hostem ui captum in carcere ferreo xiij mensibus tenuerunt, ideoque dicti sunt Martem ligasse ; quod cum fama ac sermonibus hominum qui in aere fiunt ideoque per Iunone fieri dicuntur [1], *uulgatum esset, quidam uir sapientissimus atque eloquentissimus eum liberauit, et ideo dictus est eum liberasse Mercurius* [2].

Beaucoup de ces scholies, mais non toutes, sont empruntées à des notes rédigées par Léon Pilate ou prises sous sa dictée. A côte de l'une d'elles, Pétrarque a mis, en retouchant le passage : *Errauit hic modicum Leo noster*. Sa propre science mythologique finit par lui inspirer tant de confiance, qu'il en vient à discuter avec Cicéron lui-même. Sur XX, 234, il écrit, citant d'abord les *Tusculanes* f. 193' : *Non ambrosia deos, aut nectare, aut iuuentute* [3] *pocula ministrante letari arbitror ; nec Homerum audio, qui Ganimedem a diis raptum ait propter formam, ut Ioui bibere ministraret ; non iusta causa cur Laomedonti tanta fieret iniuria. Fingebat hec Homerus, et humana ad deos transferebat ; diuina mallem ad nos. Cicero Tuscul. questionum*

1. Junon est ici prise pour le symbole de l'air ; c'est un exemple du « sens naturel », figurant dans un mythe expliqué au « sens historique ».

2. Même interprétation pour quelques mythes de Virgile. Voici pour le récit de la rébellion des vents contre Éole, au début de l'*Éneide*, les explications qu'essaye P. dans *Sen.* IV, 5 (*Op.* 786). Sens historique : il y a eu un Éole réel qui a régné sur les îles Éoliennes, voisines de la Sicile et fort exposées au vent ; ce roi savait reconnaître à l'aspect du ciel le déchaînement prochain des tempêtes et en prédire de même l'apaisement ; l'admiration du vulgaire le surnomma le roi des vents et les poètes, Homère à leur tête, développèrent cette légende. Sens allégorique : les vents sont les passions, les mouvements impétueux de la concupiscence et de la colère, qui se soulèvent en tempête au fond de notre cœur ; Éole est la raison, dont la fonction est de les maîtriser ; les *speluncae atrae*, où le poète les montre retenus, sont les parties intimes du corps, *ubi secundum Platonicam dimensionem suis sedibus passiones habitant, pectus et ilia* ; enfin la *moles* qui ferme les cavernes, c'est la tête, *quam rationi sedem Plato idem statuit.*

3. *Sic* pour *iuueni* (*Tusc.* I, 27, Orelli-Baiter).

j°. Ubi est aduertere parumper hic quoque lapsum memoria Ciceronem, qui iniuriam raptus Laomedonti factam dicit, nondum forte tunc nato, et non potius Troi Ganimedis patri. Idem in iiij°: Quis de Ganimedis raptu dubitat quid poete uelint, et cet. Donnons encore un exemple de sa manière de raconter les légendes: F' 1, I, 39 (*Smithef, si quando tibi alacre ad templum fudi*), sur l'épithète (Σμινθεῦ) : *Alias Murose. Fabula talis est. Cretensibus ad expugnandum templum Apollinis projectis, Apollo ipse per noctem mures innumeros in exercitum misit, qui habenarum et clipeorum armamenta corroderent et arcuum cordas. Quo facto coacti Cretenses infecto negocio rediere, et Apollinem Smitef, id est plenum murium dixerunt. Alii dicunt, cum sacerdos Apollinis maturescentem in campo messem haberet eamque murium turba consumeret, exoratum a sacerdote Apollinem sagittis suis mures omnes deleuisse et ob id dictum Smithef, id est murium persecutorem. Quid uerius soluat Apollo ipse, ut est in antiquo prouerbio* [1].

Les remarques d'un caractère moral ont tenu, comme on peut s'y attendre, une sérieuse place dans la lecture de Pétrarque. En voici quelques-unes d'intérêt divers, recueillies sur les marges de l'*Iliade*:

F. 10', II, 23 sqq., les paroles qu'Oneiros, sous la figure de Nestor, adresse à Agamemnon sont traduites ainsi par Léon.

Dormis Atrei fili scientifici equorum domitoris.
Non oportet noctu quiescere consultorem uirum,
Cui populi sunt in cura et tot habent curare.

Pétrarque observe : *Audite hoc reges somno dediti ac uentri.* — F. 30', III, 414, sur les menaces d'Aphrodite à Hélène (*Non*

1. V. f. 6', sur Jupiter ; f. 8', sur Saturne ; f. 9', sur Vulcain, etc. Il est inutile, je pense, d'indiquer que P. identifie rigoureusement les dieux grecs et les dieux romains ; il n'y pas si longtemps qu'on s'est avisé de les distinguer.

me instiga misera, irata te reliquam), Pétrarque fait la réflexion suivante : *His qui uitam omnem Veneri ac libidinibus dedicarunt nichil est grauius quam ab his relinqui, quod maxime accidit senectute, et imo senectus est mala mors talium, imo etiam peior morte qualibet, dicente satyrico* [1]. — F. 31', IV 22 sqq., Homère indique que Pallas se tait, tandis que Héré exhale sa colère ; aussitôt Pétrarque : *Sapientia tacita, potentia prorumpit in uerba.* — F. 59, VI, 352 sqq., les paroles d'Hélène à Hector sont ainsi appréciées par l'auteur du *Canzoniere : More amantis irate, amatum simul arguit et excusat, culpam dementie imputans ac fortune.* Un peu au-dessous, à la belle réponse d'Hector (365 sqq.), il s'écrie : *Pia uerba et suos amantis et belli periculum extimantis.* — F. 113', XII, 237 spp., en marge du discours d'Hector, au passage où le héros déclare vouloir combattre malgré les présages : *Vir fortis spernit auguria.* — F. 114, XII, 256 ; la traduction porte : *Huius* [*P.* : *Iouis*] *autem portentis confisi atque uiribus* [*P.* : *propriis*]. Pétrarque a ajouté en marge : *Nota duplicem hominis fiduciam, altera in Deo est, in suis uiribus altera, sed prima securior.* — F. 115, XII, 322 sqq. :

> *O amice, si certe bellum hoc fugiemus,*
> *Semper iam debemus | neque senescentes immortalesque*
> *Esse...*

La fin de la seconde ligne a été ajoutée par Pétrarque à la traduction inachevée, et il a mis en marge : *Apta sententia ad incutiendum martios aculeos.* — F. 142, XV, 250, il a annoté : *Ego dixi in dimidio dierum meorum : uadam ad portas inferi.* — F. 237, XXIV, 514 (*Et sibi a renibus uenit desiderium atque membris*) : *Passiones animi ex concretione corporis.*

Dans le volume de l'*Odyssée*, f. 3, I, 135 : *Ad superbos*

1. Suivent deux vers de Juvénal [XI, 44-45] :

> *Non prematuri cineres nec funus acerbum*
> *Luxurie, sed morte magis metuenda senectus.*

adueniens, quorum conuictu nihil importunius. — F. 11, II, 217 : *Vaticinium audiero a Ioue, quod maxime fert gloriam hominibus*) : *Magna gloria homini queritur ex colloquio diuino, sicut Moysi.* Signalons aussi, à la fin de l'*Iliade*, une sorte de moralité générale, qui est tout à fait dans l'esprit de Pétrarque, et qui résume, d'ailleurs, assez bien les derniers chants si attristés du poème : *Attende lector et memento mortalium; opus humanum ab ira ceptum ac superbia in gemitum desinit ac sepulcrum.*

Suivant son habitude, Pétrarque se sert des auteurs qui lui sont connus pour annoter son manuscrit. Voici la liste de ceux qu'il cite dans l'*Iliade* :

Aristote. — F. 13, II, 204, passage qui peut être appliqué à la démocratie (οὐκ ἀγαθὸν πολυκοιρανίη...) : *Hinc AR.* Allusion à un chapitre célèbre de la *Politique* [1]. F. 176, XVIII, 109 (ὅτε πολὺ γλυκίων μέλιτος καταλειβόμενοιο) : *Ire dulcedo effera cuius AR. meminit* [2]. F. 233', XXIV, 258 : *Huius AR. meminit. Eth.* F. 240, XXIV, 693 : *Secundum opinionem AR.*

Boèce. — F. 237' : *Seuerinus in Consolatione.*

Chalcidius. — F. 1' : *Calcidius hec in Thimeum Platonis. ij° commentario* [3].

Cicéron. — F. 4', I, 247 : *Nestor. Hoc Cicero meminit in Catone maiore.* F. 15', citation du même traité. F. 35', IV, 288 : *Hoc est quod supra dixi, ubi memoria parumper lapsus est Cicero in l. de senectute.* F. 7, 8', 10 : citation du *De nat. deor.* [4]. F. 11' : *Tullius 3° de nat. d., de Mercuriis multis agens.* F. 56', 193' : citation des *Tusculanes.* F. 80', IX, 189 : *Tange illud Catonis in Originibus, cuius Cicero in Tusculanis meminit.*

1. Cf. *De ignor., Op.* 1843 : *Scio [Aristotelem] unitatem principatus posuisse, quam iam ante posuerat Homerus; sic enim ait, quantum nobis in latinum soluta oratione translatum est : Non bonum multitudo numinum ; unus dominus sit, unus imperator.*

2. Même allusion, plus haut, p. 29.

3. V. p. 186, n. 7.

4. La première est à la fin d'une longue scholie double qui contient aussi un long extrait de Macrobe et commence ainsi : *Greci asserunt quosdam opinari Achillem astrologum fuisse a Chirone nutritore suo* [au f. 1' : *auo suo*] *edoctum.*

Horace. — F. 4', I, 262 (sur Nestor) : *Senex laudator temporis acti.*

Juvénal. — F. 30', passage cité ici, p. 182.

Lactance. — F. 28, III, 243 : *Huius loci meminit Lactantius Inst. j°. R. quod scripsi 6° Eney. in Si fratrem Pollux. a. m. r.* [1].

Lucain. — F. 4' (livre I), f. 17' (l. III), f. 21' (l. VI).

Macrobe. — F. 7 : 2° *commentario in sextum Reip.* F. 11' et 60 (sur la chaîne d'or, VIII, 19).

Ovide. — F. 26', III, 144 (*filia uocata Voopis....* θυγάτηρ, Κλυμένη τε βοῶπις) : *Alias Et Climenes. Harumque duarum O. meminit simul in l. heroydum.*

Quintilien. — F. 187, XIX, 250, sur Talthybios : *Vir diuine uocis, celestis in loquendo uir, ut ait Quintilianus.*

Sénèque. — F. 1, en tête de l'*Iliade* [2].

Servius. — F. 212' : *Seruius in fine Eneyd.*

Stace — F. 1', 56 : *Dicunt greci Achillem medicine artem a Chirone doctum auo suo et istud hic designari uolunt. Cui accedit Statius Achil. ad finem.* F. 81, IX, 253 (*Die illo cum te a Pythia* [*sic* pour ἐκ Φθίης] *Agamemnoni misit*) : *Contra Statii ultimum poema* [l'*Achilléide*].

Tite-Live. — F. 13, II, 204 : *Tribuni militum consulari potestate iiij*or *creati sunt. Ex his Cossus praefuit urbi, tres delectu habito profecti sunt Veios documentoque fuere quam plurium imperium inutile bello esset, et cet. Liuij 4° circa medium* [IV, 31] [3].

Virgile. — F. 15', II, 353 : *Attende apud Virgilium ij° En. Intonuit leuum, et quod ibi scripsi* [4]. F. 120, XIII, 197 (*Aiaces promti ad clipeum bellicosum*, μεμαότε θούριδος ἀλκῆς) : *Ad pugnam et in clipeum assurgendum, ut Maronis utar uerbo.* F. 122, XIII, 301-302 : *Ephire et Flegie uiri fortes ac famosi, dicti autem Flegie ab illo Flegia qui apud Delphos templum incendit Apollinis, cuius Maro meminit in vj°* [5].

Dans l'*Odyssée*, il n'y a que deux mentions à relever [6] :

Aulu-Gelle. — F. 7, I, 398, à propos des mots *preda acquisiuit* tradui-

1. Renvoi aux notes marginales du Virgile de l'Ambrosienne.

2. Longue citation : *Appion grammaticus... aiebat Homerum, utraque materia consummata et Odissea et Yliade, principium adiecisse operi suo quo bellum Troianum complexus est.. et rel. Seneca ad Lucilium 88a.*

3. Cf. f. 36, IV, 320 : *Verbum Maharbalis ad Hannibalem in die Cannensi ;* f. 230, XXIV, 47 : P. rappelle le souvenir de Brutus condamnant ses fils à mort.

4. Même observation que pour le renvoi à Lactance.

5. *Aen.* VI, 618. Cf. L. Havet, dans *Revue de philol.*, t. XII (1888), qui donne, p. 471, l'explication du rôle prêté par Dante au Phlégias de Virgile, dans *Inf.* VIII, 15 sqq.

6. On peut douter de l'authenticité de la citation d'Aristarque, due à Léon

sant λῃστσατο : *Gece preda bellica, hoc est de manubiis, seu uerius de eo unde unde manubie rediguntur. R. in l. noctium Ath.*

Cicéron. — F. 3′, I, 192 (κάματος, *labor*) : *Lassitudo. Leon dicit dolor, iuxta morem grecum, quem reprehendit Cicero.*

Une autre liste sera composée des scholies qui renferment des mots grecs écrits en caractères latins. Insignifiantes, si elles sont prises isolément, elles forment un ensemble assez instructif; la plupart des étymologies qui s'y rencontrent ont été fournies par Pilate [1].

F. 1′, I, 65 (*pro hecatombe*) : *Sacrificium. C. boum, ab* HECATON *quod est centum, et* BUS *quod est bos.* — F. 2, I, 98 (*elicopida*) : ELI, *traho,* COPOS, *oculus. Hinc* ELICOPIS *attrahentes habens oculos, pulcros scilicet et uagos* [2]. — F. 2′, I. 126 (...παλίλλογα ταῦτ' ἐπαγείρειν, *populis non est uisum retro hec reuocare*) : *Rescindere que decreta sunt semel. Auferre que data sunt meritis. Et dicitur in greco a* PALIN *quod est iterum et* LOGOS *quod est sermo* [3], *quasi iteratus sermo de re semel statuta, quod est contra prouerbium uetus : Actum ne agas.* — F. 3, I, 147 (*Ecaregon*, sic) : ECAREGON *epithetum Apollinis, ab* ECA *quod est arcus et* ERGO *quod est opus, quasi arcu operans* [4]. — F. 4′, I, 250 (μερόπων ἀνθρώπων, *meropum hominum*) : MEROPES *dicuntur quasi diuersiloqui et uarii linguis particularibus, a* MEROS *quod est pars et* OPA *quod est uox* [5]. — F. 6′, I, 384 (Ἄμμι δὲ μάντις, *nobis autem mantes : Greci a furore* MATICEN *dicunt, quam nos a diuinitate diuinationem dicimus. Hinc* MANTES, *diuinator* [6]. — F. 8′, (*Cronidem*) : *Patronomicum a Saturno, id est Iouem...* CRONOS *enim dicitur, id est spatium temporis... Cicero de natura deorum l.* 2° — F. 11 (*somnium*) : *Grece dicitur* ONIXIOS *uel* ONIXOS [7]. *Insomniorum deus, hoc est Somnium.* — F. 11′, II, 103 : Le

Pilate seulement, f. 5, I, 320, *auis autem sicuti anopea uolauit : Auis est ualde uolans cito, ut ait Aristarcus. L.*

1. Ces mots, imprimés ici en petite capitale, sont dans l'original en minuscule latine ordinaire, mais soulignés.

2. Ἑλικῶπις : ἕλιξ, ὤψ.

2. Etymologie exacte.

3. Ἐκάεργος : ἑκά (loin), ἔργον.

4. Ce n'est pas tout à fait le sens de μέροπες, *êtres doués de la voix*, bien que l'étymologie soit exacte. On reconnaîtra, une fois de plus, que la traduction de Pilate est par trop insuffisante.

5. Μάντις se rattache, il est vrai, à la même racine que μανία.

6. Le grec ancien a seulement Ὄνειρος.

vers commence *Postea Jupiter* et le copiste l'a laissé inachevé ; Pétrarque termine : *diactoro argifonti*, qui transcrit littéralement le grec, et met en marge : *Epitheta Mercuriis ambo.* DIACTOR, *nuntius.* ARGIFON *interfector Argi* [1]. — F. 31′, IV, 8 (Ἀλαλκομενηΐς Ἀθήνη, *pulcra Atena*) : *Grece* AGALMA *ydolum artificiose sculptum letitiamque oculis afferens; ideo dicitur Pallas* AGALCOMENIS, *id est pulcra et ornata et letitiam prebens* [2]. — F. 33, IV, 111 (κορώνην, *coronin*) : *Caput est arcus seu extremitas gemina ubi corda ponitur, cui latinum non occurrit nomen. Vulgo autem coccam dicunt.* Cf. plus bas, v. 122 (γλυφίδας, *coccas*) : *Hoc uulgare posuit ut supra dixi. Leo extraposuerat* GLYPHIDAS. — F. 33, IV, 128 (Ἀγελείη, *Agelii*) : *Palladis epythetum, quod latine sonat dux belli, congregatrix spoliorum* [3]. — F. 37, 333 (*bellicosi*) : *Grece* HIPPODAMIO, *ab* HYPPOS *quod est equus et* DAMI *quod est pugna, quasi equestris pugnatoris* [4]. — F. 49, V, 628 (*Tlipolemum autem Hiraclidem amplum magnumque*) : *Quem nos Herculem, Greci Hiraclin uocant. Hinc Hiraclides, et nos melius diceremus Heracles quam Hercules. Dicitur enim ab* HERA *quod est terra et* CLEOS *quod est gloria, uel ab* HEROS *et* CLEOS, *quasi gloriosus in terra, uel gloriosus inter heroas. Iam tamen longo usu desiit esse uitium dici Hercules* [5]. — F. 80′, IX, 203 (ζωρότερον δὲ κέραιε, *uinum magis uiuumque* [6] *misce*) : ZOROTERON, *magis uiuum,* ZOIS *enim grece uita; significat autem merum uinum potens non limphatum.* — F. 81′, IX, 264 (*apyros*) : *Ab* A *quod est sine et* PYR *quod est ignis.* — F. 143′, XV, 360 (*cum phalangibus*) : *Grecus habet aduerbium* FALANGIDON [φαλαγγηδόν] *quod apud nos esset falangatim, si haberet usus, sed potest esse catheruatim:* — F. 219, XXIII, 296 (*Hanc Agamemnoni dedit Amphisiades bellicosus*) : *Grecus habet* ECHEPOLUS, *qui scit equos tenere et pascere* [7].

A ces passages il faut joindre ceux où des mots grecs sont écrits par Pétrarque avec des lettres grecques. Il n'y en a que deux [8], incorrects tous les deux : F. 58′, VI, 344

1. Cf. la traduction de l'*Odyssée*, f. 2, I, 84, où les mêmes épithètes se retrouvent à l'accusatif; P. annote : *Clarum et uelocem nuntium, occisorem Argi. Duo simul Mercurii epitheta.*

2. Cette étymologie ridicule repose sur une fausse lecture du grec.

3. Ἄγω, λεία.

4. Ἱππόδαμος : ἵππος, δαμάω.

5. Il y a en cette scholie un notable pressentiment d'exactitude.

6. On peut remarquer, dans cette traduction, le *que* portant sur tout un groupe de mots.

7. Le grec porte Ἀγχισιάδης Ἐχέπωλος; on voit la grossièreté des contresens.

8. On serait tenté d'y ajouter un mot de la citation de Chalcidius, f. 1′ : *Egip-*

(δᾶερ ἐμεῖο, *leuir mei*) : *daer, grece* ΛΑΕΡ *uiri frater*. F. 190', XX, 53 (θέων ἐπὶ Καλλιχολώνῃ, *currens per pulcrum locum*) : ΚΑΛΛΙΚΟΛΩΡΙ *grece, pulcrum rus latine*. Ces mots sont en onciale, caractère qui n'était pas tout à fait étranger à la plume de Pétrarque [1]. On ne peut croire qu'il les ait calligraphiés machinalement devant un modèle, comme tant de copistes du Moyen Age, et il faut conclure que son ignorance du grec n'allait point jusqu'à ne pas savoir l'écrire.

Les scholies de nos manuscrits font connaître assez bien ce que Pétrarque avait pu apprendre de grec. Il avait retenu quelques mots du vocabulaire, à grand' peine, parfois de travers, et, bien entendu, sans soupçonner la moindre différence entre la langue de Platon ou d'Homère et celle des

ptiorum prophete stellam quamdam... uerentur quam uocant ΛHC; *porro sidus exoriens morbos populorum multorumque optimatium mortes denunciat. Homerus denique, qui idem fuerit Egiptius,... id ipsum latenter sequitur in Yliadis exordio, cum dicit...* Mais ce mot grec apparent n'est qu'une transcription de manuscrit. Le *Par.* 6280, que nous avons montré venir de P., porte *abc*, f. 351 (comme l'édition de Meursius, Paris, 1617, p. 218); en y prenant le passage, P. a transcrit le mot en capitale latine, écriture dans laquelle son A a la forme Λ.

1. *La Biblioth. de F. Orsini*, p. 290. Le mot METEMΨIKOCIC [*sic*] est écrit avec les Є et les C lunaires et la même forme de K que dans le manuscrit de Paris, au f. 19' de l'autographe *Vat.* 3359 du *De ignorantia*, daté de 1370 (*Op.* 1048). Sur un mot grec dans le *Par.* 7448, v. plus haut, t. I, p. 249. Il n'y a qu'un petit nombre de mots grecs dans les œuvres imprimées de P. : *De otio rel.*, I, *Op.* 307 (passage sur la métempsychose) ; *Rer. mem.* III, *Op.* 447 (*Ariston metron, quod latine sonat modus optimus*, texte du *Par.* 6069 T, f. 34); IV, *Op.* 470 (*aeolico sermone Sybilla theosbele* [*sic*] *dicitur, id est Dei consilium*, texte du *Par.*, f. 48); IV, *Op.* 483 (μάντεις et μαντική, d'après Cicéron); *Fam.* X, 3, à propos de l'émigration des âmes (*famosa* μετοικεσία [*sic*] *quam miror sequi uel Platonem uel Aristotelem potuisse, sed magis miror Origenem*); *Contra med.* I, *Op.* 1090 (*Mercurium.., inde dictum uolunt quod mercaturae* κύριος, *hoc est dominus, esse uidetur*); III et IV, *Op.* 1101, 1110, 1115 (θεραπευτική). L'original de P. ne portait peut-être pas tous ces mots en caractères grecs. Les éditeurs les ont rétablis, comme ils ont fait pour le chapitre sur Pylade (*Rer. mem.* III, *Op.* 457), dont le grec manque au *Par.* 6069 T, f. 40. Remarquons deux mots grecs dans l'*Inuectiua* contre P. due à Jean de Hesdin (*Op.* 1060-61). Les exemples chez Boccace sont bien plus nombreux.

Calabrais [1]. Il avait essayé de fixer les mots dans son esprit au moyen de l'étymologie ; mais les explications qu'il avait reçues lui venaient de maîtres tout à fait incompétents et plus capables de l'égarer que de le guider. Non seulement il n'est pas arrivé à connaître le grec, mais il est resté toute sa vie un *Graius elementarius*, et n'a même pas eu les notions générales qn'on a voulu lui reconnaître.

Boccace, sans être « un grand Grec », comme disaient les Français de la Renaissance, a dépassé pourtant sur ce point celui qui, sur presque tous les autres, fut son maître. C'est que les moyens d'étudier ont été pour lui bien plus faciles, puisque, en dehors même de ce qu'il a pu apprendre en ses voyages à Naples, il a passé près de trois années à Florence en compagnie d'un homme parlant le grec. Pétrarque cependant doit garder sa place parmi les précurseurs de l'Hellénisme. Il y a contribué par ses désirs et par ses efforts. S'il ne s'est pas instruit davantage, ce n'est pas la bonne volonté qui lui a manqué. Il est touchant de le voir commencer au milieu de sa vie, tel que le vieux Caton dont il évoquait lui-même le souvenir, l'étude d'une langue nouvelle, entièrement ignorée autour de lui. C'est surtout un mérite pour l'infatigable humaniste de s'être mis à la recherche d'une littérature oubliée et qu'il savait glorieuse ; on se rappellera toujours qu'il a remis Platon en honneur et qu'il a été le premier, parmi les hommes d'Occident, à connaître quelque chose d'Homère.

1. On trouve assez souvent dans nos scholies les formules *In greco sonat* ou *Grecus habet*. V. par ex. sur les v. 1 et 4 (*Iram cane dea*) : *Grecus habet iram collectam, quod apud nos odium sonat* ; — (*cadauera ordinauit canibus*) : *Grecus habet lacerata corpora uel discerpta* [ἐλκώρια]. C'est seulement par Pilate que P. a de telles notions sur la propriété des termes, et il se montre souvent plus mal renseigné que pour ces deux exemples.

CHAPITRE IX

LES PÈRES DE L'ÉGLISE ET LES AUTEURS MODERNES CHEZ PÉTRARQUE

> Ora la vita breve e 'loco e'l tempo
> Monstranmi altro sentier di gire al cielo,
> E di far frutto, non pur fior'e frondi.
> (Sest. *A la dolce ombra*).

Il n'entre pas dans le plan de ce livre de rechercher tous les auteurs ecclésiastiques connus de Pétrarque, ni la manière dont il les a étudiés. Il y faudrait un travail spécial, moins étendu sans doute que celui-ci, mais déjà considérable [1]. Toutefois, la restitution de notre bibliothèque se présenterait avec une couleur inexacte, si les œuvres des Pères n'y tenaient une certaine place ; cette littérature même s'écarte moins qu'il ne semble de notre sujet, Pétrarque en ayant tiré une partie de ses connaissances sur l'Antiquité classique. N'en a-t-il pas trouvé un grand nombre dans les *Institutions* de Lactance ou la *Cité de Dieu*, par exemple? et de tels livres, sur bien des sujets essentiels, n'ont-ils pas inspiré ou dicté son jugement? Sans négliger ce point de vue, l'étude qui va suivre se bornera, autant que possible, à l'examen des volumes de notre collection qui n'ont pas encore été décrits.

On peut dire à coup sûr le moment où Pétrarque a commencé à réunir chez lui les Pères de l'Église. Après son pre-

1. Quelques éléments de cette étude peuvent être déjà recueillis ici, en se reportant à l'index des noms.

mier retour de France, pendant le séjour très long qu'il fit à Milan, à partir de 1353, il sentit se développer en lui le goût des « saintes lettres ». *Legi quae delectabant lego quae prosint...*, écrivait-il, *iamque oratores mei fuerint Ambrosius, Augustinus, Hieronymus et Gregorius, philosophus meus Paulus, poeta Dauid*[1], *quem, ut nosti, multos ante annos prima ecloga Bucolici Carminis ita cum Homero Virgilioque composui, ut ibi quidem uictoria anceps sit*[2]*; hic uero, etsi adhuc obstet radicatae consuetudinis uis antiqua, dubium tamen in re, esse non sinit uictrix experientia atque oculis sese infundens fulgida ueritas*[3]. On a eu assez de preuves que Pétrarque n'abandonna point les auteurs profanes; mais, à partir de ce moment, il élargit son champ d'études et compléta ses lectures[4]. Je croirais volontiers que beaucoup des développements tirés des Pères qui figurent dans ses œuvres antérieures y ont

1. Ce passage, ce qui est donné plus loin sur les *Psaumes* (p. 201), d'autres aveux encore qu'il serait aisé de recueillir dans P., n'infirment point ce qui a été dit plus haut (t. I, p. 211) de la poésie ecclésiastique; ils donnent au contraire, je crois, plus de relief à l'observation.

2. Cf. Avena, *Il Bucolicum Carmen*, Padoue, 1906, p. 98 :

Hic unum canit ore Deum, quem turba deorum
Victa tremit, celum nutu qui temperalalmum, etc.

3. *Fam.* XXII, 10. Cf. quelques citations, t. I, p. 59, et *Ep. ad post.* (*Sacris litteris delectatus, in quibus sensi dulcedinem abditam, quam aliquando contempseram...*).

4. De la même lettre toute entière à lire : *Neque ideo quia hos praetulerim, illos abiicio: quod se fecisse Hieronymus scribere potius quam sequenti stilo approbare uisus est mihi. Ego utrosque simul amare posse uideor, modo quos in uerborum, quos in rerum consilio praeferam non ignorem... Ad orationem, si res poscat, utar Marone uel Tullio, nec pudebit a Graecia mutuari si quid Latio deesse uidebitur; ad uitam uero, etsi multa apud illos utilia nouerim, utor tamen iis consultoribus atque iis ducibus ad salutem, quorum fidei ac doctrinae nulla suspicio sit erroris* Cf. *Sine tit., ult.* (*Op.* 734) : *Ne illis aures aut animum accomodes qui obtentu studii theologici te nituntur a notitia litterarum saecularium* [éd. *scholarium*] *dehortari, qua, ut sileam reliquos, si Lactantius atque Augustinus caruissent, neque ille superstitiones paganorum tam facile subruisset, neque iste Ciuitatem Dei tanta arte tantisque molibus erexisset.*

été introduits après coup et vers cette époque [1]. Il se mit à lire les Livres Saints, dont les citations abondent dans quelques travaux spéciaux [2], et dont il recueillit probablement quelques beaux manuscrits [3]. En tous cas, il est certain qu'il se procura à Milan, en partie à l'aide de la bibliothèque de l'église S. Ambrogio, un certain nombre de manuscrits d'auteurs ecclésiastiques [4].

On constate entre ses mains la présence de biographies édifiantes et de traités religieux, des œuvres de saint Augustin et de saint Jérôme, et de quelques-unes de saint Ambroise. Il a cité souvent ces trois Pères, surtout le premier, en qui il trouvait la culture classique la plus complète unie à la foi et mise au service de l'idée chrétienne et, par con-

1. Les œuvres des Pères grecs lui sont inconnues, saui deux traités indiqués par la note suivante. On lit dans *Vit. sol.*, I, 1, 2 : *Magnus ille Basilius librum paruum de solitariae uitae laudibus inscripsit, de quo praeter titulum nihil teneo, et quod illum in quibusdam uestustissimis codicibus, sic interdum Petri Damiani opusculis insertum uidi, ut dubium me fecerit an Basilii esset, an Petri* (*Op.* 226).

2. Dans le bref discours prononcé devant Jean le Bon, roi de France, P. n'a pas inséré moins de trente-sept citations de la Bible (*Mém. divers présentés à l'Acad. des Inscriptions*, 2e série, t. III, p. 214 sqq.). P. cite plusieurs fois dans le *De otio rel*, et une fois dans *Fam.* XVII, 1, une traduction de la Bible autre que la Vulgate ; on se demande s'il emprunte ces textes aux citations bibliques de saint Augustin ou à des mss. particuliers; il cite, il est vrai, des mss. anciens (*in antiquis codicibus lectum est*), mais ce sont peut-être des ouvrages de saint Augustin. La question qui mérite d'être étudiée est posée par H. Cochin, dans *Le frère de P. et le livre du Repos des religieux*, Paris, 1903, p. 161.

3. Le seul que nous possédions est le *Par.* 390, ms. de la fin du XIIIe siècle, de 113 ff. (340×215 mill.), orné de belles initiales. Reliure Louis XIV. Il a figuré dans la bibliothèque du château de Pavie, sous le no 593. Il contient le *Lévitique* avec une glose. Il n'y a qu'une seule annotation de P., à propos de l'année jubilaire (f. 101).

4. *Vit. sol.*. II, 6, 1 (*Op.* 275) : ... *In eo libro, quem de Brachmanorum uita suo nomine* [*Calani*] *scriptum supra retuli, qui licet non plene mihi redoleat Ambrosii stilum inter Ambrosii tamen libros medius est, ingenti quodam et uenerabili et vetusto uolumine librorum eius, quod in archiuo Ambrosianae Mediolanensis ecclesiae custoditur*. V. le texte cité plus loin, p. 203, à propos d'un apocryphe de saint Ambroise.

séquent, le modèle le plus accompli qu'il pût se proposer de suivre. C'est à saint Augustin, il le dit expressément, et au livre des *Confessions* qu'il dut son goût pour les lettres sacrées : *Is liber me mutauit eatenus, non dico ut uitia prima dimitterem (quae uel hac utinam aetate dimiserim !), sed ut ex eo sacras litteras nec spernerem, nec odissem immo uero me paulatim horror ille mulceret, et inuitas aures recusantesque ad se oculos traheret* [1]. Dans le catalogue de ses livres de Vaucluse, les seuls ouvrages de littérature ecclésiastique qui se rencontrent sont des livres de saint Augustin [2].

Pétrarque a fait bien des fois et de bien des façons l'éloge de l'écrivain qu'il considérait comme un guide incomparable [3]. Choisissons seulement un des passages où l'humaniste se montre le mieux sous le fidèle : *Augustinum... non solum familiariter illis [gentilium libris] uti non puduit, sed ingenue etiam fateri se in libris Platonicorum magnam fidei nostrae partem inuenisse; et ex libro Ciceronis, qui uocatur Hortensius, mutatione mirabili, ab omni spe fallaci... auersum... O uirum ineffa-*

1. *Sen.* VIII, 6 (*Op.* 840) : *Scripsere et alii multi res ad salutem utilissimas, de his loquor non quae scientia implent et saepe inflant, sed quae deuotione humili humanum animum acendunt, ut collationes Patrum et Patrum uitas ; quarum aliquae non pietate tantum, sed eloquentia refertae, miris modis et lectorem adiuuant et delectant ; qualis est Athanasii Antonius, cuius uita perlecta multis profuit ad imitationem uitae... qualis est et Seueri Martinus et Hieronymi Hilarion, eiusdemque uel Ioannes Ægyptius uel Paulus eremita... Neque in hoc numero praetereundi duo sunt Ioannis Chrysostomi deuotissimi libelli, quorum alter de Reparatione lapsi, de Compunctione cordis alter inscribitur. Qui, quoniam dinumerare omnes longum est, tibi; cum uoles, in nostro armariolo praesto erunt.*

2. *De civitate Dei, Confessiones, De orando Deo, Soliloquia.* Il faut ajouter le *De uera religione.* (Delisle, *Notice sur un livre annoté par P.*, p. 19).

3. Saint Augustin est cité environ six cents fois dans les lettres de Pétrarque, et à peu près autant dans l'ensemble de ses autres ouvrages. On peut voir, parmi les citations les plus importantes, celles du *De uera religione* dans *Sen.* II, 1, *De otio rel.* I (*Op.* 295), *Inuect. contra med.*, III (*Op.* 1106) ; du *De paenitentia* dans *Sen.* VIII, 6 ; du *De Trinitate* dans *Sen.* V, 1 ; des *Quaestiones diuinae* dans *Sen.* II, 1. L'auteur est nommé quelque part *uir inaccessibilis* (*Op.* 966).

bilem dignumque quem Cicero ipse pro rostris laudet, cuique publice grates agat, quod inter tam multos ingratos unus uelit esse gratissimus! O uirum magnifice humilem... non qui alienis plumis ornatus auctoribus insultet; sed qui iam christianae religionis fluitantem puppim inter haereticorum scopulos agens, praesentisque magnitudinis sine arrogantia sibi conscius, ueritatem primordiorum suorum et adolescentiae rudimenta commemoret, et doctor tantus Ecclesiae non erubescat ducatum Arpinatis hominis, licet alio tendentis[1]. *Cur autem erubesceret? Nemo dux spernendus est, qui uiam salutis ostendit. Quid ergo studio ueritatis obesse potest uel Plato uel Cicero, quorum alterius schola fidem ueritatemque non modo non impugnat, sed docet et praedicat, alterius libri recti ad illam itineris duces sunt*[2]. Pétrarque s'armait, comme on le voit, de l'autorité d'un maître accepté de tous pour défendre auprès de certains esprits sa prédilection pour l'antiquité païenne[3].

On doit regretter la perte d'un exemplaire des *Confessions*, qui servit à Pétrarque pendant toute sa vie et dont l'histoire est intéressante. C'était un tout petit volume de poche, que le P. Dionigi da Borgo S. Sepolcro lui avait donné dans sa jeunesse comme un remède contre les passions. Il le portait avec lui au mont Ventoux, le 26 avril 1336, et lut, au sommet de la montagne, un passage du livre X, qui lui inspira de saintes pensées et d'éloquentes paroles[4]. Plus

1. P. revient sans cesse sur ce souvenir, dont j'abrège ici l'expression. V. par ex., t. I, p. 244.

2. *Fam.* II, 9 (à Jac. Colonna). Texte du *Par. 8568*, f. 22'.

3. Sur la restauration des études augustiniennes à l'époque de la Renaissance, v. K. Burdach, dans *Centralblatt für Bibliothekswesen*, VIII, p. 326 et 454.

4. *Visum est mihi Confessionum Augustini librum charitatis tuae munus inspicere, quem et conditoris et donatoris in memoriam seruo habeoque semper in manibus; pugillare opusculum, perexigui uoluminis sed infinitate dulcedinis, aperio, lecturus quidquid occurreret...* (*Fam.* IV, 1).

tard, il a fait transcrire l'ouvrage pour le répandre [1] ; il l'a pris comme guide dans son *Secretum*, la plus personnelle de ses œuvres latines, les confessions véritables de son cœur et de son génie ; on y voit la joie qu'il avait eue à rencontrer, dans le récit de ses faiblesses et de ses chutes, certains motifs d'espérer, de la part de son protecteur céleste, une affectueuse miséricorde pour les siennes propres [2]. On comprend donc que le volume du P. Dionigi ait été le compagnon de ses voyages et de ses chagrins. Il en a disposé, à la fin de sa vie, en faveur d'un ami très cher et très digne de ce don, le moine florentin Luigi Marsigli. Je rapporterai ici la lettre d'envoi, dont le texte est assez peu correct dans les éditions : *Libellum tibi, quem poscis, libens dono donaremque libentius, si esset qualis erat dum eum adolescenti mihi donauit Dionysius ille, tui ordinis sacrarum professor egregius litterarum et undique uir insignis, indulgentissimus pater meus ; sed ego cum et natura forsitan et aetate tunc uagus, quod mihi periucundus et materia et auctore et paruitate sua pugillaris esset atque ad ferendum habilis, saepe per omnem ferme Italiam Germaniamque circumtuli, ita ut iam prope manus mea et liber unum esse uiderentur, sic inseparabiles uisu perpetuo facti erant. Dicam rem mirabilem, ut sileam lapsus fluminum ac terrarum, semel mecum ad Nicaeam Vari sub fluctibus maris fuit actumque erat haut dubie, nisi utrumque praesenti periculo Christus eripuisse* [3].

1. Il l'envoie à Gherardo (*Fam.* XVIII, 5), à Donato degli Albanzani (*Sen.* VIII, 6).

2. *Ubi nec fallere uult quisquam nec falli potest* [*in Paradiso*], *inde deuia uitae meae erroresque cernentem* [*Augustinum*] *misereri arbitror, praesertim si adolescentiae suae meminit..., inde mihi fauet, inde me diligit.* (*Fam.* II, 9). *Multum tu, dum corporeo carcere claudebaris, huic similia pertulisti..., passionum expectarum curator optime* (*Secr.*, pr. ; *Op.* 331). Voir, sur tout le sujet, l'important travail de Carlo Segré, *Il « Secretum » del P. e le « Confessioni » di Sant'Agostino*, dans ses *Studi Petrarcheschi*, Florence, 1903.

3 .Cf. *Fam.* V. 3, et *Rer. mem.* IV, 7 (*Op.* 486).

Sic eundo et redeundo mecum senuit, ita ut iam senex a sene sine ingenti difficultate legi nequeat, et nunc tandem ab Augustini domo digressus ad eamdem redit, nunc quoque tecum peregrinaturus, ut reor. Que ne donnerait-on pas pour retrouver ce petit volume (*pugillare opusculum*), dont les marges ont dû recevoir du poète tant de confidences [1]!

Les ouvrages de saint Augustin, qui nous restent en divers manuscrits, ne dédommagent point de l'absence des *Confessions*. Le premier a cependant un intérêt tout spécial par l'époque où nous le rencontrons chez lui. C'est une *Cité de Dieu* d'écriture française de la fin du XIIIe siècle, qui est aujourd'hui le manuscrit *1490* de la Bibliothèque universitaire de Padoue. Il est à deux colonnes, d'une ornementation très sobre, et compte 249 feuillets [2]. Dès la seconde page, nous sommes en présence de deux vers latins écrits par Pétrarque, l'un au bout de l'autre, dans la marge supérieure :

Urbs eterna Dei, solidis subnixa columpnis,
Hunc fore signiferum de tot sibi cernit alumpnis.

Ces vers, qui sont de lui, nous conservent un exemple des distiques rimés qu'il eut quelque temps l'habitude de transcrire sur ses livres : *Poteris si placebit...* écrit-il à Donato degli Albanzani, *unum ex his quae olim in libris ipse meis scholastica curiositate praescribere solebam, meum distichon in primordio eius* [*libri*] *apponere* [3]. La première page offre, dans

1. *Sen.* XV (XIV), 7 (*Op.* 939). Le P. Marsigli fut provincial dans l'ordre des Augustins. Cf. Voigt, *Wiederbelebung*[3], t. I, p. 187-189, et la dernière lettre du recueil *Sine titulo* (*Op.* p. 732), qui est certainement adressée au célèbre moine.

2. 320 × 320 mill. Il provient du monastère des Augustins de Padoue.

3. *Sen.* VIII, 6 (*Op.* 840). Il envoie en même temps les vers qui devaient sans doute figurer sur son propre exemplaire des *Confessions* :

Hunc celer ad fontem deserta per arida pergat,
Quisquis eget lacrimis quibus impia crimina tergat.

la même marge, d'une écriture qui semble au premier abord assez différente de celle du distique, la mention d'acquisition suivante : *Anno Domini m. iij^c. xxv. mense februario in Auinione, emi istum librum de ciuitate Dei ab exequutoribus domini Cinthii cantoris Turonensis* [1], *pro pretio florenorum xij.* Cette mention indique un achat de Pétrarque, en février 1325 ; il n'avait pas encore vingt et un ans ; mais ce que nous savons des goûts de sa jeunesse rend vraisemblable une acquisition de ce genre [2] et l'ensemble de sa biographie ne s'y oppose point [3]. L'écriture ne peut suffire à nous mettre en garde ; il serait impossible qu'elle fût tout à fait identique à celle des autographes que nous possédons et dont les plus anciens ne remontent qu'à 1336 ; mais les différences qu'elle présente avec ces derniers ne sont pas plus profondes que celles qu'on peut constater entre les autres époques de la vie de Pétrarque. L'analogie est, en revanche, très sérieuse ; même alphabet, mêmes abréviations, mêmes mouvements de plume. Tout concourt à

Ces vers ont été relevés par Bandini, qui n'en connaît pas l'auteur, au commencement d'un manuscrit de la Laurentienne, *Plut. XII*, 23. (*Cat. Bibl. Laur.*, t. I, p. 27). Je signale ce recueil de littérature ecclésiastique comme pouvant avoir été formé dans l'entourage de Pétrarque.

1. Ce chantre de l'église de Tours, mort sans doute à Avignon vers cette époque, n'est pas connu.

2. Dans la plus ancienne lettre de P. qui soit conservée et qui date exactement de cette époque, il parle déjà de saint Augustin (*Augustinus noster*) comme d'un auteur qu'il aime particulièrement et dont il a lu quelque chose (*Fam.* I, 1 ; cf. Gaspary, *Storia*, t. I, p. 487) ; mais ce passage sent singulièrement l'interpolation. Au reste, la bibliophilie précoce de P. suffit à expliquer son achat.

3. V. *Une date nouvelle de la vie de P.*, Toulouse, 1890 (Extr. des *Annales du Midi*, II, pp. 65-70). Cf. Mazzoni, dans la *Rivista crit.*, ann. VI, p. 38, et la brochure de M. Marco Girardi, *La nuova data scoperta dal Sig. Pietro de Nolhac nella vita del P.*, Padoue, 1892. J'ai repris la discussion sur le comput *a Nativitate*, dont se sert P., dans ma note sur *P. a Bologne* (*Petrarca e la Lombardia*, Milan, 1904, p. 89 sqq.).

faire voir, en ce manuscrit, le plus ancien autographe du poète [1].

L'annotation du manuscrit est peu considérable et consiste surtout en sommaires [2]. Mais ces sommaires même révèlent la préoccupation du lecteur ; ce qu'il signale en marge de préférence, ce sont ces noms et ces choses de l'Antiquité romaine qui tiennent tant de place dans l'ouvrage. Quelques notes en feront mieux juger. F. 29 (III, 28, *Una uero* [*urbs*] *tota iussa trucidari*). *Videtur fuisse Sulmo, ut narrat Florus in bello Marii et Sille* [3]. F. 30′ (IV, 1, *Romae natus et educatus*) : *Alibi legitur quod Varro fuit natione Narbonensis* [4]. F. 31 (IV, 5) : *Hoc gestum fuit Spartago gladiatore duce secundum Florum*. F. 51′ (VI, 9) : *Hic aperit que fuerit imtentio et opinio Varronis de diis...* A partir du chapitre 7 du livre XIV, la main de Pétrarque est beaucoup plus rare ; ce ne sont guère que des variantes ou la réparation d'omissions du copiste, qu'on trouve aussi dans la partie précédente du manuscrit. Comme l'écriture de l'âge mûr de Pétrarque se rencontre à peine, on doit conclure qu'il a possédé un autre exemplaire de la *Cité de Dieu* ; celui-ci a pu lui sembler difficile à lire et trop peu élégant, et il en a acheté ou fait copier un second [5]. Il a eu cependant sous les yeux, à Vaucluse, long-

1. Depuis que j'ai présenté ces observations dans les *Annales du Midi*, elles n'avaient soulevé aucune objection ; mais, comme la note d'achat du ms. de Padoue se trouve absolument isolée dans la série de nos autographes, F. Lo Parco vient de soulever des doutes sur l'attribution à P. (*Giorn. Stor.*, vol. XLVIII, p. 36 sqq.). Le lecteur en trouvera le fac-similé dans le travail récent de Sabbadini (*Rendic. del R. Istit. lomb.*, vol. XXXIX, 1906).

2. Une main étrangère à Pétrarque y a contribué en beaucoup d'endroits.

3. Florus est une des plus anciennes lectures de P. (V. plus haut, p. 35, la citation de *Fam.*, III, 18).

4. P. fait une confusion d'après S. Jérôme, *Ad. Euseb. Chron. ad a. Abr. 1935* (*U. C. 672*), où il s'agit de Varron de l'Atax.

5. Il cite fréquemment l'ouvrage, qu'il appelle quelquefois *liber ciuitatis eternae*

temps après son acquisition de jeunesse, le manuscrit que nous décrivons. Sous une phrase où saint Augustin parle de l'état déplorable de l'Empire, f. 32 (IV, 7) : *Quanquam Romanum Imperium afflictum est potius quam mutatum*). Pétrarque a écrit : *Nunc in anno 1342 afflictum re etsi nomine mutatum, et annichilatum est* [1]. L'année où le poète marquait ici la tristesse de ses rêves politiques, appartient en effet à une période de grand effacement du prestige impérial en Italie ; et c'est à cette même date qu'il adressait au nouveau pontife Clément VI l'appel désolé de Rome, veuve à la fois du Pape et de l'Empereur [2]. L'année 1342 est aussi celle où il a connu Cola di Rienzo à Avignon, et on peut supposer sans invraisemblance que c'est à la suite de ses ardentes conversations avec le tribun qu'il écrivait, en sa solitude de Vaucluse, cette note mélancolique.

Le *Parisinus* 2201 joint au nom de saint Augustin celui de Cassiodore, et contient les traités de ces auteurs sur l'âme [3]. C'est un manuscrit de 58 ff. que Léopold Delisle, qui l'a

ou *liber celestis republicae* (*Inu. in med.*, III ; *Op.*, 1103 et 1106). — Dans *Var.* 33, rappelant qu'il a osé blâmer Cicéron d'avoir excusé le suicide de Caton, il observe : *Illam... sententiarum repugnantiam quamuis ab ineunte aetate perpenderem, tamen uerecundius asserebam, donec ciuitatem Dei, Augustine duce, ingressus, animaduerti opinionem meam illius auctoritate firmari. Leges illum Augustini locum ; est autem magni operis libro primo haud procul a fine ... quamuis pluriformiter utrinque suppreso Ciceronis nomine* (= *Civ. Dei*, I, 27) Ce passage apprend que P. avait lu avant la *Cité de Dieu* le morceau où Cicéron excuse Caton (*Diu.* II, 1).

1. Cf. f. 37 (IV, 29) : *Significatum est Martiam gentem, id est Romanam, nemini locum quem tenerat daturam.* P. : *Istud presagium cito euanuit.*

2. *... Sic me fregere labores*
Assidui longusque dolor uiduumque cubile,
Coniugibusque orbata domus.

Cf. Zumbini, *Studi sul Petrarca*, Naples, 1878, p. 189 sqq. (*P. e l'Impero*).

3. 374 × 280 mill. Inventaire de Pavie, n° 316. Reliure du temps de Louis-Philippe. V. la description complète du ms. dans Delisle, *Notice sur un livre annoté par P.* Paris, 1896. (Tiré des *Notices et extraits des mss.*, t. XXXV, 2e part., pp. 393-408, avec 2 pl.)

fait connaître, attribue au XIIe siècle. Le second traité commence au f. 23'; mais le volume, avant d'appartenir à Pétrarque, se présentait comme renfermant un seul ouvrage intitulé *De beata uita*, divisé en deux livres et attribué à un Père de l'Église dont le nom a été soigneusement gratté. C'est Pétrarque qui a reconnu qu'il y avait, en réalité, deux ouvrages distincts, savoir : 1° le traité de Cassiodore sur l'âme; 2° le traité de S. Augustin sur la vraie religion. C'est lui qui a transformé les titres primitifs en le modifiant comme il suit : *Incipit liber Cassiodori de anima.* — *Incipit liber sancti Augustini ad Romanianum de uera religione* [1]. Nous avons, en cette rectification, un nouvel exemple de la critique apportée par Pétrarque en sa façon de se rendre compte du contenu des manuscrits qui venaient sous ses yeux; le cas est analogue à sa découverte de la *Consolatio ad Polybium* de Sénèque, dans les textes où elle était soudée au traité *De breuitate uitae* [2].

Ce volume nous est précieux par la transcription qu'y a faite Pétrarque de deux pièces datées par lui du 1er juin 1335 et du 10 juillet 1338 [3], et d'une sorte d'inventaire de sa bibliothèque vers la même époque [4]. Mais l'annotation, qu'a soigneusement relevée Delisle, témoigne que le livre a été extrêmement étudié en ses deux parties, et que Pétrarque y a réuni des autorités de tout genre sur les questions spécialement psychologiques. Des passages entiers d'auteurs anciens s'y trouvent transcrits, à côté de notes brèves aux

1. Delisle, p. 396.
2. V. plus haut, p. 117.
3. La première pièce, qui est assez longue, est reproduite en fac-similé dans la publication de Delisle ; elle a été déjà publiée par Hortis (*Scritti ined. di F. P.*, p. 369), d'après deux mss. de la Laurentienne et de la Bibl. impériale de Vienne, où elle porte la rubrique *Oratio quotidiana*.
4. V. l'excursus VII.

formes coutumières. Les auteurs cités dans ces conditions sont Virgile, Cicéron, Macrobe, Ovide, Horace, Lucain, Juvénal, Térence, Salluste, saint Augustin, Pline, Boèce, Cassiodore pour son *De anima*, saint Cyprien pour le *De praedestinatione Sanctorum*[1], sont l'objet de simples renvois. Les ouvrages de saint Augustin cités sont les suivants : *De agone christiano*, *De anima et spiritu*, *De Ciuitate Dei*, *Dialogus cum Orosio*, *De doctrina christiana*, *Super Genesim*, *Homeliae*, *In Psalmos*, *De Qualitate animae*, *Diuersae quaestiones*. Une note qui contient mention expresse du *Phédon* sera la seule reproduite ici. F. 6′ (Cassiodore : *Nos autem immortales esse animas*[2]) : *De hoc immortalitatis animarum articulo, quia longum esset philosophorum testimonia per ordinem recensere, consule Cyceronem in Cathone maiore ad finem, et in dyalogo Lelij circa principium et latius in primo Tusculani, et in sexto Rei publice, cum glosatoris Macrobij adminiculis, et latissime Phedronem* [sic] *summi Platonis*[3].

Deux autres manuscrits de saint Augustin, entrés postérieurement dans la bibliothèque, ont, comme les précédents, un intérêt biographique. Le premier, *Parisinus 1994*, du XIIe siècle, contient le Commentaire sur les cinquante derniers psaumes, en 195 feuillets à deux colonnes[4] et porte à la fin la note de Pétrarque : *Emptus Rome 1337, 16 martii*. Le poète avait quitté Avignon à la fin de 1336 et, après s'être arrêté à Capranica, venait d'arriver à Rome qu'il voyait pour la première fois. Une note, qui existait sur un autre manuscrit de Paris, nous apprend qu'il s'y trouvait déjà le 6 mars[5].

1. C'est un ouvrage de saint Augustin.
2. Migne, *Patrol. lat.*, t. LXIX, col. 1285 D.
3. Cf. plus haut, p. 141.
4. 395 × 270 mill. Initiales ornées. Reliure Louis XIV. Inventaire de Pavie, n° 495.
5. *Par. 1617*. Voir t. I, p. 41 ; sur le voyage, v. Koerting, p. 112.

Un peu plus tard il achetait celui que nous décrivons, et quelques jours après, le 21 mars, y inscrivait la méditation sur le péché et le repentir dont j'ai publié ailleurs un fac-similé [1]. Les notes marginales sont en petit nombre; on les rencontre groupées au prologue, au commentaire du psaume 103 (ff. 18 sqq.), du psaume 118 (ff. 60' sqq.) et des psaumes 119 et 120 (ff. 93 sqq.). Des mots isolés témoignent cependant que le volume entier a été lu par Pétrarque, très amateur de la poésie de David [2] et respectueux disciple du commentateur; ce sont des sommaires, des témoignages d'admiration jetés à diverses époques (*Elegantissime et piissime*, *Diuine et elegantissime*, etc.) [3]. L'humaniste, d'ailleurs, ne perd pas ses droits : f. 19', il rapproche du texte de saint Augustin un vers de Virgile; ff. 20 et 97, un passage de Macrobe; f. 93', il est frappé d'un beau mot du commentateur sur le psaume 119 (*Quicquid finem habet breue est*) et cite en marge son maître païen : *Quid enim est diu, in quo est aliquid extremum? Tullius*. Il rappelle les *Confessions* et d'autres ouvrages de saint Augustin. Il s'arrête devant des singularités grammaticales (f. 112' : *Miror hanc difficultatem, cum* excussorum *possit esse genitivus ab excussus et ab excussor*). Cependant sa lecture a surtout un but d'édification; on s'en aperçoit en maint endroit : *Audi et nota*; *Lege memoriter et cum effectu* [4]. Tel des passages ainsi notés révèle un état de son âme.

Le lecteur a laissé beaucoup moins de traces sur le *Parisinus 1989* qui contient, en deux volumes, le Commentaire complet sur les Psaumes. On n'y trouve qu'un très petit nombre

1. Pl. IV de mes *Fac-similés*; cf. p. 33 du texte.
2. V. p. 190.
3. Dans l'*Inu. in med.* III (*Op.* 1105), il cite le commentaire sur les psaumes 126 et 146.
4. F. 9, 94, 96', 97, etc.

de mots de sa main, soit que l'énormité du format lui ait rendu ce manuscrit difficile à manier, soit que ses marges vénérables lui aient inspiré trop de respect [1]. Les traits verticaux surmontés de trois points se montrent rarement dans la marge, presque imperceptibles le long des colonnes de large minuscule du XIe siècle, coupés çà et là de magnifiques initiales. Les deux volumes, les plus gros que présente notre collection, ont 228 et 167 feuillets et mesurent 600 × 390 millimètres [2]. Ils sont aisés à reconnaître, comme le précédent, dans l'inventaire des ducs de Milan [3]; mais Pétrarque lui-même nous donne, sur une provenance antérieure, un renseignement consigné au recto blanc du premier feuillet : *Hoc immensum opus donauit mihi uir egregius dominus Iohannes Boccacii de Certaldo poeta nostri temporis, quod de Florentia Mediolanum ad me peruenit 1355, aprilis 10* [4]. La reconnaissance de Pétrarque pour le don de son ami s'est affirmée dans une lettre rappelée plus haut et dont certains détails prennent une grande précision en présence du manuscrit : *Opus immensum... Librum tanti corporis... Vetustioris litterae maiestas... Omnis sobrius ornatus* [5].

1. La main de P. est avec certitude aux ff. 65, 66, 66', 68, 142', 143, 208 du premier vol.; dans le second, aux ff. 8, 18' (où on lit : *Require de uocatione o. gentium* 2°, renvoi qui se rapporte à l'ouvrage et au passage cités, p. 204).

2. Relié sous Louis-Philippe. La rognure et la dorure des tranches sont plus anciennes.

3. Inventaire de Pavie, n° 494.

4. Mabillon (*De re diplom.*, p. 368), puis L. Delisle ont fait connaître cette note dont les biographes de P. n'ont pas usé ; j'en ai donné un fac-similé (*l. c.*, pl. IV), celui de Mabillon étant insuffisant. L'ex-libris détruit d'un *Giovanni* est à la fin du ms. ; j'ai vainement essayé de le déchiffrer entièrement et j'ai eu tort peut-être d'y chercher le nom de Boccace.

5. *Fam.* XVIII, 3. — Boccace n'a jamais eu pour un Père de l'Église les sentiments de P. pour saint Augustin. Il cite celui-ci quelquefois, ainsi que les principaux Pères, mais il les connaît beaucoup moins que son ami. En revanche, il paraît avoir eu en mains un nombre beaucoup plus grand d'auteurs du Moyen

Nous n'avons que peu d'ouvrages de saint Ambroise possédés par Pétrarque. Il est pourtant certain qu'il a beaucoup lu ses épîtres, par exemple, pendant son séjour à Milan [1]. Il a reçu vers le même temps, d'autres ouvrages de ce Père, que lui envoyait d'Avignon Francesco Bruni [2]. Il était assez familier avec ses œuvres, pour ne pas hésiter à reconnaître comme apocryphe le livre *De moribus Brachmanorum* : *Licet*, écrit-il, *non plene mihi redoleat Ambrosii stilum, inter Ambrosii tamen libros medius est ingenti quodam et uenerabili et uetusto uolumine librorum eius, quod in archiuo Ambrosianae Mediolanensis ecclesiae custoditur ; quantum sane haud fortuitis suspicionibus auguror, non Ambrosii, sed Palladii liber est* [3]. Le manuscrit provenant de Pétrarque qui contient des œuvres de saint Ambroise est le *Parisinus 1757* qui nous montre comment

Age. V. l'étude complète d'Attilio Hortis, dans ses *Studj sulle opere latine del Boccaccio*, Trieste, 1879, p. 475 sqq. ; cf. Oskar Hecker, *Boccaccio-Funde*, Brunschweig 1902, p. 5 et 38.

1. Elles sont citées assez souvent : *Sen.* XVI, 9 ; *Vit. Sol.* II, 6, 1 (*Op.* 275) ; *Contra Gall.* (*Op.* 1075) ; etc. J'aime mieux indiquer ici ce que P. a transcrit lui-même sur les marges de son manuscrit de Quintilien ; c'est un long extrait de saint Ambroise, à propos de l'usage de la dictée, X, 3, 19 : *Ambrosius epistola 38ª : Non enim dictamus, inquit, omnia et maxime noctibus, quibus nolumus aliis graues esse et molesti, tum quia ea que dictantur impetu quodam proruunt et profluo cursu feruntur... Apostolus quoque Paulus sua inquit scribebat manu. Sic ipse ait : Mea manu scripsi uobis. Ille propter honorificentiam, nos propter uerecundiam. Et cet.* (*Par.* 7720, f. 91). Cette citation indique une des questions qui se sont posées devant P. pour sa correspondance, et qu'il n'a pas toujours résolues dans le sens de l'évêque de Milan : qu'on se rappelle, en effet, la souscription du *Vat. 3358*. P. a mis ici en marge de Quintilien : *Nota dictator qui per alium scribis* ; mais rien n'indique que ce fût en s'adressant à lui-même. L'extrait de S. Ambroise appelle une autre observation ; l'écriture est visiblement celle qui correspond au séjour de P. à Milan ; c'est une confirmation de l'époque où il a étudié les œuvres du saint.

2. *Pro libro... beatissimi patris atque olim hospitis mei Ambrosii gratias ago* (*Sen.* VI, 3 ; *Op.* 808).

3. *Vit. sol.* II, 6, 1 (*Op.* 275). Cf. sur le même Palladius, II, 10, 8 (*Op.* 290), et *Sen.* II, 4. Les Bénédictins rejettent l'opuscule en appendice (Migne, *Patrol.*, t. XVII, c. 1133-46).

Pétrarque, pendant sa ferveur de Milan, étudiait les Pères. Le volume a été exécuté pendant la seconde moitié de sa vie. Rien n'indique que ce soit le recueil que Francesco Bruni lui envoyait alors d'Avignon [1], mais il le lisait vers le même temps. La transcription à pages pleines est claire et coupée d'alinéas, les initiales et rinceaux ont de l'élégance, le format est commode [2]. Le contenu est le suivant : F. 1, *Sancti Ambrosii Mediolanensis episcopi de uocatione omnium gentium liber primus incipit feliciter*. F. 11', *Liber secundus*. F. 23, *Incipit eiusdem de uera humilitate ad sacram uirginem Demetriadem*. F. 29', *Ambrosius Med. ep. ecclesie Vercellensi*. F. 37', *Eiusdem de obitu Satyri fratris sui liber primus inc.* F. 45, *Liber secundus* [3]. De ces trois ouvrages, le second n'est qu'une des épîtres de saint Ambroise [4], le premier est faussement attribué à cet auteur et les Bénédictins l'ont rejeté de leur édition [5]. Ce *De uocatione omnium gentium* a été pourtant étudié par Pétrarque avec un soin particulier; c'est la partie du volume la plus largement annotée et chargée de signes, et le feuillet de garde porte même une note autographe, écrite en deux fois, qui s'y rapporte : *Tractat hic liber difficillimam questionem a multis et ab Augustino precipue integro uolumine agitatam, quod inscribitur De gratia et libero arbitrio.* | *Quarum, ni fallor, disputationum omnium hec summa est : Et gratiam*

1. *Pro libro... beatissimi patris atque olim hospitis mei Ambrosii gratias ago* (*Sen.* VI, 3 ; *Op.* p. 808). P. a pu le faire copier à Milan (v. plus haut, p. 191, n 4).

2. 58 ff. 285 × 205 mill. Reliure Louis XIV. Le ms. était à Pavie, sous le nº 526.

3. Le second livre est connu aussi sous le titre *De fide resurrectionis*. F. 49', le copiste avait laissé cinq lignes de blanc et la place d'une initiale ; P. y a écrit : *Hic non debet esse principium libri, sed capituli*. Le *De obitu Satyri* de saint Ambroise est cité souvent par P. qui y prend parfois de longs extraits (par ex. *Fam.* IV, 10 ; XIII, 1 ; *Sen.* I, 5 ; III, 1).

4. Ep. LXIII (*S. Ambrosii Op.*, Paris, 1690, t. II, col. 1022).

5. Il est dans Migne, t. XVII, col. 1073-1131.

Dei esse et arbitrii libertatem, nec unam per aliam tolli. Hoc inconcussa pietate s[ustinen]dum [1]*; de reliquo superuacuis inquisitionibus, que humanas uires ingenii excedunt, et contentionibus abstinendum, stupendumque cum Apostolo super altitudinem diuini consilii et reuerenter audiendum illud Apostolicum suspirium, ubi ait : O altitudo diuitiarum sapientie et scientie Dei, quam incomprehensibilia sunt iudicia eius et inuestigabiles uie eius ! Interea seruiendum Deo in timore et exaltandum ei cum tremore, simul orandum et pro uiribus enitendum ut esse electorum in parte mereamur, et cet.*

Ces lignes résument le sentiment de Pétrarque, qui n'était point théologien, sur la difficile question des rapports de la grâce et du libre arbitre [2] ; elles donnent en même temps l'idée du ton et de la nature de l'annotation, où les réflexions religieuses alternent avec les approbations morales et littéraires. Celles-ci se présentent plusieurs fois sous une forme assez piquante : *Ciceroniane* (f. 5), *Tulliane* (ff. 42, 46, 57'), *Salustiane* (f. 44'), *Virgiliane* (f. 50). Ces adverbes admiratifs reflètent les études favorites de Pétrarque ; il ne saurait mieux louer l'écrivain religieux qu'en le rapprochant de ceux de la vieille Rome, et en remarquant au passage les réminiscences qui se rencontrent dans son style [3]. Il est d'ailleurs à l'affût des souvenirs antiques que son auteur peut évoquer ; il croit, vraisemblablement à tort, en reconnaître un dans le *De obitu Satyri*, et s'empresse d'écrire : *Decios notat* (f. 49). En un passage, il trouve développée l'idée reprise par Bossuet de l'unité de l'Empire servant, dans le

1. Le parchemin est troué en cet endroit.

2. Sur une question voisine, la *Cité de Dieu* de Padoue portait déjà l'observation suivante, f. 43 (V, 10) : *Nota. Concludit quomodo simul stant prescientia Dei et liberum arbitrium.*

3. Il existe un travail sur les imitations de Virgile et d'autres auteurs anciens par saint Ambroise (Maxim. Ihm, *Studia Ambrosiana*, Leipzig, 1889, p. 80-94).

plan divin, à préparer l'unité de l'Église ; Pétrarque écrit : *Nota de Romano imperio. Nescio an deuote potius dictum quam ystorice.* | *Idem tamen dicit Augustinus psalmo 95° non procul a principio.* Je regrette de ne pouvoir faire connaître à loisir les notes qui montrent le respect de Pétrarque pour le nom de saint Ambroise et le désir qu'il avait de se perfectionner, à l'aide de ses œuvres, dans la vie religieuse. Voici quelques invitations assez significatives qu'il s'adresse à lui-même, au cours de sa lecture : f. 11, *Lege cum tremore et fletu* ; f. 12', *Memorare* ; f. 15, *Nota qui titubas* ; f. 19, *Lege attentius et subsiste* ; f. 48', (*Domine Iesu... nulli utilis sum*) : *Si hoc dicit iste, tu quid ?* Ce n'est plus l'humaniste qui lit ici, c'est le chrétien.

Il n'y a, sous le nom de saint Jérôme, dans nos manuscrits de Pétrarque, qu'un seul opuscule, et c'est un sermon apocryphe ; mais ce Père devait être représenté chez lui par ses principaux ouvrages. Il est cité sans cesse dans quelques livres de notre écrivain, surtout dans les *Seniles*, le livre I *De vita solitaria*, le livre II *De otio religioso*. Pétrarque possédait presque sûrement les *Lettres*, le *De uiris inlustribus* [1], le traité contre Jovinien [2], et aussi la traduction de la chronique d'Eusèbe ordinairement intitulée *Liber de temporibus* [3]. Pour ce dernier ouvrage, on peut remarquer une note marginale du *Parisinus 5054*, f. 175, à propos de l'année de la mort d'Alexandre le Grand : *In libro de temporibus est carta xij*[a]. L'indication de cette page se rapporte de toute évidence à l'exemplaire du poète.

1. P. s'étonne à bon droit d'y voir figurer Sénèque (*Sen.* XVI, 9 ; *Op.* 961).

2. Cf. *Vit. sol.* II, 5, 4 (*Op.* 275) ; *Sen.* I, 5 ; IV, 5 (4) : *Magnus testis est Hieronymus... in eo libro quem aduersus Iouinianum haereticum scripsit, mille compactum confertumque historiis* (*Op.* 788). On sait que ce livre de saint Jérôme est, au Moyen Age, le bréviaire des adversaires du mariage.

3. *Fam.* VI, 2 ; *Var.* 25 ; *Sen.* VII, 1 ; *Vit. sol.* II, 9, 2 (*Op.* 283).

Quelques autres ouvrages d'auteurs ecclésiastiques se retrouvent chez Pétrarque. Le *Parisinus 1617* [1] est ainsi composé; F. 1, *Prefatio translationis hystorie beati Clementis pape de greco in latinum;* F. 2, *Hist. liber I;* F. 103, *Incipiunt capitula de lectionibus euangeliorum dictate omelie* [*sancti Gregorii*]; F. 213, *Sermo sancti Iheronimi presbyteri in assumptione Sancte Marie ad Paulam et Eustochium* [apocryphe; Migne, XXX, 123]; F. 222', *Sermo beati Fulberti episcopi* [*Carnotensis*] *de natiuitate beate Marie Virginis.* Sur ce volume, acheté à Rome en 1337 [2], notre lecteur a mis des sommaires pour la vie de saint Clément et des notes de ce genre : F. 3, *Nota. In Apostolo Dei nichil dyalectice artis erat*; F. 3', *Exclamatio Clementis in populo Romano*; F. 4', *Barnabas Clementem Cesaree recognitum pre gaudio lacrimans introducit ad Petrum;* F. 5, *Iubente Petro scribit Clemens librum de uero propheta*, etc. Pétrarque s'est arrêté avec complaisance, f. 7', sur un passage où il pouvait trouver la justification de ses travaux d'humaniste (*Si uero ad asserendam ueritatem eruditionem sermonis et gratiam conferamus, puto ex his non parum utilitatem acquiri*) : *Nota quatenus licet uti artibus liberalibus in fide exercitatis* [3].

Le *Parisinus 2540* [4] est un manuscrit exécuté au XIVe siècle, dans le midi de la France, et qui contient, avec une œuvre

1. XIVe siècle. 224 ff. 330 × 217 mill. Reliure au chiffre de Louis-Philippe. Le ms. devait être orné de miniatures, dont la place est ménagée; quelques-unes sont déjà esquissées à la plume. No 534 de Pavie.

2. Jean Boivin y lisait encore : *Emptus Rome, 6 martii 1337* (Delisle, *Cabinet des mss.*, t. I, p. 139).

3. Ajoutons, f. 213' : *Dubitatio multorum circa Assumptionem beatissime Virginis Marie.* Il est nécessaire de ne point confondre la main de P. avec celle d'un autre annotateur, qui se montre aux premiers feuillets du ms.

4. XIVe siècle (le catalogue dit par erreur XVe s.). 171 ff. 318 × 213. Rel. moderne. — Ce manuscrit paraît exécuté dans le midi de la France; on y voit de fines miniatures en tête des deux premiers ouvrages, avec d'élégantes fabriques gothiques, et aux initiales des quatre parties des dialogues de saint Grégoire. No 539 de Pavie.

importante de saint Grégoire, deux ouvrages de la scolastique médiévale : F. 1, *Incipit speculum ecclesie quod magister Hugo de sancto Victore composuit* [1]; F. 29' [*Liber de ecclesiasticis officiis*] [2]; F. 110', *Incipit dialogus beati Gregorii pape, eiusdemque dyaconi Petri libri quatuor de uita* [*et*] *miraculis patrum italicorum et de obitu sanctorum et reproborum et de eternitate animarum.* Ce dernier titre désigne l'ouvrage intitulé *Dialogi* dans les éditions de saint Grégoire. Les notes marginales de ce manuscrit sont de la main d'un bibliophile probablement avignonais, qui nous est déjà connu comme le premier propriétaire du Tite-Live de Pétrarque [3]; il n'y en a pas une seule de la main de celui-ci [4].

Le *Parisinus 390* contient le *Lévitique* avec une glose [5]; une note de Pétrarque, relative à l'année jubilaire (f. 101), nous assure de sa provenance. Le *Parisinus 2219* [6] n'apporte même pas cette indication, et je dois inscrire comme douteux parmi nos livres ce commentaire de saint Grégoire

1. Le *Speculum Ecclesiae* a été admis par Hauréau, non pourtant sans quelque hésitation, dans son édition des œuvres du prieur de Saint-Victor (*Les Œuvres de Hugues de Saint-Victor* [2], Paris, 1886, p. 199). P. cite une fois l'auteur (*Contra Gall.*, *Op.* 1080) : *Inter ceteros quos ad Galliae ornamentum trahit* [*Gallus*] *inuitos, unus est Ugo de Sancto Victore, cuius si sepulchri legisset epigramma, sciret non Gallum eum fuisse, sed Saxonem, nisi forte, quadam cognatione barbarici, omnes Barbaros Gallos dicat. Sed disputator argutus aduertere debuerit* [éd. *debuit*] *non omnem propositionem esse uersatilem : Certe enim omnis Gallus est barbarus, sed non barbarus omnis est Gallus.* Le malicieux dialecticien se trompe sur la nationalité de Hugues de Saint-Victor, né près d'Ypres; mais d'autres s'y sont trompés avec lui (cf. *Hist. littér. de la France*, t. XII, p. 2, et *Biographie Belgique*, t. IX, c. 676).

2. L'ouvrage, anonyme dans le ms., est attribué souvent à Hugues de Saint-Victor ; il est rejeté par Hauréau parmi les apocryphes (*l. c.*, p. 203).

3. En voir des exemples, f. 7', 20, 35, 35', 41', 43, 109', etc., avec les signes marginaux très caractéristiques et des profils humains dessinés à la plume. C'est aussi la main qui a annoté les premiers feuillets du *Par. 1617*.

4. La provenance est attestée seulement par deux petits signes (f. 50).

5. Fin du XIIIe siècle. 113 ff. 340 × 215. Reliure au chiffre de Louis XIV. Belles initiales. N° 593 de Pavie.

6. XIIIe siècle, 231 ff. 540 × 355. Relié sous Louis-Philippe. N° 546 de Pavie.

sur Job, malgré l'affirmation des auteurs du Catalogue de 1739 [1], qui semblent y avoir lu une note de garde aujourd'hui perdue.

Au manuscrit des *Etymologiae* ou *Origines* d'Isidore de Séville, *Parisinus 1595*, se rattache un souvenir fixé par Pétrarque lui-même [2], sur une des gardes : *Emptus mihi a patre Parisius, tempore pueritie mee, post furto perditus et recuperatus, 1347°*. C'est donc le premier volume dont on constate la présence entre ses mains. On sait la place que tenait la grande encyclopédie d'Isidore dans la culture intellectuelle du Moyen Age; Pétrarque l'a citée à peine dans ses œuvres [3], mais plus souvent dans ses scholies. Son manuscrit est du XVIIIe siècle, à deux colonnes, de 217 feuillets et contient : F. 1, *Epistola sancti Ysidori Spalensis episcopi ad Braulionem Cesaraugustanum episcopum ;* F. 3, *Incipit liber sancti Ysidori... ad Braulionem... scriptus qui uocatur Ethimologiarum;* F. 197', *Testimonia legis et prophetarum de Christo a sancto Ysidoro collecta.* Quelques lignes ont été transcrites par Pétrarque à la fin de l'opuscule, d'après un texte plus complet. Les notes sont assez rares [4]; quelques-unes valent cependant d'être relevées pour notre sujet. Il s'y montre soucieux d'ajouter quelques témoignages

1. « *Codex membr. olim Fr. Petrarchae* » (t. III, p. 255).

2. A l'encre *bleue*. Fac- similé dans mon petit recueil, pl. IV. Le ms. mesure 345 × 250 mill. et se trouve encore dans une ancienne reliure de bois recouverte de velours grenat. Grandes initiales à rinceaux. N° 108 de Pavie.

3. *Fam.* III, 1, 4 ; *Sen.*, II, 1. Le second passage, adressé à son frère Gherardo, mentionne l'autorité d'Isidore avec celle de deux auteurs païens : *quia is, ut reor, familiarior est tibi.*

4. D'autres mains ont touché le ms. Il en est une qui a une certaine analogie avec ce que j'ai appelé l'écriture de jeunesse de P. dans le ms. de la *Cité de Dieu* de Padoue. Une de ses notes (f. 72) est précisément un renvoi à X, 4 de cet ouvrage ; une autre mentionne Tite-Live (f. 87'); une troisième (f. 130', sur XIII, 22 : *Araris flumen Orientis*) est ainsi conçue : *Imo est occidentis et alio nomine dicitur Sagona et est in Gallia que hodie dicitur Burgundia, et influit Rodanum iuxta Lugdunum.*

à ceux qu'a recueillis l'auteur ; il fait des renvois, f. 22′ et 172′, aux *Confessions* de saint Augustin : f. 85′ et 140′, à Lucain [1]; f. 113′ et 118′, à l'*Histoire naturelle* de Pline, avec la précision ordinaire; enfin, f. 162 (sur XVIII, 2 et 3), en rappelant un mot du *De officiis*, et à Ovide, en citant un vers des *Métamorphoses*. Il cherche aussi les sources antiques non nommées dont s'est servi l'auteur du Moyen Age ; il trouve de fréquents emprunts à Virgile et à Servius : f. 130, par exemple, il reconnaît que les deux auteurs ont fourni les renseignements relatifs aux tempêtes du lac de Garde et aux forêts du lac Averne (XIII, 20). F. 141′, il met en marge du début du livre XV : *Totum principium ad litteram est Seruii super 7° Encyd. ibi Nec prenestine f. d. v.* [2]. Notre lecteur n'a pas beaucoup de respect pour Isidore ; il le dément à l'occasion par un *Falsum* énergique [3], lui reproche de citer Virgile mal à propos : f. 139, *Inepte allegatur*; f. 85′, *Mira inaduertentia parue rei. Seruium forte, quem sepe sequi soles, abieceras.*

Les traités religieux de Pétrarque, qui forment un groupe distinct parmi ses ouvrages [4], se sont alimentés à bien d'autres sources que celles que présentent nos manuscrits. On trouve sur ses lectures de théologie ou de piété de nombreuses allusions éparses dans ses lettres même, et surtout dans celles qu'il adressait à son frère Gherardo; l'érudit, le bibliophile, devenu expert en choses sacrées, se permettait

1. F. 85 (sur IX, 2) : *Et Lucanus hic errauit et tu post eum.* Deux vers de Lucain transcrits f. 75'.

2. *Aen.* VII, 678. Virgile et Servius sont encore reconnus f. 10', 83, 85, 86, 88', 110, 140.

3. F. 87. Cf. f. 129, sur la couleur de la Mer Rouge (XII, 18) : *Notorie falsum, sed correctum illico.*

4. Ces traités sont analysés avec une grande autorité par Henry Cochin dans son livre, *Le frère de P. et le livre Du repos des religieux*, Paris, 1903.

de donner des conseils au pieux Chartreux. Citons, par exemple, cette lettre de 1348, écrite de Carpi, qui mentionne l'ouvrage de saint Grégoire rencontré plus haut : *Habes Patrum uitas, illas perlege ut facis, ubi amicum inuenies, quem testem secretis consiliis non recuses... Lege Gregorii Dialogum, Augustini Soliloquia et scatentes lacrimis Confessionum libros, de quibus quidam ridiculi homines ridere solent, tu in eis solamen ac refugium non mediocre reperies* [1]. Il cite maint traité sur la vie des Pères, et l'on apprend, par ce témoignage qu'il en possédait plusieurs à la fin de sa vie : *Scripsere et alii multi res ad salutem utilissimas; de his loquor, non quae scientia implent et saepe inflant* [2]; *sed quae deuotione humili humanum animum accendunt, ut Collationes Patrum et Patrum uitas. Quarum aliquae non pietate tantum, sed eloquentia refertae, miris modis et lectorem adiuuant et delectant. Qualis est Athanasii Antonius, cuius uita perlecta multis profuit ad imitationem uitae... Et Seueri Martinus et Hieronymi Hilarion, eiusdemque uel Ioannes Aegyptius, uel Paulus primus eremita, quem placere tibi admodum sensi nec immerito... Qui quoniam dinumerare omnes longum est, tibi cum uoles in nostro armariolo praesto erunt* [3]. On peut remarquer dans cette série la vie de saint Martin de Tours, écrite par Sulpice Sévère, à qui Pétrarque faisait l'honneur d'une estime particulière (*Omnium quidem meo iudicio Gallorum disertissimus*) [4].

Il avait recueilli chez Lactance une quantité de renseignements sur la religion des Anciens, et il a dit souvent le cas qu'il faisait de son témoignage [5]. Je suis persuadé qu'il avait

1. *Fam.* X, 3. Cf. Cochin, *Le frère de P.*, p. 104.
2. C'est le mot de saint Paul sur la science.
3. *Sen.* VIII, 6 (*Op.* 840).
4. *Contra Gall.* (*Op.* 1069). Sulpice Sévère est nommé encore dans *Vit. Sol.* II, 3, 4 (*Op.* 258). P. ne paraît pas avoir connu sa chronique.
5. *Lactantius Firmianus, uir doctrinae multiplicis rarique inter suos eloquii...*

son manuscrit des *Institutions* et qu'il l'annotait; au contraire, il est vraisemblable qu'Origène avait été écarté de sa bibliothèque [1], et Tertullien n'est nulle part nommé par lui. Pour d'autres Pères, non moins célèbres, il semble n'en parler que sur le témoignage d'autrui [2]; en tous cas, s'il avait quelque chose d'eux, nous pouvons supposer qu'il n'en faisait guère usage, car ses manuscrits de littérature religieuse, relativement dépourvus d'annotations marginales, sont loin de ressembler à ses livres profanes.

On doit croire que Pétrarque possédait les livres d'école qui servaient, de son temps, à l'enseignement de la grammaire. Outre les ouvrages de l'Antiquité, nous trouvons entre ses mains le *Graecismus* d'Eberhard de Béthune et le *Liber deriuationum* d'Uguccio de Pise. Il cite le premier ouvrage sans connaître l'auteur ou sans daigner le nommer, dans une scholie du Virgile de Milan, à propos de la glose de Servius sur l'origine grecque du mot *Lenaeus* (*Aen.*, IV, 207) : *Notabilis glosa et per nouos grammatice tractatores adducta ad probandum quod Grecum latinam ethimologiam non recipit. Adducunt et Ieronimum Gen. 17°c. : Sara, inquit non grecam sed hebraicam debet habere rationem, hebreum enim est ; nemo enim altera lingua quamlibet uocans ethimologiam sumit uocabuli ex altera* [3]. *Ad id et Grecismi scriptorem dicentem : Ethimologia*

Rem. II, 9). Lactance est cité une vingtaine de fois dans les œuvres imprimées, plus souvent dans les scholies des mss. (v. l'index). Sur la grande autorité que lui reconnaît Boccace, v. Hortis, *Studj*, p. 472.

1. Il allègue quelquefois le témoignage de saint Cyprien, de saint Léon pape, de saint Hilaire d'Arles. Il loue le mérite de saint Hilaire de Poitiers, dans *Contra Gallum* (*Op.* 1080-1081).

2. *Quod ad Origenem attinet, non tam numerare solitum quam extimare me noueris ; pauculos libellos incorruptos scripsisse maluerim, quam libros innumeros, in quibus magni, si uera est fama, et intolerabiles sint errores* (*Sen.*. XVII, 2; *Op.* 966, où le texte est incorrect).

3. Libre citation de saint Jérôme, *Quaest. hebr. in Gen.* 17.

lingua tantum sit in una. Adde quod scripsi in Prosodia de am̃. A. ante M. in primis [1].

On est surpris de voir Pétrarque attacher tant d'autorité au recueil d'Uguccio de Pise, évêque de Ferrare, compilation médiocre, où les étymologies et le sens des mots anciens subissent d'étranges déformations [2]. Mais la réputation de l'ouvrage était considérable, tout le monde le consultait, et nous devinons, par une note du manuscrit de Pline, que notre poète lui-même avait choisi les marges de l'exemplaire qu'il possédait pour en faire un répertoire d'indications grammaticales. Le texte de Pline porte au pluriel le mot *cubita : Ugutio ponit masculino genere sub uerbo* cumbo *bis; sed Ieronimus dicit scire se* cubitum *neutri generis esse, et cet. Require quod in margine Ugutionis scriptum est. Apud hunc quidem* [Plinium] *semper est neutrum* [3]. Il suffira peut-être, pour identifier, parmi tant de manuscrits du *Liber deriuationum*, celui qui a appartenu à Pétrarque, de vérifier les annotations ajoutées au mot *cumbo* de ce lexique.

Un témoignage assez inattendu sur les études de Pétrarque nous est apporté par le recueil de chroniques latines contenues dans le *Parisinus 5150*. Sur le manuscrit, qui est du XIVe siècle [4], les anciens bibliothécaires lisaient une

1. *Ambros. A. 79 inf.*, fol. 105'. Les derniers mots, où il reste à résoudre une abréviation (peut-être *De Amore*), indiquent un volume particulier de la bibliothèque de P., et le passage d'une *Prosodia*, où il est question des mots dans lesquels la voyelle A précède la consonne M.

2. V. le nom à l'index de ce livre. Sur le *Liber deriuationum*, v. Fr. Haase, *De medii aeui studiis philologicis disputatio*, Breslau, 1856, p. 32 sqq. Sur les glossaires du Moyen Age, v. *Hist. litt. de la France*, t. XII, p. 9 sqq., et la thèse de Samuel Berger, Paris, 1879. P. a eu en mains divers glossaires (v. t. I, p. 58). Il ne cite nulle part le *Catholicon* de Jean de Gênes.

3. *Par.* 6802, f. 54. Cf. une lettre de Salutati, *Epistol.*, t. I, p. 256.

4. 175 ff. (ff. blancs entre chaque ouvrage), 310 × 220 mill. Reliure au chiffre de Louis XVIII. Inventaire de Pavie, nº 345.

note de Pétrarque disparue depuis : *Missus de Florentia ubi mee... anno 1361, 5 iunii ad ues[perum]*. On y trouve : F. 1, histoire anonyme d'Innocent III († 1216), sans titre et inachevée; F. 64, chronique du Normand Hugues Foucaut, mort abbé de Saint-Denis en 1197, sans titre dans le manuscrit et intitulée ailleurs : *Falcaudi liber de calamitatibus Siciliae sub Willelmo I et II regibus, ad Petrum Panormitanae ecclesiae Thesaurarium* [1]; F. 106, *De papa Gregorio imperatore Frederico*, histoire anonyme de Grégoire IX, Célestin IV et Innocent IV († 1254) [2]; F. 120, Vies de papes sans titre, allant d'Étienne V († 891) à Alexandre III († 1181) [3]. Les notes du possesseur sont surtout des sommaires destinés à lui rappeler les noms d'hommes et de lieux et les principaux événements qu'il rencontre [4]; celles qui sortent du type ordinaire sont les suivantes. F. 4', à propos d'une déloyauté de l'empereur Henri VI : *Fides Teutonica!* F. 21', dans une lettre d'Innocent III, transcrite par l'auteur anonyme, aux mots : *Ecce principatus ubi uigebat secularis potentie altitudo*, Pétrarque a mis : *Hac sententia usus sum, horum inscius!* F. 99, son amour du laurier symbolique s'affirme une fois de plus

1. Cettte chronique va jusqu'à l'an 1169.

2. Inc. : *Temporibus felicis memorie...*

3. C'est l'ouvrage de Boson publié par L. Duchesne, *Le Liber pontificalis*, t. II, p. 350. — C'est peut-être à ces études que se rattache l'origine de l'attribution d'une série de vies de papes en italien, imprimées avec le nom de P. (1re éd., Venise, 1507, décrite par W. Fiske, *Catal. of Petrarch Books*, Ithaca, 1882, p. 45), et dont le pape Clément XI a fait copier un texte, *cum ab editis exemplaribus plurimum discreparet, ex codice membranaceo ms. Farnesiano sub ipso authoris tempore exarato.* (souscription du *Reg.* 771, dans Narducci, *Catal. dei Cod. petrarcheschi delle bibl. Barberina... e Vaticana*, Rome, 1874). Je ne me suis pas occupé de cet apocryphe de Pétrarque.

4. F. 65. Noms géographiques de la Sicile (Aréthuse une seconde fois remarquée f. 104'); f. 67, Généalogie des princes normands, suivie de cette note : *Rogerius rex Sicilie primus hic fuit non multo post ante tempus Innocentii tertii pape, supra in tractatus eiusdem...*; le renvoi vise f. 12'.

sur le nom de *Robertus de Lauro*: *Pulcrum cognomen*. F. 154, le texte cite les Véronais et les Padouans : *Tanquam uiri in bello bellicosi et libertatis proprie amatores*, et Pétrarque : *Audite Veronenses et Paduani!* Les simples sommaires témoignent du moins qu'il n'est pas resté étranger à l'histoire de la papauté [1], et qu'il a lu, la plume à la main, le récit de la conquête de la Sicile par les Normands; ils attestent un genre d'études que les anecdotes modernes (*recentiores*) réunies dans les *Res memorandae* ne font peut-être pas suffisamment connaître [2].

En même temps que les chroniqueurs modernes, Pétrarque ne dédaignait pas de consulter les géographes. On le sait pour Giraud de Barri, dit *Giraldus Cambrensis*, qu'il a lu à propos de la question, toujours intéressante pour lui, de l'antique Tulé ; mais il s'excuse presque d'avoir admis dans sa bibliothèque un ouvrage, cependant très goûté avant lui et que Jean de Meun avait traduit en français : *Venit in manus meas libellus de Mirabilibus Hiberniae, a Giraldo quodam aulico Henrici secundi Regis Anglorum, licet tenui rerum stilo, non rudi tamen uerborum arte contextus; quem ne totum bibliothecae nostrae foribus excluderem, breuis quaedam ipsius particula promeruit, ubi de hac eadem insula nostrae similis et operosa dubitatio inserta sit. Itaque similitudo una ingenii mihi totius operis commendauit auctorem* [3]. Deux scholies du manuscrit de Pline nous ont montré Pétrarque feuilletant le livre du chapelain de Henri II [4].

1. L'admiration de P. pour Innocent III est exposée dans *Sen.* XVI, 9.

2. On trouve dans ce livre la preuve précise d'une lecture d'Albertino Mussato : *Horum quidem Musatus Patauinus historicus, nouarum rerum satis anxius conquisitor, testis est* (*Rer. mem.*, IV, 9 ; *Op.*, 593).

3. *Fam.* III, 1. Les œuvres de Giraud le Gallois, comprenant sa *Topographia Hiberniae*, ont été publiées par J. S. Brewer et I. F. Dimock dans les *Rerum Britannicar. Medii Aeui scriptores*, n° 21 (Londres, 1861-1891).

4. V. plus haut, p. 76.

La philosophie scolastique paraît ne l'avoir pas intéressé. Les titres de tant d'ouvrages fameux, qui étaient alors dans toutes les mains, ne paraissent même pas dans ses propres livres. S'il nomme et célèbre les quatre principaux scolastiques de l'Italie, c'est dans un but de polémique et pour montrer à son contradicteur français que l'Université de Paris, trop vantée à ses yeux, emprunte à ses compatriotes une partie de son lustre. Le ton du morceau est curieux : *At fortasse non homines adspicit iste* [*Gallus calumniator*], *sed studium, ut quisquis Parisiis studuerit Gallus sit. Inuitus dicam, sed cogit sūe urget ueritas. Est illa ciuitas bona quidem et insignis regia praesentia ; quod ad studium attinet, ceu ruralis est calathus, quo poma undique peregrina et nobilia deferantur. Ex quo enim studium illud, ut legitur, ab Alcuino praeceptore Caroli regis institutum est*[1], *nunquam quod audierim Parisiensis quisquam ibi uir clarus fuit ; sed qui fuerunt, externi utique et... magna ex parte Itali fuere : Petrus Lombardus Nouariensis, quem ipsi Petrum Lombardi solent dicere, ut uideatur patris nomen esse non patriae, Thomas de Aquino, Bonauentura de Balneo Regio atque Aegidius Romanus* [*de Columna*], *multique alii*[2]. Peut-être, à vrai dire, Pétrarque préférait-il exalter ces grands hommes que les lire.

Un très petit nombre d'ouvrages scolastiques ont séjourné dans sa bibliothèque. On a vu comment il avait des livres de Fulbert de Chartres et d'Hugues de Saint-Victor, parmi des recueils de littérature ecclésiastique. Il n'a pas laissé en marge la moindre observation de lecteur. Il en va de même pour l'opuscule qui se trouve dans le *Parisinus 2589* et semble avoir été offert au poète par un certain Luca di Gemi-

1. Le passage sur Charlemagne, cité dans *Sen.* l. 1 (*Op.* 700) et attribué à Alcuin, est en réalité d'Eginhard, *Vita Caroli*, 10.

2. *Apol. contra Gall.*, *Op.* 1080.

niano. Il porte en titre : *Incipit liber Beniamin de intima contemplatione conpositus a Ricardo de Sancto Victore* [1]. Quelques signes marginaux montrent que Pétrarque a daigné parcourir cet ouvrage ascétique du moine français.

De tout autre intérêt est le *Parisinus 2923*, un des bons manuscrits des œuvres d'Abailard, qui est aussi un des plus curieux de la collection que nous reconstituons. C'est un volume de petit format [2], contenant 177 feuillets écrits sur deux colonnes, d'une main française du commencement du XIVe siècle. Quatre lettres initiales sont ornées de petites figures finement traitées [3]. Voici, d'après les rubriques, le contenu du volume : F. 1, *Abaelardi ad amicum suum consolatoria* [= *Historia calamitatum*]. F. 14, *Domino suo imo patri, coniugi suo imo fratri... Abaelardo Heloysa* [4]. F. 43, *Incipit Apologia Berengarii Pictauensis pro magistro Petro Abaelardo* [5]. F. 45 [Eiusdem], *Patri et domino suo G. Mimatensi episcopo.* F. 47 [Eiusdem], *Fratribus Cartusie.* F. 47'. *Dixit A. P. Dixit*

1. 235 × 150 mill. Relié sous Louis-Philippe. Inventaire de Pavie, nº 688. Delisle a supposé le premier que le ms. pouvait venir de P. Au bas de la dernière page, on lit les deux vers :

Qui benefactor, habe contemplatiua Ricardi,
Que mitto Lucas deuotus Geminiani.

2. 218 × 150 mill. Les premiers feuillets de garde sont paginés A-E; les derniers, f. 178-179. On lit en tête : *Di Francischi Petrarche*, puis d'une autre main, *fuit* (cf. Delisle, *l. c.*, p. 139). Reliure de Napoléon Ier. Nº 70 de l'inventaire de Pavie ; c'est sans doute dans cette bibliothèque que le ms. a reçu la table inscrite au f. A.

3. F. 1, Abailard et Héloyse (le visage de la femme a été gratté); F. 51, le roi Theodoric; f. 43 et 94, un moine.

4. C'est la série des lettres, dont la VIIIe et dernière finit au ms. : *Valete in Christo, sponse Christi.* Le ms. a servi au travail d'Ed. Oddoul, *Lettres d'Abailard et d'Héloïse, traduites du latin sur le ms. 2923 de la Bibl. royale*, Paris, 1837. L'édition de 1853 ne mentionne pas le ms.

5. L'*explicit* de l'*Apologia* fait allusion à un *liber secundus* qui n'est pas connu. Cf. *Abaelardi opera*, éd. Fr. d'Amboise, Paris, 1616, p. 320, ou Migne, t. CLXXVIII, col. 1870.

P. A. Dixit eidem idem [1]. F 48', *Uniuersis Ecclesie sancte filiis Petrus* [*Abaelardus*]. F. 50, *Petri Abaelardi epistola* [Ad Parisiensem episcopum]. F. 51, *Incipit primus liber uariarum Thedorici regis* [sic]; FF. 51 *bis*: *Magni Aurelii Cassiodori senatoris v. c. ill... uariarum liber primus incipit* [= les quatre premiers livres]. F. 91', Fragments d'*Ars dictatoria* [2]. F. 94, *Incipiunt epistole magistri Stephani Aurelianensis Tornacensis episcopi.* F. 172, *Alexander episcopus seruus seruorum Dei uenerabilibus fratribus uniuersis archiepiscopis et episcopis per regnum Francie constitutis* [3].

Le recueil est presque entièrement composé, comme on le voit, d'œuvres épistolaires. Deux feuillets de garde en contiennent une analyse, sous forme d'arguments de chaque lettre, d'une écriture si menue et si cursive qu'il n'est pas aisé d'y reconnaître la main de Pétrarque [4]; on doit pourtant la rapprocher de certains fragments, en très petit caractéres, du *Vat. 3196* [5]. Les lettres de Cassiodore et d'Étienne de Tournay ont d'ailleurs été fort peu pratiquées par Pétrarque [6]: il faisait un cas médiocre du premier, envers qui Salutati s'est montré plus déférent, et l'on comprend

1. C'est le fragment dialogué, publié p. 326-329 de l'édition d'Amboise, et considéré comme appartenant à Abailard (*e libro incerto*) dans l'édition Cousin, *P. Abaelardi op. hactenus seorsum ed.*, Paris, 1849, t. II, p. 727-729.

2. Écrits en partie d'une autre main.

3. Suit un autre formulaire de lettres, écrit d'une autre main, et qui s'arrête au f. 177.

4. Une écriture qu'il faut se garder de confondre avec celle de P., apparaît aux *Nota* des f. 3' et 10, et dans une note du f. 10'.

5. Cf. Monaci, *Archivio paleogr. ital.*, vol. I, fasc. 5 (f. 2, 2', 11', etc.). D'une écriture analogue sont quelques notes du f. 178' :

Solui pro luendis decretalibus pignoratis pro...
pro recuperando uolumine — iiij flor. viiij. s.
pro recuperandis scagiali.... et anulo domini Iohannis — iiij. flor. viij.

6. On ne peut assurer la main de P. qu'aux f. 95, 95', 100, 114'.

qu'il ne pût guère s'intéresser au second. En revanche, Abailard a trouvé en lui un lecteur attentif et même passionné.

L'intérêt de l'humaniste et du poète pour le grand philosophe scolastique pouvait sembler jusqu'à présent fort incertain. Il ne le nomme que deux fois dans ses livres, et il ne semble pas avoir étudié sa philosophie. On a pu constater un choix semblable des passages de Cicéron s'adaptant à la doctrine chrétienne, dans le *De ignorantia* de Pétrarque et l'*Introductio in theologiam* d'Abailard [1]; mais c'est une rencontre probablement toute fortuite, et le premier était trop familier avec les œuvres de Cicéron pour avoir besoin d'emprunter à autrui les citations qui lui étaient nécessaires. Au reste, Abailard était très peu connu en Italie; au temps de Salutati, ses manuscrits ne s'y trouvaient guère, et le chancelier de Florence demandait ses œuvres à Jean de Montreuil, en 1395 [2]. Il avait dû être incité à cette recherche par un passage où son maître Pétrarque parle de l'auteur de l'*Historia calamitatum*, et témoigne pour lui d'un véritable respect : *Iungam tot ueteribus unum recentiorem nec ualde semotum ab aetate nostra, quam recte nescio, sed apud quosdam, ut audio, suspectae fidei, at profecto non humilis ingenii, Petrum illum cui Abaelardi cognomen est, qui, ut in historia suarum calamitatum longa oratione ipse meminit, inuidiae cedens, solitudinis Trecensis abdita penetrauit, etsi non sine magno undique studiosorum conuentu, quos e multis urbibus sibi solitario discipulos doctrinae celebris fama contraxerat, sine requie tamen optata, quam sibi radicitus tenax liuor odiumque conuulserant* [3].

1. Cf. Hortis, dans *Archeografo Triestino*, nouv. sér., t. VI, p. 142.
2. Précisément à propos de son recueil épistolaire. Cf. Novati, *Epistolario di C. Salutati*, t. III, p. 84.
3. *Vit. sol.* II, 7, 1 (*Op.* 278).

Le secret de la sympathie de Pétrarque pour Abailard se trouve dans notre manuscrit. Il a multiplié les signes de sa lecture sur les marges du célèbre recueil ; des notes fréquentes témoignent de l'attrait qu'il y a trouvé et de l'émotion même qu'il y a ressentie. Voici les passages qui l'ont particulièrement frappé, avec le texte complet de son annotation [1].

EPIST. I, PETRI AD AMICUM

[F. 9', éd. Cousin., t. I, p. 25]. Ego itaque ad solitudinem quamdam, in Trecensi pago, mihi antea cognitam me contuli.	*Solitudo* [2].
[F. 9', p. 26]. Sed et ipse Plato, cum diues esset...	*Plato.*
[F. 11, p. 29]. Saepe in orationibus meis illud reuoluebam : A finibus terrae ad te clamaui, dum anxiaretur cor meum.	*Efficaciter et pie* [3].
[F. 12, p. 32]. ...eis eunuchos adhibeant...	*Eunuchi.*
Sed quod tunc forte minus pertuli ex uulnere, nunc ex detractione diutius plector, et plus ex detrimento famae quam ex corporis crucior diminutione.	*Proprie* [4].

1. Elle s'arrête à l'épître V ; mais les signes de lecture vont jusqu'à la fin du recueil ; P. note au passage un vers de Lucain, au milieu de la prose d'Abailard, et aussi la citation que fait Héloyse de l'*Ars amandi* d'Ovide. Au f. 3, il corrige le texte du ms. (*egi* pour *ei*). Au f. 48, dans le morceau sur la philosophie chrétienne (*Cum sit Christus ipsa sapientia, quam Sophiam graeci nominant...*), il annote : *Recta philosophia.*

2. *Te rogatum uelim quod epistolas Petri Abaialardi* (*sic*) *si non habes, inquiri facias et ex tuis uel repertis studeas meo nomine quanto correctius poterit exemplari ; sed si de antiqua littera haberi possent libentius acciperem.* Salutati écrit, l'année suivante, à son correspondant parisien : *Epistolas optatas Abaialardi Bonaccurso tradas ; gaudeoque nomen eius, quod nesciebatur in Gallia, tibi forte et multis aliis renouasse, quod Italis etiam tradam* (Novati, *l. c.*, t. III, p. 76 et 146). Le ms. envoyé sans doute à Florence ne se retrouve pas.

3. P. marque d'un signe la fin du chapitre (I, 13) où il est question d'Héloyse.

4. P. relève en marge, dans I, 14, les noms de S. Jérôme, de S. Augustin et d'Origène.

[F. 13, p. 35]. ... forte me die quadam, de nostra lapsum equitatura, manus Domini uehementer collisit, colli uidelicet mei canalem confringens.

Et me nocte [1].

EPIST. II, HELOYSAE [2] AD PETRUM

[F. 15, p. 75]. ... ut te tam corporis mei quam animi unicum possessorem ostenderem. Nihil unquam, Deus scit, in te nisi te requisiui, te pure, non tua concupiscens.

Valde predulciter ac blande per totum agis, Heloysa.

[F. 15', p. 75]. Sicut inductio illa Aspasiae philosophae apud Socraticum Aeschinem cum Xenophonte et uxore eius habita manifeste conuincit.

R. in libro M. Tulii Inuention. [3].

[F. 15', p. 76]. Quis etenim regum aut philosophorum tuam exaequare famam poterat? quae te regio, aut ciuitas seu uilla uidere non aestuaoat?...

De fama Petri, si modo testimonium non suspectum amor facit.

Et cum horum pars maxima carminum nostros decantaret amores, multis me regionibus breui tempore nuntiauit et multarum in me feminarum accendit inuidiam.

Muliebriter [4].

[F. 15', p. 77]. Dic inquam... quod sentio, imo quod omnes suspicantur dicam : concupiscentia te mihi potius quam amicitia sociauit, libidinis ardor potius quam amor...

[Ce passage de la lettre d'Héloyse et les suivants sont chargés de signes de lecture].

[F. 16, p. 77]. Ego autem, Deus scit, ad Vulcania loca te properantem praecedere uel sequi pro iussu tuo minime dubitarem. Non enim mecum animus meus, sed tecum erat. Sed et nunc maxime si tecum non est, nusquam est. Esse uero sine te nequaquam potest. Sed ut tecum bene sit, age, obsecro. Bene autem tecum fuerit, si te propitium inuenerit, si gratiam refe-

Amicissime et eleganter.

1. P. rappelle ici sa chute de cheval du 23 février 1345, au départ de Parme.

2. Le ms. porte *Heloysa* et non *Heloyssa*, comme le veulent les éditeurs modernes.

3. Cf. *De inuent.*, I, 31. *R* = *require* (?).

4. P. a pu songer à ce qu'on disait de ses vers pour Laure.

ras pro gratia, modica pro magnis, uerba pro rebus... Dum tecum carnali fruerer uoluptate, utrum id amore uel libidine agerem, incertum pluribus habebatur. Nunc autem finis indicat quo id inchoauerim principio.

[F. 16, p. 78]. Cum me ad temporales olim uoluptates expeteres, crebris me epistolis uisitabas, frequenti carmine tuam in ore omnium Heloysam ponebas ; me plateae omnes, me domus singulae resonabant.

Feminee.

EPIST. V, PETRI AD HELOYSAM

[F. 21', p. 95]. Pretiosus... cultus, quem... beatus Gregorius inde conuincit : « Quod nemo his in occulto se ornat, sed ubi conspici queat. »

Seneca prius.

[F. 22', p. 96). Certum quippe tibi est quod quisquis ab hac uita me liberet, a maximis poenis eruet. Quas postea incurram incertum est, sed a quantis absoluar dubium non est.

Non ineleganter ais, Petre.

[F. 23, p. 98]. Nunquid si id mihi iuste accidisset, tolerabilius ferres et minus te offenderet ?...

Accedit Socratis responsum.

Tam iuste quam utiliter id monstrabimus nobis accidisse et rectius in coniugatos quam in fornicantes ultum Deum fuisse.

Vel iratus, uel ualde compunctus es, Petre.

[F. 24, p. 101]. Si enim mihi antea matrimonio non esses copulata, facile in discessu meo a seculo, uel suggestione parentum, uel carnalium oblectatione uoluptatum, saeculo inhaesisses. Vide ergo quantum sollicitus nostri fuerit Dominus, quasi ad magnos aliquos nos reseruaret usus...

Itaque, ni fallor, et ualde misericorditer actum est, ut eo tecum nexu prius uoluntarie iuncta esset, quo post te demum uel inuita traheretur Heloysa tua, Petre.

Il est aisé de voir quels rapprochements s'établissent, dans l'esprit de Pétrarque, entre l'histoire amoureuse d'Abailard et la sienne. Les ardeurs dont avaient brûlé les amants parisiens, leur foi généreuse et leur piété émouvaient profondément son cœur religieux et combattu. Il n'est pas surprenant qu'il ait choisi, pour y jeter les confidences les plus

secrètes de son âme, le manuscrit qui contenait cette belle histoire de péché et de pénitence [1].

Ne quittons pas le volume sans signaler que Pétrarque y a lu avec intérêt les lettres de Bérenger de Poitiers écrites pour la défense de son maître Abailard [2]. Il a parlé ensemble des deux scolastiques en un passage de l'*Apologia contra Gallum*, où il s'en prend à S. Bernard, et s'il les traite l'un l'autre avec dédain, c'est peut-être que le ton de son livre de polémique ne lui permet pas de céder à l'éloge d'écrivains français. C'est, d'ailleurs, notre manuscrit qu'il vise dans ce morceau [3]. Les sommaires et les signes de lecture ne sont pas rares sur les marges des lettres de Bérenger, et on peut même y relever les notes suivantes :

[F. 46, t. II, p. 788]. Colotes loquacitate notabilis rodit Platonem principem philoso-	*Simulationes illustrium scriptorum.*

1. Ces confidences chiffrées, mises sur les dernières gardes du ms., sont étudiées à l'Excursus VI.

2. Sur Bérenger de Poitiers, v. *Hist. litt. de la France*, t. XII, p. 254-260. Ses œuvres sont imprimées avec celles de son maître dans l'édition d'Amboise, p. 303 sqq. ; dans l'édition Cousin, t. II, p. 771 sqq.

3. *Non ego contra sanctum uirum [Bernardum] loqui uelim, eum maxime quem in quibusdam scriptis meis ualde aliquando laudauerim... Multa quidem loquendo et scribendo redeunt in animum, quae dilapsa uidentur. Damnauit iste, nunc recolo, Bernardus Clareuallensis abbas, de quo sermo est, Petrum Abaelardum litteratum quemdam uirum ; hinc iratus Berengarius Pictauensis, uir et ipse non infacundus ac discipulus Petri, contra Bernardum librum unum scripsit, non magni quidem corporis, sed ingentis acrimoniae : de quo postmodum a multis increpatus se excusat, quod adolescens scripsisset et quod sibi uiri sanctitas nondum penitus nota esset. Horum certe neutrum mihi competit, nam nec de Bernardi sanctitate sum dubius et adolescens esse desii, sed illud dico, quod licet hodie procul dubio sanctus sit, fieri potest ut, dum ad Eugenium scripsit, nondum forsitan sanctus esset. Sanctitas enim, sicut omnis uirtus, non cum homine nascitur, sed studio quaeritur, et augetur et frequentatis actibus in habitum transit. Itaque mihi aliud assumo, quod in quadam excusatoria epistola ad episcopum Mimatensem Berengarius idem ait : « Nonne abbas homo est ? nonne nobiscum nauigat per hoc mare magnum et spatiosum, inter reptilia quorum non est numerus ? cuius nauis etsi prosperiori feratur nauigatione, tamen serenitas maris in dubio est ». Ego uero Bernardi nauem portum iam tenere non ambigo, sed dum scriberet, haud dubie non tenebat ; homo erat, et in carne positus passionibus subiacere poterat* (*Op.* 1074).

phiae... Lucilius Ennium, Horatius Lucilium lacerat...

Solus Ambrosius ab omni suspicionis infamia liber est...

Unde Seneca, Caesarem alloquens : Caesar, inquit...

Magna laus Ambrosii.

Male huius rei memineras, Berengari.

Pétrarque n'a guère connu, des polémiques philosophiques du XIIe siècle, que ce que lui fournissait son manuscrit. Il excepte de son mépris pour les œuvres de ce temps celles de S. Bernard, et son animosité contre la France ne va pas jusqu'à l'injustice envers ce grand esprit. Plusieurs fois, il invoque son témoignage ; il y a même un chapitre du *De uita solitaria*, qui est intitulé *De solitudine beati Bernardi*, et où le solitaire de Vaucluse rappelle avec complaisance un modèle illustre : *Quid Bernardum, cuius et recentiora et notiora sunt omnia... Illud egregium ac praeclarum dictum, et his quae inter manus habeo ualde consentaneum, non silebo : solebat enim dicere omnes se quas sciret litteras, quarum nescio an alius sua aetate copiosior fuerit, in siluis et in agris didicisse, non hominum disciplinis, sed meditando et orando, nec se ullos unquam magistros habuisse praeter quercus et fagos. Quod ideo libenter refero quia, si quid et mihi nosse datum esset, idem de me uere dicere uellem et, nisi fallor, possem* [1].

Une citation analogue se trouve au *De remediis utriusque fortunae* [2] ; un texte plus précis est allégué au *De uera sapientia* [3]. Dans une lettre, S. Bernard est nommé avec honneur

1. *Vit. solit.* II, 3, 13 (*Op.* 263).

2. *Rem.* II, 40 (*Op.* 421). Je n'ai pas retrouvé ce texte dans les œuvres de S. Bernard, et ses biographes n'y font aucune allusion. Il est mentionné, il est vrai, par Nicolas de Clémanges (*Opera*, éd. Lydius, Leyde, 1613, *Ep.*, p. 20) ; mais l'humaniste français a pu le tirer de P., qu'il lisait assidûment. Celui-ci le tenait sans doute d'une tradition orale.

3. *Hinc Bernardus ad Eugenium...* (*Op.* 325). Les citations sont prises du *De Consid.*, II, 3 et 4, IV, 2 (*S. Bernardi op.*, t. I, éd. Mabillon, Paris, 1690, col. 417, 418, 435 sqq.).

parmi les Pères [1]. Notre humaniste peut avoir eu, parmi ses livres, le *De consideratione* (*ad Eugenium III*), le seul ouvrage qu'il cite du docteur; il ne paraît pas en avoir recherché d'autres, non plus que ceux d'Abailard, ni d'aucun scolastique français, et s'il a loué une fois assez vivement les scolastiques italiens, pour les besoins de la cause qu'il défendait, il ne semble pas qu'il les ait lus davantage.

Il faut tenter à présent de demander aux œuvres de Pétrarque ce qu'il a connu de la littérature d'imagination du Moyen Age. Cette réunion de témoignages ne fera qu'attester mieux son culte exclusif pour l'Antiquité.

La seule poésie moderne que Pétrarque ait sincèrement goûtée dès sa jeunesse, et à laquelle il n'ait jamais cessé d'attacher quelque prix, est la poésie amoureuse. Tout le monde sait ce qu'il doit aux troubadours. N'eût-il même pas été élevé en Provence, il ne pouvait échapper dans ses compositions à l'influence des maîtres du « gay saber », également populaires de chaque côté des Alpes. On ne trouve nommé en latin, dans ses manuscrits, qu'un seul d'entre eux, Arnaut Daniel [2]; mais l'énumération qui orne le *Trionfo d'Amore* montre qu'il était au courant de la biographie des troubadours les plus fameux :

> Fra tutti il primo, Arnaldo Daniello
> Gran maestro d'amor, ch'a la sua terra
> Ancor fa onor col dir novo e bello [3]...

1. *Fam.* VI, 6.

2. La note de P., sur son sonnet *Aspro cor e selvaggio* n'est connue que par des copies de ses autographes. On doit sans doute la lire ainsi : *1350, septembris 21, martis, hora tertia die Mathei Apostoli, propter unum quod legi pridie in cantilena Arnaldi Daniel : Aman preian s'afranca cors ujecs.* Cf. C. Appel, *Zur Entwickelung...*, p. 129 ; F. Pellegrini, préface de l'éd. citée ci-dessous, p. XI ; E. Sicardi, *Per la sincerità artistica del P.*, dans *Fanfulla della domenica* de 1905, n. 8-12.

3. *Tr. d'Am.*, III, 40-57. Le ms. de Parme qui contient une collection des autographes perdus, marque la variante à ce troisième vers (*Strano e bello*), avec une

Jusqu'aux dernières années de sa vie, Pétrarque vécut avec le souvenir des poètes qui avaient enchanté sa jeunesse. Rien ne permet de croire qu'il ait gardé dans sa bibliothèque un recueil quelconque de la littérature des Provençaux [1]; mais, comme il les aimait, il est probable qu'il les comprenait dans sa pensée parmi ces poètes de langue vulgaire dont le public gâtait, disait-il, les vers en les récitant [2]. On peut même supposer qu'il les a plus d'une fois fait entendre, dans l'auditoire de femmes décrit par un de ses amis, qu'il savait tenir sous le charme de ses vers et de sa parole : *Et ego ipse Stupeum* [3] *rogaui dicere aliquid inter egregias dominas existentem, e cuius ore loquendo tanta suauitas procedebat, quod in mensis seu in cena cibo derelinquebatur, omnes attenti ad ipsam solam facundiam; aliquando iocose recitabat inter domesticas et egregias dominas rythma uulgaria, que mirabilia erant auditu et per ipsum composita* [4].

Il y a dans l'*Apologia contra Gallum* un passage visant deux poètes fameux de son temps, Alain de Lille, dont l'*Anticlaudianus* avait été une des sources de Jean de Meun, et le Normand Jean de Hauteville, auteur d'un poème allégorique en neuf livres, dont le succès fut assez durable pour motiver une édition parisienne de Badius en 1517. Il ne s'agit ici que de poètes latins; mais on peut, semble-t-il, élargir la

date : *1373 Iul p° in uesperis* (*I Trionfi secondo il cod. Parm. 1636*, édit. Flaminio Pellegrini, Crémone, 1897, p. 30).

1. Sur la fausse tradition relative au chansonnier provençal *Par. fr.* 12473 (ancien *Vat.* 3204), où le XVIe siècle voyait des annotations de P., cf. Nolhac, *La biblioth. de F. Orsini*, p. 314.

2. *Fam.* XXI, 19 (lettre sur Dante citée plus loin).

3. *Stupeus* est le nom que prend P. dans l'églogue III.

4. Ce morceau, qui révèle P. mondain, a passé pour être de Donato degli Albanzani (dans *Scritti ined.*, éd. Hortis, p. 232). Je suis le texte d'Avena, qui donne comme anonyme le commentaire où il se trouve (*Il Bucolicum Carmen e i suoi comm. ined.*, Padoue, 1906, p. 192).

portée de cette appréciation et y voir, un peu accentué par la polémique, le jugement que Pétrarque devait appliquer à l'ensemble de la littérature admirée et cultivée en France : *Quid sibi igitur uult Gallus*[1] *? An non uidet quid alienigenae quoque de se ipsis et de nostris senserint ? Sufficiat sibi Anticlaudianus Alani sui, paulo minus taediosus Archithrenio*[2]. *Poetae ambo barbarici multum pariter se diffundunt, multum frustra se torquent, mirum nisi etiam multum sudent*[3]. Notre humaniste exceptait-il de son mépris le *Roman de la Rose* et l'avait-il lu ? On le croirait volontiers, si l'on se bornait à rappeler sa personnification des vertus féminines dans le *Trionfo della pudicizia*, qui est fort semblable à celle de Guillaune de Lorris[4] :

1. L'*Archithrenius* du poète *Ioannes Anglicus* avait été cité avec complaisance dans l'*Inuectiua* de Jean de Hesdin contre Pétrarque, pour un grand éloge de Paris (*Op.* 1066) ; les vers sont précisément tirés du passage de J. de Hauteville indiqué par Ginguené (*Hist. litt. de la France*, t. XIV, p. 573). Dans sa réponse, P. riposte directement à cette citation : *Deus bone, quam friuola implorantur auxilia ! Verum quidem hoc mihi uideor asserturus, licet forsitan inurbane ex omnibus quos legerim, nullus unquam taediosior Archithrenio illo est, quem hic ad Parisiense praeconium uelut alterum Ciceronem aut Virgilium implorat. O quae monstra sermonis, quae uerborum inculcatio, non tantum lectori nauseam incutiens ac dolorem capitis, sed risum eliciens et sudorem !* (*Op.* 1081).

2. Les éditions du *Contra Gallum* portent, dans les deux passages, le mot *Architriuio*, qui a empêché de reconnaître l'ouvrage cité. Sans préjuger rien sur une erreur possible de P., j'ai cru devoir rétablir le titre correct de l'*Archithrenius*. Le nom du livre a été souvent donné à l'auteur même (Fabricius, *Bibl. lat. mediae aetatis*², t. IV, p. 82). Le prologue de Jean Daudin, chanoine de la Sainte-Chapelle, à sa traduction d'un traité de P., porte dans une énumération de livres : « Jehan de Salberie en son Policraticon, Jehan Architremens en son Itinéraire, Alain en son livre de la Complainte de Nature et en Anticlaudian autrement dit Antiruphin, et François Petrach en son Bucolicon... » Delisle, en publiant ce prologue, restitué par lui au véritable auteur, remarque dans le mot *Architremens* une altération analogue à celle que je signale dans le texte de P. (v. le travail de Delisle, très intéressant pour l'histoire des œuvres de P., *Anc. traductions franç. du traité de P. sur les Remèdes de l'une et l'autre fortune*, tiré des *Notices et Extraits*, t. XXXIV, I, Paris, 1891).

3. *Contra Gall.*, *Op.* 1801.

4. Cf. G. Paris, *La littér. fr. au Moyen Age*², § 111, et E. Langlois, *l. c.*, p. 65 sqq.

Bell' Accoglienza, Accorgimento fore,
Cortesia intorno intorno e Puritate,
Timor d'infamia e soi Desio d'onore [1]...

Mais il n'est pas impossible que Pétrarque ait fait son emprunt à une imitation italienne du *Roman*, notamment au *rifacimento* en sonnets intitulé *Il Fiore*, où la personnification se retrouve avec certains noms semblables à ceux du *Trionfo* [2]. Chacun connaît, d'autre part, l'appréciation dédaigneuse dont il accompagne l'envoi du poème à Guido Gonzaga, seigneur de Mantoue, qui lui avait demandé, semble-t-il, l'œuvre la plus remarquable de la littérature française d'alors [3]. Cette appréciation paraît indiquer que Pétrarque avait comparé le *Roman de la Rose* avec d'autres productions poétiques de même langue; mais il pouvait parler seulement par ouï-dire ou sur l'autorité des lettrés de France avec lesquels il était en relations, et sa curiosité personnelle a dû se borner à un examen rapide du célèbre *Roman*.

Bien qu'il n'ait pu rester entièrement ignorant du fran-

1. V. 85-87; le morceau commence au v. 76. Cf. J.-V. Leclerc, dans *Hist. litt.*, t. XXIV, p. 568.

2. La dernière édition d'*Il Fiore* est celle de Mazzatinti (t. III de l'*Invent.*, cité t. I, p. 105 n. 2), avec un travail d'E. Gorra (p. 419 sqq.). Cf. S. Morpurgo, *Detto d'Amore, ant. rime imit. dal Roman de la Rose*, dans *Il Propugnatore*, nouv. sér. I, part. I.

3. Cf. *Romania*, t. XIX, p. 163. — *Epist.* III, 30 (*Op.* II, p. 114) :

Itala quam reliquas superet facundia linguas...
Testis erit, clara eloquio quem Gallia caelo
Attollitque fauens summisque aequare laborat :
Scilicet hic uulgo recitat sua somnia Gallus,
Quid zelus, quid poscit amor...
Somniat iste tamen, dum somnia uisa renarrat.
... Vulgaria enim et peregrina petenti
Nil maius potuisse dari, nisi fallitur omnis
Gallia Pariseosque caput, mihi crede, ualeque.

çais dans les milieux divers où il a vécu, il avait mis peut-être un point d'honneur patriotique à ne pas l'apprendre. Il n'est pas certain à mes yeux qu'il le lût aisément, et on peut même prouver qu'il ne le parlait point. Dans la harangue prononcée à Paris, en 1361, devant le roi Jean le Bon, comme envoyé extraordinaire de Visconti, il s'excuse, presque dès la première phrase, de ne point s'exprimer dans la langue de son auditeur : *Scio quidem quod coram tanto rege locutus deberem, si possibilitas afforet, eo sermone uti qui uobis est acceptior ac notior... Et certe libenter idem et ipse facerem, si possem ; sed non sum tanti ingenii, linguam gallicam nec scio, nec facile possum scire* [1]. Ce qui le rassure un peu, ajoute-t-il, c'est que, suivant le rapport d'amis, il sait que le roi Jean dans sa jeunesse a aimé les lettres et appris le latin [2]. Mais c'est là, comme on le voit plus loin, un compliment de pure forme ; en réalité, l'orateur ne se dissimule pas que le roi, qui n'est guère revenu à ses premières études, ne comprendra peut-être pas un mot de son discours, et il est bien persuadé que cette audience d'ambassade aurait gagné en intérêt et en solennité, s'il avait pu faire sa harangue en français.

Inexpert, comme on vient de le voir, de la langue parlée au nord de la Loire, il ne pouvait guère partager le goût

1. Texte de la harangue du 13 janvier 1361, publié par Barbeu du Rocher, *Mém. divers prés. à l'Acad. des Inscriptions*, 2e sér., t. III, p. 214. On trouve un peu plus loin : *Fuissemque paratior audire quam loqui*, ce qui peut à la rigueur signifier que P. entendait le français parlé.

2. Le même témoignage est donné sous une autre forme dans *Rer. mem.* I, 2 (*Op.* 405). On pourrait voir, au même passage, un nouvel aveu que P. ne connaissait pas le français : le roi Robert lui ayant demandé à Naples s'il n'avait jamais désiré se fixer à la cour de France, P. dit avoir répondu qu'il avait mieux aimé conserver son indépendance dans la pauvreté, *quam tentare regum limina, in quibus nec quemquam intelligerem, nec intelligerer a quoquam*. Mais je crois, d'après le contexte, qu'il doit plutôt faire allusion au manque de culture intellectuelle de Philippe VI et de son entourage, dont il est parlé peu avant.

sed, quod T. Liuius nosse non potuit, leuissimus quidam nuper uanissimusque Gallorum idem dixit, et sic omnis pudor periit, ut non tantum litteris uilissimam hanc nugellam, sed mimis etiam carminibusque mandaret [1]. L'allusion est semblable dans la vie d'Alexandre du *De Viris* où, après avoir cité, d'après Tite-Live, l'opinion des mêmes Grecs, Pétrarque ajoute : *Quae quidem... leuissimorum quorumdam similiter est Gallorum* [2]. Je ne sais à quelle composition en langue vulgaire il semble faire allusion par le mot *mimis* [3]; mais le mot *carmina* indique, dans sa langue d'humaniste, une composition latine. Il est donc question de l'*Alexandreis* de Gautier de Châtillon, où plus d'un passage, en effet, devait inquiéter l'ombrageux patriotisme romain de Pétrarque [4]. Il n'est pas inutile de constater sa lecture du poète du XIIe siècle, déjà plein de réminiscences classiques; mais on doit remarquer qu'il se refuse à voir un précurseur dans l'écrivain français, et qu'il ne daigne même pas nommer un ouvrage admiré de tous ses contemporains et qu'on étudiait dans les écoles au même titre que les poèmes antiques.

Pétrarque ne fait pas, en général, aux œuvres italiennes en langue « vulgaire », l'honneur de les mentionner en son latin. Si nous laissons de côté la période de sa jeunesse, où

1. *Contra Gallum* (*Op.* 1076).

2. *De Viris ill.*, éd. Razzolini, t. I, p. 144; cf. le passage de la page 140. Ces traditions et peut-être aussi leur provenance eurent pour quelque chose dans l'hostilité notée plus haut chez P. contre Alexandre.

3. Une traduction en prose de l'*Historia de praeliis*, qu'a fait connaître Paul Meyer, mentionne une ambassade des Romains auprès d'Alexandre « en reconnaissance qu'ils le tenoient a seignor » (t. II, p. 312). La même *Historia*, à laquelle P. fait peut-être allusion par le mot *litteris*, avait été traduite en vers italiens; c'est le poème que Grion a publié sous le titre *I nobili fatti di Alessandro Magno*, Bologne, 1872 (cf. Meyer, t. I, p. XIII).

4. Cf. par ex. *Hist. litt.*, t. XV, p. 108, 112; L. Bellanger, *De Gualthero ab Insulis*, Angers, 1877, p. 55, 65.

les influences des poètes du « stil novo », de Cino da Pistoria notamment, s'exercèrent fortement sur son esprit [1], où il pratiqua l'œuvre lyrique de Dante et goûta la *Vita nova* [2], nous pouvons être assurés qu'il ne consacra aucun effort à suivre ce que nous appellerions le mouvement littéraire de son époque. Ayant lui-même donné à son *Canzoniere* le simple titre « Rerum uulgarium fragmenta », affectant de le dédaigner dans sa vieillesse, tout en en préparant de soigneuses copies, traitant alors ses poèmes d'amour d'*ineptiae iuueniles* [3], ou encore de *nugae* [4] ou de *nugellae* [5], il semble prétendre qu'il n'y a pas d'honneur suprême ni de gloire durable à acquérir par des œuvres en italien ; il est donc peu disposé à apprécier celles qui se produisent de son temps.

Le jour où, sur la fin de sa vie et par hasard, le *Decamerone* lui tombe entre les mains, il écrit à son cher Boccace une lettre pleine d'indulgence et même d'éloges, mais on voit clairement qu'il ne se doute point qu'il vient de rencontrer un chef-d'œuvre : *Librum tuum, quem nostro materno*

1. V. l'étude déjà citée de Carlo Segré, *La patria poetica di F. P. Gli anni di Bologna* (extr. de la *Nuova Antol.* du 16 juillet 1904).

2. V. particulièrement A. Moschetti, *Dell' ispirazione dantesca nelle Rime di F. P.*, Urbino, 1894 ; et G. A. Cesareo, *Su le poesie volgari del P.*, Rocca S. Casciano, 1898, p. 129-172.

3. V. la fameuse lettre à Pandolfo Malatesta qui lui en avait demandé un texte ; on sait qu'il existe deux rédactions de cette lettre (*Sen.* XIII, 10, et *Var.* 9) écrite au seigneur de Rimini en janvier 1373.

4. Dans ses brouillons, écrits pour lui seul, on trouve cette note vers la fin de la canzone *Nel dolce tempo : — 1356, 4 Nouembr. dum cogito de fine harum nugarum...* (Texte du ms. de Parme dans F. Pellegrini, *l. c.*, p. XI).

5. J'ai peut-être trop insisté autrefois sur le mépris affecté par P. pour ses œuvres italiennes. Le soin qu'il mettait à les perfectionner et à en produire des manuscrits corrects, montre assez qu'il y attachait de l'importance. On doit consulter désormais sur le sujet deux dissertations de Vittorio Cian, où tous les textes se trouvent réunis et discutés avec autorité et finesse : *La coscienza artistica nel poeta del Canzoniere* (extr. de la *Nuova Antol.* du 16 juillet 1904), et « *Nugellae uulgares* » ? *Questione Petrarchesca* (extr. de la *Favilla*), Pérouse, 1904.

eloquio, ut opinor, olim iuuenis edidisti, nescio quidem unde uel qualiter ad me delatum uidi, nam si dicam legi mentiar ; siquidem ipse magnus ualde, ut ad uulgus et soluta scriptus oratione, et occupatio mea maior et tempus angustum erat... Il croit même rendre à la renommée de son ami un grand service en traduisant en latin la dernière nouvelle du livre, qui l'a profondément ému et qui contient l'histoire de Griselda [1] (*Griselidis*) ; et sans doute sa traduction a-t-elle beaucoup servi à répandre le nom de Boccace [2].

Il montre une assez grande indifférence pour les poètes, ses contemporains, et les joint, en un passage, aux princes de son temps aussi insensibles aux lettres qu'à la gloire : [*Principes nostri*] *sic uiuunt, ut eis metuendi poete sint potius quam optandi... Iure igitur nostri nec amant carmen, nec poetas optant, sed nec metuunt, ut qui ex aequo uirtutem et famam et infamiam contempsere. Securissimum genus !* [3]. Parmi les poètes italiens récents, Pétrarque met au premier rang Lovato de Padoue, écrivain déjà nourri de poésie classique et qui n'écrivit qu'en latin [4]. Ayant lu, comme tous les

1. *Sen.* XVII, 3 (à part dans *Op.* 540). Traduite sur le latin par Develay, *Lettres de P. à Boccace*, p. 260-287.

2. Il est un autre ouvrage de Boccace, en langue vulgaire, que P. a lu et même imité, c'est l'*Amorosa Visione*. V. Enrico Proto, *Sulla composizione dei Trionfi*, Naples, 1901, p. 10 sqq.

3. Fragments inédits de la vie de Scipion, publiés dans *Le De Viris ill. de P.*, p. 87.

4. Il reconnaissait en lui un précurseur quand il disait : *Louatus Patauinus fuit nuper poetarum omnium, quos nostra uel patrum nostrorum uidit aetas, facillime princeps, nisi iuris ciuilis studium amplexus cum nouem Musis duodecim tabulas immis, cuisset et animum ab Heliconiis curis ad forensem strepitum deflexisset* (*Rer. mem.* II, 3. *Op.* 422, avec la leçon *Donatus*). Sur Lovato et ses œuvres, il faudrait consulter L[uigi] P[adrin], *Lupati de Lupatis, Bouetini de Bouetinis, Albertini Mussati... carmina quaedam nunc primum edita*, Padoue, 1887, *per nozze*. Mussato, dont Salutati faisait tant de cas, comme prosateur, n'est pas cité par P. Cf. Novati, *Nuovi studi su A. Mussato*, dans *Giorn. stor.*, t. VI, p. 187.

lettrés de son temps, les œuvres latines de Dante [1] et notamment ses deux *Eglogues* imitées de Virgile [2], il regrettait de n'y pas trouver ce qui lui plaisait dans Lovato : ...*Scrupulosius inquirentibus aliquando respondi fuisse illum sibi imparem, quod in uulgari eloquio quam in carminibus aut prosa clarior atque altior assurgit* [3]. Cette distinction entre les *carmina* et les *res uulgares* est indispensable à qui veut comprendre le jugement de Pétrarque sur Dante.

Ses sentiments à cet égard ont donné lieu, comme on le sait, à de grandes discussions, qui ne sont pas apaisées. Dès son temps, ils furent fâcheusement interprétés. Boccace voulut lui faire partager la vénération qu'il professait pour son maître, et il donne un témoignage bien touchant de ce désir dans l'épître en vers latins mise en tête de l'exemplaire de la *Commedia* qu'il lui envoya en 1359 [4]. Pétrarque connaissait l'œuvre, sans l'avoir jamais possédée (*numquam librum illius habuerim*). La réponse qu'il fit à son ami est une page de critique fort curieuse. On l'a souvent inexactement traduite ou entendue, et il a fallu le juste commentaire qu'en a donné Carducci pour en faire admettre le véritable sens [5] ; encore s'est-on efforcé depuis de mettre Pétrarque

1. La seule des *Opere minori* qu'un récit du temps nous montre parmi ses livres, est le *De monarchia*, qu'il possédait à Milan (v. p. 57, n. 2). Il est à supposer qu'il les connaissait à peu près toutes : mais il y aurait intérêt à être sûr du fait pour le *Convivio*. Pour les *Eclogae*, comment pourrions-nous en douter, ces poèmes de Dante ayant été transcrits par Boccace dans un de ses manuscrits ?

2. Le titre du ms. autographe des églogues de P. est le même que celui de Dante dans le *Zibaldone* de Boccace : *Bucolicum carmen*. V. l'édition commentée de Giuseppe Albini, *Dantis eclogae, Iohannis de Virgilio carmen et ecloga responsiua*, Florence, 1903.

3. *Fam.* XXI, 15.

4. *Vat.* 3199. Une brève description du ms. et la bibliographie ancienne sont dans *La biblioth. de F. Orsini*, p. 303-305. On doit y joindre les travaux cités d'Henri Hauvette et d'Oskar Hecker.

5. Cf. dans les *Studi letterari*², Livourne, 1880, tout le discours III *Della varia*

en contradiction avec lui-même, affirmant ne pas avoir lu la *Commedia*, en relevant dans le *Canzoniere* des réminiscences plus ou moins certaines [1]. Je n'ai point à reprendre une discussion qui ne semble pas avoir tourné contre la sincérité de notre poète; mais une observation peut être faite qui rentre dans le sujet de ce livre.

Nous sommes encore surpris aujourd'hui, comme l'était Boccace, que Pétrarque eût dépassé cinquante ans sans faire une lecture sérieuse de la *Commedia*. Parmi les explications qu'il en donne lui-même ou qu'on en donne pour lui, ne faut-il pas insister surtout sur sa psychologie d'humaniste? A partir d'un certain moment de sa vie, il avait cessé de lire pour son seul plaisir et ne le faisait plus que pour s'instruire et se former sur les grands modèles antiques. Un moderne, quel qu'il fût, l'intéressait moins qu'un ancien. La science théologique de Dante, comme l'âpreté de ses passions florentines, lui demeuraient indifférentes : poursuivant la seule étude qui lui semblât digne d'un lettré et surtout d'un

fortuna di Dante, p. 307-365. Hortis a repris la question dans le même sens et rétabli le bon texte du passage de *Rer. mem.* II, 4 (*Op.* 427) relatif à Dante, où il faut lire un éloge au lieu d'un blâme (*Dante e il P.*, dans *Riv. Europea*, fasc. 2, et *Studj*, p. 303 sqq.); toutefois, les vers latins en l'honneur de Dante, attribués à P., sont de Benvenuto da Imola (Novati, dans *Giorn. stor.*, XIV, p. 363). V. aussi Cipolla, *Quale opinione avesse P. sul valore letterario di Dante*, dans *Arch. Veneto*, t. VII, p. 407 sqq.

1. Toute une série de travaux neufs et intéressants est sortie de ces recherches. Je rappelle les articles de Scarano dans le *Giornale storico* (notamment *L'invidia del P.*, t. XXIX, p. 1) et ceux de Melodia dans le *Giornale dantesco* (réunis dans son volume, *Difesa di F. P.*, Florence, 1902). L'un signale dans le *Canzoniere* de nombreuses « imitations » de la *Commedia*; l'autre établit que ces passages sont de simples « rencontres » qu'on trouve chez d'autres poètes du temps, ou qu'ils figurent en des pièces retouchées et transcrites après 1359, c'est-à-dire à partir du moment où P. a étudié le poème de Dante dans l'exemplaire offert par Boccace. Tous ces rapprochements ont servi à mieux montrer, sous la ressemblance des paroles, la différence profonde qui sépare la lyrique de P. de celle de Dante.

poète, il n'avait, chez lui, rien à apprendre. Enfin, l'ignorance trop visible de Dante sur les choses de l'Antiquité tempérait peut-être de quelque dédain l'estime d'un tel lecteur.

Pétrarque avait cependant une admiration sincère pour le génie de son grand compatriote florentin : il lui accorde franchement le titre de *dux nostri eloquii uulgaris* [1]; il proclame, dans sa lettre à Boccace, ses sentiments pour le divin poème, qu'il loue sans aucune réticence; il exprime même le chagrin personnel qu'il éprouve à assister à la corruption de ce noble texte dans la bouche du vulgaire; il va rendre enfin, à Dante, en l'imitant ouvertement dans les *Trionfi* [2], l'hommage le plus évident dont un écrivain puisse honorer un de ceux qui l'ont précédé.

En reconnaissant hautement, comme il le fait, la primauté de Dante en italien, il réserve seulement, et non sans modestie, l'originalité de son propre *Canzoniere*; mais la vraie supériorité qu'il revendique indirectement pour lui-même est celle qu'on ne peut lui contester comme poète latin. Où trouver trace de la jalousie envers son prédécesseur qu'on a si amèrement reprochée à Pétrarque? Il faut sourire plutôt de l'innocente vanité, appuyée sur de fausses idées littéraires, qui lui fit attacher à la production d'une épopée dans la langue de Virgile une valeur d'art tout à fait supérieure, et qui dut parfois lui laisser penser que l'*Africa* terminée aurait, aux yeux de la postérité, plus de prix que l'œuvre de Dante.

1. *Sen.* V, 3 (*Op.* 794).

2. V. surtout Melodia, *Studio su i Trionfi del P.*, Palermo, 1898 ; N. Scarano, *Alcune fonti romanze dei Trionfi*, Naples, 1898 ; le travail cité d'Enrico Proto et la la préface de l'édition critique de Carl Appel, Halle, 1901.

mentaires de César, qu'il croit l'œuvre de Julius Celsus, vingt-neuf livres de Tite-Live et les *Periochae*, Valère-Maxime, Suétone, Florus, Justin, le recueil de l'*Histoire Auguste*, sans parler d'ouvrages de l'époque chrétienne, le *De viris* attribué à Aurelius Victor et qu'il attribue lui-même à Pline l'ancien, les livres d'Eutrope et d'Orose. Il a encore Quinte-Curce, qu'il range parmi les historiens, et les récits mis sous le nom de Darès et de Dictys, auxquels il ne fait pas le même honneur. Il possède l'*Histoire Naturelle* de Pline, les *Déclamations* de Quintilien et une partie importante de son grand traité. Il a Sénèque tout entier, y compris les *Controverses* qu'il attribue au philosophe et plusieurs apocryphes qu'il lui refuse. Il a peut-être en mains le traité pratique de Caton, plus sûrement celui de Varron et des extraits au moins du *De lingua latina*. Il lit Vitruve, Pomponius Mela, Solin, Aulu-Gelle, Macrobe, avec le *Commentaire sur le Songe de Scipion*, Nonius Marcellus, Martianus Capella, Marius Victorinus, Firmicus Maternus le païen, Censorinus, les œuvres de tactique de Frontin et de Végèce, Apulée, le *Tertius mythographus Vaticanus*, Palladius, Vibius Sequester, et bien entendu Donat et Priscien. Il a de Cassiodore les lettres et deux traités, de Boèce la *Consolatio* et des apocryphes.

Les œuvres de Cicéron qu'il a pu se procurer, par une recherche particulièrement active, sont les suivantes. Lettres : les lettres à Atticus et à Quintus, la correspondance avec Brutus. Discours : les *Catilinaires*, les *Philippiques*, avec une lacune au milieu du recueil, la troisième au moins des *Verrines*, *De imperio Cn. Pompeii*, *Pro Sulla*, *Pro Archia*, *Post reditum in Senatu* et *Post reditum ad Quirites*, *Pro Plancio*, *Pro Milone*, *Pro Marcello*, *Pro Ligario*, *Pro Deiotaro* (la liste est peut-être incomplète, mais nos recherches n'ont pu établir d'autres points). Rhétorique : *De inuentione*, *De oratore*, la

dernière partie de l'*Orator*, dont Pétrarque faisait le quatrième livre du traité précédent, *Partitiones*, et sans doute aussi *Topica* et *De optimo genere oratorum*. Philosophie : *De legibus*, *Paradoxa*, *De finibus*, ce que nous avons des *Academica* et de la traduction du *Timée*, les *Tusculanes*, *De natura deorum*, *De senectute*, *De diuinatione*, *De fato*, *De amicitia*, *De officiis*. Il possède également, et sans en contester l'attribution, le traité *Ad Herennium*, la lettre à Octavianus, le discours *Ad equites Romanos*, et le double apocryphe des *Invectives* prêtées à Cicéron et à Salluste.

La littérature chrétienne, qui a été pour Pétrarque une source importante d'informations sur l'Antiquité même, est loin d'être très abondante chez lui. Il n'y a que trois Pères dont il ait recherché les œuvres avec ardeur, S. Jérôme, S. Ambroise et surtout S. Augustin. Les autres écrivains chrétiens qui se trouvent représentés, d'une façon plus ou moins étendue, dans nos manuscrits sont Prudence, S. Paulin de Nole, Fulgence, S. Grégoire, Isidore ; mais plusieurs autres, et notamment Lactance, étaient aussi chez Pétrarque. Si l'on essaye une restitution de la partie chrétienne de sa bibliothèque, et surtout de la partie médiévale et scolastique, l'on ne fait que mettre en pleine lumière les goûts par lesquels il fut entraîné si vivement vers les œuvres profanes.

La lecture du grec lui étant interdite, il a recueilli toutes les traductions de livres en cette langue qu'il a pu trouver. Outre quelques ouvrages ecclésiastiques, il possède le *Timée* de Platon traduit et commenté par Chalcidius, la traduction du *Phédon* et probablement celle du *Ménon* par Aristippus, plusieurs ouvrages d'Aristote, au moins l' *Éthique à Nicomaque* et la *Politique*, avec des commentaires d'Eustathe, d'Aspasius et de Michel d'Éphèse, et l'apocryphe *De pomo*, les deux grandes œuvres historiques et le *Contra Apionem*

de Josèphe, la chronique d'Eusèbe continuée par S. Jérôme ; il fait traduire enfin lui-même l'*Iliade* et l'*Odyssée*. Cette insuffisance d'initiation aux lettres grecques est le plus grand défaut de son éducation d'humaniste ; elle l'empêche même, en le privant de tout moyen de comparaison, d'avoir une vue suffisamment juste de la littérature latine, dont il a réuni tant de monuments.

Telle qu'elle se présente, en somme, à la suite de nos investigations, la bibliothèque de Pétrarque apparaît, malgré ses lacunes, comme un puissant instrument d'étude. Ces manuscrits, rassemblés par une vie laborieuse, ont permis à leur maître de pénétrer dans l'Antiquité et d'en transporter dans ses livres l'image et l'esprit ; ces volumes contiennent les œuvres qu'il a pu mettre à la disposition de l'Humanisme naissant, à Avignon, à Florence, à Milan, à Venise, à Padoue, dans tous les centres où se sont rencontrés ses correspondants et ses disciples. Nous avons tenté d'établir quelle fut sa part personnelle en ce mouvement intellectuel destiné à un succès si rapide, et dans quelles directions il contribua à le pousser.

EXCURSUS

EXCURSUS I

L'ICONOGRAPHIE DE PÉTRARQUE

Aurons-nous jamais le portrait de Laure ? Les documents ne manquent point ; ils abondent même, en France comme en Italie ; mais cette richesse apparente n'est qu'un vain trésor. De bonne heure, l'enthousiasme des lecteurs de Pétrarque leur fit souhaiter de connaître l'image de la femme aimée du poète. Les archéologues la découvrirent à l'envi dans les monuments du temps ; les amateurs la cherchèrent et la trouvèrent, assez naturellement, dans leur propre collection ; les artistes, enfin, interprétèrent le *Canzonniere* à leur guise et multiplièrent les effigies de la belle Provençale, à l'aide de ces deux renseignements : *occhi neri* et *treccie d'oro*. On vit à l'œuvre, sous toutes les formes, ce besoin de satisfaire l'imagination par les yeux, qui a causé tant de déconvenues à la recherche iconographique.

L'amour-propre aidant, tout le monde voulut posséder le portrait de Laure. Des légendes se torment vite dans une famille, dans une ville, où l'on croit avoir un objet d'art important, et telle hypothèse, jetée au passage par un visiteur mal informé ou complaisant, devient, dix ans après, une tradition enracinée. Les érudits ne tardèrent pas à entrer en lice et à changer en arguments, dans les articles ou dans les brochures, les affirmations les plus incertaines ; d'autres se chargèrent de résumer le débat, discutèrent consciencieusement des racontars sans autorité et ne purent aboutir, bien entendu, à des conclusions positives[1]. Parmi les portraits dont il fut beaucoup parlé,

1. Je n'ai rien à changer à mon sentiment sur le sujet, même après l'apparition du livre du prince d'Essling et d'E. Müntz, intitulé *Pétrarque, ses études d'art..., ses portraits et ceux de Laure, l'illustration de ses écrits*, Paris, 1902. (Cf. compte rendu d'A. Farinelli dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1902, I, p. 429-440). Le cha-

on doit accorder une mention, pour l'ancienneté de l'attribution, à cette fresque du porche de Notre-Dame-des-Doms, à Avignon, qu'on disait de Simone Martini et où l'on montrait déjà Laure, en 1472, au père du cardinal Bembo [1]. On peut citer aussi, pour la grâce de l'inspiration, la jolie miniature de la Bibliothèque Laurentienne, qui n'est pas, quoiqu'on le dise souvent, du XIVe siècle, mais seulement du XVe, et qui nous montre une Laure exquise, les yeux baissés, en face d'un Pétrarque lauré assez ridicule [2]. Quant à celle de ces œuvres qui mérite le plus de créance, personne jusqu'à présent n'a pu sérieusement la désigner.

Il y a eu cependant un portrait de Laure fait de son temps et dont l'auteur est connu. C'est Simone Martini qui l'a exécuté à Avignon pour son ami Pétrarque, et vraisemblement en miniature. Le poète l'atteste lui-même en deux sonnets célèbres.

> ...Ma certo il mio Simon fu in Paradiso
> Onde questa gentil Donna si parte ;
> Ivi la vide e la ritrasse in carte,
> Per far fede qua giù del suo bel viso.

Il y fait allusion dans le *Secretum*, quand il se laisse reprocher par saint Augustin de porter avec lui l'image d'une femme trop aimée. Mais je ne crois pas que l'œuvre du maître siennois ait été reproduite, au moins du vivant de son possesseur, par d'autres artistes. Qui connaît un peu l'âme de Pétrarque peut être sûr qu'il a gardé avec un soin jaloux et pour lui seul ce souvenir des émotions de sa jeunesse, dont le grand public n'avait connu que le reflet. Après

pitre sur Laure, dans l'article de Müntz, *P. et Simone Martini, à propos du Virgile de l'Ambrosienne* (*Gazette archéolog.* de 1887), résume plusieurs travaux antérieurs, mais sans tenir compte des recherches de Cesareo, de Sicardi et de Flamini, ni des études de D'Ovidio sur *Madonna Laura*. V. aussi la dissertation de Zefirino Re, *I Ritratti di Madonna Laura*, Fermo, 1857 : le *Catalogo della Petrarchesca Rosettiana di Trieste*, par Hortis, Trieste, 1874 ; et Giambatt. Pellizzaro, *F. Petrarca e Simone Martini*, Adernò, 1905.

1. V. le texte de Bernardo Bembo dans *La biblioth. de F. Orsini*, p. 293.

2. Une belle reproduction de ces portraits accompagne un travail de Henri Cochin sur *P. ennemi des femmes*, dans *Les lettres et les arts*, fasc. de juillet 1886.

sa mort, il n'est fait nulle part mention de l'objet. Le détruisit-il sur ses vieux jours avec tant d'autres papiers du même temps ? Était-ce un portrait distinct ou une figure dans une composition plus importante, analogue à celle du frontispice de Virgile peint par le même Martini ? Voilà des questions auxquelles il semble qu'on ne puisse échapper. En tous cas, si le portrait de Laure n'a pas été détruit, c'est dans un des manuscrits égarés de la bibliothèque de Pétrarque qu'on aurait quelque chance de le trouver. Il faut renoncer aux fresques, aux bas-reliefs, aux tableaux, à tous les documents soi-disant traditionnels où on l'a cherché jusqu'ici.

La question des portraits de Pétrarque est aussi fort embarassante. Les mêmes causes ont contribué à l'embrouiller de siècle en siècle et, quand on veut essayer de la reprendre, on est découragé par l'abondance des matériaux. Cependant quelques observations préliminaires autorisent à la recherche. La raison morale, qui a arrêté, à mon avis, la reproduction du portrait de Laure, n'existe pas pour celui de Pétrarque. Ce grand homme, si fier de sa gloire, si soucieux des moindres détails de sa personnalité, cet écrivain qui nous a laissé la première autobiographie des temps modernes et qui se livre à la postérité en tant d'œuvres diverses, n'a pu être indifférent au souvenir matériel qui devait rester de lui. A côté de l'homme moral, il a décrit en lui, et avec une grande précision, l'homme physique, qu'il savait beau. Il a dû faciliter aux peintres de son temps les travaux que la curiosité publique leur demandait.

Vasari dit que Pandolfo Malatesta envoya Martini à Avignon « per ritrarre messer Francisco Petrarca » ; le fait est inexact en ce qui concerne Martini [1], mais le témoignage se rattache au récit que fait Pétrarque de l'exécution de son portrait à deux reprises pour Malatesta [2]. On le trouvait, d'ailleurs, chez de simples particu-

1. *Vite*, éd. Milanesi, t. I, p. 560.

2. *Sen.* I, 6 (*Op.* 746). Le premier portrait me semble avoir été un véritable tableau (*Nec paucorum dierum spatio... in tabellis...*), le second, un simple croquis que l'artiste commença à prendre à l'insu du modèle (*Erat enim mihi familiarissimus... Intellexi fraudem amicissimam passusque sum, nolens ut ex professo me pingeret, quod nec tamen omni artis ope quiuit efficere*).

liers. Le poète parle, dans une de ses lettres, d'un admirateur qu'il avait à Bergame et qui avait mis à tous les coins de sa maison « les armes, le nom et le portrait » de son auteur favori ; celui-ci devait bien à ce brave homme une visite, qu'il fit en effet, en 1358 ou 1359, quinze ou seize ans avant sa mort [1]. Depuis cette époque, la renommée immense de son nom, qui ne cessa de grandir, dut multiplier ses portraits ; il y a donc des chances sérieuses d'en retrouver un ou plusieurs offrant quelques garanties d'authenticité.

Il en est un grand nombre qui, à des titres divers, sollicitent l'attention. Dès la fin du XIVe siècle, les fresques accueillent, dans les groupes symboliques, l'image du grand lyrique italien et du premier maître de la Renaissance ; les collections iconographiques tiennent à la présenter, et le nom de Pétrarque, souvent uni à celui de Laure apparaît dans les inventaires de tableaux [2]. Puis, les graveurs la multiplient et la modifient à l'infini [3], les éditions de *Canzoniere* affrontent, en des médaillons naïfs, les deux amants d'Avignon ; cette habitude se maintient jusqu'à nos jours. Beaucoup d'artistes croient travailler d'après les documents sérieux et ajoutent des légendes de provenance, telles que *presso il sr consigliere Bianconi*, ou *ex eleganti tabella apud Vulpios* ; la plupart ne s'en soucient guère. Ces portraits ne se ressemblent jamais entre eux ; c'est la contradiction, le chaos. Les uns font de Pétrarque un amoureux imberbe et languissant ou un élégant cavalier à moustaches ; les autres, un bonhomme de comédie, laid, grognon et prêtant à rire. Puisque aussi bien nous sommes en pleine fantaisie, ne regardons qu'un seul portrait, celui qu'a placé Raphaël dans un coin de son *Parnasse* ; cette jeune figure, pleine de noblesse, est du moins digne du poète, et l'âme charmante du peintre y a mis son rêve.

Il serait fastidieux de reprendre ici des énumérations faites bien des fois et de rouvrir des discussions stériles. Je rappellerai seulement

1. *Fam.* XXI, 11.

2. *Notizie d'opere di disegno*, éd. Frizzoni, p. 50 ; *Gazette des Beaux-Arts*, 2e pér., t. *XXIX*, p. 405 ; etc.

3. Beaucoup de pièces isolées sont décrites par W. Fiske, *Petrarch Books*, Ithaca, New-York, 1882, p. 55.

quel est le portrait peint qui se présentait, de nos jours, avec le plus d'autorité. Marsand l'a fait graver pour l'édition des *Rime* donnée à Padoue, en 1819-1820, et il a été reproduit en photographie dans le recueil intitulé *Padova a Francesco Petrarca*, à l'occasion des fêtes de 1874. C'est une fresque où Pétrarque est représenté de profil et à mi-corps, les mains jointes, dans l'attitude de la prière, la cape relevée permettant de voir le front. L'œuvre a une histoire certaine depuis l'année 1581, époque vers laquelle on démolit la maison où elle se trouvait, près du Dôme de Padoue, et qui passait pour celle de Pétrarque[1]. En 1816, l'évêque Dondi dall' Orologio, descendant d'un ami de Pétrarque, la fit placer dans le mur de la grande salle de l'évêché de Padoue, où elle est encore et où bien peu de visiteurs songent à l'aller chercher.

La peinture est ancienne. Marsand pensait à l'attribuer à Guariento ou au moins à son école ; le désir de fixer une date contemporaine du poète entrait pour beaucoup dans cette hypothèse. Toutefois, au jugement autorisé de mon ami P.-G. Molmenti, elle n'est pas sans analogie d'exécution avec certaines œuvres du peintre de Padoue. Je l'ai examinée moi-même et la crois volontiers du XIVe siècle. Elle est en très mauvais état de conservation et a subi quelques retouches ; la tête seule, vraiment d'une belle expression, est à peu près intacte.

Rien, je crois, ne permet d'affirmer que le portrait ait été fait d'après nature ; la représentation du poète en prière les yeux levés vers le ciel, éveille plutôt l'idée d'une œuvre exécutée après sa mort. On peut appuyer cette opinion par une autre observation : il a été démontré récemment que la maison démolie au XVIe siècle, près du Dôme, n'était pas celle que Pétrarque avait à Padoue, mais seule-

1. Un poète vicentin, Agnolo Beolco dit Ruzante, adressa au cardinal Pisani, alors évêque, une épître en dialecte padouan, imprimée à Vicence, en 1581, pour le supplier d'épargner la maison du poète. On ne put sauver que la fresque ; un professeur de l'université, G. B. Selvatico, la fit détacher de la muraille et porter chez lui ; c'est un de ses descendants, le marquis Pietro Selvatico, oncle de l'écrivain de ce nom, qui l'offrit à l'évêque Dondi. Le morceau encastré dans la *Sala dei Vescovi* a 0m60 de largeur sur 0m70 de hauteur.

ment celle des chanoines, où il avait pu habiter en passant, avant d'en posséder une dans la ville [1] ; on est conduit à supposer que des chanoines ont voulu perpétuer au logis commun, après la mort de Pétrarque survenue en 1374, le souvenir de la piété de leur illustre collègue et de son séjour parmi eux. Cette explication rendrait compte du caractère du portrait et de sa présence dans la maison en question. Mais, si l'artiste n'a pas eu son modèle vivant sous les yeux, il est probable qu'il a travaillé d'après des renseignements d'une certaine valeur et qui devaient être à Padoue plus sûrs qu'en aucun autre lieu d'Italie, puisque le poète avait passé dans la ville et aux environs les dernières années de sa vie.

Le portrait que je crois le plus sérieux, et d'une indiscutable authenticité, a été également exécuté à Padoue et dans des conditions qui lui donne, semble-t-il, une autorité exceptionnelle.

C'est une petite peinture très simple, un profil à peine à mi-corps, faite au bistre avec quelques touches de cinabre, et occupant le premier verso d'un beau manuscrit sur parchemin, du XIVe siècle, de la Bibliothèque Nationale de Paris, *Par. 6069 F.* Le manuscrit contient le *De Viris illustribus*, avec le supplément de Lombardo della Seta. Un dessin à la plume, rehaussé de bistre [2], fait face sur le second recto au profil de Pétrarque et semble de la même main [3]. C'est une représentation symbolique de la Gloire, bien placée en tête de ces biographies. Sur un char traîné par deux chevaux montés par des génies nus et ailés, qui soufflent dans de longues trompettes munies d'ailes, est assise une femme couronnée, vêtue d'un grand manteau agrafé sur la poitrine et ayant elle-même deux ailes éployées. Elle tient de la main gauche des couronnes de laurier, qu'elle distribue de la main droite. Au-dessus d'elle, un second couple de génies envolés sonne de la trompette. Au-dessous, sont réunis deux groupes de cavaliers, les mains et les regards tendus vers la céleste distribu-

1. Gloria, *Docum. ined. intorno al Petrarca*, Padoue, 1878, p. 17.

2. La figure centrale porte aussi quelques rehauts de gouache.

3. Une bonne reproduction a été donnée par la *Gazette des Beaux-Arts*, 3e pér., t. III (1890), p. 169, et par D'Essling et Müntz, p. 125.

trice ; la plupart sont casqués et en armure complète ; il y en a trois avec une couronne royale, et d'autres en bonnets ; plusieurs chevaux portent un caparaçon de guerre. Müntz a publié pour la première fois, dans son *Histoire de l'art pendant la Renaissance* si riche en renseignements nouveaux [1], une scène du genre de celle qui vient d'être décrite. C'est encore une miniature, exposée depuis longtemps dans les vitrines de la Galerie Mazarine ; elle précéde précisément un autre manuscrit du *De Viris,* qui est, comme le nôtre, du dernier quart du XIVe siècle, et dont l'ornementation révèle aussi, avec certitude, la provenance de l'Italie du Nord [2]. C'est une peinture complète en camaïeu sur ciel bleu et gazon, avec des rehauts de gouache un peu lourds et quelques traits d'or derrière la figure de la Gloire. Elle présente d'assez grandes différences avec notre dessin. Celui-ci atteste une main plus sûre et plus délicate et, si l'une des deux scènes a été exécutée d'après l'autre, il est vraisemblablement le type original ; il offre un groupement plus abondant, une invention plus riche, les menus détails ajoutés plus tard compliquant l'œuvre sans l'embellir [3].

Ces deux belles compositions, d'un goût antique bien curieux à cette date, semblant être à la fois un exemple ancien de ces « cavaleries » si souvent traitées à la Renaissance, et une interprétation originale du « Triomphe de la Renommée ». On n'y trouve aucune trace des symboles singuliers, qui allaient devenir traditionnels pour l'illustration des *Trionfi* [4] ; en revanche, cette foule de héros groupés

1. T. I, p. 229 (gravure sur bois très réduite).

2. *Par.* 6069 I.

3. Le second char est dans une gloire d'un fâcheux effet ; on y lit deux fois l'inscription GLO-RIA ; les génies envolés sont au nombre de six, dont deux soutiennent des attributs bizarres et mal conservés (des ailes ?), que le graveur a essayé de restituer. Les personnages sont moins nombreux ; beaucoup ont déjà la tête couronnée ; aucun cheval n'est caparaçonné. Y a-t-il d'autres grandes miniatures analogues servant de frontispice au *De Viris* de Pétrarque ? Celle que m'a signalée Novati à l'Ambrosienne (*R.* 49 *sup.*, XVe siècle) représente seulement un roi à cheval, probablement Romulus.

4. V. les études du prince d'Essling (duc de Rivoli) dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 2e pér., t. XXXVI, p. 31, réimprimées dans le livre cité plus haut.

autour de la Gloire représente infiniment mieux l'*onorata gente* dont parle le poète. Si le char, les couronnes, les chevaux sont étrangers au texte de l'œuvre italienne comme à celui de l'œuvre latine, il est du moins permis de croire que l'inspiration de la scène vient de Pétrarque en personne, et la provenance de notre manuscrit semble, comme on va le voir, justifier cette supposition.

L'histoire du volume est, en effet, facile à faire, Il a été achevé de transcrire le 25 janvier 1379, quatre ans et demi après la mort de Pétrarque, de la propre main de l'auteur du supplément posthume, Lombardo della Seta. Il est tout entier de la même main et il a, pour le texte entier du *De Viris*, plus d'autorité que tous les autres manuscrits [1]. Enfin il a été exécuté pour le personnage à qui Pétrarque avait dédié son ouvrage et à qui Lombardo adressa aussi le sien, François de Carrare. C'est donc l'exemplaire de dédicace, que Pétrarque aurait lui-même fait faire, s'il eût vécu pour achever son livre, et qu'il a peut-être vu commencer sous ses yeux [2].

Ces faits sont établis par les souscriptions du manuscrit, dont il est nécessaire de rappeler les suivantes : *Hoc opus expletum, quod inuidie carere queror, suscipe, clementissime Pataui ductor, et uiue diu felix et uale, gentibus decus insigne. — Transcriptus propria manu et expletus millesimo trecentesimo septuagesimo nono, die uigesimo quinto ianuarii. — Lombardi a Serico quorumdam clarissimorum heroum ad inclitum Franciscum de Cararia Pataui dominum post Francisci Petrarce poete laureati obitum explicit supplementum.* L'ornementation du manuscrit, est-elle contemporaine de la transcription ? On n'en peut douter, car, vers les deux tiers du volume, à l'endroit même où se termine la partie composée par Pétrarque, figure un ornement considérable, un de ces tableaux carrés remplis de lettres assez fréquents à cette époque, et qui donne, répété dans tous les sens, le nom du donataire François de Carrare, surmonté de l'inscription *Clarissimo Duci Francisco.*

1. V. la description et la critique que j'ai données dans le *Le De Viris ill. de P.*, p. 70-74.

2. Rien ne s'oppose à ce que les premiers cahiers aient été exécutés du vivant de Pétrarque, y compris le portrait ; mais cette hypothèse ne peut être appuyée.

Cette partie de la décoration montre que le manuscrit, destiné au seigneur de Padoue et impatiemment attendu par lui, a été entièrement préparé pour lui être offert. D'autre part, pour être sûr qu'il l'a possédé, il suffit de constater la présence du volume dans la collection des Visconti, qui ont fait ajouter assez grossièrement au frontispice l'écusson à la guivre [1]. Le manuscrit a donc figuré dans la bibliothèque de son destinataire à partir du commencement de 1379, et c'est à ce moment qu'il convient de rapporter l'exécution du portrait de la deuxième page.

Ce portrait offre, par sa provenance même, des garanties assez rares pour les monuments de l'ancienne iconographie. Il a été exécuté, en effet, selon toute vraisemblance, sur l'initiative et sous la direction d'un homme qu'on peut dire le meilleur ami des dernières années de Pétrarque, ce Lombardo della Sèta qui fut longtemps son secrétaire, son collaborateur, son homme d'affaires, avant d'être choisi, par une marque suprême de sa confiance, pour son exécuteur testamentaire [2]. Ce qui reste de leur correspondance établit cette intimité, dont on trouvera plus loin un témoignage particulièrement touchant [3]. Si quelqu'un devait attacher de l'importance à la ressemblance du portrait de Pétrarque, c'était assurément le bon Lombardo, et, choisissant un artiste parmi les nombreux peintres de Padoue [4], il dut lui demander avant tout la fidélité. A supposer que François de Carrare se soit avisé lui-même de faire décorer le volume qui lui était offert, le cas ne change pas; Carrare ne pouvait être indifférent à l'exactitude de l'image d'un homme dont l'amitié et la longue présence dans ses états avaient été l'honneur de son règne.

1. J'ai rappelé (t. I, p. 100) la cession forcée du domaine de Padoue et des biens des Carrare au seigneur de Milan en 1388. A Pavie, on fit disparaître des manuscrits les devises et les écussons du propriétaire dépossédé; c'est ainsi, par exemple, que dans l'inscription du tableau carré on essaya d'effacer le mot *Francisco*. Notre ms. est le nº 389 de l'inventaire de 1426.

2. Cf. t. I, p. 84.

3. V. p. 263.

4. V. dans Gloria (*Docum. ined.*, pièce VII) une liste de peintres établis à Padoue au temps des Carrare. Quant à Lombardo, il n'était point étranger aux choses de l'art (v. plus haut, p. 59, n. 1).

C'était sur sa demande, et pour lui complaire, que le poète avait rédigé définitivement son ouvrage, en même temps qu'il s'intéressait à une suite de figures de héros anciens que le prince faisait peindre à fresque dans une salle du palais de Padoue [1] ; le manuscrit et le dessin qui l'accompagnaient devaient donc passer sans cesse sous les yeux de leur possesseur.

L'artiste semble, d'ailleurs, s'être conformé aux intentions du donateur et du donataire. Le portrait est très simplement traité, mais plein de vie : point de laurier autour de la tête, ni d'accessoire d'aucun genre, la cape de l'époque serrant le front et cachant les bras. Si le peintre n'a pas travaillé d'après nature, il a connu, du moins, parmi les portraits de la maturité du poète, celui qu'on jugeait le plus ressemblant et il l'a fidèlement reproduit. Il donne l'impression d'une œuvre intime, sans prétention, qui devait plaire aux familiers du maître en le faisant revivre sous leurs yeux.

Toute description est rendue inutile par la gravure mise en tête de cet ouvrage. On remarquera que l'image s'accorde, dans une certaine mesure, avec la fresque de l'évêché de Padoue, et qu'elle ne contredit pas celle qu'Andrea del Castagno avait peinte à la villa Pandolfini et qui est aujourd'hui au Musée national de Florence. Elle concorde avec les textes contemporains qui nous décrivent l'extérieur de Pétrarque : *Statura mediocris aut paulo superior, plena facies, rotundiora membra, et in senectute ad crassitudinem uergens, colore lucido inter candidum et subnigrum, uiuacibus oculis...*[2].

1. V. Zardo, *Il P. e i Carraresi*, p. 119 et-182. Cette salle dite *Sala dei Giganti* dont les murs ont été recouverts au XVIe siècle de sujets analogues, existe encore et forme la salle principale de la bibliothèque de l'Université. On y voit un grand portrait en pied de P. dans son cabinet de travail, ancien, mais repeint et détérioré ; en pendant, est un portrait de Lombardo. D'après le texte de Marcantonio Michiel, les portraits de Pétrarque et de Lombardo, « i quali credo dessero l'argomento di quilla pittura », seraient de la main de Guariento. Comme Guariento est mort en 1370, on voit l'intérêt que pourra offrir le morceau, après restauration intelligemment menée ; c'est ce qu'établit Moschetti, dans sa note *Per un antico ritratto di F. P.* (extrait du vol. *Padova a F. P. nel VIo Centenario della nascita*), Padoue, 1904.

2. P.-P. Vergerio, au passage cité t. I, p. 121, n. 2 ; Vergerio reprend plusieurs expressions de P. lui-même dans sa lettre à la postérité.

Il est curieux de remarquer que le portrait de Dante reconnu généralement comme le plus sûr, et qui a servi, à ce titre, de modèle pour la médaille connue de Giovanni Dupré, est également une miniature de manuscrit, le profil de la Bibliothèque Riccardi [1]; le portrait de Boccace devrait être cherché dans des documents du même genre. Mais il s'en faut que ces images posthumes des deux autres maîtres du *Trecento* aient une authenticité aussi assurée que celle de Pétrarque, exécutée très peu de temps après sa mort, dans le pays où il avait fini sa vie, par un artiste qui avait pu le connaître et qui travaillait pour ses meilleurs amis. C'est là, semble-t-il, un ensemble de garanties plus sérieuses que celles dont l'iconographie est obligée de se contenter d'ordinaire. En l'absence d'une œuvre meilleure, ce portrait aidera à satisfaire la curiosité des admirateurs de l'humaniste et des fidèles du poète.

On a cru devoir reproduire les pages précédentes, telles qu'elles ont été imprimées en 1892. Elles ont été jugées probantes par la critique, puisque le seul portrait désormais accueilli en tête des livres sur Pétrarque et des éditions nouvelles des *Rime* se trouve celui de la Bibliothèque nationale de Paris. Depuis lors, trois autres portraits ont été mis en évidence, dont l'authenticité s'appuie en partie sur une ressemblance avec le nôtre, et qui doivent être acceptés au même titre.

Le premier n'est qu'une œuvre tardive du *Quattrocento*, mais vraisemblablement copiée sur un portrait fait d'après nature. C'est une grande miniature placée en tête d'un recueil des *Rime* de Pétrarque et de Dante (*Vat. lat. 3198*), qui a appartenu à la famille florentine des Albizzi et a fait partie de la bibliothèque de Fulvio Orsini. Je ne crois pas qu'il ait appartenu aussi à celle de Bembo, ni qu'on doive rattacher cette miniature au portrait de Pétrarque, que Bembo possédait dans son *studio*, et qu'Isabelle d'Este fit venir à

1. C. Negroni, *Del ritratto di Dante Alighieri*, Milan, 1888.

Mantoue, avec ceux de Dante et de Boccace, pour en avoir des copies.

Quoi qu'il en soit de sa provenance, le profil du manuscrit du Vatican est de proportions plus grandes que celui du manuscrit de Paris, qu'il rappelle d'assez près. Le fond est d'un bleu soutenu ; le vêtement est blanc ; la doublure du capuchon, qui se trouve entourer le visage, est d'un bleu tirant sur le vert ; les lèvres sont légèrement teintées de rouge ; l'étude d'après nature est attestée par un grain de beauté fort apparent, placé au-dessus de la commissure des lèvres. Ce portrait, dont une copie avait été communiquée à Tommasini par Cassiano Del Pozzo, en 1630, a été signalé à nouveau dans *La bibliothèque de Fulvio Orsini*, p. 327 ; mais le mérite d'en avoir relevé l'importance iconographique revient à l'abbé Cozza-Luzi, vice-bibliothécaire de la Sainte-Église, qui ne lui a pas consacré moins de deux publications : la première, sous la forme d'une lettre qui m'est adressée ; la seconde, extraite du *Giornale Arcadico*, a pour titre : *Del ritratto di F. Petrarca nel codice Vaticano 3198*, Rome, 1898 (avec gravure).

Le second portrait, qui est venu compléter l'iconographie de Pétrarque, a été étudié, au point de vue de l'authenticité, dans un article de la *Gazette des Beaux-Arts* de 1901, t. I, p. 293 (*Encore un portrait de Pétrarque*). Je ne saurais maintenir l'attribution des notes marginales, qui eussent permis de faire venir de la bibliothèque du poète le manuscrit de son *Liber rerum memorandarum*, contenant le portrait (*Par. lat. 6069 T*) ; ces notes, selon Novati, sont de la main de Giovanni Manzini. Mais les caractères du manuscrit et sa présence parmi ceux de Pavie, passés à Blois (*Mélanges Paul Fabre*, Paris, 1902, p. 447), lui gardent un intérêt de provenance considérable.

Un portrait analogue, mais non identique, est publié dans le présent volume. De la même époque que le précédent, il se trouve en tête d'un manuscrit de Venise contenant des œuvres latines de Pétrarque (*Marc. lat. Cl. VI, n. 86*). Ces deux miniatures sont deux portraits d'auteur, inclus dans la lettre initiale ; mais là où se rencontre d'ordinaire un Cicéron de fantaisie ou un Aristote

en bonnet de docteur, nous sommes en présence d'images singulièrement précises et vivantes.

Une cape doublée de vert, d'un brun rougeâtre dans le manuscrit de Paris, rouge vif dans celui de Venise, encadre le visage d'un vieillard qui se présente de trois quarts. Deux longues rides sillonnent le front tout entier ; l'œil est bridé ; la bouche reste fine au-dessus du large menton rasé. On doit noter encore la longueur du nez et la douceur des prunelles bleues. Ceux des traits qu'il est possible de comparer au profil peint pour François de Carrare sont en parfaite concordance. Il est moins aisé, il est vrai, de retrouver, dans ce visage fatigué et vieilli, le brillant poète d'Avignon, si fier de sa grâce irrésistible, si soigné dans sa mise, si vain des louanges que les femmes donnaient à son nom. Le profil évoque mieux, par sa noblesse toute romaine, la beauté d'une image de jeunesse que nous ne connaîtrons sans doute jamais.

EXCURSUS II

PÉTRARQUE JARDINIER

Après l'étude, c'est la nature que Pétrarque a surtout aimée. Il se plaisait dans son jardin presque autant que dans sa bibliothèque. Quand il parle des gens et des choses de la campagne, son latin souvent monotone s'anime aussitôt, change de ton et prend l'accent du sentiment sincère. C'est ainsi qu'il a donné l'immortalité à son métayer de Vaucluse, si dévoué au maître, si bon gardien des manuscrits, si fier d'être admis à les toucher. De même pour sa vieille servante provençale, au cou tanné par le soleil, âme simple, corps sans grâce, mais humble, sobre, dure au travail, et que le lecteur n'oubliera pas [1].

On sait encore avec quel charme Pétrarque décrit ses retraites favorites, son « Hélicon » transalpin ou son « Liternum » de Lombardie. Tantôt il fixe des paysages d'une extrême précision : *Iuxta* [*Sorgiam*] *breui tantum ponte disiuncta, ultima domus in parte textudo uiuis ex lapidibus curuata suspenditur, quae nunc caelo ardente sentiri uetat aestatem ; locus est qui ad studium accendat...* ; tantôt il trace en quelques mots les plus gracieux tableaux champêtres : *Ludunt argentei pisces in gurgite uitreo, rari procul in pratis mugiunt boues, sibilant aurae salubres leuiter percussis arboribus, uolucres canunt uariae in ramis...* [2]. Toutes les fois qu'il aborde ces sujets, son style a plus de fraîcheur, de couleur, de verve, et laisse bien vite, sous l'humaniste, apparaître le poète.

Mais à côté de l'amateur des champs, du lecteur de Virgile qui date ses lettres de l'ombrage d'un châtaignier, il y a chez Pétrarque,

1. *Saxea muliercula*. V. tout le passage dans la lettre sur Vaucluse adressée à Nelli (*Fam.* XIII, 8).
2. *Fam.* XVII, 5.

le croirait-on ? un véritable horticulteur. Il engage, dans un traité, ses lecteurs à se livrer aux travaux de la terre, *pro otio et curarum alternatione*[1], et dit lui-même à propos de Vaucluse : *Hortulos meos his manibus consitos*[2]. Ce n'est point là une formule toute faite ; les formules de ce genre sont bien plus rares chez lui qu'on ne le croit, et les mots dont il se sert ici sont rigoureusement exacts. Un document tiré d'un de ses manuscrits[3] va nous le montrer étudiant les principes de l'art de la culture, dirigeant lui-même ses plantations et tentant des expériences[4].

C'est une sorte de journal de jardinage placé à la fin du volume et sur les gardes. On n'y trouve rien sur le jardin de Vaucluse, celui dont Pétrarque disait qu'on ne rencontrerait point le pareil au monde et dont il priait ses amis d'Avignon de surveiller les cultures en son absence[5]. Le premier document, daté de 1348, nous transporte seulement dans la propriété de Parme, que le poète vient d'acheter et où il doit faire de fréquents séjours, les années suivantes, à cause de ses fonctions de chanoine. C'est de ce jardin qu'il envoyait au seigneur de la ville, Luchino Visconti, quelques plants que celui-ci lui avait

1. *Rem.* I, 57 : *Utque interdum teneros ramos pubescentibus gemmis inserere, luxuriantia folia curua falce compescere, lasciuos palmites prolis in spem scrobibus cauis infodere, sitientibus pratis querulos riuos prono calle diuertere illos sinam...* (Cf. le chap. 58, *De uiridariis*).

2. *Fam.* XI, 12.

3. Décrit t. II, p. 98 sqq. (remarquer les sujets agricoles des miniatures).

4. Il a servi, depuis la publication de ces notes, à une importante étude de Francesco Marconi, *Il Petrarca nella storia dell' agricoltura* (extr. des *Atti dell' Accademica dei Georgofili*, vol. XVI), Florence, 1893.

5. *Fam.* XVII, 5 : *Utere arbustis et quibus antiqua suis manibus Bacchus et Minerua plantarunt, noua uero meis ipse manibus, non tantum nepotibus umbram factura, sed nobis* [cf. Virgile, *Ecl.* IX, 50 ; La Fontaine, XI, 8, 21]. *Utere parua domo et agresti lectulo, qui, ubi te gremio exceperit, mei praesentiam non requiret...* La description du jardin de Vaucluse est surtout précise dans les jolies épîtres où P. décrit sa guerre contre les Nymphes de la Sorgue, pour la défense de son terrain sans cesse menacé par les eaux (*Epist.* III, 1 et 4). Lire aussi, entre autres morceaux, *Epist.* I, 8 (*Op.* II, p. 84) :

Contigit exstinctum qui suscitat hortulus ignem,
Dulcia praeteritae renouans uestigia uitae...

demandés avec des vers[1]. Outre le jardin, Pétrarque avait un verger, comme le montre l'épître *Ad arbores suas*, et le complément naturel de ce verger, suivant la mode italienne, était une vigne suspendue aux arbres fruitiers. C'est précisément comme viticulteur que le poète nous apparaît tout d'abord.

Il a fait couper des ceps de vigne, le 26 novembre, en a planté une partie immédiatement, et a enfoui le reste en le recouvrant complètement de terre. C'est tout à fait contraire aux habitudes du pays et Pétrarque, malgré le conseil d'un Crémonais fort compétent, a fait cet essai sans grande confiance. Il ne se dissimule pas d'ailleurs que tout s'est réuni pour lui nuire, la saison d'automne trop avancée, le vent du nord, qui ne vaut rien pour remuer la terre, enfin l'état de la lune. En tout il a manqué aux préceptes des *Géorgiques*, ce qui l'inquiète. Le printemps arrive cependant, et une partie de ces plantations donne un résultat moins mauvais qu'on ne le craignait. Pétrarque le note aussitôt à la suite de son récit[2]. Mais il était heureux déjà de faire un essai en dehors de l'enseignement consacré : *Placet experiri*. Il y a en ces simples mots, qu'il répète souvent ici, le germe de toute une méthode nouvelle de recherches dans les sciences de la nature[3].

Les renseignements qui suivent sont relatifs à un pommier et à un pêcher, qu'on transplante et qui périssent dans le nouveau terrain, à des plants d'hysope et de romarin, qui réussissent, à des vignes, qu'on greffe sur les anciens ceps et qu'on fait grimper aux pommiers, aux poiriers, aux pruniers[4]. En juin, Pétrarque s'occupe à faire dis-

1. *Fam.* VII, 15 : *Dum hortulanus herbis et arboribus, ego uerbis et carminibus incumbam, inuitante riui murmure, qui querulus fugit et dextra laeuaque prominentem pomiferam siluam secat...* La pièce de vers qui accompagnait l'envoi serait, d'après Baldelli (*Del P.*, p. 260), l'épître du livre III, *Silua precor generosa* ; ce pourrait être aussi celle du livre II, *Argolicas si fama uolans*.

2. Telle est du reste son habitude pour chacun de ses essais ; dans le texte qu'on va lire, ces notes ajoutées après coup sont distinguées par un | .

3. Cf. F. Marconi, *L'Agraria nelle lettere*, Gênes, 1889, p. 30, et K. Burdach dans *Centralblatt für Bibliothekw.*, t. VIII, p. 448 (sur Angelo de Florence, créateur d'un jardin botanique à Prague).

4. Nous ne manquons pas de renseignements sur les arbres fruitiers cultivés

paraître une saulaie qui tenait le milieu du jardin et à la remplacer par une prairie; on transporte les saules ailleurs et, quelques jours après, on sème du foin dans la terre « cuite par les soleils d'été ». Notre agriculteur mentionne l'état du ciel et de la lune, la température, le moment de la journée, tout ce qui a pu accompagner le semis ou la transplantation.

On voit qu'il attache une grande importance à ces détails et que sa science, en partie puisée dans les agronomes latins, est assez étendue. Il écrit à Guido Sette: *Signabo autem diem tibi serendis arboribus idoneum, non eum quem fortasse alibi pro diuersitate terrarum agricolae obseruant* [1]. Nous apprenons également par ces notes qu'il y a deux jardins, ou plutôt que le jardin est divisé en deux parties (*ortus ulterior, ortus citerior*), et qu'il y a un carré plus soigné que le reste (*ortulus cultior*) [2], Le 24 mai 1350, on constate l'achat récent d'un nouveau jardin [3].

Il y a quelques autres dates à recueillir pour cet *Itinerarium Petrarcae*, où la précision complète est si rarement possible. Le 30 septembre et le 1er octobre 1353, et le 4 avril 1357, pendant des séjours à Milan, le poète fait divers semis *in ortulo sancti Ambrosii* [4]; les lauriers ne viennent pas bien en cet endroit. Le texte de l'an 1359 est plus intéressant : il fixe exactement la date d'une visite de Boccace à Pétrarque [5]. Le samedi 16 mars, ces grands hommes se trouvent

par P. à Vaucluse: *Uua, ficus, nuces et amydalae deliciae meae sunt* (*Fam.* XIII, 8). Et dans *Epist.* I, 5 :

Si tantum tenditur aeuum,
Umbra ex pomiferis ueniet gratissima ramis...
Caetera Clausa quidem Vallis praestabit abunde :
Persica mala, pyra, mensae decus adde secundae.

1. *Fam.* XVII, 5.

2. Il y avait de même deux jardins à Vaucluse : *Hic mihi duos hortulos quaesiui tam ingenio propositoque meo consentaneos ut nihil magis, quos si describere aggrediar, longus fiam* (*Fam.* XXIII, 8).

3. Le pluriel est donc très exact dans *Fam.* VIII, 3, où il s'agit des jardins de Parme : *Libellos atque hortulos meos offero, et si quid est aliud.*

4. Cf. p. 50.

5. Cf. *Fam.* XX, 6, 7 (à Nelli ; *3 Id. april.*).

réunis *in orto Sanctae Valeriae Mediolani*. Ils causent de poésie, d'érudition, de grec surtout et de ce Pilate, dont Pétrarque doit parler alors pour la première fois à Boccace, conversation d'où sort sans doute le premier enseignement du grec à Florence. Mais les deux humanistes prennent aussi plaisir à voir planter du laurier; Pétrarque espère même que cette expérience réussira mieux que les précédentes, la présence de son ami devant porter bonheur « à ces petits arbres sacrés[1] ».

En 1369, Pétrarque, qui partage son temps entre Padoue et Arquà, jardine en ces deux endroits. Ses amis et son gendre (*Checcus noster*) lui donnent des plants. Lombardo della Seta montre son dévouement pour le poète en servant ses goûts[2] : un jour d'hiver, où personne n'ose affronter la neige et la tourmente, il part de Padoue pour Arquà, où il n'arrive que le troisième jour à cause du mauvais temps; tout cela pour aller enrichir le jardin de Pétrarque de cinq arbustes, dont un laurier.

Il est assez curieux de remarquer dans ces notes la place que tient la culture du laurier. Pétrarque en plante sans cesse. Deux grands lauriers, arrachés d'un jardin d'Arquà avec beaucoup de terre aux racines, sont transplantés dans le sien en grande pompe (*solemnissime*). Cette plante était chère au poète à plus d'un titre : elle l'avait couronné au Capitole; son nom lui répétait celui de Laure; elle

1. La correspondance de Boccace garde un souvenir du jardin de Padoue. *Ego*, dit-il en rappelant son séjour auprès de P., *compositionum tuarum auidus ex illis scribens sumebam copiam*; *die autem in uesperum declinante a laboribus surgebamus unanimes et in hortulum ibamus tuum, iam ob nouum uer frondibus atque floribus ornatum* (*Le lettere*, p. 47). Je pense qu'il ne s'agit ici que du jardin annexé à l'habitation commune des chanoines.

2. Lombardo était lui-même très passionné pour la solitude et la campagne. On a de lui, en beaucoup de mss., une jolie épître à P. sur ce sujet, *De dispositione uitae suae* (Cf. Novati et Lafaye, *Le ms. de Lyon n° C*, dans *Mélanges* de l'École de Rome, t. XI, 1891, p. 408-409). L'épître a été imprimée sous le nom de P. (*F. P. gubernatori patriae* ?) ; elle figure même avec cette attribution apocryphe dans l'*Appendix litterarum* de l'édition Fracassetti (t. III, p. 506) et naturellement dans la traduction (t. IV, p. 45).

était pour lui le symbole de la gloire et de l'amour. Il ne faut donc pas s'étonner s'il aima jusqu'à la fin,

L'aura e l'odore e 'l refrigerio e l'ombra
Del dolce lauro e sua vista fiorita.

Laissons maintenant la parole à l'illustre jardinier :

(*Vat. 2193*, f. 156).

Anno 1348°, die Mercurii Nouembris 26°, hora temporis occidui, minus quam duabus horis ante solis occasum, feci amputari palmites uitium, et partem confestim plantari, partem terre infodi ita quod nec modicum emergerent, quod est contra consuetudinem communem, sed secundum consilium amici noui Cremonensis agricole insignis. Hoc modo enim palmites obrutos et circa maii mensem erutos se plantasse dicit, non consulto quidem sed casu quodam differre coactus, et mirum successum fuisse plantarum. Itaque se quod fortuna obtulit in rationem et consuetudinem transtulisse perpetuam, et ex illo sic usum semperque feliciter. Unde et mihi libitum reperiri tum illud, tum satio autumpnalis an uerna sit letior, et rursus an humi infossio [1] *serendorum an immediata palmitum abcisorum satio. Ne quid tamen de contingentibus ignoretur, tria uidentur aduersari : tempus uel hiemis uel iam praecipitis autumpni, cum potius primum autumpnale frigus eligendum sit ad talia ; Boreas hodie spirans inimicus uersande telluri, licet hoc forte compensetur Austro iam quartum decimum diem flanti et terre imbribus assiduis madenti ; luna preerea, licet quidam sextam dicant, tamen uero aspectus indicat quintam. Que omnia sunt contra doctrinam Maronis* [2]. *Sed placet experiri.*

| *Non affuit tempus effodiendi partem terre creditam* [3]. *Pars ante plantata debiliter successit, sed tamen melius quam putaram.*

Decembris 8ª, luna ni fallor 16ª, tempore tranquillo, hora diei nona, ysopi et roris marini plantulas cum caudicibus terre mandaui, experiendi animo, in ortulo cultiore.

| *Successit bene.*

Februarii 4ª anno 1349°, luna 16ª, hora inter nonam et uesperas, tempore nubilo quidem et humido sed tranquillo, pomum non ualde ueterem sed tamen plurium annorum de ulterioris opaco in citerioris apricum et soli expositum locum transtuli profundiore fouea, sed neque fimo nec aliquo externo auxilio

1. P. a écrit *inffossio*.
2. *Georg.* II, 314 sqq.
3. Opération antique, encore en usage en Italie, qu'on appelle dans l'Émilie *mettere in tagliuola*. C'est une des diverses façons de conserver les *tralci*.

adhibito, ceterum terra nigra et pingui et ad unguem subacta. Libet exitum experiri.

| *Hactenus infelicem.* | *Aruit finaliter.*

Febr. 20, luna 3ª ut puto, de orto ulteriore in citeriorem ortum persicum degenerem transtulerunt, et persicum que ibi steterat in extremam eiusdem citerioris orti partem. Sed uereor de scrobium altitudine ne non satis profunde descenderint ; non enim interfui.

| *Aruit persicus.*

Per eosdem dies, roris marini uiuacissimam ut apparet plantam cum radice infodi in ortulo cultiore.

| *Viuit et uiret optime.*

Martii 2°, luna 12ª uel quod magis arbitror 13ª, tempore quidem licet temperato, tamen nubiloso et pluuiali, uites transmarinas [1] *de ualle serena aduectas procedenti die ad uesperam sine caudicibus, cum sola ueteris ut aiunt ac noui palmitis iunctura, plantari feci in ordinem pro pergula in ortulo citeriore. Item ad pedem arborum tam nouarum quam ueterum, pomi, piri ac pruni.*

Postridie palmites uue duracine de uite umbrosa auulsos in praefatum ordinem et una cum predictis et ad pedem aliarum arborum pene omnes plantauerunt famuli, me absente, die quidem supra modum humido et pluuiali sed alioquin temperato.

Iunii 4°, luna 15ª, hora tarda, tempore quidem anni aduerso, sed celo nubilo et terra tum pridiano tum hesterno imbre profunde copioseque humida et ad unguem subacta, transferri feci salnias [2] *cum totis radicibus et ad quamlibet non paruo cumulo inherentis nigre terre, uersus murum orti citerioris, ut expedirem orti medium ubi erant ad usum prati quod institui ibi facere. Addi etiam feci confestim irrigationem de riuo proximo. Sperat ortulanus* [3] *felicissimum successum estate non obstante. Fuerunt scrobes profundissime. Idem per omnia et eadem hora de marubio factum est in angulo uersus ostium.*

1. On trouve en italien, pour des raisins de table, la vieille désignation *uve tremarine*, qui pourrait être une corruption de *trasmarine* ou *tramarine* et se référerait aux *uites transmarinae* de P. (Marconi, *Il P. nella Storia dell' agricoltura*, p. 25).

2. Le mot qui est dans Ducange (s. v. *salma*), équivaut à *salices* dans la langue classique.

3. C'est la seule mention du jardinier de Parme que fournisse le document. A Vaucluse, c'est le métayer qui servait de jardinier, comme le montre le passage suivant : *Audiui senes dicti ruris, ante alios uillicum meum, qui uir optimus et rerum rusticarum peritissimus fuit, ita dicere quod ibi satum fuerit ad octauum idus februarii felici successu coalescere nec aduerso sidere interire* (*Fam.* XVII, 5).

Alias salnias eodem die mane plantauerant famuli in ortulo cultiore, et herbam ysopo simillimam in eodem ortulo sub noctem plantari feci et similiter irrigari. Cito uidebimus finem.

| *Bonus fuit, precipue salniarum* [1]*: nulla aruit.*

Iunii 25, hora plus quam nona, luna septima uel octaua, tempore humido et pluuiali, in ortulo citeriore feci, quod olim institueram, feni semen spargi abunde in terra pridem subacta et putri et estiuis solibus decocta. Nunc et irrigua postea rastrum superduci, sed et sequenti mane idem diligentius fieri et superficiem ad unguem complanari, malis radicibus auulsis. In summa nihil aduersi est, nisi anni pars. Decreuimus iterum semen et nigrum ac tritum fimum aspergere et exitum operiri.

| *Exitus quidem serus fuit sed optimus.*

Eodem die, sero ratam alteram cum semente, alteram teneriorem, sed cum radicibus utramque transtulimus de orto dompni Luce [2] *ad ortulum cultiorem.*

| *Prima uiuaciter inhesit, secunda languidius primum, sed mox abunde irrigata conualit.*

Anno 1350 [3]*, Mai 24°, feci semen feni spargi in dimidio parte orti citerioris nuper empti, ut partum anni preteriti ampliarem, luna quidem 25ª uel quasi, tempore pluuiali, solo humido, denique nihil aduersi nisi pars anni. Sed illud forte pensabitur humori atque arboreis umbris et ueri raro unquam tam gelido.*

| *Prosperos habuit exitus et citos.*

Anno 1353, die lune ultimo Septembris et die Martii 1° octobris, in orto Mediolani Sancti Ambrosii abunda hesterna pluuia humecto et ad unguem subacto, seuimus spinargia, bletam, fenidem, petrosillum [4]*. Pars anni serotina et umbrosior locus et lune reuolutio uidentur obsistere.*

| *Effectus fuit nullus omnino.*

(f. 156').

Die iiij Aprilis 1357, hora temporis occidui, luna plena uel quasi, solo humido, tempore preter legem anni gelido, profundis scrobibus seuimus vj lauros et unam oleam Pergamo [5] *aduectas in ortulo Sancti Ambrosii Mediolani. Duo*

1. P. sous-entend sans doute *exitus*.

2. Ce personnage, d'après Novati, est le prêtre Luca di Piacenza, ami bien connu du poète. Cf. Fracassetti, *Lettere di F. P.*, t. II, p. 305 sqq.

3. En marge.

4. Aucun de ces termes n'appartient à la langue classique, où l'on trouve *beta*, *petroselinum*.

5. C'est l'orthographe constante de P. pour *Bergamo*, et la forme la plus ordinairement adoptée au Moyen Age.

uidentur obsistere, et dilatio aliquot dierum et natura soli presertim olee contraria. Fuerunt autem plante satis ueteres et aliquot tenere, aliquot duriores; omnes cum caudicibus.

| *Omnes penitus aruerunt.*

Anno 1359, sabato, hora quasi nona, Martii die xxjo, retentare huiusce rei fortunam libuit. Itaque et lauros Cumo [1] *transmissas per Tadeum nostrum profundis itidem scrobibus seuimus in orto Sancte Valerie Mediolani, luna decrescente; et fuerunt due tenere, tres duriores. Aliquot post dies nubila fuerunt et pars anni melior quam in superioribus* [2] *(imo et pluuiosi mirum in modum crebris et immensis imbribus quotidie, ut sepe de orto quasi lacus fieret; denique usque ad kalendas apriles non apparuit sol). Inter cetera multum prodesse deberet ad profectum sacrarum arbuscularum, quod insignis uir d. Io. Boccaccii de Certaldo, ipsis amicissimus et mihi, casu in has horas tunc aduectus, sationi interfuit. Videbimus euentum. Omnibus radices fuerunt, quibusdam quoque telluris patrie aliquantulum, et preterea diligentissime obuolute* [3] *non radices modo sed truncos aduecte sunt, et recentes ualde. Denique preter soli naturam, nihil uidetur aduersum, attenta qualitate aeris et quod non diu ante montes niuium adamantinaque glacies omnia tegebant uixque dum penitus abiere* [4].

| *Iam nunc circa medium aprilem due maiores crescunt; alie uero non letos successus spondent. Credo firmiter terram hanc huic arbori inimicam.*

Anno 1369, uerno tempore, diem non teneo, conuulsit Lombardus noster [5] *de orto Sancti Iohannis apud Arquadum duas ingentes lauros cum immensis radicibus et magno telluris cumulo, et mane proximo, cum per noctem ninxisset, seuit eos solemnissime in uiridario anteriore. Nichil profuit; ambe aruerunt. Putant quidem scrobes nimis profundas nocuisse et esse contrarias nature arboris illius.*

Seuit et arbores alias teneras sed proceras viij, quas donauit nobis Checcus noster, e quibus tres aruerunt; quinque autem mirabiles successus spondent. Seuit et uites et alias arbusculas, que omnes bene uigent, nisi quantum bestiarum dentibus lese sunt, quarum uerus in edificanda domo concursus ibi fuit.

Anno eodem, 3° Decembris, ad uesperam, conuulsit alias quinque pulcherrimas plantas, eiusdem Chechi donum, pomorum et cet., et unam laurum minorem aliis sed satis magnam de Friderighini de Turre, et infodit eas pro

1. Como?
2. Les mots entre parenthèses sont ajoutés en marge.
3. P. a écrit *obuolite*.
4. Le poète se révèle naturellement en toutes ces notes.
5. C'est Della Seta ; le *Checcus* plus loin est Brossano.

illa nocte in ortulo nostro Paduano. Interim nix maxima et frigus et uentus et undique tempus aduersum. Itaque mane proximo, cum nullus hominum ausurus esset, Lombardus iter arripuit et plantas coniecit in nauim, qui ui uentorum impedita uix die tertio peruenit Arquadum et, die proximo vij° supradicti mensis et viij°, seuit in scrobibus ante xx dies ibi effossis. Tempus contrarium ualde, luna noua; in actu uero plantandi nichil est omissum, sed dilatio multa fuit. Ipse sator et agrestes bene sperant. Ego nescio quid sperem. Operiemus finem.

---

adhibito, ceterum terra nigra et pingui et ad unguem subacta. Libet exitum experiri.

| *Hactenus infelicem.* | *Aruit finaliter.*

Febr. 20, luna 3ª ut puto, de orto ulteriore in citeriorem ortum persicum degenerem transtulerunt, et persicum que ibi steterat in extremam eiusdem citerioris orti partem. Sed uereor de scrobium altitudine ne non satis profunde descenderint ; non enim interfui.

| *Aruit persicus.*

Per eosdem dies, roris marini uiuacissimam ut apparet plantam cum radice infodi in ortulo cultiore.

| *Viuit et uiret optime.*

Martii 2º, luna 12ª uel quod magis arbitror 13ª, tempore quidem licet temperato, tamen nubiloso et pluuiali, uites transmarinas [1] *de ualle serena aduectas procedenti die ad uesperam sine caudicibus, cum sola ueteris ut aiunt ac noui palmitis iunctura, plantari feci in ordinem pro pergula in ortulo citeriore. Item ad pedem arborum tam nouarum quam ueterum, pomi, piri ac pruni.*

Postridie palmites uue duracine de uite umbrosa auulsos in praefatum ordinem et una cum predictis et ad pedem aliarum arborum pene omnes plantauerunt famuli, me absente, die quidem supra modum humido et pluuiali sed alioquin temperato.

Iunii 4º, luna 15ª, hora tarda, tempore quidem anni aduerso, sed celo nubilo et terra tum pridiano tum hesterno imbre profunde copioseque humida et ad unguem subacta, transferri feci salnias [2] *cum totis radicibus et ad quamlibet non paruo cumulo inherentis nigre terre, uersus murum orti citerioris, ut expedirem orti medium ubi erant ad usum prati quod institui ibi facere. Addi etiam feci confestim irrigationem de riuo proximo. Sperat ortulanus* [3] *felicissimum successum estate non obstante. Fuerunt scrobes profundissime. Idem per omnia et eadem hora de marubio factum est in angulo uersus ostium.*

1. On trouve en italien, pour des raisins de table, la vieille désignation *uve tremarine*, qui pourrait être une corruption de *trasmarine* ou *tramarine* et se référerait aux *uites transmarinae* de P. (Marconi, *Il P. nella Storia dell' agricoltura*, p. 25).

2. Le mot qui est dans Ducange (s. v. *salma*), équivaut à *salices* dans la langue classique.

3. C'est la seule mention du jardinier de Parme que fournisse le document. A Vaucluse, c'est le métayer qui servait de jardinier, comme le montre le passage suivant : *Audiui senes dicti ruris, ante alios uillicum meum, qui uir optimus et rerum rusticarum peritissimus fuit, ita dicere quod ibi satum fuerit ad octauum idus februarii felici successu coalescere nec aduerso sidere interire* (*Fam.* XVII, 5).

LA FONTAINE DE VAUCLUSE

Dessin de la main de Pétrarque, tiré de son manuscrit de Pline, avec une ligne autographe.

Phototypie Berthaud, Paris

EXCURSUS III

PÉTRARQUE DESSINATEUR

Dante, en un passage célèbre de la *Vita nova*, raconte qu'il était un jour occupé à dessiner un ange « sopra certe tavolette » [1]. Il connaissait donc quelques éléments de l'art du dessin et, sans admettre, avec Leonardo Bruni, qu'il le pratiquât « egregiamente », on peut croire qu'il en avait du moins le goût et l'instinct. On ne sait rien de pareil sur Pétrarque, dont la nature cependant se montre déjà plus raffinée et plus universellement curieuse que celle de Dante. A ses talents de chanteur et de joueur de luth, bien attestés par les témoignages, personne n'a songé à joindre celui de dessinateur.

Il faudra pourtant le lui accorder, au moins dans une toute petite mesure, si les conclusions ici présentées sont jugées exactes. Notons d'abord qu'on trouve couramment en ses manuscrits d'élégants traits de plume, des mains indicatrices dessinées avec plus de légèreté et de finesse que les mains analogues si communément employées aux *loca notabilia* par les lecteurs contemporains, enfin la silhouette de rochers ou de chaînes montagneuses, aux sommets tantôt arrondis, tantôt aigus, placée en marge des passages du texte où sont mentionnées des montagnes. Ces représentations sont surtout fréquentes dans le Pline, *Par.* 6802 [2] ; il y a même, outre ces croquis élémentaires et de peu d'intérêt, une toute petite tête barbue, dessinée à la plume et vue de trois quarts (f. 220), et une sorte de château fort (f. 266), qui sert d'encadrement à la description suivante : *Roma sola mirabilis toto orbe terrarum* (mots empruntés à Pline). Ce dessin par lequel Pétrarque symbolise la

1. *Vita Nova*, 35.
2. V. quelques faits semblables dans le Tite-Live, le Quinte-Curce, etc.

force de l'*Urbs* est, il est vrai, tout à fait sommaire [1] ; mais il engage à penser que la même main pouvait en exécuter de plus soignés.

Un exemple de dessin véritable et complet, quoique de dimensions restreintes, est au f. 143[1]. Il représente la fontaine de Vaucluse, avec cette légende autographe : *Transalpina solitudo mea iocundissima*, et a été appelé sur cette page par le récit de Pline dans *Hist. nat.* XVIIII, 51 (*Est in Narbonensi prouincia nobilis fons, Orge nomine est ; in eo herbae nascuntur*, etc. [2]). Pétrarque, voyant ici le nom de la source de la Sorgue, a cru devoir corriger le texte, en ajoutant au mot *Orge* un *S* initial dans l'interligne, et a mis en marge *Sorgie fons*. Puis, il a voulu fixer en cet endroit, destiné à repasser souvent sous ses yeux, l'image de sa résidence tant aimée ; et nous l'y trouvons en effet, très simplifiée, mais très reconnaissable, avec la cavité d'où s'échappe le torrent, « il gran sasso donde Sorga nasce » et, au sommet du rocher, le petit oratoire dédié à saint Victor, qui était autrefois un lieu de pèlerinage et dont les traces ont depuis longtemps disparu [3].

Les passages des œuvres de Pétrarque que ce dessin met en mémoire sont trop connus pour être indiqués ici. Il serait plus intéressant, si la chose était possible, de rapprocher un texte précis de la figure du héron mangeant un petit poisson, qui semble figurer à un premier plan. Mais Pétrarque n'a cité le héron nulle part, et

1. Une main postérieure a maladroitement cherché à embellir le dessin ; les traits d'encre pâle sont seuls de P.

2. C'est à ce passage que fait allusion P. dans sa lettre à Castiglionchio sur Vaucluse (*Fam.* XII, 8) et dans une lettre à Rienzi (*Var.* 42), où on lit : [*Fons*] *quem miror a Plinio Secundo positum inter memorabilia prouinciae Narbonensis* ; *in Arelatensi enim est.*

3. Il existait encore au XVIIe siècle, comme le montre un dessin de la Bibliothèque Barberini représentant assez grossièrement le site de Vaucluse (*Mélanges* de l'École de Rome, t. VIII, pl. VII ; note de Müntz et G. Bayle). On remarquera que notre dessin du XIVe siècle ne fait point figurer le château des évêques de Cavaillon, dont quelques murs subsistent encore et dont la légende locale a fait longtemps « la maison de P. » — J'ai publié ce dessin pour la première fois dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 3e pér., t. VII, p. 57.

il faut se borner à penser aux *vaghi augelli* de Vaucluse et aux oiseaux aquatiques dont parlent, à diverses reprises, les épîtres métriques [1]. Très sensible, comme on le sait, aux menus faits de la vie champêtre, le poète se plaisait à écouter les cris de ces oiseaux, à regarder son chien les poursuivre le long de la rive, à découvrir leur nid dans les rochers :

Littoreas uolucres scopulis intexere nidos...

On peut cependant deviner dans le choix de l'espèce une intention symbolique, très conforme aux habitudes de Pétrarque ; notre solitaire n'ignorait pas, en effet, les allures graves du héron et son goût singulier pour l'isolement.

Le dessin est-il bien de Pétrarque ? La façon étroite dont l'inscription autographe est unie à l'ensemble le fait penser, comme aussi le peu d'importance de la composition, qui est à attribuer à un simple amateur plutôt qu'à un artiste de profession. Toutefois, il serait aussi aisé d'admettre que notre bibliophile ait pu recevoir chez lui à Vaucluse un peintre ou un miniaturiste et le prier de fixer en quelques coups de plume le paysage qu'il mettait sous ses yeux. Mais nous avons, par bonheur, l'histoire très sûre de ce manuscrit, qui exclut l'hypothèse d'un croquis d'après nature. Le Pline, acheté en Italie en 1350, est resté à Vérone pendant le dernier séjour de Pétrarque en France [2]. Comme il n'a jamais été apporté au bord de la Sorgue, le petit dessin qu'il renferme n'a pu être exécuté qu'en Italie et de souvenir ; et ce souvenir, à qui pourrait-on l'attribuer, sinon à Pétrarque lui-même ?

Cette image de Vaucluse n'est donc pas intéressante seulement par sa date, comme la plus ancienne, sans aucun doute, que le site célèbre ait inspirée ; elle nous apprend encore par quels traits essentiels se représentait à l'esprit du poète un paysage cher entre tous à son souvenir.

1. *Epist.* I, 4 ; III, 3 ; III, 5.
2. V. plus haut, p. 71.

EXCURSUS IV

LES LIVRES DE TOMMASO FREGOSO, DOGE DE GÊNES

Notre Tite-Live a appartenu, au xve siècle, à un personnage historique. Tommaso di Campo Fregoso, seigneur de Sarzana et doge de Gênes. C'était un lettré fort zélé, ami et bienfaiteur des humanistes, comme le prouvent la correspondance qu'il eut avec Aurispa [1] et Giovanni Toscanella et le choix qu'il fit de ce dernier pour diriger l'éducation de ses fils [2]. Très amateur des auteurs antiques, il révèle ses goûts mieux encore par l'inventaire de sa bibliothèque qui figure sur un verso des dernières gardes du manuscrit. Le même document donne, en outre, un détail pour la biographie de Bartholomeo Guasco, l'ami et le correspondant d'Aurispa et de Panormita [3]; cet humaniste, qui était génois, servait de bibliothécaire à Fregoso, en novembre 1425, et la pièce que voici est vraisemblablement de son écriture :

Inuentarium eorum librorum qui inuenti sunt in pulherrimo studiolo magnifici domini Thome de Campofregoso Sarzane tunc domini [4], *qui custodie recomissi sunt Bartholomei Guaschi die xx nouembris m^o cccc^o xxv* [5].

[1] Titus Liuius trium decarum corio uestitus magni uoluminis.

1. V. une lettre à Aurispa pour lui demander les nouvelles comédies de Plaute, en 1439, et une lettre portant la suscription *Aurispa Siculus Thomae Ianuensi*, dans Sabbadini, *Biografia documentata di Giov. Aurispa*, Noto, 1891, p. 77 et 187.

2. Cf. *Giornale ligustico*, t. XVII, 1890 (art. de Sabbadini, sur Toscanella).

3. D'après la notice biographique due à Sabbadini, dans *Giorn. stor.*, t. XVIII, 1891, p. 216 sqq., Guasco rentra plus tard au service des Fregoso comme secrétaire, à partir de 1436.

4. Ces trois mots ont été effacés et en même temps on a remplacé le mot *Thome* par *Nicolai*.

5. Le document n'a point échappé à Delisle, *Cabinet des mss.*, t. II, p. 346; mais la provenance pétrarquesque du volume et les observations nouvelles qu'elle suggère m'autorisent, je crois, à le publier après lui.

[2] Liber de proprietatibus rerum corio uestitus magni uoluminis.
[3] Catholicon uocabulista corio etc. magni uoluminis.
[4] Plinius de naturali hystoria corio etc. magni uoluminis.
[5] Iosephus de hystoria Iudaica corio etc. satis magni uoluminis.
[6] Tragedie Senece coperte uiluto nigro.
[7] Virgilius Maro Heneidos corio etc. (Hunc habet dominus Baptista.)
[8] Affrica Petrarce in metro coopertus uiluto cremesino.
[9] Franciscus Petrarcha de uiris illustribus.
[10] Agelius noctium atticarum.
[11] Tullius de offictis coopertus uiluto nigro. (Hunc habet dominus Andreas canonicus. — Restituit et est in domo.)
[12] Orationes Ciceronis siue Tulii magni uoluminis corio cooperte.
[13] Vita multorum Romanorum per dominum Leonardum Aretinum de greco in latinum redacta corio etc. [1].
[14] Quintus Curcius unus in bona littera in pergameno. [14 *bis*] Alter in papiro. Ambo corio etc.
[15] Iustinus hystoriografus corio etc.
[16] Paulus Oroxius corio etc.
[17] Suetonius de duodecim Cesaribus corio etc.
[18] Plautus comicus corio etc.
[19] Terrentius comicus corio etc. (Hunc habet magister Ioseph. — Restituit et est in domo.)
[20] Titus Liuius uulgaris corio etc. (Hunc habet domina Caterina.)
[21] Comentarium Cesaris corio etc.
[22] Valerius Maximus corio etc.
[23] Epistole Ciceronis ad Atticum corio etc.
[24] Epistole ad Lentulum Crassum Brutum etc. corio etc. Ciceronis.
[25] Epistole communes familiares corio etc. Ciceronis.
[26] Petrus Crescentis de commodis ruralibus etc. [2] et simul de cosmografia et alia corio etc.
[27] Ludus scacorum corio etc.
[28] Omne bonum scolla de iniuriam passo corio etc.
[29] Cronica Ianuensis corio etc.
[30] Recollecte Iohannis Stelle corio etc.
Plures meo tempore in dicto studiolo inuenti non sunt [3].
[31] Opus Ciceronis de Senectute. (Nunc est.)

1. Ce sont des vies de Plutarque traduites par L. Bruni.
2. C'est un traité de Piero de' Crescenzi, bien connu à l'époque de P. et qu'il a pu lui-même étudier.
3. Cette ligne et les suivantes sont d'une autre main.

[32] Rhetorica Aristotelis translata per Filelfum. (Nunc est.)
[33] Liber Alcorani.
[34] Liber cirugie equorum. (Nunc est.)

Pendant son séjour dans la bibliothèque du doge Fregoso, le Tite-Live de Pétrarque avait acquis une certaine célébrité parmi les humanistes de l'Italie du Nord [1]. Decembrio avait vu le volume et en avait parlé avec admiration chez les Visconti, qui ne possédaient pas eux-mêmes de plus intéressant souvenir du poète. Francesco Pizolpasso écrivait à Decembrio, en 1437, d'avoir l'œil sur les circonstances qui pourraient amener la dispersion des livres de Fregoso, afin de s'assurer alors le manuscrit : *Attentus esto, si res Feregosorum adeo circumuerterentur, ut de codice illo Liuii excellentissimo olim Petrarcae sperari posset. Celeritas uel productio suis coaptetur locis, quo liber ipse, quem tu cordi nobis affixisti, nullo pretio nostras euadat manus* [2]. Les deux humanistes ne souhaitaient ni plus ni moins qu'une révolution dans Gênes pour procurer le précieux volume à leur maître ; celui-ci, Filippo-Maria Visconti, excitait en même temps, et sans doute pour d'autres raisons, Battista Fregoso à se révolter contre son frère Tommaso et à prendre le pouvoir à sa place. Ces calculs de lettrés et de prince furent déjoués : Battista, un instant proclamé doge, fut battu par Tommaso, qui lui pardonna, et le duc de Milan n'eut pas le Tite-Live.

Les livres du doge passèrent paisiblement en héritage à son fils Niccolò, qui fut capitaine de la République de Gênes [3]. Au recto de l'inventaire, on voit, en effet, diverses mentions intéressant la

1. Au f. 231' du ms., une main du XVe siècle a comblé en marge une lacune du livre XXVI. On trouve aussi au f. 369' la date *1394*, au f. 366' le nom génois *Hybletus de Flisco*.

2. V. les documents de Sabbadini dans *Museo d'antich. class.*, t. III, col. 411-416.

3. Niccolò semble être resté fidèle aux goûts littéraires que son éducation lui avait donnés. Un des documents grecs sur l'humanisme publiés par Émile Legrand établit qu'il mit en relations, en 1440, Antonio Cassarino et Philelphe, qui l'appelle alors ἀγαθὸς νεανίσκος (*Cent dix lettres grecques de Fr. Filelfe*, Paris, 1892, p. 34).

famille de ce dernier et qui sont écrites de sa main. La dernière nous le montre même entretenant des rapports avec la cour aragonaise de Naples et recevant du roi la faveur de l'avoir pour parrain de son fils Alfonso, né et baptisé à Gênes en 1451 :

Nicolaus. Vinciguera natus est Ianue in campo, anno a natiuitate Domini millesimo CCCC° quadragisimo nono, die xxvj madii. — Obiit eodem anno, die xxiiij Februarii.

Nicolaus. Petrus Franciscus natus est Riparolii in rure nostro, anno a natiuitate Domini millesimo quadrigentessimo quadragessimo nono, in Kalendis Iulii hora vij noctis. [Note répétée f. 368].

Nicolaus. Alfonsius natus est in ortis nostris Genue in suburbio sancti Thome, anno a Domini aduentu M. CCCC. LI, die xxxvj Augusti ora xxiij^a^. Substulerunt eum e sacro fonte magnificus dominus Berlingerius de...pro sacratissimo Aragonum rege, dominus Georgius cardinalis de Flisco, Stefanus de Auria, Neapoleonus Lomelinus, magister Petrus de Arimino. Batizatus fuit per reuerendum dominum episcopum Marianensem.

Cette mention des relations étroites de Niccolò Fregoso avec Alphonse Ier m'a fait supposer que le Tite-Live aurait pu être offert, à l'occasion de ce baptême ou peu après, à un souverain très connu pour son zèle à enrichir sa bibliothèque. Un document d'archives apprend justement qu'Alphonse envoyait un cheval en don à Niccolò, le 24 juin 1451 [1] ; on peut croire que le capitaine de Gênes songeait à son tour à faire hommage au roi des objets qu'il aimait le plus, les livres. Ainsi s'expliquerait le passage du Tite-Live dans la collection de Naples, qui, à son tour, nous explique son passage dans celle de Paris [2].

La place du Tite-Live de Pétrarque en tête de la petite biblio-

1. *Arch. stor. napol.*, 1881, p. 412.

2. J'avais écrit, dans la première édition de cet ouvrage, que ce pouvait être le Tite-Live annoté par Pétrarque, que Laurent Valla indique comme étant à Naples. Mais Léon Dorez, sur la demande de Roberto Valentini, a vérifié que les variantes empruntées par Valla au ms. de Naples ne se trouvent point sur notre ms. ; l'identification doit donc être écartée. — V. t. I, p. 105, n. 3, le texte tiré des *Recriminationes* de Valla. Ce livre parut en 1445 (L. Barozzi et R. Sabbadini, *Studi sul Panormita e sul Valla*, Florence, 1891, p. 108).

thèque des Fregoso laisse penser que d'autres volumes de même provenance ont pu y figurer. On y voit, outre deux œuvres de lui, beaucoup d'auteurs de l'Antiquité [1] ; on remarque, par exemple, deux ouvrages que nous trouvons à Paris parmi les manuscrits de Pétrarque, en des exemplaires qui ne viennent pas non plus de la bibliothèque de Pavie ; ce sont l'*Historia* de Pline et les *Antiquitates Iudaicae* de Josèphe (nos 4, 5). Ces compagnons du Tite-Live à Paris n'auraient-ils point été déjà avec lui chez les Fregoso ? Faute d'une meilleure hypothèse, on pourrait accueillir celle-là, que renforce, pour le Pline tout au moins, un souvenir de lecture dans le midi de l'Italie [2] ; on y gagnerait d'établir logiquement l'histoire d'un petit groupe de nos manuscrits.

1. Précisément de ceux dont manque l'exemplaire possédé par Pétrarque.

2. *Par.* 6802, f. 277 : *In Sancto Angelo detemptus Marchio Cutroni hoc librum perlexit Antonius de Vigintimiliis manu propria s.* Cette note, de forme très incorrecte, ne se rattacherait-elle pas à la captivité d'un des barons de Naples conjurés contre Ferdinand d'Aragon ? (Sur la famille baronale *de Vigintimiliis* de Trapani, v. E. Langlois, dans *Notices et extr. des mss.*, t. XXXIII, II, p. 109).

EXCURSUS V

NOTICE SUR UN CICÉRON COPIÉ PAR TEDALDO DELLA CASA

On sait l'intérêt des transcriptions exécutées par le célèbre copiste florentin, Fra Tedaldo della Casa, de Mugello, et particulièrement de celles qui sont relatives aux œuvres de Pétrarque [1]. Les manuscrits écrits de sa main, sont extrêmement rares hors de Florence, et nombreux surtout à la Laurentienne (fonds de Santa-Croce). J'en ai retrouvé un à Paris, dont la description vient compléter assez naturellement le chapitre V de ce livre. Il est de cette écriture irrégulière et hâtive, que présentent à peu près toutes les copies de Tedaldo et qui les fera reconnaître au premier coup d'œil par qui en aura étudié une seule [2].

Le *Par.* 6342, formé de 194 feuillets de parchemin, avec rubriques, titres courants à l'encre rouge et initiales ornées grossièrement, est muni au f. 3′ d'une table de la main du copiste. Il est composé exclusivement d'ouvrages de Cicéron, dans l'ordre suivant : *De off.*, *Parad.*, *De amic.*, *De sen.*, *Tuscul.*, *Catil.*, *Pro Marcello*, *Or. post reditum in Senatu* [3], *Or. p. r. ad Quirites* [4], *Pro*

1. V. t. I, p. 60. Cf. Bandini, t. IV, p. 160, 162, 163, 168, 174, 175, 180, 189, 196, 198, 207 ; Mehus, *Ambr. Trauersarii vita*, p. 234-236 ; Narducci, *Cat. dei codici Petr.* [*di Roma*], p. 59 [*Vat.* 4519, avec souscription à la fin de *Rer. mem.*, prise au f. 92′ du *Laur.* cité ci-dessous] ; Voigt, *Wiederb.* ¹ t. I, p. 398 ; etc.

2. Plusieurs portent des souscriptions du genre de celle-ci, au f. 104 du *Laur. S. Croce*, XXVI *sin.*, 9 (à la fin d'*Itin. Syr.*) : *Propter festinantiam forte non est correctus.*

3. Le discours a été interrompu par Tedaldo aux mots *gemeretis nichil* (ch. 6, 12), et un supplément du xve siècle, qui n'a que quelques lignes, est accompagné de la note : *Finis huius orationis est in uno alio uolumine, in ultimo illius libri.*

4. Tedaldo en a fait à tort un second discours : *In Senatu*, en mettant cette rubrique en titre courant, et en inscrivant à la table : *De congratulatione sui ad*

Deiotaro, Pro Ligario, « *Inuectiua Salustii in M. T. C.* » (f. 143[a]) *Responsio Tullii in Salustium* » (f. 144), « *Relatio somnii P. Scipionis Emiliani cui et Affricanus posterior cognomen fuit, facta per M. T. C. in vj° de re publica* » (f. 146), « *M. T. Ciceronis contra Anthonium Cesarem post bella ciuilia Cesaris et Pompei Philipicarum inuectiuarum liber primus* » (f. 148). On lit à la fin, en marge : *Liber* 13[us] *explicit. compl.* 27 *aprilis* 1376.

On remarquera que tous ces ouvrages se sont trouvés chez Pétrarque, et son souvenir est rappelé dès les premières pages du volume par la transcription, en façon d'introduction, des deux lettres qu'il a adressées à Cicéron (*Fam.* XXIV, 3 et 4) [1]. Si le manuscrit, au lieu de porter la date de 1376, pour laquelle nous n'avons pas d'indication d'un voyage de Tedaldo à Padoue, portait celle de 1378, pour laquelle un tel voyage est assuré, nous serions presque autorisés à considérer la copie comme prise sur un recueil de la bibliothèque de Pétrarque, en tête duquel celui-ci aurait fait placer ses deux compositions épistolaires. On peut aisément penser, en effet, que Tedaldo, qui était lié avec Lombardo della Seta et a fait de nombreuses copies de manuscrits venant de Pétrarque, avait emprunté son Cicéron à la même source. Il est aussi à remarquer que les *Philippiques* se présentent en son recueil dans l'état où Pétrarque les lisait, c'est-à-dire avec la même lacune et la même fusion des discours V et VI en un seul, qui réduit à *treize* le nombre total [2]. Enfin, si l'on ne peut pas prouver matériellement que le manuscrit ait été copié à Padoue, il est établi au moins qu'il ne l'a pas été à Florence : les lettrés de cette ville, à commencer par Salutati, ami de Tedaldo, ne connaissaient encore en 1378 que les quatre premières *Philippiques* et attendaient préci-

Senatum Romanum -ij. Le texte s'arrête aux mots *uerum etiam* (ch. 9. 23), et un supplément de la main déjà citée du xve siècle le mène jusqu'à la fin. Le point d'arrêt est ici le même que dans le ms. de Troyes venant de Pétrarque.

1. F. 2 : *Epistola Domini F. Petrarce ad M. T. C. latini eloquii principem reprehensoria uite.* F. 2' : *Ad eundem M. T. C. laus ingenii et eloquentie Tulliane et de libris eius extantibus et deperditis.*

2. V. t. I, p. 234 et 247.

sément le reste de ces discours de la bibliothèque de Pétrarque [1]. Ce sont là des présomptions d'une certaine valeur sur le lieu d'origine du recueil de Tedaldo.

Mais, sans insister sur ce qui n'est qu'une hypothèse, il convient d'attirer l'attention sur une liste que le moine a transcrite au dernier verso. C'est un classement des œuvres de Cicéron en quatre séries, où figurent également les ouvrages connus et les ouvrages perdus. Ce qui laisserait croire que le classement a pu venir de la maison de Pétrarque, c'est que, à la date de 1376, les *Lettres* de Cicéron n'étaient pas parvenues à Florence, tandis que l'indication qui s'y rapporte indique que l'auteur, absolument étranger au recueil *Ad familiares*, a eu en mains et a pu juger le recueil *Ad Atticum*. D'où qu'il vienne, le document est instructif sur les études cicéroniennes au XIVe siècle :

Tituli operum et librorum editorum a M. Tullio Cicerone.

Rhetorica uetus Rhethorica noua Rethca breuis ad filium [2] De arte grammatica De orthographia [3] Liber particionum L. de optimo genere o. Liber de oratore Liber thopicorum	Isti sunt theorici.

1. V. le texte de Salutati cité t. I, p. 90.

2. Sur les deux premiers ouvrages, t. I, v. p. 230. Le troisième est identique aux *Partitiones* qu'on retrouve plus loin.

3. Ces deux attributions sont apocryphes. Le second titre semble venir d'une leçon erronée de Priscien (Teuffel, *Gesch. der röm. Lit.* 4, § 188, 7); le premier se rapporte peut-être aux *Synonyma* ou aux *Differentiae sermonum Ciceronis* publiés par Hagen.

Liber inuectiuarum [1] Liber uerrinarum uel de signis [2] Liber cesarianarum [3] Liber orationum uariarum Liber de lege agraria [4] Liber de lege frumentaria [5] Liber phylipicarum	Isti sunt pratici et omnes pertinent ad eloquentiam et ad rationalem philosophyam.
Hortensius de laude philosophye Liber achademicorum Liber de natura deorum Liber de diuinatione Liber de fato Liber de essentia mundi [6] Liber qui dicitur Aratus uel de finibus [7]	Isti pertinent ad scientiam et naturalem philosophyam.
Liber de re publica, iste est politicus Liber de re militari [8] Liber de legibus Liber de domo sua, yconomicus est [9] Liber officiorum, iste est ethicus Liber de finibus bonorum et malorum Liber de senectute qui dicitur Cato maior Liber de amicitia qui dicitur Lelius Liber de paradoxis Liber epistolarum ad Q. fratrem Liber epistolarum ad Brutum Liber epistolarum ad Atticum Liber de consolatione Liber de gloria	Omnes pertinent ad uitam et moralem philosophyam. (Liber epistolarum ad Q. fratrem, Liber epistolarum ad Brutum, Liber epistolarum ad Atticum: Isti sunt quodam modo singulares et per se ipsos collocandi.)

1. V. t. I, p. 229.
2. Titre de la quatrième *Verrine*.
3. Les discours prononcés devant César.
4. Titre du discours *In Seruilium Rullum* dans certains mss.
5. Titre de la troisième *Verrine* dans certains mss.
6. V. t. I, p. 251.
7. Sans doute les *Aratea* [*uel de sideribus ?*].
8. J'ignore quelle tradition a fourni ce titre.
9. Sans doute la traduction de l'*Oeconomicus* de Xénophon, dont le titre semble confondu avec celui du discours *Pro domo sua ad pontifices*.

EXCURSUS VI

LES MÉMORIAUX INTIMES DE PÉTRARQUE

Deux de nos volumes ont reçu des confidences particulièrement intimes. Celles du Virgile de Milan sont connues et mêmes fameuses. Je n'aurais pas songé à les donner ici, si je ne m'étais aperçu que ma lecture, sur plusieurs points, était plus complète ou autre que celle du premier éditeur, Baldelli, qui a été jusqu'à présent reproduite. Comme ces documents, dont l'encre pâlit tous les jours, sont exposés à disparaître assez vite et sont déjà, par endroits, à peine lisibles, il a semblé utile de les joindre au dépouillement des scholies. Ce n'est qu'un memento de la mort de personnes chères, écrit à diverses reprises, et qui va de 1348 à 1372. On y trouve, parmi les noms de plusieurs amis qui ont tenu dans la vie du poète une certaine place, celui de son fils Giovanni, qui lui causa tant de soucis et qui valait beaucoup mieux sans doute que le père ne l'a laissé croire à la postérité [1] ; dans la note très douloureuse qui lui est consacrée, on remarquera l'absence du mot *filius*. Les dernières lignes jetées coup sur coup, à mesure qu'arrivent les tristes nouvelles, sont d'un caractère vraiment émouvant.

Die Sabati post solis occasum 23° Maii, anno Domini 1349, uulnerauit aures meas infelix nuntius mortis domini Paganini de Mediolano [2] singularis et optimi amici mei.

1. Nelli, comme on le voit dans ses lettres publiées par Cochin, portait sur Giovanni un jugement tout autre que celui que la sévérité paternelle a inspiré plus ou moins à tous les biographes. La cause des malentendus entre le père et le fils est révelée par ce joli mot adressé à P. : *De Iohanne nostro quid tibi dicam non uideo, nisi quod non uelis oro ipsum ab ipsa pueritia natum senem* (éd. Cochin, p. 250).

2. Ce mot, lu par Baldelli *Meregnano*, est aujourd'hui bien effacé. Paganino est un des correspondants de Pétrarque omis dans l'éd. Fracassetti et indiqués dans le *Par.* 8568, où *Fam.* III, 16 et 17 (f. 33) sont adressées : *ad Paganinum Mediola-*

Die Martis proximo 26° mensis, inter nonam et uesperas rediit Gebellinus de... nuntius itidem infelicis, indigne et crudelissime mortis Maynardi mei [1].

Anno proximo scilicet 1350, in uigilia Natalis ad uesperam, rumorem infelicissimum ..... Petrus de Pratis [2] ... Roma rediens... Iacobi de Carraria domini Padue, domini amici et benefactoris mei singularis, cuius numquam sine suspiriis recordabor [3].

Dominus Iacobinus Bossius, uir probus et sapiens et mihi carissimus, obiit 1357 Nouembris 25, quod mihi redeunti a missa Katharine uirginis ab ecclesia [sancti A]mbr[osii] non sine graui uulnere mentis innotuit.

Dominus Bernardinus de Angossolis de Placentia, miles egregius et unus de raris et singularibus amicis meis, obiit 1359... [4].

Iohannes noster, homo natus ad laborem, ad dolorem meum, et uiuens grauibus atque perpetuis me curis exercuit, at acri dolore moriens uulnerauit, qui, cum paucos letos dies uixisset in uita sua [5], obiit anno Domini 1361, etatis sue xxv [6], die Iulii x seu ix medio noctis, inter diem Veneris et Sabbati. Rumor ad me Paduam xiiij° mensis ad uesperam [7]. Obiit autem Mediolani in illo publico excidio pestis insolito, queue urbem illam hactenus immunem talibus malis nunc tandem reperit atque inuasit [8].

Rumor autem primum ambiguus, 8° Augusti eodem anno, per famulum meum Mediolano redeuntem, mox certus per fratem domini

nensem. Il est mentionné dans *Fam*. VII, 13. Sa mort et celle de Mainardo sont racontées à l'ami Socrate dans *Fam*. VIII, 7 (Parme, juin).

1. Sur l'assassinat de Mainardo d'Accursio (l'Olympius de la correspondance), cf. *Fam*. VIII, 7, et *Var*. 53.

2. Le nom se devine plus qu'il ne se lit, suivi peut-être d'*antedictus*.

3. Cf. Zardo, *Il P. e i Carraresi*, p. 25 sqq.

4. Suivaient trois lignes au moins, indéchiffrables. — P. adresse à Anguissola, gouverneur de Como, les lettres *Fam*. XVII, 6 et 7.

5. Cf. *Var*. 35 (Padoue, 13 août) : *Adolescentem... mors abstulit, qui cum paucos dies laetos uixisset* [éd. *uidisset*] *in uita...*

6. Aucun doute sur ce chiffre.

7. Le mot *Paduam*, omis jusqu'à présent, met hors de doute la présence de P. à Padoue le 14 juillet 1361 (cf. Zardo, p. 62, n. 1).

8. Cf. les expressions de *Sen*. III, 1 : *Mediolanum urbem... hactenus horum nesciam* (*Op*. 767).

Theatini Roma uenientem, 18° mensis eiusdem Mercurii sero, ad me peruenit de obitu Socratis mei amici, socii fratrisque optimi, qui obiisse dicitur Babilone seu Auinione de mense Maii proximo. Amisi comitem ac solatium uite mee [1]. Recipe, Christe Iesu, hos duos et reliquos quinque, in eterna tabernacula tua, ut qui iam hic mecum amplius esse non possunt permutatione felicissima tecum sint. — Heu mihi, imo septem, nec sciebam.

Rumor quoque iampridem hic fuerat de obitu Philippi de Vitriaco, episcopi Meldensis, patris et amici mei [2]. Hoc autem die dominico 22° Augusti [3] compertum accepi. Dissimulabam et credere recusabam. Heu mihi, nimis crebrescunt fortune uulnera.

Eadem die atque hora [4] percepi obitum optimi patris ac domini mei Philippi alterius, Cauallicensis episcopi, ad quem est liber meus Vite solitarie. Maximus rerum mearum preco obiit. Heu, prope iam solus sum [5].

Parmi les deuils répétés qui affligèrent le poète au milieu de sa vie et qu'il énumère dans une lettre à Boccace utile à rapprocher de son funèbre mémorial [6], il en est un sur lequel sa correspondance est muette et qu'il porta seulement dans la solitude de son cœur.

1. Il m'est impossible d'admettre qu'il n'y ait pas une altération de texte ou une confusion de souvenir, dans *Sen.* III, 1, après l'allusion voilée à la mort de Giovanni. Le deuil tout exceptionnel dont P. parlerait à Boccace comme étant survenu l'année suivante (*crudelior annus sequens*) et qu'on fait rapporter à la mort d'Azzo da Correggio, ne peut se rapporter qu'à l'ami Socrate (Louis Sanctus de Beeringen), le dédicataire des *Familiares*, bien connu de Boccace, et dont P. pouvait justement dire : *Quod habui optimum in terris, eripuit amicum illum..., neque tibi opus est nomine ut quem loquor intelligas.*

2. P. confirme l'année de la mort de Ph. de Vitri (*Gallia Christ.*, t. VIII, col. 1636), mise à tort par Gams en 1362.

3. Sabbadini me signale ici un renvoi au bas de la page, où se trouvent les mots *ad uesperam.*

4. *Gallia Christ.*, t. I, col. 950 (notice sur Cabassoles) : *Mortuus est Perusii anno 1372, die 27 Aug. uel, ut alii notant, VI Cal. Aug.* La note de P. ne permet pas d'admettre la première date.

5. J'ai à remercier tout particulièrement Novati et Sabbadini d'avoir bien voulu revoir sur le ms. ma lecture de ces notes, d'un déchiffrement assez délicat, et où ma première édition avait laissé passer quelques erreurs.

6. *Sen.* III, 1. V. Develay, *Lettres de P. à Boccace*, p. 127 sqq.

On ne comprendrait qu'à demi l'âme de Pétrarque et le caractère de sa poésie, si l'on n'avait sans cesse dans la mémoire la note suivante, écrite peut-être la première, sur les gardes du Virgile, et mise tout à fait à part des autres souvenirs, comme le plus intime et le plus cher. L'authenticité du morceau a été suspectée souvent, même en ces derniers temps, mais sans l'ombre d'une raison valable pour qui a eu le manuscrit entre les mains. On peut discuter sur l'état d'esprit de Pétrarque, au moment où il le composa ; on peut admettre qu'il ne l'a pas mis sur le Virgile au moment même où lui parvint la nouvelle d'Avignon ; c'est, en tout cas, une clef nécessaire pour la partie du *Canzoniere* écrite « in morte di Madonna Laura » :

Laurea [1], propriis uirtutibus illustris et meis longum celebrata carminibus, primum oculis meis apparuit sub primum adolescentie mee tempus, anno Domini m° iij^c xxviij die vj° mensis Aprilis in ecclesia sancte Clare Auin. hora matutina [2]; et in eadem ciuitate eodem mense Aprili eodem die sexto eadem hora prima, anno autem m° iij^c xlviij° ab hac luce lux illa subtracta est, cum ego forte tunc Verone essem, heu ! fati mei nescius. Rumor autem infelix per literas Ludouici mei me Parme repperit, anno eodem mense Maio die xix° mane. Corpus illud castissimum atque pulcerrimum in loco Fratrum Minorum repositum est, ipso die mortis ad uesperam. Animam quidem eius, ut de Africano ait Seneca [3], in celum, unde erat, rediisse persuadeo michi. Hec autem ad acerbam rei memoriam amara quadam dulcedine scribere uisum est, hoc potissimum loco qui sepe sub oculis meis redit, ut scilicet nichil esse debere quod amplius mihi placeat in hac uita et, effracto maiori

1. On lisait autrefois *Laura*, mais à tort ; il y a sûrement six lettres dans le mot et *Laurea* est bien l'orthographe de P. (*Fam.* II, 9). Il y a eu, d'ailleurs, de nombreuses inexactitudes commises dans la publication de ce morceau, provenant en partie du mauvais état de l'écriture ; je dois à l'obligeance de Sabbadini la certitude de donner aujourd'hui le texte véritable.

2. On se rappelle le sonnet *Voglia mi sprona* :

Mille trecento ventissette, a punto
Su l'ora prima, il di sesto d'aprile...

3. P. semble avoir tenu à réunir ici le souvenir de Laure et de Scipion. Le sonnet d'humaniste *Se Virgilio ed Omero* montre combien ce rapprochement lui était familier.

laqueo, tempus esse de Babilone fugiendi crebra horum inspectione ac fugacissime etatis estimatione conmonear, quod, preuia Dei gratia, facile erit preteriti temporis curas superuacuas spes inanes et inexpectatos exitus acriter ac uiriliter cogitanti [1].

Bien moins intéressant que celui du Virgile, le mémorial qui figure sur les dernières gardes du *Par.* 2193 [2] a, du moins, l'attrait de la nouveauté et du mystère. C'est une série de dates et de mots fort abrégés, disposée avec des signes variés sur deux colonnes et occupant le verso du fol. numéroté 178 et une partie du recto suivant. Il est impossible d'y voir des comptes, à cause de l'exclamation *heu* plusieurs fois répétée. Ces notes prises au jour le jour, et où les dates sont si minutieusement marquées, ont visiblement une signification plus intime, mais il n'est pas facile de la préciser. Une partie a été mise en fac-similé sous les yeux des érudits, qui ont pu les étudier directement [3]. Rappelons-en ici les abréviations les plus fréquentes. Les noms des mois sont aisés à reconnaître; la première abréviation de la colonne est presque toujours la désignation du jour de la semaine (*d* = *dies Domini* ou *Dominica*, *l* = *dies Lunae*, etc.); la lettre *n* signifie *nocte* et *d* ou *di* signifie *die*; les mots *proximo*, *proxima* paraissent souvent dans la première partie du document. Voici, du reste, la suite complète des dates avec la lecture de tout ce que j'ai pu déchiffrer:

1. Le fac-similé complet de cet ensemble de notes a été donné par Fr. Wulff dans ses *Deux discours sur P. en résumé*, Upsal, 1902. La note sur Laure est en fac-similé dans L. Geiger, *Renaissance und Humanismus in Italien und Deutschland*, Berlin, 1882, p. 44 (*Allgemeine Geschichte* de W. Onken), avec une transcription fautive. Il est commode de se servir de la reproduction mise en tête du livre d'Enrico Sicardi, *Gli amori estravaganti e molteplici di F. P. e l'Amore unico per Madonna Laura di Sade*, Milan, 1900, ou de celle qu'a donnée A. Solerti, dans son recueil de traductions : *L'Autobiografia, il Secreto e Dell' Ignoranza sua e d'altrui di messer F. P.*, Florence, 1904.

2. Décrit plus haut, p. 217.

3. V. une planche de notre première édition. On y constate que le parchemin a été troué par les rats.

1344. Aprilis 21 mer.
nocte proxima.
Iouis. prox. nocte.
Iunii 8ª... nocte.
Mercurii. prox. nocte.
Iouis. prox. nocte.
Domini. prox. nocte. 13 Iunii.
Martis. prox. nocte.
Iouis. prox. nocte.
Domini. 20 Iunii. nocte.
Martis. 22. nocte.
Veneris. 25. nocte.
Iulii 7º. Mercurii. nocte.
Iouis. proximo. nocte.
Iulii 14. Mercurii. nocte.
Lune. Iulii 26. nocte.

Augusti. 23. die.

1345. Iulii 21. Iouis. die.

Domini. Iulii 24. die.
nocte. prox.
Mercurii. 27 Iulii. nocte.
Iouis. proximo. nocte.

Hinc fr... celitus adhib. et cet.

Domini. Octobris 2...
Mercurii. 5. nocte.
Veneris. 7º. nocte.
Domini. 9. nocte. — potius
Lune. 10. die.
Mercurii. 19. nocte.

Martis. 25. nocte.

Heu. 1348. Hoñ. pu... plurima, sed
que in ca...exci...potuerint. h.
Maii 30. Veneris. die. [heu. heu.
Iunii 8. Domini. Penthecoste. die.
Martis. prox. Iunii 10. die.
Iouis. prox. 12 Iunii. die.
Domini. prox. 15 Iunii. die.
Domini. prox. 22 Iunii. die.
Mercurii. prox. 25 Iunii. nocte.
Veneris. prox. 27 Iunii. nocte.
Lune. prox. 30 Iunii. nocte.
Domini. prox. 6 Iulii. die.
Domini. prox. 13 Iulii. die.
Iouis. prox. 17 Iulii. die.
Domini. prox. 20 Iulii. die.
Veneris. prox. 25 Iuiii. die.
Domini. 3 Augusti. die,
Domini. prox. 10 Augusti. die.
Domini. prox. 17 Augusti. die.
.uī. Domini. prox. 24 Augusti. die.
.pa. Martis. 2 Septembris. die.

Hinc f. celitus adhib.
Domini. 21 Septembris. die.
Martis. 30 Septembris. nocte.
Lune. 20 Octobris. die.
Lune. 27 Octobris. nocte. p. fax.
Iouis. 6 Nouembris. die.
Domini. 16 Nouembris. die.
Martis. 25 Nouembris. die. p. fax.
Domini. 30 Nouembris. die.
Martis. Decembris 9. die. tempus
[esset.

1349.

Veneris. Decembris 26. die.
Mercurii. Ianuarii 14. die.
Iouis. Ianuarii 22. die.
Mercurii. Februarii 4. die.
Domini. Februarii 8. die.
...Februarii 26. die. .ui. pa...

[A la page suivante :]

Iouis. Maii 7. die. iam. g. to. uect.
Lune. Maii 18. die.
Iouis. Maii 21. die.
Domini. Maii 24. die.
Mercurii. Iunii 3. die.
Domini. Iunii 7. die.
Lune. Iunii 15. die.
Domini. Iunii 21. die.
Mercurii. Iunii 24. die.
Lune. Iunii 29. die.
Iouis. Iulii 9. die.
Domini. Iulii 12. die.
Domini. Iulii 19. die.
Domini. Iulii 26. die.
Domini. Augusti 2. die.

Les signes qui accompagnent ces dates sont absolument conventionnels et le commencement, par exemple, ne peut être traduit que de la façon suivante : « Le 21 avril 1344, qui est un mercredi, je note un fait désigné par le signe [i] ; la nuit suivante, de même, avec l'addition du signe — ; la nuit suivante, celle du jeudi au vendredi, je note les mêmes choses que pour la précédente ; la nuit du 8 juin, de même... »

A ne considérer le document qu'au point de vue chronologique, nous y reconnaissons cinq séries de dates, qui vont : 1° du 21 avril 1344 au 23 août de la même année (Pétrarque étant en Italie) ; 2° du 21 au 28 juillet 1245 (en Italie) ; 3° du 2 au 26 octobre (probablement 1345, en Italie) ; 4° du 30 mai 1348 au 26 février 1349 (en Italie) ; 5° du 7 mai au 2 août (probablement 1349, en Italie) [1]. A propos de la quatrième série, il est visible que Pétrarque fait commencer l'année à Noël, car les dates des 9 décembre 1348 et 26 décembre 1349 se suivent dans le même mois.

C'est cette quatrième série qui semblerait pouvoir être le mieux rapprochée de dates déjà connues de la vie de Pétrarque. Par mal-

1. Ces dates pourraient-elles servir à établir les séjours de Pétrarque à Parme, où le ms. s'est certainement trouvé ? Les ouvrages qu'il contenait n'étaient pas de ceux que le propriétaire faisait voyager avec lui.

heur, il n'est possible d'établir aucune coïncidence précise. On peut du moins se rappeler que l'année 1348 fut pour le poète une année cruelle, puisqu'elle lui enleva Laure et plusieurs amis [1]. Il est difficile de ne pas voir une allusion à ces malheurs dans les exclamations de douleur et la phrase qui inaugurent, cette année même, la reprise de ses notes intimes. Cette phrase, d'une écriture déjà abrégée, a été après coup rendue indéchiffrable par Pétrarque lui-même, qui a intentionnellement gratté au canif la fin de trois mots [2]. En rapprochant les abrévations de celles dont il use ailleurs, en acceptant l'orthographe *honera* pour *onera* qui est conforme à ses habitudes, et en retrouvant sous le grattage les lettres détruites, on peut proposer la lecture suivante, où un seul mot resterait dans le doute : *Honera puppis plurima, sed que in ca... excipi potuerint. Heu, heu, heu !* On y verra alors une plainte de Pétrarque sur la charge excessive imposée à son navire sur la mer orageuse de la vie ; et, si l'on se rappelle que la mort de Laure lui avait été annoncée à Parme, le 19 mai 1348, onze jours avant qu'il écrivît ces paroles, on sera tenté d'accepter l'explication, quelque incomplète qu'elle soit.

Une réflexion aussi personnelle, jointe aux exclamations de souffrance ou de contrition qui l'accompagnent, met sur la voie d'une interprétation de cette table mystérieuse. Le problème prend de l'intérêt pour qui a entrevu, en tant de pages émouvantes, l'état troublé de l'âme de Pétrarque, sa lutte incessante contre lui-même, et aussi l'ardeur de foi qui le dévorait.

La présence du document sur un manuscrit qui contient la correspondance d'Abailard et d'Héloyse, avec d'assez curieuses notes du poète, laisse croire à un examen de conscience particulièrement réservé aux péchés de la chair. Pétrarque a dit, à ce sujet, que

1. *Annum aetatis huius ultimae 1348 luximus, nunc lugendi principium illud fuisse cognoscimus* (*Sen.* III, 1 ; *Op.* 767). Par *aetas ultima* P. entend le sixième âge du monde, commencé avec J.-C. ; il emploie la même formule dans la souscription de l'autographe du *Bucolicum Carmen*.

2. Une lettre *r* a même été ajoutée d'une autre encre après les lettres *ca* ; faut-il lire *carne* ?

dès l'âge de quarante ans, c'est-à-dire vers 1344, il y avait déjà absolument renoncé : *Mox uero ad quadragesimum annum appropinquans, dum adhuc et caloris satis esset et uirium, non solum factum illud obscenum, sed eius memoriam omnem sic abieci, quasi nunquam feminam aspexissem ; quod inter primas felicitates meas memoro, Deo gratias agens, qui me adhuc integrum et uigentem tam uili et mihi semper odioso seruitio liberauit* [1].

Le poète a compté assez largement, traçant à grands traits, pour la postérité, l'image de sa vie. Une lettre à Boccace, du 20 juillet 1366, est beaucoup plus précise, et le passage entier, avec ses effusions mystiques, doit être invoqué ici : *Iam multis annis, sed perfectius post Iubileum, a quo septimus decimus annus hic est, sic me adhuc uiridem pestis illa deseruit, ut incomparabiliter magis odio mihi sit, quam fuerit uoluptati ; ita ut, quotiens ea foeditas in animum redit, pudore et dolore percitus cohorrescam. Scit me Christus liberator meus uerum loqui, qui saepe mihi cum lacrimis exoratus, flenti ac misero dexteram dedit secumque me sustulit* [2].

Quand Pétrarque se rendit à Rome, à quarante-six ans, pour prendre part au grand Jubilé de 1350, il avait l'espoir d'y trouver, avec l'absolution des faiblesses de sa vie, les grâces nécessaires pour n'y plus retomber. Le dur combat moral, qu'il menait depuis quelques années, et dans lequel le soutenaient l'exemple et les conseils de son frère Gherardo, touchait à sa fin. Il va bientôt constater la victoire dans une lettre au chartreux de Montrieu, qui est du 11 juin 1352 ; c'est celle où le poète parle des trois promesses qu'il a faites à son frère pour son perfectionnement religieux et l'améliora-

1. *Ep. ad post.* P. n'était pas prêtre (cf. sur l'erreur des biographes allemands, Pastor, *Geschichte der Päpste*[4], Freiburg, 1901, t. I, p. 5 et 6) ; toutefois, son engagement dans les ordres mineurs était de nature à augmenter en lui certains scrupules.

2. *Sen.* VIII. 1. On a pu voir en ce passage un aveu de son goût prolongé pour les vanités du vêtement et le soin excessif de sa personne ; mais les expressions de contrition qu'il y accumule, montrent qu'il s'agit bien du même sujet que dans *Ep. ad posteros.* V., du reste, les observations ingénieuses d'Enrico Sicardi, *Gli amori estravaganti... di F. P.*, Milan, 1900, p. 130 sqq.

tion de ses mœurs : *Tertium est quod consortium feminae, sine quo interdum aestimaueram non posse uiuere,, morte nunc grauius pertimesco ; et quamquam saepe tentationibus turber acerrimis, tamen dum in animum redit quid est femina, omnis tentatio confestim auolat, et ego ad libertatem et ad pacem meam redeo* [1]. Nous savons par la lettre à Boccace que ce résultat avait été obtenu avant le jubilé de 1350; je me borne à remarquer, sans insister davantage, que les dernières dates portées au mémorial chiffré sont de l'été de 1349 [2].

1. *Fam.* X, 5. Cochin établit la date dans *Le frère de P.*, p. 113 ; on croyait jusqu'à présent la lettre de 1348.

2. Je n'aurais rien à ajouter à ces observations, si une découverte récente ne venait de préciser quelque peu un épisode resté obscur de la vie amoureuse de P. Les vers inédits du poète trouvés par I. Giorgi et E. Sicardi dans la reliure du ms. *Casanat. 924* et qu'ils ont publiés en 1905, au t. VII du Bulletin de la *Società filologica romana*, assurent définitivement que P. a aimé et chanté une autre dame après la mort de Laure, et que cet amour ne fut pas sans importance dans sa vie (V. sur le sonnet *Non volendomi Amor*, la bibliographie notée par Segrè, *Studi Petrarch.*, p. 149). C.-A. Cesareo, qui a tenté l'étude psychologique de cette passion dernière (*Fanfulla della dom.* du 8 oct. 1905), croit que la dame était de Ferrare et que P. la désigne dans ses *postille* sous un nom symbolique imité de ceux des Provençaux, celui de *Confortino* (*Dictaui anno isto pro Confortino*). Sans insister sur le rapprochement des dates, je ferai remarquer que cet amour « réconfortant », qui inspire des vers à P., commença en 1349, d'après des indications certaines, et que cette année 1349 est précisément celle des derniers faits marqués par lui au ms. d'Abailard. Qui peut dire si son choix d'une nouvelle « dame » ne l'a pas aidé à surmonter les dernières tentations de la chair ?

EXCURSUS VII

LE CATALOGUE DE LA PREMIÈRE BIBLIOTHÈQUE DE VAUCLUSE

Le titre donné à cette courte étude n'est point injustifié. Nous possédons, écrit de la main du « père de l'Humanisme », un état, dressé par lui-même, de sa collection de livres à une date qui ne peut être postérieure à son voyage en Italie dans l'hiver de 1337. Cet état, qui a été publié en fac-similé et déchiffré par Léopold Delisle, figure sur la dernière page du *Par. lat.* 2201, manuscrit de la bibliothèque de Pétrarque ajouté par l'illustre savant à la collection reconstituée dans la première édition de mon livre [1].

Ce petit catalogue forme, à vrai dire, trois listes distinctes et qui ne semblent pas avoir été écrites en même temps, bien que l'écriture les montre clairement de la même époque. Voici le déchiffrement du texte, imprimé autant que possible selon la disposition de l'original. Ce texte est chargé d'abréviations et assez effacé par endroits; il n'est pas surprenant que la première lecture, quelque attentive qu'elle ait été, ne se trouve pas aussi complète que celle je propose ici :

Libri mei.

Peculiares ad religionem non transfuga, sed explorator, transire soleo [2].
Moralia
Ethica
Aristotelis

1. Delisle, *Notice sur un livre annoté par Pétrarque* (*Mss. lat. 2201 de la Bibl. Nat.*), Paris, 1896; tiré des *Notices et extraits des mss.*, t. XXXV, 2e partie. Rem. Sabbadini a étudié à un point de vue différent *Il primo nucleo della biblioteca del Petrarca*, dans les *Rendiconti del R. Istituto Lombardo*, vol. XXXIX (1906).

2. Novati rapproche ces deux lignes du passage connu de Sénèque, *Ad Lucil.* II, 4 : *Soleo enim et in aliena castra transire, non tamquam transfuga, sed tamquam explorator* (*Giorn. stor. della letterat. ital.*, t. XXIX, p. 525).

M. Tullij
- *vj^us Rei publice*
- *Tusculanum*
- *Offitia*
- *Lelius*
- *Catho maior*
- *Diuinatio*
- *Hortensius*
- *Natura deorum*
- *Paradoxa*

Senecae
- *Ad Lucillum*
- *Ad Neronem*
- *Remedia fortuitorum*
- *Tragedie*
- *De tranquillitate animi. De consolatione. De breuitate uite* [1]

Boetius in consolatione

Rethorica
- *Inuentionis*
- *Ad Herennium*
- *De oratore*
- *Inuectiue*
- *Orationes communes*

Ystorica
- *Valerius*
- *Liuius*
- *Justinus*
- *Florus*
- *Salustius*
- *Suetonius*
- *Festus*
- *Eutropius*

Poetica
- *Virgilius*
- *Lucanus*
- *Statius*
- *Horatius presertim in odis*
- *Ouidius presertim in maiori* [2]
- *Iuuenalis*

Ex
- *Saturnalia*
- *Agellius* [3]

Grammatica
- *Priscianus*
- *Papias. Donatus* [4]
- *Catholicon*

Dyalectica *Tractatus nichil ultra* [5]

Astrologica *Spera.*

Macrobius, sed iste intellegitur accessorius tractatui suo, sicut et reliqui commentatores.

Iste [6]
Tusculanum
vj Rei publice
Lelius
Offitiorum
Catho maior
Paradoxa

Boetius de consolatione.
Ad Lucillum. Et cetera preter tragedias.
Valerius. Iustinus. Florus. Salustius.
Priscianus. De poetis dico ut supra.

De ciuitate Dei
Confessionum
De orando Deo
Soliloquiorum

xviij februarii *xij maii*

1. Ces trois articles paraissent avoir été ajoutés après coup.
2. Cette lecture reste douteuse.
3. La rubrique sous laquelle se trouvent classés ces deux auteurs, Macrobe et Aulu-Gelle, et lue *Excerpta* par Delisle.
4. Le mot *Donatus* a été ajouté après coup.
5. La lecture *nichil ultra* reste douteuse.
6. Ce mot désigne le volume à la fin duquel est écrit le catalogue. Il semble que cette seconde liste se réfère à une série d'acquisitions nouvelles.

Cet inventaire confirme ce que j'avais déjà pu établir sur la composition de la collection de Pétrarque pendant la première période de ses études. Il y ajoute, avec plusieurs indications nouvelles, une précision qui n'est pas sans intérêt. J'en ai donné le résumé au cours du premier chapitre [1]; mais quelques articles de la liste appellent des observations. Parmi les œuvres de Cicéron, celui qui est désigné sous le titre d'*Hortensius* n'est autre que l'ouvrage en deux livres des *Academica priora* [2]. Le *Festus*, rangé parmi les livres historiques, est évidemment l'abrégé de Paul Diacre. Parmi les ouvrages grammaticaux, il faut noter le *Catholicon* de Jean de Gênes, en écartant l'hypothèse qu'il puisse être question des *Catholica* de Probus. Il pourrait se faire que la désignation *Horatius presertim in odis* se référât simplement aux quatre odes contenues dans le Virgile de l'Ambrosienne; d'autres œuvres d'Horace figuraient cependant dans cette première bibliothèque, et Pétrarque lisait au moins les *Épîtres* dès son adolescence. Quelle que soit l'interprétation donnée aux mots qui suivent le nom *Ouidius*, et qui semblent désigner les *Métamorphoses*, on voit que Pétrarque ne possédait pas alors chez lui Ovide complet.

On remarque l'absence des deux volumes achetés à Rome en 1337, contenant, l'un la Vie de S. Clément, les *Dialogi* de S. Grégoire, etc.; l'autre le Commentaire de S. Augustin sur les derniers Psaumes; cette observation peut servir à dater approximativement le catalogue. Il n'y a, en effet, aucune élimination systématique des ouvrages ecclésiastiques, puisque saint Augustin y figure déjà, notamment pour le manuscrit de la *Cité de Dieu*, acheté à Avignon en 1325 [3], et celui des *Confessions*, don ancien fait au poète par Dionigi da Borgo San Sepolcro, comme un remède aux passions de sa jeunesse [4]. Mais Pétrarque a lui-même marqué, en tête de la page,

1. V. t. I, p. 42.
2. V. t. I, p. 245.
3. V. t. II, p. 195.
4. V. t. I, p. 39. Une tradition, dont je signale l'incertitude d'après Denifle, fixait le don du volume au moment du séjour de P. à Paris, en 1333.

en une phrase curieuse inspirée de Sénèque, la raison pour laquelle, sans se refuser à consulter les auteurs religieux, il ne leur donnait qu'un accès restreint dans sa bibliothèque. On sait qu'il fit autrement plus tard. Cette exclusion donne, d'ailleurs, à ce petit inventaire une signification plus précise, et achève d'en faire un document tout à fait précieux pour la biographie intellectuelle de Pétrarque et l'histoire même de l'Humanisme.

EXCURSUS VIII

VERS INÉDITS DE PÉTRARQUE

Des deux pièces de vers latins attribuées à Pétrarque et qu'on lira ci-dessous, l'une doit être acceptée sans hésitation comme authentique, l'autre se présente seulement avec quelques vraisemblances.

Pétrarque a conservé parmi ses lettres celle qu'il écrivit à Bartolomeo Carusio, évêque d'Urbin, à propos d'un travail exécuté par celui-ci sur saint Augustin, et qui n'est autre que le *Milleloquium ueritatis* plusieurs fois imprimé. Le poète y parle de vers composés par lui, à la demande de l'auteur, pour être placés à la fin de cet ouvrage ; il dit même expressément qu'il en a fait deux rédactions de mètre différent : *Mitto igitur paucos elegos eiusdemque sententiae totidem, si malis, hexametros. Utere uel utrisque uel utrislibet. Utrosque raptim et extemporali impetu dictatos noueris, nuntio tuo mecum syllabas metiente, ita ut nulla tam breuis fuerit quae sibi non longissima uideretur*[1].

De ces vers, écrits pour accompagner l'œuvre d'un ami, on a la rédaction en distiques élégiaques, insérée dans l'édition du *Milleloquium* de Lyon (1555), et donnée par Fracassetti dans une note à la lettre de Pétrarque. La rédaction en hexamètres se trouve conservée par le *Parisinus lat.* 2120. Ce manuscrit, en deux gros volumes, a été exécuté en Italie vers la fin du XIVe siècle. Voici l'incipit du second volume et l'explicit (f. 257), qui méritent d'être intégralement reproduits :

Incipit secunda pars Milleloquii editi ex dictis beati Augustini a fratre Bartolomeo de Urbino, ordinis fratrum heremitarum sancti Augustini, et incipit hec pars ab hac litera M et dictione Magdalena. In nomine Domini. Amen.

. . . . . .

1. *Fam.* VIII, 7.

Explicit tabula omnium epistolarum, librorum, tractatuum, omeliarum siue sermonum. quia omelia idem est quod sermo, quos perlegi et pro hac compilatione excerpsi, quorum omnium si quis haberet noticiam, puto eum posse aduertere me uelut de mari stillam aque, ita de magno aceruo granum modicum elegisse, et nedum milleloquium, sed ut ita loquar infinitiloquium facere potuisse. Michi licuit tamen talibus concludere metris :

Ingenii fontes et prata uirentia circum,
Augustine, tui raptus amore feror.
Si labor hic requiem populo prestare nepotum
Forte queat, labor hic est michi grata quies.
Hinc sibi posteritas stillas studiosa salubres
Hauriat, hinc cupide florea serta legat.

Sed dominabilis amicus dominus Franciscus Petrarca, qui nunc in poesi est laureatus unicus, dixit hos uersus melius sic debere scribi, cum utrosque et precedentes scilicet et sequentes uersus rogatus ipse michi dictasset :

Ingenii fontes et prata uirentia lingue,
Augustine, tui succensus amore peragrat
Urbino patria uir nomine Bartholomeus,
Afferat ut populo requiem labor iste nepotum.
Hinc sibi posteritas stillas studiosa salubres
Hauriat, hinc lectos componat in ordine flores.

Cette souscription de l'auteur exclut de l'œuvre de Pétrarque les quatre hexamètres que Fracassetti a trouvés en tête de l'édition de Lyon et qu'il a pris à tort pour ceux du poète ; elle exclut également de la petite composition en distiques le prétendu hexamètre de Pétrarque (*Hoc mihi cum talibus licuit concludere metris*), pour lequel Fracassetti a vainement cherché le pentamètre complémentaire et qui n'est que l'arrangement d'une phrase en prose de Carusio.

La seconde pièce attribuée à Pétrarque figure à la fin d'un manuscrit de son *De remediis utriusque fortunae*, le *Parisinus lat. 6496*, volume qui provient, comme les précédents, de la collection des Visconti [1]. Il est signé du nom du copiste *Armannus*, le même que

1. Ils sont, en effet, je crois, aisément reconnaissables dans l'inventaire de la bibliothèque de Pavie dressé en 1426 et publié par le marquis G. d'Adda. La description qui s'y trouve permet de rattacher, en passant, trois nouveaux volumes parisiens à la célèbre collection des ducs de Milan :

502. Augustini prima pars Milleloquiorum uoluminis satis grossi, coperti corio

cet *Armannus de Almania*, qui paraît avoir travaillé, dans la seconde moitié du XIVe siècle, pour la bibliothèque de Galéas II ou de Jean-Galéas Visconti. Delisle a relevé le nom de ce copiste sur quatre volumes du château de Pavie, aujourd'hui conservés à la Bibliothèque Nationale et auxquels le nôtre doit être ajouté [1]. On sait qu'entre les mains des Visconti a passé un grand nombre de livres ayant appartenu à Pétrarque, ainsi que plusieurs originaux de ses œuvres ; et comme leur bibliothèque a même révélé un ouvrage historique entièrement inédit, le recueil de ses premières compilations biographiques, les volumes de cette provenance doivent être pris en considération pour ce qui regarde les attributions à notre écrivain. D'autre part, les seize vers qui suivent sont conformes à ses habitudes de versification, de style et de développement ; on y retrouve même, aux premiers mots, le mouvement fameux de la canzone *Italia mia* : « Voi cui fortuna ha posto in mano », etc.

Versus d. F. Petrarche

Vos quibus alta datur tractare negocia, patres
Consilii, firmate animos ac soluite diris
Pestibus; urentes odiorum extinguite flammas.
Nullus amicicie studium colat, iraque et ardens
5 Liuor et ultrices fugiant e pectore cure,
Affectusque cadant alii, stimulosque nocentes
Pellite in exilium, ne libera corda fatigent.
Cura sit in dubiis examine cuncta salubri
Discutere in medium ; nichil auricularia prosunt
10 Iudicia alterno tacite commissa susurro,

albo cum clauis munitis. Incipit « Sanctissimo patri patrum » et finitur « carceris somniant ».

503. Augustini Milleloquiorum secunda pars, uoluminis satis grossi, coperti corio albo. Incipit « Incipit secunda pars Milleloquij » et finitur « componant in ordine flores ».

965. Liber unus in carta domini Fran. Petrarce de remedijs utriusque fortune, cum assidibus copertis corio rubeo leui frusto, cum clauetis quatuor, qui incipit « Dum res fortunasque hominum cogito » et finitur « Ocia tranquillas, et amat sapientia sedes ».

1. *Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 138.

Nec decet in multas numerum distinguere partes ;
Nec uagus hinc illinc abeat consultor ; ad unum
State uiri, uariosque animi quos quisque profundo
Conceptus sub corde premit reserate sedentes.
15 Ingenio placet ista quies ; placuere Minerue
Otia, tranquillas et amat sapientia sedes [1].

Nous aurions peut-être ici le commencement d'une épître inachevée, transcrit plus tard d'après des papiers du poète et dont il serait difficile de placer la composition à une époque déterminée, puisqu'il s'est montré continuellement préoccupé de la pacification et de l'union des esprits en Italie. Peut-être pourrait-on penser à la mission des quatre cardinaux chargés, en 1351, de réformer le gouvernement de la ville de Rome, et auxquels Pétrarque donne en prose des conseils assez semblables [2]. Il est facile, du moins, de noter, au début de la pièce, une imitation ou une réminiscence d'un passage des tragédies de Sénèque sur les vicissitudes de la fortune (*Thyestes*, 606), morceau bien connu de Pétrarque, qui l'a intercalé dans son discours d'ambassade devant le roi Jean le Bon :

Vos, quibus rector maris atque terre
Ius dedit magnum necis atque uite,
Ponite inflatos tumidosque uultus... [3]

L'authenticité de cette pièce prête cependant à discussion. D'autres manuscrits, qui semblent tous postérieurs au manuscrit Visconti, nous ont conservé les mêmes vers avec des attributions différentes. Un recueil de l'Ambrosienne porte à la fois le nom de Pétrarque et celui d'Antonio Loschi (Sup. M. 4, f. 195 : *Versus d. F. Petrarche*

1. Voici les variantes des mss. cités plus loin, *p* désignant le second texte de Paris, A celui de l'Ambrosienne, et M celui de la Malatestiana :

2 A M consiliis | *p* et 3 A oculorum M odium 4 M tolat 5 e) A a 6-7 *p om.* 6 M stimolosque 7 A nec 8 *p* dubii 9 *p* producere 10 *p* consilia 11 *p* discindere 12 M illic *p* illuc 13 animi *p*) suo 14 M conceptos.

2. Cf. *Mémoires divers présentés à l'Académie des Inscriptions*, deuxième série, t. III, p. 220.

3. Giovanni da Schio, *Antonii de Luschis carmina... sumptibus Io. a Schledo*, Padoue, 1858, p. 68.

uel quod melius credo d. Antonii de Luscis incipiunt), ce qui les a fait insérer dans les œuvres de cet humaniste[7]. Un autre recueil du XVe siècle, qui est à Paris, contient une attribution datée à Bartolomeo Capra (*Par. lat. 8731*, f. 77 : *Bartholomei dela Capra, archiepiscopi Mediolanensis, carmina que posuit in Camera Consilii Ianue, dum esset ibi gubernator pro ill^mo Filipo Maria Vicecomite, duce Mediolani, 1429*). Ce curieux détail peut être exact, mais l'attribution au prélat milanais semble écartée par une date antérieure, que fournit un quatrième texte, transcrit sur le dernier feuillet d'un manuscrit grammatical de la Malatestiana [1]. De la souscription qu'y porte la pièce (Plut. XXIV sin. I, f. 309 : *Carmen tibi misit scriba communis per Florentie ciuitatis scribam dicte comunitatis in Tuscis anno MCCCLXXXXII die quinta mensis martii*), on serait fondé à conclure qu'elle a été mise sous le nom du chancelier de Florence, Coluccio Salutati. Novati, qui a bien voulu me renseigner sur ce poème, et qui a toute qualité pour en juger, comme éditeur et historien de Salutati, demeure fort incertain à son endroit. On a vu plus haut pour quels motifs je serais tenté de croire que l'attribution à Pétrarque lui-même n'offre aucune invraisemblance. Son nom, du moins, mérite d'être prononcé dans ce combat bizarre où quatre auteurs se disputent la paternité de ces mauvais vers, exemple des trop fréquentes difficultés qu'offre, pour un intérêt souvent médiocre, la littérature de l'Humanisme.

1. Zazzeri, *Sui codici... della bibl. di Cesena*, Cesena, 1887, p. 450.

EXCURSUS IX

LE « GALLUS CALUMNIATOR »

Parmi les œuvres de Pétrarque, il en est une d'un intérêt particulier pour la France : l'*Apologia contra cuiusdam anonymi Galli calumnias* [1]. C'est une des pièces principales de cette polémique internationale qui dure pendant une partie du XIVe siècle et dans laquelle, comme préliminaires du Grand Schisme, l'Italie et la France se disputent la résidence du Pontificat romain. Pétrarque, en composant son ouvrage, à la fin de sa vie, après plusieurs lettres sur le même sujet, n'a pas seulement pour but de défendre la cause italienne contre les partisans d'Avignon et d'établir la nécessité de tenir le Pape à Rome d'une façon définitive ; il saisit aussi l'occasion d'attaquer avec violence ses adversaires politiques, en y employant tous les moyens que les humanistes, ses successeurs, vont perfectionner après lui, l'accumulation des autorités antiques, les jeux de mots ingénieux ou grossiers, l'ironie continue et toute la rhétorique de l'injure. Outre les renseignements de circonstance qu'on y peut chercher, c'est dans l'*Apologia* qu'on trouve les allusions les plus nombreuses de Pétrarque à la France et à la culture française du Moyen Age, et l'on doit souhaiter qu'une bonne édition soit donnée d'un texte aussi important.

Il est utile, en attendant, d'identifier l'écrivain français contre lequel se déchaîne l'*Apologia* et qui est l'auteur d'un traité beaucoup moins étendu, placé parmi les œuvres imprimées de Pétrarque sous ce titre : *Galli cuiusdam anonymi in Franciscum Petrarcam invectiva*. L'ouvrage, composé entre 1367 et 1370, époque du

1. *Op.* 1060-1068. Le présent travail, reproduit ici avec quelques additions, a paru dans *Romania*, t. XXI, 1892, p. 598 sqq.

séjour d'Urbain V à Rome [1], est de forme toute scolastique; mais, à défaut d'éclat littéraire, il a, sur celui de l'irascible poète, l'avantage d'une véritable modération. Il n'était probablement point anonyme lorsque le juriste Uguccione da Tiene (*de Thienis*) le fit parvenir à Pétrarque [2]. Celui-ci, toutefois, en transmettant à son public le travail d'un écrivain qu'il jugeait médiocre et même ridicule, a laissé ignorer aux lecteurs, comme chose indifférente, le nom du personnage qu'il attaquait; à moins que cet oubli soit volontaire et constitue une petite vengeance d'homme de lettres assez conforme à son caractère. Quoi qu'il en soit, les manuscrits italiens et les éditions ont respecté son silence; ses biographes ont renoncé à soulever le voile qu'il a jeté, et le *Gallus calumniator* arrive à la postérité sous une désignation peu flatteuse, avec cet opuscule dédaigné, qui a partagé le sort des incorrectes éditions de Pétrarque.

L'auteur n'avait cependant aucune raison de se cacher. Il semble même avoir été très fier de son œuvre, à laquelle il attachait vraisemblablement une valeur littéraire et sûrement une grande portée patriotique. Elle a dû, d'autre part, être assez lue en France, car l'intérêt qu'on portait dans ce pays au maintien de la papauté à Avignon avait dû attirer l'attention sur la polémique du Français avec Pétrarque. C'est aux manuscrits de France qu'il convenait de demander le nom de l'écrivain ignoré, et nous le trouvons, en effet, au fonds latin de la Bibliothèque nationale, dans un ms. de la fin du XIVe siècle ou des premières années du XVe, *Par.* 16232 [3], et dans un autre un peu moins ancien, *Par.* 14582 [4]. L'un et

1. V. l'allusion finale au séjour du Pape : *Consulendo Sanctissimum Patrem nostrum atque Summum pontificem, nec moneo ad reditum, nec exhortor ad manendum; sed, tanquam homo spiritualis omnia dijudicans, secundum beneplacitum Suae semper faciat Sanctitatis...*

2. Pétrarque déclare que le nom de l'auteur ne lui était pas connu antérieurement (*Nec uultu nec nomine notus est. Op.* 1068).

3. 156 ff. parch. Initiales dorées et ornées.

4. 334 ff. parch. et papier. Le ms. contient plusieurs opuscules de Jean de Gerson, un catalogue de frères prêcheurs, des homélies de saint Jean Chrysostome.

l'autre ont été décrits brièvement par Léopold Delisle [1]. Ils contiennent un choix d'œuvres de Pétrarque et la composition en est même assez curieuse au point de vue de la diffusion des ouvrages du poète hors d'Italie, lors du début de l'Humanisme en France.

Voici la table contemporaine qui figure sur la garde du premier de ces manuscrits ; elle présente les ouvrages avec une interversion que rectifieront les indications entre crochets :

In isto uolumine continentur libri qui sequuntur.

Primo domini Francisci Petrarche rerum memorandarum libri iiij [f. 2].

Item eiusdem contra procacem medicum pape inuectiuarum libri iiij [f. 62].

Item eiusdem epistola ad Hugucionem de Tyennis de Gallo qui maledixit Ytalie [f.85] [2].

Item eiusdem tractatus de Griseldi [f. 99] [3].

Item eiusdem epistola ad Sagramors [*sic*] Cisterciensem monacum olim equitem armate militie [f. 108'].

Item eiusdem carmen bucolicum continens eglogas xij [f. 113'].

Item eiusdem epistola ad Urbanum quintum de reditu Ecclesie in sedem Romanam [f. 125].

Item eiusdem ad eumdem epistola de dilato nimis Ecclesie in suam sedem reditu [f. 132].

Item eiusdem epistola ad Clementem vj^{m} [f. 143'].

Item *magistri Iohannis de Hysdinio* epistola contra Franciscum Petrarcham [f. 144].

Les œuvres de Pétrarque remplissent les f. 217-321 (l'*Inuectiua* occupant les f. 303-310) ; ce sont les mêmes que celles du ms. 16232, avec les mêmes titres et dans le même ordre ; mais il y a en plus le traité *De otio religiosorum*, placé à part, f. 86-132, et suivi d'observations sur le même sujet et d'extraits où figure notamment un morceau tiré de « Petrarca in libello de secreto conflictu curarum » [f. 133].

1. Le 14582, dans l'*Invent. des mss. de l'abbaye de Saint-Victor*, Paris, 1869, p. 27. Le 16232, dans l'*Inv. des mss. de la Sorbonne*, Paris, 1870, p. 49. Il faut y ajouter le ms. 695 de la bibliothèque de Douai (*Catal. gén. des mss. des biblioth. des départements*, t. VI, Paris, 1878, p. 418).

2. Le titre dans le ms. porte *de illo* au lieu *de Gallo*.

3. Sans titre. Un espace vide au f. 98' est occupé par les vers sur la mort de Magon, *ex Africana* [*sic*] *domini F. Petrarche*.

Item Francisci Petrarche tractatus itinerarii ad Sepulcrum sanctum [f. 149'] [1].

Item eiusdem epistola ad dominum Luchinum de Verme capitaneum Venetorum contra Cretenses profecturum [f. 103] [2].

Item eiusdem ad eumdem congratulatio victorie feliciter habite [f. 108].

Le titre du f. 144 n'apporte sur le nom du *Gallus* qu'une variante orthographique assez commune (*Sequitur epistola magistri Iohannis de Hisdino contra superiores epistolas*), mais nous y apprenons exactement quelles lettres de Pétrarque il avait en vue en prenant la plume. Ce sont, dans l'ordre chronologique, les lettres *Fam.* V, 19 (à Clément VI), *Sen.* VII, 1 (à Urbain V, f. 132 du ms.) et *Sen.* IX, 1 (au même, f. 125), c'est-à-dire les principales lettres par lesquelles Pétrarque a traité devant les papes la question du retour en Italie.

Deux de ces lettres, celles qui sont adressées à Urbain V, ont une étendue exceptionnelle dans l'œuvre épistolaire de Pétrarque et sont de véritables dissertations politiques. C'est à la dernière surtout, celle qui a été écrite vers la fin de 1367 pour féliciter Urbain V d'être rentré à Rome, que s'attaque l'auteur de l'*Inuectiua* [3]. Bien qu'il reprenne, par suite de l'analogie du sujet, quelques-uns des arguments de Nicole Oresme dans la célèbre harangue prononcée à Avignon au nom de Charles V, avant le départ d'Urbain V, c'est Pétrarque et sa lettre qu'il vise personnellement. Le contexte ne renseigne pas sur la date exacte de la composition. Pétrarque voudrait faire croire, dans sa réponse, que son adversaire a mis quatre ans pour compiler son pamphlet [4]; il ne l'a reçu, en tous cas, qu'en 1371, année où il a écrit l'*Apologia*.

1. Suivent, au f. 155', pour terminer le recueil, des pièces publiées par Hortis, *Scritti inediti*, Trieste, 1874, p. 367-372 : *Incipiunt orationes eiusdem contra aereas tempestates*. Elles sont également dans le 14582, f. 320-321.

2. Cette lettre (*Sen.* IV, 1), précédée d'un très long titre, et la suivante (*Sen.* IV, 2), sont placées dans le ms. entre la traduction de l'histoire de *Griseldis* et la lettre à Sacramor de Pommiers (*Sen.* X, 1).

3. Le titre d'*Inuectiua* parait de l'invention de P. ou de ses éditeurs. Je le maintiens pour la commodité de la lecture.

4. *Epistola enim mea, quam hic Galliae propugnator et appugnator Italiae laceran-*

Le nom de Jean de Hesdin attribué au *Gallus* par les manuscrits de Paris est celui d'un écrivain scolastique connu par d'autres ouvrages et sur lequel on a réuni quelques renseignements biographiques [1]. Ce nom est-il appuyé par les détails qu'on peut recueillir dans l'*Inuectiua* et dans l'*Apologia*? Le petit parallèle suivant répond à cette question :

Le *Gallus* devait appartenir à l'Université de Paris dont il fait un éloge particulier (*Op.* 1066). Il portait le titre de *magister* (*Qui magistri titulo et gloriatur*, dit Pétrarque, *Op.* 1070.)

Le *Gallus* était ecclésiastique (*Obiicit pater multa*, *Op.* 1084), et même religieux (*Fraterculus hic flammatus*, *Op.* 1074). Il sollicitait un évêché et ne l'avait pas encore obtenu, au moment où Pétrarque écrivait contre lui (cf. diverses allusions, *Op.* 1070-71, 1073).

Le *Gallus* avait voyagé en Italie et décrit, comme l'ayant vu de près l'état politique de ce pays (*Op.* 1063, *Vidi omnibus arma imperari, fortalicia praeparari, et uallari*, etc,). Il avait passé vraisemblablement à Venise (*Op.* 1064), mais certainement à Milan (*In Mediolano uidi abominabile idolum super altare Dei*, etc., *Op.* 1063) et aussi à Rome (*Miseriam cuius certe non potuis sem credere, ni uidissem*, *Op.* 1060) [2].

Jean de Hesdin vécut longtemps à Paris, y prit le bonnet de docteur, et enseigna à l'Université (v. les titres et souscriptions des mss. cités ci-dessous).

Jean de Hesdin appartenait à l'ordre des Hospitaliers de S. Jean-de-Jérusalem. Il ne fut point évêque, mais sa carrière s'est terminée cependant dans les honneurs ecclésiastiques, comme chapelain de Philippe d'Alençon, archevêque de Rouen.

Jean de Hesdin, très longtemps attaché au cardinal Gui de Boulogne, évêque de Porto, l'accompagna en ses diverses légations. Au retour de celle de Hongrie, en 1350, on trouve le cardinal à Padoue (*Fam.* IX, 12). En 1351, il est un des quatre cardinaux désignés pour réformer le gouvernement de Rome.

dam sibi difficilem certe prouinciam elegit, ad felicis sanctaeque memoriae Urbanum V Romanum pontificem ante hoc, ni fallor, quadriennium missa erat (*Op.* 1068); texte corrigé sur le *Par. lat.* 16232, f. 85.

1. La dernière notice sur J. de Hesdin a été donnée par B. Hauréau, dans *Romania*, t. XXII, p. 276-281, à l'occasion de la publication de mon étude. Il y en a une dans la *Biogr. nat. de Belgique*, t. IX, 311-212. Max Lehnerdt a signalé les mss. de ses œuvres qui sont conservés dans les bibliothèques d'Allemagne (*Zeitschr. für vergleich. Literaturgesch.*, t. VI, 1893, p. 243). On peut recourir au P. Lelong, *Bibl. sacra*, t. II, 796, à Oudin, *Script. eccles.*, t. III, 1225-26, et *Suppl. Belg.* 406, et à Paquot, *Mém. litt.*², t. II, p. 344.

2. Il fait allusion aux immenses terrains inhabités qu'on voyait dans l'enceinte de la ville (*Op.* 1064), à la fièvre romaine (*Febris ipsam Romam quasi naturaliter et hereditarie inhabitat*, *Op.* 1067).

Observons que l'érudition du *Gallus* est très étendue ; Pétrarque lui en reproche l'étalage en effet assez puéril [1]. Il cite successivement, sans parler de l'Écriture et des poètes du Moyen Age [2], Orose (1060), Lucain (1060, 1062), Claudien (1060), Horace (1060, 1067), Maximianus (1060), Aristote (1061, 1062), Julius Celsus [César] (1061), S. Bernard (1061), Juvénal (1061, 1062, 1067), Boèce (1062), Sénèque (pour les tragédies 1062, 1063, 1064), Virgile (pour le *Culex*, 1063), Valère Maxime (1063, 1066), auteur que commençait à traduire son compatriote Simon de Hesdin, et d'après lequel il semble instruit de plusieurs épisodes de la vie des héros romains (1067), Ovide (1063, 1064) [3], Térence (1064), Justin (1064, 1065), Solin (1065, 1066), S. Augustin (1066, 1067) [4].

Ces extraits, entassés à la façon scolastique, semblent indiquer l'œuvre d'un lettré de profession. Nous savons précisément que Jean de Hesdin a un bagage littéraire considérable. Six ouvrages sont mis sous son nom par les biographes, dont trois fort étendus sont sûrement de lui. Le plus intéressant pour notre sujet est un recueil de commentaires sur le livre de Job, qui est dédié au cardinal de Boulogne, patron de l'auteur, mort en 1373. Un bel exemplaire en existe à la Bibliothèque Mazarine (*Maz.* 200) [5]. Il y a à la fin trois distiques

1. *Emendicatis hostiatim stipendiariis, ut sic dixerim, auxiliis, omnesque quos inuenire potuit libros siue unum manipulum florum, opus uere Gallicum et quod Gallica leuitas pro omnibus libris habet, in praelium secum trahens...* (*Op.* 1068).

2. V. *Op.* 1060, 1066.

3. La seconde citation vient du *De uetula*.

4. Mention finale de Salluste : *Hic igitur sisto manum... ne styli insipidi satietas fastidium ingerat audienti ; omnisque bonus ciuis Italicus seu Romanus, si placet, mihi parcat, quia, etsi iniuria pulsus, scripsi non tamen Salustio et suis auctoribus grauiora* (1067).

5. Aug. Molinier, *Catal. des mss. de la Bibl. Mazarine*, t. I, p. 73. Le même catalogue décrit trois mss. d'un commentaire de J. de Hesdin sur S. Paul (*Maz.* 271, 272, 273), dont deux portent un explicit daté, l'un de 1354, l'autre de 1364. La dédicace, vraisemblablement postérieure à la composition de l'ouvrage, est adressée à Philippe d'Alençon (Molinier, t. I, p. 98, 99). Les Postilles sur S. Marc de la Bibl. nationale (17287) portent la date de 1367 et n'ont pas de dédicace. Je n'ai pas eu en mains d'autres manuscrits.

adressés au cardinal [1]. La dédicace porte en titre : *Reuerendo in Christo patri ac domino Guidoni de Bononia, Dei prouidentia episcopo Portuensi ac sacrosancte Romane ecclesie cardinali, frater Iohannes de Hysdinio sancte domus Hospitalis sancti Iohannis Iherosolimitani ordinem professus, vester humilis et deuotus orator.* Cette dédicace débute par des citations accumulées de Cassiodore, d'Aristote et des tragédies de Sénèque ; elle ne renferme d'autre élément biographique qu'une allusion au doctorat récemment obtenu par l'auteur. L'explicit ajoute au nom de Jean de Hesdin la mention *Doctor in sacra theologia* et la date : *Et fuit completa anno Domini millesimo ccc*^{mo} *lvij*^{o} *in uigilia festiuitatis omnium sanctorum.* Hauréau donne du livre l'analyse suivante : « Job n'a jamais été plus prolixement commenté. Ce commentaire n'occupe pas, en effet, moins de 693 pages in-folio, d'une écriture srès serrée, dans le n° 50 de l'Arsenal. Les remarques sur le texte sont pourtant rares et courtes. L'auteur ne semble pas avoir eu le moindre souci de passer pour un grammairien expérimenté. Ce n'est pas non plus un de ces théologiens inquiets, méticuleux, qui excite et pousse immédiatement à la controverse la rencontre d'un mot qui peut être diversement interprété. Mais c'est un moraliste, et un moraliste lettré dont la mémoire est pleine de textes, et qui prodigue les citations avec l'espoir, d'ailleurs légitime, de se faire considérer comme très savant. Il n'y a presque pas un écrivain, antique ou moderne, profane ou sacré, prosateur ou poète, dont il ne cite à tout propos des fragments plus ou moins étendus ; puis, sur ces fragments mis en regard les uns des autres, il disserte, en montre l'accord ou le désaccord et donne enfin, en casuiste, sa conclusion morale. Voilà ce qui explique la longueur de tous ses commentaires [2]. » Ces détails se rapportent assez bien à l'auteur de l'*Apologia*.

1. Ils sont imprimés par Molinier. Trois autres mss. de l'ouvrage sont signalés par Hauréau ; celui de Toulouse est daté de 1358. Hauréau donne encore à J. de Hesdin un commentaire sur l'épître de S. Paul à Titus (1362 ou 1364) et un autre sur l'Évangile de S. Marc (1367).

2. *Romania*, t. XXII, p. 277.

Puisqu'il n'y a aucune raison pour refuser à Jean de Hesdin la paternité de l'ouvrage que lui attribuent nos manuscrits, on doit remarquer tout particulièrement sa présence dans la maison du cardinal de Boulogne. Pétrarque fut, comme on le sait, en relations suivies avec ce prélat à qui il adresse diverses lettres (*Fam.* XIII. 1, XIV, 7, XVI, 1), et avec deux de ses familiers, également ses correspondants, Philippe de Vitri (*Fam.* IX, 13) et Pierre de Rainzeville, abbé de S. Bénigne de Dijon (*Fam.* XIII, 7). Toutes ces lettres indiquent qu'il était extrêmement connu dans le cercle du cardinal français. Jean de Hesdin a pu rencontrer Pétrarque au moins une fois, en 1350, puisqu'il accompagna son maître dans sa légation de Hongrie. Pétrarque raconte, en un de ses plus charmants récits, comment il chevaucha quelque temps sur les bords du lac de Garde avec le cardinal de Boulogne, qui se trouvait entouré de sa suite et d'une nombreuse compagnie de seigneurs italiens venus pour lui faire honneur [1].

Nous avons vu que le poète n'avait conservé de Jean de Hesdin, alors personnage très obscur, aucune sorte de souvenir. Mais la présence du théologien dans la maison du cardinal de Boulogne éclaircit le rôle que celui-ci paraît avoir joué, vers la fin de sa vie, à l'égard de Pétrarque retiré loin de la cour pontificale. On supposait que le cardinal avait été du nombre des partisans du retour de la papauté à Avignon ; il n'y a plus à en douter aujourd'hui, puisqu'on voit cette cause défendue avec tant d'acharnement par un de ses serviteurs, écrivant sans doute sous son inspiration [2]. On doit admettre aussi que l'attitude de plus en plus agressive prise par Pétrarque contre la France et le parti français de la Curie avait détaché de lui son ancien ami, et que le cardinal Gui de Boulogne est bien le prélat dont parle le poète dans *Sen.* XIII, 12, alors qu'il se plaint amèrement d'avoir été attaqué devant Urbain V par un

1. Il y eut même alors une petite conversation politique entre P. et le cardinal (*Sen.* VII, 1 ; trad. Fracassetti, t. I, p. 402). Cf. *Fam.* IX, 13.

2. La cause française fut définitivement perdue sous Grégoire XI. Cf. G. Mirot, *La politique pontificale et le retour du Saint-Siège à Rome en 1376*, Paris, 1899.

homme qui l'avait autrefois beaucoup aimé : *Potest plane, et natura tumidus et fortuna, quicquid sibi in os amplum uenerit de me loqui olim sibi dilectissimo nunc inuiso, ipse quoque interdum charus mihi, nunc ex merito odiosus* [1]. La violence véritablement excessive avec laquelle Pétrarque se déchaîne dans l'*Apologia* contre le porte-parole du parti français vient peut-être de la colère d'une amitié trahie.

Il y aura un jour à examiner le détail de l'argumentation des deux adversaires. On trouvera que les sophismes patriotiques se rencontrent chez Pétrarque aussi bien que chez Jean de Hesdin. Celui-ci cherche du moins à ménager la personne même du poète et à mettre également hors du débat, dans ses violences pédantesques contre la ville de Rome, l'amour-propre de la nation italienne : *Fateor enim, et uerum est, Italiam magnam partem et bonam orbis esse, nec intentio cuiusquam est uel fuit, ut credo, sic eam deprimere ut isti ueritati contradicat* [2]. Pétrarque ne garde point cette mesure ; outre qu'il abuse de l'injure personnelle, ses invectives exhalent par endroits toute la haine du *Misogallo* d'Alfieri. Il est instructif d'en recueillir ici quelques exemples : *Op.* 1069 : *Iste autem declamator multiplicibus uerbis haerentem ossibus barbariem tentat excutere.* 1070 : *Gallus noster nollet esse non barbarus, et libenter in coeno ubi educatus est residet.* 1073 : *Audiamus nunc Gallum seu uerius coruum nostrum... rauco strepitu suas amentias repetentem.* 1074 : *Potor egregius... Os impurum aperire ausus.* 1075 : *Concretum puluerem erroris e cauda gallicae leuitatis excutiat.* 1078 : *Impudentia reluctantem barbarum... Quoniam in uno eodemque homine galli cristam atque anseris linguam, monstri genus, et contentiosae gentis peruicaciam... Quis non dicam Gallus sed asellus hoc nesciat... Sin autem saltatrices suas claudas ac potrices Romanis matronis comparare uoluerint...* 1079 [3] : *Galli paruis et friuolis*

1. *Op.* 925. C'est la confirmation de la supposition de l'abbé de Sade et de Fracassetti (trad. des *Sen.*, t. II, p. 314). Gui de Boulogne devait être un de ces grands amateurs du « vin de Beaune », qu'on ne pouvait boire à Rome et qui tient tant de place dans la polémique de Pétrarque et du *Gallus*.

2. *Op.* 1065.

3. Sur la répugnance de P. pour les femmes adonnées à la boisson, v. une de ses notes plus haut, p. 73 ; on peut supposer qu'il y vise des Françaises.

ex causis soliti gaudere,.. 1075 : *Jungo Graecis Gallos, qui, licet inferiores ingenio, iactantia et loquacitate superiores sunt.* 1080 : *Nunquam quod audierim Parisiensis quisquam ibi uir clarus fuit... Omnis Gallus est barbarus.* 1085 : *Amicum Gallis est mendacium !* Dans ce style violent, on rencontre çà et là des mots d'une fierté toute romaine : 1070 : *Muri et palatia ceciderunt, gloria nominis immortalis est ;* 1076 : *Quid est aliud omnis historia quam Romana laus ?*

L'écrivain français n'a pas à son service les mêmes ressources. Sa plume n'est jamais servie par la verve et l'éloquence souvent puissante de Pétrarque. Le maître réputé de l'Université de Paris n'est pas de taille à se mesurer avec le premier humaniste. Le mépris dont Pétrarque accable son œuvre est trop justifié pour qui peut la lire. Toutefois, elle assure à Jean de Hesdin dans l'histoire littéraire une place particulière, que ses autres travaux ne suffiraient point à lui mériter. Il n'est pas sans honneur pour lui d'avoir soutenu une polémique avec le plus grand écrivain de son temps et d'avoir fait entendre, dans l'unanime concert d'éloges et d'admiration qui résonne autour de Pétrarque, la seule voix d'opposition qui soit venue jusqu'à nous.

ADDENDA

P. 39, n. 2. Les amis de Pétrarque disposent désormais des 49 pages autographes de la *Vie de César*, dans l'importante publication de Léon Dorez : *Pétrarque, Vie de César, reproduction phototypique du ms. autographe (ms. lat. 5784) de la Bibl. Nationale, précédée d'une introduction*, Paris, 1906. Ces pages présentent des variations d'écriture assez nombreuses, relevées avec soin dans l'introduction; elles montrent que la transcription a été interrompue plusieurs fois. J'y avais noté jadis, dans les feuillets de la fin, les marques certaines de l'extrême vieillesse, et Dorez pense, comme je l'ai indiqué moi-même (t. I, p. 85 et 257), que c'est au milieu de ce travail que le poète a été frappé par la mort.

P. 91, n. 9. Dans sa première églogue, P. se donne le nom de *Siluius*, qu'explique aisément le commentaire Laurentien : *Dicitur Siluius, quia tunc temporis siluas colebat et solitarius uiuebat, abhorrens ciuitates et ciuitatum impedimenta.* (*Il Bucolicum Carmen e i suoi commenti inediti, ediz. curata ed illustrata da Ant. Avena*, Padoue, 1906, p. 169). L'excellent travail d'Avena, que je reçois au cours de l'impression de ce volume, forme la première partie du recueil *Padova in onore di F. P.*, préparé à l'occasion du centenaire. L'érudition a donc attendu vingt ans l'édition du manuscrit autographe de l'œuvre importante de Pétrarque, dont j'annonçais la découverte en 1886; elle est faite, du moins, avec la méthode la plus heureuse, et les commentaires anciens qui y sont joints groupent une foule de renseignements sur la pensée du poète et sur la culture de son temps.

P. 103, n. 3. On vient d'établir avec précision dans quelles conditions Giovanni Calderini a pu connaître P., en même temps que le caractère véritable des relations du poète avec Giovanni d'Andrea (F. Lo Parco, *Dei maestri canonisti attribuiti al P.*, dans la *Revue des Bibliothèques*, t. XVI, 1906, p. 301-318).

P. 133, n. 4. Comment était composé le « Platon grec » de Pétrarque ? Voici, d'après Sabbadini, la description du manuscrit dans la bibliothèque de Pavie, où l'inventaire de 1459 le décrit ainsi : *Platonis greci, uidelicet : Disputatio Socratis cum Chritofonte* [= le *Clitophon*]. *Politie* [= les dix livres de la *République*]. *Timeus Platonis. Chritias Platonis. De lege* [= le *Minos*]. *Leges Platonis* [= les douze livres des *Lois*]. *Philosophus Platonis* [= l'*Epinomis*]. *Epistole Platonis. Diffinitiones Platonis. Confabulationes Platonis. Demodocus de consilio. Erixias de diuitiis. Axiochus de consilio.* Tels sont les trésors de la sagesse hellénique que, faute de savoir le grec, Pétrarque a possédés chez lui sans les connaître.

P. 234, n. 4. Le jugement de Pétrarque sur Lovato de Padoue, que rien jusqu'ici ne paraissait justifier, est aujourd'hui reconnu d'une parfaite exactitude. On a, en effet, retrouvé récemment, de ce poète oublié, quelques pièces d'une importance exceptionnelle, dans un ms. du British Museum. Cf. C. Foligno, *Epistole inedite di Lovato de' Lovati e d'altri a lui*, dans *Studi medievali*, vol. II, 1906, p. 37 sqq.

— Au moment où s'imprime cette dernière page, W. Gardner Hale, professeur à l'Université de Chicago, m'envoie l'article qu'il vient de donner à la *Classical Review*, vol. XX, p. 160-164, et dans lequel il reprend la question des mss. de Catulle. Il croit antérieur au *Sangermanensis* (*G*) l'*Oxoniensis*, que les philologues désignent par la lettre *O*, et qui est arrivé à la Bodléienne dans la collection Canonici, de Venise. W. G. Hale se propose d'établir que ce manuscrit est le propre exemplaire de Catulle que possédait Pétrarque et dont l'existence a été démontrée, comme vraisemblable, au chapitre IV de ce livre. Ainsi s'adjoindrait un nouveau et précieux volume à la bibliothèque que j'ai essayé de reconstituer.

INDEX DES NOMS

ANTÉRIEURS AU XVIe SIÈCLE

ABAILARD, I, 8, 46, 51, 103, 113, 218; II, 122, 123, 143, 217-223, 290.
ABRAHAM, II, 2.
ACCIAJUOLI (Angelo), I, 201.
ACCIAJUOLI (Niccòlo), I, 57.
ACCIUS, I, 194.
ACHATES, I, 132, 133.
ACHILLE, II, 169, 170, 183.
ACRON (PSEUDO-), I, 183; II, 239.
ADAM, II, 2.
AFRANIUS, I, 194.
AGAMEMNON, II, 181.
AEGIDIUS ROMANUS, II, 216.
AGRIPPA, II, 60, 61.
AJAX, II, 179.
ALAIN DE LILLE, II, 226.
ALBANZANI (Donato degli), I, 74, 75, 81; II, 134, 164, 166, 194, 195, 226.
ALBERICUS, ALBRICUS, I, 103, 158.
ALBERTANO DA BRESCIA, I, 10.
ALBI (Bernard D'), I, 69.
ALBIZZI, II, 255.
ALCIONIO (Pietro), I, 262.
ALCINOOS, II, 167, 169, 170.
ALCUIN, II, 216.
ALDE MANUCE, I, 109.
ALEXANDRE LE GRAND, II, 34, 53, 79, 94-98, 155, 206, 231, 232.
ALEXANDRE Ier, pape, II, 48.
ALEXANDRE III, II, 214.
ALEXANDRE SÉVÈRE, II, 49, 50, 58.
ALPHONSE Ier d'Aragon, roi de Naples, I, 105; II, 276.
ALVIANO (Tommaso D'), I, 259.
AMBIORIX, II, 38.
AMBOISE (Georges D'), I, 105.
AMBROISE (S.), I, 60, 104, 113, 211; II, 91, 133, 143, 148, 152, 190, 191, 203-207, 224, 241.
AMMIEN-MARCELLIN, II, 43.
ANCUS MARTIUS, II, 36.
ANDREA DEL CASTAGNO, II, 254.
ANDREA PISANO, I, 24.
ANDROMAQUE, II, 169.
ANGELO DE FLORENCE, I, 67.
ANGUISSOLA (Bern. D'), II, 284,
ANNIBALDI (Paolo), I, 15.
ANTOINE, triumvir, I, 234, 248, 252, 253; II, 280.
ANTONIN LE PIEUX, II, 48, 52, 54, 55, 60.
ANTONIN DIADUMÈNE, II, 49.
APARDIS (St. DE), II, 36.
APELLE, II, 78.
APOLLONIUS MOLON, I, 254.
APOLLONIUS DE RHODES, I, 193.
APION, II, 153, 155.
APPIUS CLAUDIUS, II, 27, 31.
APULÉE, I, 99, 114, 156, 175, 243; II, 29, 99-102, 145, 147, 240.
ARATOR, I, 210.
ARATUS, I, 154, 243; II, 282.
ARCHIAS, I, 221, 225, 251, 252.
ARCHIMÈDE, II, 106, 129.
ARELLIUS FUSCUS, I, 184.
ARESE (Andrea), II, 83.
ARION, I, 268.
ARISTARQUE, II, 184.

ARISTIPPUS (Henricus), II, 140, 142, 241.
ARISTOTE, I, 8, 9, 42, 103, 113, 156, 206, 217, 233; II, 29, 46, 75, 91, 111, 127, 129, 147-152, 183, 241, 275, 293, 308.
ARMANNUS, II, 299.
ARNAUT DANIEL. V. DANIEL.
ARTHUR (le roi), II, 231.
ASCAGNE, II, 31.
ASCLÉPIADE, II, 74.
ASMENIUS, I, 235.
ASPASIUS, II, 221, 241.
ATHANASE (S.), II, 156, 192, 211.
ATTICUS, I, 85, 222, 236, 255, 257; II, 39, 274, 282.
AUGUSTE, I, 125, 145, 258, 266; II, 11, 42, 63, 64.
AUGUSTIN (S.), I, 7, 9, 27, 36, 39, 42, 60, 74, 104, 113, 122, 128, 135, 154, 156, 177, 183, 184, 187, 190, 228, 233, 240, 244, 250, 258, 260; II, 17, 24, 39, 73, 80, 99, 102, 107, 110-113, 117, 141-143, 145, 148, 155, 190-202, 210, 211, 220, 241, 295, 297, 298, 308.
AULU-GELLE, I, 42, 156, 188, 194, 210, 234; II, 31, 55, 106, 111, 112, 145, 240, 274, 294.
AURÉLIEN, II, 49, 53, 61.
AURELIUS VICTOR, II, 35, 240.
AUSONE, I, 103, 113, 205, 207, 212, 246; II, 81, 130, 239.
AVERROÈS, II, 148.
AVIDIUS CASSIUS, II, 58.
AURISPA (Giov.), II, 273.
BALBINUS, II, 49, 50.
BALBUS (T. Lucilius), I, 236, 239, 241.
BANDINI D'AREZZO (Dom.), II, 70.
BARBARO (Francesco), I, 99.
BARBATO DA SULMONA, I, 42, 126, 176, 188, 244; II, 140.
BARDI (Roberto DE), I, 39.
BARILI (Giov.), I, 126.
BARLAAM, I, 21, 145; II, 134-139, 156.
BARRI (Giraud DE), G. CAMBRENSIS, II, 76, 215.
BARZIZZA (Gasparino), I, 254; II, 36.
BASILE (S.), I, 235; II, 151, 191.
BECCADELLI (Lodovico), I, 82, 108.
BECCARI (Niccolò DE), I, 82.
BELLAUDUS. V. NOVIS et STELLA.
BELLÉROPHON, II, 168.
BEMBO (Bernardo), I, 82, 108; II, 246.
BEMBO (Pietro), I, 109; II, 255.
BENEDETTO DA PARMA, I, 70, 76.
BENINTENDI, I, 78-80.
BENOÎT XII, II, 135, 230.
BENOÎT XIII, I, 245.
BENVENUTO DA IMOLA, B. RAMBALDI, I, 89, 128; II, 46, 103, 236.
BERÇUIRE (Pierre), Pierre DE BRESSUIRE,
BERCHORIUS, I, 66, 82; II, 47, 230.
BÉRENGER DE POITIERS, I, 103; II, 217, 223.
BERNARD (S.), II, 223, 224, 308.
BERNARD D'ALBI. V. ALBI.
BERNARDO (Paolo DI), II, 12.
BÉROSE, II, 156.
BERRY (Jean, duc de), II, 63.
BESSARION, I, 13, 80.
BIONDO (Flavio), I, 16, 152, 254, 308.
BOCCACE, I, 17, 19, 21, 24, 35, 40, 52, 55, 58, 60, 61, 70, 73, 74, 76, 88, 91, 97, 98, 115, 119, 126, 128, 130, 134, 137, 147, 148, 155, 160, 164, 173, 190, 193, 195, 197, 206, 216, 223; II, 16, 36, 38, 43-45, 62, 70, 77, 81, 83, 100, 114, 116, 118, 122, 124, 133, 135, 136, 138, 152, 157-165, 173, 175, 176, 178, 187, 188, 202, 212, 233-237, 262, 267, 285, 291.
BOCHETA, I, 93.
BOÈCE, I, 42, 205; II, 106, 107, 127, 144, 146-147, 183, 200, 240, 294, 308.
BONAVENTURE (S.), II, 216.
BOSON (card.), II, 214.

Bossi (Jacopino), II, 284.
Boulogne (card. Gui de), I, 50; II, 307-311.
Bovatini, I, 166.
Braulio, II, 209.
Broaspini (Gasparo), I, 89, 166, 167.
Brossano (Francescuolo da), I, 76, 84, 88, 93; II, 267.
Brunet Latin. V. Latini.
Bruni (Francesco), I, 88; II, 203, 204.
Bruni (Leonardo), I, 22, 61, 92, 106, 226; II, 83, 114, 269, 274.
Brutus (L. Junius), I, 236.
Brutus (M. Jun.), I, 236, 253-256, 258.
Burley (Gautier), I, 218.
Bury (Richard de), I, 39, 63, 66, 70.
Buti (Francesco da), I, 199,
Cabassoles (Philippe de), I, 46, 49, 54; II, 142, 163, 285.
Cahors (G. de). V. Caturco.
Calchi (Tristano), I, 208.
Calderini (Giov.), II, 103, 314.
Calliste (S.), II, 64.
Callisthènes (Pseudo-), II, 231.
Caloria (Tommaso), I, 38; II, 64.
Calpurnius, I, 210; II, 239.
Calvus, I, 175.
Camerino (Fr.). II, 138.
Camillus, II, 12, 13.
Campo Fregoso. V. Fregoso.
Can Grande (Scaligero), I, 131.
Canter (Jacobus), I, 226.
Capelli (Pasquino), I, 101, 256.
Cappellus de Aulecta (Gulielmus), I, 196.
Capitolinus, II, 47, 48.
Capra (Bart.), II, 83, 301.
Caracalla, II, 49.
Cardinus, I, 247.
Carnéade, II, 145.
Carpaccio, I, 56.
Carrare (François de), I, 81, 84, 91, 93, 97, 99, 100, 258; II, 4, 5, 47, 252, 253.
Carrare (Jacques de), II, 284.
Carraresi (les), I, 23, 25, 29; II, 63.
Carusio (Bart.), II, 297, 298.
Casa (Tedaldo della). V. Tedaldo.
Cassarino (Ant.), II, 275.
Cassiodore, I, 42, 103, 104, 113, 156, 204, 205, 243; II, 106, 198-200, 218, 240, 308.
Castiglionchio (Lapo da), senior, I, 61, 190, 223-225, 231, 236, 251; II, 86, 270.
Castiglione (Sabba da), I, 140.
Catilina, I, 252.
Caton le censeur, I, 168, 184, 243; II, 99, 102, 109, 110, 240.
Caton d'Utique, I, 236; II, 13, 115, 141, 183, 198.
Catulle, I, 89, 156, 165-170, 173, 174; II, 69, 239, 314.
Caturco (Guillelmus de), G. de Cahors, II, 22.
Cecilius, I, 168.
Célestin IV, II, 214.
Celsus (Julius), I, 232; II, 38, 42, 240, 308.
Censorinus, I, 156; II, 105, 106, 111, 148, 240.
Cerniti (Pietro de), I, 270; II, 93.
César, I, 29, 82, 85, 104, 151, 194, 196, 232, 256-258; II, 36, 38-42, 153, 240, 274, 282.
Cestius, I, 176.
Chalcidius, I, 47, 113, 251; II, 91, 140, 141, 145-147, 183, 186, 241.
Charlemagne, II, 216.
Charles IV, empereur, I, 55, 67, 78, 82, 186, 269; II, 3, 63.
Charles V, I, 49; II, 306.
Charles VIII, I, 105.
Chrysès, II, 177.
Chrysoloras (Manuel), II, 129.
Cicero (Marcus), I, 236; II, 72.
Cicero (Quintus), I, 222, 236, 255-257, 259; II, 282.
Cicéron, I, 9, 11, 34, 35, 36, 41, 42,

45, 47, 56, 59, 61, 63, 65, 85, 90, 110, 113, 114, 123-125, 156, 168, 183, 186, 188, 203, 207, 211-268; II, 29, 37, 38, 42, 45, 46, 55, 70, 73, 75, 77, 79, 80, 86, 90, 92-95, 102, 109-111, 117, 124, 126-130, 142, 143, 145-147, 152, 167, 168, 180, 183, 185, 193, 198, 200, 201, 219, 240, 274, 279-282, 294, 295.
CINO DA PISTOIA, II, 233.
CINTHIUS, II, 196.
CLAUDIANUS DE LYON, I, 103, 202; II, 24.
CLAUDIEN, I, 113, 156, 202-204, 252; II, 91, 239, 308.
CLÉMANGES (Nicolas de), II, 224.
CLÉMENT (S.), pape, I, 113; II, 156, 295.
CLÉMENT VI, I, 47, 104, 219, 220; II, 135, 198, 305.
CLÉOPATRE, II, 72.
CLODIUS,
COCUS. V. MARTIAL.
COCUS (Jean), I, 47.
COLOTES, II, 223.
COLONNA (Agapito), I, 84.
COLONNA (cardinal Giov.), I, 37, 48, 127; II, 21, 22.
COLONNA (Jacopo), I, 37, 38, 44; II, 193.
COLONNA L'ANCIEN (Stefano), I, 66.
COLONNA DI SAN-VITO (Giovanni), I, 189.
COLONNA (les), I, 41, 42, 66; II, 56.
COLUMELLE, II, 100.
COMITE (Nicolaus DE), II, 18.
COMMODE, II, 48, 55.
CONFORTINO, II, 192.
CONTARINI (Pier), I, 96.
CONVENEVOLE DA PRATO, I, 261, 267; II, 94.
CONVERSINI (Giovanni), I, 118.
CORNELIUS GALLUS, I, 175.
CORNELIUS NEPOS, II, 43.
CORREGGIO (Giberto DA), II, 70.
CORREGGIO (les), I, 29.
COTTA (C. Aurelius), I. 236.
CRASSUS (L.), I, 236; II, 30.
CRATIPPUS, I, 236.
CRESCENZI (P. DE'), II, 274.
CROTO, de Bergame, I, 223.
CYPRIEN (S.), II, 200, 212.
CYRIAQUE D'ANCONE, I, 16.
CYRUS, II, 95.
CYNTHIE, I, 172, 175.
DAMASE (S.), II, 64.
DAMOCRITUS, II, 31.
DANDOLO (Andrea), I, 79
DANIEL (Arnaut), II, 225.
DANIELLO, II, 47.
DANISOLO, I, 76.
DANTE, I, 10, 28, 57, 61, 69, 73, 108, 110, 128, 131, 133, 147, 197, 218, 257; II, 11, 107, 122, 135, 148, 149, 184, 233-237, 255, 269.
DARÈS, II, 43, 177, 240.
DARIUS, II, 96, 97.
DAUDIN (Jean), II, 227.
DAVID, I, 60; II, 190, 207.
DECEMBRI (Angelo), II, 132.
DECEMBRI (Pier Candido), I, 101, 193; II, 132, 167.
DÉCIUS, II, 12.
DEIOTARUS, I, 229, 252; II, 39, 46.
DÉLIE, I, 175.
DÉMÉTRIUS DE PHALÈRE, I, 242.
DÉMOSTHÈNE, I, 213, 214, 232, 234; II, 91, 127, 129.
DENYS DE SYRACUSE, II, 55.
DESPREZ (cardinal Pierre), I, 127.
DICTYS, I, 113, 183; II, 15, 23, 43, 177, 240.
DIDIUS JULIANUS, II, 48.
DIDON, I, 135, 136, 138.
DIOCLÉTIEN, II, 48, 60.
DIOMÈDE, II, 169.
DIONIGI DA BORGO S. SEPOLCRO, I. 39; II, 46, 193, 295.
DOMITIEN, II, 34, 64.
DONAT, I, 124, 125, 142, 145, 156, 171, 191; II, 102, 104, 239, 240, 294.

DONDI DALL' OROLOGIO, I, 85, 112, 139, 143; II, 59, 64.
DORIA, II, 276.
DRANCÈS, II, 168.
DRUSUS L'ANCIEN, II, 64.
DUNS SCOT, I, 7.
ÉBERHARD DE BÉTHUNE, I, 159; II, 212.
EGINHARD, II, 216.
ÉGISTHE, II, 177.
EMPÉDOCLE, II, 145.
ÉNÉE, I, 131-133, 135, 141, 168; II, 15.
ENNIUS, I, 188, 193, 194, 197; II, 224.
ÉPICURE, I, 238, 239, 250.
ÉRASME, I, 7, 15, 18, 30, 106, 127.
ESCHINE, II, 129, 221.
ÉSOPE, I, 211.
ÉTIENNE V, II, 214.
ÉTIENNE DE TOURNAY, I, 113; II, 218.
EUBOILUS, II, 29.
EUGÈNE III, II, 225.
EURIPIDE, I, 67; II, 95, 130, 165.
EUSÈBE, II, 156, 160, 206, 242.
EUSTACHIUS, I, 103.
EUSTATHE, évêque de Nicée, I, 113; II, 151, 241.
EUTROPE, I, 42, 113; II, 17, 24, 30, 33, 34, 240, 294.
FABIUS MAXIMUS, CUNCTATOR, II, 12, 13, 31.
FALCAUDUS, II, 214.
FAUSTINE (les), II, 54, 56, 64.
FAZIO (Bart.), I, 105.
FAZIO DEGLI UBERTI, II, 61, 108.
FERDINAND D'ARAGON, roi de Naples, II, 277.
FESTUS, I, 42; II, 294, 295.
FICIN (Marsile), I, 9.
FILELFO. V. PHILELPHE.
FIRMICUS MATERNUS, I, 157; II, 80, 105, 106, 240.
FLAMININUS, II, 16, 28.
FLISCO (Georgius DE), II, 276.
LISCO (Hybletus DE), II, 275.
FLORUS, I, 42, 113, 148, 157, 246; II, 13, 15, 33-36, 39, 56, 79, 197, 240, 294.
FORESE DE' DONATI, I, 199.
FOURNIVAL (Richard DE), I, 173, 179, 218, 245.
FRANCESCA, fille de P., I, 76.
FRANCESCA DA RIMINI, II, 230.
FRANCESCO D'AREZZO, I, 132.
FRÉDÉRIC II, I, 105.
FRÉDÉRIC III, roi de Naples, I, 105.
FREGOSO (Alfonso), II, 276.
FREGOSO (Battista), II, 275.
FREGOSO (Niccolò), II, 275, 276.
FREGOSO, CAMPO FREGOSO (Tommaso), I, 99, 105; II, 70, 273.
FRONTIN, I, 113, 114; II, 30, 79, 99, 100, 240.
FRONTON, I, 129.
FULBERT DE CHARTRES, II, 207, 216.
FULGENCE, I, 103, 113, 131, 205, 206; II, 241.
GAUTIER DE CHATILLON, II, 232.
GEBELLINUS DE..., II, 284.
GEMINIANI (Luca), I, 63.
GÉRARD D'ABBEVILLE, II, 141.
GIOANOLO DE CÔME, I, 76.
GERSON, II, 304.
GIOTTO, I, 23, 24, 93; II, 78.
GIOVANNI. V. JEAN.
GIOVANNI D'ANDREA, I, 6, 188, 270; II, 313.
GIOVANNI DA CAMPAGNOLA, I, 117; II, 48.
GIOVANNI D'INCISA, I, 65.
GIOVANNI DA RAPOLANO, I, 200.
GIOVANNI DEL VIRGILIO, I, 147.
GIRALDUS CAMBRENSIS. V. BARRI.
GIUSTINIANI (Bern.), I, 263.
GIUSTINIANI (Leon.), I, 263.
GONZAGA (Guido), II, 228.
GONZAGA (Ludovico), I, 82; II, 42, 70.
GORDIANUS junior, II, 49, 58.
GRÉGOIRE DE NAZIANZE (S.), II, 151, 190, 207, 208, 211, 295.

GRÉGOIRE (S.), pape, I, 60, 104, 113, 114; II, 80, 222, 241.
GRÉGOIRE IX, II, 214.
GRÉGOIRE XI, I, 92, 219; II, 11, 70, 310.
GRISELDA, GRISELIDIS, I, 269; II, 305.
GUARIENTO, II, 4, 249, 254.
GUASCO (Bartolomeo), II, 273.
GUARINO DE VÉRONE, I, 30; II, 132.
GUENIÈVRE, II, 230.
GUÉROUD D'ABBEVILLE, I, 219.
GUIDO DELLE COLONNE, II, 43.
GUILLAUME DE LORRIS, II, 227.
GULIELMO DA CREMONA, I, 139.
GULIELMUS DE CATURCO. V. CATURCO.
HADRIEN, II, 48, 52-55, 57.
HANNIBAL, I, 154; II, 14, 16, 25-27.
HANNON, II, 14, 26.
HECTOR, II, 168-170, 179, 182.
HÉCUBE, II, 169.
HEGESIPPUS, II, 152.
HÉLÈNE, II, 168, 181, 182.
HÉLIOGABALE, II, 55.
HÉLOYSE, I, 46; II, 217, 220-222.
HEMINA (Cassius), II, 30.
HENRI VI, II, 214.
HERCULE, II, 2, 43, 168, 173, 179, 185.
HERENNIUS, I, 221, 234, 236.
HÉRODE, II, 152.
HÉRODOTE, I, 208; II, 72, 127.
HÉSIODE, I, 67; II, 99, 109, 129, 131, 146.
HEUFORBIUS, I, 235.
HILAIRE D'ARLES (S.), II, 212.
HILAIRE DE POITIERS (S.), II, 212.
HILARION, II, 192.
HIPPARQUE, II, 80.
HIRTIUS, II, 42.
HOMÈRE, I, 67, 76, 102, 103, 155, 157, 159, 197, 203, 204, 239; II, 29, 43, 55, 81, 127, 129-133, 146, 156-188.
HOMERUS LATINUS, II, 239.
HORACE, I, 18, 36, 51, 97, 114, 142, 153, 157, 163, 171, 177, 180-185, 194; II, 45, 147, 184, 200, 224, 239, 294, 295, 308.
HORTENSIUS, I, 228, 233, 236, 244, 245.
HUGO DE TRIMBERG, I, 184.
HUGUES DE SAINT-VICTOR, I, 113; II, 208, 216.
HYGIN, II, 108, 109.
ILAXIUS, I, 235.
INNOCENT III, I, 104; II, 214.
INNOCENT IV, I, 104; II, 214.
IPHICRATE, II, 91.
ISAAC, II, 2.
ISEUT, II, 230, 231.
ISIDORE DE SÉVILLE, I, 35, 60, 103, 113, 157, 160, 205, 209; II, 24, 80, 111, 209, 210, 241.
ISOCRATE, I, 243.
ITALICUS, I, 131.
ITALICUS. V. SILIUS.
JACOB, II, 2.
JASON, I, 193; II, 2.
JEAN XXII, II, 70.
JEAN CHRYSOSTOME (S.), II, 156, 192, 304.
JEAN LE BON, I, 55; II, 118, 191, 229.
JEAN. V. GIOVANNI.
JEAN DE HAUTEVILLE, II, 226.
JEAN DE HESDIN, I, 155, 259; II, 187, 227, 305-312.
JEAN DE GÊNES, II, 295.
JEAN DE MEUN, II, 107, 141, 215, 226.
JEAN DE MONTREUIL, II, 83, 219.
JEAN DE NEUMARKT, I, 67, 269.
JEAN DE PARME, I, 61.
JEAN DE PROCIDA, II, 140.
JEAN DE RAVENNE. V. MALPAGHINI et CONVERSINI.
JEAN DE SALISBURY, I, 209, 218; II, 123, 124, 227.
JÉRÔME (S.), I, 60, 124, 128, 135, 157, 197, 227, 232; II, 44, 111, 122, 124, 148, 156, 157, 160, 190, 191, 197, 206, 211, 212, 220, 241.
JORDANUS, I, 152.
JOSEPH, II, 2, 154.
JOSÈPHE (Flavius), I, 47, 113, 157, 227;

II, 42, 55, 79, 145, 148, 152-516, 242, 274, 277.
JULIANUS, I, 235.
JULIUS CELSUS. V. CELSUS.
JUSTIN, I, 42, 135, 159; II, 13, 24, 30, 35, 56, 79, 94, 97, 240, 294, 308.
JUVÉNAL, I, 42, 154, 157, 186; II, 81, 91, 184, 200, 239, 294, 308.
JUVENCUS, I, 210.
LACTANCE, I, 158, 178, 183, 184, 259; II, 111, 184, 190, 211.
LACTANTIUS PLACIDUS, I, 157, 206.
LAELIUS, I, 236, 237; II, 12.
LAOCOON, II, 72.
LAMPRIDIUS, II, 47-49, 53.
LAMPUGNANO (Princivalle), I, 192, 193.
LANCELOT, II, 230, 231.
LANDINO (Cristoforo), I, 137.
LANDRIANI, I, 254.
LAPO. V. CASTIGLIONCHIO.
LATERENSIS, I, 224.
LATINI (Brunetto), I, 5, 10, 218.
LAURE, Madonna Laura, I, 28, 140, 177; II, 221, 245, 246, 263, 286, 287, 290.
LAURO (Rob. de), II, 215.
LEFÈVRE (Jean), I, 179.
LÉON (Saint), II, 212.
LESBIE, I, 165.
LIGARIUS (Q.), I, 228, 229, 252; II, 280.
LICINIUS CRASSUS (P.), I, 194.
LIVIUS, V. TITE-LIVE.
LOMELLINO (Nap.), II, 276.
LONGUS (Mathieu), I, 67.
LOSCHI (Antonio), LUSCUS, I, 101; II, 114, 300.
LOUIS XII, I, 105, 106.
LOVATO DE PADOUE, I, 166; II, 231, 234, 313.
LUCA DELLA PENNA, V. PENNA.
LUCA DI PIACENZA, II, 266.
LUCA GEMINIANI, II, 216.
LUCAIN, I, 42, 157, 183, 184, 193-196, 202, 232; II, 30, 34, 38, 39, 55, 81, 90, 184, 200, 210, 239, 294, 308.
LUCILIUS, II, 116, 224.
LUCRÈCE, I, 157, 159-160, 165, 195, 197; II, 239.
LUCRETIA, II, 24.
LUCULLUS, I, 228, 245.
LUPATUS. V. LOVATO.
LUITPRAND, II, 107.
LUSIGNAN (P. DE), I, 67
LYCURGUE, II, 127.
MACROBE, I, 42, 129, 149, 156, 157-160, 210, 233, 251; II, 24, 39, 65, 80, 103, 104, 111, 113, 129, 133, 143, 145, 148, 183, 184, 200, 201, 240, 294.
MAGON, II, 32, 305.
MAHARBAL, II, 31.
MAINARDO D'ACCURSIO, II, 284.
MALATESTA (Pandolfo), I, 57, 70; II, 233, 247.
MALET (Gilles), I, 219.
MALPAGHINI (Giovanni), de Ravenne, I, 74, 118, 119, 270.
MALVEZZI (Giacomo), I, 99, 230.
MALVEZZI (Gratiadei), I, 231.
MALVEZZI (Pietro), I, 230.
MANDELLO (Giov. DA), I, 150; II, 76.
MANÉTHON, II, 156.
MANETTI (Gianozzo), I, 99; II, 50, 135, 163.
MANILIUS, I, 209.
MANILIUS (Sebastianus), I, 226.
MANLIUS CAPITOLINUS (M.), II, 26.
MANLIUS TORQUATUS (T.), II, 27, 31.
MANLIUS TORQUATUS (L.), 26, 28.
MANZINI (Giovanni), I, 85, 102; II, 256.
MARC (le roi), II, 231.
MARC-AURÈLE, I, 24; II, 62.
MARCELLUS (M. CLAUDIUS), I, 228, 229; II, 39
MARCELLUS (les), II, 13, 27.
MARIUS, II, 60.
MARSIGLI (Luigi), I, 74; II, 194, 195.
MARTIAL, I, 209.
MARTIANUS CAPELLA, I, 103, 113; II, 105, 141, 240.

MARTIN, évêque de Braga, II, 121.
MARTIN DE TOURS (S.), II, 47, 192, 211.
MARTINI (Simone), I, 23, 24, 69, 141 ; II, 77, 78, 120, 246, 247.
MASSINISSA, II, 32.
MAXIMIANUS, II, 308.
MAXIMINUS, II, 49, 50, 56.
MÉDÉE, I, 138.
MÉLIUS, II, 26.
MÉNANDRE, I, 191.
MÉTELLUS, II, 12.
METTUS, II, 29.
MEUN (Jean DE). V. JEAN.
MICHEL D'ÉPHÈSE, II, 151, 241.
MILO (T.), I, 251 ; II, 37, 39.
MINOS, II, 168.
MOÏSE, II, 2, 53, 154, 155, 183.
MONET (Raymond), I, 49.
MONTEFELTRO (Guido DE), II, 24.
MONTSERRAT (Cosme DE), II, 99.
MORANDI (Neri), I, 56.
MUSSATO, I, 166 ; II, 118, 215.
NAEVIUS, I, 188, 191.
NELLI (Francesco), I, 54, 58, 59, 61-63, 65, 114, 120, 121, 190, 198-202, 224 ; II, 71, 283.
NEREUS, I, 183.
NÉRON, I, 82 ; II, 34, 118, 122.
NESTOR, II, 177.
NICCOLI (Niccolò), I, 16, 92, 98 ; II, 114, 115.
NICCOLÒ DA MUGLIO, I, 260.
NICCOLÒ DA MONTEFALCONE, II, 44.
NICOLAS V, I, 99 ; II, 99.
NIGIDIUS FIGULUS, I, 236.
NINUS, II, 2.
NEMROD, II, 2.
NOÉ, II, 2.
NOELLET (Guillaume DE), I, 92.
NONIUS MARCELLUS, II, 104, 111, 240.
NOVIS (Salvetus DE), I, 102.
NUMERIANUS, II, 48.
OČKO (Jean), I, 67.
OCTAVIANUS, I, 255.
ORESME (Nicole), I, 66 ; II, 306.
ORIGÈNE, II, 187, 212, 220.
OROSE (Paul), I, 191 ; II, 17, 30, 39, 43, 80, 240, 274, 308.
OVIDE, I, 42, 157, 163, 149, 170, 173-184, 203, 206 ; II, 17, 24, 81, 147, 184, 200, 210, 220, 239, 294, 295.
PACINI (Piero), I, 226.
PACUVIUS, I, 194.
PAGANINO DA MILANO, II, 283.
PALLADIUS, I, 51, 114, 235 ; II, 99-101, 109, 203, 240.
PANAETIUS, I, 235.
PANORMITA (Antonio BECCADELLI), I, 105, 189, 215 ; II, 273.
PAOLO PERUGINO, I, 42 ; II, 131, 136, 151.
PAPIAS, II, 294.
PAPIRIUS, II, 30.
PARENTI (Pietro), I, 144.
PARRASIO (G.), II, 36.
PARTHENIAS, II, 130.
PASTRENGO (Gulielmo DA), I, 51, 61, 166, 167, 210, 256 ; II, 114.
PATROCLE, II, 169.
PAUL (S.), apôtre, I, 148 ; II, 122, 190, 211, 309.
PAUL (S.), ermite, II, 211.
PAULA, II, 31.
PAUL DIACRE, II, 295.
PAULIN DE NOLE (S.), I, 207, 208, 211 ; II, 241.
PAULINUS, I, 211.
PAZZI (Cosmo DE'), I, 182.
PÉNÉLOPE, II, 159, 175.
PENNA (Luca DELLA), I, 220, 260 ; II, 20, 86, 162.
PÉRIANDRE, I, 208.
PÉRICLÈS, II, 30.
PEROTTI (Niccolò), I, 189.
PERSE, I, 186, 187 ; II, 239.
PERTINAX, II, 57.
PERUGINO. V. PAOLO PERUGINO.
PETRACCO (ser), I, 35, 221.
PETRARCA (Gherardo), I, 60, 65, 68 ; II, 194, 209, 210, 291.

PETRARCA (Giovanni), I, 77, 119, 201 ; II, 55, 283.
PETREI (Ant.), I, 182.
PHAEDRUS, I, 211.
PHIDIAS, I, 24.
PHILELPHE, I, 18, 262 ; II, 139, 275.
PHILÉMON, II, 102.
PHILIPPE, roi de Macédoine, II, 30.
PHILIPPE VI, II, 229.
PHILIPPE DE CABASSOLES. V. CABASSOLES.
PHILIPPE DE MÉZIÈRES, I, 66, 67, 269.
PHILIPPE DE VITRI, I, 66 ; II, 285, 310.
PHLÉGIAS, II, 184.
PIC DE LA MIRANDOLE, I, 9.
PICCOLOMINI (Enea-Silvio), I, 25.
PIERRE DAMIEN (S.), I, 61.
PIERRE LOMBARD, II, 216.
PILATE (Léon), I, 67, 75 ; II, 81, 156-165, 167, 171, 173-177.
PINDARUS THEBANUS, I, 131.
PISANELLO, I, 25 ; II, 63.
PISO (M. Pupius), I, 236.
PIZOLPASSO (Fr.), II, 275.
PLANCIUS (Cn.), I, 224.
PLATON, I, 9, 47, 103, 137, 214, 233, 239 ; II, 29, 46, 101, 111, 127, 130, 132-134, 137-150, 160, 180, 193, 200, 223, 241, 313.
PLAUTE, I, 157, 187-190 ; II, 239, 274.
PLINE L'ANCIEN, I, 51, 72, 113, 129, 151, 157, 183, 213, 243, 251, 252 ; II, 30, 34, 36, 39, 55, 68-83, 91, 94, 114, 147, 200, 210, 213, 240, 270, 274, 277.
PLINE LE JEUNE, I, 129, 235 ; II, 104.
PLOTIN, II, 143, 147.
PLUTARQUE, I, 28 ; II, 128, 129, 274.
PODOCATHARUS (Ludovicus), I, 182.
POGGIO BRACCIOLINI, I, 16, 18, 98, 187, 270 ; II, 83, 90.
POLITIEN (Ange), I, 18, 108.
POLLION (Asinius), I, 255.
POLYCLÈTE, II, 78.
POMPÉE, I, 58, 85, 196, 224, 251, 257 ; II, 96.
POMPONIUS MELA, I, 149, 150, 154, 157 ; II, 30, 76, 108, 240.
PORPHYRE, II, 148, 150.
POSIDONIUS, I, 58.
PRATI (Pietro DE'), II, 284.
PRAXITÈLE, I, 24, 60, 61.
PRIAM, II, 169.
PRISCIEN, I, 154, 157 ; II, 30, 104, 111, 240, 294.
PROBA FALCONIA, I, 211.
PROBUS, II, 49, 58, 295.
PROPERCE, I, 89, 90, 154, 157, 166, 170, 172, 173 ; II, 239.
PROSPER (S.), I, 211.
PROTOGÈNE, II, 74.
PRUDENCE, I, 103, 113, 205, 206, 210, 211.
PTOLÉMÉE, II, 56, 106, 150.
PUBLILIUS SYRUS, I, 210 ; II, 120, 239.
PYLADE, II, 187.
PYTHAGORE, I, 243 ; II, 129, 147, 149, 155.
QUINTE-CURCE, I, 104, 113 ; II, 39, 79, 94-98, 240, 274.
QUINTILIEN, I, 51, 104, 113, 157, 175, 252, 270 ; II, 30, 77, 79, 83-94, 116, 146, 184, 203, 240.
RABAN MAUR, I, 160.
RAIMONDI (Cosimo), I, 254.
RAINIERO DA FORLI, I, 270.
RAINZEVILLE (Pierre DE), I, 66, 310.
RAMBALDI. V. BENVENUTO DA IMOLA.
RAPHAEL, II, 248.
RÉGULUS, II, 12, 13.
REMI D'AUXERRE, I, 106.
RICHARD DE BURY. V. BURY. II, 76.
RICHARD DE FOURNIVAL. V. FOURNIVAL.
RICHARD DE SAINT-VICTOR, I, 104, 113 ; II, 217.
RIDOLFI (Lorenzo), I, 182.
RIENZI, I, 15, 16, 50, 182, 222, 225 ; II, 11, 64, 198.
ROBERT D'ANJOU, roi de Sicile, I, 23, 42, 57, 127, 134, 152, 215 ; II, 11, 78, 136, 229.

ROGER, roi de Sicile, II, 214.
ROMULUS, roi de Rome, II, 3, 251.
ROMULUS, I, 211.
RONSARD, I, 43.
ROSCIUS (Q.), I, 251, 252.
RUFIN D'AQUILÉE, I, 234.
SACCA (Gianluigi), I, 192.
SACRAMOR DE POMMIERS, I, 67; II, 305.
SALLUSTE, I, 42, 129, 168, 229, 232, 235; II, 37-39, 43, 53, 114, 127, 200, 239, 280, 294, 308.
SALUTATI (Coluccio), I, 17, 71, 73, 74, 88, 90-92, 99, 101, 130, 166, 167, 170, 172, 176, 199, 214-216, 222, 223, 229, 248, 252, 255, 259, 270; II, 46, 70, 83, 103, 114, 119, 219, 280, 301.
SANCTUS DE BEERINGEN (Louis), dit SOCRATE, II, 284, 285.
SANUTO (Marino), I, 152.
SATYRUS, II, 203.
SCIPION, premier Africain, I, 29, 155, 194, 236, 239; II, 12-14, 31-33, 98, 100, 286.
SEDULIUS, I, 210.
SÉMIRAMIS, II, 2.
SÉNÈQUE, I, 26, 42, 115, 129, 157, 159, 176, 181, 183, 184, 210, 243; II, 34, 39, 46, 79, 80, 85, 86, 91, 94, 97, 102, 114-126, 128, 145, 147, 184, 206, 222, 224, 239, 240, 274, 286, 293, 294, 300, 308, 309.
SÉNÈQUE LE RHÉTEUR, II, 85.
SEPTIMIUS (L.), II, 115.
SEPTIME SÉVÈRE, II, 15, 60.
SERICO (Lomb. A). V. SETA.
SERRA (Giov.), II, 68.
SERVIUS, I, 36, 113, 124, 125, 141, 144, 145, 148-150, 153, 154, 160, 167, 183, 192, 193, 203, 204, 249; II, 109, 111, 177, 184, 210, 212, 239.
SERVIUS TULLIUS, II, 24, 30.
SETA (Lombardo DELLA), I, 85, 89, 91, 93, 252; II, 4-6, 14, 59, 122, 153, 250-254, 263, 267, 268, 280.
SETTE (Guido), I, 48, 68, 72; II, 262.
SFONDRATIS (Petrus DE), I, 200.
SAMMONICUS, I, 47.
SFORZA (Galeazzo-Maria), I, 143.
SIBYLLE ÉRYTHRÉE, I, 205.
SICCO POLENTON, I, 124, 125, 215.
SIDOINE APOLLINAIRE, I, 211, 212, 246; II, 44.
SIGEROS (Nicolas), I, 69; II, 131, 132, 137, 138.
SILIUS ITALICUS, I, 110, 193.
SILVANUS, SILVIUS, II, 91-93, 313.
SIMON DE HESDIN, II, 308.
SOCRATE, II, 74, 102, 222, 313.
SOCRATE, ami de Pétrarque. V. SANCTUS DE BEERINGEN (Louis).
SOLIN, I, 158, 183; II, 17, 24, 55, 111, 240, 308.
SOLON, II, 127, 129, 145.
SOPHOCLE, II, 79, 129, 131, 165.
SOPHONISBE, II, 32.
SOPHRON, II, 91, 145.
SORANZO (Raimondo). I, 37, 221, 260, 267; II, 20, 22, 113.
SOZOMENO DA PISTOIA, II, 4.
SPARTACUS, II, 197.
SPARTIEN, I, 158, 168; II, 48, 55.
SQUARZAFICO (Girol.), I, 96.
STACE, I, 36, 42, 113, 114, 142, 149, 158, 159, 193, 196, 198-200, 202; II, 184, 239.
STATIUS URSULUS, I, 197; II, 294.
STELLA (Bellaudus DE), I, 102.
STELLA (Jauetus DE), I, 102.
STELLA (Giov.), I, 70; II, 274.
STEPHANIO, II, 145.
STILICON, I, 202.
STRADA (Zanobi DA), I, 44, 57, 88; II, 173.
STROZZI (Palla), II, 171.
STUPEUS, II, 226.
SUÉTONE, I, 42, 103, 113, 148, 158, 195, 246, 254, 266; II, 30, 39, 42, 53, 55, 63, 68, 79, 91, 240, 274, 294.

SULPICIUS GALLUS, II, 78.
SULPICIUS SEVERUS, II, 47, 211.
SUPERANTIUS, SUPERANUS. V. SORANZO.
SYLLA, II, 58.
SYLLA (Corn.). I, 224, 251.
SYMMAQUE, I, 129, 207, 209.
SYPHAX, II, 59.
SYROPHANES, I, 206.
TACITE, II, 43-45, 53, 54.
TACITUS, empereur, II, 49.
TALLEYRAND, I, 50.
TEDALDO DELLA CASA, I, 92, 253; II, 279-281.
TÉLAMON, I, 243.
TÉLÉMAQUE, II, 55.
TÉRENCE, I, 158, 183, 187-193; II, 34, 55, 102, 200, 239, 274, 308.
TERENTIA, I, 232.
TERTULLIEN, II, 44, 212.
THÉODORIC, II, 218.
THÉODOSE, I, 207, 208.
THÉOPHRASTE, I, 233; II, 72, 82.
THERSITE, II, 168, 169.
THOMAS D'AQUIN (S.), II, 148, 216.
THOMAS DE GALLES,
THUCYDIDE, II, 127-129.
TIBÈRE, II, 55, 64.
TIBULLE, I, 170, 173-175; II, 239.
TIRÉSIAS, II, 168.
TITE-LIVE, I, 19, 28, 37, 42, 53, 72, 99, 105, 113, 158, 184, 246, 269; II, 8, 11-36, 53, 69, 70, 79, 91, 114, 127, 184, 209, 230, 232, 240, 273-277, 294.
TITUS, II, 3, 72, 153.
TORQUATUS (L. Manlius), I, 236.
TORRE (Friderichino DELLA), II, 267.
TOSCANELLA (Giov.), II, 273.
TRAJAN, II, 122.
TREBELLIUS POLLIO, I, 158; II, 49.
TREVETH (Nicolas), II, 11, 17.
TRISTAN, II, 230, 231.
TROGUE-POMPÉE, I, 135; II, 53, 54.
UGOLETI (Taddeo), I, 208.
UGUCCIONE DA TIENE, II, 304, 305.
UGUCCIONE DE PISE, I, 158; II, 31, 81, 175, 212, 213.
ULYSSE, II, 23, 144, 159, 169.
URBAIN V, II, 304-306.
URBAIN VI, I, 67, 197, 219; II, 11.
URBAIN V, II, 304, 305, 306.
VALÈRE-MAXIME, I, 42, 158, 235, 251, 254, 269; II, 24, 31, 39, 45, 46, 79, 91, 102, 145, 240, 274, 294, 308.
VALÉRIEN, II, 97.
VALERIUS (J.), II, 231.
VALERIUS ANTIAS, II, 14.
VALERIUS FLACCUS, I, 193.
VALLA (Laurent), I, 105; II, 67, 68, 90, 122, 276.
VANNI (Michele), II, 78.
VARRON, I, 61, 84, 158, 223, 236, 243, 249, 250, 259, 267; II, 31, 51, 67, 80, 99, 109, 110-115, 127, 197, 240.
VARRON, consul, II, 26, 30.
VARUS, I, 48.
VERRÈS, I, 252.
VÉGÈCE, I, 36, 114, 158; II, 99-101, 240.
VELLEIUS (C.), I, 236, 239.
VELLEIUS PATERCULUS, II, 43.
VERGERIO (Pier-Paolo), I, 121, 215; II, 171, 254.
VERME (Luchino DEL), II, 99.
VERUS (L.), II, 48, 58, 80.
VESPASIEN, II, 63, 69, 72, 153.
VIBIUS SEQUESTER, I, 149, 158; II, 108, 240.
VICTORIN DE FELTRE, I, 30.
VICTORINUS, rhéteur, I, 104, 113, 248-250; II, 87, 91.
VIGINTIMILIIS (Ant. DE), II, 277.
VILLANI (Filippo), I, 199.
VILLANI (Giovanni), II, 11.
VILLANI (Matteo), I, 88.
VINCENT DE BEAUVAIS, I, 218.
VIRGILE, I, 11, 18, 34, 36, 42, 51, 59, 69, 113, 124, 125, 158, 163, 164, 177, 180, 195-197, 201, 211, 241;

II, 24, 31, 43, 55, 81, 90, 91, 99, 105, 108, 109, 113, 127, 129, 130, 146, 155, 184, 190, 200, 201, 210, 239, 264, 274, 283, 294, 308.
VISCONTI (Azzo), II, 101.
VISCONTI (Filippo-Maria), II, 275, 301.
VISCONTI (Galeazzo II), I, 57 101, 117.
VISCONTI (Giangaleazzo), I, 100, 299.
VISCONTI (Gianmaria), I, 101.
VISCONTI (Giovanni), I, 101.
VISCONTI (Luchino), II, 260.
VISCONTI (Violante), II, 166.
VISCONTI (les), I, 29, 75, 78, 99; II, 298.
VITRUVE, I, 158; II, 105, 240.
VOMANIUS, I, 235.
VOPISCUS, II, 47, 49, 53.
VULCATIUS GALLICANUS, II, 48.
XÉNOPHON, I, 156, 259; II, 221, 282.
ZACCARIA DA FELTRO, I, 182.
ZAMOREI (Gabrio DE), II, 65.
ZANOBI DA STRADA. V. STRADA.
ZENONE DA PISTOIA, I, 87.
ZEUXIS, II, 80.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE VI. — PÉTRARQUE ET LES HISTORIENS ROMAINS..... 1

Pétrarque historien. — Son *De Viris illustribus*. — Son culte pour Tite-Live. — Le manuscrit de Tite-Live; son histoire, ses possesseurs. — Raimondo Soranzo. — Le cardinal Giovanni Colonna. — La première annotation du manuscrit. — L'annotation de Pétrarque. — Notes de topographie antique. — Auteurs cités dans le Tite-Live. — La *Vie de Scipion*. — Suétone, Florus, Justin, les *Periochae*, etc. — Salluste. — César. — La *Vie de César* par Pétrarque attribuée à J. Celsus. — Autres sources historiques de Pétrarque. — La question de Valère-Maxime. — Les deux manuscrits de l'*Histoire Auguste* chez Pétrarque. — Ses annotations. — Son goût du détail biographique. — Ses sentiments pour l'Empire romain. — Notes de numismatique et d'iconographie. — Pétrarque et l'art antique.

CHAPITRE VII. — LES PROSATEURS LATINS LUS PAR PÉTRARQUE..... 67

Plaintes de Pétrarque sur la perte des auteurs anciens. — Son admiration pour Pline. — Le manuscrit de Pline. — Scholies de Pétrarque : observations sur la géographie, l'histoire de l'art, etc. — Souvenirs personnels. — Pétrarque et Quintilien. — Le manuscrit de Quintilien. — Les notes de « Silvanus ». — Le manuscrit de Quinte-Curce. — Pétrarque lecteur de Quinte-Curce. — Manuscrit contenant Apulée, Palladius, Frontin et Végèce. — Aulu-Gelle, Macrobe, Nonius, Martianus Capella, Vitruve, Firmicus Maternus, Cassiodore, Boèce, Pomponius Mela, Solin, Vibius Sequester, etc. — Pétrarque et Varron. — Pétrarque et Sénèque. — Les controverses, les tragédies, les apocryphes. — Jugements de Pétrarque sur Sénèque. — Influence de Sénèque sur Pétrarque.

CHAPITRE VIII. — PÉTRARQUE ET LES AUTEURS GRECS..... 127

Idées de Pétrarque sur la littérature grecque. — Son double culte pour Homère et Platon. — Textes grecs d'Homère et de Platon chez Pétrarque. — Rôle de Barlaam de Seminara dans la vie de Pétrarque. — Traductions de Platon. — Manuscrit de Chalcidius. — Pétrarque platonicien. — Pétrarque et Aristote. — Manuscrit contenant des traductions d'Aristote. — Autres traductions du grec chez Pétrarque. — Josèphe. — La traduction d'Homère. — Léon Pilate chez Pétrarque et à Florence. — Boccace et l'étude du grec. — Manuscrit de la tra-

duction d'Homère. — Études de Pétrarque sur Homère. — Ses scholies mythologiques. — Interprétation des mythes antiques : sens naturel, moral, historique. — Auteurs cités dans l'annotation. — Scholies renfermant des mots grecs. — Pétrarque précurseur de l'Hellénisme.

CHAPITRE IX. — LES PÈRES DE L'ÉGLISE ET LES AUTEURS MODERNES CHEZ PÉTRARQUE 189

Sentiments de Pétrarque pour les Pères de l'Église. — Son culte pour saint Augustin. — Le manuscrit perdu des *Confessions*. — Manuscrits de la *Cité de Dieu*, des *Commentaires sur les Psaumes*. — Manuscrit de saint Ambroise. — Saint Jérôme et saint Grégoire chez Pétrarque. — Textes secondaires de littérature ecclésiastique. — Manuscrits de l'Écriture sainte. — Livres d'enseignement médiéval mentionnés par Pétrarque. — Lectures de Pétrarque sur l'histoire de la Papauté et la conquête de la Sicile par les Normands. — Manuscrits contenant des ouvrages scolastiques. — Pétrarque et Abailard. — Son annotation des lettres d'Abailard et d'Héloyse. — Ses témoignages sur Bérenger de Poitiers et sur saint Bernard. — Son dédain pour la littérature scolastique. — Son goût pour les poètes provençaux. — Les poètes français connus de Pétrarque. — Son jugement sur les écrivains italiens de son temps. — Son sentiment sur Dante.

CONCLUSION. — L'ANTIQUITÉ DANS LA BIBLIOTHÈQUE DE PÉTRARQUE... 239

EXCURSUS.

I. — L'ICONOGRAPHIE DE PÉTRARQUE 245
II. — PÉTRARQUE JARDINIER 259
III. — PÉTRARQUE DESSINATEUR 269
IV. — LES LIVRES DE TOMMASO FREGOSO, DOGE DE GÊNES 273
V. — NOTICE SUR UN CICÉRON COPIÉ PAR TEDALDO DELLA CASA. 279
VI. — LES MÉMORIAUX INTIMES DE PÉTRARQUE 283
VII. — LE CATALOGUE DE LA PREMIÈRE BIBLIOTHÈQUE DE VAUCLUSE. 293
VIII. — VERS LATINS INÉDITS DE PÉTRARQUE 297
IX. — LE « GALLUS CALUMNIATOR » 303

ADDENDA 313
INDEX DES NOMS 315

FIN DU TOME DEUXIÈME

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

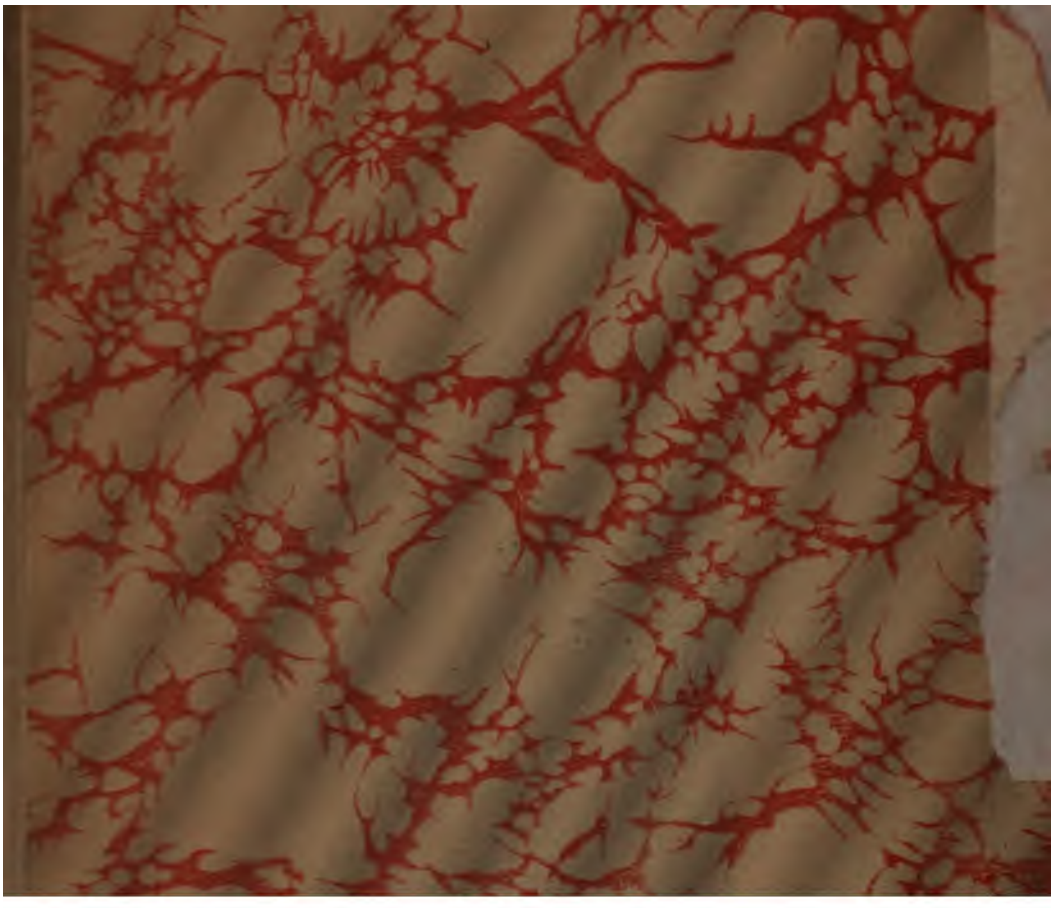

851.18 .DN79 C.1
Petrarque et l'humanismAMC9227
Stanford University Libraries
3 6105 045 054 207

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
CECIL H. GREEN LIBRARY
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(415) 723-1493

All books may be recalled after 7 days

DATE DUE

JUN 20 1999
JUN 16 1999
JUN 23 2005
SEP 15 2005
SEP 25 2005